This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 276 389

MANUELS

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

A L'USAGE DES JEUNES FILLES

NOTIONS TRÈS SIMPLES SUR L'HYGIÈNE, L'HABITATION,
LES SOINS DU MÉNAGE, LE BLANCHISSAGE, LE RACCOMMODAGE
ET LA CONFECTION DES VÊTEMENTS,
LA CULTURE D'UN JARDIN ET LA BASSE-COUR

Ouvrage rédigé
Conformément au programme officiel de 1885

PAR MMES

G. SCHÉFER
Officier de l'instruction publique
Inspectrice des écoles primaires de Paris
Auteur de la méthode de coupe
et d'assemblage.

Sophie AMIS
Directrice d'école communale à Paris
Auteur de plusieurs ouvrages
d'instruction et d'éducation.

PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
13, RUE SOUFFLOT, 15

Méthode de coupe et d'assemblage pour robes de femmes et vêtements d'enfants, ouvrage dont l'usage est autorisé dans les écoles primaires et les écoles normales, par Mme Schéfer, inspectrice des écoles de la ville de Paris. 10-19

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Received May, 1897.
Accessions No. 65671. Class No.

TRAVAUX MANUELS

ET

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

REESE
UNIV
CA

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Jules BARDOUX, Directeur.

TRAVAUX MANUELS

ET

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

A L'USAGE DES JEUNES FILLES

NOTIONS TRÈS SIMPLES
SUR L'HYGIÈNE, L'HABITATION, L'ALIMENTATION, LES SOINS DU MÉNAGE,
LE BLANCHISSAGE, LES OUVRAGES DE FANTAISIE,
LE RACCOMMODAGE ET LA CONFECTION DES VÊTEMENTS,
LA CULTURE D'UN JARDIN,

OUVRAGE RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AU PROGRAMME OFFICIEL

Par Mme G. SCHÉFER
Officier de l'Instruction publique, Inspectrice des écoles primaires de Paris,
Auteur de la Méthode de coupe et d'assemblage,

et Mme SOPHIE AMIS
Directrice d'école communale à Paris,
Auteur de plusieurs ouvrages d'instruction et d'éducation.

SEPTIÈME ÉDITION, ENTIÈREMENT REFONDUE

REGENT LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1894

TX145
S3

65671

PRÉFACE

A une époque où l'instruction classique des jeunes filles est si complète et si répandue, la science modeste du ménage semble rejetée au rang le plus humble. Elle n'en reste pas moins, cependant, la base de toute éducation féminine.

Le domaine de la femme est sa maison. S'il lui paraît étroit, tout d'abord, elle s'aperçoit bientôt que toutes ses facultés trouvent aisément à s'y employer. C'est une œuvre délicate et difficile que la conduite d'une maison : la sage répartition des dépenses, la bonne tenue du ménage, l'hygiène des enfants, l'habileté aux travaux d'aiguille, sont choses qui ont besoin d'être étudiées. La jeune fille doit s'y appliquer de bonne heure pour les bien savoir quand elle entrera en ménage ; car, à partir de ce moment, le bien-être des siens, le confort et l'aspect aimable de sa maison, ne dépendent plus que d'elle. La femme est le centre de toute la famille, le lien le plus fort qui puisse l'unir et la garder. C'est autour d'elle que se groupent ceux qui restent ; c'est vers elle que reviennent ceux qui partent ; c'est près d'elle que se réfugient

ceux qui souffrent. Il faut donc que le foyer soit toujours tiède, que l'asile soit toujours prêt.

La science des détails si multiples et si humbles du ménage aidera la femme à remplir cette mission et fera la maison avenante et hospitalière.

Nous avons voulu indiquer nettement ces détails, et nous espérons que nos lectrices apprécieront l'utilité de ce livre en considérant la dignité de son but.

LES AUTEURS.

TRAVAUX MANUELS

ET

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

HABITATION

CHAPITRE PREMIER

DEVOIRS D'UNE MAITRESSE DE MAISON

Le premier devoir d'une maîtresse de maison est de bien distribuer son temps.

Elle se lèvera de bonne heure : l'ordre et le travail de la journée dépendent du bon emploi de la matinée.

Son premier soin sera de visiter la cuisine pour se rendre compte de ce qui reste de la veille ; de ce qu'elle devra donner pour la journée ; ensuite elle préparera ou fera préparer le premier déjeuner.

Nous engageons toutes les jeunes femmes à se coiffer dès le matin ; on objectera que les soins du ménage peuvent mettre de la poussière dans les cheveux ; nous répondrons qu'il n'y a rien de plus laid à voir qu'une chevelure en désordre. Il est, du reste, très facile, pour ces occupations matinales, de se couvrir la tête d'un fichu, de se vêtir d'une robe du matin, et, aussitôt le ménage terminé, d'achever sa toilette.

La bonne tenue des maîtres inspire le respect de la maison.

Comptes du ménage. — Une bonne ménagère doit régler sa dépense sur la somme attribuée chaque mois au ménage.

Tous les jours elle prendra un moment pour mettre ses comptes en ordre.

Sa dépense sera inscrite, au fur et à mesure des achats, sur un petit carnet de poche; et le soir ou le matin, selon le temps qu'elle aura de libre, les comptes seront transcrits sur le brouillard. Sans cette précaution, elle risquerait d'oublier ce qu'elle a acheté la veille.

Toutes les semaines les comptes sont apurés, et à la fin du mois on en fait la balance. On sait alors au juste ce que l'on a dépensé ; s'il y a économie ou prodigalité ; si l'on peut retrancher quelque superfluité pour faire face à une dépense imprévue, une maladie, un plaisir même.

L'action de la mère de famille ne doit pas être concentrée dans les mille soins du ménage, de la cuisine et des travaux manuels ; elle se doit à elle-même, elle doit à son mari et à ses enfants l'exemple des vertus domestiques. Elle joindra à ses qualités de bonne ménagère le goût de la lecture, qui; tout en reposant le corps, orne l'esprit. Elle dirigera et surveillera l'éducation de ses enfants, sera la véritable compagne de son mari, en s'intéressant à ses travaux, et rendra ainsi doux et hospitalier le foyer domestique.

CHAPITRE II

INVENTAIRE ET BUDGET

« L'ordre et l'économie donnent la fortune.
« Qui ouvre la porte aux dettes, fait entrer le déshonneur. »

La jeune femme qui prend la direction d'un ménage doit avant tout équilibrer son budget, c'est-à-dire inscrire les recettes et les dépenses présumées de la maison, afin de se prémunir d'un travers, hélas ! trop commun, celui de ne pas compter, sous prétexte qu'on est le seul maître de l'emploi de son argent. Qu'arrive-t-il ? C'est que les dépenses, excédant les recettes, entraînent souvent la ruine.

En tête de sa comptabilité doit figurer l'inventaire du mobilier, linge, hardes et bijoux, avec le prix en regard de chaque objet. Cet inventaire est des plus utiles.

CARNET DE POCHE

	DÉPENSES fr.	c.
1er Janvier 189 .		
Pain.	»	80
Poisson	4	70
Poulet	5	»
Beurre.	1	75
Œufs	1	80
Légumes.	»	95
Payé à Marie.	30	»
	45	»
2 Janvier 189 .		
Port et congé du vin. . .	60	20
Pain.	»	80
Viande.	4	65
Desserts.	1	75
Beurre.	2	»
Œufs	»	70
Légumes.	1	30
Epicerie	2	»
Payé à l'assurance	15	»
Théâtre et divers.	17	20
Traite à M. Jean pour le 5 mars : 220 fr.		
	105	60

BROUILLARD OU JOURNAL

EFFETS A PAYER fr.	c.	DATES	MOIS DE JANVIER 189	RECETTES fr.	c.	DÉPENSES fr.	c.
			En caisse. . . .	587	50		
»	»	1er	Étrennes pour les enfants.	»	»	10	»
»	»	»	Nourriture.	»	»	15	»
»	»	»	Gages de la bonne.	»	»	30	»
»	»	2	Port et congé du vin (effet de 220 fr. payable le 5 mai à M. Jean)	»	»	60	20
»	»						
220	»						
»	»	»	Reçu ma rente.	200	»	»	»
»	»	»	Payé à l'assurance	»	»	15	»
»	»	»	Appointements.	300	»	»	»
»	»	»	Nourriture.	»	»	13	60
»	»	»	Places au théâtre, voitures.	»	»	17	20
»	»	3	Nourriture	»	»	10	35
»	»	»	2 paires de bottines à Maxime et à Camille.	»	»	27	»
»	»	4	Médicaments.	»	»	6	50
»	»	»	Nourriture.	»	»	12	75
»	»	5	Payé au tailleur	»	»	50	»
»	»	»	Nourriture.	»	»	7	25
»	»	6	Nourriture.	»	»	14	20
»	»	7	Blanchissage.	»	»	12	50
»	»	»	Nourriture	»	»	3	75
»	»	8	Payé le terme	»	»	150	»
				1,807	50	455	30
				455	30		
			En caisse. . .	632	20		

BALANCE DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 189 .

MOIS	DÉPENSES									RECETTES				
	Impôts, loyer, assurances.	Nourriture.	Chauffage, éclairage.	Gages des domestiques.	Entretien du mobilier.	Entretien de la famille.	Frais divers. Aumônes, plaisirs.	Éducation des enfants.	TOTAUX.	Rentes.	Appointements.	TOTAUX ET CAISSE.	Effets à payer.	Effets payés.
189	PREMIER TRIMESTRE : EN CAISSE.											587 50		
Janvier	175 »	342 50	50 »	30 »	10 »	150 »	50 »	100 »	907 50	200 »	500 »	700 »	220 »	»
Février	»	230 »	»	30 »	40 »	29 50	10 »	20 »	359 50	»	500 »	500 »	»	»
Mars..	»	212 50	»	30 »	»	190 »	15 »	20 »	467 50	»	550 »	550 »	»	»
	175 »	785 »	50 »	90 »	50 »	369 50	75 »	140 »	1,734 50	200 »	1,550 »	2,337 50		
	A déduire.											1,734 50		
	DEUXIÈME TRIMESTRE : EN CAISSE.											603 »		
Avril..	150 »	210 »	»	30 »	50 »	200 »	15 »	100 »	755 »	200 »	550 »	750 »	»	»
Mai ...	»	415 »	»	30 »	10 »	20 »	10 »	20 »	505 »	»	550 »	550 »	»	220 »

1° Il rend compte, à première vue, du prix des objets qu'il faut remplacer;

2° Il constate la différence des prix d'une époque à l'autre.

3° Il indique le plus ou moins de durée de chaque objet, et enfin il fait prévoir les dépenses probables de l'année suivante.

INVENTAIRE D'UN MÉNAGE

Il est bien entendu que cet inventaire varie suivant la fortune. Nous donnons ici celui d'un ménage de moyenne condition.

INVENTAIRE DE....., FAIT LE 1er AVRIL 189 .

Chambre à coucher.

1 lit et un sommier.
2 matelas.
2 oreillers.
1 traversin.
1 édredon.
2 couvertures de laine.
1 couverture de coton.
1 petite table.
4 chaises.
1 fauteuil.
1 bureau-secrétaire.
1 commode-toilette.
1 armoire à glace.
1 descente de lit.
Pendule.
Lampes.

Salon.

1 canapé.
2 fauteuils.
4 chaises.
1 piano, tabouret et casier.
1 bibliothèque.
1 guéridon.
1 table de jeu.
Pendule et candélabres.
1 tapis de table.
1 grand tapis ou carpette
1 tapis de foyer.

Salle à manger.

1 buffet à deux corps.
1 table à rallonges.
1 servante ou dressoir.
6 chaises.
1 horloge.
1 suspension.

Cuisine.

1 buffet.
1 table.
1 fontaine.
Ustensiles de cuisine.

Linge de la maison.

6 paires de draps.
12 taies d'oreiller.
36 serviettes et 4 nappes.
36 essuie-mains.
12 serviettes de coton.
12 tabliers de cuisine.
24 torchons.
12 petits rideaux.

Porcelaines, cristaux, métal.

Service de douze couverts.	12 petites cuillers.
Service à dessert.	12 couteaux.
Service en cristal, verre.	1 théière en métal.
12 couverts.	1 cafetière en métal.

Bijoux, argenterie, valeurs.

2 couverts en argent.	Bagues.
6 petites cuillers à café.	Broches.
Montres et chaînes.	Rente 3 0/0 à 75.
Bracelets.	6 obligations 5 0/0 à 400.

TABLEAU

DES RECETTES ET DÉPENSES PRÉSUMÉES DE LA MAISON

Recettes.		Dépenses.	
Rente 3 0/0	600 fr.	Loyers et impôts. . . .	600 fr.
Rente d'obligations (impôt déduit)	80	Nourriture	2.400
Appointements.	3.500	Chauffage, éclairage. .	100
		Entretien et divers. . .	900
Total.	4.180 fr.	Total.	4.000 fr.

Économies. . . . . 180 francs.

CHAPITRE III

HYGIÈNE DE L'HABITATION

« Où le soleil n'entre pas, la porte est ouverte au médecin. »

Choix de l'appartement. — Il n'est pas indifférent pour une maîtresse de maison de bien ou mal choisir l'endroit où elle passera la plus grande partie de sa vie ; car, s'il est désagréable d'être mal logé, il l'est presque autant de déménager souvent. On doit donc prendre le temps nécessaire pour trouver un local réunissant toutes les conditions d'hygiène et de confort.

On évitera d'habiter de nouvelles constructions, ce qu'on appelle vulgairement *essuyer les plâtres*, car l'eau contenue dans les plâtres et les pierres s'en dégage lentement, et produit l'humidité qui engendre les douleurs, les rhumatismes, les migraines, toutes choses qu'il est bon d'éviter.

Dans le cas où il serait impossible de faire autrement, on devra allumer de grands feux dans toutes les pièces, et ouvrir

portes et fenêtres plusieurs fois par jour, afin d'y laisser pénétrer l'air et la lumière.

Lorsqu'on voudra s'assurer du plus ou moins d'humidité que contient une pièce, il y a ce moyen bien simple, de placer dans cette pièce fermée un vase rempli de sel de cuisine ; si le sel fond rapidement, c'est une preuve incontestable que la vapeur d'eau est en forte proportion dans l'air.

Rez-de-chaussée. — Le rez-de-chaussée est plus humide et par conséquent moins sain que les autres étages de la maison. Nous conseillerons à la personne qui serait obligée d'y vivre, de renouveler l'air très souvent et d'écarter les lits de la muraille.

Exposition. — La meilleure exposition est le levant ; cependant s'il existait dans l'appartement des pièces au midi et au nord, il conviendrait de choisir le midi pour les chambres à coucher et le nord pour la cuisine.

On devra s'enquérir si les cheminées tirent et ne fument pas, si les plombs fonctionnent bien, si les serrures des portes ferment hermétiquement.

Appareils de chauffage et d'éclairage. — Les poêles économiques, ainsi nommés à cause de la lenteur de la combustion, ne tardent pas à épuiser l'oxygène de l'air, qui est remplacé par l'oxyde de carbone. Ce gaz délétère est d'autant plus dangereux qu'on ne s'aperçoit de sa funeste présence que lorsqu'on n'a déjà plus la force de s'y soustraire. Ce n'est pas à dire qu'il faille à tout prix se priver de ce genre de chauffage, qui est économique et parfois si utile dans un petit ménage ; mais il faut prendre la précaution d'avoir toujours sur le poêle un vase rempli d'eau, dont la vapeur redonne à l'air l'humidité nécessaire à la respiration. Il est toujours préférable de se servir de poêles de faïence.

Les poêles mobiles ne doivent pas rester la nuit dans une chambre à coucher, ni même dans une pièce voisine, à moins que la porte de communication ne soit fermée.

Ventilation ; aération. — Il faut que la pièce soit bien ventilée et l'air facilement renouvelable. Une bonne ventilation est aussi nécessaire pour l'éclairage, car la combustion de la chandelle, de la bougie, de l'huile et surtout du gaz, n'a lieu qu'aux dépens de notre air vital. Chaque pièce doit avoir au moins deux ouvertures opposées, afin d'y renouveler l'air plus facilement.

Les portes, les fenêtres, les cheminées, sont d'excellents ventilateurs; il est nuisible de boucher les cheminées en été. On ne devra jamais laisser ni fleurs ni fruits, la nuit, dans une chambre à coucher; les fleurs, ainsi que les plantes vertes, dégagent, la nuit, de l'acide carbonique, gaz délétère qui asphyxie. Il est essentiel de renouveler l'air avant de se coucher, si les plantes ont séjourné dans la chambre tout le jour.

Soins de propreté pour les eaux ménagères. — Les privés, les plombs, lorsqu'ils ne fonctionnent pas bien, répandent des émanations fétides; on devra y jeter du chlorure de zinc de temps en temps.

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des boîtes couvertes et descendues le soir dans le récipient de la maison, qui séjourne ordinairement en plein air.

Les privés doivent être tenus dans un état constant de propreté; on y accroche les plumeaux, les balais; c'est aussi l'endroit le plus convenable pour placer le panier contenant le linge sale.

Si le linge n'est pas blanchi tous les huit ou quinze jours, il faut l'essanger, c'est-à-dire le faire tremper dans l'eau froide et le faire sécher sur des cordes avant de l'enfermer.

L'hygiène de l'habitation peut donc se résumer ainsi : *air pur, lumière, propreté.*

CHAPITRE IV

LOYER, IMPOTS, BAIL, CONGÉ

Dans le choix d'un appartement, on doit, avant toutes choses, s'interdire de dépasser la somme attribuée au loyer dans le budget (on prend ordinairement le sixième du revenu), tâcher d'être à proximité des fournisseurs, d'un marché, des occupations du mari, s'il a un travail manuel et fatigant. Il n'en sera pas de même si son emploi est sédentaire, car l'exercice est salutaire à la santé.

A Paris et dans les grandes villes, on se contente habituellement d'un logement ou d'un appartement dans une maison commune à plusieurs locataires.

Le prix des loyers varie suivant les quartiers; nous donnons plus loin un aperçu de ces prix.

Impôts. — Les impôts sont taxés selon le prix des loyers, et sont égaux pour toute la ville, sans distinction de quartier. Ils sont payés au percepteur des contributions par douzièmes, ou en une seule fois, à la volonté du contribuable.

A Paris, les loyers inférieurs à 500 francs ne sont pas soumis à l'impôt.

TABLEAU

DU PRIX MOYEN DES LOYERS ET DES CONTRIBUTIONS LOCATIVES A PARIS

Loyers.		Impôts.	
1 pièce.	100 à 150.	De 500 à 599	6,50 °/o
1 pièce, cuisine. . . .	150 à 200.	600 à 699	7,50 °/o
2 pièces, cuisine, cave.	300 à 450.	700 à 799	8,50 °/o
3 pièces, cuisine, cave.	500 à 800.	800 à 899	9,50 °/o
4 pièces, cuisine, cave.	800 et au-dessus.	900 et au-dessus. .	9,88 °/o

Engagement de location. — Lorsque le choix de l'appartement est fixé, le propriétaire et le locataire signent en double expédition un engagement dont ils gardent chacun un exemplaire.

Lorsqu'on désire s'assurer l'appartement un certain laps de temps, on fait un bail, c'est-à-dire un écrit par lequel le propriétaire et le locataire s'engagent réciproquement à ne pas donner congé avant une période déterminée, qui est ordinairement de 3, 6 ou 9 années.

Congé de l'appartement. — Les congés doivent être donnés six mois à l'avance pour maison, bâtiment, corps de logis entier, boutique, magasin avec baux; trois mois à l'avance pour les appartements au-dessus de 400 francs, et six semaines à l'avance pour les logements au-dessous de 400 francs : la veille du 1er pour les grands appartements, et le 14 du mois qui suit le terme pour les logements au-dessous de 400 francs. En province, les loyers sont souvent payés tous les six mois ou d'une année à l'autre; les congés, par conséquent, doivent être donnés suivant la coutume du pays, ce dont on doit s'enquérir en faisant la location.

Payement des loyers. — Les maisons, boutiques, magasins avec baux, se payent six mois d'avance, imputables sur les deux derniers termes, puis de terme en terme comme pour

tous les logements. Les termes datent du 1er; mais, par tolérance, on peut ne les payer que le 15 du trimestre pour les appartements au-dessus de 400 francs, et le 8 pour ceux au-dessous. Les termes des loyers sont : janvier, avril, juillet et octobre.

CHAPITRE V

DU MOBILIER

« Une place pour chaque chose
et chaque chose à sa place. »

CHAMBRE A COUCHER

Les meubles les plus nécessaires sont seuls admis dans la chambre à coucher, qui est toute personnelle. Lit, armoire à glace ou armoire pleine, chaises, fauteuils, petite table, bureau ou secrétaire, commode-toilette.

Lit. — Le lit se compose ordinairement d'un sommier, de deux matelas, quelquefois d'un lit de plume placé entre les deux matelas, un traversin, deux couvertures, un édredon et un couvre-pied pour le recouvrir pendant le jour.

Lits d'enfants. — Les lits d'enfants ne devront avoir qu'un matelas, un traversin, pas d'oreiller, à moins qu'il ne soit en balle d'avoine ou en crin (la plume échauffe la tête); il est aussi fort bon pour la santé des enfants de les coucher sur un lit plat et un peu dur; le sommeil est si profond dans le jeune âge que tout lit semble bon.

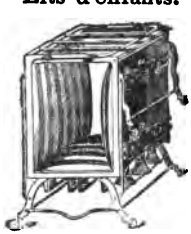

Fig. 1. — Lit pliant.

Il est très utile dans un ménage, surtout en cas de maladie, d'avoir un lit de supplément. Un lit pliant est alors nécessaire et commode; il tient peu de place et peut aisément se caser, recouvert d'un tapis, dans un coin de la pièce.

Armoire. — L'armoire se place ordinairement devant la cheminée; elle contient le linge de corps et de maison.

Table-bureau ou secrétaire. — La table-bureau sera placée de manière à recevoir le jour de gauche; un tiroir fermé

à clef contiendra la caisse de la ménagère et ses livres de comptes.

Toilette-commode ou lavabo. — La toilette-commode occupera un des coins de la chambre à coucher, s'il n'y a pas de cabinet de toilette.

Si l'on veut faire l'économie de ce meuble, ou même d'une simple toilette, il est bien facile d'en faire une soi-même. On posera deux planches l'une au-dessus de l'autre, espacées

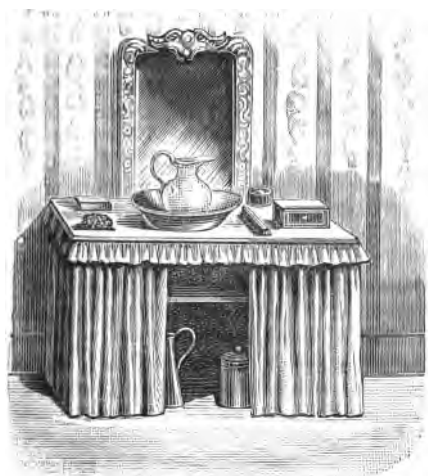

Fig. 2. — Toilette.

de 40 centimètres; la planche supérieure sera à 75 centimètres du parquet. Sur cette planche, on tendra une étoffe de perse ou de cretonne, qui rappellera la couleur et les dessins des rideaux; une petite tringle en fil de cuivre, au bord de cette planche, soutiendra deux rideaux qui feront corps avec la toilette et cacheront la seconde planche. Cette deuxième planche recevra, une fois la toilette terminée, la cuvette et son pot à eau, les savonnettes, les éponges, les boîtes à brosses et à peignes.

Au-dessous, c'est-à-dire entre la deuxième planche et le parquet, seront : le seau hygiénique avec son couvercle, le broc

et une petite toile cirée, que nous conseillons de mettre sur la tablette supérieure lorsqu'on fera sa toilette, afin de préserver l'étoffe. On peut utiliser cette table pendant le jour en y mettant un vase de fleurs.

Portemanteaux. — Si dans l'appartement il n'y avait ni cabinet de toilette ni armoire à portemanteau, on placerait derrière le lit une tablette cachée par un rideau comme celui de la toilette, et sous cette tablette un portemanteau.

Fig. 3. — Portemanteau.

Cheminée. — La cheminée de la chambre à coucher sera ornée d'une pendule simple, de deux lampes ou de deux coupes. Devant le lit et la cheminée on mettra un tapis. Les portraits de famille ont leur place dans la chambre à coucher.

Rideaux. — Les rideaux peuvent être en reps, en cretonne, en perse ou en mousseline.

Cabinet de débarras. — Un cabinet de débarras vaut, dit-on, une pièce; effectivement, il contient tout ce qui serait encombrant ou qui nuirait à la symétrie de l'appartement. Ce cabinet doit être entouré dans sa partie supérieure de deux planches superposées sur lesquelles seront les caisses, les boîtes à chapeaux. La corbeille du linge à raccommoder, les chaussures dont on ne se sert pas tous les jours, seront placées sur des tablettes spéciales, peu élevées; dans le cas où les privés ne seraient pas dans l'appartement, le panier ou le sac à linge sale sera placé dans un coin près de la fenêtre, s'il y en a une, près de la porte en cas contraire; car il est malsain de placer le linge sale dans des boîtes hermétiquement fermées. Sous la plus basse planche, un portemanteau caché par un rideau mettra les vêtements à l'abri de la poussière; il serait bon aussi de visser quelques pitons ouverts sous cette planche, afin d'y accrocher des portemanteaux pour corsages ou pour vêtements d'homme.

Les malles, s'il n'y a pas de grenier, trouveront leur place dans ce cabinet, ainsi que les cannes et les parapluies.

SALON, BIBLIOTHÈQUE, SALLE A MANGER

Salon. — Le salon est le lieu de réunion de la famille et des visiteurs. Il est ordinairement parqueté et ciré : on peut se dispenser de le frotter l'hiver, si l'on a un tapis qui recouvre entièrement le parquet.

Tentures. — Les tentures du salon varient selon le goût des personnes qui l'habitent : un papier uni blanc sur blanc ou blanc et or est gai (nous le conseillons pour la campagne) ; un papier uni ou velouté d'une teinte foncée fait ressortir davantage les cadres, tableaux et glaces.

Rideaux. — Les rideaux d'un salon doivent être en étoffe de reps, damas, soie ou velours ; la cretonne ou la perse ne sont pas admises à la ville dans un salon, tout au plus la mousseline l'été.

Ameublement et décoration. — L'ameublement d'un salon est laissé au goût et à la fantaisie de la maîtresse de la maison et varie suivant sa fortune ; cependant, nous croyons devoir indiquer ici les meubles qui peuvent y figurer : un piano, un canapé, des fauteuils, des chaises, des pouffs, un guéridon, une table de jeu, un chiffonnier. La mode actuelle permet de varier les étoffes des meubles, pourvu que le canapé et deux fauteuils soient semblables, et que les autres sièges ne nuisent pas à l'harmonie des couleurs, qui doit exister partout. Cette variété est en même temps une grande ressource au point de vue économique, en ce qu'elle permet de remplacer les étoffes au fur et à mesure de l'usure, sans entraîner la dépense considérable de renouveler tout le mobilier.

C'est dans cette pièce que le bon goût de la maîtresse de maison peut se révéler. Elle l'ornera de statuettes, de vases de fleurs, de jardinières ; elle rendra ainsi sa maison agréable. On peut avoir à bon marché des vases de cristal dans lesquels on met, l'hiver, des herbes fines et sèches ; l'été, des fleurs naturelles ; et lorsqu'on reçoit, à l'occasion d'une fête, d'un anniversaire, ces jolis bouquets dont les tiges sont courtes, on peut remplir de sable mouillé une corbeille, un plat même, et piquer ces fleurs dedans ; elles s'y conservent assez longtemps et font un fort joli effet.

Garniture de cheminée. — La pendule, les candélabres, sont quelquefois remplacés par un bronze, une statuette, une jardinière, etc.; la garniture intérieure de la cheminée est laissée à la fantaisie de chacun. Les tableaux sont ordinairement des peintures ou des gravures dans un cadre doré.

Plantes d'appartement. — Peu de plantes se conservent bien dans les appartements, faute de lumière et d'air. Il faut donc les placer le plus près possible des fenêtres et les laisser, autant que faire se pourra, à la même place. C'est une grande erreur de croire qu'une plante qui a passé de longues semaines dans la chaleur d'un appartement se trouve bien d'être exposée sur un balcon, même par un jour de soleil. On ne doit sortir les plantes que par une pluie douce, et plutôt encore pour les laver que pour les aérer. Éviter de placer une plante délicate sur une cheminée dans laquelle on fait du feu : elle ne s'y conserverait pas longtemps.

La poussière est le plus grand ennemi des plantes d'appartement. Il faut les en débarrasser au moyen du plumeau, puis une ou deux fois par semaine nettoyer les feuilles dessus et dessous à l'aide d'une éponge ou d'un linge fin humecté d'eau sans être entièrement mouillé. Lorsque le feuillage est trop délicat pour supporter cette opération, comme par exemple celui des fougères capillaires, on le nettoie en l'arrosant à l'aide d'un vaporisateur.

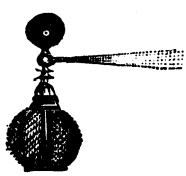

Fig. 4. — Vaporisateur.

Il arrive fréquemment qu'une plante a besoin d'être placée dans un plus grand pot. On fera bien, dans ce cas, de mettre un lit de charbon pulvérisé dans le fond du pot et de mêler du poussier de charbon à la terre pour empêcher la moisissure, fréquente dans les plantes d'appartement.

Il est impossible de donner des règles fixes pour l'arrosage des plantes. La fréquence des arrosages dépend de la température de la pièce, de la nature de la plante, etc., etc. Mais on peut dire d'une manière générale que la terre ne doit être ni poussiéreuse comme de la cendre ni gluante comme de la glaise : elle doit être humide sans être mouillée.

Les pots de terre qui renferment les plantes sont le plus souvent laids à voir. On se procure assez difficilement des cache-pots d'une grandeur convenable. Dans le cas où l'on en

manquerait, il est très facile d'entourer le pot de terre avec une étoffe (peluche, soie fanée, cretonne à vieux dessins) que l'on drape autour du pot et que l'on retient avec des épingles.

Les plantes se trouveront beaucoup mieux l'été si l'on peut, dans leur pot même, les mettre en pleine terre ou, pour les plantes très délicates, les confier à un jardinier qui les placera dans une serre, où elles reprendront de la vigueur pour l'hiver suivant.

Bibliothèque. — Lorsqu'il n'y a pas de pièce formant bureau, la bibliothèque se place au salon.

La lecture est presque indispensable à la femme ; elle orne l'esprit, enrichit l'intelligence, élargit les idées et procure d'agréables distractions.

Si la lecture ne doit faire abandonner aucun des travaux de la maîtresse de maison, elle doit cependant trouver sa place dans la vie d'une femme ou d'une jeune fille.

Choix des livres. — La jeune fille, la jeune femme peut être guidée dans le choix de ses livres par ses parents et ses maîtres. Elle aura de bons livres, bien reliés pour qu'ils se conservent plus longtemps ; les tranches rouges ou dorées sont celles qui se détériorent le moins.

Sa bibliothèque contiendra les principaux chefs-d'œuvre de nos auteurs classiques, l'histoire de notre pays, celle des pays voisins, les histoires anciennes et modernes, quelques livres de science, d'histoire naturelle, d'industrie, d'économie ; on pourra y joindre des biographies d'hommes illustres, des voyages, des dictionnaires, un bon atlas; quelques fables, peu ou point de romans, et seulement ceux d'une bonne et saine littérature.

Salle à manger. — La salle à manger contient un buffet, une servante ou dressoir, une table à rallonges et des chaises, une lampe suspendue, une horloge dite œil-de-bœuf, un thermomètre ; le poêle remplace souvent la cheminée.

Les murs de la salle à manger peuvent être ornés de gravures, de tableaux, de dessins ; il n'y a, du reste, aucune règle à observer pour cette décoration.

Les rideaux sont en reps, en bourrette ou en cretonne.

Buffet. — Le buffet, à deux corps, sera fermé ; les étagères non vitrées sont toujours couvertes de poussière, malgré tout le soin qu'on en peut prendre.

On pourra remplir le haut du buffet avec la vaisselle de

réserve, les porcelaines et les cristaux que l'on peut avoir. La vaisselle ordinaire, le panier à pain, la nappe, le panier aux verres, seront placés dans la partie du bas. Les tiroirs contiendront les couverts, les couteaux, les petits objets, tels que manche à gigot, casse-noisette, etc., et les serviettes roulées dans leurs ronds.

Table. — Une table à rallonges, qu'on peut raccourcir ou allonger à volonté selon le nombre des convives, est fort utile dans un ménage; cependant, comme il n'y a aucune obligation à avoir une table à rallonges, pas plus qu'un buf-

Fig. 5. — Salle à manger.

fet à deux corps, elle peut être très bien remplacée par une table ordinaire.

Nappe ou toile cirée. — On se sert ordinairement pour le déjeuner de la table nue ou recouverte d'une toile cirée. Pour le dîner, on a une nappe, qui peut également être remplacée par la toile cirée ou une nappe en moleskine blanche, sorte de toile cirée dite nappe de famille. La nappe en toile cirée de couleur reste souvent sur la table toute la journée, après qu'elle a été nettoyée et essuyée; mais la nappe blanche de famille, après avoir été nettoyée, est roulée sur un bâton destiné à cet effet.

Nous préférons le déjeuner sur la table même, sans toile cirée ni nappe. Il faut donc que la table soit tenue très brillante et passée fréquemment à l'encaustique. Si l'on se sert

de rallonges, elles doivent être également encaustiquées. Lorsque l'on a du monde à déjeuner, on ajoute sur la table un petit napperon décoré d'un point à la croix, ce qui donne un joli aspect au couvert.

Manière de mettre le couvert. — On essuie la table ou la toile cirée, ou l'on met la nappe bien tendue. On place ensuite les assiettes plates, afin d'indiquer exactement la place de chaque personne. Les assiettes creuses sont mises en pile devant la maîtresse de la maison ou la personne qui doit servir.

Le couteau et la cuiller se placent à droite de l'assiette, la fourchette à gauche; plus ordinairement, on met les trois objets du même côté, à droite, et la cuiller sur la fourchette, la cuiller étant retirée après le potage; le verre devant l'assiette.

Il est bon d'avoir des dessous de carafes pour la bouteille et la carafe; on peut les avoir en verre, en bois, ou tout simplement découper des ronds dans de la toile cirée.

Le pain est coupé d'avance, autant que possible, soit dans une corbeille, soit dans une assiette.

Le vin et l'eau sont placés près de celui qui doit les servir. Dans une grande famille, la maîtresse de maison fera bien de préparer à l'avance de l'abondance, c'est-à-dire du vin et de l'eau dans la même carafe, afin de servir plus rapidement les enfants.

On met ensuite une ou deux salières avec poivre et sel, et le pot de moutarde, puis un ou deux couverts sur la table pour le service.

On enlève les assiettes et on les remplace avant de mettre les plats sur la table.

Au moment du dessert, on enlève les assiettes, les salières, les huiliers, puis on met les assiettes à dessert et le dessert.

Fig. 6. — Ramasse-miettes et corbeille à pain.

Manière d'ôter le couvert. — On enlève les plats, les assiettes, la bouteille et la carafe, les

salières, huiliers et moutardiers, la corbeille à pain; on brosse la nappe, on fait tomber les miettes soit dans un panier, soit dans une assiette; on la plie dans ses plis, et on la remplace par un tapis si l'on en a un.

Si la table n'a ni toile cirée ni nappe, on la frotte avec une peau ou un chiffon de laine. Si elle est recouverte de toile cirée, on nettoie celle-ci avec une éponge imbibée d'eau et on enlève les taches à l'aide de sable fin dit « sablon ». Il ne faut jamais employer le savon pour cet usage.

CUISINE

Dans les grandes villes, les cuisines ont souvent le défaut d'être étroites et obscures. Une maîtresse de maison, lorsqu'elle choisira son appartement, devra, sous peine de se couvrir de taches ou d'être asphyxiée, apporter un grand soin à examiner si la cuisine est large et bien ventilée; elle agira de même si elle a des domestiques, qui n'ont pas, eux, la ressource de l'appartement, et passent presque tout leur temps dans la cuisine.

Fourneau. — Le fourneau destiné au charbon de bois est ordinairement en briques et composé de trois trous de grandeurs différentes; il faut veiller à ce que chacun ait son couvercle et sa porte, afin d'économiser le charbon.

Une boîte à charbon, placée sous le fourneau, en contiendra une petite provision, de même qu'on devra toujours avoir chez soi des copeaux, de la braise ou des briquettes résineuses pour allumer le feu. Sur la hotte au-dessus de la cheminée, une boîte en zinc contiendra des allumettes chimiques. Nous conseillons les allumettes amorphes, qui ne prennent que sur des plaques spéciales et sont inoffensives.

Fourneau économique. — Un fourneau en fonte ou en tôle est plus économique, et a sa place marquée dans un ménage nombreux. Tout en consommant moins de combustible, il peut encore servir d'appareil de chauffage; enfin, dans les logements qui n'ont pas de cuisine, il remplace le poêle dans la salle à manger. Ce fourneau permet de faire plusieurs mets à la fois et de suivre le degré de cuisson en éloignant ou en rapprochant du foyer les casseroles ou les plats; de plus, il possède un four dans lequel on peut faire cuire rôtis, volailles

ou pâtisserie; il est enfin muni d'un bain-marie, qu'il faut toujours remplir d'eau avant d'allumer le feu.

Allumage du feu. — On ôte d'abord la cendre du foyer; on met ensuite des copeaux, du menu bois posé en croisillons, quelques morceaux de charbon; puis on approche une allumette enflammée; le feu se communique au bois, qui brûle assez lentement pour faire prendre le charbon. Aussitôt que le feu est préparé, avant même de l'allumer, on ferme hermétiquement le foyer à l'aide des disques et de leur couvercle, afin que le courant d'air s'établisse directement entre le foyer et le tuyau, et facilite la combustion.

Fourneau à gaz. — Dans les grandes villes, beaucoup de maisons particulières ont maintenant des canalisations de gaz dans chaque appartement; chaque locataire peut, avec un compteur particulier, avoir le gaz chez lui. Les fourneaux à gaz à un et à deux trous sont fort commodes à côté du fourneau à charbon de terre, qu'ils remplacent avantageusement pour toutes les cuissons pressées et aussi pour quelques cuissons lentes, telles que le pot-au feu et le bœuf à la mode, qui demandent une chaleur très égale, chose facile à obtenir avec le gaz. On a perfectionné la cuisine au gaz de telle façon qu'on peut faire rôtis, grillades, etc., dans les fourneaux spéciaux. D'une manière générale, nous pensons que la cuisine au gaz n'est économique que si elle est très surveillée; la facilité même de ce mode de procéder entraîne souvent le gaspillage, si la cuisinière ne veille pas au réglage et à la fermeture des robinets.

Fig. 7. — Fourneau à pétrole.

Fourneau à pétrole. — Ce petit fourneau sert lorsqu'on veut chauffer quelque chose sans prendre le temps d'allumer le feu.

Éclairage. — Si l'on a le gaz, la cuisine est tout naturellement éclairée par un bec placé au centre de la pièce; mais dans le cas contraire, on fera bien de suspendre au plafond une lyre (on en fait à très bas prix) dans laquelle on accrochera la lampe de cuisine, généralement une lampe à pétrole. Ce sys-

tème d'éclairage est de beaucoup préférable à tout autre; il répand la clarté dans toute la pièce et il évite les accidents que peut causer le maniement continuel d'une lampe.

Râtelier à vaisselle. — La cuisine doit être pourvue d'un râtelier à vaisselle accroché au-dessus de l'évier, pour faire égoutter la vaisselle.

Lavage de la vaisselle. — La vaisselle, déchargée des débris qu'elle contient, sera lavée à grande eau, chaude mais non bouillante; l'eau bouillante a, il est vrai, l'avantage de sécher plus vite, et permet ainsi d'essuyer moins fortement; mais elle a aussi l'inconvénient de cuire certains sucs d'aliments restés sur l'assiette et qui alors ne s'enlèvent pas facilement. Aussi une bonne laveuse qui se servira d'eau bouillante aura soin de tremper sa vaisselle dans l'eau froide avant de l'essuyer. La vaisselle sera lavée dans un vase de fer battu réservé à ce seul usage, qui sera nettoyé chaque fois. On aura une lavette, sorte de pinceau fait avec du très gros fil; cette lavette doit être nettoyée chaque fois qu'on s'en servira; on fera bien d'y jeter quelques gouttes de vinaigre pour en retirer l'odeur qui pourrait y rester.

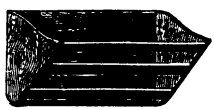

Fig. 8. — Râtelier à vaisselle.

On commencera par laver l'argenterie, les couteaux, les assiettes et les plats, puis les ustensiles de cuisine, dans l'ordre suivant : le fer-blanc, le cuivre, et en dernier lieu la fonte. Les tasses, les assiettes à dessert, les porcelaines peintes ou dorées, les verres et les cristaux seront lavés à l'eau froide.

Évier. — La pierre d'évier doit être tenue très soigneusement, lavée et frottée avec une brosse de chiendent chaque fois qu'on s'en sera servi. Si elle venait à s'encrasser, elle serait nettoyée à l'esprit de sel, ce qui la rendrait très blanche.

Robinet d'eau. — Si dans la cuisine on a l'avantage d'avoir un robinet d'eau, il faut avoir soin, toutes les fois qu'on devra s'en servir, pour la table ou la cuisine, de laisser couler un peu d'eau avant d'en prendre, pour ne pas employer celle qui a séjourné dans les tuyaux.

Fontaine à filtre. — Une fontaine à filtre est indispensable dans une cuisine, lors même qu'il y aurait une conduite d'eau.

On devra avoir soin de la tenir toujours pleine, afin de ne jamais manquer d'eau filtrée pour l'usage de la table.

Table, buffet. — La table, le buffet, seront en bois blanc, afin de pouvoir être lavés aussi souvent qu'il en est besoin.

Le buffet contiendra la desserte, puis les assiettes, les plats et les tasses qui sont un peu détériorés, ce qui n'empêche pas de s'en servir en famille ; les tiroirs contiendront les couverts de fer, les couteaux de cuisine (les couteaux de cuisine ont des lames pointues, afin de servir à désosser les viandes, éplucher les légumes), cuillers de bois, tire-bouchons, aiguilles à larder, spatule en bois pour le beurre, et une petite boîte remplie de fleur de soufre.

Usage de la fleur de soufre. — Il arrive souvent qu'en faisant de la friture, un peu de graisse se répand et prend feu ; quelques pincées de fleur de soufre suffisent pour l'éteindre ; il est donc prudent d'en avoir toujours chez soi.

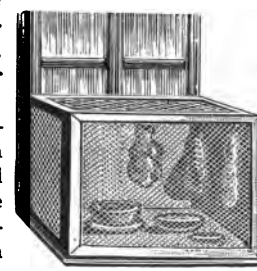

Fig. 9. — Fenêtre garde-manger.

Garde-manger. — Un garde-manger est aussi fort utile pour préserver des insectes la desserte de la table ou les viandes que l'on veut garder. Il sera bon d'avoir des crochets pour y suspendre la viande crue, qui se conserve ainsi beaucoup mieux que dans un plat.

Une personne industrieuse peut parfaitement faire elle-même plusieurs de ces petits ustensiles, tels que râtelier à vaisselle, planche à hacher. Ainsi un garde-manger peut se réduire à mettre une planche au-dessous de la barre d'appui de la fenêtre, qui sera fermée par le bas et en dehors avec un cadre sur lequel on aura cloué un treillage en fil de laiton, ou même du canevas, du côté extérieur, si la fenêtre ouvre en deux parties, et des deux côtés si la fenêtre n'a qu'une ouverture. On a souvent à la campagne de très grandes difficultés pour conserver la viande, qu'on ne peut se procurer qu'une ou deux fois par semaine, et qui se garde mal à la cave. La meilleure manière de la conserver est de la suspendre dans un garde-manger cylindrique suspendu lui-même au plafond et exposé aux courants d'air. Un corridor ayant une ouverture à chacune de ses extrémités, par conséquent un courant d'air per-

manent, est l'endroit le plus favorable pour ce garde-manger.

Planches. — La cuisine doit être abondamment pourvue de planches, pour mettre les bassines, les chaudrons, le moulin à café, le brûloir, une lanterne, les bidons, les poissonnières, et généralement tout ce qui ne peut s'accrocher. Nous conseillons de placer sur toutes ces tablettes de grandes feuilles de papier, journaux ou papier d'emballage, qui recevront la poussière et que l'on remplacera de temps en temps, ce qui est bien plus commode que de netfoyer les planches elles-mêmes.

Au-dessous de ces planches on en posera une à plat, de 10 centimètres de largeur sur 2 d'épaisseur, sur laquelle seront des clous à crochets placés à 10 ou 15 centimètres de distance ; au-dessous une autre planche à plat également, à 10 centimètres de distance de la première, aura la même épaisseur, mais sera beaucoup plus large : elle peut avoir 30 centimètres. Cette dernière planche servira d'appui aux casseroles accrochées sur la planche plate supérieure.

Chaque couvercle est accroché d'abord, puis sa casserole par-dessus, au même clou. On doit placer les casseroles par rang de taille, et dans l'ordre suivant : le cuivre, le fer battu, le fer-blanc, la fonte. On met ensuite dans les intervalles les plus petits ustensiles, bouillottes, passoires, entonnoirs, etc. La hotte de la cheminée recevra les chandeliers, les lampes, les bidons à l'huile ; s'il n'y avait pas de rebord assez large, on y suppléerait en posant une petite tablette au-dessus de l'évier.

La boîte à épices sera accrochée près du fourneau. La planche à hacher s'accrochera dans un coin de la cuisine.

L'écumoire et son égouttoir, les fers à repasser, le soufflet, la pelle et les pincettes s'accrochent sous la hotte et dans le fond du fourneau.

Sous l'évier sera la boîte à ordures avec la pelle à main.

Derrière la porte seront accrochés les balais, les plumeaux.

Il sera bon aussi de mettre deux clous en travers de la cheminée, au-dessus du fourneau, et deux autres en dehors de la fenêtre, pour y étendre les torchons pendant la nuit.

TABLEAU

DES USTENSILES DE CUISINE ET DE MÉNAGE

Nous donnons ici une cuisine complète; il est bien entendu qu'elle peut être bien moins remplie.

Aiguilles à brider.
— larder.
Balai de chiendent.
— crin.
— foyer.
— piazzava.
— sorgho.
Balance et poids.
Bain de pieds.
Baquet en zinc.
Bassine à confitures.
Bâton à cire.
Bidon à huile.
Boîte à asperges.
— épices.
Boîte à lait.
— ordures.
— sel.
Bougeoir.
Bouillottes.
Broc.
Brosses à chaussures.
— de chiendent.
— à frotter.
Brûloir à café.
Buffet de cuisine.
Burette à huile.
Cafetière.
Casserole en cuivre.
— fer battu.
— fer-blanc.
— fonte.
Casserole en fonte émaillée.
Chaise-marchepied.
Chandelier.
Chaudron.
Chausse en laine.
Ciseaux.
Ciseaux-mouchettes.
Coquille.
Couperet.
Couvercle de tôle à rebord.
Couverts d'étain.
— de fer.
Couteau à découper.
— pointu.
Cuiller de bois.
— à arroser.
— à pot.
Écumoires.
Égouttoir.
Entonnoir.
Fers à repasser.
— tuyauter.
Filtre à café.
Fontaine à filtre.
Four de campagne.
Fourneau.
Garde-manger.
Grils.
Hachette.
Hachoir.
Laine à chausse.
— pour frotter.
Lampe à esprit-de-vin.
— essence.
Lanterne.
Lardoire.
Lavette en fil.
Lessiveuse.
Marmite.
Mortier et son pilon.
Moulin à café.
— poivre.
Œil-de-bœuf.
Panier à bouteilles.
— salade.
— bois.
Passoire à bouillon.
— tisane.
— légumes.
Pelle à charbon.
Pelle à main.
— feu.
Pincettes.
Planche à couteaux.
— hacher.
— pâtisserie.
Plat ovale en fer battu.
— rond.
Plumeau de crin.
— vautour.
Poêle à frire.
Poignée à fers.
Poissonnière.
Poivrière.
Porte-fers.
Râpe.
Râtelier à vaisselle.
Rôtissoire.
Rouleau à pâtisserie.
Sablier.
Scie.
Seau à charbon.
— en zinc.
Table.
Tamis.
Tire-bouchon.
Tournebroche.
Turbotière.

Il est aussi fort utile dans un ménage d'avoir une boîte à outils; une petite tablette lui sera réservée, et au-dessous on

accrochera la scie, la hachette, qui sont nécessaires pour fendre et scier le bois.

Assortiment de clous.	Compas.	Pinceau à colle.
— mèches	Emporte-pièce.	Pince plate.
— pointes.	Equerre.	Poinçon.
— vis.	Etau.	Rabot.
— vrilles.	Hache.	Scie à main.
Boîte à compartiments.	Lime 1/2 ronde.	Tenailles.
Chasse-pointe.	— 3/4 —	Tournevis.
Ciseau à froid.	Marteaux.	Tranchet.
— sculpter.	Niveau.	Varlope.
Colle-forte.	Papier verré.	Vilebrequin.

CHAPITRE VI

ENTRETIEN DU MÉNAGE ET DU MOBILIER

Entretien de la chambre à coucher et du cabinet de toilette. — Ces deux pièces devront être faites tous les jours, les eaux de toilette vidées dans le seau hygiénique, puis dans le plomb de la maison. Chacun des objets dont on s'est servi doit être nettoyé à l'eau claire et essuyé.

Éponges. — Les éponges doivent être passées à deux ou trois eaux pour éviter qu'elles ne s'encrassent.

Peignes. — Un peu de gros fil passé dans les dents des peignes et un coup de brosse suffisent pour les entretenir propres.

Brosses. — Il suffit de les frotter fortement sur une feuille de papier blanc deux ou trois fois de suite, ou sur un morceau de grosse toile.

On remplit ensuite le broc et le pot à eau ; on essuie et on roule la toile cirée de la table, et on la replace sur la tablette inférieure.

Literie. — La première chose à faire dès le matin, c'est d'ouvrir les fenêtres toutes grandes et de mettre la literie à l'air. La maîtresse de maison pourra donner son coup d'œil à la cuisine, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et le lit ne sera fait que lorsque la chambre et la literie auront été bien aérées.

Manière de faire un lit. — La fenêtre étant ouverte, on place deux chaises vis-à-vis l'une de l'autre, et on met dessus draps, couvertures, traversins et oreillers ; on retourne chaque matelas, on le ploie en deux et on le pose sur les chai-

ses; on remue le lit de plume des pieds à la tête et de gauche à droite, car il est ordinairement si lourd qu'on ne le retire guère qu'une fois par semaine. On essuie l'intérieur du lit avec un chiffon, puis on replace les matelas. De temps à autre, on change les matelas de place, mettant celui de dessus par-dessous. On prend ensuite le premier drap et on entoure le traversin, du côté où est l'ourlet le plus large. On borde le drap tout autour et sous le premier matelas ; pour éviter que le traversin ne descende vers le milieu du lit, on prend de chaque côté la poignée du drap qui enroule le traversin, on le passe derrière celui-ci et l'on borde également sous le premier matelas à la tête du lit.

Le deuxième drap se met à l'envers, se borde seulement aux pieds, puis tout le reste est rejeté sur le dos du lit. On met ensuite une ou deux couvertures, la plus petite en dessous ; on a soin d'ajuster également les deux couvertures ensemble à peu près au milieu du traversin ; on les tient d'une main pendant que de l'autre on rabat le drap dessus ; on reprend ensuite le drap et les couvertures, qu'on place sous le traversin en le soulevant un peu. Quelques personnes mettent le traversin lorsque le lit est terminé. Enfin on borde entièrement le lit, draps et couvertures.

Dans le cas où la chambre à coucher remplacerait le salon, on roule les oreillers, et on en forme un second traversin qu'on met aux pieds ; le tout est recouvert par le couvre-pied, qui se borde au bas du lit, afin de cacher jusqu'au sommier.

La descente de lit est secouée ; le tapis, s'il y en a, est brossé avec le balai de chiendent ; la chambre est ensuite balayée, passée au torchon de laine, puis les meubles sont essuyés et époussetés.

Balai. — Le balai à l'usage des chambres parquetées doit être en crin ; il y en a qui ont les coins également en crin, d'autres qui sont entourés d'un bourrelet de feutre, ce qui préserve les meubles, qui sont souvent heurtés par les coins du balai. Nous enseignons, aux Recettes, page 47, la manière de faire des bourrelets pour les balais ordinaires.

Plumeau. — Les plumeaux de vautour sont estimés les meilleurs. On a beaucoup décrié l'usage des plumeaux, assurant qu'ils déplacent la poussière sans l'enlever, et les accusant même de la transmission des microbes cachés un peu

partout ; mais comme il y a certains objets qu'on ne peut nettoyer sans le plumeau, tels que cadres, statuettes, etc., il faut bien se résigner à en faire usage ; cependant on aura soin, après l'époussetage de chaque objet, de secouer le plumeau en dehors de la fenêtre.

Entretien des gros meubles. — Tous les gros meubles sont

Fig. 10.

essuyés avec un torchon ou des chiffons usés, ou encore de la peau de daim que l'on achète maintenant à bas prix ; pour les meubles vernis, on peut avoir un vieux foulard de soie.

Entretien des garnitures de cheminée. — Les porcelaines, les cristaux des bobèches, sont essuyés avec un linge fin.

Si quelquefois il se trouvait une tache grasse sur le marbre de la cheminée ou sur une lampe, pour ne pas salir tout un torchon, on essuierait préalablement la tache avec du papier, et de préférence du papier buvard, puis avec le torchon.

Entretien du salon. — Le salon doit être fait tous les jours si l'on s'y tient habituellement; mais lorsqu'on n'y vient que quelquefois ou seulement le jour où l'on reçoit, il peut n'être fait que deux fois par semaine.

Tapis. — Si le tapis est cloué, on doit le brosser avec un balai de chiendent. Pour le nettoyer complètement, on prend des feuilles de thé qui ont servi; il est bon qu'elles soient encore un peu humides; on les sème sur le tapis et on les roule en balayant. Les tapis, les meubles recouverts en velours se brossent au rebours.

Housses. — Pour conserver les meubles, on leur fait des housses, qu'on a grand soin d'enlever quand on reçoit du monde, car l'hospitalité doit être entière et gracieuse.

Entretien de la salle à manger. — Le couvert enlevé et la table nettoyée, comme il est dit plus haut, on donne de l'air en ouvrant les fenêtres. La pièce est ensuite balayée et passée au torchon de laine si elle est cirée; dans le cas où la salle à manger est carrelée ou parquetée, sans être cirée, on passe, après le balayage, un torchon légèrement humide.

Le buffet est essuyé, ainsi que les chaises, que l'on remet en place.

Nettoyage de la cuisine. — La cuisine doit être carrelée, car il faut la passer au torchon mouillé tous les jours; pour cet usage on se sert de toile d'emballage.

Les ustensiles de cuivre sont une décoration pour la cuisine; ils doivent toujours être brillants, ainsi que le fer-blanc et le fer battu. Quelques boîtes en fer-blanc pour conserver diverses substances donnent aussi, lorsqu'elles sont bien rangées sur les tablettes, un joli coup d'œil à la cuisine. Une bonne ménagère ne doit pas craindre de multiplier les ustensiles de cuisine, qui coûtent peu ordinairement; elle en aura pour les choses faites à la graisse, d'autres pour le lait et les aliments cuits au beurre.

Nous conseillons de se servir peu de cuivre et de préférer les objets de fer battu ou de fonte émaillée; leur entretien demande moins de temps, et le cuivre est souvent dangereux. On couvrira les planches de papier dont les bords seront découpés à dents. Ce petit semblant de draperie est déjà joli; mais il a en outre l'avantage d'empêcher les planches de se salir, et il peut se renouveler souvent et sans frais.

Lampes à huile. — Une des conditions essentielles pour qu'une lampe donne une belle lumière, c'est que l'huile soit de bonne qualité, que la mèche soit coupée bien horizontalement; il sera bon d'avoir des ciseaux exprès, dits ciseaux-mouchettes, afin qu'il ne tombe aucune mouchure dans l'intérieur; cependant, si cela arrivait, on les retirerait à l'aide d'un petit morceau de bois; sans cette précaution, la lampe filerait et fumerait.

Fig. 11.

On aura soin de laisser un ou deux millimètres de brûlé à la mèche pour l'allumer plus facilement.

Lorsqu'une lampe est neuve et qu'on met de l'huile pour la première fois, il faut couvrir le bec de la main gauche en remontant la lampe de la main droite, pour empêcher l'air de pénétrer à l'intérieur.

Mèche neuve. — On met une mèche neuve à l'aide d'un morceau de bois fait exprès, de la grosseur du bec. On place ce bâton habillé de la mèche dans l'intérieur du bec, en ayant bien soin de retenir la mèche avec les griffes du bec de la lampe; on retire ensuite doucement le bâton en descendant le bec avec la clef. Les mèches neuves sont très difficiles à allumer; voici un moyen ingénieux de le faire aisément : on place en travers de la mèche un brin de coton, on met le feu aux deux extrémités, il se communique à la mèche. Lorsque la lampe est allumée, il faut que la mèche reste blanche de quatre à cinq millimètres, entre le bec et la flamme, pour donner une belle lumière; c'est ce qu'on appelle brûler à blanc.

Il faut, pour cela, exhausser la mèche à l'aide de la vis, élever le verre pour lui donner de l'air et tenir le coude du verre un centimètre au-dessus de la mèche.

Lampes à essence, à pétrole. — Ces lampes seront préparées le matin, car on ne doit en approcher aucune lumière; la mèche ne se coupe pas tous les jours : il suffit de l'essuyer, afin d'en ôter le brûlé. La lampe à essence doit être bouchée aussitôt qu'elle est faite, car l'essence est volatile.

Manière d'empêcher l'appareil d'une lampe à pétrole de se déranger. — La mèche plate qui entoure le bec rond d'une lampe à pétrole se dérange facilement en s'ouvrant, parce qu'elle se trouve alors si mal prise dans l'engrenage, qu'il est impossible de la faire manœuvrer. Voici un moyen bien simple de remédier à cet inconvénient. Chaque fois qu'on devra dévisser ou visser l'appareil, on remontera la mèche de 4 à 5 centimètres, de manière qu'elle ne s'enroule pas en tournant l'appareil; lorsque ce dernier sera remis définitivement en place, on baissera la mèche à la hauteur voulue.

Fig. 12. — Lampe liseuse.

Moyen d'empêcher le suintement d'une lampe à pétrole. — Les lampes à pétrole laissent souvent suinter le liquide qu'elles renferment. Voici une colle, inventée par le docteur Rinkhard, qui remédie à cet inconvénient. Faites un mélange en parties égales de glycérine et de gélatine, appliquez-le chaud sur les parois intérieures de votre récipient; il est facile de les enduire exactement en tournant l'objet en tous sens, ou en se servant soit d'un pinceau, soit d'une plume d'oie. Ce mélange forme un composé qui devient fluide par la chaleur, et qui, en se refroidissant, prend l'aspect du caoutchouc, dont il possède les propriétés élastiques et imperméables. On peut enduire de cette colle le bois et la porcelaine.

Entretien de la maison. — On devra, *chaque semaine*, cirer, frotter ou laver les parquets, secouer les tapis de l'appartement, nettoyer et faire reluire les cuivres, les ustensiles de cuisine, les boutons des portes, des sonnettes, les chenets, essuyer les planches de la cuisine.

Chaque mois. — Les vitres, les glaces et les vitres des tableaux seront nettoyées, ainsi que le marbre des cheminées; les tapis brossés, nettoyés, et secoués lorsqu'ils ne sont pas cloués.

Chaque saison. — Il est nécessaire de faire une revue complète de l'appartement. Les tableaux seront descendus, époussetés et nettoyés à fond par derrière. Les grands rideaux

démontés, secoués et replacés ensuite; les fauteuils, sièges et canapés, battus et brossés.

Au printemps. — Lorsqu'il est reconnu qu'il n'y aura plus besoin de faire de feu, on nettoiera les pelles, pincettes, seaux. Ils seront ensuite graissés et enveloppés de papier gris ou de vieux chiffons et rangés dans un endroit sec.

On fait blanchir les grands rideaux de mousseline, les housses dont on habille les sièges, qui prennent alors un air frais et nouveau. On aura soin d'ôter les housses chaque semaine, pour brosser les sièges, afin qu'aucun insecte ne puisse s'y glisser.

Fig. 13.

Les couvertures de laine, les fourrures, doivent être battues fortement, puis enveloppées hermétiquement dans du linge avec des sachets de camphre, de tabac, de poudre de pyrèthre; chaque objet est enveloppé séparément. On fait de même pour les grands rideaux de reps, de damas ou de velours lorsqu'on les supprime l'été.

En automne. — A l'approche de l'hiver, ce sont les objets d'été qu'il faut serrer. Les housses, les rideaux blancs, sont lavés, mais non repassés ni empesés; on les enveloppe dans de grands linges fortement passés au bleu.

On fait le même nettoyage qu'au printemps, puis on s'occupe de faire remonter les poêles, ramoner les cheminées et mettre en place tous les ustensiles nécessaires au combustible et à l'éclairage.

Chaque année. — On fait rebattre un matelas de chaque lit, réparer les meubles qui en ont besoin, lessiver les portes, les murs et les plafonds de la cuisine et des cabinets d'aisances, mettre du sable dans les caves et dans le jardin.

Pendant une absence. — Si l'on s'absente pour quelques mois, il faut balayer l'appartement avec soin, essuyer les meubles, épousseter les tableaux, les cristaux, et les couvrir d'un linge; déclouer les tapis, les secouer, les brosser et les rouler, avec des sachets de poudre insecticide; décrocher les ri-

deaux, les secouer, les brosser et les plier; battre les sièges et les recouvrir soit avec des housses, soit avec du linge; fermer hermétiquement volets et persiennes, afin de mettre le mobilier à l'abri de la chaleur et des insectes pendant l'été, ou de l'humidité pendant l'hiver.

On peut aussi rapprocher tous les sièges et les meubles roulants au milieu de la pièce, et on les couvre d'un grand linge, ou avec des draps; cela les met à l'abri de la poussière aussi bien que si chaque objet avait une housse particulière.

Emballage. — Il n'est peut-être pas inutile de donner ici quelques règles pour l'emballage, surtout aux personnes qui, habitant la campagne, n'ont pas toujours à leur disposition un bon emballeur.

La première condition qu'exige un bon emballage, c'est d'éviter les vides, afin qu'il nese produise aucun choc entre les objets. On garnit le fond de la caisse d'une forte couche de paille; on y place ensuite les objets, en commençant par les plus lourds; on comble chaque vide par de la paille, du foin, des rognures de papier, des morceaux de vieux linge; en dernier lieu, on met une couche de paille assez épaisse pour que le couvercle exerce une pression capable d'empêcher tout ballottement.

Les *glaces*, les *tableaux*, les *marbres*, doivent être emballés dans des caisses dont les dimensions dépassent à peine celles de l'objet. Les angles, entourés de paille, seront ensuite fixés aux coins de la caisse par des cales en bois et des traverses clouées à la caisse. Si l'on ne peut avoir une caisse pour chaque objet, on les sépare avec des lattes appuyées sur la paille qui recouvre le précédent objet. Ces lattes seront clouées à la caisse, une nouvelle couche de paille recevra un nouvel objet, et l'on procédera comme pour le premier.

Le couvercle cloué, on lèvera la caisse de manière à la mettre de *champ* et non à *plat*, puis on écrira dessus : *fragile, haut, bas*.

Pendule. — On enlève d'abord le balancier, qu'on enveloppe dans du papier de soie, et on le met entre deux cartons bien ficelés. On placera plusieurs feuilles de papier de soie sous le porte-balancier et sur les aiguilles du cadran pour les empêcher de bouger. On enveloppera de papier le corps de la pendule et chaque angle séparément; le sujet de même, chaque angle et chaque aspérité enveloppés avec du papier de soie;

le tout, bien ficelé, sera mis dans une caisse avec la mention *très fragile*. Une pendule ainsi préparée peut être placée, sans inconvénient, dans une caisse qui contient d'autres objets.

Livres. — Les livres se placent indifféremment à *plat* ou sur *champ*, à la condition qu'ils soient bien serrés, de manière à n'être pas ballottés. Chaque volume sera enveloppé de papier, les coins entourés comme nous l'avons indiqué pour les glaces.

Vaisselle. — Les assiettes empilées sur *champ*, c'est-à-dire par le côté étroit ou les bords, bien serrées les unes dans les autres avec un peu de foin entre elles; on entoure de paille ou de foin le pied des verres à boire; chaque petit objet enveloppé également de paille ou de foin, trouve sa place dans les interstices laissés par les plus grands; les vides sont comblés comme nous l'avons dit plus haut.

Bouteilles. — Les bouteilles dont on aura entouré le goulot avec du foin seront couchées sur un lit de paille, très rapprochées les unes des autres, *tête-bêche*, quelques brins de paille entre chacune; un nouveau lit de paille recouvrira ce premier rang. On peut, de cette manière, en placer plusieurs rangées dans une caisse ou un panier.

Expédition. — Toute expédition, par n'importe quelle voie de terre ou d'eau, doit être accompagnée d'une note d'expédition énonçant le nom et l'adresse de l'expéditeur et du destinataire, ainsi que la nature et la valeur des objets expédiés.

CHAPITRE VII

CAVE

Conditions générales. — La meilleure cave est celle qui est profondément creusée dans la terre, maçonnée à la chaux et au sable, et bien aérée.

Exposition. — Il est préférable qu'elle soit au nord; cependant, comme on n'est pas toujours maître de choisir l'exposition d'une cave, pas plus que celle de son logement, on devra avoir soin, si la cave est au midi, d'adapter au soupirail un rideau en grosse toile d'emballage, qui intercepterait les rayons du soleil.

Aménagement de la cave. — Le sol doit être uni, couvert de sable s'il est possible, arrosé de temps en temps en été.

Si l'on a une cave unique, elle sera partagée en deux par-

ties; dans l'une, le vin, les provisions de toutes sortes; dans l'autre, le combustible et tous les ustensiles encombrants qui ne peuvent trouver de place dans l'appartement.

Collage du vin. — On doit coller le vin pour le clarifier. On bat six blancs d'œufs dans un demi-litre d'eau; on y ajoute une forte poignée de sel de cuisine. Après avoir retiré du tonneau quatre ou cinq bouteilles de vin, on y jette le mélange et on le remue, à l'aide d'un bâton ou d'une verge de bouleau, fortement et longtemps, jusqu'à ce qu'il vienne de la mousse sur le vin. Puis on comble le vide avec le vin qu'on a retiré avant l'opération. Il faut ensuite laisser reposer le vin huit à quinze jours avant de le mettre en bouteilles.

Fig. 14. — Cave.

Si l'on a du vin en réserve, qu'on laisse vieillir en pièce, il est nécessaire, tous les deux ou trois mois, d'y faire le plein, c'est-à-dire d'ôter la bonde et de remplir la pièce avec du vin de même qualité; faute de ce soin, l'air s'introduirait dans la pièce et le vin s'aigrirait.

Rinçage des bouteilles. — Les bouteilles doivent être rincées aussitôt qu'elles sont vides; toutefois il est bon de recommencer le rinçage avant de les remplir de nouveau. Lorsque les bouteilles sont encrassées, on les nettoie à l'aide d'une chaîne qu'on agite en dedans dans tous les sens. On ne doit pas laisser de bouchons sur les bouteilles vides.

Bouchons. — Les bouchons doivent être choisis en rapport avec la grosseur des goulots; on les fait tremper dans l'eau quelques instants avant de s'en servir et on les enfonce à l'aide d'une tapette en bois, à peu près aux deux tiers de leur longueur.

Vins cachetés. — On cachette les vins qu'on veut faire vieillir, la cire empêchant l'air de pénétrer à travers les bouchons. Pour cacheter le vin, on achète un pain de cire de couleur. (Il y a des cires vertes, rouges, noires, jaunes, etc.) On la fait dissoudre avec du suif sur un feu doux; on trempe le goulot de la bouteille jusqu'à deux centimètres au-dessous de la bague dans le liquide en fusion, en ayant soin de tourner la bouteille entre les mains, pour que la cire ait partout une égale épaisseur.

Empiler les bouteilles. — On unit le sol à l'aide d'une

couche de sable, puis on place les bouteilles tête-bêche (autant que possible le long du mur et dans un coin); les fonds se trouvent alors les uns près du mur, les autres sur le devant. Pour ajouter de nouveaux rangs, on pose une latte sur la partie renflée des bouteilles et à trois centimètres des fonds. On peut de cette manière en mettre autant qu'on le désire. On range aussi le vin dans des casiers faits exprès.

Moyen d'enlever le mauvais goût d'une barrique. — Il suffit ordinairement de verser dans la futaille de l'huile d'olive fraîche, de rouler la barrique en tous sens et de retirer l'huile douze heures après.

Cave au combustible. — On se sert pour le chauffage de bois, de charbon de bois, de houille et de coke.

Bois de chauffage. — Le meilleur de tous les bois est le chêne; c'est le plus généralement adopté. Cependant dans les campagnes, où l'on se sert de cendres de bois pour la lessive, on préfère l'orme et le hêtre, dont la cendre est meilleure. Le chêne noircit en brûlant et donne une cendre noire. Le hêtre, l'orme, le charme, brûlent facilement et plus vite; ils donnent une braise grosse et abondante. Le châtaignier et le pin donnent un feu clair et brillant; mais ils sont dangereux par les étincelles qu'ils produisent. Les cônes de pin sont d'excellents allume-feu.

Charbon de bois. — Le charbon de bois s'emploie pour les usages culinaires et les repassages. Comme qualité, il participe des bois qui l'ont produit. Les meilleurs charbons sont, par ordre de qualité : le chêne, l'orme, le hêtre, le charme, le bouleau. Les bois blancs donnent un charbon plus léger, qui s'allume mieux, mais qui s'use rapidement.

Braise. — La braise est le résidu du bois brûlé et du charbon de bois. Une ménagère économe retirera la braise de son fourneau et la mettra dans l'étouffoir ou tout autre objet fermé qui l'éteindra; elle en fera autant l'hiver de la braise du bois des cheminées : elle aura ainsi une petite provision de braise qui rendra plus facile l'allumage des feux.

Houille. — La houille, dont le prix est moins élevé que celui du bois, donne une chaleur plus forte, mais laisse souvent une mauvaise odeur. Il faut employer la houille de Charleroi de préférence pour les appartements. Les autres houilles sont trop grasses et trop fumeuses.

Coke. — Le coke donne une chaleur presque aussi forte

que la houille. Il n'a pas d'odeur, ne salit pas, est plus économique; toutes ces qualités le font rechercher pour le chauffage de l'appartement; le seul inconvénient du coke est de s'éteindre facilement. On peut y remédier en mêlant au coke une ou deux briquettes perforées ou tout autre charbon aggloméré que l'on vend à présent presque partout.

Il est préférable de faire sa provision de combustible en été.

CHAPITRE VIII

PROVISIONS DU MÉNAGE

Une maîtresse de maison, si elle le peut, aura toujours quelques provisions d'avance; il est vrai que, dans les grandes villes, l'exiguïté des appartements et la proximité des marchands les rendent moins nécessaires; mais à la campagne, dans les banlieues de la ville, il est souvent utile de s'approvisionner de bien des choses, sous peine d'en manquer quand le besoin s'en fait sentir.

Il est bien entendu que toutes les indications que nous donnons ici peuvent convenir à un ménage aisé aussi bien qu'à un intérieur plus modeste. L'ordre, l'économie et le bon goût sont de toutes les classes, et l'on pourra fort bien rendre son intérieur confortable sans avoir ni tant de meubles ni tant de provisions; on devra, comme nous l'avons dit plus haut, régler son budget sur les sommes dont on dispose. Dans toute maison bien organisée, on aura une armoire, une chambre ou une cave pour enfermer les provisions.

Beurre. — C'est en septembre généralement qu'on fait sa provision de beurre. Les beurres de Normandie et de Bretagne sont les plus estimés. Le beurre se conserve salé ou fondu.

Huiles. — L'huile d'olive a une saveur douce, mais quelquefois un goût très prononcé, qu'on appelle goût de fruit; pour s'assurer de sa qualité, il suffit de la transvaser. La bonne huile d'olive ne produit pas de mousse. C'est la seule dont on puisse faire provision. L'huile de noix, l'huile d'œillette, ne sont agréables au goût que lorsqu'elles sont fraîches; il convient donc de les prendre chez le marchand qui en a le plus grand débit, et de n'en pas faire provision.

Huiles à brûler. — Les huiles à brûler ne peuvent se

garder que lorsqu'elles sont épurées, sans cela elles épaississent et perdent leurs qualités.

Pétrole, essence. — Ces huiles se gardent sans s'altérer; cependant nous ne donnerons pas le conseil d'en faire provision, car il peut en résulter des dangers ; de plus, l'essence est sujette à l'évaporation.

Bougies. — Pour conserver la bougie, il suffit de la tenir enfermée hermétiquement dans des caisses de bois, à l'abri de l'humidité et du soleil.

Allumettes. — Les allumettes se conservent dans des boîtes de métal, à l'abri de l'humidité. Si on a de jeunes enfants, il conviendrait de n'avoir chez soi que des allumettes amorphes.

Savon. — Le savon sec et dur étant infiniment préférable, notre ménagère fera bien d'en faire provision. Pour ne pas l'émietter, on le coupe à l'aide d'un fil métallique ; on range les morceaux sur une tablette, à l'abri du soleil, qui en sécherait trop vite l'extérieur ; lorsqu'ils sont secs, on les renferme soit dans une caisse, soit dans une armoire. Le savon blanc est le plus recherché ; mais lorsque le savon a des veines bleues et blanches bien tranchées, sans être jaunâtres, il est également bon pour le blanchissage.

Sel d'oseille. — Le sel d'oseille doit être bien cristallisé; on le conserve dans des bocaux de verre bouchés placés dans un lieu sec ; une étiquette doit être collée sur le bocal, car une erreur pourrait causer de graves accidents.

Eau de javelle. — La bonne eau de javelle doit être rosée et avoir une forte odeur; elle sera mise à l'abri du soleil, dans des bouteilles noires et étiquetées.

Indigo ou bleu. — On doit le prendre de première qualité et le tenir dans des boîtes fermées.

Amidon. — L'amidon se conserve dans des bocaux de verre ou de fer-blanc, à l'abri de la poussière.

Sucre. — Le bon sucre doit être brillant, sonore quand on le frappe, et avoir une cassure nette. On le conserve dans des caisses fermées, à l'abri de l'humidité et de toute odeur étrangère.

Café. — Plus il est vieux, meilleur il est ; on le conserve dans des caisses ou des bocaux fermés ; on ne brûle que ce qu'il faut pour la consommation de quelques jours.

Thé. — Le thé se conserve dans des boîtes de métal ou dans des boîtes doublées de plomb ; mais comme il s'imprègne

aisément de toutes les odeurs, on devra se bien garder de le placer dans le voisinage de substances qui pourraient en altérer le goût.

Chocolat. — Le chocolat se conserve dans du papier d'étain; mais on n'en peut faire de grandes provisions, le cacao, dont il est composé, étant un corps gras et susceptible de rancir.

Pâtes alimentaires. — Les pâtes ne peuvent se conserver plus de deux ou trois mois sans perdre de leurs qualités.

Confitures. — Les confitures se conservent d'une année à l'autre, ainsi que tous les fruits à l'eau-de-vie.

Conserves. — Les légumes, tels que carottes, navets, pommes de terre, salsifis, oignons, se placent à la cave, à l'abri de l'humidité. Il faut, autant que possible, les étaler de manière qu'ils ne se touchent pas. On conserve de même les choux et les choux-fleurs.

Conservation des œufs frais. — On doit faire sa provision d'œufs du milieu d'août au commencement de septembre.

On les conserve parfaitement enfouis dans du son ou même dans la sciure de bois, de manière qu'ils en soient bien couverts et qu'ils ne se heurtent pas. L'important est de les soustraire au contact de l'air. On les conserve aussi dans de l'eau de chaux.

On ne doit conserver que les œufs très frais. Pour s'assurer de leur fraîcheur, on fera dissoudre 125 grammes de sel de cuisine dans un litre d'eau; on y met l'œuf; s'il est du jour, il tombe au fond du vase; s'il est de la veille, il reste en chemin; s'il a 4 ou 5 jours, il surnage et il sort d'autant plus de l'eau qu'il est plus vieux.

Beurre salé. — On étend le beurre sur une planche, on le sale avec du sel de cuisine, jusqu'à ce qu'il soit assez salé (environ une cuillerée à bouche de sel par livre de beurre), ce dont on s'assure en le goûtant; puis on l'étend avec un rouleau à pâtisserie, on le plie et le replie trois ou quatre fois. On le met ensuite bien tassé dans des pots de grès, en ayant soin de ne pas laisser de vides; on le recouvre encore d'une couche de sel, puis d'un linge de toile ou de coton humecté d'eau fraîche. Le tout est fermé hermétiquement avec un fort papier gris retenu par une ficelle. On le descend ensuite à la cave. Il est préférable de remplir des pots de petite dimension : le beurre est toujours meilleur lorsqu'un pot en-

tamé ne dure pas trop longtemps. Dans tous les cas, chaque fois qu'on retire du beurre on doit ajouter un peu d'eau fraîche et du sel et le recouvrir de linge propre.

Beurre fondu. — On fait fondre le beurre soit au bain-marie, soit à feu nu ; on l'écume, on le remue deux ou trois fois, et, quand il est reposé, on le tire à clair et on le met dans des pots de grès comme le beurre salé. Il faut que cette cuisson soit faite lentement ; l'opération est réussie lorsque le beurre est clair.

Saindoux. — Le saindoux se conserve de la même manière.

Harengs marinés. — Videz, lavez et faites égoutter des harengs frais. Mettez-les dans une poissonnière, lit par lit, et tête-bêche, avec un bouquet garni de thym, laurier, cerfeuil, estragon, ciboulette, basilic ; ajoutez sel, poivre en grains, piment et clous de girofle. Versez assez de vinaigre pour qu'ils baignent, faites cuire et laissez bouillir jusqu'à 10 ou 15 minutes après l'ébullition. Vous pouvez remplacer une poissonnière par une casserole, en mettant un linge au fond, afin qu'en le prenant par les quatre coins vous retiriez les harengs tous ensemble et sans les froisser.

Avant qu'ils soient refroidis, vous les mettez dans le vase où ils doivent rester, les plaçant un à un, tête-bêche, sur le flanc, mais légèrement inclinés, de manière à présenter le ventre en dessus. La seconde rangée sera placée de même, en sens inverse. Passez ensuite le vinaigre et versez-le sur les harengs, de manière qu'ils baignent ; couvrez hermétiquement.

Les harengs ainsi préparés se gardent parfaitement et sont plus délicats que les harengs saurs.

Conservation des tomates. — Otez les queues de belles tomates bien mûres, rompez-les en plusieurs morceaux, mettez-les dans une bassine et faites bouillir en tournant, pour empêcher qu'elles ne s'attachent, environ 30 minutes. Passez au tamis et écrasez la pulpe avec un pilon.

Emplissez de cette purée des petites bouteilles ou des flacons de la contenance d'un quart de litre ; bouchez-les hermétiquement et retenez le bouchon au moyen d'un fil de fer.

Ainsi préparée, mettez chaque bouteille dans un sac (les vieux bas sont bons pour cet usage) ; placez toutes vos bouteilles debout dans un chaudron avec de l'eau froide jusqu'à hauteur des goulots, garantissez-les du choc qui pourrait se produire en y mettant du foin, comme pour l'emballage ;

faites cuire 25 minutes. Ne retirez les bouteilles que lorsqu'elles seront froides ; vous cachetterez ensuite les bouchons pour les mettre mieux à l'abri de l'air. Ces tomates peuvent se garder deux ou trois ans.

Oseille. — Faites bouillir de l'eau, salez amplement, jetez dedans l'oseille épluchée, faites faire deux ou trois bouillons, laissez égoutter sur un tamis pendant vingt-quatre heures. Quand elle est parfaitement égouttée, mettez-la dans des pots de grès, faites fondre du beurre que vous verserez par-dessus, couvrez d'un papier. On peut aussi mettre l'oseille cuite dans des bouteilles, et, avant de les boucher, y verser un peu de beurre fondu ou de l'huile d'olive, ce qui empêche l'air d'y pénétrer; l'oseille ainsi préparée se conserve très bien, et, en ayant une moins grande quantité, on la découvre moins souvent, ce qui vaut mieux.

Haricots verts. — Épluchez-les et mettez-les dans un pot de grès ; faites alterner une couche de sel, une de haricots ; couvrez-les d'un linge, et posez dessus de grosses pierres pour tasser les haricots ; le lendemain, mettez de nouvelles couches de haricots et de sel pour combler le vide. Vous terminez par une couche de sel, et vous couvrez d'un linge, puis d'un fort papier.

Lorsque vous voulez vous en servir, faites-les tremper dans l'eau froide pendant deux ou trois heures, et ils sont presque aussi bons que frais.

Cornichons confits dans du vinaigre. — On brosse les cornichons, on les couvre avec du gros sel et on les laisse ainsi dégorger pendant douze heures. On les essuie, on les met dans des bocaux en jetant dessus du bon vinaigre, assez pour qu'ils baignent. Quelques personnes versent le vinaigre bouillant. On ajoute piment, poivre long, oignons, ail, échalote, quelques haricots verts épluchés, des câpres, des graines de capucine et des branches d'estragon ; on bouche hermétiquement. On peut s'en servir au bout d'un mois. On fait de même pour de tout petits melons ; quant aux petits oignons, il n'y a qu'à les éplucher avant de les mettre dans le vinaigre.

Autre recette. — On met dans une bassine de cuivre du bon vinaigre que l'on sale ; on y jette les cornichons préparés comme ci-dessus et additionnés de poivre en grains, de piments verts, de graines de capucine à volonté. On remue de temps en temps. Dès que le vinaigre bout, les cornichons

jaunissent, puis ils reverdissent. On les retire vivement avec l'écumoire et on les laisse refroidir dans une terrine. On les range alors dans des bocaux ou dans des pots de grès, en intercalant quelques lits de petits oignons, des branches d'estragon frais et quelques piments verts. On termine par un lit d'estragon. On remplit le bocal avec du vinaigre frais et on le bouche avec du parchemin préalablement mouillé pour qu'il puisse se serrer fortement avec une ficelle. Le vinaigre dans lequel on a fait bouillir les cornichons sert à des court-bouillons ou à des récurages. Pour faire de bons cornichons confits, il ne faut pas ménager le vinaigre.

Conservation des fruits secs. — Les grappes de raisin, bien mûres et non tachées, se conservent dans du son, et dans des boîtes bien fermées. On peut aussi suspendre ces grappes séparées les unes des autres, sur des fils de fer ou de petites cordes dans un endroit sec. Les poires, les pommes, bien mûres et non tachées, se conservent dans du sable bien sec; on peut aussi les envelopper séparément dans du papier et les enfouir dans du son. Les caisses seront hermétiquement fermées. Le principal, pour la conservation des fruits, est de les tenir éloignés les uns des autres et à l'abri de l'air.

CHAPITRE IX

BLANCHISSAGE

Dans chaque ménage un peu considérable, la maîtresse de la maison lave ou fait laver le linge chez elle. A Paris, beaucoup de ménagères, après avoir enlevé les taches et essangé le linge à l'eau froide, le portent au lavoir pour le faire couler. Ensuite il est savonné, rincé et séché.

Enlèvement des taches. — On doit enlever les taches avant l'essangeage. Toutes les taches ne s'enlevant pas par le même procédé, nous allons en indiquer ici quelques-uns.

Taches d'encre, de rouille. — Imbiber d'eau la partie tachée, frotter avec du sel d'oseille ou tremper la tache dans une solution d'eau et d'acide oxalique, rincer à plusieurs eaux.

Goudron. — Enduire la tache avec du beurre, de la graisse ou de l'huile; il est facile alors d'enlever la tache de graisse avec du savon.

Peinture. — Frotter avec l'essence de térébenthine, laver et rincer. Les taches de peinture s'enlèvent aisément lorsqu'elles sont fraîches.

Taches de fruit. — Imbiber d'eau la partie tachée et la faire passer au-dessus de la vapeur de soufre.

Taches de vin. — Plonger l'endroit taché dans du lait bouillant pendant qu'il est sur le feu, l'y laisser quelques instants. La tache disparaît presque de suite.

Linge roussi. — Faire bouillir un peu de terre à foulon dans un verre de vinaigre ; y ajouter le jus de deux ou trois oignons, de très petits morceaux de savon ; laisser sur le feu en remuant avec une cuiller de bois, jusqu'à consistance de pâte liquide. On verse cette composition sur le linge roussi, qui reprend sa première couleur instantanément ; rincer de suite à l'eau claire.

Essangeage. — L'essangeage consiste à tremper le linge dans l'eau froide, puis à le savonner pour le décrasser ; on le laisse ensuite tremper quelque temps avant de le mettre à couler.

Coulage du linge. — On fait dissoudre 500 grammes de cristaux de soude dans 15 à 20 litres d'eau ; on y met le linge, on le couvre d'une toile et on laisse bouillir une heure ou deux, selon la quantité. On a maintenant des lessiveuses qui sont très économiques et assez bon marché. L'eau bouillante monte par un tube dont l'extrémité forme une pomme d'arrosoir ; elle se répand ainsi en pluie continuelle sur le linge. Il y a aussi des lessiveuses à la vapeur. Le linge étant blanchi par la vapeur seule, l'eau sale qui provient du linge n'y revient pas, ce qui est beaucoup plus hygiénique.

Savonnage, rinçage. — Le linge est ensuite savonné, ce qui, grâce à un bon coulage, n'est pas trop fatigant. En faisant dissoudre dans l'eau chaude, mais non bouillante, 10 grammes de borax que l'on ajoute à 250 grammes de savon, le linge acquiert plus de blancheur, l'on use moitié moins de savon, et son action caustique est neutralisée ; la peau des mains ne s'altère pas et devient plus douce. Enfin le linge est rincé à une ou deux eaux, tordu et séché.

Linge de couleur. — Le linge de couleur ne doit pas être coulé, et si l'on se sert de cristaux de soude, après l'avoir savonné il faut se hâter de le rincer, sans quoi il déteindrait.

Il y a des couleurs qui s'altèrent même avec un simple savonnage ; on y remédiera en ajoutant à l'eau un peu d'alun L'eau de rouille ravive les couleurs.

Mise au bleu. — Le bleu ou indigo acheté en boules ou en morceaux est noué dans un linge; on le plonge plus ou moins longtemps dans l'eau selon la teinte qu'on veut obtenir. On trempe le linge dans cette eau azurée; lorsqu'une partie a été mise au bleu, l'eau a perdu un peu de sa couleur; il faut de nouveau y faire dissoudre de l'indigo.

Séchage. — Après avoir tordu et essoré le linge, on l'étend sur des cordes ou sur des fils de fer galvanisé qui, ne s'altérant pas à l'humidité, ne laissent au linge aucune marque de rouille.

Empois. — On fait dissoudre dans de l'eau froide des morceaux d'amidon. Lorsque l'eau prend une couleur laiteuse, on y plonge le linge, puis on l'essore dans une serviette.

Empois cuit. — On fait dissoudre de l'amidon dans de l'eau tiède; on met cette eau sur un feu doux, puis on remue à l'aide d'une cuiller très propre; on ajoute du bleu, puis un peu de cire vierge pour faire glisser le fer, et du borax pour rendre le linge brillant; on passe ce mélange. On se sert de l'empois cuit comme du précédent; on essore et on repasse humide. L'empois cuit est préférable pour la lingerie fine.

Table pour repasser. — On étend sur une table une couverture de laine, qu'on recouvre d'une nappe ou d'une toile, assez fine pour que les fils ne marquent pas sur les objets à repasser. Il serait bon, si l'on n'a pas une table exprès pour le repassage, d'avoir au moins ces deux objets destinés uniquement à cet usage; dans ce cas, on coudrait aux quatre coins des cordons qui serviraient à les attacher sous la table.

Planche à repasser. — Une planche de $1^{m},20$ de long sur 40 centimètres de large environ sera de même entourée d'une couverture vieille, mais propre, recouverte d'un linge ou d'une vieille nappe; elle servira à repasser les jupons, les robes, les plastrons des chemises d'homme.

On pose un côté de cette planche sur le bord d'une table et l'autre côté sur le dos d'une chaise; on introduit la planche dans la jupe, et l'on peut ainsi repasser à plat. Pour éviter que l'objet se salisse, on mettra par terre un linge propre.

C'est sur une petite planche ou un coussin recouvert de serge verte qu'on épingle les dentelles.

Il est utile d'avoir quelques formes rembourrées recouvertes de serge verte et montées sur un pied; on les introduit dans

les petits objets, bonnets, manches, etc., et cela facilite le repassage.

Fers à repasser. — Il y a plusieurs sortes de fers; les meilleurs sont ceux en fonte. On en aura de plusieurs espèces, pour les grands et les petits objets, ainsi que des fers à tuyauter à une et à deux branches, pour relever les plis et les garnitures.

Si les fers étaient rouillés, on les frotterait avec du papier de verre. Et s'ils ne glissaient pas facilement, on les frotterait avec de la cire enveloppée dans du papier, et on les essuierait ensuite.

Poignée et grille. — Il est utile d'avoir une poignée pour tenir le fer et une grille pour le poser.

Feu. — Le charbon de bois est préférable pour le chauffage des fers. Le feu doit être ardent pour les objets unis et d'une grande dimension; lorsque les fers sont un peu moins chauds, on s'en sert pour repasser les petits objets. On devra toujours les essayer, avant de s'en servir, en les frottant sur le carreau, puis sur un mauvais linge, pour voir leur degré de chaleur, car s'ils étaient trop chauds, le linge serait brûlé; s'ils ne l'étaient pas assez, il ne pourrait être repassé nettement, et il serait sali.

Repassage. — L'art du repassage consiste surtout à ne pas faire de faux plis. Les pièces plates, telles que mouchoirs, serviettes, nappes, chemises, pantalons, jupons, se repassent étant encore un peu humides et n'ont pas besoin d'être empesées.

On empèse les bonnets, les cols, les faux-cols, les manchettes et les plastrons de chemises d'homme. On évitera de tremper dans l'empois le bas des manches près des poignets et le haut du corps des cols et des guimpes.

Tuyautage. — Chaque tuyau se fait immédiatement à côté du précédent. Le fer à tuyauter est tenu de la main droite; la main gauche maintient l'étoffe, le médium et l'index appuient contre le fer, pendant le temps nécessaire pour former le tuyau et le sécher.

Plis. — Les plis se font avec l'ongle; l'index de la main gauche les retient à mesure que le fer les repasse et les fixe.

On doit, autant que possible, réunir les mêmes espèces de linge pour les repasser en même temps; la main s'habitue à leur forme, et le travail est mieux et plus vite fait.

Le linge doit être visité et raccommodé avant d'être repassé.

Pliage du linge. — Le linge se plie à l'endroit, la marque en dessus.

Les draps, les nappes, les essuie-mains, les torchons, les mouchoirs, sont *tablés*, c'est-à-dire mis sur une table, lorsqu'ils sont encore un peu humides, après les avoir humectés lorsqu'ils sont trop secs; ils sont ensuite *étirés* et pliés dans le sens de la longueur, c'est-à-dire les deux lisières l'une sur l'autre; repliés de nouveau dans le même sens, ils sont encore pliés deux fois de suite dans l'autre sens. Les serviettes de table sont pliées en trois dans le sens de la longueur, puis deux fois de suite dans le sens opposé. Un coup de fer affermit ce pliage. On doit adopter le même mode de pliage pour chaque espèce de linge, afin de ne pas nuire à la symétrie intérieure des armoires.

Le *dos*, c'est-à-dire le dernier pli qui enferme tous les autres, se place sur le devant de la tablette, afin que la maîtresse de maison, en ouvrant son armoire, puisse se rendre immédiatement compte de la quantité de chaque espèce de linge qu'elle possède.

On met en pile les draps, les taies d'oreiller, les nappes, les serviettes, les mouchoirs, etc. Les draps sont rangés par paires, une pile pour les grands et une pile pour les petits. On place le linge nouvellement blanchi sous l'ancien, afin de prendre toujours celui de dessus. On étend sur tout le linge à chaque tablette une nappe usée ou de grands morceaux de calicot, pour mettre le contenu du rayon à l'abri de la poussière. Les bas retournés à l'envers, le pied en dedans, sont roulés, et les bords rabattus pour les maintenir; il en est de même pour les chaussettes. Ces objets sont placés dans des tiroirs, ainsi que toute la lingerie empesée et tuyautée qui ne peut être empilée sur des planches.

On parfume le linge en plaçant dans les armoires des sachets contenant des feuilles ou des fleurs odorantes, que l'on fait sécher sur du papier et à l'ombre. — Nous indiquerons la citronnelle, la lavande, le musc, le romarin, la menthe, le thym, le géranium odorant, le jasmin, la rose, le réséda, le muguet des bois, la violette, la racine d'iris, le clou de girofle, la noix muscade concassée.

Si la place le permet, on sépare le linge de corps du linge

de maison. — Le linge de corps, les draps, les taies d'oreiller, sont rangés dans les armoires de la chambre à coucher; tandis que les nappes, les serviettes, les essuie-mains, les tabliers de cuisine et les torchons peuvent être placés dans les placards de la salle à manger ou d'un corridor.

Lingerie. — Dans les maisons, à la campagne, et dans les appartements des villes, s'ils sont assez vastes, il est utile d'avoir une pièce affectée à la lingerie. Cette chambre sera pourvue de grandes armoires pour le linge blanc et d'une autre pour le linge à raccommoder. A défaut d'armoires, on fait poser des tablettes; celle du bas devra être à $1^{m},25$ du sol, afin qu'on puisse mettre dessous un portemanteau pour y accrocher les vêtements. Une tringle placée sur la tablette supérieure soutiendra un grand rideau de coton qui descendra jusqu'au sol et mettra le tout à l'abri de la poussière. Un placard contiendra la boîte au savon, les bocaux renfermant l'amidon, le borax, l'indigo; une place sera réservée pour les formes, les fers et les grilles de toutes sortes. Une table, une planche à repasser posée sur des tréteaux. Des cordes de crin seront tendues pour y recevoir le linge à sécher, enfin un poêle ou une cheminée pour chauffer la pièce l'hiver, afin de garantir le linge de l'humidité.

Dans les ménages nombreux, on est quelquefois obligé de prendre une ouvrière une fois ou deux par semaine; c'est dans cette pièce qu'elle se tiendra; elle devra y trouver le panier ou l'armoire contenant le linge à raccommoder, la boîte ou corbeille à ouvrage et toute la mercerie nécessaire au travail. C'est aussi dans cette pièce qu'on placera une bonne machine à coudre, si utile à une nombreuse famille, car elle fait à elle seule l'ouvrage de trois ouvrières. Avec une ouvrière habile à la diriger, la machine à coudre est pour la ménagère une réelle économie; elle permet de faire, à la maison, les vêtements et le linge qu'on serait, sans cela, obligé de donner au dehors.

CHAPITRE X

PETITES RECETTES UTILES DANS UN MÉNAGE

O toi qui tiens ménage,
Retiens bien ma leçon :
Réparer un dommage
Enrichit la maison.
Mais dépense inutile, petite et journalière,
Tout doucement te mène à la misère.
(FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.)

Acier (Nettoyage de l'). — Pour enlever la rouille aux objets d'acier, on mêle bien exactement dans un peu d'huile moitié tripoli et moitié fleur de soufre ; on frotte avec un morceau de bois spongieux, le bois de sureau, par exemple. — Si la rouille était trop ancienne, il faudrait employer la poudre ou le papier d'émeri.

Albâtre (Nettoyage de l'). — On nettoie l'albâtre avec de l'eau de savon; lorsque l'objet est bien rincé et séché, on le frotte avec un pinceau dur et sec, que l'on trempe dans du talc en poudre ou dans du plâtre finement pulvérisé. — On raccommode l'albâtre avec la *colle sèche* que nous indiquons plus loin.

Argenterie (Nettoyage de l'). — L'argenterie se nettoie avec une eau savonneuse; on prend une brosse douce en crin pour nettoyer les fines ciselures et les ornements; puis on essuie avec un linge fin et on fait briller en frottant avec la peau de chamois. — Si des œufs ont noirci l'argenterie, on la frotte avec du sel de cuisine mouillé de vinaigre, ou avec de la suie délayée dans du vinaigre. Le ruolz, le métal anglais, se nettoient de la même façon.

Bijoux (Nettoyage des). — Les bijoux se nettoient avec de l'eau de savon ou de l'eau additionnée d'alcool et une brosse douce; on les frotte ensuite avec une peau de chamois.

Les bijoux sont enveloppés de coton et mis dans une boîte, puis serrés dans un meuble fermant à clef. — Les bijoux d'acier sont nettoyés avec du blanc d'Espagne ou de la suie délayée dans du vinaigre, puis enveloppés de papier Joseph.

Boiseries (Nettoyage des). — Mettez de la poudre de pierre ponce finement pulvérisée dans une assiette ; trempez une éponge dans l'eau et pressez-la ensuite de manière à ce qu'elle

rejette l'eau, mais qu'elle conserve une certaine humidité. Posez-la sur la poudre, qui s'y attache à l'instant, frottez, avec cette éponge, les parties tachées ou salies, et rincez ensuite à l'eau claire.

On ne doit se servir d'aucun mordant pour les portes et les boiseries; si cependant il y avait des taches d'encre que la pierre ponce ne pourrait enlever, on mettrait sur les taches quelques gouttes d'eau de javelle, et l'on se hâterait de rincer à l'eau fraîche.

Bougies (Nettoyage des). — Lorsqu'une bougie est jaunie par le temps ou salie par la fumée et les taches de mouches, on la nettoie avec une eau savonneuse; on l'essuie ensuite avec un linge fin et sec.

Bourrelets. — On coupe dans des morceaux de toile ou de percaline de couleur des bandes de 7 à 8 centimètres de large, autant que possible en droit fil. On fait un rempli des deux côtés et l'on enferme dans la bande de l'étoupe ou bien du crin végétal; puis on termine le bourrelet en réunissant à points devant les deux remplis. C'est sur cette même couture que l'on enfonce les petits clous à tête plate, dits *semence,* à l'aide desquels on fixe les bourrelets des portes et fenêtres.

On se sert également de bourrelets, mais d'une largeur double, pour entourer les balais de crin et empêcher qu'ils ne détériorent les meubles. Ces bourrelets sont d'abord fermés par un surjet, puis fixés après le balai au moyen de quelques petits clous, mieux encore à l'aide de vis que l'on enlève plus facilement que les clous lorsque le bourrelet a besoin d'être renouvelé.

Fig. 15.

Bouteille ayant contenu de l'huile (Nettoyage d'une). — On jette dedans du marc de café encore chaud; ce marc humide s'attache aux parois intérieures de la bouteille; on remue fortement; on retire le marc en versant dans la bouteille de l'eau qu'on rejette aussitôt; on rince à l'eau fraîche ensuite. On peut aussi se servir de sciure de bois, de carbonate de soude dissous dans de l'eau chaude. C'est ainsi qu'on nettoie les huiliers

Broderies d'or, d'argent; glands, franges, etc. (Nettoyage des). — On fait chauffer dans un poêlon bien propre de la mie de pain rassis émiettée; on la répand également sur tout l'objet à nettoyer; on frotte avec la paume de la main; quand le pain est refroidi, on retourne l'objet et on le bat doucement à l'envers avec une petite baguette. — Ce même procédé convient pour nettoyer les rubans de décorations.

Buffleteries (Nettoyage des). — Pour nettoyer et blanchir les buffleteries, on les lave dans une eau savonneuse avec une éponge; lorsqu'elles sont sèches, on étend, avec une éponge, une sorte d'enduit composé de blanc d'Espagne délayé dans une eau légèrement azurée, auquel on ajoute un peu de terre de pipe et de gomme arabique.

Cadres dorés (Nettoyage des). — Après avoir enlevé toute la poussière, on les frotte légèrement avec une brosse très douce trempée dans un mélange de trois blancs d'œufs et 15 à 20 gouttes d'eau de javelle. — On peut aussi les nettoyer avec un linge très fin imbibé d'esprit-de-vin, ou avec une éponge imbibée d'eau de puits qu'on passe légèrement sur les dorures, puis on les laisse sécher à l'air. — On les préserve des mouches en passant une légère couche d'huile de laurier.

Chapeaux de paille (Nettoyage des). — Les chapeaux de paille se nettoient avec de l'eau mélangée d'un cinquième d'acide oxalique; on rince ensuite à l'eau fraîche et on laisse sécher dans un endroit obscur.

Charançons (Destruction des). — Des bottes d'absinthe, d'armoise ou de tanaisie, placées dans les armoires ou au grenier, éloignent ces insectes et une foule d'autres.

Chaussures, guêtres, jambières de cuir (Nettoyage des). — Lorsque les chaussures de cuir doivent rester longtemps sans être portées, elles seront nettoyées, puis frottées d'une couenne de lard, afin de conserver la souplesse du cuir, enfin on les enduit d'essence de térébenthine, qui éloigne les rongeurs; on les enveloppe de fort papier gris et on les place dans un endroit sec.

Ciment pour manches de couteau. — Pour réparer un couteau dont la lame est sortie du manche, on fait une poudre composée de :

Résine en poudre.	150	grammes.
Sable fin	150	—
Fleur de soufre.	50	—

On introduit ces trois ingrédients bien mélangés dans la cavité du manche : on chauffe, presque au rouge, la tige qui fait suite à la lame du couteau, puis on l'enfonce dans le manche avec force et en tournant jusqu'à ce que la lame ait repris sa vraie place ; la chaleur fait fondre la résine, et le couteau reprend sa solidité première.

Colle de pâte. — Délayez à froid avec un peu d'eau deux ou trois fortes cuillerées de farine de riz ; versez l'eau peu à peu, de façon à ne pas former de grumeaux ; ajoutez une pincée d'alun en poudre et quelques gouttes d'alcoolat de clous de girofle. Mettez au feu en continuant à tourner, laissez faire un ou deux bouillons ; la colle est cuite. On s'en sert à froid en la battant un peu pour la rendre plus liquide. Cette colle est excellente ; elle se garde fort longtemps sans se corrompre, mais à la longue elle s'épaissit et sèche ; on y ajoute alors un peu d'eau chaude. Elle sert à coller les manuscrits, les gravures, les photographies.

Si l'on destinait la colle de pâte à des usages plus grossiers, tels que collage de papier de tenture, on pourrait remplacer la farine de riz par de la farine ordinaire et supprimer l'alcoolat de clous de girofle.

Colle pour raccommoder le verre et la porcelaine. — 60 grammes d'amidon et 60 grammes de craie pulvérisée ; délayez dans un mélange d'égales parties d'eau pure et d'eau-de-vie blanche ; on ajoute ensuite 30 grammes de colle forte. Mettez sur le feu et remuez le tout ; pendant l'ébullition, versez doucement 30 grammes d'essence de térébenthine ; agitez pour former un tout homogène. Cette colle sert à unir les morceaux de verre et de porcelaine.

Colle pour le caoutchouc. — S'il s'agit de coller une plaque de caoutchouc sur un objet, on se servira de gomme laque dissoute dans de l'alcool ; s'il faut rejoindre deux morceaux de caoutchouc, voici la composition d'une colle très adhérente : caoutchouc finement coupé, 4 grammes ; sulfure de carbone, 250 grammes ; résine en mastic, 50 grammes. Faites d'abord dissoudre le caoutchouc, puis mêlez-y le mastic ; ajoutez le sulfure de carbone et laissez macérer le tout pendant huit jours.

Cette colle se vend toute préparée chez les droguistes.

Collections zoologiques (Conservation des). — Une vessie, une boule de verre, un bocal, qu'on remplit d'essence de té-

rébenthine et qu'on suspend dans la pièce, empêche les animaux empaillés, les papillons épinglés sur du liège, d'être détruits par les insectes.

Corne (Nettoyage de la). — On lui rend son lustre en la frottant avec de la terre pourrie imbibée d'huile. Lorsqu'un objet en corne a perdu sa forme primitive, un peigne par exemple, on le présente au feu ou on le plonge dans l'eau chaude en le tournant en tous sens jusqu'à ce qu'il soit ramolli ; on lui donne alors, par une pression douce et prolongée, la forme voulue, et on le tient dans ce dernier état jusqu'à ce qu'il soit refroidi. On fait de même pour l'écaille.

Couteaux (Repassage des). — On repasse chaque jour les couteaux sur une planche recouverte d'un cuir sur lequel on a râpé un peu de brique anglaise. Le couteau doit être tenu de façon à ce qu'il forme une croix avec la planche à couteau. De cette manière on l'aiguise en même temps qu'on le nettoie.

Couverts à salade (Nettoyage des). — Les couverts à salade sont ordinairement en buis, en buffle ou en ivoire; on les nettoie avec de l'eau tiède savonneuse et on les essuie avec un linge fin ou un chiffon de vieille soie.

Couvertures de laine (Nettoyage des). — On les fait tremper dans un bain de savon et de carbonate de soude; on les brosse avec une brosse pas trop dure; on les rince à l'eau claire, puis on les tord et on les étend. Pour les rendre d'un beau blanc, les teinturiers les passent au soufre.

Cristal. — Pour mettre un liquide chaud dans du cristal, il faut présenter le vase à la vapeur de l'eau bouillante, verser quelques gouttes, qu'on agite par tout le vase; on peut ensuite le remplir impunément.

Cristaux. — Les cristaux se lavent à l'eau froide ou tiède s'ils sont dorés, et à l'eau chaude lorsqu'ils sont unis ; on ajoute un peu de vinaigre dans l'eau. Pour les carafes, on emploie des coquilles d'œufs et un peu d'eau ; du marc de café les rend aussi très brillantes.

Cuivres (Nettoyage des). — On se sert pour le nettoyage des cuivres d'une composition appelée eau de cuivre ; mais comme elle n'est pas sans danger, il est plus sage de ne pas laisser encrasser les casseroles, et de les nettoyer chaque fois qu'on s'en sert. On pourra user en toute sécurité de la composition suivante : on fait une espèce de pâte liquide avec du grès ou sable fin, de la farine et du vinaigre; on frotte l'objet

avec cette pâte, on essuie fortement, et on donne ensuite le brillant avec du tripoli ou toute autre poudre à cet usage. L'intérieur des casseroles ne doit pas être récuré; il suffit de le laver avec de l'eau chaude, à laquelle on peut ajouter quelques cristaux de soude; rincer et essuyer. On nettoie de même le fer-blanc et le fer battu.

Cuivres dorés, bronzes (Nettoyage des). — On les nettoie avec une brosse imbibée d'esprit-de-bois; on laisse sécher et on essuie avec la peau de daim.

Débouchage d'une bouteille. — Lorsque le tire-bouchon est entré, il ne faut pas le tirer brusquement, mais le tourner en le tirant de manière à détacher doucement le bouchon du goulot.

Débouchage d'une bouteille sans tire-bouchon. — Enveloppez ce qui dépasse du bouchon avec le coin d'une serviette ou d'un torchon, enroulez-le fortement et donnez un va-et-vient, qui l'enlève du goulot. Il faut pour cela que le bouchon ne soit pas complètement entré dans la bouteille.

Débouchage d'un flacon de cristal bouché à l'émeri. — Tournez vivement le goulot au-dessus de la flamme d'une bougie; la chaleur fait dilater le verre et le bouchon s'échappe. S'il s'agit d'un flacon contenant de la liqueur ou tout liquide sucré, on laisse tremper le goulot dans de l'eau ou on le couvre d'eau jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Alors le bouchon se détache. Enfin on peut aussi détacher le bouchon en laissant couler quelques gouttes d'huile entre celui-ci et le goulot.

Encaustique pour meubles vernis ou cirés. — Gratter de la cire avec un couteau, la faire fondre à froid dans l'essence de térébenthine. Il conviendrait d'ajouter pour la coloration du bois :

Acajou, une pincée d'orcanète ou une décoction de bois de Fernambouc;

Noyer et chêne, une décoction de bois de Fustel;

Noyer et chêne presque noir, des écorces de noix vertes bouillies;

Bois d'ébène, une décoction de bois de campêche et un peu d'alun;

Bois et marbres blancs, on remplace la cire jaune par de la blanche.

Cette encaustique peut se conserver très longtemps; elle doit être mise dans un vase bien clos, en verre ou en faïence, à

l'abri de l'humidité. Si la composition est trop épaisse ou trop sèche, on la mouille avec de l'essence de térébenthine.

Encaustique pour parquet. — Cire jaune émincée au couteau, 500 grammes; savon, 125 grammes; potasse, 60 grammes. On fait fondre à chaud; on remue de temps en temps pour que la cire soit bien mélangée; on colore suivant la couleur des boiseries de la pièce : un mélange d'ocre jaune et de rocou donne une belle couleur. On laisse refroidir; on met l'encaustique dans un bocal couvert et on la garde dans un endroit sec, jusqu'à ce qu'on en ait besoin. Au moment de s'en servir, on la remet sur le feu; on l'étend chaude avec un gros pinceau ou une brosse dure; on doit laisser sécher vingt-quatre heures au moins avant de frotter.

Encre (Conservation de l'). — Quelques gouttes d'essence de lavande dans l'encre l'empêchent de moisir.

Encriers (Nettoyage des). — Lorsque les encriers de verre ou de porcelaine sont tachés d'encre, la meilleure méthode à employer pour les nettoyer est d'humecter légèrement un linge ou mieux un petit tampon de papier buvard, de le plonger dans du sablon ou sable fin et d'en frotter les taches, qui disparaissent très promptement.

Pour les encriers en métal : argent, cuivre, etc., on fait disparaître les taches d'encre, même les plus invétérées, en les frottant avec une pâte composée de chlorure de chaux et d'eau.

Éponges (Nettoyage des). — Lorsque les éponges de toilette deviennent gluantes par un usage prolongé, on les nettoie dans de l'eau additionnée de carbonate de soude à la dose de 20 à 25 grammes par litre. L'eau ne doit pas avoir plus de 50° de chaleur. Pour nettoyer les éponges par trop sales, on ajoute à ce mélange quelques gouttes d'ammoniaque.

Les éponges neuves communes seront d'abord battues avec un morceau de bois afin d'être débarrassées du sable que l'on y ajoute pour augmenter leur poids, puis on les lavera dans de l'eau tiède avant de s'en servir.

Étoffes et objets de laine (Manière d'empêcher le rétrécissement des). — Il suffit de les envelopper d'un linge mouillé et de les mettre dans la cave ou dans un endroit frais. Le même moyen sert pour défriper les étoffes. On les étend sur une corde dans un lieu frais, et au bout de 24 heures le résultat désiré est obtenu.

Étoffes noires (Manière de raviver les). — On trempe l'é-

toffe dans un bain d'eau chaude dans lequel on a fait bouillir préalablement 60 grammes de bois de campêche coupé en morceaux et enfermé dans un petit sac de toile; lorsque l'étoffe est restée une demi-heure dans l'eau, on la retire et on ajoute au bain gros comme une noisette de couperose verte ou sulfate de fer, qu'on laisse dissoudre; après quoi, on remet l'étoffe; on laisse de nouveau bouillir l'eau pendant une demi-heure; on retire; on laisse égoutter et refroidir; on rince à l'eau fraîche, puis, sans tordre l'étoffe, on l'étend : le noir reprend alors toute sa vigueur première.

Fer forgé (Nettoyage du). — 1/4 huile de lin, 1/4 vinaigre, 1/4 esprit-de-bois, 1/4 térébenthine. Mélangez et frottez fortement; si les objets étaient très rouillés, frottez avec du papier de verre ou d'émeri. Pour vernir les objets, mélangez 1/3 d'asphalte commun, 1/3 d'huile de lin, 1/3 d'essence. Le fer forgé se nettoie encore fort bien avec du pétrole; on le fait briller avec de la vaseline commune.

Feu. — *Extinction d'un feu de cheminée.* — Lorsque le feu prend dans une cheminée, ce que l'on reconnaît au ronflement qu'il produit, on doit éviter tout courant d'air en fermant portes et fenêtres, puis éparpiller vivement le combustible enflammé et jeter sur le foyer quelques poignées de fleur de soufre; on bouche ensuite le tablier, on entoure la cheminée d'un drap mouillé ou d'une couverture; la fleur de soufre dégage en brûlant de l'acide sulfureux, dont la propriété est d'éteindre la suie enflammée.

Lorsque le feu prend à un poêle ou à un fourneau, il faut également se servir de fleur de soufre et fermer la clef, les disques et toutes les ouvertures.

Feu par l'essence, le pétrole. — On doit le couvrir soit avec des torchons mouillés, soit en jetant des cendres, du sable, enfin tout ce qui peut l'étouffer et intercepter l'air, et se bien garder d'y jeter de l'eau.

Feu aux objets légers. — Il faut, sans crainte de se brûler, étouffer le feu en pressant l'objet dans les mains. Si les vêtements d'une personne sont atteints par le feu, l'envelopper immédiatement dans une couverture de laine, afin que les flammes, n'ayant plus d'air, s'éteignent de suite.

Fichus et châles de laine blanche (Nettoyage des). — On prend de la farine dans la paume de la main droite, on frotte le châle dans tous les sens. Si l'objet est grand, on l'enferme

dans un torchon propre avec une assez grande quantité de farine, et on frotte ainsi en tous sens. On peut également les nettoyer au moyen de la recette donnée pour le nettoyage de la flanelle.

Flanelle (Nettoyage de la). — Dans 3 ou 4 litres d'eau bouillante coupez en petits morceaux 125 à 150 grammes de savon de Marseille blanc; laissez bouillir jusqu'à complète dissolution du savon; versez cette eau dans une terrine et attendez qu'elle soit tiède pour l'additionner d'ammoniaque ou alcali volatil (20 ou 25 grammes par litre).

La quantité de savon et d'alcali dépend un peu de l'état de malpropreté de la flanelle.

Plongez la flanelle dans ce mélange tiède et laissez-la tremper 12 heures; brossez-la ensuite dans le liquide même, en suivant le sens de la lisière et en insistant sur les parties tachées.

Lorque la flanelle paraît complètement propre, plongez-la de nouveau dans une eau tiède légèrement savonneuse, pour enlever ce qui resterait d'alcali dans le tissu.

Ne rincez pas, la flanelle sera plus souple; repassez-la à l'envers, pendant qu'elle est humide.

Autre procédé. — On opère absolument de la même façon, mais on remplace l'alcali et le savon par du carbonate de soude à la dose de 25 grammes par litre d'eau pour la première opération et de 5 grammes pour la seconde.

Fourrures (Conservation des). — Les fourrures, bien battues, sont enfermées hermétiquement avec des sachets de poudre de pyrèthre; on ne se servira pas de camphre; cette substance ferait blanchir la fourrure.

Fourrures remises à neuf. — Lorsqu'une fourrure se dégarnit de ses poils, on peut arrêter ainsi les dégâts : en faisant chauffer fortement du sable fin et en saupoudrant toutes les parties endommagées; lorsque le sable est refroidi, on bat la fourrure avec un jonc, puis on la brosse à rebrousse-poil; on la bat de nouveau, et enfin on lisse les poils avec un peigne mouillé.

Pour les fourrures blanches, on se sert de craie au lieu de sable mouillé.

Frelons (Destruction des). Voir *Mouches*.

Gants de peau (Nettoyage des). — On met chaque gant sur la main gauche de manière qu'il ne fasse aucun pli, ou, ce qui

est mieux, on enfile dans chaque doigt un petit bâton rond; on frotte le gant à l'aide d'une flanelle avec de la benzine ou de l'essence minérale, puis avec une nouvelle flanelle saupoudrée de talc de Venise pour donner du brillant à la peau, et on l'expose à l'air pour le faire sécher. Nous recommandons de ne faire cette opération que pendant le jour. L'essence, étant très volatile, ne doit pas être employée près d'une lumière, sous peine de causer de graves accidents. Si un gant clair est simplement défraîchi, il suffit de le frotter avec de la mie de pain rassis.

Glace artificielle. — Pour glacer l'eau, les crèmes, les sorbets, voici un mélange économique : 4 parties de sulfate de soude cristallisé et 3 parties d'acide sulfurique à 41°. — En voici un autre : 4 parties de sulfate de soude cristallisé; 6 parties d'azotate de potasse; 6 parties de chlorhydrate d'ammoniaque et 10 parties d'eau. — On obtient également un réfrigérant plus froid que la glace elle-même en mélangeant à de la neige ou de la glace pilée leur poids de gros sel de cuisine.

Glaces (Nettoyage des). — On nettoie les glaces et les vitres avec de l'eau additionnée de vinaigre ou d'alcool ou de carbonate de soude. Ce dernier mélange convient aux glaces très encrassées. On se sert d'une éponge pour le lavage et d'une peau de daim ou d'un linge sec pour l'essuyage.

Gravures (Nettoyage des). — On nettoie les gravures jaunies par le temps en les faisant tremper dans de l'eau fraîche. Si elles étaient tachées d'encre, on mettrait sur les taches quelques gouttes d'eau de javelle, mais on les ferait, immédiatement après, tremper dans de l'eau fraîche.

Pour nettoyer les taches de graisse sur les feuillets d'un livre ou sur une gravure. — On mélange de la magnésie calcinée avec de la benzine pure, de manière à obtenir une masse compacte ; on met avec le doigt un peu de cette pâte sur le papier ; on secoue légèrement celui-ci, ce qui enlève la magnésie. Les taches récentes s'enlèvent de suite ; pour les taches anciennes, il faut renouveler plusieurs fois l'opération.

Cette préparation n'endommage nullement le papier. On peut la conserver dans des bocaux en verre bouchés hermétiquement.

Guêpes (Destruction des). Voir *Mouches*.

Incombustibilité. — Lorsqu'on veut préserver des étoffes du feu, on doit les tremper dans une solution de chlorure de zinc étendue d'eau.

Ivoire (Nettoyage de l'). — L'ivoire se nettoie avec du jus de citron; mais s'il est fortement jauni par le temps, pour lui rendre sa blancheur primitive il suffit de l'immerger dans une dissolution aqueuse d'acide sulfurique; il faut surveiller l'opération, qui ne doit pas durer longtemps, sans quoi l'ivoire serait attaqué.

Les touches de piano se nettoient avec de l'esprit-de-vin; on les frotte ensuite fortement avec de la flanelle ou de la peau de daim.

Lampes (Nettoyage annuel des). — On les nettoie avec une eau de potasse bien chaude; on les fait égoutter, puis sécher au soleil ou devant le feu.

Limaces (Destruction des). — On étend de la graisse ou du beurre rance sur des feuilles de chou ou sur de petites planchettes de 20 centimètres carrés. On pose ces engins vers le soir dans les endroits que l'on veut préserver, les espaçant de quelques mètres; il ne faut pas les y laisser exposés au soleil, qui ferait fondre et couler la graisse. — On trouve le lendemain matin tous ces engins couverts de limaces, dont beaucoup sont tellement petites, que la recherche directe en aurait été difficile. On les détruit en les faisant tomber dans un vase rempli d'essence de térébenthine ou de pétrole.

En arrosant le jardin avec de l'eau qui a séjourné dans un tonneau ayant contenu du pétrole, on verra disparaître les limaces.

Enfin le sel marin est également un moyen de destruction pour les limaces; il suffit d'en semer sur le sol, surtout autour des jeunes plantes. (Hardy, directeur de l'Ecole d'horticulture de Versailles.)

Livres (Conservation des). — Il existe un petit insecte, espèce de microscopique papillon grisâtre, grand amateur de cuir, qui se glisse dans les bibliothèques les mieux closes; on peut placer dans un coin du meuble un petit flacon d'essence de térébenthine, bouché avec une mousseline; la légère odeur qui s'en échappe suffit pour éloigner ces insectes.

Manuscrits (Moyen de raviver les). — Si l'écriture d'un manuscrit ou d'un papier de famille était effacée par le temps ou l'humidité, on laverait légèrement le papier en le faisant

tremper très peu de temps dans l'eau de javelle étendue d'eau ; quand le papier est bien humecté, on le trempe dans une solution saturée de prussiate jaune de potasse, et l'écriture ne tarde pas à reparaître en bleu. Cela fait, on trempe le papier dans l'eau pure ; on le fait sécher ensuite entre deux feuilles de papier buvard, et on achève de sécher devant le feu.

Il faut se servir d'une assiette plate ou d'un plat, selon la grandeur du papier, afin de ne pas mettre trop d'eau, simplement pour qu'il baigne, et pouvoir rejeter l'eau de suite.

Marbres (Nettoyage des). — Pour nettoyer les marbres, on fait une pâte légère composée de 2/3 de pierre ponce pulvérisée, 1/3 de carbonate de soude ; on l'étend sur le marbre et sur les endroits tachés ; on laisse sécher; on rince ensuite avec de l'eau et du savon noir. Si le marbre était dépoli, on se servirait de l'encaustique pour meubles indiquée plus haut, en employant de la cire blanche au lieu de cire jaune.

Meubles (Nettoyage des). — Les meubles sont nettoyés avec un chiffon imbibé d'huile siccative (huile de lin) et fortement frottés ensuite avec un morceau de flanelle. Si une tache persistait, on l'enlèverait avec un peu d'esprit-de-vin.

Les meubles cassés se réparent à l'aide de colle-forte ; si un éclat manquait, après avoir recollé le morceau, on boucherait l'interstice avec de la cire, recouverte d'encaustique préparée suivant la couleur du bois.

On peut aussi remplacer un morceau qui manque par le mastic suivant, qui est celui des vitriers : poudre de craie ou blanc d'Espagne pulvérisé et trituré avec de l'huile de lin, jusqu'à consistance de pâte. Ce mastic est propre à reboucher les disjoints, les fentes des portes ; on le colore selon la nuance du bois qu'il imite.

Mouches, guêpes, frelons (Destruction des). — Placez dans les endroits où ces insectes font leur apparition des assiettes creuses remplies de bière et d'eau miellée; attirés par le sucre, ils viennent s'y noyer.

Moyen d'enlever les bouchons restés dans les bouteilles. — Faire deux ou trois gros nœuds au bout d'une ficelle, la jeter dans la bouteille en faisant passer le bouchon par-dessus, tirer à soi : le liège, assez flexible, s'enlève facilement.

Moyen d'enlever un pâté d'encre sur le papier. — Avec un morceau de papier blanc, à peine grand comme une

carte de visite, on forme un petit cornet dont on ne ferme pas le bas. On pose cette sorte d'entonnoir au-dessus et tout contre le pâté, et, plaçant la bouche à l'orifice plus large du cornet, on aspire l'encre, qui entre dans le cornet; la tache devient alors peu de chose; on l'enlève facilement avec le grattoir.

Moyen d'ôter à un pantalon le pli du genou. — Mettre un linge mouillé sur l'étoffe et la repasser avec un fer bien chaud.

Moyen de percer le verre et la porcelaine. — On fait fondre 25 parties d'acide oxalique et moitié de ce poids d'essence de térébenthine ; on ajoute une ou deux gousses d'ail pulvérisées; on laisse macérer le tout huit jours, en ayant soin de remuer de temps en temps. On verse alors cette préparation dans un flacon bouché à l'émeri.

Lorsqu'on veut s'en servir, on verse une goutte de ce liquide sur le verre ou la porcelaine, et on perce à l'aide du vilebrequin.

Nettoyage. — Voir aux noms des divers objets.

Nettoyage des vêtements. — On nettoie les vêtements et on enlève les taches, avant de les serrer, soit dans des armoires si c'est pour peu de temps, soit dans des caisses hermétiquement fermées, et contenant des sachets de pyrèthre, si c'est pour un laps de temps assez long.

Cols de pardessus. — Mettez dans une soucoupe moitié eau et moitié ammoniaque; versez sur l'étoffe, et enlevez les impuretés à l'aide d'une lame de couteau; recommencez autant de fois qu'il est nécessaire, rincez et repassez. On se sert aussi d'une solution d'eau chaude savonneuse dans laquelle on ajoute un quart d'ammoniaque.

Vêtements tachés de graisse. — La benzine ou l'essence minérale enlève encore fort bien les taches de graisse, mais il faut avoir soin de placer sous l'étoffe tachée une serviette pliée en 6 ou 8 doubles qui reçoit la tache à mesure qu'elle disparaît par le frottement.

Étoffes. — Pour les vêtements de laine, on prend 250 grammes de bois de Panama concassé, et on le fait macérer dans l'eau froide pendant vingt-quatre heures. On y ajoute alors autant d'eau qu'il est nécessaire ; pour laver les vêtements, on frotte à l'aide d'une brosse ; on rince et l'on étend sans tordre. Il faut repasser à l'envers et lorsque l'étoffe est un peu humide.

Soie. — On se servira de cette même préparation pour la soie ; mais on ne trempe pas l'étoffe dans l'eau ; on se contente de frotter avec la brosse mouillée, car le frottement avec la main abîme la soie. On agit de même pour la flanelle.

Enlèvement des taches sur la soie. — Si vous avez répandu un corps gras sur de la soie, frottez la tache avec de la terre de Sommières ou de la magnésie, en tournant *sur* et *autour* de la tache, pour éviter de cerner l'étoffe. Les couleurs les plus tendres peuvent être nettoyées par ce procédé.

Plumes. — Faites bouillir quelque temps dans l'eau gros comme une noix de savon ; retirez du feu et laissez tiédir l'eau ; c'est alors que vous y trempez vos plumes, en les tenant par la tige ; pressez-les dans vos mains pour en extraire la poussière ; trempez-les de nouveau et recommencez jusqu'à ce qu'elles soient entièrement propres ; plongez-les une dernière fois dans l'eau fraîche ; puis faites-les sécher sur un linge blanc, soit au soleil, soit au feu. Lorsqu'elles seront sèches, frappez-les dans vos mains, et agitez-les devant la flamme du foyer ; elles gonfleront de suite, et il ne restera plus qu'à les friser.

Pour les friser, on fait chauffer la lame d'un couteau, et avec le dos de cette lame on prend chaque brin de plume à sa naissance et on le fait glisser tout entier sur le dos de la lame.

Plantes vertes artificielles. — Prenez chaque plante par la tige ; tournez cette plante en tous sens en la présentant à la flamme du foyer. Les plantes redeviendront aussi fraîches qu'elles étaient primitivement.

Rubans, dentelles. — On les nettoie en les frottant légèrement avec un linge imbibé d'eau et de vinaigre, ou d'eau additionnée de bière ; on repasse humide et à l'envers.

Les rubans de décoration se nettoient en les frottant avec un peu d'alcool ou d'éther.

Velours. — Le velours se nettoie de même à l'envers ; comme il ne doit pas être pressé, il faut l'attacher par une de ses extrémités et le tenir de la main gauche pendant qu'on le repasse de la main droite.

Lorsque le velours est mouillé, pour que les poils se redressent, on doit le tenir à l'envers par les deux mains au-dessus de la vapeur de l'eau bouillante. — Le nettoyage de tous les vêtements de drap et de laine se fait avec de la benzine, de l'essence minérale ou de l'essence de pétrole.

Nœuds de souliers (Manière de fixer les). — Toutes les personnes qui portent des souliers à cordons ou à lacets ont éprouvé et connaissent le désagrément des nœuds qui se défont sans cesse. On a imaginé pour y remédier des serre-nœuds métalliques qui, en effet, retiennent le nœud, mais qui souvent s'accrochent au bas des jupes. Voici un moyen *infaillible* d'assurer la solidité d'un nœud de soulier. Avant de tirer les deux boucles pour serrer le nœud, il faut passer l'une de ces deux boucles une seconde fois dans la traverse du milieu, puis tirer les deux boucles. Le nœud ne se défera plus *seul*. Pour le défaire, on tire comme à l'ordinaire les deux extrémités du lacet.

Noircissement du cuir. — Pour noircir le cuir, on emploie l'*acétate de fer.* — Un moyen économique de se procurer de l'acétate de fer, c'est de faire dissoudre des vieilles ferrailles dans de la bière aigre — On cire ensuite.

On peut également noircir le cuir en y passant plusieurs couches d'encre noire ; on cire ensuite.

Paillassons. — On nettoie les paillassons avec de la grosse toile trempée dans l'eau salée ; le sel empêche la paille de jaunir.

Papier de tenture. — Le papier verni ou glacé se nettoie avec un morceau de mie de pain rassis ; on frotte en arc, et non en cercle, afin de nettoyer le tout également.

Parquet. — On enlève les *taches* d'un parquet en le frottant avec de la paille de fer.

Taches d'encre. — On lave les taches avec de l'eau bien chaude, puis on verse dessus quelques gouttes d'acide nitrique ; mais aussitôt qu'elles disparaissent, il faut se hâter de les laver avec de l'eau fraîche, sinon il resterait une marque blanche qui serait difficile à enlever.

Taches d'huile. — On met de suite de l'argile en poudre imbibée de vinaigre ; on laisse quelques heures et on lave ensuite.

Pour remettre un *parquet à neuf*, on commence par le bien laver à l'eau de potasse ; quand il est sec, on le frotte à la paille de fer ; on l'encaustique ensuite.

Peaux de chamois, de daim. — On nettoie la peau de chamois et celle de daim avec un eau tiède savonneuse additionnée de carbonate de soude. On rince dans une eau tiède savonneuse. Le rinçage à l'eau pure durcirait la peau.

Pendule. — Il n'est pas toujours besoin d'avoir recours à un horloger pour certains petits dérangements d'une pendule ;

en voici quelques-uns auxquels on pourra remédier soi-même.

Accrocher le balancier. — Il faut : 1° dévisser le timbre et l'ôter ; 2° accrocher le balancier soit à la suspension, soit au fil de soie, en le faisant passer entre les deux fourchettes qui doivent le retenir ; 3° remettre et visser le timbre et s'assurer que le marteau sonne convenablement ; dans le cas contraire, on y remédie en vissant plus ou moins fort le timbre ou en faussant très légèrement la tige du marteau.

Mise d'aplomb. — On reconnaît qu'une pendule est d'aplomb, à l'égalité complète du balancier et à son tic tac régulier ; dans le cas où l'aplomb ne serait pas parfait, on cale le côté qui penche avec de petits morceaux de carton.

Mise à l'heure. — On fait tourner la grande aiguille jusqu'à ce que la pendule marque l'heure actuelle, la grande aiguille s'arrêtant aux heures et aux demies pour que la sonnerie concorde avec l'heure indiquée.

Rectification de la sonnerie. — On ouvre la pendule, on soulève la petite détente qui est près du marteau, autant de fois qu'il faut faire sonner d'heures pour rattraper l'heure actuelle.

Pour faire avancer ou retarder une pendule. — La chaleur dilate les métaux et le froid les contracte ; il arrive que la meilleure pendule peut retarder en été et avancer en hiver ; ce fait se produit en été par l'allongement du balancier, et en hiver parce qu'il est plus court. Les anciennes pendules, celles particulièrement dont le balancier est accroché à un fil de soie, ont au-dessus du timbre un bouton mobile ; en tournant vers la droite, on enroule la soie et on raccourcit le balancier, ce qui fait avancer la pendule ; en tournant à gauche, le balancier s'allonge, et la pendule retarde ; dans les nouvelles pendules, la tige du balancier est terminée par une lentille mobile qui monte ou descend selon qu'on tourne l'écrou placé au-dessous.

Les pendules doivent être remontées tous les quinze jours, et autant que possible à époques fixes, par exemple le 1er et le 15 de chaque mois.

Une *montre* doit être remontée régulièrement tous les jours, autant que possible à la même heure ; il faut avoir soin d'arrêter le remontoir lorsqu'on sent une résistance, afin de ne pas briser le ressort.

Pompes (Préservation des). — On doit entourer de paille les

tuyaux des pompes, des conduites d'eau, à l'approche des froids rigoureux, pour empêcher l'eau de geler et de briser les tuyaux.

Prévision du temps. — Il est fort difficile de prévoir la veille le temps qu'il fera le lendemain ; mais, grâce aux observations des savants, des marins, des gens de la campagne, aux indications du baromètre, du thermomètre, aux signes qu'on observe chez les animaux, chez les plantes, on peut à peu près prévoir le temps à courte échéance. — Quand le brouillard est sombre, il annonce la pluie ; s'il est transparent, il prédit le beau temps. — Lorsque le temps doit changer, les animaux éprouvent certaines sensations qui avertissent de ces changements atmosphériques. Si le ciel est pur, l'hirondelle vole en décrivant mille courbes capricieuses ; si la pluie est proche, son vol rase la terre ; si l'orage menace, elle monte dans les régions hautes, pour se trouver au-dessus des nuages. L'oie s'agite, court, vole et bat des ailes ; le coq chante et agite ses ailes ; le chien hurle plaintivement ; le chat lustre son poil et se passe la patte derrière l'oreille ; l'âne secoue les oreilles.

Voici un excellent baromètre qu'on peut faire soi-même : on met une petite grenouille verte (qu'on nomme rainette) dans un bocal, avec une petite échelle de bois ; on emplit le bocal de deux tiers d'eau ; on couvre le tout d'une mousseline, afin que la grenouille ne s'échappe pas. Si l'atmosphère est humide, qu'il pleuve, la grenouille descend dans l'eau ; mais si le temps est sec, elle remonte sur son échelle ; plus le beau temps est durable, plus elle monte haut. — Un autre, qui est tout aussi concluant : mettez une sangsue dans un bocal au trois quarts rempli d'eau ; couvrez le bocal d'une mousseline ou d'un canevas, pour qu'elle ait de l'air. Lorsqu'il doit faire beau, la sangsue se cache au fond de l'eau ; mais si le temps devient humide, elle remonte ; s'il doit y avoir vent ou orage, elle s'agite en tous sens autour du bocal.

Tout le monde connaît le baromètre qui sert à mesurer la pression atmosphérique ou la pesanteur de l'air. Avant de consulter un baromètre, il faut frapper un peu avec le doigt sur le tube, pour enlever l'adhérence du mercure au verre ; on le verra alors s'abaisser ou s'élever brusquement, pour reprendre sa hauteur véritable. — Si le mercure monte beaucoup, c'est signe de beau temps, d'un temps sec ; s'il monte trop

rapidement, le beau temps ne durera pas. — Si le mercure descend, c'est signe d'humidité, de pluie ; elle sera de courte ou de longue durée selon la rapidité de la descente. — Les oscillations de la colonne de mercure annoncent le vent et l'orage ; s'il descend beaucoup, l'orage sera violent ; il ne durera pas si le mercure remonte.

Punaises (Destruction des). — Le seul moyen de détruire les punaises est d'user largement de la poudre de pyrèthre. On en met dans les coins du bois de lit, sur les corniches et sur les plinthes, derrière les tableaux ; on ferme entièrement la pièce de manière à lui donner le plus d'obscurité possible, et au bout de deux à trois jours on en est à tout jamais débarrassé ; cette opération doit se faire de préférence au printemps, au moment de l'éclosion des œufs.

Raccommodage de la porcelaine. — Si c'est une porcelaine de luxe, une statuette, une coupe, on fera fondre dans de l'eau froide de la gomme en poudre, à laquelle on ajoutera un blanc d'œuf battu en neige. — Si la porcelaine est une tasse ou tout objet qui doit être lavé à l'eau chaude, on se servira de la colle indiquée à l'article *Colle*.

Raccommodage des accrocs dans les vêtements. — Lorsqu'il y a simplement accroc ou déchirure et qu'il ne manque aucun fil à l'étoffe, on peut réparer un vêtement en rapprochant les bords de la fente et en plaçant sur l'envers une feuille très mince de gutta-percha, puis en repassant à l'aide d'un fer chaud. La gutta-percha, qui fond à 40°, se dissout et colle les deux bords de l'accroc, qui se trouve ainsi réparé sans fil ni aiguille.

Sachets à parfums. — On fait des poudres de diverses compositions, destinées à parfumer le linge dans les armoires ; en voici une d'une odeur fort agréable :

Écorce d'oranges sèches.	3	parties.
Clous de girofle	2	—
Benjoin.	1	—
Ambrette.	1	—

Le tout pulvérisé, passé au tamis et mis en sachet. Ces sachets se font ainsi : un petit sac de mousseline épaisse avec un peu d'ouate dans laquelle on enferme la poudre.

On peut faire de ces sachets avec toutes les plantes aromatiques séchées et réduites en poudre ; les fleurs de lavande sont particulièrement agréables pour parfumer le linge.

Sièges. — Les sièges cannés sont nettoyés avec de l'eau salée.

Sièges rembourrés. — Il faut les battre avec un jonc flexible, ou un martinet fait en lisières de drap, et les bien brosser ensuite.

Tableaux à l'huile (Nettoyage des). — Pour nettoyer une peinture enfumée, il faut d'abord la dévernir. Avec un linge fin imbibé d'eau-de-vie, on humecte une partie de la toile, mais sans frotter ; au bout de quelque temps on lave cette partie avec une éponge imbibée d'eau pure, et l'on continue ainsi le travail de place en place, en ayant grand soin de ne pas entamer la peinture.

Autre procédé. — On coupe un oignon cru ou une pomme de terre crue non par le milieu, mais en travers, et l'on en frotte les parties enfumées du tableau tout doucement et en tournant sur un petit espace d'abord, puis en l'élargissant à mesure. Lorsque l'oignon ou la pomme de terre deviennent sales, on les recoupe, et l'on continue l'opération.

Talc de dégraisseur. — C'est de la terre de pipe finement pulvérisée.

Tapis (Nettoyage des). — Lorsqu'il s'agit de raviver les couleurs d'un tapis, on y répand de place en place des herbes coupées menu, ou des feuilles de thé humide après que le thé a servi ; on roule le tapis et on le laisse quelques jours dans un endroit sec et obscur. Au bout de ce temps, on secoue le tapis pour le débarrasser des herbes et des feuilles ; on le brosse fortement, et il a repris sa fraîcheur. Lorsqu'on veut simplement nettoyer un tapis et qu'on n'a ni thé ni herbes, on trempe dans l'eau des morceaux de papier, on les presse pour les faire égoutter, puis on les émiette de çà, de là, sur le tapis, qu'on balaye ensuite ; ces morceaux de papier balayés entraînent la poussière du tapis.

Terreau végétal. — On peut faire soi-même et à peu de frais un bon terreau végétal ; on ramasse soigneusement les feuilles sèches tombées des arbres et des plantes, ainsi que les mousses jaunies des caisses ; on les amoncelle sur les plates-bandes ; on en couvre les plantes pour les préserver de la gelée ; puis lorsque, vers le mois de mars, elles sont pourries par les pluies et les dégels, on les enfouit dans la terre ; elles forment un excellent terreau végétal, qui s'assimile parfaitement à la terre de bruyère, et la remplace même.

Vernis pour meubles. — Il se compose de cire vierge, puis d'alcool, de potasse et d'essence de térébenthine en parties égales.

— En voici un autre :

4	décilitres	d'huile d'œillette purifiée ;
18	—	d'esprit-de-vin ;
10	—	de vernis blanc ou gomme laque.

On fait ainsi usage de ces vernis : on prend du vernis avec la barbe d'une plume d'oie, et on l'étend légèrement sur le meuble ; on frotte alors doucement avec un chiffon fin, puis on essuie définitivement avec un morceau de flanelle ou de vieille soie.

Vernis pour objets de fonte. — On mêle 500 grammes d'asphalte commun, 250 grammes d'huile de lin, dans un litre d'essence de térébenthine. On le conserve dans un pot de grès ; si le liquide venait à s'épaissir, on y ajouterait un peu d'essence de térébenthine.

Vernis pour les objets en métal. — On se sert d'un vernis gras à base de copal, auquel on ajoute de l'essence de térébenthine.

Vernissage des grilles, rideaux de cheminée, chenets. — On y étale avec un pinceau du vernis du Japon allant au feu, et on laisse sécher ensuite.

Verres de lampes. — Pour les nettoyer, il suffit d'y passer un chiffon sec chaque jour. Lorsqu'ils sont encrassés, il faut les faire tremper dans l'eau chaude avec quelques cristaux de soude, mais avoir grand soin que l'eau n'arrive pas à ébullition. On peut aussi les frotter avec du papier émeri. Pour rendre les verres moins cassants, il faut les recuire. On place les verres dans l'eau froide et on laisse bouillir l'eau sur le feu ; une bouilloire convient parfaitement pour cet usage, en ce sens qu'on peut y tenir les verres debout. On retire ensuite la bouilloire du feu et on laisse refroidir. Puis on essuie chaque verre.

Vêtements. — Voir *Nettoyage des vêtements*.

DEUXIÈME PARTIE

HYGIÈNE

CHAPITRE PREMIER

CONSEILS DU DOCTEUR

L'hygiène est la science qui nous enseigne à conserver la santé, à prévoir et souvent à enrayer la maladie.

C'est l'hygiène qui règle la vie physique, modère la force, endurcit la faiblesse et réveille l'énergie.

La propreté est une condition essentielle de la santé ; les deux principaux agents de la propreté sont les ablutions et les bains.

Ablutions journalières. — Il ne faut pas craindre de se laver à grande eau tous les jours, l'hiver comme l'été. L'air contient une poussière qui s'attache à la peau et l'encrasse ; les grandes ablutions débouchent les pores de la peau, la rendent nette et entretiennent la santé.

Douches. — Les douches froides sont excellentes et toniques, mais ne doivent être employées que sur l'avis du médecin. A défaut de douches, une grosse éponge bien imprégnée d'eau froide, promenée *très rapidement* sur tout le corps, le fortifie et l'habitue à l'impression du froid. Inutile d'ajouter qu'on doit s'essuyer de suite.

Bains. — Les bains tièdes ou bains de propreté sont très utiles ; on ne doit y rester qu'une demi-heure, trois quarts d'heure. Leur chaleur doit être de 30 à 35°. Dans le cas de maladie, la température du bain est réglée par le médecin.

Pour prendre des bains adoucissants, on met 3 à 5 litres de son dans un sac de toile lâche, que l'on plonge dans l'eau chaude en le pressant entre les mains ; puis on le laisse dans la baignoire.

Pour redonner de l'élasticité à la peau, on peut mettre, avant de laisser couler l'eau chaude dans la baignoire, 1 kilogramme

de cristaux de soude; après la dissolution des cristaux, on continue de remplir la baignoire.

Pour les bains toniques on ajoute 1 kilogramme de feuilles de noyer; on verse toujours l'eau chaude dessus; quand elles sont bien infusées, on les enlève et on continue de remplir la baignoire.

On peut aussi mettre, avant l'eau chaude, 2 à 3 kilogrammes de sel de cuisine.

Les autres bains médicinaux sont ordonnés par le médecin.

Précautions à prendre. — On ne doit pas se mettre dans un bain, *quel qu'il soit*, pendant le travail de la digestion; il faut attendre trois heures au moins après le dernier repas.

Un bain prédispose les jeunes enfants au sommeil; après leur avoir mis leur premier vêtement, il est bon de les coucher.

En entrant dans le bain, il est bon de rester une ou deux minutes les pieds dans l'eau, pour apprécier le degré de chaleur du bain; puis de se mouiller le creux de l'estomac, et de s'y plonger ensuite doucement.

En sortant du bain on devra s'essuyer fortement avec un linge sec, ou préalablement chauffé; puis on s'enveloppera soit dans un peignoir de laine, soit dans une couverture.

Bains froids. — Les bains froids en été sont très hygiéniques, à la condition de se plonger immédiatement dans l'eau et de s'agiter, c'est-à-dire de marcher ou de nager. (Il est bon aussi de se mouiller préalablement le creux de l'estomac avant de se plonger dans l'eau.)

On doit éviter de se baigner en plein soleil ou pendant un orage.

Un bain de pieds chaud après un bain froid est une excellente chose.

Bains de pieds. — En été, il est bon, en procédant à sa toilette, de se laver les pieds tous les jours; on les plonge dans l'eau et on les essuie de suite rapidement.

En hiver on doit prendre un bain de pieds au moins une fois par semaine.

Bains de pieds pour la santé. — On prend souvent un bain de pieds contre le mal de tête; dans ce cas, il ne doit pas durer plus de quinze minutes.

Il n'est pas nécessaire, sous prétexte de faire descendre le sang, de mettre les pieds dans l'eau bouillante, comme quelques personnes le prétendent, de manière à n'y pouvoir tenir,

ce qui est une souffrance inutile; mettez les pieds dans une eau chaude supportable, et lorsqu'ils seront habitués à la chaleur, vous pourrez y ajouter à mesure de l'eau aussi chaude que vous voudrez.

On peut ajouter à un bain de pieds médicinal 500 grammes de sel de cuisine, ou 200 à 300 gr. de farine de moutarde.

Soins à prendre pour la tête. — La tête doit être lavée souvent, pour la débarrasser des pellicules qui s'y forment.

On nettoie la tête avec un jaune d'œuf délayé dans un peu d'eau tiède; on y ajoute ensuite de l'eau en suffisante quantité pour y tremper une petite éponge, avec laquelle on frotte la tête également partout à la naissance du cuir chevelu.

On lave plus simplement la tête avec de l'eau tiède dans laquelle on fait dissoudre la valeur d'une noix de carbonate de soude dans un litre d'eau; ce lavage a l'avantage de nettoyer non seulement la tête, mais d'assouplir et de fortifier la chevelure. On doit, après avoir essuyé la tête, la laisser tout à fait sécher avant de se recoiffer.

Cheveux. — Les cheveux doivent être peignés et brossés chaque jour.

Les cheveux ont quelquefois besoin d'être adoucis; on se servira d'huile d'amandes douces ou bien de la pommade suivante :

Pommade pour la chevelure. — Moelle de bœuf fondue au bain-marie dans un vase découvert; lorsqu'elle est retirée du feu, l'additionner peu à peu d'un quart d'huile d'amandes douces et d'un peu de rhum; remuer fortement avec un pilon ou une spatule et ajouter, pour aromatiser, quelques gouttes d'essence de benjoin, de bergamote, de citron, etc. On peut aussi faire fondre la moelle de bœuf dans l'eau bouillante; lorsqu'elle est figée, on la retire facilement avec l'écumoire, et on procède comme ci-dessus.

Hygiène des sens. — Nos cinq sens nous sont indispensables. La force et la valeur physique de notre organisme sont en raison de la perfection de nos sens. Il faut donc éviter avec soin tout ce qui peut les émousser et les altérer.

Le *goût* a son siège dans la bouche, dont toutes les parties, surtout la langue, sont d'une grande sensibilité. Ce sens nous fait apprécier les propriétés des substances qui servent à notre nourriture; il s'altère par l'abus des mets trop fortement épicés.

Les dents sont les agents mécaniques de la trituration; il faut donc les soigner pour les conserver saines. Tous les matins et tous les soirs, il faut se rincer la bouche et se frotter les dents avec une brosse. On se gardera bien de se servir de toutes les eaux dentifrices inconnues, qui altèrent l'émail des dents.

Un peu de poudre de charbon avec moitié de quinquina jaune en poudre, ou bien encore du phosphate de chaux en poudre, suffisent pour les nettoyer et raffermir les gencives.

Le mal de dents provient de deux causes principales : elles s'altèrent par le contact des acides et par le passage subit du chaud au froid.

Il faut donc éviter de manger bouillant ou de boire glacé.

Pour calmer le mal de dents, faire une décoction de racine de guimauve avec un quart de tête de pavot : se gargariser, et avoir soin de ne rien avaler, le pavot étant un poison; mâcher du cresson fortifie les gencives.

Si le mal de dents persiste, faire un cataplasme de fleurs de sureau, en faisant infuser ces fleurs, qu'on pose à nu sur la joue malade. Ce remède est souverain; il n'a que le défaut de tacher la taie d'oreiller sur laquelle on appuie la tête.

L'*odorat* a son siège dans les fosses nasales; c'est, à vrai dire, la sentinelle avancée des organes de la digestion; car un aliment dont l'odeur nous est désagréable peut troubler l'estomac et se digérer difficilement. Le sens de l'odorat s'émousse par l'abus des odeurs fortes et variées et l'usage immodéré du tabac.

Le *nez* est l'appareil qui contient les fosses nasales ; elles se terminent à la gorge, où elles conduisent l'air; il s'altère lorsque la membrane qui tapisse les fosses nasales est enflammée. Si la respiration est gênée, une ou plusieurs prises de fleur de soufre y remédieront.

L'organe de l'*ouïe* est l'oreille, qu'on ne saurait trop recommander de tenir proprement et avec le plus grand soin, car cet appareil auditif est des plus compliqués.

Les oreilles doivent être lavées tous les matins, nettoyées avec soin dans l'intérieur à l'aide d'un morceau de bois taillé en pointe qu'on entoure d'un linge, — une allumette dont on aura retiré le soufre peut suffire, — sans quoi le cérumen, ou petite cire jaune qu'elles contiennent, pourrait s'épaissir et boucher le tuyau auditif.

L'*œil* est l'organe de la vue; c'est un instrument des plus délicats.

L'œil se fatigue par l'action habituelle d'une lumière trop vive, par une lumière douteuse et vacillante, par la vue des corps éclatants, par la tension soutenue à fixer de petits objets. Le remède principal est le repos.

On doit laver les yeux à l'eau tiède pour en ôter l'inflammation, et, s'ils sont fatigués par le travail, on les bassinera avec de l'eau aussi chaude qu'ils pourront la supporter.

Le *toucher*, qui s'exerce par toute la surface de la peau, a pour organes principaux les *pieds* et surtout les *mains*, dont les doigts sont les instruments les plus parfaits du tact.

Les mains doivent être lavées le matin en s'éveillant, le soir avant de se coucher, et enfin toutes les fois qu'elles ne sont pas nettes.

Les ongles des mains doivent être coupés en rond.

Exercice. — L'exercice est aussi nécessaire à l'homme que la nourriture. Le mouvement fait partie essentielle de la vie de l'enfant.

En jouant, les muscles agissent, le sang circule plus vite, les poumons se dilatent, l'appétit est meilleur et la digestion plus facile. La marche, la course, les longues promenades à pied, la gymnastique, sont des exercices salutaires que l'hygiène recommande surtout aux personnes sédentaires. Le jeu du colin-maillard développe chez l'enfant le sens du toucher, qui dans l'obscurité peut remplacer celui de la vue.

Après avoir bien joué, bien couru, l'enfant trouve une certaine jouissance dans le repos de l'étude.

Sommeil. — Le sommeil est impérieusement réclamé par la nature; on ne saurait s'en priver sans danger.

Il répare les pertes éprouvées par les veilles ; il repose non seulement le corps, mais aussi l'intelligence; il rend aux membres leur souplesse et à l'esprit son activité.

Le sommeil ne doit être ni trop court ni trop prolongé. La personne qui dort habituellement beaucoup a le corps alangui et l'esprit lourd.

L'hygiène donne les règles suivantes pour le sommeil :

1° Sept à huit heures de sommeil pour l'homme fait.

Neuf heures aux adolescents, aux personnes faibles de santé, aux vieillards; dix à douze heures pour les enfants.

Dans le Midi et les pays chauds, ainsi que dans les cam-

pagnes, pendant les grandes chaleurs de l'été, on fait la méridienne, c'est-à-dire qu'on prend deux heures pour dormir au milieu du jour. Ce sommeil de deux heures dans la journée est très nécessaire aux enfants et aux vieillards en tout temps.

2° On doit se coucher immédiatement, ou deux heures après le repas.

3° Il faut se coucher de préférence du côté droit, jamais sur le dos, ce qui prédispose aux cauchemars.

4° Il est imprudent de réveiller quelqu'un en sursaut, surtout un enfant; il peut en résulter des accidents nerveux.

5° Si le lit est entouré de rideaux, il faut les ouvrir tout grands pendant la nuit.

6° On ne doit jamais laisser les fenêtres ouvertes pendant la nuit. La fraîcheur peut altérer la vue.

7° Les fleurs ne doivent pas séjourner la nuit dans une chambre à coucher.

Il faut aérer la chambre un peu avant la nuit, afin de la dégager de toute odeur. Si la chambre n'est pas disposée de façon qu'on puisse y établir un courant d'air, on ouvrira la fenêtre et on fera le moulinet à l'aide d'une serviette en circulant dans la chambre. Ce système est excellent, surtout pendant la nuit.

Quoique nous n'ayons aucunement la pensée de faire des jeunes filles craintives et ayant peur de tout, il est bon, cependant, qu'elles sachent, par des précautions prises à temps, éviter les accidents qui proviennent bien souvent d'imprudences. Que de malheurs a causés l'ignorance des plus élémentaires notions de l'hygiène ! Il est donc nécessaire que nos jeunes filles apprennent à l'école ce qui est sain et malsain.

Lorsqu'on est en transpiration, on ne doit pas boire de l'eau glacée, ni même trop fraîche; on ne se mettra pas dans un courant d'air, on ne devra pas descendre dans une cave trop froide.

Il est dangereux, par une pluie d'orage, de se mettre à l'abri sous une porte cochère; car il s'établit presque toujours un courant contraire entre la rue et la cour de la maison.

Pendant l'hiver, ne vous laissez pas engourdir par le froid, ne dormez pas en plein air. L'été, ne restez pas en plein soleil la tête découverte.

Dans la rue, n'agacez pas un chien que vous ne connaissez pas.

Ne passez pas trop près d'un cheval qui pourrait ruer, ni derrière une voiture qui pourrait reculer.

Ne jetez jamais sur la chaussée, ni sur un trottoir, aucun objet comme débris de verre, écorce d'orange, pelure de pomme, etc., et en général rien de ce qui pourrait blesser ou faire glisser un passant.

Quand vous marchez dans la rue ou sur une route, prenez de préférence votre droite et marchez en suivant la ligne des maisons ou des arbres; cela vous évitera de heurter les personnes qui viennent en sens inverse.

Ne vous endormez pas dans un champ de chanvre, de houblon ou d'orangers, ni à l'ombre d'un noyer ou d'un sureau; leurs fortes émanations vous donneraient de violents maux de tête.

En temps d'orage, ne vous abritez pas sous les arbres ni près de hauts bâtiments, de peur de la foudre; restez plutôt en plein air, au risque d'être mouillées; les vêtements mouillés sont, du reste, mauvais conducteurs de l'électricité.

Dans l'intérieur d'une habitation, évitez de vous tenir près d'un corps métallique.

Lorsque vous verrez l'éclair, sachez que vous n'avez rien à craindre en entendant le tonnerre; tout danger est passé, la transmission du son étant moins rapide que la décharge électrique qui l'a produit.

CHAPITRE II

HYGIÈNE DE L'ALIMENTATION

Hygiène de l'alimentation. — Ainsi que nous différons de visage, de force, de tempérament, l'alimentation doit varier selon les saisons, les pays qu'on habite, l'âge et les conditions de la vie de chacun.

On a souvent comparé le corps humain à une machine locomobile dont les aliments sont le combustible chargé d'entretenir la chaleur du corps, comme la houille entretient celle de la machine. La santé est entièrement liée à la température plus ou moins égale du corps, dont l'état normal chez l'adulte est de 37° centigrades. Or, une loi physique nous démontre

que pour maintenir un corps à une température chaude et égale, on dépense d'aûtant plus de combustible que le milieu dans lequel vit ce corps est plus froid, ce qui revient à dire que l'homme du Nord doit augmenter son combustible, c'est-à-dire échauffer son corps par des aliments respiratoires beaucoup moins nécessaires à l'homme du Midi. C'est pour cela que les Esquimaux mangent et digèrent facilement de l'huile de poisson, en raison de la température froide du climat qu'ils habitent.

Dans les pays montagneux, où l'air est vif, l'appétit est plus fort et demande à être satisfait plus souvent que dans les contrées basses et humides.

En hiver, une nourriture animale, des substances et des boissons fortifiantes, donneront de la chaleur au sang et stimuleront l'organisme.

En été, où les fortes chaleurs rendent l'appétit languissant, presque nul, on usera d'aliments légers, moins de viande, et de préférence les viandes blanches, le veau et la volaille; on fait aussi appel aux végétaux et aux fruits.

Le travailleur des champs, l'ouvrier des villes, celui qu'un travail manuel fatigue davantage, dont l'appétit est ouvert de bon matin, doit se nourrir plus substantiellement que celui qui dépense peu de forces, comme l'employé, le rentier, l'oisif

Le vieillard, l'enfant, les personnes délicates, auront des repas moins chargés, plus fréquents, mais tout aussi substantiels et fortifiants.

Heure des repas. — En général les repas doivent être pris à trois ou quatre heures d'intervalle.

Le premier déjeuner ou collation légère aura lieu entre 7 et 8 heures du matin; le deuxième déjeuner ou collation substantielle, que quelques-uns nomment dîner, entre 11 heures et midi; le dîner ou souper, entre 6 et 7 heures.

Les enfants et les vieillards ajoutent une petite collation vers 4 heures, entre les deux principaux repas du jour.

Conditions d'une bonne alimentation. — Le corps humain subit journellement une déperdition. La meilleure alimentation serait celle qui réunirait toutes les conditions nécessaires à une réparation complète.

Définition du mot ALIMENT. — On entend par *aliment* tout ce qui, après avoir été bu et mangé, devient susceptible d'alimenter, c'est-à-dire d'entretenir notre existence. Il y a des

substances que nous conduisons dans notre estomac sans que ce soient des aliments, parce qu'elles ne servent en rien à notre subsistance : tels sont les alcools, les épices, les condiments, etc., qui ne servent qu'à irriter l'estomac sans alimenter le corps. Nous pouvons citer aussi les pépins des fruits, les écorces, les noyaux, etc., qui, ne pouvant être digérés, c'est-à-dire travaillés par le tube digestif, ne servent pas à l'alimentation.

Un aliment doit, après avoir subi le travail digestif, faire partie de nous-mêmes. La chair des animaux est un aliment, parce que, digérée, elle devient notre chair; l'eau que nous buvons remplace l'eau que nous perdons chaque jour; la graisse aide et facilite par sa chaleur l'action de la digestion.

Alimentation animale. — Les principes de la nourriture animale sont :

L'*albumine*, qui se rencontre surtout dans l'œuf : c'est la matière à peine formée; elle domine dans les jeunes animaux; elle est peu nourrissante ;

La *gélatine*, un peu plus nourrissante ; elle se rencontre surtout dans les os; cependant seule elle ne nourrit pas ;

La *graisse*, plus nourrissante; elle est absolument nécessaire à la production de la chaleur interne; c'est un des agents les plus actifs de la digestion; elle doit donc entrer pour une large part dans l'alimentation ;

La *fibrine*, ou *chair* de l'animal, très nourrissante; elle constitue nos muscles et notre chair ;

L'*osmazôme*, matière qui donne aux viandes leur couleur, leur saveur; c'est elle qui fait le mérite des bons bouillons, qui, se caramélisant, forme le roux et le rissolé des viandes.

L'osmazôme a une grande valeur nourrissante; c'est ce que nous appelons le suc de la viande.

L'osmazôme n'existe pour ainsi dire pas dans la chair des jeunes animaux.

D'après ce que nous venons de dire, il est facile de reconnaître la valeur nutritive d'une viande. Si la chair est ferme, colorée, c'est qu'elle est composée de fibrine mêlée d'osmazôme : elle est donc très nourrissante. Si, au contraire, elle est molle et pâle, on peut être assuré que la gélatine et l'albumine dominent.

La richesse de la graisse donne aussi la différence des espèces de viande. Le lapin, le poulet, contiennent peu de prin-

cipes nutritifs; l'oie, le canard, en sont plus abondamment pourvus; par suite, ils sont très nourrissants, mais souvent aussi la digestion en est pénible.

Alimentation végétale. — Dans les végétaux nous distinguons :

Le *tissu ligneux* ou *charpente du végétal;*

L'*eau*, qui y est renfermée dans de fortes proportions;

La *gomme* ou *mucilage*, qui se trouve dans les racines et qui, mêlée à la fécule qu'elles contiennent, les rend très nourrissantes;

Le *glucose* ou *matière sucrée*, contenue dans presque tous les végétaux;

Des *acides* ou *sels;*

De l'*huile* ou *matière grasse*, qui se trouve principalement dans certaines graines;

La *fécule* et le *gluten*, qui sont les deux substances les plus nourrissantes des végétaux, et se rencontrent dans les graines et les tubercules.

Attributions des aliments. — Chaque aliment a ses attributions particulières, selon les éléments dont il est composé.

Les uns réparent les organes du corps : tels sont le lait, la viande, les végétaux; d'autres lui rendent la chaleur en lui fournissant du carbone, de l'hydrogène : ce sont les féculents, les huiles, le beurre, la graisse, les boissons.

Enfin il y en a qui tout à la fois réparent les tissus et entretiennent la chaleur : ce sont les aliments complets; tel est le lait.

On doit aussi considérer la digestibilité des aliments, c'est-à-dire la facilité avec laquelle ils pénètrent dans le sang. Non seulement les aliments, mais aussi leur cuisson, influent sur leur saveur et leur digestibilité. Nous donnerons pour exemple l'œuf. Cuit à la coque, il est nourrissant et digestif; cuit dur, il est indigeste.

Les viandes rôties ou grillées, conservant leur suc et leur arome, sont les plus nutritives; puis viennent les viandes à l'étuvée, les viandes bouillies, les poissons, les légumes, les hachis, le porc, le gibier et la friture.

La chair des animaux adultes est préférable à celle des jeunes animaux : le bœuf est plus nutritif que le veau, le mouton que l'agneau.

La chair des animaux sauvages désignés sous le nom général de gibier a plus de saveur et est aussi plus substan-

tielle que celle des animaux domestiques dont nous nous servons comme aliments; mais elle est excitante et d'une digestion souvent pénible; elle ne convient donc pas aux enfants et aux convalescents.

La viande bouillie est moins nutritive, car l'eau ou le bouillon en a gardé les principes essentiels; le bouillon participe des qualités de la viande qui l'a composé. C'est pourquoi le bouillon de bœuf est le plus nourrissant; celui de veau ou de volaille est rafraîchissant et devient une sorte de tisane; celui de porc est lourd et indigeste.

Le sucre dessèche la bouche et la gorge, ce qui rendrait la digestion pénible et disposerait à la constipation, si l'on n'en faisait le plus souvent usage que combiné avec d'autres substances, telles que l'eau, le lait, les aliments.

On ne doit se servir de sucre que comme assaisonnement.

Le vinaigre est stimulant; mais il entraîne l'irritation de la gorge, et son abus peut causer l'amaigrissement et devenir dangereux pour la santé.

Le sel produit un suc digestif qui augmente l'activité de l'estomac. Le poivre, la cannelle, le girofle, la muscade, la vanille, toutes les épices doivent être prises en petite quantité; elles donnent, il est vrai, une saveur piquante aux mets; cependant l'abus de ces condiments pourrait occasionner des dérangements d'estomac et dénaturer la finesse du goût.

Les boissons sont des dissolvants qui facilitent la digestion.

La meilleure et la plus saine de toutes les boissons est l'eau.

Elle doit être fraîche, limpide, inodore et incolore; les meilleures eaux sont les eaux de source, de rivière ou de pluie.

L'eau se conserve dans la pierre, le grès.

Les eaux calcaires sont indigestes et purgatives.

Les eaux ferrugineuses sont toniques et conviennent aux personnes anémiques.

Les eaux gazeuses qui contiennent de l'acide carbonique sont stimulantes et excitent la digestion.

Vin. — Les qualités du vin dépendent de la variété des climats, de la bonté des plants et de la fabrication, ce que l'on reconnaît à la saveur et à l'odorat.

Le *vin rouge* est tonique; les meilleurs ne sont pas toujours les plus riches en alcool. Le vin blanc est plus excitant.

Les bons vins de table sont le mâcon et le bourgogne; le bordeaux convient aux santés délicates.

Les vins liquoreux ou cuits ne conviennent que pour le dessert ou comme vins de malade pris à petite dose.

Cidre. — Le cidre est une boisson agréable, mais peu nutritive. Le cidre nouveau est indigeste. On fait mousser le cidre nouveau comme du champagne, en mettant dans le verre avant de le verser une pincée de sucre en poudre.

Bière. — La bière est stimulante et nutritive; elle porte à l'embonpoint; l'abus de cette boisson débilite l'estomac.

Alcool. — En général les alcools, les spiritueux, doivent être pris en petite quantité.

Absinthe. — L'absinthe est un apéritif qui trouble l'économie animale lorsqu'on en prend habituellement. Un moyen de la rendre inoffensive sans lui faire perdre son goût, c'est de plonger dans le verre un morceau de fer, un clou rougi au feu; l'absinthe se trouble un moment, mais reprend presque de suite sa couleur.

Café. — Le café est stimulant, il facilite la digestion; on doit le prendre très chaud, sous peine d'affaiblir ses qualités, et surtout au milieu du jour; le soir il peut troubler le sommeil. Le mélange de plusieurs aromes donne un meilleur goût au café; on prend ordinairement moitié moka et moitié bourbon et martinique, qu'on brûle ensemble.

Thé. — Le thé est une boisson nutritive et excitante, le thé vert surtout. Le mélange du thé noir avec le vert donne un arome excellent.

Chocolat. — Le chocolat est une boisson nourrissante assez lourde s'il est fait avec du lait, qui convient au déjeuner du matin. Au contraire, s'il est fait à l'eau et tourné vivement jusqu'à ce qu'il devienne mousseux, le chocolat est digestif et peut se prendre dans la soirée.

En résumé, voici trois principes essentiels pour que la nourriture profite à l'homme :

1° Nourriture saine et frugale;

2° Variété dans les aliments;

3° Régularité, sobriété et gaieté dans les repas

La science nous apprend que la valeur nutritive des aliments est en raison de la proportion d'azote et de carbone qu'ils contiennent. D'après *Payen,* les besoins du corps humain exigent par jour une moyenne de 300 gr. de carbone et 20 gr. d'azote. Nous donnons ici un tableau de la valeur nutritive de certains aliments d'après ce savant chimiste.

QUANTITÉS D'AZOTE ET DE CARBONE
Contenues dans 100 parties de divers aliments (d'après Payen).

	ALIMENTS	AZOTE	CARBONE
CHAIR DES ANIMAUX	Bœuf maigre	3	11
	Bœuf rôti	3.5	11.7
	Foie de veau	3.1	15.7
	Veau	2.5	15.8
	Mouton	2	30
	Jambon	2.1	46
	Lard	1.1	71
	Porc gras	1.5	48
	Volaille	3.2	3.8
POISSONS	Anguille	2	30
	Carpe	3.5	12.1
	Goujons	2.7	13.5
	Harengs salés	3.1	23
	Maquereau	3.7	19
	Morue	5.1	16
	Raie	3.8	12.5
	Sole	1.9	12.2
ŒUFS ET LAITAGE	Beurre	0.6	83
	Fromage de Brie	2.9	35
	Fromage de Gruyère	5	38
	Lait de vache	0.6	8
	Œufs de poule	1.9	13.5
LÉGUMES ET FÉCULENTS	Carottes	0.3	5.5
	Champignons	0.7	4.5
	Farine de froment	1.7	38.5
	— de maïs	1.7	44
	— de seigle	1.8	41
	Fèves	4.5	42
	Haricots secs	4.1	48.5
	Lentilles	3.8	43
	Navets	0.3	4.5
	Pain blanc	1.1	29.5
	Pain bis	1.2	30
	Pois secs	3.7	44
	Pommes de terre	0.5	10
	Riz	1	42
DIVERS	Bière	0.1	4.5
	Châtaignes	1.1	48
	Chocolat	1.5	58
	Noix fraîches	1.4	10.6
	Pruneaux	0.7	28
	Huile d'olive	0.0	98

CHAPITRE III

HYGIÈNE DU VÊTEMENT

Les vêtements conservent la chaleur du corps, mais ne la lui donnent pas, comme beaucoup le supposent.

Tissus. — Les tissus qui peuvent emmagasiner entre leurs mailles une couche d'air assez épaisse ne laissent pas perdre la chaleur naturelle du corps, et servent ainsi à le garantir contre le froid extérieur; c'est par cette raison que ces mêmes tissus défendent le corps contre les ardeurs du soleil.

Il résulte de cela que les étoffes à mailles lâches, comme les peluches, les flanelles, les tricots, défendent mieux du froid que celles à mailles lisses et serrées.

La flanelle, en absorbant les produits de la transpiration, préserve le corps des brusques changements de température, mais en même temps elle s'imprègne facilement des odeurs; il est donc nécessaire d'en changer souvent. Le gilet de flanelle est recommandé aux personnes délicates.

La toile est d'un long usage; le tissu est sec, mais peu chaud; lorsqu'il est mouillé, il se refroidit sur le corps et peut devenir alors nuisible aux personnes délicates. Le coton, en laissant évaporer plus lentement la transpiration, cause moins de refroidissement. Nous le conseillons pour le vêtement en contact direct avec la peau, surtout pendant l'été.

Influence de la couleur. — On a aussi constaté pour les vêtements l'influence réelle qu'exerce la couleur. Les couleurs noires et foncées se laissent plus facilement pénétrer par la chaleur que les couleurs claires. Donc, à épaisseur égale les tissus blancs, absorbant moins la chaleur, sont plus chauds en hiver et plus frais en été; c'est ce qu'ont parfaitement compris les Arabes, qui se couvrent de laine blanche l'hiver et l'été.

Le blanc a aussi cette propriété de s'imprégner difficilement des odeurs et des émanations de toutes sortes.

La soie se charge moins facilement d'humidité.

Les vêtements imperméables, comme le caoutchouc, empêchent la transpiration de s'évaporer; ils maintiennent le corps dans une espèce de bain de vapeur, et si, en cet état, on se trouve exposé aux courants d'air, il peut en résulter de graves maladies. Nous conseillons de ne porter de vêtements et

de chaussures de caoutchouc que pour se garantir de la pluie, et de les quitter aussitôt qu'on est à l'abri.

L'emploi du corset est souvent nuisible aux femmes par l'habitude qu'elles ont de se serrer. Le busc, par la pression qu'il exerce sur le tube digestif et l'estomac, provoque les gastrites, les mauvaises digestions et les maladies chroniques de l'estomac.

Les jarretières gênent la circulation du sang ; il est bien préférable d'adapter au corset des rubans qui retiennent les bas.

Les chaussures doivent être assez longues et assez larges pour que le pied soit à l'aise. Il arrive souvent que les doigts de pied, trop serrés, chevauchent les uns sur les autres et rendent ainsi la marche très pénible, puis plus tard surviennent les cors et les durillons. Les talons trop hauts, en faisant pencher le corps en avant, déplacent l'équilibre et provoquent des désordres intérieurs.

Il est bon de ne pas sortir l'hiver sans un vêtement de plus, et de le quitter à l'intérieur.

En résumé, l'hygiène recommande les vêtements amples et simples, de manière à se garantir du froid, sans gêner les fonctions organiques et sans fatiguer le corps du poids de vêtements inutiles.

CHAPITRE IV

MALADIES ET ACCIDENTS

Quelques accidents peuvent être conjurés sans le secours du médecin ; toutes les mères de famille doivent, dans certaines circonstances, être à même d'agir seules.

Avant de faire la nomenclature de ces petites misères de la vie humaine, nous rappelons que, dans les cas un peu sérieux, le médecin doit être prévenu de suite, et que nos conseils ne sont donnés que pour agir utilement *avant son arrivée*.

Abcès. — Cataplasmes émollients avec de la farine de riz ou de lin.

Appétit (Manque d'). — Tous les amers, vin de quinquina, vin de gentiane, tisane de houblon.

Aphtes (petits boutons blancs que l'on a dans la bouche). — Se gargariser avec de l'eau de guimauve et du miel rosat. Appliquer sur les aphtes du jus de citron

Artère. — Si, par suite d'accident, une artère venait à s'ouvrir, ce qu'on reconnaît lorsque le sang a la couleur vermeille et qu'il sort par jets saccadés, il faut se hâter d'appeler un médecin; mais en attendant son arrivée, il faut chercher à comprimer le tronc artériel d'où vient l'hémorragie; pour cela, il faut appuyer fortement à l'endroit d'où sort le sang, et appliquer au-dessus un bandage fortement serré.

Si une *veine* est ouverte, ce que l'on reconnaît à la couleur noire du sang qui s'en échappe en *bavant*, il suffit de la comprimer avec le doigt et d'y appliquer une compresse mouillée dans l'eau froide, à laquelle on peut ajouter (si l'on en a) quelques gouttes de perchlorure de fer, et de l'y maintenir fortement avec une bande bien serrée. On peut également remplacer la compresse mouillée par de l'amadou.

Bourdonnement dans les oreilles. — Quelques gouttes de glycérine dans l'oreille; bain de pieds sinapisé.

Bronchite. — Sirop pectoral, tisanes adoucissantes.

Brûlures. — Appliquer de l'eau froide de suite, ou de la râpure de pommes de terre, de la gelée de groseilles, de la glycérine, et les envelopper d'ouate pour les mettre à l'abri de l'air.

Un remède excellent pour les brûlures graves est celui-ci : mêler de l'huile d'olive et de l'eau de chaux jusqu'à consistance de pommade, et en couvrir la brûlure d'une couche épaisse; la bander de manière à l'isoler de l'air.

Coliques. — Cataplasmes de farine de lin, infusion de tilleul, de camomille, de feuilles d'oranger.

Collyre. — 30 grammes d'acide borique dans 1 litre d'eau bouillante. Se laver les yeux avec ce collyre matin et soir en cas d'inflammation simple de la conjonctive.

Contusion ou chute. — Frotter la partie contusionnée avec du savon noir ou du beurre frais; boire de l'eau sucrée avec quelques gouttes d'arnica; prendre un bain de pieds avec de la farine de moutarde; appliquer des compresses imbibées d'eau froide avec quelques gouttes d'arnica ou d'eau blanche, ou d'eau de Goulard.

Coup de soleil. — Compresses d'eau fraîche; si le mal de tête persiste, y ajouter par moitié de l'eau sédative.

Coupure. — Lotions d'eau fraîche, si la coupure est peu profonde. Dans le cas contraire, rapprocher les bords de la plaie et les retenir à l'aide de bandes de sparadrap ou de taffetas d'Angleterre. Ne jamais rapprocher les chairs sans s'être assuré qu'il n'existe aucun corps étranger dans la plaie.

Le collodion médicinal au ricin remplace avantageusement le taffetas d'Angleterre. On renverse la bouteille sur le bouchon, que l'on pose ensuite sur la coupure. Il se forme immédiatement une petite pellicule qui isole de l'air.

Crampes. — Se lever immédiatement et se frotter les membres atteints avec la main.

Crampes d'estomac. — Mettre des serviettes chaudes sur l'estomac, prendre une infusion de menthe poivrée ou de camomille

Croup. — Appeler en toute hâte le médecin.

Si le médecin tardait à venir, mettre des sinapismes et donner un vomitif, faire prendre tous les quarts d'heure une cuillerée d'eau sucrée additionnée de trois ou quatre gouttes de *perchlorure de fer*, faire boire le malade à chaque instant afin d'humecter le gosier; ne pas le laisser s'endormir.

Dartres. — Voici un remède bien simple contre les dartres faites macérer dans un verre de vinaigre un œuf bien frais pendant un ou deux jours, jusqu'à ce que la coquille de l'œuf soit entièrement changée en écume. C'est avec cette écume qu'on enduit la dartre soir et matin pendant plusieurs jours; plus le mal est ancien, plus le traitement est long; mais la guérison est radicale.

Il est inutile d'ajouter qu'à l'épuisement de l'écume on renouvelle l'opération.

L'œuf macéré n'a perdu aucune de ses qualités nutritives; on devra le retirer du vinaigre avec précaution, car il n'est plus contenu que dans sa première pellicule blanche.

Diarrhée. — Boire de l'eau de riz. Battre un blanc d'œuf en neige, le sucrer et l'aromatiser d'eau de fleurs d'oranger, en prendre une cuillerée à bouche toutes les heures, ou même à intervalles plus rapprochés.

Digestion pénible. — Tisane de camomille, menthe poivrée; un petit verre de cognac après le repas facilite la digestion.

Écorchure. — Laver l'endroit écorché, puis le couvrir d'une goutte de collodion médicinal.

Eczéma. — Même traitement que pour les dartres; boire des tisanes amères, du houblon; prendre des jus d'herbes amers et toniques.

Empoisonnement. — Faire prendre de suite un vomitif ou une cuillerée d'eau tiède et d'huile. On provoque les vomissements en introduisant le doigt dans la gorge. Le médecin peut seul déterminer le contrepoison qu'il convient de donner.

Pourtant, il peut se trouver des cas où l'on ne peut avoir

de suite un médecin; il est donc essentiel de savoir ce qu'il convient de faire, si l'on connaît la nature du poison.

Empoisonnement par les allumettes, le phosphore, eau de javelle, sel d'oseille, vert-de-gris. — Faire prendre de l'eau albumineuse, 4 ou 5 blancs d'œufs battus en neige et mélangés dans un litre d'eau, ou bien encore de l'eau dans laquelle on a délayé de la magnésie; puis prendre un vomitif.

Empoisonnement par les champignons, le laudanum. — Un vomitif d'abord suivi d'un fort purgatif; puis une infusion de café noir très fort, et se bien garder de faire prendre au malade aucune boisson acide, qui activerait, au contraire, l'action du poison.

Enrouement. — Sirop de raifort, gargarisme au chlorate de potasse.

Érysipèle. — Couvrir l'endroit affecté d'une couche d'amidon en poudre ou de farine de froment.

Évanouissement. — Débarrasser le malade des liens qui retiennent ses vêtements et qui pourraient gêner la circulation; le coucher à plat, ouvrir les fenêtres, asperger le visage d'eau fraîche, faire respirer du vinaigre ou des sels; si l'évanouissement persiste, mettre des sinapismes aux pieds et aux poignets.

Fièvre. — Une infusion de petite centaurée combat la fièvre et n'altère pas l'estomac comme la quinine; ce dernier médicament ne doit être employé que prescrit par le médecin.

Furoncles, clous, mal d'aventure, panaris. — Tous ces maux sont de même nature; on doit, pour les faire aboutir, mettre un cataplasme, soit de mie de pain et de lait, soit de riz, soit encore de farine de lin. Le panaris et le clou doivent être examinés par le médecin.

Gerçures. — En se lavant les mains, après les avoir rincées et avant de les essuyer, on les enduit d'un peu de miel; aucune gerçure ne résiste. On peut aussi se servir de quelques gouttes de glycérine après s'être essuyé les mains.

Hémorragie, saignement de nez. — Un bain de pieds sinapisé arrête souvent les saignements de nez. Il convient encore de renverser la tête et de comprimer les deux narines entre le pouce et l'index. Enfin on arrête encore l'hémorragie nasale en levant le bras opposé à la narine qui saigne.

Hoquet (convulsion du diaphragme). — On arrête le hoquet en suspendant momentanément la respiration. Une émotion

vive, un bruit inattendu, un verre d'eau avalé tout d'un trait, produisent cet arrêt.

Indigestion. — Infusion de thé noir ou de camomille, cataplasme de farine de lin sur le ventre.

Insolation. — Bain de pieds sinapisé; repos au lit, compresses d'eau fraîche sur le front.

Ivresse. — Quelques gouttes d'ammoniaque dans un verre d'eau sucrée, à prendre par gorgées tous les quarts d'heure

Mal de tête, migraine. — Mettre des compresses d'eau sédative (un tiers d'eau et deux tiers d'eau sédative, sans quoi la peau serait brûlée); si le mal persiste, prendre des bains de pieds à la farine de moutarde.

Morsure de vipère. — Faire une ligature au-dessus et au-dessous de la plaie. Élargir celle-ci au moyen d'un canif et le presser pour en faire sortir le venin. Puis la cautériser avec un fer rouge ou du nitrate d'argent ou de l'ammoniaque. Un remède plus efficace encore est de sucer fortement la plaie pour aspirer le venin. Cette succion n'a de danger pour celui qui se dévoue à la faire que s'il avait les lèvres écorchées ou simplement égratignées. Il est bon dans tous les cas de faire boire au blessé quelques gorgées d'eau additionnée de 5 ou 6 gouttes d'ammoniaque.

Morsure d'un chien enragé. — On doit cautériser la plaie au moyen d'un fer rougi à blanc, et faire une ligature pour empêcher la circulation du virus. Il faut voir aussitôt que possible un médecin et prévenir l'autorité, qui, s'il est reconnu que le chien est enragé, prendra les mesures nécessaires pour envoyer le malade à l'hôpital Pasteur, à Paris.

Ophtalmie. — Bassiner les yeux à l'eau aussi chaude que possible, et voir de suite un oculiste, car l'ophtalmie peut être grave et est toujours contagieuse.

Oreillons. — Quelques gouttes d'huile d'amandes douces dans l'oreille et sur la partie douloureuse derrière l'oreille. S'il s'est introduit un corps étranger dans l'oreille, se bien garder d'essayer de l'ôter avec des pinces ou des crochets; mais pencher la tête du malade, et lui faire couler dans l'oreille soit de l'eau tiède, soit de l'huile.

Pansements divers. — On nomme pansement une opération qui a pour but de protéger une plaie et de la mettre à l'abri du contact de l'air.

Il y a des pansements qui sont du domaine de la chirurgie

et que nous ne pouvons indiquer ici; mais il y en a d'autres que tout le monde doit savoir, car on peut être appelé à les appliquer en cas d'accidents sur soi ou sur d'autres.

Le principal accessoire est le linge que l'on met en charpie, en compresses ou en bandes; il faut qu'il soit toujours propre et au moins à demi usé, afin d'être plus doux.

Tout le monde sait faire de la charpie; on tire un à un les brins de fil d'un morceau de linge usé : il faut, pour cette opération, avoir les mains très propres.

La charpie est employée surtout enduite d'un corps gras.

Dans des cas pressants, si l'on n'a pas de charpie à sa disposition, on peut se servir d'ouate ou bien encore de mousse fraîche.

La compresse est un linge plié en deux ou en quatre qui sert à couvrir la charpie et tout ce qu'on met sur la surface de la plaie.

Il ne faut ni ourlets ni lisières dans une compresse.

On en fait de plusieurs sortes :

1° La compresse simple carrée, coupée en fente aux angles, de manière à former une croix de Malte, qui sert pour les pansements de parties saillantes comme le doigt; on place au milieu de la compresse l'endroit que l'on veut couvrir, et on replie dessous chacune des parties fendues;

2° La compresse fenestrée, c'est-à-dire percée de petits trous plus ou moins réguliers; on s'en sert le plus souvent enduite d'un corps gras;

3° Enfin la compresse pliée en double, carrée ou rectangulaire.

Les bandes sont coupées, et non déchirées, droit fil sans lisières ni ourlets; elles sont de différentes longueurs selon l'usage qu'on en veut faire, et varient comme largeur de 3 à 10 centimètres.

Pour rouler une bande, on replie un des bouts plusieurs fois sur lui-même, de manière à former un petit rouleau; on saisit les deux axes de ce cylindre entre le pouce et l'index de la main droite, puis on enroule le reste de la bande en se servant de la main gauche; la droite, tout en tenant le rouleau, s'assure que la bande est bien serrée. La bande doit retenir la compresse; elle est également serrée partout; il faut prendre garde de la dérouler en la changeant de main, car il faudrait recommencer à la rouler

La bande doit toujours être posée de bas en haut, c'est-à-dire du doigt au poignet, du coude à l'épaule, etc.

Pansement d'un doigt ou d'un orteil. — On pose le chef de la bande sur le doigt ou l'orteil, puis on enroule de bas en

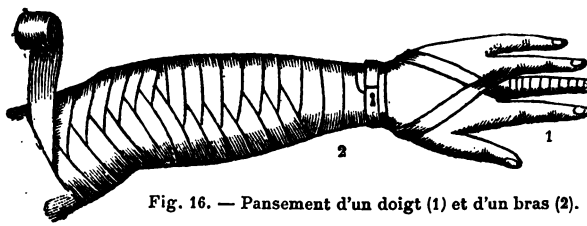

Fig. 16. — Pansement d'un doigt (1) et d'un bras (2).

haut jusqu'à la base; on croise ensuite la bande, qu'on attache autour du poignet ou de la cheville.

Lorsqu'on applique une bande sur une partie dont le volume varie, comme la jambe, le bras, on commence par faire quelques circulaires; dès que l'on voit des godets se produire, on fait ce qu'on appelle des *renversés,* c'est-à-dire qu'on replie en biais la partie qui gode, afin de continuer le bandage régulièrement; pour cela on applique l'index et le majeur de la main gauche sur le plein de la bande et l'on *renverse* obliquement la bande de la partie saillante sur celle qui l'est moins.

Fig. 17. — Manière de faire les renversés.

Pansement d'une plaie de la poitrine. — On entoure le corps au-dessous des aisselles d'une large bande ou d'une serviette pliée en trois, on serre le bas de cette bande de manière à ne pas faire descendre la compresse; on ne serre pas le haut, mais on le retient avec deux petites bandes mises en forme de bretelle.

Pansement d'une fracture. — Lorsqu'on a un membre fracturé, on l'entoure d'une grande quantité d'ouate, puis on le

protège par des *attelles*, ou légères planchettes droites, qui empêchent le membre de bouger; ces attelles sont remplacées souvent par du carton assez fort. On bande ensuite.

Pansements avec des triangles ou des mouchoirs. — Lorsqu'il arrive un accident, on n'a pas toujours sous la main les bandes nécessaires; dans ce cas, on plie un mouchoir en triangle, on applique l'endroit qu'il faut bander, la main ou le pied, on rabat la pointe du milieu dessus, et on se sert des deux autres pointes pour tourner autour et l'attacher.

Fig. 18. — Bandage de la poitrine.

Bras en écharpe. — Pliez un mouchoir en triangle, posez le bras sur le milieu, rabattez l'angle sous la main et attachez les deux autres au cou, en passant un coin derrière l'épaule et un devant la poitrine.

Lorsque l'on n'a à soutenir que la main et l'avant-bras, on plie un mouchoir en trois et on le fixe par des épingles de nourrice aux vêtements du malade.

Nota. — Presque dans tous les pansements on emploie la

Fig. 19. — Bandage d'une fracture.

vaseline, et de préférence la vaseline boriquée, corps gras onctueux, qui a surtout la propriété de ne pas rancir comme le cérat.

La glycérine remplace au besoin la vaseline; mais il faut de la glycérine très pure

Ces produits s'étalent sur une épaisse couche d'ouate, ou bien encore sur une compresse fenestrée.

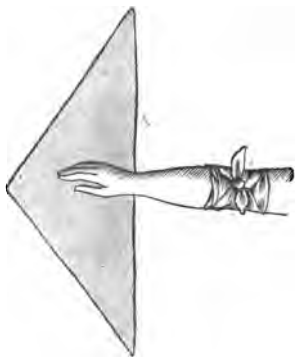

Fig. 20. — Bras et main triangulés.

Pansement du talon. — On plie une serviette ou un mouchoir en triangle, le pied est appuyé sur la base du triangle, le sommet est relevé sur la jambe; les deux extrémités sont croisées et fixées par un nœud sur le cou-de-pied.

Piqûres d'insectes. — Lorsqu'on est piqué par un insecte quelconque, il suffit de verser sur l'endroit piqué quelques gouttes d'alcali ou d'ammoniaque, ou bien encore on frotte la partie piquée avec du blanc de poireau écrasé ou avec de la vaseline.

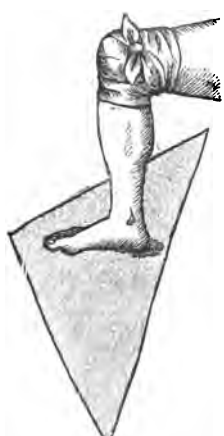

Fig. 21. — Bandage du pied et du genou.

Piqûres de mouches charbonneuses. — Il faut, sans perdre un instant, appeler le médecin; en attendant, faire une ligature.

Rhumatisme. — Frictions et massage avec de la lie de vin salée ou avec de l'alcool camphré.

Rhumes. — Boire matin et soir une tasse de lait bien chaud et sucré, faire usage de tisane pectorale pendant le jour, éviter le froid aux pieds, les courants d'air, et ne pas sortir le soir.

Rhume de cerveau ou coryza. — S'enduire les narines d'huile d'olive, priser de la fleur de soufre. Pendant la nuit, se serrer fortement les tempes avec un fichu.

Au début d'un rhume de cerveau, on l'arrête infailliblement si l'on prend le soin d'imbiber à maintes reprises les narines à l'intérieur et à l'extérieur avec de la teinture d'arnica; ce remède donne d'abord une

sensation pénible, mais on en éprouve ensuite un grand soulagement.

Rougeurs. — Pour enlever la cuisson des rougeurs qui surviennent chez les jeunes enfants, il faut battre un blanc d'œuf, le mélanger avec de l'huile d'amandes douces et enduire les parties atteintes de rougeurs. La vaseline boriquée recouverte de poudre d'amidon est encore un remède plus efficace.

Fig. 22. — Bandage du talon.

Scorbut et inflammation des gencives. — Boire des dépuratifs. Mâcher du cresson.

Syncope. — Alcool de menthe, lotion de vinaigre sur le cou, sur le front, aux poignets et dans le creux des mains.

Torticolis. — Frictions avec de l'eau-de-vie camphrée.

Verrues, cors aux pieds, durillons. — Les feuilles de souci fraîches sont, dit-on, bonnes pour guérir les durillons; un cataplasme de savon noir, du collodion médicinal, attendrissent les cors, qui sont plus faciles à extraire.

On peut frotter les verrues avec le suc de la chélidoine, de l'ortie des champs, ou celui de la feuille de figuier. Le meilleur est encore de les couper et de les brûler avec le crayon de nitrate d'argent, ou pierre infernale; mais il ne faut faire cette opération que si l'on est bien sûr de son adresse.

CHAPITRE V

QUELQUES TERMES DE MÉDECINE USUELLE UTILES A CONNAITRE, ET MÉDICAMENTS APPLICABLES

Antinévralgique. — Tous les calmants : laudanum, baume tranquille, quinine, etc.

Antiscorbutique. — Tous les dépuratifs et les amers : le houblon, la gentiane, la chicorée, le pissenlit, le cresson.

Antiscrofuleux. — Huile de foie de morue, sirop antiscorbutique.

Antispasmodique. — Feuilles et fleurs d'oranger, tilleul, éther, camphre, eau de mélisse, eau de menthe.

Antiparasitaire. — Semen-contra, soufre, borax, thym, ail.

Astringent (qui resserre). — Alun, tanin, bismuth, blancs d'œufs.

Caustique. — Ammoniaque, nitrate d'argent ou pierre infernale, acide sulfurique, chlorhydrique, nitrique, etc.

Désinfectants. — Chlorure de zinc, acide phénique, thymol doré.

Digestif. — Sel de Vichy ou bicarbonate de soude, une pincée dans un verre d'eau.

Excitants. — Camomille, menthe, café, thé.

Émollients. — Bourrache, mauve, guimauve, quatre fleurs pectorales.

Fébrifuge. — Quinine, petite centaurée, gentiane.

Gargarismes. — Graine de lin, pavot, alun, quinquina, guimauve, lait, eau d'orge, miel.

Narcotiques. — Opium, laudanum, belladone, pavot, jusquiame, datura.

Purgatifs. — Sulfate de magnésie, sulfate de soude, aloès, huile de ricin. La fleur de pêcher est un purgatif doux. Rhubarbe, scammonée.

Rubéfiant (ou inflammation externe). — Vésicatoire, sinapismes, thapsia.

Sudorifique (qui amène la transpiration). — Bourrache, boissons chaudes.

Vomitif. — Emétique, ipécacuana.

CHAPITRE VI

PRÉPARATION DES TISANES ET DE QUELQUES MÉDICAMENTS

Alcool camphré. — 150 grammes de camphre pulvérisé dans un litre d'alcool ou d'esprit-de-vin, faire macérer 10 jours et passer.

Bouillon aux herbes. — On met dans l'eau bouillante : de l'oseille, de la poirée, du cerfeuil et peu de sel ; on laisse faire quelques bouillons, on passe et on ajoute un peu de beurre

frais. Le bouillon aux herbes est laxatif et se prend quelques heures après une purgation. Il se boit chaud.

Bouillon de veau. — On met dans un litre d'eau froide un morceau de jarret de veau, du sel, deux carottes, un oignon blanc, quelques feuilles de laitue; on laisse bouillir deux heures, on passe ensuite. Cette sorte de tisane est nutritive et rafraîchissante.

Cataplasme. — On verse de l'eau tiède sur de la farine de lin, on tourne en versant jusqu'à consistance de pâte liquide; on met cette bouillie sur le feu et on la laisse bouillir en tournant pendant quelques minutes; puis on l'enferme entre deux mousselines et on l'applique sur la partie malade (Voir *Sinapisme*.)

Il ne faut pas faire de grandes provisions de farine de lin; elle n'est bonne que fraîche.

Décoction. — Opération qui consiste à plonger à froid puis à faire bouillir dans un liquide les substances dont on veut extraire les principes solubles. Dans presque tous les cas la décoction donne des principes inférieurs en qualité et en quantité à ceux de l'infusion.

Eau albumineuse. — Battre un ou plusieurs blancs d'œufs en neige, additionner à de l'eau filtrée.

Eau blanche. — Mettre quelques gouttes d'acétate de plomb ou extrait de Saturne dans de l'eau, la remuer jusqu'à ce que l'eau ait pris une couleur laiteuse.

Eau ferrugineuse. — Mettre des clous dans une carafe pleine d'eau, jusqu'à ce que l'eau ait pris une couleur de rouille.

Eau de Goulard. — 15 grammes d'acétate de plomb dans un litre d'eau additionné de deux cuillerées d'eau-de-vie.

Eau de mélisse. — L'eau de mélisse est un stimulant pour dissiper l'engourdissement, les pesanteurs de la tête et de l'estomac. L'eau de mélisse peut être remplacée par la composition suivante : racine d'angélique, 35 grammes; cannelle, 15 grammes; safran, 5 grammes; macis, 4 grammes; faites macérer ces matières pendant 10 jours dans l'alcool à 33°; ajoutez ensuite : hysope, 65 grammes; mélisse fraîche, 65 grammes; laissez encore macérer le tout pendant 2 jours; sucrez en ajoutant 500 grammes de sucre; filtrez et mettez en bouteilles.

Eau sédative. — Mettre dans un litre d'eau filtrée 10 grammes d'alcool camphré, 60 grammes de sel de cuisine et 60 grammes d'ammoniaque liquide; mélangez bien le tout

L'eau sédative s'emploie rarement seule; elle est plus ou moins additionnée d'eau selon l'usage qu'on veut en faire.

Élixir. — Sauge officinale, 1 gr.; anis vert, 1 gr.; semence de coriandre, 7 gr.; semence d'angélique, 7 gr.; feuilles de menthe, 1 gr.; safran, 40 centigr.; infuser les plantes et les faire macérer pendant 8 jours dans un litre d'alcool à 45°. On fait un sirop de sucre de 1 kilogramme de sucre dans un demi-litre d'eau bouillante; quand le sirop est refroidi, mélangez avec la liqueur que vous avez tirée à clair, filtrez et mettez en bouteilles.

Un petit verre de cet élixir pris après chaque repas convient aux personnes faibles et délicates.

Frictions. — Les frictions se font avec la main nue, ou avec de la flanelle.

Gargarisme. — Liquide destiné à baigner les parois de la bouche, et surtout du gosier. Il faut le conserver le plus longtemps possible dans la bouche et la gorge et l'agiter en tous sens sans l'avaler; puis le rejeter.

Infusion. — Jeter l'eau bouillante sur une substance dont on veut extraire les principes médicamenteux.

Jus d'herbes. — Le jus d'herbes se prépare avec des plantes fraîches, que l'on pile dans un mortier de porcelaine et que l'on passe ensuite au travers d'un linge, pour dégager le liquide de toute substance ligneuse et herbacée.

Jus d'herbes apéritifs. — Parties égales de chicorée sauvage, fumeterre, pissenlit.

Jus d'herbes antiscorbutiques. — Parties égales de cochléaria, cresson, cerfeuil, oseille, raifort. Bons pour épurer le sang.

Jus d'herbes toniques et amers. — Parties égales de petite centaurée, véronique, trèfle d'eau; généralement ces jus d'herbes sont employés contre la débilité.

Lait de poule. — Mettez dans un bol du sucre concassé, un jaune d'œuf que vous battez avec une fourchette; puis, ayant soin de tourner toujours, versez de l'eau bouillante; aromatisez de fleur d'oranger. En ajoutant un peu d'eau froide, lorsqu'on bat l'œuf avec le sucre, on peut y mettre le blanc, mais le lait de poule est moins délicat.

Limonade froide. — Coupez deux citrons par morceaux, versez dessus un litre d'eau filtrée, sucrez en conséquence.

Macérer. — C'est laisser une substance végétale, racine ou

graine, séjourner pendant un certain temps, quinze jours ou un mois, soit dans l'eau, soit dans l'alcool.

Massage. — Le massage consiste à presser, à pétrir pour ainsi dire les muscles, pour activer la circulation du sang.

Orangeade. — L'orangeade est une boisson excellente dans les maladies inflammatoires. On épluche soigneusement des oranges aussi mûres que possible, on les couvre de sucre concassé et ôn les écrase avec une fourchette; on ajoute ensuite l'eau bouillante nécessaire. Cette boisson se prend chaude ou froide à volonté.

Pommade pour les lèvres. — 60 grammes d'axonge épurée, 30 grammes d'huile d'amandes douces, 45 grammes de cire blanche; faites fondre au bain-marie et triturez avec soin, ajoutez ensuite 12 gouttes d'essence de rose; on colore si l'on veut avec du carmin. On fait de cette pâte de petits bâtons qu'on entoure de papier d'étain dit papier d'argent. La pommade au raisin, que l'on trouve maintenant chez tous les pharmaciens, est la meilleure pour les gerçures des lèvres

Purgatifs. — Les poudres se prennent dans du pain azyme légèrement imbibé d'eau, afin qu'il puisse envelopper la purgation; la manne, le séné, se prennent dans du lait sucré; l'huile de ricin, dont l'odeur est désagréable, se prend de la façon suivante : on exprime dans un verre le jus de la moitié d'une orange, on verse l'huile sur ce jus, puis on exprime le jus de l'autre moitié de l'orange. Le mélange s'avale sans laisser *aucun goût désagréable.* On prend aussi ce purgatif dans du café noir.

Pour un adulte qui a un dégoût prononcé pour ce genre de purgation, avant de la prendre, on le fera gargariser avec un peu de rhum ou de cognac; il ne sentira ni le goût ni l'odeur.

Sangsues. — Tout le monde ne sait pas poser les sangsues; voici un moyen bien simple. On lave la place désignée ou on la frictionne de manière à attirer le sang vers l'endroit où elles doivent être posées. On met les sangsues dans un petit verre à liqueur, qu'on applique en le retournant sur la place indiquée par le médecin; on ne retire le verre que lorsque toutes les sangsues sont attachées. On laisse tomber d'elles-mêmes les sangsues, puis on lave les piqûres, sans les frotter, avec une petite éponge imbibée d'eau tiède; si l'on désire entretenir l'évacuation du sang, on couvre les piqûres d'un

léger cataplasme de farine de lin; si, au contraire, on veut arrêter le sang, on couvre les petites piqûres avec de l'amadou.

On fait dégorger les sangsues en leur mettant du sel sur le dos; on les garde ensuite dans un bocal rempli d'eau fraîche. Les sangsues peuvent servir deux ou trois fois, mais il faut au moins quinze à vingt jours d'intervalle.

Sinapismes, cataplasme sinapisé. — On fait un cataplasme de farine de lin, et, lorsqu'il est versé sur le linge, on le saupoudre plus ou moins épais de farine de moutarde; le sinapisme ne se met pas entre deux linges; il faut qu'il soit en contact direct avec la peau.

Quelques personnes font le sinapisme en délayant la farine de moutarde dans de l'eau tiède; il n'est pas plus actif que celui que nous indiquons ci-dessus.

Si la démangeaison devenait trop forte, lorsque le sinapisme est retiré, on mettrait sur la partie douloureuse un peu de papier brouillard huilé.

Sirop de café.

Café.....	500 gr.
Sucre.....	1 k. 500

Prenez un peu plus d'un litre d'eau, de manière à faire un litre d'essence en passant à l'aide d'un filtre très fin les 500 gr. de café moulu; laissez refroidir.

Mettez ensuite le litre d'essence dans un poêlon ou dans une casserole avec le sucre en morceaux, placez sur un feu très doux et, lorsque le liquide est près de bouillir, retirez du feu; laissez refroidir avant de mettre en bouteilles. Vous devez avoir avec ces proportions 2 litres 1/2 environ de sirop.

Sirop d'escargots. — Après les avoir lavés, nettoyés et fait dégorger, faites-les cuire dans un litre d'eau, passez; ajoutez-y 500 grammes de sucre par demi-litre.

Sirop de gomme. — On fait dissoudre de la gomme arabique dans très peu d'eau, on passe et on l'ajoute à un sirop de sucre.

Sirop de guimauve. — On fera bouillir de la racine de guimauve bien épluchée, on passe et on agit de même que plus haut.

Sirop de fruits. — Ajoutez au sirop de sucre la moitié du jus des fruits, 500 gr. par demi-litre (comme plus haut).

Pour le sirop de groseille et de cassis, qui se mettent facilement en gelée, mettez le jus sans sucre à la cave pendant 24 heures, remuez-le de temps en temps, versez-le dans votre sirop de sucre, ne l'y laissez que quelques minutes.

Sirop d'oranges. — Mettez dans un demi-litre de sirop de sucre le zeste de 5 oranges et de 2 citrons, laissez infuser pendant 24 heures; passez ce jus, ajoutez 1 litre d'eau, 1 kilogramme et demi de sucre concassé; mettez le tout sur le feu; laissez chauffer jusqu'à 32 degrés, versez dans une terrine pour refroidir, et mettez ensuite en bouteilles.

Teinture d'arnica. — Faire macérer pendant dix jours 250 grammes de fleur d'arnica dans un litre d'alcool à 35°; on passe en pressant et on filtre.

Tisane de quinquina. — Faire une infusion de 10 grammes de quinquina gris concassé, pour un litre d'eau bouillante; cette boisson tonique peut se prendre avec le vin; elle convient aux personnes faibles et aux convalescents.

Ventouse sèche. — On jette un petit morceau de papier allumé dans le fond d'un verre, on pose, en le retournant, le verre sur la peau, avant que le papier ne soit consumé. On voit alors la peau se gonfler et se congestionner. Pour retirer le verre, on l'incline d'un côté, et avec le doigt on déprime la peau du côté opposé; l'air se précipite sur la ventouse et la détache.

Vésicatoire. — On lave avec de l'eau vinaigrée la place où doit être le vésicatoire; on fait chauffer légèrement celui-ci et on l'applique en le pressant avec la paume de la main; on le couvre d'une compresse ou linge de toile plié en quatre, que l'on maintient avec une bande de toile ou de coton. Dix à douze heures après, on retire le vésicatoire avec précaution; on coupe avec des ciseaux l'ampoule qu'il a produite (il n'est pas nécessaire de couper toute l'ampoule, il suffit d'y faire une ou deux incisions), pour faire évacuer l'eau qu'elle contient, on couvre ensuite la place avec un morceau de papier brouillard taillé un peu plus grand et de la forme de la plaie, on l'enduit de beurre très frais. On met dessus une compresse, et on bande.

Au second pansement, on remplace le beurre par une pommade irritante destinée à l'entretien de la suppuration. A chaque nouveau pansement on doit nettoyer la plaie en la lavant tout autour, puis en appliquant dessus un linge mouillé

que l'on tient avec les deux mains et que l'on enlève aussitôt sans frottement.

Quand le vésicatoire doit prendre fin, ce qui est prescrit par le médecin, on panse la plaie avec du cérat, qui peu à peu la fait sécher.

Vin de gentiane. — Faire macérer dans un litre pendant dix jours 60 grammes de racine de gentiane dans un verre de bonne eau-de-vie; remplissez ensuite le litre avec du vin de Bordeaux; laissez encore macérer le tout pendant trois jours; filtrez et mettez en bouteilles.

En ajoutant de l'eau bouillante à ce qui reste, on a encore une tisane de gentiane très tonique, qu'on peut boire avec le vin

Vin de quinquina. — Dans un litre faites macérer, pendant trois ou quatre jours, 50 ou 60 grammes de quinquina gris dans un verre de bonne eau-de-vie; remplissez ensuite le litre avec du bon vin rouge de Bordeaux ou du vin de Malaga; laissez reposer deux jours; passez et mettez en bouteilles

PETITE PHARMACIE DOMESTIQUE

Il est indispensable à une maîtresse de maison qui a un nombreux personnel, surtout si elle demeure à la campagne, d'avoir une petite pharmacie pour les premiers secours à donner en cas d'accidents, et pour exécuter fidèlement et rapidement les ordonnances du médecin dans le cas où un retard serait préjudiciable. Outre les simples et les médicaments que nous allons indiquer, la pharmacie comprendra :

De petites balances très sensibles;
Un mortier en porcelaine et son pilon;
Quelques capsules en porcelaine, allant au feu;
Deux ou trois entonnoirs en verre et papier à filtrer;
Seringues de diverses grandeurs pour injections;
Un irrigateur, plusieurs canules de grandeurs différentes;
Des ciseaux à lames fines et d'autres à lames recourbées;
Un crayon de nitrate d'argent;
Quelques pinces pour enlever les échardes;
Une éprouvette graduée pour mesurer les liquides;
Deux ou trois compte-gouttes;
Une lampe à esprit-de-vin et une veilleuse;
Des bandes de toile, de la charpie, des compresses de

toile, du taffetas gommé, du taffetas d'Angleterre, du sparadrap, des sinapismes Rigollot, de l'ouate.

A la campagne, où l'on n'a pas toujours d'herboristerie à sa portée, on peut recueillir soi-même bon nombre de plantes médicinales fort utiles, que l'on cueille à leur maturité et que l'on fait sécher à l'ombre; on fait ensuite des sacs en papier dans lesquels on les renferme; on écrit le nom de la plante sur le sac.

Les jeunes filles dans leurs promenades pourront aussi faire ample provision de ces fleurs; nous leur indiquerons :

Plantes émollientes et adoucissantes : bourrache, guimauve, mauve, molène ou bouillon blanc, coquelicot, violette, tussilage ou pas-d'âne, lupin, lin, pervenche, orge.

Plantes stimulantes : absinthe, armoise, cochléaria, camomille, menthe, mélisse, sauge officinale, millepertuis, romarin, véronique officinale, hysope, tanaisie.

Plantes toniques astringentes : aigremoine, achillée, fraisier, cumin blanc, plantain, petite centaurée, fleur de pêcher, rhubarbe.

Plantes calmantes : feuilles et fleurs d'oranger, tilleul.

CHAPITRE VII

SOINS A DONNER AUX JEUNES ENFANTS

Une sœur aînée est souvent appelée à venir en aide à sa mère dans les soins à donner à ses frères et sœurs plus jeunes qu'elle. Nous croyons donc utile de donner ici quelques avis à ce sujet.

Sans entrer dans le détail de l'emmaillotement, qui est plus particulièrement du ressort de la mère, nous pouvons dire qu'il faut tenir l'enfant très propre dans sa personne et dans ses vêtements. Que ces derniers soient simples et amples, afin de ne le gêner dans aucun de ses mouvements. N'habituez pas l'enfant, sous prétexte que vous l'aimez, à le tenir toujours sur les bras; il a besoin de repos, et il ne le trouvera nulle part aussi bien que dans son berceau.

L'enfant doit être couché *un peu* sur le dos, et tantôt sur un côté, tantôt sur un autre : un enfant toujours couché du même côté peut conserver le bras sur lequel on l'appuie plus faible que l'autre. Ne le bercez pas, autant que possible;

c'est une mauvaise habitude à lui faire prendre, et insensiblement la personne qui berce un enfant finit toujours par le faire trop brusquement, et les mouvements saccadés, les bruits soudains, affectent le système nerveux de ces tout petits êtres. Ne couchez pas l'enfant à faux jour; l'enfant trop petit ne peut se mouvoir et, voulant tourner son regard vers la lumière, il prendra l'habitude de loucher. En portant l'enfant, il ne faut pas le laisser peser sur les reins, mais le soutenir de la main sous l'aisselle, de manière à maintenir son corps droit sans raideur.

Fig. 23. — La sœur aînée doit s'occuper de ses frères et sœurs.

Il faut aussi soutenir sa petite tête par derrière avec les doigts étendus, afin de l'empêcher de ballotter dans tous les sens.

Si l'enfant s'endort dans une promenade, couchez-le sur votre bras arrondi, de telle façon que sa tête se trouve pour ainsi dire callée dans le creux de la saignée, et que le dos repose bien sur l'avant-bras.

Si pour porter l'enfant vous vous servez d'une petite voiture, mode de transport qui présente de nombreux avantages, que cette voiture ait de bons ressorts, qu'elle soit bien suspendue, pour éviter à l'enfant les cahots de la route. Ayez soin, en montant sur un trottoir ou en traversant le pas d'une porte, de ne pas heurter brusquement la roue de devant contre l'obstacle, ni de la laisser trop vivement retomber sur la chaussée. La secousse subite imprimée à la voiture peut avoir son retentissement au cerveau fragile du petit enfant.

Il a été reconnu par plusieurs savants docteurs que les cas de méningite sont plus fréquents depuis qu'on fait usage de ces petites voitures. Elles sont cependant si commodes, et pour l'enfant et pour éviter la fatigue de la personne qui le promène, qu'on doit prendre toutes les précautions exigées par l'hygiène, ce qui vaut mieux que de renoncer à s'en servir.

Pour apprendre à marcher à un petit enfant, prenez-le sous les aisselles, et jamais par les bras.

Lorsqu'un enfant commence à marcher, enfermez dans votre main, non seulement la sienne, mais aussi son poignet, ce qui est très facile et le soutient mieux.

Ne le tirez jamais derrière vous, mais réglez votre pas sur le sien.

S'il tombe, ne le relevez jamais par la main ni par le bras; on peut ainsi risquer de lui désarticuler le poignet ou l'épaule ; relevez-le en le prenant sous le bras et en appuyant votre pouce sur son épaule.

L'enfant est attiré par tout ce qui brille ; s'il vient à saisir un objet dangereux, tel que ciseaux, couteaux, ne le lui retirez pas brusquement, dans la crainte de le blesser; détournez son attention en lui montrant un autre objet, ou en lui mettant dans la main restée libre un objet analogue, mais ne présentant pour lui aucun danger.

Ne couchez jamais un petit enfant sans l'avoir lavé. Habituez-le de bonne heure à aimer à être propre ; il conservera plus tard cette bonne habitude.

Un enfant bien soigné dans son enfance sera, dans l'avenir, sain et robuste. Une bonne santé, dit-on, est la base d'un bon naturel.

Les enfants bien portants sont aimables. L'éducation physique d'un enfant est donc la meilleure préparation à sa vie morale.

CHAPITRE VIII

SOINS A DONNER AUX MALADES

Notre jeune ménagère appellera à son aide le dévouement, l'affection, la patience et la douceur; elle y joindra l'adresse, car pour soigner un malade il faut une certaine expérience;

mais, nous le répétons encore, c'est avec son cœur aussi bien qu'avec ses soins empressés, qu'elle conjurera la maladie.

Chambre du malade. — Le malade aura la chambre la plus vaste, la plus agréable, le lit le meilleur de la maison.

En été, le grand jour sera adouci autant que possible lorsque le malade reposera. En hiver, un feu de bois entretiendra une chaleur égale. Le charbon de terre dégage une odeur qui peut être désagréable et malfaisante.

Lit. — Le lit n'aura pas de rideaux et sera placé de manière à ce qu'on puisse circuler tout autour. La tête du lit autant que possible à contre-jour, afin d'éclairer le malade sans le fatiguer; la lumière de face est nuisible aux yeux.

Veilleuse. — La veilleuse sera placée derrière le lit ou voilée par un écran, afin d'éclairer la chambre sans fatiguer le malade.

Petite table. — Une petite table placée à la tête et au côté droit du lit, à la portée du malade, recevra sa boisson habituelle. Quant aux médicaments que le maladé ne doit pas prendre seul, ils seront placés soit dans une armoire, soit sur un meuble, une table, derrière le lit, afin de lui éviter la vue des choses qui lui répugnent.

Toilette du malade. — Avec une éponge fine et de l'eau tiède, on doit faire chaque jour la toilette du malade; on le peigne doucement d'un côté d'abord, de l'autre ensuite, afin de lui éviter de remuer la tête; on s'y reprendra à deux ou trois fois s'il est nécessaire. Il y a des cas où ces soins sont malheureusement impossibles; on devra alors suivre l'avis du médecin.

Linge. — A moins que le médecin ne le défende, le linge d'un malade doit être renouvelé souvent; on devra le faire chauffer pour que le malade ne soit pas saisi par le changement de température. Les draps seront aussi bassinés chaque fois que le lit sera fait.

Lorsqu'on ne peut sans danger changer les draps d'un malade, on fera passer sous les reins un drap plié en huit, que l'on bordera avec le drap de dessous. Ce drap pourra être changé souvent sans presque remuer le malade, mais en le soulevant avec précaution.

Quelquefois le malade ne pourrait facilement remuer les bras pour changer de camisole ou de chemise; nous indiquons (fig. 24) la manière de faire ouvrir une camisole de ma-

lade. On n'a alors qu'à déboutonner les manches et les épaulettes, et sans remuer le malade on lui enlève le devant de la camisole, qu'on remplace par un autre. Lorsqu'on voudra changer la camisole tout entière, il est très facile d'enlever le dos, par derrière, en soulevant légèrement les reins du malade.

Aération de la chambre. — Pendant l'aération et le nettoyage de la chambre, le malade sera enveloppé de manière

Fig. 24. — Camisole de malade.

à ne pas prendre froid; au besoin un voile léger lui couvrira le visage.

Si la maladie permet de changer de lit, on le fera avant le nettoyage de la chambre, afin que lorsqu'il sera terminé le malade puisse passer dans le sien, dont les matelas auront été aérés. Ce changement de lit repose les membres et donne un réel bien-être au malade.

Tisane. — Les tisanes par infusions doivent se faire chaque fois que le malade en a besoin; pour les décoctions, qui sont trop longues à faire, on n'en préparera qu'une petite quantité, afin que les tisanes soient toujours fraîches et ne s'aigrissent pas. On devra toujours conserver de l'eau chaude

pour réchauffer la tisane. Une lampe à alcool est très utile pour cet usage. A défaut de cette lampe, nous indiquons au chapitre Couture la manière de faire un cosy, sorte de sac qui tient une bouilloire chaude toute la nuit.

La tasse et la soucoupe doivent être lavées chaque fois.

Les vases qui servent au malade seront nettoyés et rincés avec une eau phéniquée ; on doit aussi jeter dans les privés et dans ces vases un peu de chlorure de zinc.

Visite du médecin. — Une garde-malade attentive notera scrupuleusement tout ce qui sera survenu dans l'état du malade pendant l'absence du médecin, afin de lui en rendre compte lorsqu'il fera sa visite

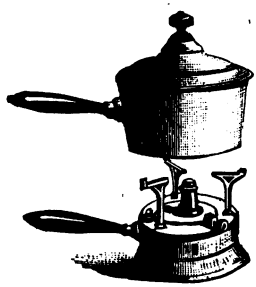

Fig. 25. — Lampe à alcool.

Elle devra donner exactement et dans le temps prescrit les médicaments que le médecin aura ordonnés.

Elle surveillera les repas, les aliments du malade, et proscrira tout ce que le médecin aura défendu.

Elle gardera avec soin les ordonnances, pour être représentées au médecin s'il les demande.

Soins intellectuels. — A moins que le malade ne dorme, elle évitera de parler trop bas, de marcher sur la pointe des pieds; une certaine activité tempérée donne un peu de distraction. Cependant elle lui parlera doucement, tâchera de le distraire, soit par une lecture attrayante, s'il peut la supporter, soit par une petite causerie.

Notre garde-malade aura la figure souriante, un caractère égal, une patience à toute épreuve, car la maladie aigrit souvent les personnes les plus douces.

Elle évitera de paraître triste. Que l'espérance se lise dans ses yeux, car rien n'est perspicace comme un malade; il faut, lors même qu'on aurait perdu tout espoir, lui cacher la gravité de son état.

Maladies contagieuses. — Si la maladie est contagieuse, on doit, sans que le malade s'en aperçoive, prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas la gagner ni la communiquer aux autres.

La mère de famille devra donc, avant de revoir ses autres

enfants, changer ses vêtements, se brosser les cheveux et se laver la figure et les mains, soit avec du cognac, soit avec de l'eau additionnée de quelques gouttes de vinaigre, du phénol ou de l'eau de lavande.

Certaines maladies, comme la rougeole, la scarlatine, la petite vérole, sont contagieuses lorsque la peau s'enlève ou que les pustules se dessèchent; c'est alors que cette poussière qui s'en détache se communique facilement. Dans les angines, le croup, les maladies de la gorge, il faut éviter de s'approcher de la bouche du malade et de respirer son haleine. Les personnes peureuses sont plus aptes à contracter les maladies, ainsi que les enfants et les personnes délicates; celles-là surtout doivent prendre les plus grandes précautions.

Les vêtements d'un malade doivent être assainis avant qu'on s'en serve de nouveau.

Convalescence. — Pendant la convalescence, qui est un repos transitoire entre la maladie et la guérison, on doit prendre encore beaucoup de précautions, afin d'éviter les rechutes, toujours dangereuses.

1° Il faut soustraire le convalescent aux variations de la température et ne pas le faire passer brusquement de l'atmosphère de sa chambre à l'air plus vif du dehors, quand bien même on serait en été, mais l'habituer peu à peu à ce changement; enfin ne pas le laisser dehors après le coucher du soleil;

2° Le faire se lever tard et se coucher de bonne heure;

3° Dans les commencements, il devra se reposer une fois ou deux dans le milieu du jour;

4° Il mangera peu et souvent, et surtout des aliments qui lui plaisent et ne chargent pas l'estomac;

5° Enfin il évitera de se fatiguer, et ne reprendra ses occupations ordinaires que lorsque ses forces seront revenues et que toute trace de maladie aura disparu.

TROISIÈME PARTIE

PETIT CODE DU SAVOIR-VIVRE

CHAPITRE PREMIER

RÉCEPTIONS, VISITES, CARTES

Le savoir-vivre consiste à se conformer aux usages reçus, à ne blesser aucune convenance et à observer dans la société les règles de la politesse prescrites par la civilité.

Quoique notre ménagère, occupée dans l'intérieur de sa maison, n'ait pas grand temps à donner au dehors, elle se trouvera certainement entraînée, par le courant des choses, à faire ou à recevoir quelques visites.

Réception. — Elle fera bien de choisir un jour spécial pour recevoir. Il n'est pas nécessaire de prendre un jour par semaine, mais de fixer à l'avance une date, une époque où on sera sûr de la trouver. Elle aura le talent de rendre son *chez elle* agréable. Rien ne choquera l'œil dans son salon; une douce température en hiver, des sièges confortables, dépourvus de leur housse, inviteront à prolonger une visite. Le piano sera fermé, la musique serrée dans le casier, afin de ne forcer à se faire entendre que les personnes qui le désirent.

Quelques fleurs, de bons livres, sans profusion; en un mot, ce je ne sais quoi de charmant, d'animé, qui donne une idée du goût de la maîtresse de la maison et du bon accueil qu'elle réserve à ses visiteurs.

La femme de goût s'habillera toujours simplement, sans couleurs tranchantes; le jour où elle recevra ses amis, sa toilette sera plus recherchée, sans toutefois essayer d'éclipser celle de ses hôtes d'un moment.

Elle se tiendra ordinairement à côté de la cheminée, ira au-devant d'une dame, mais attendra, si c'est un homme, qu'il vienne la saluer. Elle ne donnera sa place qu'à sa mère ou à

une personne âgée, ou bien encore à quelque visiteur d'une certaine autorité.

Lorsque les compliments d'usage seront échangés, elle devra mettre la nouvelle arrivée au courant de la conversasion, puis ne s'en occupera pas plus que des autres.

Elle aura l'esprit de ne pas en avoir trop, afin de faire briller celui des autres; sans diriger la conversation, elle l'amènera sur un terrain qui ne puisse froisser personne, et aura soin de ne pas la laisser tomber brusquement. Il lui faudrait surtout beaucoup de tact, pour éviter que telle ou telle personne ne garde la parole trop longtemps, car il faut que chacune, à un moment donné, puisse montrer son goût et son esprit. Si elle est bonne musicienne, elle ne parlera pas de musique, ou elle ne se fera pas entendre à moins d'en être priée, laissant aux autres le soin de charmer les visiteurs.

Il faut éviter d'entretenir une ou deux personnes de la société de sujets particuliers, et d'isoler ainsi complètement les autres de la conversation. La maîtresse de maison ne doit pas permettre une plaisanterie qui puisse affliger personne, et elle interdira surtout la médisance sur les absents.

Lorsqu'une personne quitte la société, la maîtresse de la maison la reconduit jusqu'à la porte du salon, et plus loin si c'est une personne âgée ou un supérieur dans la hiérarchie sociale; dans ce cas, par un salut de tête, elle s'excusera auprès des personnes présentes.

Des visites. — Il y a des visites obligatoires et qu'il faut bien se garder d'oublier.

Chez les supérieurs et les grands-parents, le jour de l'an même.

On a huit jours pour voir les autres personnes de la famille, et tout le mois pour ses amis et connaissances.

Après un service reçu, une invitation à un dîner ou à un mariage; avant un départ, pour prendre congé; à son retour comme visite d'arrivée; à l'annonce d'un événement heureux ou malheureux; pendant la maladie d'une amie, surtout pendant sa convalescence.

Les visites en dehors de l'intimité se font ordinairement courtes et en toilette. S'il y a beaucoup de monde, la personne en visite devra profiter de l'entrée d'une autre personne pour prendre congé; dans le cas contraire, elle restera encore quelques instants au salon après l'arrivée d'une autre per-

sonne. Lorsqu'on connaît le jour de réception de quelqu'un, on ne doit pas y aller un autre jour. Les visites se font ordinairement de 2 à 6 heures.

Cartes de visite. — La carte de visite est, pour ainsi dire, une visite muette ; c'est un rappel au souvenir de ses amis.

Une jeune fille n'a pas de cartes de visite ; elle écrira son nom sur celle de ses parents. Elle devra éviter de mettre son prénom, à moins qu'il y ait dans la famille une autre jeune personne du même nom.

Une femme ne mettra son adresse sur sa carte que si elle a une profession qui rende sa position indépendante, ou si elle est veuve.

Une femme n'envoie jamais sa carte la première à un homme, si ce n'est à un supérieur. Un homme met sur sa carte son prénom, son nom et son adresse, jamais le mot Monsieur, à moins que ce ne soit une carte collective : Monsieur et Madame B...

Usage des cartes de visite. — On envoie des cartes *la veille du premier jour de l'an* à ses supérieurs, ce qui ne dispense pas de la visite officielle.

Au jour de l'an et dans les premiers huit jours : aux personnes avec qui l'on est en rapport sans intimité, et auxquelles on ne doit pas de visite ; aux parents et aux amis à qui on ne rendra visite que plus tard dans le mois.

Il y a aussi certaines circonstances où la politesse exige l'envoi d'une carte ; l'on peut, en ce cas, écrire au crayon sur la carte le but de son envoi :

A l'annonce d'un événement heureux : *Félicitations ;*

D'un malheur : *Condoléances ;*

D'un départ : *Pour prendre congé*, ou en abrégé : *P. P. C ;*

D'un retour : *Annonce son arrivée ;*

Pour un changement d'adresse.

Une carte de visite pliée au côté gauche, indique qu'on est venu soi-même ; on peut ajouter un mot sur la carte pour dire le but de la visite.

Dans le cas où l'on enverrait par la poste une carte avec quelques mots écrits dessus, l'affranchissement doit être semblable à celui d'une lettre

---

CHAPITRE II

DES LETTRES

Lettres. — Le style d'une lettre doit être clair, concis, simple, sans emphase. L'écriture, sans être un modèle de calligraphie, sera soignée; le papier ne sera pas surchargé de lignes en tous sens ni de mots raturés.

Papier et enveloppe. — Le papier sera ferme, bien collé ; l'enveloppe gommée évitera l'emploi des pains à cacheter, et, ce qui est du plus mauvais goût, de petits morceaux de papier gommé.

Les lettres officielles seront cachetées avec de la cire.

Il n'est plus permis maintenant d'envoyer aucune lettre sans être affranchie.

Voici quelques renseignements que nous prenons à la poste, pensant être utiles à nos lectrices.

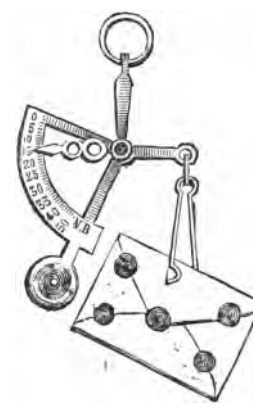

Fig. 26. — Pèse-lettres.

Lettres ordinaires. — Affranchies, 15 centimes par 15 grammes et par fraction de 15 grammes. — Non affranchies, taxe double à payer à l'arrivée. Si la lettre a été insuffisamment affranchie, le destinataire doit acquitter le double port, déduction faite de la valeur des timbres-poste apposés par l'envoyeur. — Les lettres ordinaires ne doivent contenir ni billets de banque, ni valeurs au porteur, ni bijoux, ni pièces de monnaie, *sous peine d'amende*. Cependant on peut y insérer des timbres-poste.

L'usage des timbres-poste ayant déjà servi peut être puni d'une amende et de la prison.

Cartes postales : 10 cent. — *Avec réponse payée :* 20 cent. — **Cartes-lettres :** 15 cent. pour l'intérieur de la France et de ses colonies; 25 cent. pour l'étranger.

Pour se faire rendre une lettre jetée à la boîte, il faut se présenter au bureau pour remplir les formalités exigées.

Tout objet de correspondance refusé par le destinataire doit être rendu immédiatement au facteur, sans avoir été ouvert. Les cartes postales, cartes-lettres, bandes et enveloppes timbrées, cartes-télégrammes maculées, déchirées ou accidentellement mises hors d'usage avant d'avoir été utilisées, peuvent être échangées contre leur valeur intégrale en timbres, cartes, etc., au guichet des bureaux de poste.

Lettres recommandées. — Droit fixe de 25 centimes ajouté à la taxe ordinaire. On peut y insérer des valeurs ; mais en cas de perte, on n'a droit qu'à une indemnité de 25 francs.

Lettres chargées avec valeurs déclarées. — Ces lettres doivent être sous une enveloppe fermée de cinq cachets uniformes à la cire, dont les initiales soient bien visibles ; l'enveloppe doit porter du côté de la suscription, en toutes lettres, en haut, la valeur exacte de la somme insérée. Taxe ordinaire, droit fixe de 25 cent. plus 10 cent. par 100 fr. ou fraction de 100 fr. En cas de perte, remboursement de la valeur déclarée, qui ne peut dépasser le maximum de 10,000 fr. Les timbres d'affranchissement, s'il y en a plusieurs, ne doivent pas se toucher.

Voici deux modèles d'adresses et la disposition des cachets à la cire pour les lettres chargées :

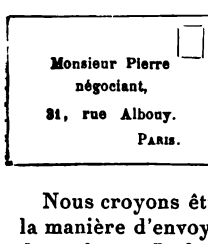

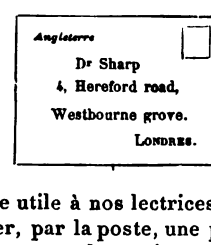

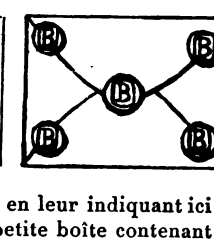

Nous croyons être utile à nos lectrices en leur indiquant ici la manière d'envoyer, par la poste, une petite boîte contenant des valeurs. La boîte aura du papier collé dessus et dessous l'adresse sera mise dessus, puis une ficelle entourera les quatre coins de la boîte. Cette ficelle sera cachetée sur les points de jonction, aux quatre côtés de la boîte, ni *dessus*, ni *dessous ;* les initiales du cachet doivent être visibles. La valeur est écrite en toutes lettres sur la boîte, qui devra avoir 30 centimètres de hauteur, 10 de largeur et 10 de longueur.

Il en est autrement lorsque la boîte est envoyée par chemin de fer. Les cachets mis sur le point de jonction doivent être *dessus, dessous* et *sur deux côtés* de la boîte.

JOURNAUX, RECUEILS, ANNALES, MÉMOIRES ET BULLETINS PÉRIODIQUES TRAITANT DE MATIÈRES POLITIQUES OU NON POLITIQUES ET PARAISSANT AU MOINS UNE FOIS PAR TRIMESTRE, SOUS BANDE.

INDICATION DU POIDS	PAR CHAQUE EXEMPLAIRE		
	Adressé hors du dépt où a lieu la publication ou expédié au delà des départements limitrophes.	Publié dans les départts de la Seine ou de Seine-et-Oise et expédié dans dans le département où a lieu l'impression.	Publié dans les départts autres que ceux de la Seine et de Seine-et-Oise et expédié dans le département où a lieu la publication ou dans les départements limitrophes.
Jusqu'à 25 gr.	» fr. 02	» fr. 01	» fr. 01
De 25 à 50 gr. inclus.	» fr. 03	» fr. 01 1/2	» fr. 01
De 50 à 75 gr. inclus.	» fr. 04	» fr. 02	» fr. 01 1/2
De 75 à 100 gr. inclus.	» fr. 05	» fr. 01 1/2	» fr. 02
Par 25 ou fraction de 25 gr. en sus	» fr. 01		

Limite du poids : 3 kilogrammes pour la France.

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, CATALOGUES, AVIS DIVERS ET PRIX COURANTS, LIVRES, JOURNAUX RÉUNIS EN VOLUMES, CIRCULAIRES ÉLECTORALES ET BULLETINS DE VOTE, GRAVURES, LITHOGRAPHIES, CHROMOGRAPHIES, HECTOGRAPHIES, POLYGRAPHIES EN FEUILLES, BROCHÉES OU RELIÉES, CARTES DE VISITE, AVIS DE NAISSANCE, MARIAGE OU DÉCÈS, DONT L'EXPÉDITION A LIEU SOUS BANDE.

INDICATION DU POIDS	PRIX PAR PAQUET OU EXEMPLAIRE
De 1 à 5 gr. inclusivemt.	» fr. 01
De 5 à 10 gr. —	» fr. 02
De 10 à 15 gr. —	» fr. 03
De 15 à 20 gr. —	» fr. 04
De 20 à 50 gr. —	» fr. 05
De 50 à 100 gr. —	» fr. 10
De 100 à 150 gr. —	» fr. 15

Et ainsi de suite en ajoutant 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.
Limite du poids : 3 kilogrammes.

ÉCHANTILLONS, PAPIERS DE COMMERCE OU D'AFFAIRES ET ÉPREUVES D'IMPRIMERIE CORRIGÉES.

INDICATION DU POIDS	PRIX PAR PAQUET
De 1 à 50 gr. inclusivem^t.	» fr. 05
De 50 à 100 gr. —	» fr. 10
De 100 à 150 gr. —	» fr. 15
De 150 à 200 gr. —	» fr. 20
De 200 à 250 gr. —	» fr. 25

La limite du poids pour les échantillons est de 350 gr., et de 3 kilogr. pour les papiers de commerce et épreuves d'imprimerie corrigées.

L'addition de notes manuscrites ou imprimées ayant le caractère de correspondance ne peut avoir lieu que moyennant l'acquittement préalable d'un port de dix centimes.

Poste restante. — Les lettres ou objets adressés poste restante sont délivrés au destinataire sur la présentation d'une enveloppe de lettre précédemment reçue par la poste, ou d'une carte de visite. En cas de chargement ou de recommandation d'une lettre chargée ou d'un objet recommandé, il faut produire une pièce ayant un caractère officiel, comme carte électorale, permis de chasse. A défaut, attestation de deux témoins connus du receveur.

Bons de poste. — Il y a cinq catégories de bons, de la valeur de 1 fr., 2 fr., 5 fr., 10 fr. et 20 fr. — Le droit à percevoir est de 5 centimes par chaque bon de 1, 2 et 5 fr., de 10 centimes pour les bons de 10 fr., et de 20 centimes pour les bons de 20 francs.

Le montant de tout bon de poste perdu ou détruit, ou qui n'est pas réclamé dans le délai d'un an, reste définitivement acquis à l'État.

Ces bons doivent être présentés au payement dans les trois mois à partir du jour de l'émission. Ceux qui n'ont pas été touchés dans ce délai sont soumis à la formalité du renouvellement et assujettis à une nouvelle taxe.

Lorsque le payement est réclamé dans un bureau autre que celui indiqué sur le bon, le porteur doit justifier de son identité.

Lorsque le bon de poste est expédié *en blanc*, c'est-à-dire

sans que le nom du destinataire y soit inscrit, il devient une valeur au porteur et ne peut être envoyé que par lettre recommandée.

Mandats. — L'administration des postes transmet, depuis 50 centimes, sans limite de maximum, les sommes déposées dans les bureaux de poste, sur la remise d'un mandat, moyennant 1 centime par franc ou fraction de franc.

En payant un droit de 10 centimes, la poste envoie à l'expéditeur un avis constatant que le mandat a été payé.

On a la faculté d'envoyer des mandats à toute personne résidant en France, en Algérie, dans les colonies françaises, en Tunisie, à Tanger et dans les villes du Levant et de la Chine où la France entretient des bureaux de poste, ainsi qu'à tout marin, militaire ou employé de l'État, aux armées et sur les bâtiments de la flotte.

Les mandats faits en France et en Algérie, pour y être payés, sont payables pendant deux mois ; s'ils sont destinés à des militaires, ce délai est fixé à trois mois.

Les mandats de toute provenance, et payables aux particuliers résidant aux colonies, aux marins et militaires de l'armée de mer, quelle que soit leur destination, et enfin aux détenus, sont valables pendant neuf mois.

Les destinataires doivent se présenter avec deux enveloppes timbrées de la poste, ou bien avec un passeport, une valeur nominale, etc., pour être payés.

Si l'on veut faire toucher un mandat, il faut avoir le soin de signer préalablement, au verso du mandat, et d'appliquer un timbre officiel ou une griffe ; on remet au porteur, outre le mandat signé, un passeport, une carte électorale, un permis de chasse, en un mot une pièce authentique.

Lorsqu'un mandat est *périmé*, il faut adresser une demande de payement sur papier timbré de 60 centimes au ministre des postes et remettre cette demande, ainsi que le mandat, au receveur des postes de la localité, qui en donne un récépissé et transmet la demande.

Tout mandat resté entre les mains de l'envoyeur lui est remboursé, s'il le désire, en présentant ce mandat et la déclaration de versement.

Les autorisations de payement pour les *mandats détruits ou perdus* d'une valeur de 300 francs et au-dessous ne peuvent être accordés avant l'expiration des délais indiqués par

un bureau de poste quelconque, et qui se comptent à dater du jour du versement.

Un an pour les mandats créés hors d'Europe, Algérie, Tanger, Tunisie et stations du Levant exceptés.

Pour les mandats excédant 300 francs, l'autorisation de payement peut être délivrée en faveur du destinataire aussitôt la rentrée à l'administration de l'avis de versement.

En cas de réclamation simultanée de la part de l'envoyeur et du destinataire, le payement est fait de préférence au destinataire.

Lorsque le montant d'un mandat n'a pas été réclamé dans le délai de cinq ans à partir du jour du versement des fonds, il devient la propriété de l'État.

Les *mandats-cartes*, transmis à découvert, ont l'avantage de dispenser l'envoyeur d'écrire une lettre d'avis. Ils peuvent être recommandés moyennant 25 centimes.

SERVICE INTERNATIONAL

L'Union postale universelle comprend actuellement la plus grande partie des Etats étrangers. Pour tous ceux qui en font partie, les tarifs sont les suivants :

DÉSIGNATION DES OBJETS	TAXE
Lettres ordinaires	25 cent. par 15 gr.
Cartes postales	10 centimes.
— avec réponse. .	20 centimes.
Papiers d'affaires	25 cent. jusqu'à 250 gr.; 5 c. par 50 gr. ou fraction en sus.
Échantillons	10 c. jusqu'à 100 gr.; 5 c. par 50 gr. ou fraction en sus.
Journaux et imprimés	5 c. par 50 gr. ou fraction.
Objets recommandés	25 c. de droit fixe en sus de la taxe ordinaire.

TÉLÉGRAMMES

Pour la France et la Corse, la taxe des télégrammes est de 5 centimes par mot (le minimum de la perception est de 50 cent.).

L'adresse de l'expéditeur n'est taxée que lorsque celui-ci

en demande la transmission. Les télégrammes peuvent être adressés poste restante ou télégraphe restant. La mention « bureau restant » n'est pas admise.

Il peut payer la réponse au même tarif, demander un reçu du dépôt de sa dépêche moyennant 0 fr. 10 c., un accusé de réception de sa dépêche moyennant 0 fr. 50 c., ou la faire collationner en payant en plus la moitié de la taxe, ou enfin la recommander en payant la taxe de l'accusé de réception ou du collationnement.

Dans les six mois qui suivent l'envoi d'un télégramme, le destinataire ou l'envoyeur peuvent en demander copie moyennant une taxe spéciale.

L'expéditeur peut demander, en le stipulant par écrit à gauche de l'adresse, que le bureau d'arrivée fasse suivre sa dépêche en cas d'absence. C'est alors le destinataire qui acquitte la taxe complémentaire.

Une dépêche dont le destinataire réside en dehors de la limite de l'octroi de la ville où se trouve le bureau d'arrivée lui parvient par la poste sans supplément de frais.

Si l'expéditeur veut qu'elle soit remise *par exprès*, il doit acquitter un supplément de taxe de 0 fr. 50 c. par kilomètre parcouru, et, dans ce cas, il inscrit *exprès payé* à la gauche de l'adresse. S'il ignore la distance exacte à parcourir, il dépose une provision.

COLIS POSTAUX

Par l'intermédiaire des chemins de fer, on peut expédier à l'intérieur de la France, dans toutes les localités desservies par une gare ou une correspondance de chemin de fer, des colis sans déclaration de valeur dont le poids ne dépasse pas 5 kilogrammes, sans limite de dimension ni de volume, aux conditions suivantes :

Colis de 3 kilogrammes et au-dessous :

Prix pour chaque colis livrable en gare.. .		0 60 c.
—	— à domicile.	0 85 c.

Colis de 3 à 5 kilogrammes :

Prix pour chaque colis livrable en gare...		0 65 c.
—	— à domicile.	1 05 c.

Les colis postaux ne peuvent être expédiés qu'en port

payé. Des bulletins spéciaux, délivrés dans les gares, servent à l'affranchissement de ces colis.

Ces colis peuvent être grevés d'un remboursement de 500 francs et au-dessous. Dans ce cas, l'expéditeur remet deux bulletins, l'un pour le transport, l'autre pour le remboursement. Lorsqu'un colis postal a été perdu ou avarié, l'expéditeur a droit à une indemnité qui ne peut dépasser 15 francs pour les colis de 3 kilogrammes et au-dessous, et 25 francs pour ceux de 3 à 5 kilogrammes, quand leur valeur n'a pas été déclarée. Lorsque l'expéditeur a fait une déclaration de valeur, l'indemnité accordée en cas de perte ou d'avarie du colis est proportionnée au montant de cette valeur.

RÉDACTION DES LETTRES

Lettres officielles. — Lorsqu'on écrit à un personnage important, que l'on fait une demande d'emploi dans une administration, que l'on envoie une pétition, on doit se servir de papier ministre ou de fort papier couronne, et d'une grande enveloppe carrée du même format. Le papier plié en deux dans sa longueur, le côté du dos servira de marge; on n'écrira donc que sur la seconde moitié de la feuille. Ces sortes de lettres doivent être très courtes et ne tenir que sur la première page. Environ à un centimètre du bord, dans le haut, on met en vedette le titre de la personne à qui l'on s'adresse : *A Monsieur le Directeur...* Au tiers de la hauteur, on met simplement : « Monsieur le Directeur..., Monsieur le Préfet... » On écrit la lettre quelques lignes plus bas; dans le corps de la lettre, on ne se sert que du mot Monsieur, ne répétant le titre que dans la formule finale : « Daignez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mon profond respect..., de mon très profond respect... »

Demandes d'emplois, de bourses, etc. — Toutes les demandes d'emplois, de bourses du gouvernement, doivent être écrites sur papier timbré et dans un style administratif, c'est-à-dire très laconique.

Voici quelques formules de commencement de lettres :

Pour les relations ordinaires : Madame, — Chère Madame, — Madame et amie.

A une personne plus âgée que soi, mais en relations d'amitié :	Chère Madame et excellente amie, — Chère Madame et amie.
A un monsieur ami de la famille, à un vieillard :	Monsieur, — Monsieur et ami, — Monsieur et excellent ami.
A un fournisseur, à un commerçant (ces sortes de lettres prennent toujours la forme d'un billet) :	Veuillez passer chez moi de telle heure à telle heure, etc. Prière à Madame... de m'apporter le costume, etc.

Formules finales :

A un supérieur d'un rang élevé :	Daignez agréer... l'hommage de mon profond respect. Daignez agréer... l'hommage de mon respect.
A un supérieur :	Veuillez agréer... l'hommage de mon respect.
A un égal d'un rang élevé :	Veuillez agréer... l'assurance de ma haute considération. Veuillez recevoir... Recevez... l'expression de mes respectueux sentiments.
A des égaux :	Recevez l'assurance de ma considération la plus distinguée. Recevez ou agréez... l'assurance de ma considération très distinguée. Recevez ou agréez... l'assurance de ma considération distinguée.
A une personne quelconque du même monde :	Recevez ou agréez... l'assurance de mes sentiments distingués, — de mes meilleurs sentiments.
A un fournisseur :	Recevez mes salutations.
Formule de politesse banale :	Recevez mes compliments empressés. Recevez mes civilités empressées. Recevez mes salutations empressées.
A l'annonce d'un événement heureux :	Veuillez agréer mes sincères félicitations. Veuillez agréer mes félicitations. Veuillez croire à la part que je prends à votre bonheur. Recevez mes compliments et mes félicitations.
A l'annonce d'un événement malheureux :	Daignez croire à ma profonde sympathie. Croyez à mes sincères regrets. Agréez mes sentiments de condoléance. Croyez à mes sentiments de condoléance. Recevez mes compliments de condoléance.

Il est inutile de parler ici des lettres envoyées aux parents et aux amis intimes ; c'est le cœur qui doit les dicter.

Envoi des lettres. — L'envoi d'une lettre est nécessaire lorsqu'on est éloigné de ses parents ou de ses amis, et qu'on ne peut leur rendre visite le jour de l'an, à leur fête, etc. ;

Après une invitation à dîner, à un bal, si l'on ne peut aller remercier soi-même ;

Pour accuser réception d'un envoi ;

Pour s'excuser d'un retard, pour donner une raison valable à une visite ou à une réception qu'on a manquée : dans ce cas une simple carte de visite ne suffirait pas.

Lettres officielles imprimées. — *Décès.* — Le nom, le titre et les distinctions honorifiques du défunt sont seuls admis à figurer dans ces sortes de lettres.

Pour les autres personnes de la famille, on doit se contenter du nom, du titre nobiliaire ou du grade militaire et du degré de parenté avec le défunt.

Les membres de la famille sont placés dans l'ordre suivant, en commençant par le plus proche parent :

Veuf, veuve, père, mère, enfant, frère, sœur, oncle, tante, cousin et cousine.

A degré égal, c'est l'âge et le côté paternel qui ont la priorité.

Billet de mariage. — Ce sont le père et la mère et les grands-parents, s'il y en a, qui font part du mariage de leurs enfants : Mme veuve L..., M. et Mme L... ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Blanche L..., leur petite-fille et fille, avec Monsieur V...

Billet de naissance. — M. et Mme B... ont l'honneur de vous faire part de la naissance de leur fils Maxime.

Billet d'invitation à une soirée. — M. et Mme A... ont l'honneur de vous prier de vouloir bien passer la soirée chez eux dimanche 20 janvier. — *On dansera.*

CHAPITRE III

QUELQUES CONSEILS POUR UNE CÉRÉMONIE

Mariage. — Les pièces indispensables pour la célébration d'un mariage sont :

1° Acte de naissance des futurs;

2° Acte de décès du père ou de la mère[1];

3° Consentement par-devant notaire du père ou de la mère empêché d'assister au mariage (si les jeunes gens sont orphelins de père et de mère, les aïeuls paternels et maternels ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que les parents décédés);

4° Certificat de la teneur du contrat par le notaire;

5° Acte de libération du service militaire pour le jeune homme jusqu'à l'âge de 30 ans.

Pour le mariage à l'église, certificat de la publication des bans et de la célébration civile du mariage.

Lettres d'invitation et de faire part. — Les lettres d'invitation sont envoyées en double et par les deux familles à chacune de leurs connaissances respectives, huit ou dix jours avant la cérémonie.

Les lettres de faire part sont envoyées de même huit ou dix jours après le mariage.

Les invités pour le dîner répondent par une visite ou par une lettre, afin que les mariés sachent d'avance sur qui ils peuvent compter. Ceux qui ne sont priés que pour la cérémonie envoient leur carte.

Signature du contrat et de l'acte de mariage. — A la signature du contrat ou de l'acte de mariage, la mariée signe la première, puis son mari, les témoins, le père des jeunes gens et les personnes de la société à qui l'on veut faire honneur.

Il n'est peut-être pas inutile de dire ici qu'on doit toujours ôter ses gants, ou tout au moins celui de la main droite, pour donner une signature.

Cérémonial pour les voitures. — En partant de chez la

1. Lorsque les deux jeunes gens n'habitent pas la même localité, le mariage a lieu ordinairement dans le pays de la jeune fille. Le futur doit alors faire légaliser ces deux actes au palais de justice du chef-lieu du département où il réside et produire le certificat de la publication des bans à sa mairie.

jeune fille, la première voiture contiendra : la mariée, son père, sa mère et sa demoiselle d'honneur.

La deuxième voiture sera pour le marié et sa famille.

Au retour, les nouveaux époux montent dans la première voiture avec la demoiselle d'honneur et les parents du marié.

Les femmes montent les premières et se placent au fond, les hommes et les enfants sur le devant. Il en est toujours ainsi, même lorsqu'on n'est pas de cérémonie.

Avant la cérémonie. — La mariée passe la première, donnant le bras à son père ou à une personne respectable de sa famille.

Le marié offre le bras à sa mère;

Le père du marié, à la mère de la mariée.

On devra avoir soin de préparer des listes à l'avance, afin que chaque invité sache à quelle dame il doit offrir le bras.

La demoiselle d'honneur est ordinairement la sœur ou une amie de la mariée. Le jeune homme est choisi parmi les amis du marié.

Après la cérémonie du mariage. — Le marié et la mariée passent les premiers, puis le père de la mariée avec la mère du marié, et chacun les suit comme à l'arrivée.

Les frais du trousseau, du mobilier, du repas, sont faits par les parents de la jeune fille. Les autres frais : corbeille, voitures, par ceux du jeune homme.

Quelquefois pour le repas, le bal, les voitures, les frais sont partagés également entre les deux familles.

Les jeunes époux doivent une visite aux personnes qui ont assisté à leur mariage et avec lesquelles ils continueront d'être en relations.

Les personnes qui ont assisté au repas doivent également une visite aux mariés et à leurs parents ; mais ils attendront celle des nouveaux mariés.

Si l'on ne doit pas conserver de relations intimes avec les personnes qui ont assisté au mariage, les jeunes époux et les parents qui ont invité à la cérémonie doivent envoyer leur carte, ou une carte collective.

DEUILS

Lorsqu'on assiste à un enterrement, la tenue doit être conforme à la situation. Si l'on n'est pas obligé de se mettre en

noir, au moins doit-on faire abstraction absolue de couleurs claires et voyantes.

Durée des deuils. — Le deuil d'un mari, d'un père ou d'une mère, d'un grand-père ou d'une grand'mère, se porte un an à dix-huit mois.

La moitié du temps exigé, en grand deuil ; la seconde moitié en demi-deuil et petit deuil. On ne doit pas passer subitement du grand deuil au demi-deuil. Le grand deuil ne veut ni soie ni bijoux ; les bijoux de jais commencent au demi-deuil.

Il n'y a pas de règle pour le deuil d'un jeune enfant ; on porte le deuil comme celui de la personne la plus chère, car c'est la plus douloureuse de toutes les épreuves pour le cœur d'une mère. Le deuil d'une sœur, d'un frère, d'un oncle, d'une tante, est de six mois : trois mois de deuil noir et trois mois de demi-deuil.

NAISSANCE

Après la douleur vient la joie ; ainsi va la vie humaine. Nous donnons ici quelques conseils relatifs à la naissance d'un enfant.

Lorsqu'un enfant naît dans une famille, une lettre en avertit les parents et les amis.

On ne doit rendre visite à la jeune mère que quelques jours après l'heureux événement.

Parrains et marraines. — Le premier-né a ordinairement pour marraine sa grand'mère maternelle et pour parrain son grand-père paternel ; le second a les autres grands-parents. Cet antique usage, qui s'est conservé dans nos bonnes familles de France, est un suprême bonheur pour les grands-parents, qui reprennent une seconde jeunesse dans ce nouveau titre.

Pour les autres enfants on prend des parents ou des amis de la famille. Le choix d'un parrain et d'une marraine n'est point indifférent lorsqu'il s'agit d'étrangers. Il y a des susceptibilités qu'on pourrait blesser ; il faut aussi craindre d'être indiscret. C'est encore là que le tact de la femme se reconnaît ; il lui faut pressentir les gens avant de fixer son choix, et surtout ne pas demander un parrain qui pourrait déplaire à la marraine. Le parrain et la marraine doivent avoir le bon goût de ne pas imposer leurs noms à leur filleul.

Cadeaux. — La marraine donne généralement à son filleul la robe et le bonnet de baptême. Elle devra aussi donner quelque argent ou un cadeau à la nourrice.

Le parrain offre ordinairement des boîtes de dragées à la mère et à la marraine, qui se chargent de les distribuer à leurs amis. Il fait aussi un cadeau, qui souvent, à Paris, est une boîte de gants, un éventail, une pièce d'argenterie. Les parents de l'enfant se chargent des voitures et du repas.

Il est bien entendu que chacun agit selon sa fantaisie et surtout selon sa fortune lorsqu'il est question de cadeaux.

CHAPITRE IV

MANIÈRE D'ORDONNER UN DINER ET DE RECEVOIR SES INVITÉS

Quelle que soit la position de fortune où l'on est placé, on doit donner et recevoir quelques dîners, pour une fête, un anniversaire.

Lorsqu'on reçoit, l'hospitalité doit être large, l'accueil bienveillant. On aura donc soin de n'inviter ensemble que des personnes qui puissent se convenir. Lorsqu'elles seront au salon, la maîtresse de la maison les présentera les unes aux autres, et, par quelques mots que son cœur et sa bonne éducation lui suggéreront, elle leur rendra la conversation facile.

L'hiver, un bon feu aura été allumé dans la salle à manger quelques heures avant le repas ; on le laissera éteindre pendant le dîner, pour que les convives ne soient pas incommodés par la chaleur; on aura soin cependant d'entretenir le feu au salon, afin qu'après le dîner on n'ait pas la sensation du froid qui suit ordinairement un repas.

Comme nos conseils s'adressent à toutes les classes de la société, nous pouvons hardiment dire à la jeune ouvrière que si, chez elle, les mets sont moins nombreux, les vins de moindre choix, la bienveillance, l'urbanité, la gaieté, sont de toutes les conditions.

Préparatifs. — Tous les préparatifs doivent être faits à l'avance, afin que la maîtresse de maison soit toute à ses hôtes

et n'ait pas à les quitter pour veiller à ce qui aurait été négligé. Elle préparera elle-même le dessert. Les fruits frais se mettent sur les assiettes à pied, garnies de feuilles de vigne en été, de mousse en hiver. Les fruits cuits, les compotes les marmelades, dans des coupes ou des compotiers. Les confitures se servent dans des compotiers en verre ou dans leur pot, qu'on placera sur une assiette avec des petites cuillers ; les fruits confits, les gâteaux, les petits fours, sur une

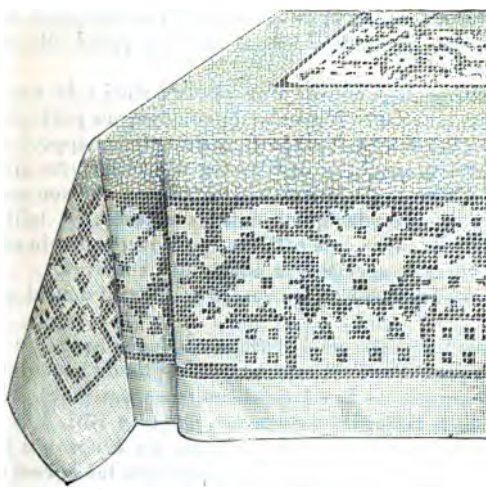

Fig. 27. — La nappe sera bien tendue.
(Voir l'explication aux *Travaux de Couture*, page 182.)

assiette qu'une jeune fille un peu adroite saura décorer avec du papier blanc découpé.

Éclairage. — L'éclairage doit être préparé d'avance, et si le dîner, commencé au jour, ne devait s'achever qu'à la lumière, il serait mieux de fermer les volets ou les persiennes, et d'allumer dès le commencement du repas.

Nappe. — La nappe sera bien tendue ; on aura eu soin de mettre par-dessous une couverture, un tapis, ou un drap plié en quatre, afin d'éviter le bruit désagréable du choc des porcelaines et des cristaux sur le bois. Si la nappe était trop

longue, on y remédierait en rentrant les quatre coins par dessous, ou en les épinglant sous la table, deux par deux.

La maîtresse de la maison devra veiller elle-même à ce que le couvert soit bien mis, que les plats, les assiettes et les verres soient d'une scrupuleuse propreté, que rien ne manque comme confort, car tout le temps que ses hôtes habitent chez elle, elle est chargée de leur bien-être.

Assiettes. — On met d'abord les assiettes plates sur la table. On peut ainsi juger immédiatement de l'ensemble et de la place que prendra chaque convive. Les assiettes creuses en pile, devant la maîtresse de la maison, quand elle servira elle-même.

Couverts. — Les couverts se placent ainsi : le couteau à droite et la fourchette à gauche du convive; un porte-couteau soutiendra le couteau et empêchera de salir la nappe. La cuiller se met à droite; elle doit rester dans l'assiette après le potage. Laisser sa fourchette et son couteau sur son assiette, c'est faire comprendre qu'on doit les enlever. La table sera abondamment pourvue de salières, poivrières, de vin et d'eau et de couverts de service à la portée des convives.

Verres. — Le verre ou les verres se placent devant chaque assiette.

Pain. — Le pain, coupé d'avance ou sous forme de petits pains, est placé sur l'assiette, entre les plis de la serviette.

Hors-d'œuvre. — Les hors-d'œuvre seront placés aux extrémités de la table. Ils y resteront jusqu'au rôti. Les hors-d'œuvre étant passés de main en main, on évitera de laisser aucun liquide dans les raviers. On supprime les hors-d'œuvre dans les dîners de cérémonie.

Desserts, fleurs. — Si la table est assez grande, on mettra d'avance les desserts. Les confitures feront face aux fruits frais, les compotes aux gâteaux. Le milieu reste vide pour y placer les plats, à moins qu'il y ait une personne spéciale pour découper. Dans ce cas, le milieu de la table est garni d'une corbeille de fleurs.

Cette corbeille est souvent remplacée par un vase large et creux, un plat rond ou long, où l'on aura mis une motte de sable mouillé, dans laquelle on piquera des fleurs à courtes queues. Ces fleurs, arrangées avec symétrie, se conservent longtemps et font un fort joli effet.

Menu ou carte. — Chaque convive doit trouver à sa place

une petite carte portant son nom. Dans un dîner de cérémonie, on y ajoute le menu, c'est-à-dire le nom et l'ordre de distribution des mets.

De petits coussins, ou des bouillottes d'eau chaude en hiver, se mettent sous la table, à la place de chaque dame.

Places. — Les places d'honneur sont, pour les dames, à côté du maître de la maison en commençant par la droite, pour les hommes à côté de la maîtresse de maison.

Au moment de passer à la salle à manger, le maître de la maison offrira son bras à la personne placée à sa droite; la maîtresse de la maison fera de même, ainsi que les autres convives.

Pendant le repas, la maîtresse de la maison devra être affable, bienveillante, faire avec simplicité les honneurs de sa table, veiller à ce que ses convives ne manquent de rien, insister discrètement pour faire accepter un mets qu'on a trouvé bon, parler de choses intéressant les convives, ne jamais tenir longtemps le dé de la conversation, en un mot s'occuper de tous et jamais de soi.

On ne doit offrir à personne ce qui vous est présenté par la maîtresse de la maison; il faut l'accepter avec simplicité; agir autrement serait mal reconnaître la politesse qu'elle vous fait.

Il est aussi de très mauvais goût de louer ou de dénigrer un mets.

Ordre de service. — On commence par la personne qui est à la droite du maître de la maison, puis par celle qui est à sa gauche. Les jeunes filles et les jeunes gens sont servis en dernier. Lorsqu'un plat passe de main en main, l'homme doit toujours laisser une femme se servir la première, mais seulement celle qui est à côté de lui, puis se servir ensuite et le passer à son plus proche voisin, qui fait de même. L'excès de politesse qui fait passer le plat deux ou trois fois devant la même personne est un non-sens : le plat est refroidi, et toutes les personnes servies d'abord n'ont plus qu'à regarder les autres; il est donc mieux de ne pas agir ainsi.

Vin. — Les hommes, et surtout les jeunes gens, doivent, à moins qu'il n'y ait un domestique pour ce service, servir le vin aux dames. On ne doit remplir les verres qu'au tiers. L'eau étant à la portée de chacun, on n'en versera qu'autant qu'il en sera demandé. Les vins mélangés d'eau se servent dans les verres à pied; les verres de moyenne dimension

sont destinés aux vins de choix, les petits verres pour les vins spiritueux, les coupes et les flûtes pour le champagne.

Les vins fins sont nommés en les offrant.

Dessert. — Au moment du dessert, on enlève les plats, les assiettes, les couverts, poivrières, salières, moutardiers; puis, à l'aide d'une brosse, on fait tomber les miettes de pain dans une corbeille. On place les vins fins, on met ensuite devant chaque convive une assiette sur laquelle on place un couvert et un couteau à dessert.

La pièce du milieu est quelquefois un gâteau monté, une bombe ou un fromage glacé; on groupe les desserts dans l'ordre indiqué plus haut.

On commence par servir le fromage, qui circule et ne reste pas sur la table. Dans les dîners sans cérémonie, la personne qui a un dessert placé devant elle le passe à son voisin, en prend et le fait circuler.

Après le repas on peut présenter à chaque convive, pour y tremper le bout des doigts, un bol rempli d'eau tiède parfumée de quelques gouttes de menthe ou dans laquelle surnage une rondelle de citron.

Après le repas. — Lorsque la maîtresse de la maison s'aperçoit que tout le monde a fini, elle se lève et, donnant le bras à son voisin de droite, elle passe au salon, où tout le monde la suit.

Le café et les liqueurs se prennent quelquefois au salon.

Il ne nous paraît pas inutile d'ajouter ici que l'on ferait preuve d'inexpérience si le menu d'un dîner se composait uniquement de viandes blanches ou de viandes noires; de même on ne servira pas non plus une viande blanche après un poisson, ni deux rôtis de même sorte de viande, ni deux plats préparés à une sauce de même couleur; on doit apporter dans le choix des mets le plus de variété possible.

Service du déjeuner. — C'est ordinairement au commencement de ce repas que se servent les huîtres et toute espèce de coquillages, ainsi que toutes les variétés de hors-d'œuvre.

On sert rarement des viandes rôties au déjeuner, à moins qu'elles ne soient froides; on préfère les viandes grillées. Dans ce repas les mets froids sont placés de suite sur la table. Le thé, le café et le chocolat sont servis dans la salle à manger.

Pendant le déjeuner on prend ordinairement des vins blancs.

Soirée intime. — On donne ce nom aux petites réunions où les dames causent en travaillant, où quelques tables de jeu réunissent les amateurs de whist. Pendant ces soirées on sert du thé, du chocolat, avec des tartines de pain de seigle beurrées, quelques gâteaux secs, un baba, une brioche, des sirops, du punch, de la bière.

Soirées musicales et dansantes. — Après le premier morceau de musique, on servira des verres de sirops, puis quelques gâteaux secs, des petits fours; un peu plus tard on recommencera à servir de nouveaux rafraîchissements, des sandwichs; vers onze heures on offrira des demi-glaces avec des gaufres ou des biscuits, et, à la fin de la soirée, du punch, du vin chaud ou des grogs.

Pour un bal on multipliera le nombre des rafraîchissements et des gâteaux; les glaces seront présentées deux fois à une heure d'intervalle, vers le milieu de la nuit; punch, bischop; grog chaud ou vin de Bordeaux; à la fin du bal, de petites tasses de bouillon et de chocolat chaud.

Si dans une réunion intime une jeune fille est invitée à chanter ou à faire de la musique, elle doit le faire simplement et sans se faire prier : il y aurait de la mauvaise grâce à n'accepter qu'après une longue résistance.

Nous ne parlons pas ici des grandes réunions, où la modestie d'une jeune fille lui interdit de se mettre en évidence.

Devoirs de la maîtresse de maison après le départ des invités. — De même que la maîtresse de maison a présidé aux préparatifs du repas ou d'une réception quelconque, de même aussi elle surveillera le nettoyage et le rangement des objets dont on se sera servi. Elle prendra ces soins le plus tôt possible, afin d'éviter à sa famille le spectacle désagréable du désordre qui suit presque inévitablement une réunion nombreuse. Toute pièce d'argenterie, telle que moutardier, huiliers, salières, sera débarrassée de ce qu'elle contient, puis nettoyée et serrée; les carafes à vin vidées et nettoyées, les compotiers de même. Pour le nettoyage complet, voir, première partie, *Petites Recettes*.

CHAPITRE V

TOILETTE. — DEVOIRS DANS LA FAMILLE

Notre maîtresse de maison sera toujours vêtue selon son âge et l'exigence de sa position. Elle suivra la mode, sans la devancer ni l'exagérer. On reconnaît une femme distinguée à la modération et à la simplicité relative qui président au choix de ses toilettes.

Toute femme d'ordre doit avoir ce qu'on nomme un fond de toilette; une robe de soie noire, une de cachemire ou de mérinos, noire également. L'année suivante, on fait descendre au rang des robes d'intérieur ces robes de laine, dont on enlèvera les broderies et les superfluités, qui, fanées, donneraient à cette toilette un aspect de désordre.

Le vêtement de dessus varie suivant la mode; cependant il est toujours utile d'avoir un vêtement noir, que sa simplicité dispense des exigences de la mode, un chapeau paré et un plus simple pour porter habituellement, une paire de bottines en chevreau et une plus forte pour les jours de pluie. On aura des pantoufles dans l'intérieur de la maison, mais à la condition qu'elles ne dégénèrent pas en savates.

Nous croyons inutile d'ajouter ici qu'on ne doit jamais sortir en toilette sans être bien gantée. Les visites et réceptions de cérémonie se font en robe de soie, ou en robe de laine ornée de soie, de satin ou de broderies. La soie ne se porte plus guère que le soir ou lorsqu'on sort en voiture.

Une femme doit être mise très simplement lorsqu'elle va elle-même au marché ou chez ses fournisseurs.

Une femme qui a de l'ordre doit s'imposer la loi de changer de vêtement lorsqu'elle rentre à la maison. Quelque soignée que soit sa toilette d'intérieur, elle doit cependant être plus simple que celle du dehors. Il ne faut pas que la paresse (ayons le courage d'appeler les choses par leur nom) de quitter des vêtements élégants ou neufs fasse courir le risque de les abîmer ou de les salir en vaquant aux occupations intérieures.

Lorsqu'on retire un vêtement, il faut le brosser, le plier ou le suspendre et le mettre à l'abri de la poussière. Nous engageons vivement les mères de famille à faire contracter, dès le jeune âge, ces habitudes d'ordre à leurs enfants.

SAVOIR-VIVRE DANS LA FAMILLE

Ce n'est pas trop s'avancer de dire que l'enseignement du savoir-vivre doit commencer presque au berceau.

Ne laissez jamais aux jeunes enfants pousser ces cris discordants qui dérangent l'harmonie des cordes vocales et leur donnent un accent rauque et criard. Veillez sur vous-même et sur tous ceux qui approchent de vos enfants, afin de ne pas les habituer à un langage vicieux; l'enfant comprendra aussi facilement un mot correct, qu'il n'aura pas plus tard la peine de supprimer de sa mémoire. Il ne faut pas les laisser se servir d'expressions triviales. Le grand mal est trop souvent de s'amuser d'un langage qui n'est pas à leur portée, et qui jure sur des lèvres enfantines.

Il n'est pas bon de rire de l'explosion des fureurs des enfants : plus tard il serait difficile de les en corriger.

L'enfant peut avoir de l'ordre tout jeune, si on le lui enseigne de bonne heure : qu'il range ses jouets quand il ne s'en sert plus; qu'un peu plus âgé, on lui apprenne à plier ses vêtements quand il les quitte, à les soigner, à craindre les taches, à se tenir proprement, à se laver la figure et les mains, non seulement chaque matin, mais le soir avant de se coucher et toutes les fois qu'il en est besoin.

Il faut qu'un enfant soit poli avec tout le monde; il doit souhaiter le bonjour chaque matin à ses parents, être complaisant avec ses frères et sœurs et ses petits camarades, ne jamais accepter un service sans remercier. A table, les enfants ne doivent pas parler haut, ils ne se mêleront pas à la conversation des grandes personnes, ils ne doivent pas non plus parler tout bas à quelqu'un en présence d'autres personnes. L'enfant a tout à apprendre : qu'il sache se moucher, éternuer ou tousser doucement, qu'il ne marche ni trop lourdement ni trop légèrement.

Au dehors, l'enfant doit être habitué à n'avoir besoin de rien : il n'est pas rare de voir que des enfants gâtés ne peuvent passer devant une pâtisserie sans avoir immédiatement faim ou soif. Lorsque la mère emmène avec elle ses enfants en visite, que ceux-ci ne demandent rien, qu'ils ne veuillent pas toujours qu'on s'occupe d'eux, qu'ils ne soient pas turbulents; mais aussi que la mère fasse des visites courtes, afin de

ne pas abuser d'une sagesse trop prolongée. Il serait bien préférable de les laisser à leurs jeux que de les immobiliser ainsi à son profit.

Les parents ont le devoir de veiller à la santé de leurs enfants ; c'est pourquoi, à moins de fêtes de famille, ils ne les conduiront pas dans ces dîners de cérémonie d'où l'on doit rentrer tard ; le théâtre n'est pas non plus un lieu sain pour les enfants, pas plus que les soirées et les bals, pour ces jeunes êtres qui doivent avant tout avoir un sommeil régulier.

Tant que l'enfant est dans la famille, l'obligation du respect et de l'obéissance qu'on doit à ses parents rend superflues ces lois du savoir-vivre pratiquées presque sans s'en apercevoir ; mais lorsque cette enfant devient une jeune fille, une jeune femme, c'est alors qu'elle se les rappelle.

Les parents et grands-parents ont droit à la déférence de leurs enfants, la maladie ou l'âge eussent-ils affaibli leur intelligence ; on doit donc les respecter et les faire respecter par les autres, et supporter avec patience leurs petits travers. A table, ils seront aux places d'honneur, auront les meilleurs morceaux, seront servis les premiers ; en un mot, ils ont droit à tous les petits services qu'on peut leur rendre. Cependant le devoir de l'hospitalité impose de faire passer l'étranger avant eux ; car à ce titre d'hôte, fût-il même plus jeune, il a droit à la préséance. Chez leurs enfants mariés, les parents ont, en famille, qualité d'hôtes ; le mari offrira le bras à sa mère, de préférence à sa femme ; mais si sa belle-mère est présente, c'est à elle qu'il doit offrir le bras. De même une jeune femme servira son beau-père avant son propre père. Le service de table est fait de même. Quand les grands-parents ne s'y trouvent pas, si c'est la femme qui sert, elle commence par son mari, puis ses filles, ses fils, et finit par elle-même ; si c'est le mari qui sert, il commence par sa femme. Les enfants doivent avoir toutes les attentions possibles pour leurs parents ; les garçons doivent à leur mère et à leurs sœurs tous les petits services de bon voisinage qu'un homme bien élevé doit rendre aux femmes. Le père ne doit à ses filles aucune courtoisie ; c'est à elles, au contraire, à prévenir ses désirs.

Au dehors. — Garçons et fillettes, tant qu'ils sont enfants, marchent devant leurs parents ou leur donnent la main. Plus tard, le frère et la sœur marchent ensemble.

Au théâtre. — La mère et ses filles se placent devant, le père et ses fils restent derrière.

En voiture. — La place du fond à droite étant la place d'honneur, la mère ou les grands-parents doivent l'occuper; les enfants ou les jeunes gens se placent sur le devant.

Une jeune fille se place au fond, à gauche de sa mère, à moins que son père âgé ou malade ne puisse prendre la place de devant; dans ce cas, elle se place sur le devant, en face de sa mère.

La mère monte toujours en voiture la première; quelle que soit la place du mari, il monte toujours le dernier et descend le premier.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les étrangers ont droit aux places d'honneur.

CHAPITRE VI

DEVOIRS DE PRÉVOYANCE. — ÉPARGNE. — CAISSE DES RETRAITES.

Nous croyons devoir ajouter ici quelques renseignements, très utiles à connaître, relatifs à la Caisse des retraites pour la vieillesse, et nous engageons fortement nos jeunes filles à les lire avec attention.

La Caisse nationale des retraites est instituée pour recueillir et faire fructifier, *par l'accumulation des intérêts*, l'épargne réalisée par le déposant en vue de s'assurer *une pension de retraite* pour ses vieux jours.

Elle permet également la constitution de rentes viagères au profit de toute personne au nom de laquelle des versements sont effectués, à partir de l'âge de trois ans.

Les versements sont constatés sur *un livret individuel* délivré gratuitement au nom du futur rentier. Ils sont facultatifs. Un versement unique est accepté. Des versements successifs peuvent être effectués ; ils sont interrompus ou continués au gré des parties intéressées. Commencés dans un lieu, ils peuvent être continués dans un autre.

A la suite de chaque versement, la rente attribuée au capital versé est inscrite sur le livret.

L'époque d'entrée en jouissance de la rente viagère peut être fixée à un âge quelconque à partir de *cinquante ans.*

Celui qui opère un versement a la faculté ou d'*aliéner* le capital, c'est-à-dire de l'abandonner à la Caisse des retraites en échange d'une *augmentation de la rente*, ou de *réserver* le capital au décès du rentier, et, dans ce cas, le capital est *remboursé* soit aux ayants droit de ce dernier, soit au donateur ou à ses ayants droit.

Tout capital réservé peut être abandonné ultérieurement, en vue d'augmenter la rente primitive.

Avantages et garanties. — La Caisse nationale est gérée par la Caisse des dépôts et consignations, sous la *garantie de l'État* et le contrôle d'une Commission supérieure formée auprès du ministère du commerce.

Son but étant de favoriser l'épargne populaire, elle reçoit, dans toute la France et en Algérie, *les plus modestes économies*.

Elle ne cherche aucun bénéfice. Les frais de gestion sont supportés par la Caisse des dépôts et ne viennent pas diminuer les intérêts des capitaux qui lui sont confiés. Les rentes qu'elle délivre représentent ainsi intégralement ce que les fonds déposés ont produit par l'accumulation des intérêts combinés avec les chances de mortalité.

Les déposants aux Caisses d'épargne peuvent demander que la totalité ou une partie de leurs fonds soit transférée sans frais à la Caisse des retraites.

La Caisse est obligée de *faire emploi de tous ses fonds* en rentes ou valeurs de l'État français, en obligations de chemins de fer ou en obligations départementales et communales. Son portefeuille, toujours facilement réalisable, représente donc un capital équivalent au montant de ses engagements.

Les rentes viagères de la Caisse nationale jouissent de la même *sécurité* que les rentes sur l'État. Elles sont payables par trimestre à la Caisse des dépôts et consignations et chez tous les comptables directs du Trésor.

Conditions des versements. — Les versements sont reçus :

A Paris, à la Caisse des dépôts et consignations, quai d'Orsay, n° 3.

Dans les départements, à la caisse :

1° Des trésoriers-payeurs généraux ;

2° Des receveurs des finances ;

3° Des percepteurs des contributions directes ;

4° Des receveurs des postes.

En Algérie, chez les trésoriers-payeurs et les payeurs particuliers.

Les versements peuvent être effectués au profit de toute personne française ou étrangère résidant en France et *âgée de trois ans* au moins :

Soit par le *titulaire* lui-même ;

Soit par un *donateur ;*

Soit par un *intermédiaire* pour le compte du titulaire ou du donateur.

Le maximum des versements opérés pour un même compte pendant une année, du 1er janvier au 31 décembre, est de *mille francs.* Le minimum de chaque versement est de *un franc.* Des *bulletins-retraites,* délivrés sans frais dans tous les bureaux de poste, permettent de réaliser cette somme au moyen de timbres-poste ; on peut donc commencer l'épargne pour la vieillesse avec 5, 10, 15 centimes.

La seule pièce à produire à l'appui du premier versement est un extrait de l'acte de naissance du nouveau titulaire. Cet extrait est délivré sur papier libre et sans frais, comme toutes les autres pièces exclusivement relatives à la Caisse des retraites.

Rentes viagères. — Ces rentes sont garanties par l'État et inscrites au grand livre de la Caisse nationale des retraites, dont un double est déposé au ministère des finances.

Le maximum de la rente totale inscrite sur une tête est de douze cents francs.

L'entrée en jouissance a lieu à une année d'âge accomplie de 50 à 65 ans, c'est-à-dire à 50, 51, 52 ans, etc., au choix du titulaire. Après 65 ans, elle est immédiate, c'est-à-dire qu'elle commence à partir du premier jour du trimestre qui suit le versement.

Les rentes viagères sont de droit incessibles et insaisissables jusqu'à concurrence de 360 francs. Elles peuvent être déclarées incessibles et insaisissables en totalité par le donateur du capital.

A l'époque choisie pour l'entrée en jouissance, il est délivré au rentier un titre comprenant l'ensemble des rentes portées au livret pour cette jouissance. Les arrérages sont payables par trimestre chez les receveurs des finances ou par l'entremise des percepteurs.

Transferts des fonds déposés aux caisses d'épargne. — Tout déposant qui désire transférer à la Caisse nationale des retraites tout ou partie des fonds qu'il possède à une caisse d'épargne doit s'adresser, soit au caissier, s'il s'agit d'une caisse d'épargne privée, soit au receveur des postes, si les fonds sont déposés à la Caisse d'épargne postale.

La demande doit être faite au plus tard le 10 du troisième mois de chaque trimestre, c'est-à-dire le 10 mars, le 10 juin, le 10 septembre ou le 10 décembre, pour que le versement soit effectué avec valeur du premier jour du trimestre suivant.

S'il s'agit d'un versement subséquent, le livret de la Caisse des retraites doit être produit.

Tarifs. — Les tarifs sont fixés chaque année par un décret du président de la République, rendu sur la proposition du ministre des finances, après avis de la Commission supérieure de la Caisse.

Ils sont calculés en tenant compte pour chaque versement : 1° de l'intérêt composé du capital ; 2° des chances de mortalité en raison de l'âge du déposant au moment du versement et de l'âge auquel commence la retraite ; 3° de l'abandon du capital, si le versement a été fait à capital aliéné, ou du remboursement au décès, si le déposant en a fait la demande au moment du versement.

Les tarifs officiels sont établis de trimestre en trimestre, depuis 3 ans jusqu'à 65 ans, pour les versements, et d'année en année, de 50 à 65 ans, pour la jouissance. Ces tarifs sont mis à la disposition du public au prix de dix centimes, montant approximatif des frais d'impression.

Une instruction spéciale fait connaître les rentes produites, soit par un versement unique de 100 francs aux différents âges au versement et à l'entrée en jouissance, soit par des versements annuels de 10 francs commencés à un certain âge et continués jusqu'à l'entrée en jouissance.

Cette instruction est à la fois affichée et distribuée gratuitement, sous forme de notice, dans les mairies, les bureaux des comptables directs du Trésor, les bureaux de poste et les écoles publiques.

Enfin, si ces renseignements ne suffisaient pas, on peut s'adresser soit aux trésoriers-payeurs généraux et receveurs des finances, soit aux trésoriers-payeurs et payeurs particuliers en Algérie, soit, par lettre, au conseiller d'État direc-

teur général de la Caisse des dépôts et consignations, rue de Lille, n° 56, à Paris. Depuis le 1er avril 1887, on peut s'adresser également aux percepteurs et aux receveurs des postes.

Voici quelques exemples qui aideront à faire connaître les avantages de cette création si utile.

Un livret de 50 francs donné en prix *à un enfant de 10 ans* lui assure, à capital aliéné :

Avec jouissance	à 50 ans,	une rente de	19f
—	—	à 60 —	—	44
—	—	à 65 —	—	72

Une économie de 10 centimes par jour, soit *36 francs* par an, faite depuis *16 ans*, jusqu'à :

50 ans	produirait une rente de	139f	à capital réservé	et de 208f	à capital aliéné.
55 —	—	210	—	319	—
60 —	—	331	—	509	—

Pour s'assurer 360 francs de rente à 60 ans, il faudrait verser par année, si les versements sont commencés :

A 16 ans,	39f	à capital réservé	ou 25f	à capital aliéné.
A 20 —	50	—	31	—
A 25 —	68	—	41	—
A 30 —	94	—	54	—

Un père de famille qui verserait *par jour 10 centimes* sur la tête d'un enfant, — soit *36 francs* par an, — depuis *l'âge de 3 ans* jusqu'à *l'âge de 21 ans*, lui assurerait :

A 50 ans,	une rente de	194f	à capital réservé	et de 252f	à capital aliéné.
A 55 —	—	273	—	367	—
A 60 —	—	435	—	564	—
A 65 —	—	721	—	936	—

QUATRIÈME PARTIE

LE JARDIN ET LE JARDINAGE

CHAPITRE PREMIER

UTILITÉ ET AGRÉMENTS DU JARDIN

A la campagne, ainsi que dans les faubourgs et dans la banlieue des villes, le jardin peut être une source de produits et d'agréments : bien distribué et conduit avec soin, il fournit, presque en toute saison, des légumes abondants et variés, fort utiles au bien-être et à la santé des membres de la famille; il donne des fruits de bonne qualité, qui complètent heureusement les repas et procurent aux enfants un plaisir très réel ; il se pare de fleurs qui réjouissent la vue, embaument l'atmosphère et impriment aux sentiments une heureuse délicatesse. De son côté, le jardinage est un exercice très favorable à la santé, parce qu'il met en action les divers organes et favorise au plus haut degré le jeu régulier de la respiration et de la circulation.

A ces avantages matériels que nul ne peut contester, le jardinage ajoute des bienfaits d'un autre ordre : il élève, il moralise. Quand un artisan aime les fleurs et les plantes, il suit avec sollicitude les phases de la végétation, il s'intéresse à la fructification des arbres, il trouve un plaisir réel à voir prospérer ses légumes ; il aime à se promener, le dimanche, dans son jardin, avec sa famille, au lieu d'aller s'étourdir dans les lieux publics, au grand détriment de sa santé, de ses ressources et de la paix de son ménage. Henri IV rêvait pour le paysan la poule au pot du dimanche ; soyons plus modestes dans nos vœux, malgré les progrès accomplis : souhaitons que l'ouvrier des villes et des campagnes trouve son bonheur à partager avec sa femme et ses enfants, sous une agreste tonnelle ménagée dans un coin du jardin, un frugal repas, dont le menu

principal soit le fruit de ses travaux; ces petites fêtes sont les seules qui reposent le cœur et ne laissent pas de regrets.

Indifférence des paysans pour le jardinage. — Malheureusement, dans la plupart des provinces, le jardin de l'artisan ou du petit propriétaire offre presque toujours un aspect lamentable : l'ortie blanche (*lamar*), le gramen et la mercuriale y tiennent plus de place que les épinards, la laitue et l'asperge, et quand vient l'hiver, la famille n'a d'autres légumes frais que le chou et la pomme de terre; si, dès le printemps, toutes les planches sont occupées par la première récolte, presque toujours le terrain reste ensuite improductif jusqu'à la fin de la saison. Avec de la méthode, de la prévoyance et des soins non interrompus, on peut conserver le jardin en état permanent de production et s'assurer d'excellentes ressources.

Condition de la culture maraîchère. — Beaucoup de nos légumes et de nos fruits poussent spontanément dans nos campagnes ou dans nos forêts : il y a une carotte sauvage, aux racines menues, dures et d'une saveur âcre; une laitue sauvage, qui a les feuilles étroites, dures et filandreuses; une pomme sauvage, dont le volume reste faible et dont la saveur est réellement insupportable, etc. Ces végétaux sont évidemment la forme primitive des espèces que nous multiplions dans nos jardins. C'est par la greffe, par des semis successifs, par des soins intelligents, que les hommes ont obtenu des arbres fruitiers; c'est par la culture, par l'emploi des engrais et par les arrosages, qu'ils ont contraint les plantes potagères à prendre du développement et à amplifier leurs qualités particulières, et c'est encore par les mêmes moyens que nous pouvons les maintenir dans ces conditions anormales, artificielles. *Culture, engrais* et *arrosage,* tels sont les termes absolus du succès en horticulture.

CHAPITRE II

EXÉCUTION DES TRAVAUX DE JARDINAGE

Les hommes devraient se charger des gros travaux du jardinage, comme le labour à la bêche, le transport des engrais,

le déplacement des terres et l'arrosage : ils ont la force nécessaire pour accomplir ces différentes opérations; mais admettons que la mère de famille ou la jeune fille soit obligée de se livrer à ces gros ouvrages : elle en devra prendre vaillamment son parti et s'en acquitter le mieux possible. Trois conditions sont nécessaires pour assurer la germination des graines et la végétation des plantes : la chaleur, l'air et l'humidité; dès que l'une ou l'autre fait défaut, le travail de la nature est suspendu. On cultive le sol pour l'ameublir, l'émietter, le rendre poreux et par là même accessible à ces trois agents. L'action de ces mêmes agents est indispensable à la décomposition, à la liquéfaction des engrais, préparation sans laquelle les principes fertilisants ne pourraient être absorbés par les racines du végétal. La grande règle du labour est donc de retourner la couche arable du sol, et de la diviser de telle sorte que la chaleur, l'air et l'humidité puissent y pénétrer.

Les autres travaux du jardinage, comme le semis, le repiquage, le sarclage, le buttage, etc., sont moins pénibles et conviennent mieux aux femmes, qui y apportent ordinairement plus de patience et de régularité.

Rôle et utilité des engrais. — La nature ne crée pas, elle transforme. Au moment de sa naissance, l'enfant n'a guère que 30 centimètres de long et pèse au plus 3 kilogrammes; à vingt ans, il a une taille de $1^{m},60$ en moyenne et un poids de 50 à 60 kilogrammes; il a mangé, il a bu, et ses aliments, par une admirable transformation, sont devenus os, muscles, vaisseaux, nerfs, etc.; sans une alimentation convenable et suffisante, l'organisme languit, souffre et meurt. Il en est de même pour les plantes : dans un sol exclusivement minéral, dépouillé de toute matière organique (végétale ou animale), la végétation est impossible. L'élément dominant de la plante est la *cellulose*, qui est presque pure dans les filaments du coton, ainsi que dans les vieux chiffons de chanvre et de lin; elle forme la base du bois, des bourgeons, des feuilles et des fleurs; elle est composée de carbone ou charbon pur, d'oxygène et d'hydrogène; pénétrée de substances minérales puisées par la plante dans le sol, la cellulose devient dure et rigide, et c'est ainsi que les végétaux acquièrent une résistance plus ou moins grande. Une plante ne peut donc grandir que si elle trouve dans l'air et dans le sol les matériaux

nécessaires à la formation de la cellulose. Les engrais sont pour le végétal ce que sont les aliments pour l'homme et les animaux.

Ici encore la femme de ménage rencontre parfois d'inexplicables résistances : le chef de famille, mal inspiré, s'imagine que l'engrais répandu dans le jardin ne profite pas à la maison, parce qu'il n'augmente pas la production des céréales; la vérité est que le cultivateur et le jardinier préparent la transformation des engrais en produits différents, mais tout aussi utiles les uns que les autres.

S'il arrive que la maîtresse de maison se voie refuser le fumier dont elle a besoin pour les cultures horticoles, elle devra mettre ses soins à le remplacer : toute substance d'origine animale ou végétale, parvenue à décomposition, forme un engrais plus ou moins riche, mais toujours utile; dans un coin écarté, à l'ombre, qu'elle ouvre ou fasse pratiquer une fosse, murée et cimentée s'il est possible : là, elle entassera les débris de toute nature, balayures, mauvaises herbes, feuilles mortes, chiffons inutilisables, cheveux, poils, laine hors d'usage, eaux ménagères, urine, etc.; et elle préparera ainsi un engrais mixte qui aura sa valeur, en même temps qu'elle éloignera de son logis une cause réelle d'insalubrité.

Eau d'arrosage. — Le choix des eaux destinées à l'arrosage n'est pas indifférent : à l'eau courante, et surtout à l'eau de puits, il faut préférer celle qui a été longtemps exposée à l'air ou qui renferme des débris organiques. De même, pour l'arrosage des fleurs d'appartement, il convient d'employer une eau qui a séjourné assez longtemps dans la pièce pour en prendre la température.

CHAPITRE III

ÉTENDUE ET DISTRIBUTION DU JARDIN

La maîtresse de maison n'a pas toujours la liberté de donner à son jardin l'étendue qu'elle désirerait. On estime qu'une personne consomme par jour de 380 à 400 grammes de légumes verts ou secs : c'est le produit d'un are ou d'un carré de 10 mètres de côté, à condition que l'on écarte toute culture de

luxe, comme celle des fleurs, de l'asperge, de l'artichaut, etc. Si l'on devait produire ces plantes et admettre quelques arbres, on devrait porter à deux ares la surface du terrain nécessaire à l'alimentation d'une personne. Lors donc que le jardin attenant à l'habitation n'a pas une étendue en rapport avec le nombre des bouches à nourrir, il devient nécessaire de créer, dans un terrain peu éloigné, une annexe où l'on cultivera principalement les légumes d'hiver, tels que choux cabus, choux rouges, navets, radis noirs, pommes de terre tardives, etc.

Distribution des arbres, des fleurs et des légumes. — Le plus ordinairement, dans les jardins de petit propriétaire, on trace des allées, on plante des arbres sur les bords, on dispose des fleurs entre les arbres et l'on sème des légumes dans les carrés. Ce rapprochement des légumes et des arbres est chose mauvaise : en effet, pour prospérer, les plantes potagères exigent des arrosements copieux, tandis que les arbres souffrent d'un excès d'humidité : d'autre part, les arbres étendent leurs racines sous les allées, où l'eau n'arrive que rarement, et dans les carrés de légumes, où l'humidité doit être permanente; de cette manière, une partie des racines plonge dans un terrain sec, tandis que l'autre souffre de la surabondance de l'eau : de telles conditions ne peuvent entretenir la santé du végétal.

Le mieux serait d'attribuer une place distincte aux fleurs, aux légumes et aux arbres, et c'est ce que font les grands propriétaires, qui n'ont pas à compter avec l'espace et la dépense : un parterre aux fleurs variées, des carrés d'arbres fruitiers soumis à la taille, et plus loin un jardin potager sans ombrage et d'un arrosement facile. Mais cet isolement complet n'est pas toujours possible sur un espace peu étendu; d'un autre côté, rien n'est agréable comme des carrés de légumes encadrés de fleurs et d'arbres fruitiers : il convient donc de tourner la difficulté, en assurant, aussi bien que possible, à chaque sorte de culture le milieu qui lui convient.

A cet effet, le long des murs du jardin, on laisse une plate-bande de $0^m,30$ à $0^m,40$ de large, destinée aux espaliers, que l'on soumettra aux formes indiquées par les arboriculteurs. En deçà de la plate-bande, on réservera une allée de $0^m,80$ à 1 m. de large, qui devra être défoncée, empierrée et sablée. Viendra ensuite une plate-bande de $0^m,70$ de large, dans

laquelle on plantera des arbres fruitiers soumis à la taille (pyramides, quenouilles, gobelets, palmettes, etc.); entre les arbres on pourra cultiver des plantes florifères qui ne courent pas trop et qui résistent longtemps, comme les rosiers, les pivoines, les phlox, les chrysanthèmes, ou encore des groseilliers et des cassis. A l'intérieur de cette plate-bande on ménagera un petit sentier de $0^m,30$ de large, qui isolera les arbres et permettra de circuler autour des carrés pour les besoins de la culture. A ce sentier succéderont les carrés de légumes, que l'on coupera transversalement, de dix en dix mètres environ, par des allées bordées également de deux plates-bandes pour les arbres et de deux petits sentiers. Si la largeur totale du jardin monte jusqu'à 16, 18 ou 20 mètres, on ouvrira une allée médiane, de $1^m,50$ de large, qui aura également ses deux plates-bandes pour arbres fruitiers et fleurs, ainsi que ses deux petits sentiers de culture.

Vers le milieu du jardin, il est indispensable d'ouvrir un ou plusieurs *puisards*, destinés à contenir et à exposer à l'air l'eau d'arrosage.

Quand le jardin dont on dispose est établi depuis longtemps, on ne peut songer à la réalisation du programme que nous nous sommes imposé; mais si les arbres sont vieux, épuisés, on ne doit pas hésiter à commencer une transformation; seulement il est bon de l'opérer progressivement et suivant un plan arrêté d'avance.

CHAPITRE IV

PRODUCTION PERMANENTE

Le sol proprement dit, la terre pure, n'est que le milieu dans lequel se développent les plantes; l'action productrice réside principalement dans les matières fertilisantes que l'on y introduit. Dès qu'une récolte est faite, on peut et l'on doit en préparer immédiatement une autre par le semis et par la transplantation, pourvu que l'on ait soin de restituer au sol, par des engrais consommés, les principes que la précédente récolte a enlevés.

Ce n'est pas tout; puisque des plantes très différentes se

développent côte à côte dans le même terrain et acquièrent souvent des propriétés tout opposées, il faut bien admettre qu'elles puisent chacune dans le sol leurs principes spéciaux; si donc on cultivait longtemps la même espèce au même lieu, elle ne trouverait plus, surtout dans nos contrées, où le sol est en rapport depuis des siècles, les aliments particuliers dont elle doit composer sa substance : de là résulte la nécessité de l'*assolement* ou *alternance des récoltes*. Si l'on craint d'oublier en quel point du jardin on a précédemment cultivé telle ou telle plante potagère, on fera bien de dresser, chaque année, le plan de ses semis.

Ainsi, avec des soins assidus et la fumure nécessaire, toutes les planches d'un jardin peuvent être constamment occupées pendant la belle saison. Dans le midi de la France, quand ils arrosent suffisamment, les jardiniers obtiennent, sur le même sol, trois et même quatre récoltes par an; dans le Nord, où la belle saison ne dure que six à sept mois, on ne peut guère compter que sur deux récoltes successives

En tenant compte des divers besoins d'une personne, voici quelle pourrait être la distribution d'une surface de 100 mètres carrés, en admettant que jamais le sol ne fasse jachère :

SURFACE	PREMIÈRE RÉCOLTE	DEUXIÈME RÉCOLTE
MÈTRES CARRÉS		
5	Carottes hâtives.	Chicorée frisée ou scarole.
25	Épinards, radis, choux de printemps.	Chicorée, mâche ou doucette.
10	Laitue, romaine.	Haricots, aubergines.
15	Pois à manger frais.	Choux d'hiver, épinards.
10	Choux d'York.	Céleri.
5	Oignons blancs.	Tomates.
5	Oignons rouges et poireaux.	Carottes longues.
5	Scorsonère ou salsifis noirs.	— —
20	Pommes de terre hâtives.	Navets d'hiver, radis noirs.
100		

A l'aide de ce tableau, il est facile de calculer l'étendue du terrain nécessaire aux besoins d'un ménage.

Si nos lectrices étaient complètement étrangères à la vie

rurale, il faudrait un volume entier pour les initier aux travaux horticoles; nous supposons qu'elles ont vu travailler aux champs, et nous nous bornerons à *quelques indications peu connues*.

Des semis : choix des graines, manière de semer. — Les graines ne conservent pas indéfiniment leur faculté germinative; elles la perdent même d'autant plus vite qu'elles présentent un moindre volume : on s'expose donc à des insuccès très préjudiciables si l'on confie au sol des graines trop vieilles, qui ne germeront pas. Pour éviter de pareils mécomptes, il est convenable de s'adresser à des marchands consciencieux qui récoltent leurs graines, ou, mieux encore, de les préparer soi-même.

Quand on veut employer ce dernier moyen, on choisit comme porte-graines des sujets bien développés, auxquels on accorde un espace suffisant et que l'on éloigne avec soin des sujets mal venus, de variété différente, et surtout des sujets sauvages qui pourraient exister dans les environs : on sait que le mélange des pollens produit l'*hybridation*, ou production de plantes d'une qualité intermédiaire. Lorsque les graines sont mûres, on coupe les tiges qui les portent, on les fait sécher à l'ombre, en un lieu bien aéré; on extrait ensuite les graines, on les nettoie et on les conserve dans un endroit sec, après les avoir étiquetées avec soin.

On peut hâter la germination des graines fines en les faisant tremper pendant quelques heures dans de l'eau salée, et celle des graines plus grosses en les faisant stratifier, en les mélangeant, dans un lieu tiède, à du sable mouillé.

En été, quand le sol est très sec et que le soleil est ardent, les graines ne germent qu'avec une extrême difficulté. Pour en triompher, après avoir bêché la terre, on l'arrose à fond, on laisse égoutter et l'on sème; on recouvre ensuite le sol d'un *paillis*, formé de débris hachés menu et que l'on arrose le soir; ce paillis empêche la terre de former croûte et de se dessécher; on l'enlève au râteau quand les jeunes pousses ont émergé. Sur le paillis on peut même étendre un paillasson pendant le jour.

Il existe deux manières de semer : à la volée et en lignes. Le second procédé est préférable au premier, parce qu'il favorise la culture et le sarclage ultérieurs; on y a recours pour les épinards, les pois, les haricots, les pissenlits, etc. Mieux

vaut semer clair que trop dru, parce que les plantes ont besoin d'air et de lumière pour acquérir tout leur développement en grosseur ; si elles sont trop serrées, elles poussent en hauteur, et non en diamètre. La profondeur à laquelle on enterre les graines augmente avec leur volume ; les plus fines, comme celles de la carotte, de l'oignon, de la salade, du radis, etc., ne doivent pas être recouvertes de plus de deux centimètres de terreau. Lorsque, après le semis, le sol a été ratissé avec soin, bien égalisé, il n'est pas mauvais de le battre avec une pelle ou un *battoir* spécial : cette opération a pour objet de mettre les graines en contact immédiat avec la terre.

CHAPITRE V

VARIÉTÉS D'UNE MÊME PLANTE

Au grand avantage de l'économie domestique, bon nombre de plantes potagères présentent des variétés plus ou moins *hâtives*, plus ou moins *tardives*, ce qui permet d'en servir sur la table pendant une grande partie de la belle saison, en retardant les semis de quelques semaines. Nous allons en signaler quelques-unes.

Laitue. — On connaît des laitues d'hiver, de printemps et d'été. Parmi les premières, il faut citer la laitue de passion, la morine, la petite crêpe ; dans la seconde classe se rangent la gotte noire, la gotte lente à monter, la dauphine, etc. Les laitues d'été forment deux sections : les laitues pommées, parmi lesquelles on distingue celle de Versailles et celle de Silésie ; les chicons ou romaines, dont les meilleures variétés sont : la blonde maraîchère, la verte maraîchère, la madeleine, la panache améliorée.

Les laitues d'hiver et de printemps se sèment en automne, à l'abri du vent du nord, si le climat n'est pas trop rigoureux ; et aux premiers beaux jours, dans les mêmes conditions, si l'on redoute un hiver excessif. Pour ce qui est des laitues d'été, en faisant les semis de dix en dix ou de quinze en quinze jours, on est certain d'avoir toujours des provisions excellentes.

Radis. — Par un bon choix de variétés et par des semis successifs, on peut avoir des radis pendant toute la durée de

la belle saison, et même pendant l'hiver. Les principales variétés sont : le radis rond à racine courte, très printanier ; le radis à racine allongée ; le radis jaune d'été et le radis noir d'hiver. Ce dernier parvient à un volume assez considérable et se conserve fort bien à la cave.

Carotte. — Au moyen de trois variétés principales, la courte, la demi-longue et la longue, on trouve la possibilité d'obtenir de bonne heure, en été et pour l'hiver, les carottes nécessaires à la famille.

Chou. — Cette plante présente un assez grand nombre de variétés, qui se succèdent sur nos tables dans l'ordre suivant : chou d'York, chou de Milan, chou cabus, chou rouge, chou de Bruxelles, chou vert frisé d'hiver, et enfin chou-fleur. Le chou d'York se sème vers la fin de l'été et se repique en automne dans un terrain abrité contre le vent du nord ; les autres variétés sont semées au printemps. Le chou cabus s'emploie dans la préparation de la choucroute ; le chou rouge se consomme en salade, après avoir macéré quelque temps dans le vinaigre ; le chou de Bruxelles est une ressource précieuse pour l'hiver ; le chou frisé n'est bon qu'après avoir été exposé à la gelée. — Toutes les variétés doivent être repiquées en lignes et en quinconce.

Pois. — L'éloge de cette plante n'est plus à faire : fraîches en été et sèches en hiver, ses graines donnent un aliment sain et agréable ; de plus, elle se prête à des récoltes successives, au moyen de variétés différentes et de semis espacés. On distingue deux classes de pois : les *pois à parchemin* ou pois à écosser, dont on ne mange que le grain, et les *pois sans parchemin* ou pois mange-tout, dont on consomme la cosse et le grain. Chacune de ces classes comporte des variétés naines ou à rames, hâtives ou tardives. L'horticulture distingue les variétés suivantes :

A. — *Pois à écosser ;* HATIF *et nain :* Nain hâtif, nain de Hollande, nain vert de Prusse ; — HATIF *et à rames :* pois Michaux, pois Michaux de Hollande, pois d'Auvergne.

Pois à écosser ; TARDIF *et nain :* gros nain sucré ; — TARDIF *et à rames :* pois de Clamart ou carré fin, pois géant, gros vert normand, ridé.

B. — *Pois mange-tout ;* HATIF *et nain :* pois sans parchemin, nain hâtif ; — TARDIF *et demi-nain* : pois sans parchemin blanc à grandes cosses ; — TARDIF *et à rames :* pois à fleurs

rouges et à cosse crochue, pois sans parchemin à cosse blanche.

Pomme de terre. — Les progrès de la culture nous ont fourni de nombreuses variétés de pommes de terre, qui se recommandent par des qualités spéciales. On peut distinguer les pommes de terre *hâtives*, d'un rapport peu abondant et qui se cultivent dans le jardin ; et les variétés *tardives*, plus productives, et qui sont mieux en pleine campagne. Dans la première série, il y a lieu de choisir les *vitelottes*, aux tubercules allongés, ronds ou aplatis, quelquefois plus gros à un bout qu'à l'autre, droits ou recourbés ; les variétés les plus recommandables sont : la jaune longue de Hollande ; la kidney hâtive, appelée aussi marjolin ou quarantaine, et la vitelotte de Paris. On pourrait y ajouter l'early rose, récemment cultivée en France, et de très bonne qualité.

L'obligation où nous sommes de nous restreindre empêche que nous entrions dans de plus grands détails au sujet des autres cultures ; disons seulement que le jardin doit produire encore l'ail, la capucine, le cardon, le céleri, le cerfeuil, la chicorée-endive, le cresson alenois (à défaut du cresson de fontaine, qui exige un terrain submergé), l'échalote, l'épinard, l'estragon, le haricot, la mâche ou doucette, le navet, l'oignon, l'oseille, le panais, le persil, le poireau, le salsifis, la scorsonère, la sarriette, le thym et la tomate. Nous y voudrions voir aussi l'artichaut, l'asperge et le melon, qui exigent des soins particuliers.

Transplantation. — Certaines plantes potagères aiment à végéter au lieu même où les graines les ont produites, comme les radis, les carottes, les panais, etc. ; d'autres se trouvent bien d'être repiquées autre part, comme le chou, le céleri, le poireau, la laitue, la chicorée, etc. Le repiquage permet de disposer les plantes en lignes et en quinconce, ce qui en favorise le développement. Avant toute chose il faut blesser le moins possible la plante à transplanter : pour cela, on arrose abondamment le sol avant le repiquage, et, afin que les plantes ne soient pas surprises par le soleil, on repique de préférence le soir, dans un sol bien remué et suffisamment humide. On coupe bien net l'extrémité des radicelles qui ont pu être meurtries, et l'on supprime une partie des feuilles de la laitue, de la chicorée, du poireau, du céleri, pour laisser une moins grande surface d'évaporation ; on ouvre les trous

au plantoir, on y introduit les plantes *jusqu'au collet* et, d'un coup oblique du plantoir, on appuie fortement la terre contre la racine, pour mettre cette dernière en contact avec le sol. On arrose ensuite chaque pied et, si l'on craint trop la sécheresse, on abrite avec de larges feuilles, des planches légères, des tentes ou des cloches de verre.

LE JARDINET MÉDICINAL

A la campagne on n'a pas toujours le pharmacien à sa portée ; avec un peu de prévoyance, une femme de ménage peut récolter bon nombre de plantes médicinales fort utiles. Nous donnons ci-dessous la liste des plus utiles.

Plantes émollientes ou adoucissantes. — Bourrache, guimauve, mauve, molène ou bouillon blanc, lin, lis, tussilage ou pas-d'âne, mélilot, lupin, violette.

Plantes stimulantes. — Absinthe, armoise, cochléaria, raifort, moutarde, camomille, mélisse, menthe, romarin, millepertuis, sauge officinale, véronique officinale.

Plantes toniques astringentes. — Aigremoine, potentille, fraisier, cumin blanc, achillée-mille-feuille, pervenche, plantain.

Pour éviter toute erreur, on étiquette sur le sol.

TABLEAU

DES PLANTES ET ARBUSTES A METTRE DANS UN JARDIN D'AGRÉMENT

ARBRES	PLATES-BANDES	BORDURES	CORBEILLES	MASSIFS	PLANTES GRIMPANTES	PLANTES D'APPARTEMENT
Acacia.	Aconit de Naples.	Balsamine.	Amaranthe.	Arbre de Judée.	Aristoloche.	Bégonia.
Aune.	Ancolie.	Bruyère.	Azalée.	Aubépine.	Capucine.	Cactus.
Catalpa.	Anémone.	Buis nain.	Bégonia.	Buis de massif.	Chèvrefeuille.	Camélia.
Cèdre.	Corbeilles d'argent.	Gazon anglais.	Belle de jour.	Cytise.	Clématite.	Caoutchouc.
Chêne.	Coréopsis.	Gilia tricolore.	Belle de nuit.	Coudrier.	Coloquinte.	Coléus.
Cyprès.	Croix de Jérusalem.	Muguet.	Chrysanthème.	Fusain.	Fleur de passion.	Citronnier.
If.	Digitale.	Myosotis.	Coléus.	Genêt d'Espagne.	Glycine.	Dracœna.
Marronnier.	Jacinthe.	Œillets.	Dahlias.	Groseillier épineux.	Gobéa ou gobée.	Grenadier.
Merisier.	Julienne.	Oreilles-d'ours.	Fuschias.	Houx panaché.	Haricots d'Espagne.	Laurier-rose.
Sequoia.	Mauve.	Pâquerette.	Géranium.	Lilas.	Jasmin blanc.	Myrte.
Sorbier.	Narcisse.	Pensées.	Giroflée.	Rhododendrons.	Lierre.	Oranger.
Thuia géant.	Œillet.	Pervenche.	Glaïeul.	Seringa.	Pervenche.	Phormium.
Tilleul.	Phlox.	Pieds-d'alouette.	Héliotrope.	Sorbier.	Pois de senteur.	
(Tous les arbres fruitiers peuvent se mettre dans le jardin d'agrément.)	Rosiers.	Réséda.	Hortensia.	Thuia nain.	Rosier grimpant.	
	Scabieuse.	Violette.	Iris.		Vigne vierge.	
	Soleil.		Lis.		Volubilis.	
	Tulipe.		Pétunia.			
	Verveine.		Pivoine.			
	Renoncule.		Rosier.			
			Tulipe.			

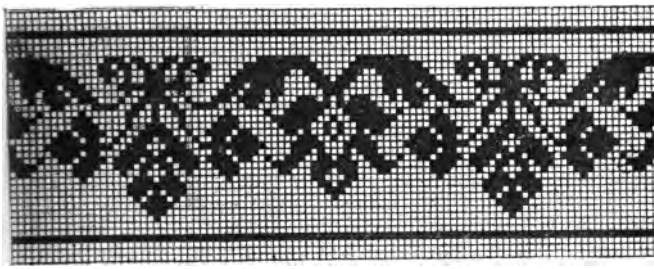

CINQUIÈME PARTIE

TRAVAUX DE COUTURE

CHAPITRE PREMIER

ÉTUDE DES POINTS DE COUTURE

Fig. 28. — Ménagère fermée.

Il est bon qu'une maîtresse de maison sache elle-même coudre et réparer le linge de son ménage, tailler, confectionner et réparer ses vêtements et ceux de ses enfants. Elle peut aussi se donner le plaisir de la charité, en mettant à profit les vêtements hors d'usage pour habiller les enfants pauvres.

Le talent de la mère de famille utilise tout dans un ménage, et il n'y a pas jusqu'aux plus petits morceaux de soie, de drap, de velours, qui ne puissent, sous des doigts habiles, se changer en coussins, tabourets, tapis, dessous de lampes, etc.; nous indiquerons plus loin la manière de les préparer, et la toute petite fille, bien dirigée par sa maman, aura dans ce travail une occupation utile et agréable.

Matériel de couture. — S'il est possible, la maîtresse de maison se munira : 1° d'une planche à tailler, qui peut, du

TABLEAU

DES OBJETS NÉCESSAIRES A LA COUTURE

ARTICLES	AIGUILLES	FIL ET COTON SOIE, LAINE	DÉSIGNATION DES POINTS
LINGERIE FINE	Courtes et demi-longues, 8-12. A l'y, 8 à 10. A repriser, 7 à 10.	Fil d'Alsace, 150-300. Coton à la Croix, 2. Coton à la Croix rouge, 24-40. Coton à broder. Coton à repriser. Fil à repriser.	Points de couture, broderies, point de marque, point d'ornement, reprises.
LINGE DE MAISON	1/2 longues, 6-9. A l'y, 5-8. A repriser, 5 à 8.	Fil d'Alsace, 50-160. Fil au Tambour, 100-130. Coton à la Croix, 4-5. Coton à marquer, 14-24. Coton à bâtir, 3-5. Coton à repriser.	Points de couture, pièce, broderie, marque, reprises.
VÊTEMENTS DE SOIE ET DE LAINE	1/2 longues, 5-8. Longues, 4-6. A l'y, 5-8. A repriser, 5.	Fil Algérien, 2-3-4. Fil au Tambour, 130-150. Cordonnet. Laine cachemire. Soie de Chine.	Points de couture, marque, broderie et reprises.
BRODERIES POUR COSTUMES ET LINGERIES	1/2 longues à l'y, 8-10. Longues à l'y, 6-9.	Fil à broder, 16. Coton à broder, 8-16. Soie de Chine. Cordonnet. Laine cachemire.	Points de feston, plumetis, passé, chaînette, épine, corail, russe, arêtes, poste, chausson.
MODES ET COIFFURES	Longues, 3 à 8. Carrelets.	Fil au Mambour, 130. Cordonnet. Fil à bâtir.	

reste, être remplacée par une table ; 2° de papier gris, de crayons, d'une règle métrique plate et d'une équerrre pour dessiner et tailler les patrons suivant notre méthode ; 3° de quelques paires de ciseaux de différentes grandeurs ; 4° d'un ruban métrique ; 5° d'un étui, d'un dé, de fil, de coton, de rubans, d'agrafes et de quelques bobines pour enrouler le fil, d'une pelote pour les épingles, d'une corbeille à ouvrage et d'une roulette à patrons.

Quoique tout le monde sache coudre, ou à peu près, nous allons cependant reprendre par le commencement cet art simple et modeste, mais indispensable à la femme.

Choix des aiguilles. — Il est nécessaire d'approprier les aiguilles à chaque genre d'ouvrage, comme l'indique le tableau page 148. Le fil doit être moins gros que le chas ou trou de l'aiguille et un peu plus fort que le fil de l'étoffe, l'aiguillée de fil ni trop longue ni trop courte ; une bonne longueur serait de la saignée à l'extrémité du doigt majeur.

Fig. 29. — Pose des mains.

Pose des mains. — La main droite est seule chargée du travail ; la gauche le soutient, pour faciliter l'exécution du point et régulariser l'ouvrage ; l'aiguille est tenue entre le pouce et la dernière phalange de l'index ; elle est poussée par le majeur, qui est protégé par un dé.

Point devant. — Piquez l'aiguille dans l'étoffe et faites-la ressortir un peu plus loin ; gardez à peu près la même distance pour recommencer le point suivant.

Le véritable point *devant* doit se faire un point après l'autre ; mais on peut faire plusieurs points à la fois sur l'aiguille. C'est ce qu'on nomme *point coulé*.

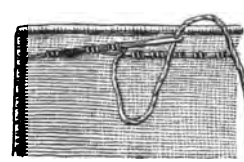

Fig. 30. — Point devant.

Point de côté. — Le point de côté est un point devant en biais ; c'est un point d'ourlet moins le rempli. On l'emploie indifféremment avec le point devant pour la première partie de la couture rabattue.

Point arrière. — Piquez l'aiguille dans l'étoffe et faites-la ressortir un peu plus loin, revenez en arrière et piquez votre aiguille quelques fils plus loin que le dernier point.

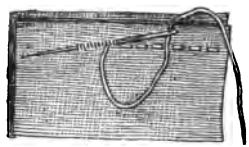

Fig. 31. — Point arrière.

Piqûre. — La piqûre est un point arrière perlé, c'est-à-dire que l'aiguille revient chaque fois en arrière, mais dans le trou d'où elle est sortie précédemment. La piqûre doit être régulière, et les intervalles très rapprochés.

Point d'ourlet. — On trace l'ourlet en pliant le bord de l'étoffe une fois, et en la repliant de nouveau une seconde fois

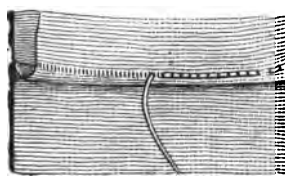

Fig. 32. — Piqûre.

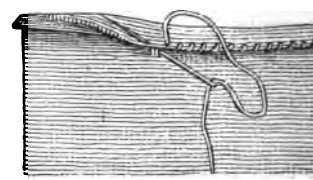

Fig. 33. — Point d'ourlet.

sur elle-même. Ce second pli fait une espèce de lisière à l'étoffe. On pique l'aiguille en prenant quelques fils sur l'étoffe et sous le rempli qu'elle traverse en biais. Il faut veiller à ce que l'aiguille soit parallèle au pouce gauche, qui tient le rempli de l'étoffe.

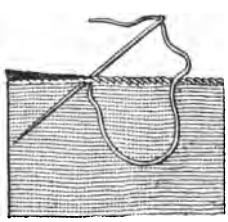

Fig. 34. — Surjet.

Surjet. — Le surjet se fait lorsqu'on veut ajuster deux étoffes; on l'emploie surtout pour la lingerie. On pose les deux lisières l'une sur l'autre; s'il n'y a pas de lisières, on les remplace par deux ourlets, et quelquefois par deux remplis. On pique à la fois les deux lisières en rejetant le fil par-dessus les bords; il s'exécute de droite à gauche.

Surfil. — Le surfil est un surjet lâche qui se fait de gauche à droite. Il sert à empêcher que les remplis des coutures ne s'effilent.

Couture en ourlet. — La couture dite en ourlet se fait comme l'ourlet, mais avec les deux étoffes réunies; c'est par conséquent une couture d'assemblage.

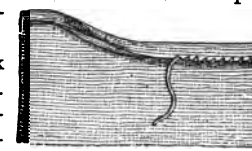

Fig. 35. — Couture en ourlet.

Couture rabattue. — Les deux étoffes se mettent l'une sur l'autre. Celle qui doit rabattre dépasse l'autre de quelques millimètres; certaines personnes forment de suite le rempli et font la couture dessous à points devant. Cette méthode donne à la couture une certaine régularité. On l'ouvre ensuite en écartant les deux étoffes, on rabat le rempli sur l'étoffe simple, et on fait un ourlet.

Cette couture est employée pour tout ce qui demande peu d'épaisseur, principalement en lingerie.

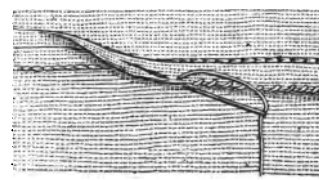

Fig. 36. — Couture rabattue.

Couture double. — On ajuste deux étoffes à l'endroit au moyen d'une couture à points devant très près des bords; on retourne ensuite l'ouvrage à l'envers, et l'on fait une couture à points arrière qui enferme la première couture, ainsi que les bords de l'étoffe. Cette couture, qui dissimule les remplis, est employée pour les confections

Fig. 37. — Couture double.

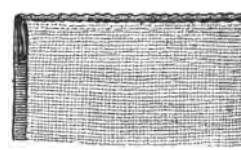

Fig. 38. — Couture double retournée.

et pour tous les objets non doublés : mousseline, étamine, etc.

Couture appliquée. — L'envers de l'une des étoffes recouvre d'un demi-centimètre l'endroit de l'autre. Si l'étoffe n'a pas de lisières, on replie l'étoffe une fois seulement, on bâtit ensuite, et on la coud d'un côté d'abord, de l'autre ensuite, soit avec

un point d'ourlet, soit avec une piqûre ou un point de chausson. Cette couture est surtout employée pour les étoffes épaisses, telles que le drap, le molleton.

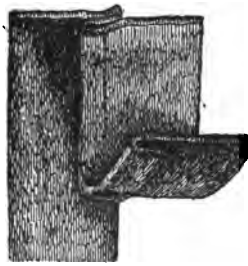

Fig. 39. — Couture appliquée.

Ourlet rouleauté. — Ce point s'emploie pour ourler des bandes de mousseline, du ruban de soie, afin de prendre moins d'étoffe. Au lieu de remplis comme dans l'ourlet, l'étoffe est roulée devant soi sur l'index gauche par le pouce gauche, qui la tient comme pour l'ourlet. On ourle ensuite en prenant très peu de fils sur l'étoffe et le rouleauté.

Surjet rouleauté. — On roule l'étoffe comme l'ourlet rou-

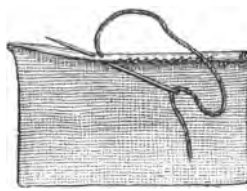

Fig. 40. — Ourlet rouleauté.

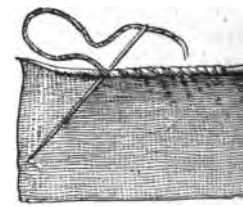

Fig. 41. — Surjet rouleauté.

leauté, puis on passe l'aiguille comme pour le surjet, point par point.

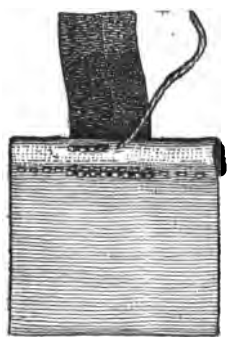

Fig. 42. — Couture d'un cordon.

Couture d'un cordon. — L'une des extrémités du cordon est cousue à un centimètre du bord de l'ouvrage au moyen du point arrière, puis le cordon est rabattu sur lui-même et fixé définitivement soit par un point arrière, soit par un point d'ourlet ou par un point croisé qui n'est autre qu'un point à la croix.

Couture d'un cordon en biais. — On place le cordon en travers au-dessous de l'angle formé par la lisière et l'ourlet, et on le retient par une double

piqûre. Ce système rend le pliage plus facile et permet de ranger plus symétriquement les pièces de linge dans les armoires.

Fig. 43. — Couture d'un cordon en biais.

Autre couture d'un cordon. — Lorsque le cordon des torchons ou des essuie-mains est repassé humide, il arrive souvent que la bouclette est difficile à ouvrir. Voici un moyen de remédier à cela. On plie en deux le lacet, puis on passe le dessus en dessous; de cette manière la bouclette se tient ouverte, on la coud comme à l'ordinaire. On peut aussi la plier en triange et l'arrêter par sa base.

Fronces. — Les fronces se font à points devant. Lorsqu'on fait plusieurs rangs de fronces, il faut que les points soient de même longueur et parallèles à ceux de dessus.

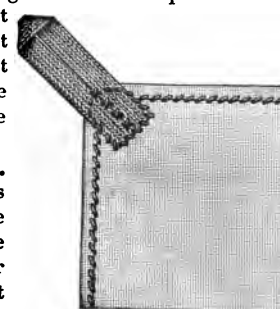

Fig. 44*. — Autre couture d'un cordon.

Fronces en feston sur ourlets. — On plie l'étoffe, et l'on fait des points devant, comme sur notre dessin. Ce feston se forme de lui-même, et on peut l'utiliser comme garniture ou ornement d'une étoffe légère.

Fronces en rouleauté. — Ces fronces ne sont autres que le surjet rouleauté (fig. 41), avec cette différence qu'on les fait sur

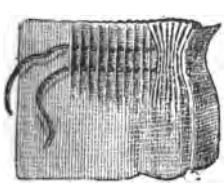

Fig. 45. — Fronces.

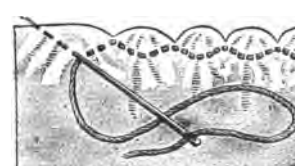

Fig. 46. — Fronces en feston.

* Les figures marquées d'un astérisque sont tirées de l'*Encyclopédie des ouvrages de dames*, avec l'autorisation de l'éditeur, Th. de Dillmont.

l'étoffe simple et non plus pour réunir deux étoffes. Elles servent à monter les volants et les garnitures de mousseline, de nansouk, en un mot toutes les étoffes claires dans lesquelles il est nécessaire de dissimuler le *rentré*. Pour qu'elles soient régulières il faut les faire point par point.

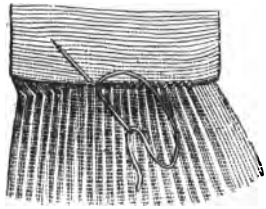

Fig. 47. — Montage de fronces

Montage de fronces. — On monte les fronces au point d'ourlet, ou bien en posant dessus une étoffe, qu'on assujettit au point de côté.

Montage à la poucette. — Cette sorte de fronces se forme une à une. On fait avancer l'étoffe avec le pouce gauche en formant un petit tuyau ou fronce. La fronce est prise par l'aiguille, qui l'attache au rempli au moyen d'un point d'ourlet.

Fig. 48. — Montage à la poucette.

Brides plates. — On jette le fil de droite à gauche à plat sur l'étoffe ; on revient de gauche à droite en piquant l'aiguille dans le même endroit. On recommence trois ou quatre fois, selon la force que l'on veut donner à la bride, puis on prend tous les fils sur l'aiguille, on passe le fil travailleur dessous ; on fait ainsi un point de feston qui enserre les fils sans prendre l'étoffe.

Brides rondes. — On pique l'aiguille à cheval sur l'étoffe en faisant un arceau de la largeur du bouton ; on revient de même de l'autre côté. Lorsque l'aiguille a fait plusieurs fois ce trajet, on tient l'arceau de la main gauche et on l'entoure d'un point de boutonnière.

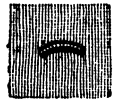

Fig. 49. — Brides plates.

Fig. 50. — Brides rondes.

Boutonnière. — On coupe l'étoffe d'une façon bien nette. On passe un point devant tout autour de la fente. On pique ensuite l'aiguille, comme pour

le surjet, au-dessous du bâti, on jette le fil sous l'aiguille, on tire alors celle-ci doucement en ayant soin que le point se serre près de la fente. Les boutonnières de lingerie s'arrêtent à leurs deux extrémités par une bride plate dite point d'arrêt;

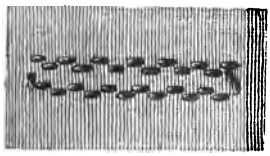

Fig. 51.— Préparation de la boutonnière.

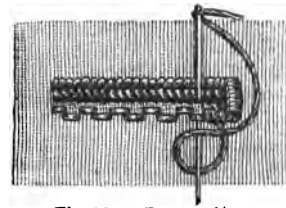

Fig. 52. — Boutonnière.

les boutonnières de confection n'ont qu'un point d'arrêt, l'autre extrémité est arrondie.

Boutonnière de tailleur. — On perce avec un poinçon ou la pointe des ciseaux un côté de la boutonnière, on la coupe ensuite bien droite et en suivant le fil et on la fait comme la précédente; mais au lieu d'y passer un point devant, on attache d'un côté, en même temps que l'aiguille travailleuse, une autre aiguille enfilée d'un gros fil double et ciré : ce fil est soutenu de la main gauche au bord de la fente, et c'est sur lui que doit reposer le point cordonné de la boutonnière.

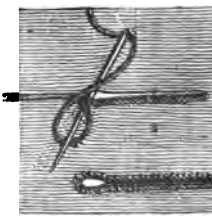

Fig. 53. — Boutonnière de tailleur.

Pose d'un bouton. — On pique l'aiguille sous l'étoffe et sous le bouton qu'elle traverse, on la repasse en dessous, et ainsi de suite. Le nœud du fil doit être dissimulé sous le bouton, à l'endroit.

Le bouton de lingerie se fixe au moyen d'une piqûre circulaire.

Lorsque le bouton s'applique sur une étoffe épaisse, il ne faut pas le serrer contre l'étoffe, mais au contraire lâcher le fil et former une petite queue en tournant et en passant l'aiguille à plusieurs reprises pour consolider ces fils tournés. En un mot, il faut laisser la place nécessaire à l'épaisseur de la boutonnière.

Fig. 54.— Bouton au point de piqûre.

Façon d'un bouton de percale. — On prend un anneau, qu'on recouvre de percale par un point de feston. — Notre modèle est plus grand que nature. — On peut aussi faire un point de feston d'un seul côté ou coiffer le cercle avec de la percale que l'on fronce et que l'on arrête au milieu par derrière.

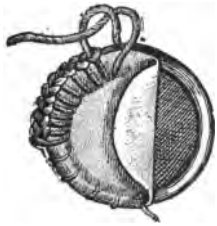

Fig. 55. — Bouton de percale.

Pose d'agrafes. — On pose l'agrafe à plat sur l'étoffe, puis on la retient aux deux anneaux par plusieurs points de surjet ou par des points de feston; on la retient de même par le haut, pour l'empêcher de vaciller. La *porte* est retenue par les deux anneaux du bas, et par la base de celui du haut.

Fig. 56. — Pose d'agrafes.

Gousset ou pièce en hirondelle. — Cette pièce sert d'arrêt aux coutures de lingerie et leur donne de la solidité. On taille un carré de 10 cent. environ, on le coupe en deux dans sa diagonale, on obtient ainsi deux triangles qui vont servir à deux pièces en hirondelle. On coud le sommet du triangle au point où se termine la couture que l'on veut consolider On surjette ensuite les deux côtés de l'angle (qui avaient été d'abord rentrés). On retourne alors à l'envers et l'on rabat la pièce en la fixant sur l'étoffe à l'aide d'un point de côté

Garniture d'une fente pour jupon ou pantalon. — On

Fig. 57*. — Pose d'un gousset.

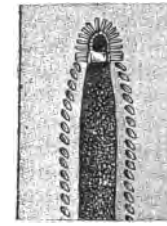

Fig. 58. — Arrêt d'une fente.

ourle tout autour la fente, puis on fait à l'angle plusieurs points de boutonnière, et on les relie par une bride.

Couture d'une baleine. — On coud à plat un ruban de fil plus large de 2 ou 3 millimètres que la baleine ; on le coud

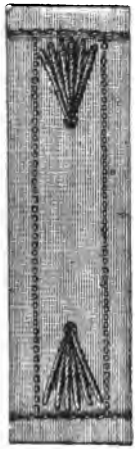

Fig. 59. — Couture d'une baleine (n° 1).

Fig. 60. — Points lancés (n° 2).

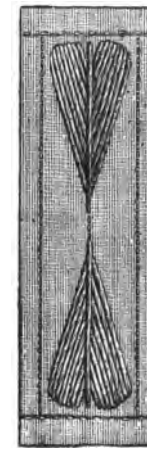

Fig. 61. — Couture de deux baleines (n° 3).

à points d'ourlet à une de ses extrémités et aux deux côtés. On y entre ensuite la baleine, que l'on arrête par une piqûre en haut et en bas.

Au n° 1, la baleine est percée au milieu pour faire l'éventail ; n° 2, les points lancés sont retenus et contrariés des deux côtés ; n° 3, ce sont deux baleines réunies par des fils lancés.

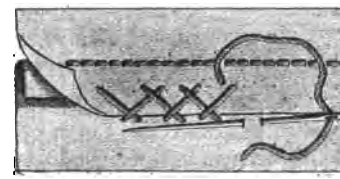

Fig. 62. — Point de chausson.

Point de chausson. — Ce point sert à faire des ourlets, à terminer des coutures rabattues dans la flanelle ou le molleton. Il a l'avantage de supprimer le *rentré* de l'étoffe et de faire par conséquent des coutures moins épaisses. On l'exécute à l'endroit de l'étoffe et de gauche à droite. Le fil sorti à gauche et au-dessous de la couture, piquez l'aiguille et faites un point

devant *sur l'ourlet;* repiquez-la *au-dessous* de l'ourlet et faites encore un point devant, et ainsi de suite. Le bord de l'ourlet doit être exactement entre les deux rangées de points devant, par conséquent à égale distance des points du haut et de ceux du bas.

Le point de chausson, lorsqu'il est exécuté très finement, devient presque un point d'ornement.

Passe-poil ou liséré. — On coupe l'étoffe en biais; on

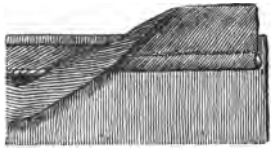

Fig. 63. — Liséré (1er détail).

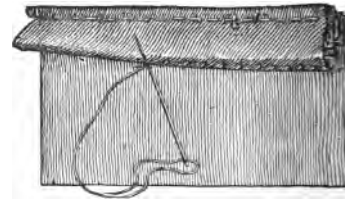

Fig. 64. — Passe-poil ou liséré (2e détail).

réunit les bandes par les lisières à points coulés. On fait un léger rempli et on y enferme la ganse; on pose ensuite ce liséré sur le bord de l'étoffe. On l'assujettit sur celle-ci par un point arrière au-dessous de la ganse et sur le grand côté du liséré, puis on rabat le liséré sur l'étoffe au point d'ourlet.

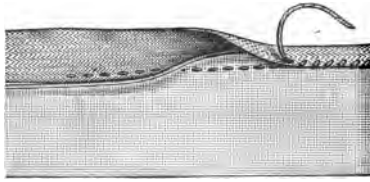

Fig. 65*. — Pose d'un lacet.

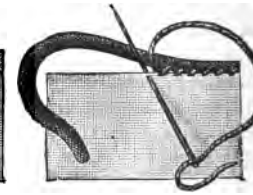

Fig. 66*. — Pose d'une ganse ronde.

Pose d'un galon. — On le coud à points arrière sur le bord de l'étoffe, puis on le rabat, soit sur lui-même, soit sur l'étoffe, en repliant cette dernière au-dessus de la couture et en l'appuyant fortement.

Attache d'une ganse ronde. — On ne doit pas la tendre, parce qu'elle ferait goder l'étoffe; on la coud en surjet ou au point d'ourlet.

CHAPITRE II

DES RACCOMMODAGES

On entend par raccommodages tous les procédés à l'aide desquels on répare dans les étoffes les dégâts causés par l'usure ou par les accidents. Le premier des raccommodages est la reprise, qui consiste à remplacer avec du fil, du coton, de la soie ou de la laine les fils qui manquent à l'étoffe, ou à en refaire le tissu. Pour qu'une reprise soit bien faite, il faut que le fil employé ressemble le plus possible au fil du tissu; on peut quelquefois même se servir de ce dernier, quand il offre assez de résistance.

Lorsque l'étoffe est simplement claire, c'est-à-dire affaiblie par l'usure sans être déchirée, on passe des fils qui la consolident et remplacent ceux qui ont été détruits. Lorsque l'étoffe est déchirée par un accident et qu'il est possible d'en rapprocher les bords, on la répare au moyen de la reprise simple, c'est-à-dire que l'on passe régulièrement l'aiguille dessus et dessous l'étoffe en sautant un nombre égal de fils. Dans le rang suivant on alterne, c'est-à-dire on laisse en dessus les fils qui étaient dessous dans le rang précédent, et réciproquement.

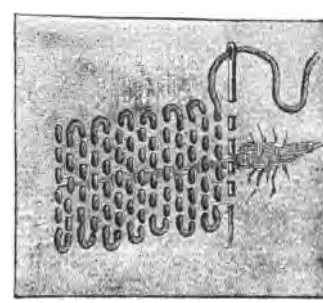

Fig. 67. — Reprise simple.

Lorsque la déchirure forme un trou, il faut que la reprise soit faite en allant et en revenant, pour remplacer les fils de chaîne et les fils de trame. Le rang en allant doit toujours être fait dans le sens de la chaîne; le retour se fait perpendiculaire à la chaîne. La figure 68 représente cette reprise faite dans le tricot; on l'exécute de même dans le linge. On doit toujours faire la reprise un peu plus grande que le trou,

de façon à ce que l'étoffe ne se déchire pas à côté. On doit aussi prendre grand soin de laisser des bouclettes aux extrémités de chaque rang. Si l'on ne prenait pas cette précaution, le fil, se rétrécissant au premier lavage, ferait tendre l'étoffe, et celle-ci se déchirerait à côté du trou.

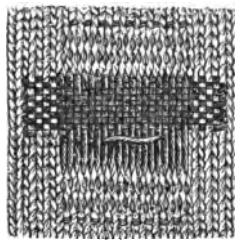

Fig. 68. — Reprise treillagée.

Reprise en biais. — La chaîne étant faite comme dans la reprise précédente, la trame se fait en biais. Cette reprise convient aux étoffes de fantaisie dites *diagonales*.

Reprise en feston. — Si dans une nappe, une serviette, un gant ou tout autre objet encore neuf, il survient un accident comme une brûlure, on égalise le petit trou, on y fait tout autour un point de feston intérieur, puis on fait successivement des points de feston les uns dans les autres jusqu'à ce que le trou soit entièrement bouché; cette reprise se fait en rond plus facilement qu'en carré. Cette reprise est principalement commode pour réparer les gants de peau qui se déchirent à l'attache du pouce. En la faisant soigneusement et avec de la soie bien assortie à la peau, elle est presque invisible.

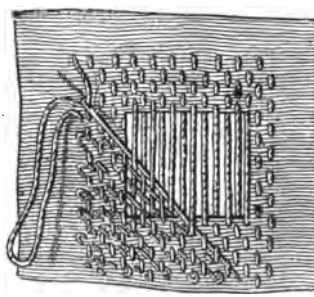

Fig. 69. — Reprise en biais.

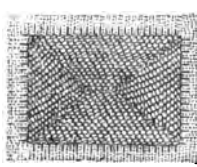

Fig. 70. — Reprise en feston.

Reprise en lacet. — Lorsqu'on veut repriser une déchirure dans une étoffe qui ne s'effile pas, la toile neuve, par exemple, on rapproche les deux bords au moyen d'un point deçà, delà, qu'on fait très serré et qui maintient l'étoffe sans former d'épaisseur. Cette sorte de reprise, en la faisant plus lâche, sert encore à réparer rapidement des accrocs dans des étoffes sans valeur.

Reprise dans le drap. — On rapproche les bords de l'étoffe par un fil de laçure; on fait ensuite la reprise avec un cheveu, dont la finesse se perd parfaitement au milieu du poil du drap. La reprise n'a pas besoin d'être régulière; sa principale qualité est d'être invisible.

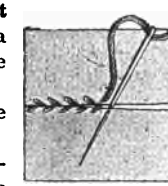

Fig. 71. — Reprise en lacet.

Reprise tricotée. — Cette reprise forme le point du tricot.

On défait du haut en bas la partie endommagée, jusqu'à ce que les contours soient égaux et les mailles bien visibles. On égalise de même les deux autres côtés. On refait la chaîne à l'envers en lançant l'aiguille dans la maille du haut et dans celle du bas correspondante. Lorsque tous les fils de chaîne sont tendus, on retourne l'ouvrage à l'endroit et on commence ainsi la trame :

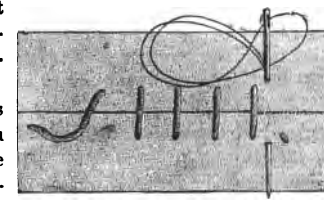

Fig. 72. — Reprise dans le drap.

Piquez l'aiguille dans les deux premières mailles du haut et prenez sur l'aiguille les deux fils lancés au-dessous (ne serrez pas trop, afin de bien former la maille); piquez de nouveau l'aiguille dans la deuxième et la troisième maille du haut et prenez le deuxième et le troisième fil lancé correspondant, et ainsi de suite ; la deuxième maille du point précédent devient la première du nouveau point. Lorsqu'on est arrivé au bord inférieur de la reprise, on prend les deux mailles d'en bas comme on a pris les fils lancés. On doit prendre une ou deux mailles de plus en deçà et en delà du trou pour éviter qu'il se reforme. On arrête ensuite par derrière et on coupe tous les fils qui dépassent.

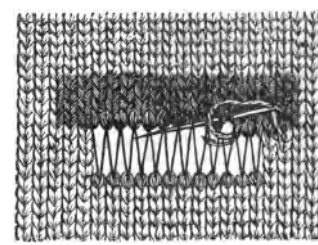

Fig. 73. — Reprise tricotée.

Reprise tissée. — Lorsqu'un accident a rendu une reprise nécessaire dans le beau linge damassé, on doit, autant que possible, le réparer, non par une reprise ordinaire, mais par

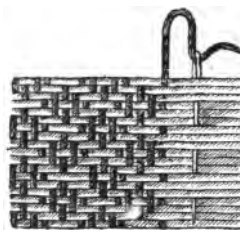

Fig. 74. — Reprise tissée (endroit).

Fig. 75. — Reprise tissée (envers).

une sorte de tissage. On remplace les fils de chaîne par un point lancé de haut en bas, avec du fil de même grosseur que celui du tissu ; on doit choisir pour cet usage un fil brillant et non du coton à repriser, puis, au lieu de prendre alternativement un fil dessus et un dessous, on prend des nombres de fils inégaux selon le dessin. On doit employer pour ces reprises dans le linge damassé du fil à repriser brillant, qui convient mieux à cet usage que le coton à repriser.

Abréviations : Jeté ou j., prendre le fil sur l'aiguille.

— Passé ou p., passer l'aiguille sur les fils.

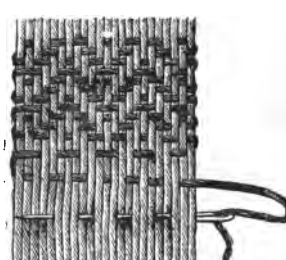

Fig. 76. — Tissage n° 1.

TISSAGE n° 1.

1er *rang :* 1 jeté, † 1 passé, 2 jetés, 2 passés, 1 jeté, 2 passés †.

2e — 1 passé, 2 jetés, 3 jetés, † 2 passés, 3 jetés †.

3e — 1 passé, 1 jeté, † 2 passés, 2 jetés, 1 passé, 2 jetés, 2 passés, 1 jeté †.

4e — 1 jeté, 2 passés, † 2 jetés, 3 passés, 2 jetés, 3 passés †.

5e *rang :* 1 passé, 2 jetés, 2 passés, † 1 jeté, 2 passés, 2 jetés, 1 passé, 2 jetés, 2 passés †.

† signifie : recommencer à.

Tissage n° 2.

1er *rang :* 1 j., 3 p.

Jusqu'au 6e rang on fait de même, en ayant soin de prendre sur l'aiguille un point de moins avant celui du rang précédent ; du 6e au 11e rang, 3 j., 1 p., prenant toujours le 1er jeté après le 1er du rang précédent.

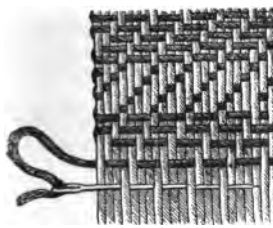

Fig. 77. — Tissage n° 2

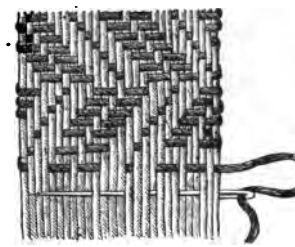

Fig. 78. — Tissage n° 3.

Tissage n° 3.

1er *rang :* †3 p., 3 j., 1 p., 3 j., 3 p., 1 j.†.

Jusqu'au 8e rang, prenez toujours un point après celui du rang précédent.

Du 8e au 15e, même travail ; contrariez le dessin.

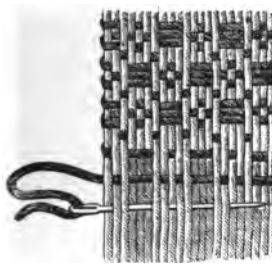

Fig. 79. — Tissage damier n° 4 (endroit).

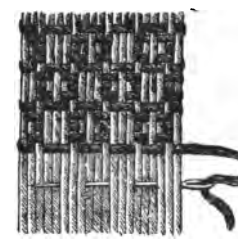

Fig. 80. — Tissage damier n° 4 (envers).

Tissage n° 4

1er *rang :* 0 j., 1 p., †2 j., 3 p., 2 j., 1 p., 2 j., 3 p.†.
2e — 3 p., 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., 1 j. †.
3e — comme le 1er.
4e — †3 j., 1 p., 3 j., 1 p.†.
5e — †3 p., 2 j., 1 p., 2 j.†.
6e — †3 p., 1 j., 1 p., 1 j.
7e — comme le 3e, et continuer de même tous les 7 rangs.

TISSAGE n° 5.

1er *rang :* 1 j., 2 p., 1 j., 1 p., †6 j., 6 p., 1 j., 1 p.†.

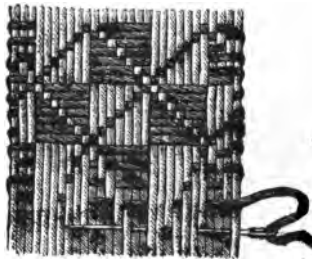

Fig. 81. — Tissage n° 5.

2e *rang* : 2 p., 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., †5 j., 5 p., 1 j., 1 p., 1 j., 1 p.†.

3e — 2 j., 2 p., 2 j., 1 p., †4 j., 4 p., 1 j., 2 p., 2 j., 1 p.†.

4e — 4 p., 3 j., 1 p., †3 j., 3 p., 1 j., 3 p., 3 j., 1 p.†.

5e — 4 p., †4 j., 1 p., 2 j., 2 p., 1 j., 4 p.†.

6e — 1 j., 3 p., †5 j., 1 p., 1 j., 1 p., 1 j., 5 p.†.

7e — 1 j., 3 p., †6 j., 1 p., 1 j., 6 p.†.

On contrarie le dessin tous les 7 rangs

TISSAGE n° 6.

1er *rang :* 4 j., † 2 p., 2 j., 2 p., 2 j.

Les 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e rangs se font comme le premier, en commençant les deux premiers passés sous le deuxième passé; afin que les passés reculent à chaque fois vers la gauche, il suffit de faire un j. de plus à chaque rang.

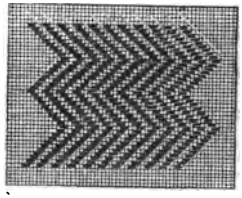

Fig. 82. — Tissage n° 6.

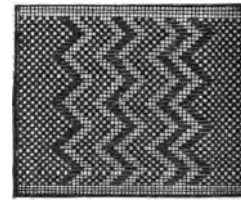

Fig. 83. — Tissage n° 7.

12e *rang :* 1 jeté de moins que le rang précédent, afin que le premier passé avance vers la droite, et ainsi pendant 11 rangs successifs, en faisant 1 jeté de moins à chaque rang.

13e — comme le 1er.

TISSAGE n° 7.

1er *rang :* p. points, 1 j., 3 p., 3 j., 1 p., 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., 3 j., 3 p.

2e — comme le premier rang, en commençant les 3 passés de façon qu'ils avancent d'un jeté vers la gauche.

1 j., 1 p., 3 j., 3 p., 3 j., 1 p., 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., 3 j., 3 p., 3 j., 3 p., petits points.

3e rang comme le 2e, en commençant sous le 2e p.

4e et 5e *rangs* : comme le 3e, en laissant le 1er p.

6e, 7e, 8e, 9e, 10e *rangs* : comme les précédents, en commençant le 3e p. deux fils avant le rang précédent.

11e *rang* : comme le 1er.

TISSAGE n° 8.

1er *rang* : 1 j., 1 p., 2 j., 4 p., 3 j., 4 p., 2 j., 1 p., 2 j., 4 p., etc.
2e — 1 p., 1 j., 1 p., 2 j., 4 p., 1 j., 4 p., 2 j., 3 p., 2 j., 4 p.

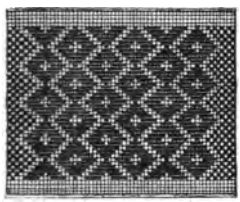

Fig. 84. — Tissage n° 8 (endroit).

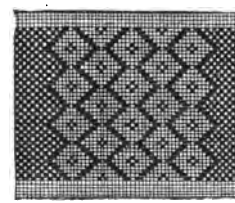

Fig. 85. — Tissage n° 8 (envers).

3e *rang* : 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., 2 j., 7 p., 2 j., 5 p., 2 j., 7 p.
4e — 1 p., 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., 2 j., 5 p., 2 j., 7 p., 2 j., 5 p.
5e — 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., 2 j., 3 p., 2 j., 4 p., 1 j., 4 p., 2 j., 3 p.

Le 6e rang est semblable au premier, et ainsi de suite.

TISSAGE n° 9.

1er *rang* : 1 j., 1 p., 1 j., 2 p., 4 j., 4 p. 2 j., 4 p., 3 j., 4 p., etc.
2e — 1 p., 1 j., 3 p., 3 j., 5 p., 2 j., 5 p., 4 j., 5 p., etc.
3e — 1 j., 1 p., 1 j., 2 p., 2 j., 6 p., 2 j., 6 p., 2 j., 6 p., etc.
4e — 1 p., 1 j., 3 p., 3 j., 5 p., 2 j., 5 p., 4 j., 5 p. 2 j., 5 p., 4 j.
5e — 1 j., 1 p., 1 j., 2 p., 4 j., 4 p., 2 j., 4 p., 6 j., 4 p.

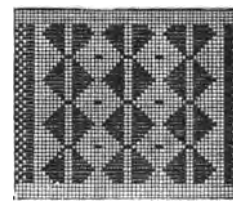

Fig. 86. — Tissage n° 9.

6e — 1 p., 1 j., 3 p., 6 j., 2 p., 2 j., 2 p., 10 j., 2 p., 2 j., 2 p.
7e — 1 p., 1 j., 3 p., 7 j., 1 p., 2 j., 1 p., 12 j., 1 p., 2 j., 1 p.
8e — 1 j., 1 p., 1 j., 2 p., 8 j., 2 p., 6 j., 2 p., 6 j., 2 p., 6 j.
9e — comme le 7e
10e — comme le 6e.
11e — comme le 5e.
12e — comme le 1er, et ainsi de suite.

TISSAGE n° 10.

1er *rang :* 7 p. points, 1 j., 1 p., 6 j., 6 p., 1 j., 1 p., 6 j., 6 p., etc.
2e — 8 p. points, 1 j., 1 p., 5 j., 5 p., 1 j., 1 p., 1 j., 1 p., 5 j.

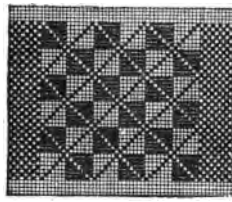

Fig. 87. — Tissage n° 10.

3e *rang :* 7 p. points, 3 j., 1 p., 4 j., 4 p., 1 j., 2 p., 2 j., 1 p.
4e — 8 p. points, 3 j., 1 p., 3 j., 3 p., 1 j., 3 p., 3 j., 1 p.
5e — 7 p. points, 5 j., 1 p., 2 j., 2 p., 1 j., 4 p., 4 j., 1 p.
6e — 8 p. points, 5 j., 1 p., 1 j., 1 p., 1 j., 5 p., 5 j., 1 p.
7e — 6 p. points, 7 j., 1 p., 1 j., 6 p., 6 j., 1 p.
8e — comme le premier, en ayant soin que les 6 passés commencent immédiatement après le dernier des 6 passés du rang précédent.

TISSAGE n° 11.

1er *rang :* 3 petits points, 3 j., 3 p., 2 j., 1 p., 2 j., 3 p.
2e — 0 petits points, 3 j., 1 p., 2 j., 3 p., 2 j., 1 p., 2 j., 3 p.

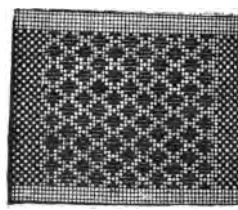

Fig. 88. — Tissage n° 11.

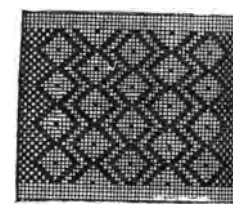

Fig. 89. — Tissage n° 12.

3e *rang :* 0 petits points, 4 j., 5 p., 3 j., 5 p., 3 j., 5 p.
4e — comme le 1er.

TISSAGE n° 12.

Plusieurs petits points de 1 j., 1 p.

1er *rang :* 1 j., 3 p., 2 j., 2 p., 4 j., 1 p., 4 j., 2 p., 2 j., 3 p.
2e — 2 p., le 1er p. sous le 1er j., 1 j., 2 p., 2 j., 2 p., 7 j., 2 p., 2 j., 2 p.
3e — 2 p., en avanç. toujours, 3 j., 2 p., 2 j., 2 p., 5 j., 2 p., 2 j., 2 p.
4e — 2 p., 5 j., 2 p., 2 j., 2 p., 3 j., 2 p., 2 j., 2 p.
5e — 2 p., 7 p., 2 j., 2 p., 2 j., 2 p., 1 j., 2 p.
6e — 2 p., 4 j., 1 p., 4 j., 2 p., 2 j., 3 p., 2 j., 2 p.
7e — 2 p., en recul. sous le 2e p., 7 j., 2 p., 2 j., 2 p., 1 j., 2 p., 2 j., 2 p.
8e — 2 p., 5 j., 2 p., 2 j., 2 p., 3 j., 2 p., 2 j., 2 p.
9e — 2 p., 3 j., 2 p., 2 j., 2 p., 5 j., 2 p., 2 j., 2 p.
10e — 2 p., 1 j., 2 p., 2 j., 2 p., 7 j., 2 p., 2 j., 2 p.,

TISSAGE n° 13.

† 1er *rang :* 6 p., 2 j., 2 p., 2 j., 2 p., 6 j.
2e — comme le 1er.
3e — 6 p., 4 j., 2 p., 4 j., 6 p.
4e — comme le 3e.
5e — comme le 1er.

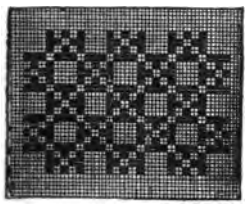

Fig. 90. — Tissage n° 13 (endroit).

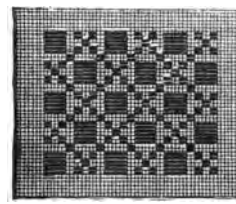

Fig. 91. — Tissage n° 13 (envers).

6e *rang :* comme le 5e.
7e — 6 j., sous les 6 p. précédents, 2 p., 6 j., 2 p., 6 j.
8e — comme le 7e.
9e — 2 p., 2 j., 2 p., 2 j., 6 p., 2 j.
10e — comme le 9e.
11e — 2 j., 2 p., 4 j., 6 p., 2 j.
12e — comme le 11e.
13e — 2 p., 2 j., 2 p., 2 j., 6 p., 2 j.
14e — comme le 13e.
15e — 6 j., 2 p., 6 j., 2 p., 6 j.
16e — comme le 15e.
17e — †.

Reprise dans le tulle. — *1er détail.* — Après avoir cousu le tulle sur une moleskine, une toile cirée ou un papier colorié, on coupe à fil droit les endroits endommagés ; puis, avec du fil à dentelle de même grosseur, on lance horizontalement des fils d'un bord à l'autre, ayant soin d'aller un peu en deçà et au delà du vide.

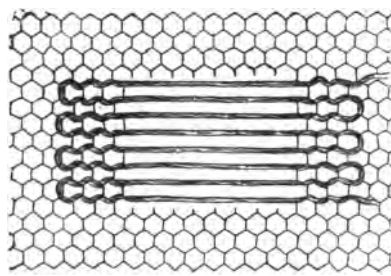

Fig. 92. — Reprise dans le tulle (1er détail).

2e détail. — On fait ensuite des lignes obliques, en enlaçant les fils horizontaux l'un après l'autre; de même que pour le premier rang, on contourne en deçà et en delà du vide.

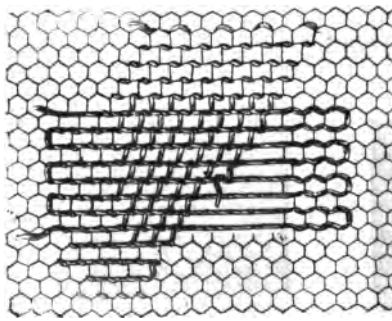

Fig. 93. — Reprise dans le tulle (2e détail).

3e détail. — Au troisième tour, les fils sont contrariés et contournés sur ceux des deux premiers détails, obliques et horizontaux.

Pour bien consolider les bords coupés, on enlace chaque réseau d'un point de bas en haut; puis, pour former le croisement du tissu, on fait passer le fil, par un second point, sous le fil simple horizontal, et à la surface; enfin on passe ainsi successivement chaque fil de la première pose.

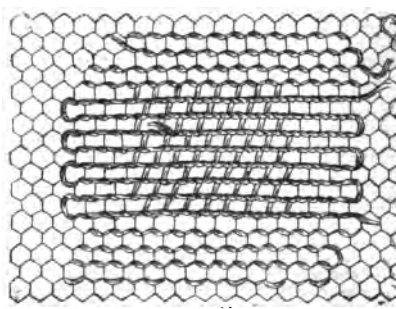

Fig. 94. — Raccommodage du tulle (3e détail).

Pièces. — Lorsque l'étoffe est trop endommagée pour être reprisée, on la répare au moyen d'une pièce. La pièce doit être plus grande que le trou qu'elle est appelée à dissimuler, à moins qu'elle ne soit mise dans un objet neuf, troué par accident et qui, par conséquent, n'est pas sujet à s'user autour de la pièce.

La première qualité d'une pièce, c'est d'être d'une étoffe semblable à celle de l'objet à réparer; il n'est pas bon de mettre une pièce en toile neuve dans un drap déjà fatigué, mais il faut prendre garde aussi de la mettre en toile si usée qu'elle ne dure pas autant que le drap; enfin, on doit aussi

se bien garder de mettre une pièce en étoffe neuve dans un objet qui aurait été lavé, ne fût-ce qu'une fois; il faudrait, dans ce cas, laver la pièce avant de la poser.

Les pièces se font de différentes sortes : en surjet, en coutures rabattues, invisibles, etc.

Pièce en surjet. — On coupe d'abord l'objet usé de façon à faire tomber toutes les parties claires; on égalise le trou pour qu'il présente une forme régulière (rectangle, carré ou cercle); on coupe la pièce dans le même sens et de forme semblable, en lui donnant un centimètre de plus sur chacun des côtés. On replie 5 millimètres à la pièce et 5 millimètres au trou, ce qui, pour ce dernier, ne peut être fait qu'en entaillant d'un demi-centimètre chacun des angles si la pièce est rectangulaire; puis on fixe la pièce au moyen d'un surjet. La seule difficulté de ce travail est le passage des coins, qui doivent être à angle droit, sinon la pièce formerait des fronces ou une petite poche à chacun d'eux. La pièce une fois cousue en surjet, on la termine en surfilant les rentrés ou en les fixant au moyen d'un point de chausson (voir page 157), sans traverser à l'endroit, pour ne pas faire d'épaisseur. Cette pièce en surjet convient aux étoffes épaisses, qui s'accommoderaient mal d'une pièce en coutures rabattues, et aux étoffes à rayures ou à carreaux, parce qu'elle permet d'assortir les raies avec plus de précision.

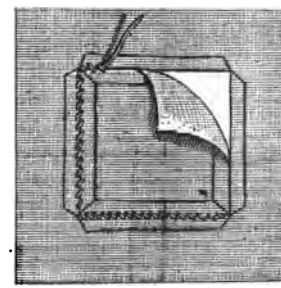

Fig. 95. — Pièce en surjet.

Pièce en coutures rabattues. — On taille la pièce comme il est dit pour la pièce en surjet, mais on lui donne tout autour 12 millimètres de plus que le trou. On rentre 5 millimètres à la pièce et 7 millimètres au trou. On coud sur la pièce à points

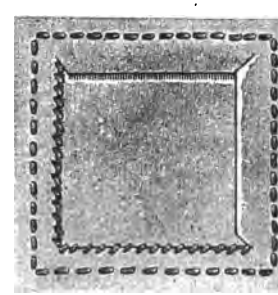

Fig. 96. — Pièce rabattue.

devant serrés ou à points arrière, puis on rabat l'étoffe sur la pièce au moyen d'un point de côté. Dans la flanelle, la finette, le molleton, la pièce se rabat au point de chausson sans rentrés.

Pièce festonnée. — On coupe l'endroit endommagé, puis une pièce *d'égale dimension;* on fait un point de feston serré autour de la pièce et autour de l'étoffe, et on les réunit par un surjet.

Pièce invisible. — On coupe un morceau carré de 1 centimètre et demi plus grand que l'endroit endommagé, on défile tout autour environ 1 centimètre. On pose l'envers de ce morceau sur l'endroit de l'étoffe, on le bâtit soigneusement. On enfile

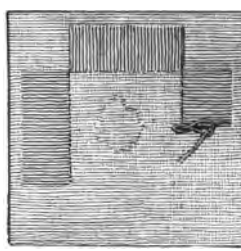

Fig. 97. — Pièce invisible.

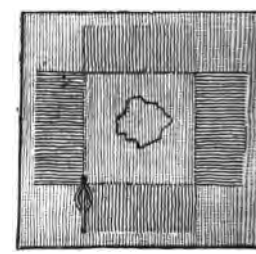

Fig. 98. — Pièce invisible (envers).

une courte aiguillée de fil par les deux bouts, de manière à ce qu'elle soit terminée par une bouclette; on pique l'aiguille à la naissance des défilures et on lui fait traverser les deux étoffes en faisant entrer dans la bouclette de fil un ou deux fils des effilures, qui, par ce moyen, reviennent à l'envers.

Notre premier dessin montre la pièce à l'endroit : tout un côté des effilures est déjà passé à l'envers, ainsi qu'une partie du second côté; l'aiguille entraîne les fils. Le deuxième dessin montre la pièce à l'envers : toutes les effilures sont passées; l'aiguille ramène la dernière.

CHAPITRE III

CONFECTION DU LINGE DE MAISON

Draps. — Six paires de draps au plus, trois au moins, par lit suffisent dans un ménage ; pour que la provision soit toujours complète, on devra en acheter une paire tous les deux ou trois ans. Pour les serviettes, les essuie-mains, les torchons, une demi-douzaine au moins par personne dans une famille. Ceci est, du reste, laissé à la fantaisie et surtout à la fortune des intéressés.

Confection des draps. — Les deux largeurs sont réunies par un surjet. Chaque extrémité est terminée par un ourlet de 2 centimètres aux pieds, et de 5 centimètres à la tête. Quand le drap est fin, l'ourlet du haut peut se faire à jours ; les initiales brodées se placent au milieu. Lorsque ce sont des draps ordinaires, la marque se place aux pieds.

Draps retournés. — Lorsque le drap est usé au milieu, on découd le surjet. Les deux lisières sont ourlées dans le cas où elles seraient trop endommagées ; puis on surjette les deux autres lisières, ce qui fait alors le milieu du drap. La marque défaite est replacée où elle doit être. Si le drap était déchiré, une pièce est beaucoup plus facile à mettre au bord et gêne moins. Cependant il est mieux de repriser le linge : une pièce ne doit être mise que si les reprises sont impossibles.

Taies d'oreiller. — On fait d'abord deux ourlets de 3 à 4 centimètres, on les applique l'un sur l'autre, envers sur endroit, à l'aide d'un bâti, puis on écarte l'étoffe de manière à mettre du côté des ourlets 3 ou 4 centimètres en plus au-dessus de l'ourlet supérieur. On plie ainsi l'étoffe ; on fait alors un surjet des deux côtés ou une couture en ourlet, s'il n'y a pas de lisière, puis on retourne l'ouvrage. L'ourlet de l'envers est retenu sous l'autre au moyen d'une piqûre à chaque extrémité ; il reçoit les boutons et la marque.

C'est sur l'ourlet de l'endroit que sont les boutonnières. On ne raccommode guère les taies d'oreiller lorsqu'elles sont en mauvais état ; on en fait des mouchoirs pour enfants ou des chiffons pour essuyer les meubles.

TABLEAU

DES FOURNITURES EMPLOYÉES POUR LE LINGE DE MÉNAGE

DÉSIGNATION DES ARTICLES		LARGEUR	LONGUEUR	DÉSIGNATION DES ARTICLES		LARGEUR	LONGUEUR
Draps.	Berceau.....	»m,90	1m, »	Serviettes de toilette.	Éponge.....	»m,70	»m,75
	Lit de fer.....	1m,60	3m, »		Œil de perdrix...	»m,70	»m,90
	Grand lit.....	2m,40	3m,50		Nid d'abeille..	»m,90	1m, »
Taies d'oreillers.	Berceau.....	»m,55	0m,90	Tabliers, torchons.	Torchons.....	»m,70	»m,90
	Lit de fer.....	»m,70	1m,50		Madapolam...	»m,75	»m,95
	Grand lit.....	»m,90	1m,90		Cotonnade....	1m,30	1m, »
Couvertures.	Berceau.....	»m,90	1m,10	Chemises d'homme.	De jour.....	»m,80	3m, »
	Lit de fer.....	1m,80	2m,15				
	Grand lit.....	2m,70	3m, »		De nuit.....	»m,90	3m,50
Serviettes.	Ouvrées.....	»m,65	0m,85	Chemises de femme.	De jour.....	»m,80	2m,50
	Damassées....	»m,80	0m,90		De nuit.....	1m, »	3m, »
Nappes.	6 couverts...	1m,75	3m,20	Camisole.....		»m,80	1m,60
	12 couverts...	2m, »	1m,75				
	18 couverts...	2m, »	2m,50	Pantalon.....		»m,80	2m, »

Serviettes de toilette. — Les serviettes de toilette n'ont pas de cordon ; on les étend ordinairement sur un porte-serviette.

Les essuie-mains, les torchons, sont ourlés, marqués, munis d'un cordon, ou même de deux, qui se placent alors dans un sens opposé. Les torchons dans leur neuf essuient mal la vaisselle ; on fera bien de s'en servir comme tabliers de cuisine en faisant quelques plis dans le haut et en y cousant des cordons, de façon à les faire blanchir deux ou trois fois avant de les employer pour l'essuyage.

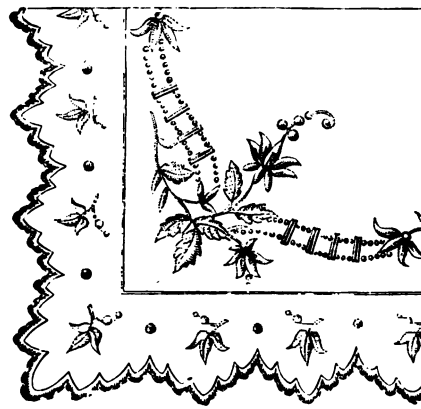

Fig. 99. — Taie d'oreiller.

Serviettes d'enfants. — Souvent les tout jeunes enfants salissent autant de serviettes qu'ils prennent de repas ; il faut donc en avoir à leur usage et qui soient faciles à laver. Comme un blanchissage réitéré use beaucoup le linge, nous indiquerons ici une manière économique et simple de faire ces petites serviettes.

Fig. 100. — Serviette de toilette.

On se sert pour cet usage de tout le linge restant des raccommodages de draps, de serviettes, etc. : 1° on coupe un rectangle de 35 à 50 centimètres, selon la taille de l'enfant ; 2° on ourle les deux grands côtés et un des petits ; 3° on plie alors l'étoffe à l'endroit, dans toute sa longueur ; 4° on fait une couture à larges points devant sur le côté non ourlé ; 5° on ouvre cette

poche en passant les deux mains en dedans : cela forme de ce côté un triangle ; 6° on abaisse le sommet de ce triangle sur sa base, ce qui forme un nouveau triangle ; 7° on ourle ce petit triangle du milieu, puis la base du premier, et on attache deux cordons de chaque côté.

Si cette serviette est faite avec de la toile ou toute autre étoffe neuve, on peut l'orner tout autour ou seulement en bas d'une broderie au point russe, ou de l'un de ces petits points que nous donnons au chapitre *Broderie*, des initiales du bébé. Cette serviette, dont le haut est triplé, empêche la poitrine de l'enfant d'être mouillée pendant le repas.

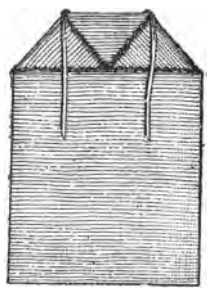

Fig. 101. — Serviette d'enfant (envers).

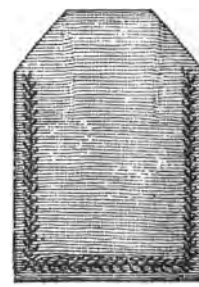

Fig. 102. — Serviette d'enfant (endroit).

Tabliers de cuisine. — Les tabliers de cuisine sont ourlés par le bas ; pour le montage de la ceinture, on plie l'étoffe par le haut et, après avoir laissé un petit intervalle au milieu, on bâtit de chaque côté trois ou quatre plis plats à quelques centimètres de distance, puis on borde le tout à cheval au moyen d'un ruban de retors. On arrête ce ruban, à deux coins du tablier, par une piqûre ; on laisse assez de ruban pour l'attacher autour de la taille. On peut aussi se contenter de les ourler en haut et en bas, et de coudre par le haut un cordon à chaque extrémité pour les attacher. Lorsque les tabliers sont usés, on les change en mettant le haut en bas ; ensuite ils servent comme torchons.

MARQUE DU LINGE

La marque en fil rouge doit toujours se mettre dans un endroit peu apparent. Les marques ou initiales brodées se placent, au contraire, dans un endroit plus en vue.

Place de la marque en coton rouge. — La marque se met de manière à avoir la lisière à gauche. Il en est ainsi pour les mouchoirs, les nappes, les serviettes. Les draps sont marqués aux pieds, la lisière à gauche ; les taies d'oreiller, sur l'ourlet qui retient les boutons, la couture à gauche ; les essuie-mains, les torchons, au-dessous du cordon qui sert à les accrocher ; les bas, en haut et à droite de la couture ; les chaussettes, au bout du pied sur le devant ; les chemises

Fig. 103. — Marque en piqûre.

d'homme, sous la patte ou la barrette ; les chemises de femme, sous la barrette ou sous le bras gauche, côté du devant ; les gilets de flanelle, les camisoles, en bas et sur l'ourlet qui retient les boutons ; les pantalons, les jupons, à l'intérieur de la ceinture.

Marque en piqûre surjetée. — On trace les contours de chaque lettre en faisant un *point de piqûre* lâche ; puis on entoure chaque point, en faisant un point de surjet, c'est-à-dire en passant l'aiguille à cheval dans chaque point arrière. Cette sorte de broderie se fait de deux couleurs : la piqûre blanche ou bleue, le surjet rouge, ou réciproquement.

Fig. 104. — Alphabet en biais au point de marque.

Les deux alphabets fig. 104 et 105 sont combinés de telle sorte qu'on peut marquer le linge en biais comme si on le brodait, ce qui est beaucoup plus joli pour les mouchoirs, les serviettes, etc. A défaut de ces alphabets, on pourrait même transporter des lettres verticales telles que celles des figures 106 et suivantes, en plaçant en droit fil sur l'étoffe de

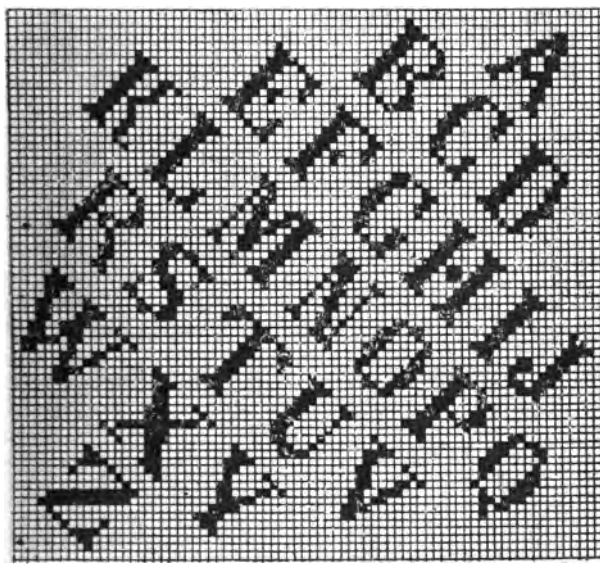

Fig. 105. — Alphabet en biais au point à la croix.

biais un morceau d'étamine ou de canevas fin, et en exécutant sur ce dernier des points à la croix qui traverseraient les deux tissus, mais qui ne devraient en rien percer le fil du canevas. Une fois les lettres achevées, on enlève les fils de trame et de chaîne de l'étamine ou du canevas.

Pour bien exécuter cette broderie avec l'étamine, il faut que l'étoffe soit très tendue sur l'étamine, sans quoi, une fois cette dernière enlevée, les points perdent leur forme et le dessin est irrégulier.

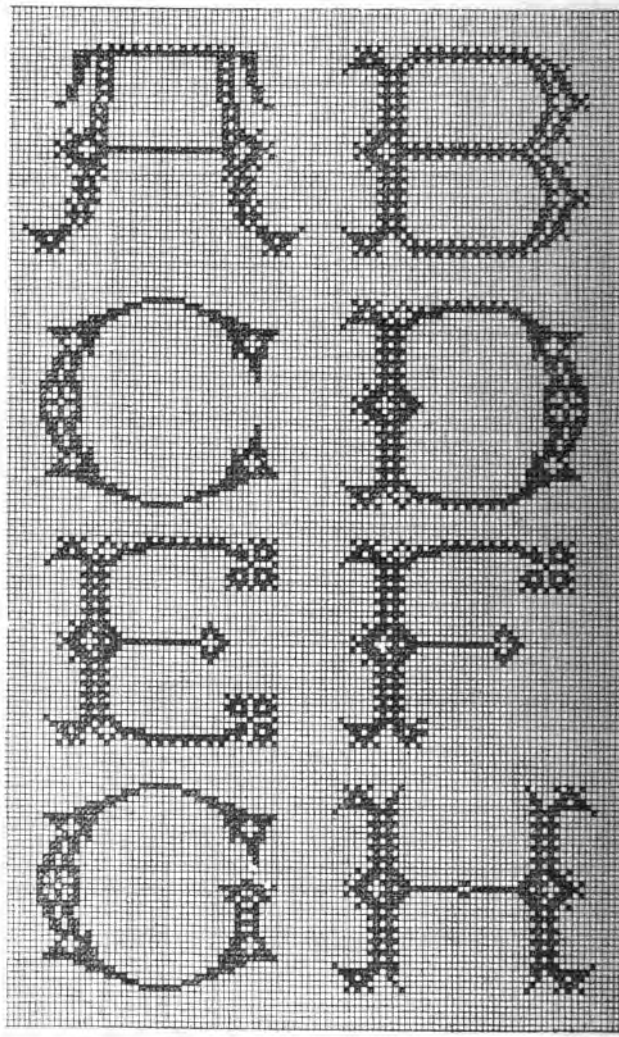

Fig. 106.

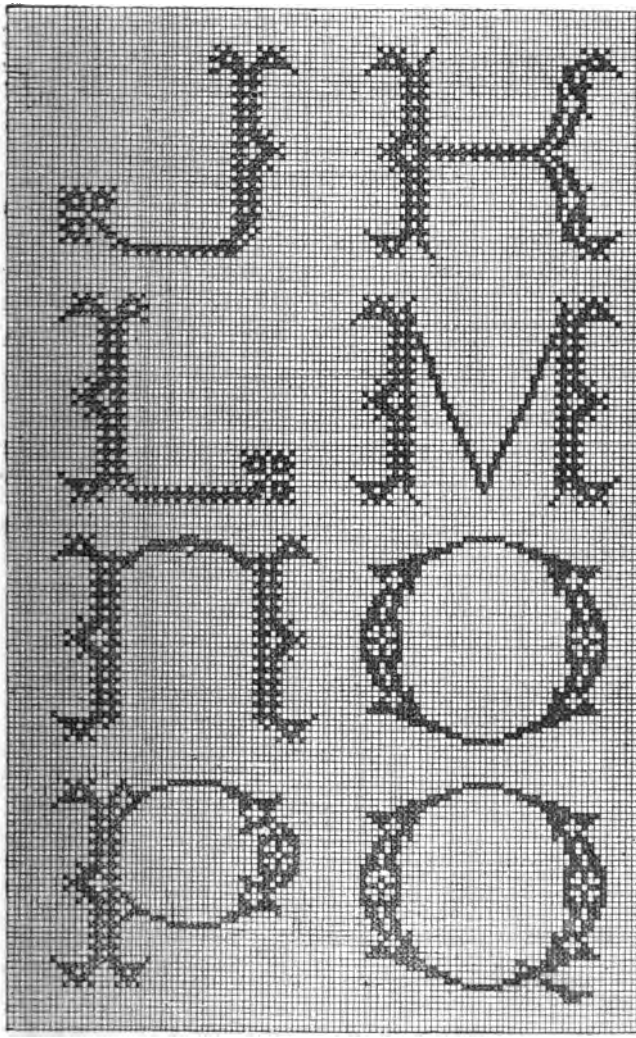

Fig. 107.

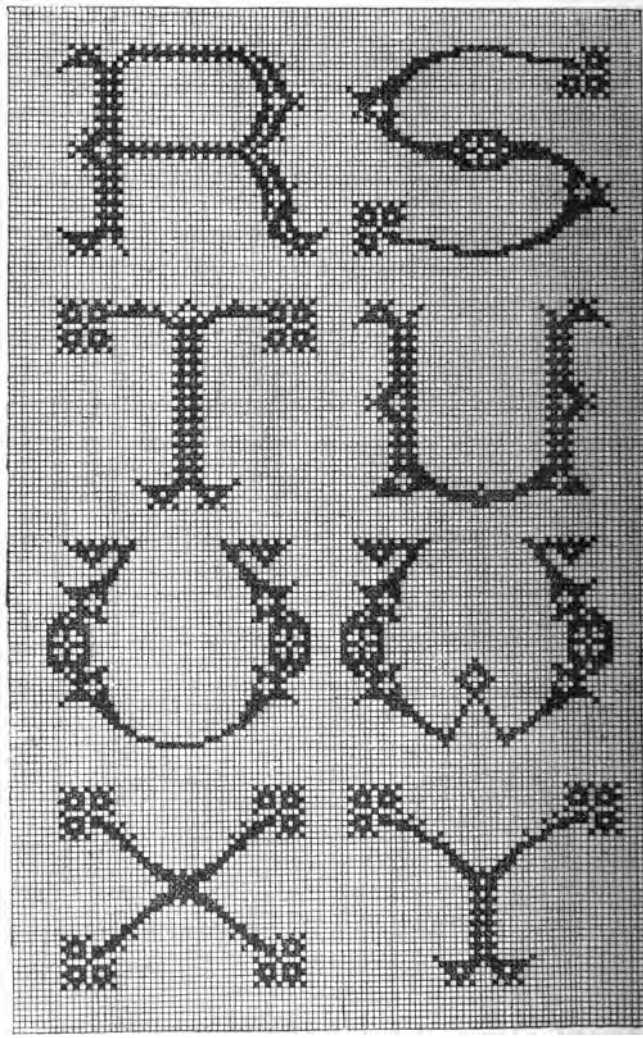

Fig. 108.

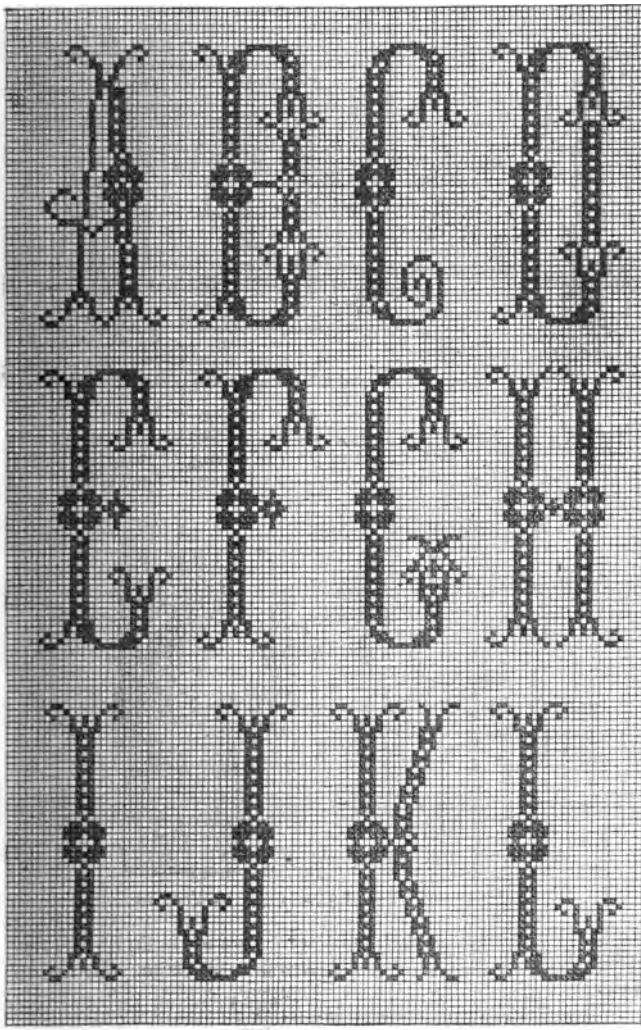

Fig. 109.

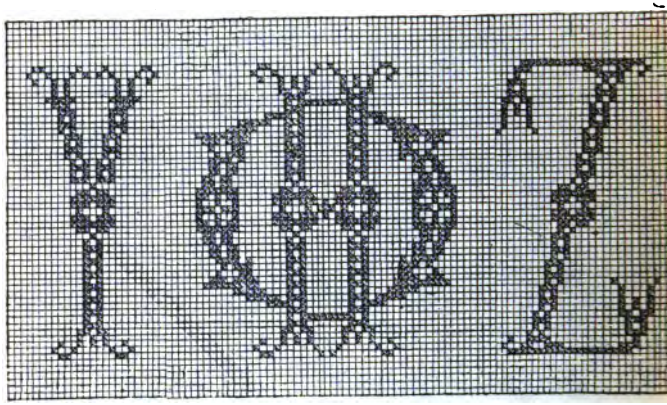

Fig. 110.

Agrandissement d'une nappe ou d'une serviette. — On a souvent de fort beau linge, pour nappes et serviettes, qui

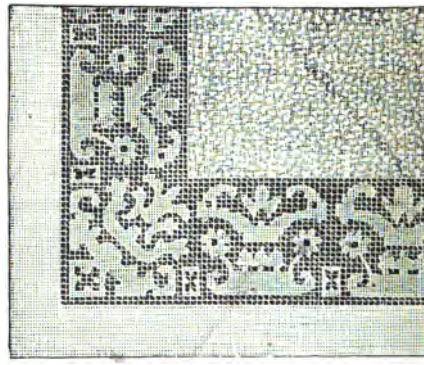

Fig. 111. — Agrandissement d'une nappe ou d'une serviette.

s'use inégalement ; on peut utiliser ce qui reste de fin et l'entourer d'une bordure faite au point à la croix sur une étoffe unie.

CHAPITRE IV

COUPE ET CONFECTION DES VÊTEMENTS

DE LA PRISE DES MESURES[1]

Il importe, avant tout, de prendre exactement les mesures nécessaires à l'exécution du patron que l'on veut dessiner. De la précision des mesures dépendra la perfection du patron.

Pour bien prendre les mesures d'une personne, il est bon d'examiner le corsage qu'elle porte, afin d'éviter les défauts qu'il peut avoir, et que l'on reproduirait si l'on prenait les mesures à la place exacte des coutures de ce corsage.

On doit entourer la taille avec un ruban très étroit, que l'on noue sur le côté, et qui indique la place exacte de la ceinture. Cette précaution est absolument nécessaire quand on prend les mesures sur une robe non ajustée. Puis, à l'aide du ruban métrique, on détermine les mesures dans l'ordre indiqué par le tableau ci-dessous, et aux points désignés dans les figures 112 et 113.

Avant de procéder au tracé d'un patron, quel qu'il soit, on fera bien d'inscrire les mesures prises, à l'un des angles du papier à dessin, afin de les avoir continuellement sous les yeux; puis on calculera d'avance et l'on inscrira les divisions des mesures qui sont nécessaires à l'exécution du tracé.

Mesures nécessaires au tracé d'un corsage.

1° **Longueur du dos P S.** — De la couture d'épaule, encolure, au milieu du dos, ceinture.

2° **Largeur du dos U U.** — De la couture d'épaule, entournure droite, à la couture d'épaule, entournure gauche.

3° **Longueur du devant P C[2].** — De la couture d'épaule, encolure, au milieu du devant, ceinture.

1. Extrait de la *Méthode de coupe* de Mme G. Schéfer, même éditeur.

2. Lorsque le devant est plus court que le dos, il faut faire le total des deux longueurs et en prendre la moyenne. On obtient ainsi des longueurs égales; mais lorsque le devant est plus long que le dos, il faut lui laisser sa véritable longueur.

4° **Tour de poitrine.** — On passe le mètre sous les bras et on le réunit devant, sans serrer.

5° **Tour de taille.** — On abaisse le mètre à la taille, en serrant un peu.

6° **Tour des hanches.** — On mesure largement le contour des hanches en les entourant avec le ruban métrique à 18 ou 20 centimètres environ au-dessous de la taille.

7° **Hauteur du dessous de bras RH.** — Placer le ruban métrique sous le bras au creux de l'aisselle (en faisant seulement un peu lever le bras) et le conduire à la taille.

8° **Longueurs du bras.**
- **1re longueur LE.** — De la couture extérieure du bras, entournure, en faisant plier le bras, on s'arrête au coude.
- **2e longueur LEH.** — On procède de même que pour la première longueur, mais on descend jusqu'au poignet.

OBSERVATIONS SUR LA PRISE DES MESURES

Quelques conseils nous semblent nécessaires pour compléter ce tableau. Nous allons reprendre chaque mesure en indiquant les précautions à prendre et les défauts à éviter :

1° **Longueur du dos.** — L'encolure du dos doit être très montante. Si elle était trop échancrée, on verrait la chemisette du col, ce qui est fort laid. On placera donc le ruban métrique au-dessus de l'encolure de la robe, si celle-ci est trop décolletée. Le bas de la première mesure est juste à la taille. Le ruban avec lequel on a entouré la ceinture l'indique exactement.

2° **Largeur du dos.** — Cette mesure doit se prendre avec beaucoup de soin. Si le corsage sur lequel on la prend a les emmanchures trop tombantes, le dos est trop large, il faut le rétrécir. Lorsqu'on prend les mesures sur un mannequin, nous conseillons de prendre la largeur du dos jusqu'aux macarons qui remplacent les bras, et d'en retrancher ensuite 2 centimètres (1 cent. seulement pour un mannequin d'enfant ou pour un mannequin dont les macarons sont au niveau du dos).

3° **Longueur du devant.** — Faire partir le ruban métrique du point exact qu'il occupait lorsqu'on a pris la longueur du dos ; l'arrêter à la taille.

4° **Tour de poitrine.** — Cette mesure a une grande importance avec notre méthode, puisque c'est à l'aide de ses divisions que nous trouvons un grand nombre des points de repère. Aussi conseillons-nous aux élèves de la prendre *un peu serrée* sur un mannequin; *juste*, c'est-à-dire ni serrée ni *large*, sur une personne forte, et large sur un enfant ou une personne très mince.

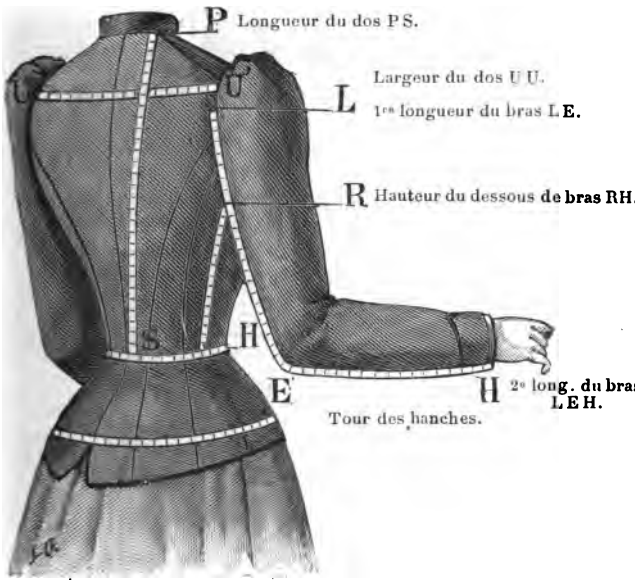

Fig. 112. — Méthode à suivre pour prendre des mesures.

5° Le **tour de taille** doit se prendre juste. Nous ajoutons qu'on peut serrer un peu, mais on doit bien se garder de serrer trop la taille, surtout aux enfants.

6° **Tour des hanches.** — On le prend très largement. Il pourrait y avoir des inconvénients à ce qu'il ne fût pas assez large, il n'y en a aucun à ce qu'il le soit trop : on en serait quitte pour reprendre un peu les coutures des basques. On doit prendre le tour des hanches à 15 ou 18 centimètres

au-dessous de la taille pour les grandes personnes ; à 12 ou 14 centimètres pour les enfants. Si l'on veut ensuite faire des basques plus ou moins longues, on les allonge en prolongeant les lignes ponctuées et les lignes courbes, ou on les raccourcit en coupant le patron.

7° **Hauteur du dessous de bras.** — La prise de cette mesure demande de grandes précautions ; si l'on fait trop lever le

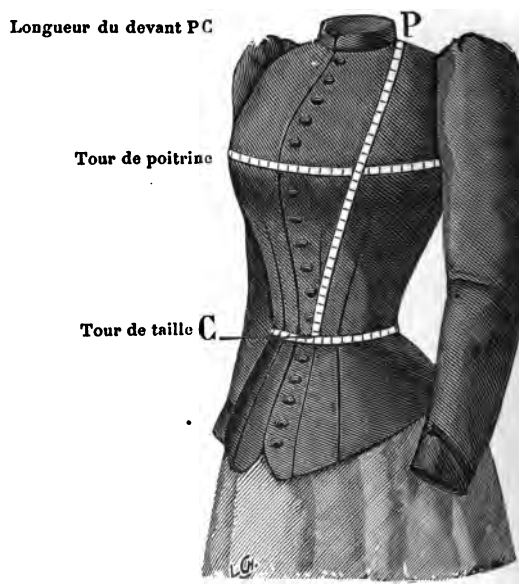

Fig. 113. — Méthode à suivre pour prendre des mesures.

bras de la personne que l'on veut habiller, le corsage se tend et l'on ne trouve plus le point de départ du ruban métrique, qui doit être au creux de l'aisselle. Il faut encore prendre bien garde à la longueur du corsage, qui doit se terminer exactement à la ligne de taille. Avec la forme actuelle du corsage, la longueur normale du dessous de bras égale la demi-longueur du dos, de même pour le devant la demi-longueur du devant; mais cette règle n'est pas sans exceptions.

8° **Longueurs du bras A et B.** — Les deux longueurs du bras doivent partir de l'entournure. Si la manche sur laquelle on les prend n'est pas assez *épaulée*, on doit placer le ruban métrique plus haut que l'entournure.

CORSAGE A BASQUES AVEC DEUX PETITS-COTÉS ET PINCES D'INÉGALE LARGEUR

Prendre les mesures indiquées page 183.

Tableau des divisions à prendre pour le tracé du corsage à basques.

Tour de poitrine : 1/2 ; 1/5 ; 1/12 ; 1/16.
Tour de taille : 1/2 ; 1/10.
Demi-tour des hanches : 1/6 ; 1/12.
Demi-différence entre la longueur du dos et la longueur du devant.

Tracé du dos et des deux petits-côtés.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABC'D'. — Tracer un rectangle ABC'D' ayant pour longueur la longueur du dos, plus la longueur que l'on veut donner à la basque (actuellement 15 centimètres environ), et pour largeur la demi-largeur du dos, plus le douzième du tour de poitrine (attribué aux deux petits-côtés) et plus 13 centimètres pour le développement de la basque.

Ligne DC. — Du point A, vers D', porter la longueur du dos. Tracer la ligne DC, parallèle à AB.

Ligne ER. — Du point D, vers A, porter la longueur du dessous de bras, placer la lettre E. Tracer la ligne ER, parallèle à AB.

Ligne LM. — Du point A, vers D, porter le seizième du tour de poitrine[1], placer la lettre L. Tracer la ligne LM, parallèle à AB.

Ligne XY. — Du point L, vers E, compter 5 centimètres et tracer la ligne XY, parallèle à AB.

1. Lorsque le seizième dépasse 6 centimètres, on néglige le surplus.

Ligne X'Y'. — Prendre le milieu de la distance XE, tracer la ligne X'Y', parallèle à XY.

CONTOURS DU TRACÉ DU DOS

Milieu du dos AS. — Du point D, vers C, avancer de 2 centimètres ; placer un point. Elever ce point d'un centimètre, placer la lettre S. Réunir A, S par une oblique.

Encolure AP. — Du point A, sur la ligne AB, porter le seizième du tour de poitrine[1], placer un point. Elever ce point d'un centimètre, et placer la lettre P. Réunir A, P par une courbe légèrement concave, qui doit rester en dehors du rectangle.

Épaulette PU. — De l'oblique milieu du dos, sur la ligne LM, porter la demi-largeur du dos, placer la lettre U. Réunir les points P, U par une oblique.

Entournure UN. — Du point U, abaisser une perpendiculaire ponctuée sur la ligne XY; placer un point. Rentrer ce point d'un demi-centimètre vers la gauche et placer la lettre N. Joindre les points U, N par une courbe écartée d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de la ligne ponctuée.

Ligne de taille SO. — Tracer à droite du point S une horizontale ponctuée ayant pour longueur 3 centimètres (3 cent. 1/2 pour les mesures au-dessus de 65 cent. de tour de taille, et 4 cent. pour les mesures au-dessus de 75 cent.), placer la lettre O.

Courbure du dos NO. — Joindre les points N, O par une oblique ponctuée, puis par une courbe écartée de 2 centimètres sur la gauche et au milieu de l'oblique ponctuée.

Basque du dos SD'TO. — Réunir les points S, D' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de l'obliqne ponctuée et à gauche du point D'.

Du point D', vers C', porter le sixième du demi-tour des hanches moins 2 centimètres, placer la lettre T. Joindre les points O, T par une oblique ponctuée, puis par une courbe

1. Lorsque les mannequins ont le cou légèrement incliné en avant, porter le seizième du tour de poitrine *moins* un demi-centimètre.

s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à droite de l'oblique ponctuée et à droite du point T.

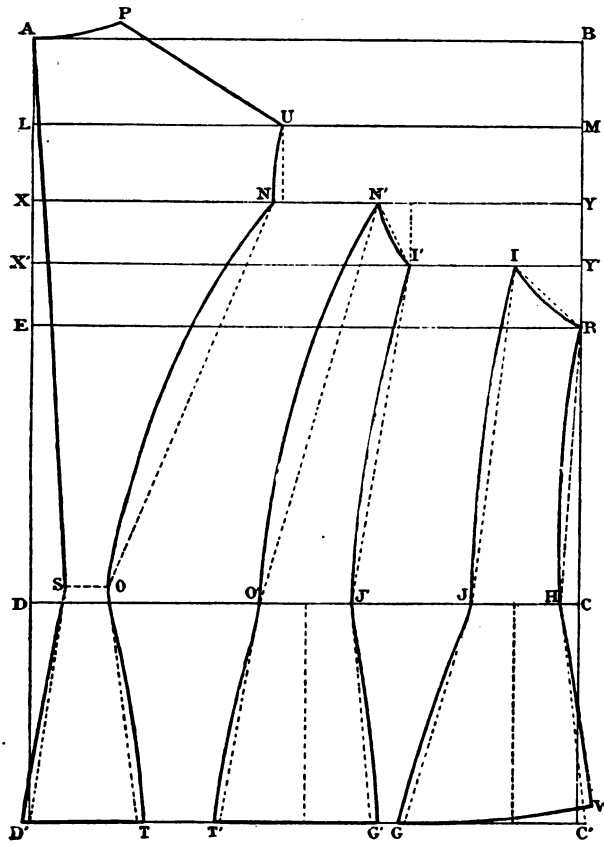

Fig. 114 (au 1/5). — Dos et petits-côtés.

Renforcer la ligne D'T.

PETIT-CÔTÉ DU DEVANT

Entournure IR. — Du point Y′, vers X′, compter le douzième du tour de poitrine moins 3 centimètres, placer la lettre I. Réunir I, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe rentrée de 3 millimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Dessous de bras RH. — Avancer le point C d'un centimètre sur la ligne C D, placer la lettre H. Réunir R, H par une oblique ponctuée, puis par une courbe écartée d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Ligne de taille JH. — Du point H, porter sur la gauche le dixième du tour de taille (plus un centimètre pour les tailles cintrées, c'est-à-dire mesurant 35 centimètres de moins que le tour de poitrine); placer la lettre J.

Courbure du petit-côté IJ. — Joindre les points I, J par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre sur la gauche et au milieu de l'oblique ponctuée.

Basque JGWH. — Prendre le milieu de la ligne J H, placer un point. De ce point, abaisser une perpendiculaire ponctuée sur la ligne D′C′. Compter à gauche de cette perpendiculaire le douzième du demi-tour de hanches plus 3 centimètres, placer la lettre G. Compter à droite de cette perpendiculaire le douzième du demi-tour des hanches, placer un point. Élever ce point d'un centimètre et placer la lettre W.

Joindre les points J, G par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée et à gauche du point G.

Joindre les points H, W par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à droite de l'oblique ponctuée et à droite du point W.

Réunir le point W au point G par une courbe légère, qui doit suivre la ligne du rectangle jusqu'à la perpendiculaire ponctuée.

PETIT-CÔTÉ DU DOS

Entournure N′I′. — Compter 7 centimètres à droite du point N, placer la lettre N′. Du point N′, vers Y, compter 2 centimètres, placer un point

De ce point abaisser une perpendiculaire ponctuée sur la ligne X'Y' et placer la lettre I'.

Réunir N' et I' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 millimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Courbure du petit-côté N'O'. — Compter 10 centimètres du point O vers C, placer la lettre O'. Réunir N', O' par une oblique ponctuée, puis par une courbe écartée de 2 centimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Ligne de taille O'J'. — Du point O', porter sur la droite le dixième du tour de taille, placer la lettre J'.

Courbure inférieure I'J'. — Réunir I', J' par une oblique ponctuée, puis par une courbe écartée d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Basque O'T'G'J'. — Prendre le milieu de la ligne O'J', placer un point. De ce point, abaisser une perpendiculaire ponctuée sur la ligne D'C'.

Compter à gauche de cette perpendiculaire le douzième du demi-tour des hanches plus 1 centimètre, placer la lettre T'.

Compter à droite de cette perpendiculaire le douzième du demi-tour des hanches, placer la lettre G'.

Réunir les points O', T' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée, et à gauche du point T'.

Réunir les points J', G' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à droite de l'oblique ponctuée et à droite du point G'.

Renforcer la ligne T'G'.

Tracé du devant.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABC'D'. — Tracer un rectangle ABC'D', ayant pour longueur la longueur du devant, plus la longueur que l'on veut donner à la basque, et pour largeur le demi-tour de poitrine plus 4 centimètres de développement, diminué de la demi-largeur du dos et du douzième du tour de poitrine.

Ligne DC. — Du point A, vers D', porter la longueur du devant. Tracer la ligne DC, parallèle à AB.

Ligne RE. — Additionner la longueur du dessous de bras

avec la demi-différence entre la longueur du dos et la longueur du devant, porter le total obtenu du point D vers A et placer la lettre R. Tracer la ligne RE, parallèle à AB.

Ligne LM. — Du point A, vers D, porter le seizième du tour de poitrine moins 2 centimètres, placer la lettre L. Tracer la ligne LM, parallèle à AB.

Ligne XY. — Du point R, vers A, porter le seizième du tour de poitrine, placer la lettre X Tracer la ligne XY, parallèle à AB.

CONTOURS DU TRACÉ DU DEVANT

Encolure PZ. — Du point B, vers A, porter le seizième du tour de poitrine plus un centimètre, placer la lettre P. Du point B, vers C, porter le seizième du tour de poitrine plus 2 cent. et demi, placer la lettre Z. Réunir les points P, Z par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 centimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Bord du devant ZC'. — Renforcer la ligne ZC'.

Épaulette PU — Du point P, jusqu'à la rencontre de la parallèle LM, porter vers la gauche la longueur de l'épaulette du dos moins un demi-centimètre, placer la lettre U. Réunir les points P, U par une oblique pleine.

Entournure UY'R'. — Du point Y, vers X, porter le cinquième du tour de poitrine; placer la lettre Y'.

Remonter le point R de 3 centimètres [1], placer la lettre R'.

Réunir les points U, Y' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 7 millimètres au milieu et à droite de l'oblique ponctuée.

Réunir les points Y', R' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 centimètres au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Dessous de bras R'H. — Du point R', sur la ligne AD, porter la longueur du dessous de bras, placer un point. Avancer ce point de 3 centimètres sur la gauche (2 centimètres

1. Nous ne remontons le point R que dans le corsage à pinces d'inégales largeurs. Dans le corsage à deux pinces semblables il reste à sa place; mais ici la profondeur de la deuxième pince produit à l'assemblage un déplacement dans la couture du dessous de bras, qui se trouve alors complètement en biais et fait descendre le patron de telle sorte que si l'on ne remontait pas le point R, l'étoffe manquerait au-dessous de l'entournure.

seulement pour les tailles non cintrées, c'est-à-dire inférieures

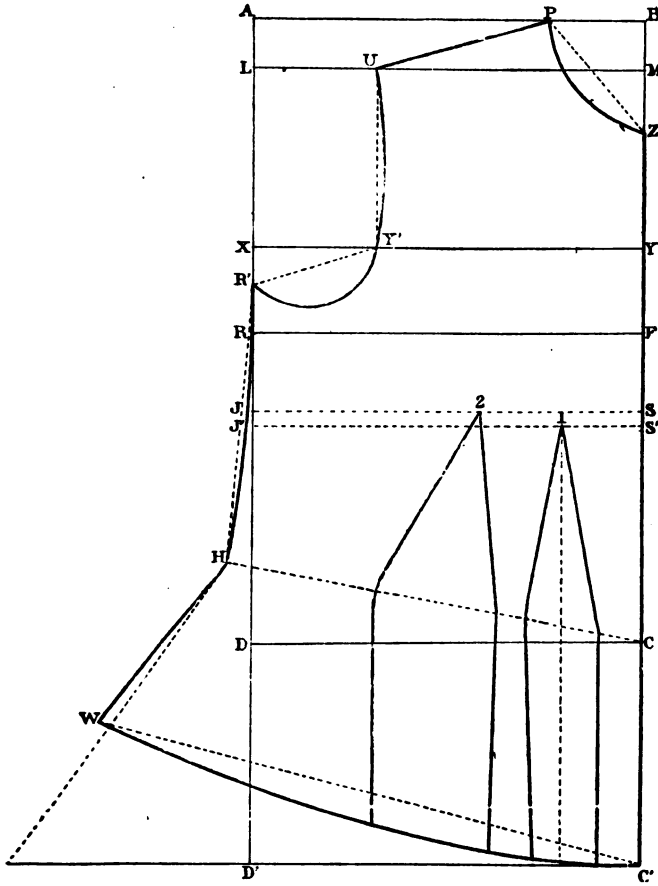

Fig. 115 (au 1/5). — Tracé du devant avec pinces inégales.

de 35 centimètres au tour de poitrine), placer la lettre H. Réunir R', H par une oblique ponctuée, puis par une courbe

s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à droite de l'oblique ponctuée.

Ligne de taille HC. — Réunir H, C par une oblique ponctuée.

Tracé des pinces.

LIGNES DE CONSTRUCTION ET POINTS DE REPÈRE

Ligne JS. — Du point R (ne pas confondre avec R'), vers D, porter le seizième du tour de poitrine, placer la lettre J. Tracer la ligne ponctuée JS, parallèle à AB.

Ligne J'S'. — A un centimètre au-dessous de cette première ligne ponctuée, tracer une deuxième horizontale ponctuée J'S'. Du point S', vers J', porter le seizième du tour de poitrine, placer le chiffre 1 indiquant la hauteur de la première pince.

Du point S, vers J, porter les 2/16 du tour de poitrine; placer le chiffre 2 indiquant la hauteur de la deuxième pince, qui, par conséquent, se trouve placée un centimètre plus haut que la première pince.

Première pince. — Du chiffre 1, abaisser une perpendiculaire ponctuée sur la ligne D'C'. Compter de chaque côté de cette perpendiculaire 2 cent. et demi sur la ligne de taille et 2 centimètres sur la ligne D'C'; placer 4 points. Réunir entre eux les deux points à droite et les joindre au chiffre 1 par des obliques. Faire de même pour les deux points à gauche de la perpendiculaire.

Deuxième pince. — Pour trouver la profondeur de la deuxième pince, il faut mesurer sur la ligne de taille la largeur du demi-dos, la largeur des deux petits-côtés et la largeur du devant. Additionner et comparer le résultat obtenu avec le demi-tour de taille. L'excédent trouvé indique l'étoffe à renfermer dans les deux pinces. Comme nous avons donné 5 centimètres de profondeur à la première pince, nous donnerons à la deuxième pince l'excédent trouvé moins 5 centimètres. Supposons 13 centimètres d'excédent : 13 moins 5 centimètres = 8 centimètres, qui doivent être renfermés dans la deuxième pince. Si le nombre de centimètres attribués à la deuxième pince était inférieur à 7 centimètres, il faudrait ne donner que 4 centimètres à la première pince sur la ligne de taille et 3 centimètres sur la ligne C'D'.

Compter à gauche de la première pince : 2 centimètres sur la ligne de taille, placer un point ; 3 centimètres sur la ligne D'C', placer un point. Joindre ces deux points par une oblique pleine. Conduire la pince jusqu'au chiffre 2 par une oblique.

Porter à gauche des 2 centimètres d'écartement sur la ligne de taille et à gauche des 3 centimètres d'écartement sur la ligne D'C' le nombre de centimètres à renfermer dans la deuxième pince ; placer des points. Joindre ces points entre eux et les réunir au chiffre 2 par des obliques.

Les lignes formant les angles de pinces sur la ligne de taille doivent être légèrement arrondies.

Basque du devant HWC'. — Prolonger le rectangle à gauche du point D' de manière à lui donner pour largeur, à partir du point C', les 3/6 du demi-tour des hanches plus la longueur comprise sur la ligne de taille entre les deux lignes extrêmes des pinces (c'est-à-dire la profondeur des pinces plus 2 centimètres) ; placer un point. Réunir ce point au point H par une oblique ponctuée. Du point H, sur cette oblique, porter la longueur HW du petit-côté, placer la lettre W.

Réunir les points H, W par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée et à gauche du point W. Cette courbe doit se fondre au point H avec la courbe du dessous de bras.

Réunir les points W, C' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 cent. et demi au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée, et qui vient se fondre avec la ligne du rectangle environ au milieu de la longueur D'C'.

MANCHE AVEC DESSOUS PLUS ÉTROIT

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour longueur la deuxième longueur du bras plus 4 centimètres, et pour largeur le cinquième du tour de poitrine plus 8 centimètres.

Ligne LM. — Du point A, vers D, compter 8 centimètres, placer la lettre L. De ce point tracer la ligne LM, parallèle à AB.

Ligne XY. — Du point A, vers D, compter 13 centimètres ;

placer la lettre X. De ce point tracer la ligne XY, parallèle à AB

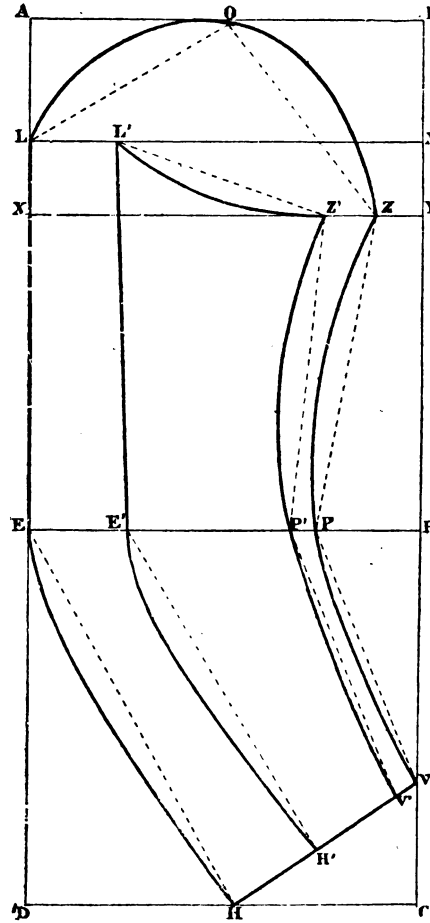

Fig. 116 (au 1/5). — Manche avec dessous plus étroit.

Ligne ER. — Du point L, vers D, porter la première lon-

gueur du bras moins 4 centimètres ; placer la lettre E. De ce point tracer la ligne ER, parallèle à AB.

DESSUS DE LA MANCHE

Entournure LOZ. — Du point A, vers B, porter la moitié de la longueur AB, placer la lettre O.

Du point Y, vers X, compter 3 centimètres, placer la lettre Z. Réunir L, O, et O, Z par des obliques ponctuées, puis par des courbes s'écartant de 2 cent. et demi environ au milieu et au-dessus des obliques ponctuées.

Couture extérieure de la manche LEH. — Du point C, vers D, compter la moitié de la longueur DC moins 2 centimètres, placer la lettre H. Réunir E, H par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre et demi au quart et à gauche de l'oblique ponctuée. Cette courbe doit se fondre avec l'oblique ponctuée, un peu au-dessus du point H. Renforcer la ligne LE et la fondre au point E avec la courbe EH.

Couture intérieure de la manche ZPV. — Du point C, vers B, compter 8 centimètres (7 centimètres seulement pour les mesures au-dessous de 80 centimètres de tour de poitrine), placer la lettre V.

Du point R, vers E, compter le seizième du tour de poitrine plus un cent. et demi, placer la lettre P. Réunir Z, P par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre et demi au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Réunir P, V par une oblique ponctuée, puis par une courbe écartée d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Bord inférieur de la manche VH. — Réunir V, H par une oblique pleine.

DESSOUS DE LA MANCHE

Bord inférieur de la manche V'H'. — Du point V, sur la ligne VH, compter un centimètre et demi et placer la lettre V'.

Prendre le milieu de la ligne HV' et marquer la lettre H'.

Couture extérieure du dessous de la manche L'E'H'. —

Du point E, sur la ligne ER, porter la longueur HH'; placer la lettre E'.

Du point L, sur la ligne LM, porter la longueur HH' moins un centimètre, placer la lettre L'. Réunir L', E' par une ligne droite.

Réunir E', H' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre et demi au quart et à gauche de l'oblique ponctuée, et se fondant au point E' avec la ligne L' E'.

Couture intérieure du dessous de la manche Z'P'V'. — Du point Z, vers L, compter 3 centimètres et demi; placer la lettre Z'.

Du point P, vers E, compter un centimètre et demi; placer la lettre P'.

Réunir Z' et P' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 18 millimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Réunir P' et V' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée. Fondre ces deux courbes au point P'.

Dessous de l'entournure L'Z'. — Réunir L' et Z' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre et demi au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

A 2 centimètres au-dessus et au-dessous du point E' placer deux petits signes >.

A 4 centimètres au-dessus de E et à 5 centimètres environ au-dessous, placer deux signes semblables, qui indiquent la partie de la couture extérieure qui devra être légèrement froncée, ou plissée, pour tenir dans l'espace indiqué par les deux mêmes hoches à la couture extérieure du dessous de la manche. Ces fronces doivent correspondre exactement à la place du coude.

La manche ci-dessus est un peu épaulée; si on voulait qu'elle le fût davantage, il serait très aisé de modifier le patron dans le sens suivant. Au lieu de donner 8 centimètres à l'épaulement, c'est-à-dire à l'espace compris entre les points A et L, on peut en donner 10 ou 12, et par conséquent augmenter le rectangle de 2 ou de 4 centimètres.

ASSEMBLAGE

Pour assembler la manche à dessous plus étroit, on com-

mencera par la couture intérieure, les points Z, Z′ ; P, P′ ; V, V′, se raccordant. La couture extérieure se commence par le haut aux points L et L′ ; on arrive jusqu'aux deux crans dont l'un est à 4 ou 5 centimètres au-dessus du point E et l'autre à 2 centimètres au-dessus du point E′ ; il faut alors laisser cette couture en suspens, reprendre aux points H et H′, bas de la manche, et faire la couture jusqu'aux deux hoches du bas. Il ne s'agit plus que de terminer le coude au moyen de fronces ou de petits plis qui permettent de faire tenir l'ampleur du dessus dans l'espace moindre contenu entre les deux hoches du dessous de la manche. Ces coutures bâties, on essayera la manche ; si elle tourne un peu dans le bras, on rectifiera le dessus, sans toucher au dessous ; on égalisera les fronces au coude, on fixera le bord inférieur de la manche ; puis on fera les diverses coutures à la machine ou au point arrière comme pour le corsage.

COUPE ET ASSEMBLAGE DU CORSAGE

Le tracé des diverses parties du corsage étant exécuté sur du papier à patrons, on coupe exactement celui-ci sur les lignes du dessin, sauf les pinces, auxquelles on laisse à l'intérieur une bande de papier d'un centimètre, à la taille et au bas de la basque, puis on passe à l'étoffe.

Toutes les pièces du corsage se taillent sur l'étoffe *double*. Si l'étoffe est pliée en deux par le milieu, c'est sur le bord de ce pli qu'on placera le milieu du dos, en l'écartant de 2 centimètres du pli au point A et de 4 centimètres au point S. La couture que l'on fera au milieu du dos sera par conséquent cintrée et donnera de la grâce au corsage.

La ligne de taille du petit-côté, du point O′ au point H, doit être placée sur la trame de l'étoffe[1].

Le bord du devant se place sur le droit fil de l'étoffe.

La manche suit également le droit fil, depuis l'entournure jusqu'au coude.

On épingle les diverses pièces du patron de corsage sur l'étoffe double, et l'on taille celle-ci avec un grand soin, en laissant pour les coutures :

1. Le *droit fil* est dans le même sens que la lisière : il suit la *chaîne*. La *trame* de l'étoffe est dans le sens contraire.

1° 2 centimètres pour les coutures des épaulettes et des dessous de bras ;

2° 4 centimètres et demi pour les devants du corsage, dont un demi-centimètre pour les boutons et pour les boutonnières, et 4 centimètres pour l'ourlet intérieur ;

3° A peine un demi-centimètre pour l'encolure et les entournures, qu'on surfile immédiatement si l'étoffe est de nature à s'effiler ;

4° 2 centimètres pour les coutures des manches et 4 centimètres pour leur bord inférieur.

En taillant les diverses pièces du corsage, on aura soin de laisser 2 ou 3 centimètres d'étoffe en supplément au point N' du petit-côté du dos, au point R' et au point W du devant, afin de n'être pas prise au dépourvu, si l'essayage forçait à redescendre le petit-côté du dos sur le dos, et le devant sur le petit-côté du devant. C'est cette étoffe en supplément qu'en terme de couturière on appelle des *crochets*.

Pour essayer le corsage, on bâtira *à l'endroit* la couture de l'épaule et celle du dessous de bras du côté droit du corsage, ce côté étant ordinairement celui que l'on essaye. Toutefois, si l'on remarque un manque de symétrie entre les deux côtés du buste de la personne ou du mannequin que l'on doit habiller, on essayera les deux côtés, après avoir bâti extérieurement les deux coutures d'épaule et celles du dessous de bras.

L'étoffe une fois taillée, on la place sur la doublure et dans le même sens que celle-ci, puis on la taille exactement comme elle. On applique le patron sur l'étoffe, et l'on indique par un *bâti* le tracé exact du patron. Ce *bâti* sert, en outre, à fixer l'étoffe sur la doublure. On assemble alors les diverses parties du corsage à points *devant*, en réunissant les lettres semblables.

On faufile les pinces. On laisse extérieurement l'étoffe destinée aux ourlets du devant, ceux-ci ne se faisant qu'après l'essayage. On place la manche pendant l'essayage, en observant que la couture du coude doit être placée exactement au point N pour la manche ordinaire et au point N' pour la manche dont le dessous est plus étroit que le dessus.

Lorsque, faute d'expérience, on craint de perdre l'étoffe, on peut commencer par tailler la doublure. Avant d'enlever le patron, on en indique très exactement les contours au moyen d'une roulette à patrons ou de la craie de tailleur. On bâ-

tit alors le corsage en doublure, on l'essaye, et l'on fait les rectifications nécessaires ; puis on place la doublure rectifiée sur l'étoffe, dans le même sens que celle-ci, que l'on taille exactement comme elle. On assemble en suivant les bâtis de rectification, et l'on essaye de nouveau le corsage doublé.

Manière d'essayer et de coudre le corsage.

Pour essayer le corsage, on commence par épingler le milieu du dos au bas de la taille. On épingle les deux devants sur le bâti indiquant le bord. Le corsage ainsi fixé, il convient d'y faire les retouches nécessaires.

Nous indiquerons ici les principales retouches qui peuvent être nécessitées par l'essayage.

Si le corsage est :

Trop long, le reprendre sur les épaules ;

Trop court, l'allonger en creusant un peu le bas de la taille (couture du milieu du dos), descendre le dessous de bras, descendre les pinces ;

Trop large de poitrine, serrer la couture du dessous de bras, replier l'ourlet du devant ;

Trop large du dos, avancer les petits-côtés sur le dos (rectification difficile) ;

Trop large de taille, mettre plus d'étoffe dans les pinces et dans les coutures des dessous de bras, à l'endroit de la taille ;

Trop large d'encolure, reprendre sur l'épaulette du dos, près de l'encolure, égaliser les coutures ; de cette manière, l'encolure est diminuée, mais non la largeur de poitrine. Cette retouche ne s'applique qu'aux personnes très fortes. On peut encore reprendre le haut du devant jusqu'à la poitrine, ce qui détruit le droit fil du bord du devant ;

Trop étroit du dos, refaire la couture du milieu du dos, en diminuant les rentrés ; si la correction est impossible, refaire un petit-côté ;

Trop étroit du devant, il suffit souvent d'échancrer un peu plus l'entournure, à partir de l'épaule jusqu'au milieu, entre les lettres U et Y' ; ne jamais recouper sous les bras ; quelquefois il suffit de descendre un peu les pinces ;

Trop étroit d'encolure, recouper sur le devant, jamais sur le dos ;

Trop étroit de taille, prendre moins d'étoffe dans les pin-

ces ; on peut aussi en supprimer une. Donner de la largeur aux petits-côtés du côté du dos.

Si la manche est trop étroite, diminuer la couture extérieure, mais ne jamais toucher à la couture intérieure.

Le corsage bien essayé, retouché d'un côté seulement, les épingles de l'essayage remplacées par un bâti, on doit poser le côté rectifié sur l'autre côté, afin de les rendre symétriques, en faisant traverser les épingles pour indiquer les rectifications.

Toutes les coutures se font à points arrière ou à la machine. On les ouvre en les repassant, et on les surfile de chaque côté, ou on les borde avec un ruban étroit appelé *extra-fort*.

D'une façon générale, les coutures du corsage devront être faites du côté du dos, excepté celle du dessous de bras ; pour cette dernière on joindra les points R, H du petit-côté avec les points R', H du devant ; on soutiendra très légèrement au-dessous de la taille le biais du devant sur la partie du petit-côté, afin d'éviter de faire remonter la basque. Il pourra se faire par conséquent que le devant manque un peu au-dessous du point W, c'est pourquoi nous avons conseillé de laisser, à cet endroit, un peu d'étoffe en supplément.

En indiquant le contour des pinces, soit à l'aide d'un bâti, soit avec la craie de tailleur ou la roulette à patrons, on devra avoir soin d'arrondir les contours au-dessus de la ligne de taille.

On doit coudre la première pince du côté de l'entre-pinces et faire soutenir un peu, l'espace de 5 centimètres au-dessus et au-dessous de la ligne de taille.

L'assemblage de la deuxième pince est difficile ; on devra la coudre en ayant devant soi le côté opposé à celui de l'entre-pinces ; on fera soutenir le biais de la pince sur le droit fil de l'entre-pinces pendant l'espace de 7 à 8 centimètres en partant du sommet ; au contraire, on tendra ce même biais à la taille, puis au-dessous de la taille. Enfin on coudra le reste de la pince sans tendre ni soutenir l'étoffe.

Nous dirons en passant que pendant l'essayage il faut s'assurer de la bonne hauteur des pinces : le sommet de la pince ne doit pas être vu par la personne qui porte le corsage.

Le corsage une fois cousu, on repassera fortement toutes les coutures en tenant le fer non pas à plat, mais *sur champ*, de façon à ce qu'il ne déforme pas le corsage. Toutes les autres parties du corsage se repassent avec le fer à plat.

Il reste à placer les rubans de baleine. On doit tailler les

rubans de baleine 10 ou 12 centimètres (sans compter les rentrés) plus longs que la couture qu'ils ont à couvrir, de façon à les faire froncer pendant l'espace de 5 ou 6 centimètres au-dessus et au-dessous de la ligne de taille ; on les coud de chaque côté à petits points coulés et on les rentre de 2 à 3 centimètres à chacune de leurs extrémités. Ces rentrés doivent encore se prévoir en plus, quand on coupe les rubans de baleine. Avant de placer les baleines, on les amincit dans le haut, puis graduellement à partir de la taille, et beaucoup dans le bas, de façon à ce qu'elles soient très souples tout le long de la basque et laissent tomber celle-ci naturellement ; cet amincissement se fait en grattant longtemps et patiemment les baleines, à l'aide d'un couteau ou d'un canif.

On place le point D du col sur le point A de l'encolure. On monte la manche en la soutenant sur l'épaule ; on place à l'entournure un lacet, que l'on coud en même temps que la manche, pour consolider l'entournure, qui, sans cela, se déchirerait facilement.

On fixe un ruban de fil large de 2 cent. et demi à l'envers du corsage, au bas de la taille, et sur les coutures du dos et des dessous de bras. Ce ruban de taille s'agrafe par devant. On place également un ruban de fil pour soutenir l'ourlet du devant sous les boutons. On indique la place des boutonnières, en commençant par celle de la taille, puis en distançant les autres à volonté.

Lorsque l'étoffe s'effile, on surfile les boutonnières ou on les gomme, avant de les faire. On peut encore tracer la boutonnière avec un fil, la faire au point de feston, puis la couper ; après quoi, on la termine par deux petites brides appelées *points d'arrêt*. On égalise le bas du corsage rond et on le termine par une ceinture qui s'attache sur la gauche en croisant de 5 centimètres. Le corsage à basques se termine par un biais, par un *dépassant* ou par un faux-ourlet que l'on place d'abord à l'endroit et que l'on retourne à l'envers.

COL DROIT

MESURE A PRENDRE

Largeur de l'encolure. — On prend cette mesure en entourant l'encolure sur le col même de la robe.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Tracer un rectangle ABCD ayant pour largeur la moitié de l'encolure plus 1 centimètre, et pour hauteur 7 centimètres.

Du point D, vers A, compter 4 centimètres et demi et placer la lettre L. Tracer la ligne LM, parallèle à AB.

CONTOURS DU TRACÉ DU COL

Bord du col par devant OZ. — Du point M, descendre vers C d'un centimètre, placer la lettre Z. Du point B, vers

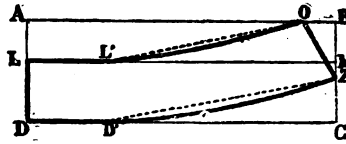

Fig. 117 (au 1/5). — Tracé du col droit.

A, compter 2 centimètres, placer la lettre O. Réunir les points O, Z par une oblique pleine.

Bord supérieur LL'O. — Du point L, sur la ligne LM, compter 4 centimètres et demi et placer la lettre L'. Joindre L' à O par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Reprendre la ligne LL'O en la fondant au point L'.

Encolure DD'Z. — Du point D, vers C, compter 4 centimètres et demi, placer la lettre D'. Réunir D' à Z par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Reprendre la ligne DD'Z en la fondant au point D'.

Renforcer la ligne LD.

ASSEMBLAGE DU COL

Si l'étoffe est unie, on place simplement la ligne LD sur le droit fil de l'étoffe pliée; si l'étoffe est à rayures, on doit couper séparément chaque moitié de col afin d'obtenir qu'à la couture de derrière les rayons se raccordent et forment un

V. Pour cela, on place la ligne LD, non sur le droit fil de l'étoffe pliée, mais sur le bon biais ; on taille la première moitié du col, puis on applique celle-ci sur l'étoffe en ayant soin que les rayures se superposent exactement, endroit sur endroit, pour couper l'autre moitié. La doublure se taille dans le même sens que l'étoffe ; on enferme entre l'étoffe et la doublure une toile appelée « toile de tailleur », qui se taille sur le patron sans laisser de rempli, excepté à l'encolure.

Le col une fois préparé, on l'applique sur le corsage endroit contre endroit, la couture du milieu du col coïncidant avec la couture du milieu du dos. On coud à points arrière la toile de tailleur, l'étoffe du col et le corsage doublé, puis on redresse le col et l'on enferme la couture en rabattant la doublure, que l'on coud à points de côté, sans faire traverser ces points à l'endroit du corsage.

PAREMENT OUVERT

LIGNES DE CONSTRUCTION

Tracer un rectangle ABCD ayant pour hauteur 6 centimètres et demi et pour largeur 12 centimètres.

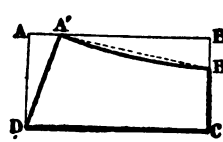

Fig. 118 (au 1/5). — Parement ouvert.

Du point A, vers B, avancer de 2 centimètres et placer la lettre A'. De B, vers C, avancer de 2 centimètres et placer la lettre B'.

CONTOURS DU PAREMENT

Bord supérieur A'B'. — Réunir A' et B' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 millimètres au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Ouverture A'D. — Réunir A' et D' par une oblique pleine.

Bord inférieur DC. — Renforcer la ligne DC.

Pliure du parement B'C. — Renforcer la ligne B'C.

PAREMENT FERMÉ

LIGNES DE CONSTRUCTION

Tracer un rectangle ABCD ayant pour hauteur 7 centimètres et pour largeur 12 centimètres.

Avancer le point D d'un demi-centimètre vers C ; placer la lettre D'.

Du point B, vers C, porter un centimètre ; placer la lettre B'.

CONTOURS DU PAREMENT

Couture du parement AD'. — Réunir A et D' par une oblique pleine.

Bord supérieur AB'. — Réunir A et B' par une oblique

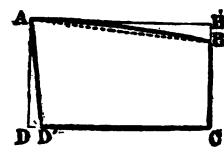

Fig. 119 (au 1/5). — Parement fermé.

ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 millimètres au milieu et au-dessus de l'oblique ponctuée.

Bord inférieur D'C. — Renforcer la ligne D'C.

Pliure du parement B'C. — Renforcer la ligne B'C.

ASSEMBLAGE DES PAREMENTS

Plier l'étoffe dans le biais parfait et placer la ligne B'C sur ce pli. La couture du parement longe la couture extérieure de la manche.

On enferme entre la doublure et l'étoffe une mousseline ou une toile raide dite toile de tailleur. Cette toile doit être taillée juste au patron, par conséquent sans remplis.

COUPE DE LA JUPE

Deux mesures sont nécessaires pour tailler une jupe :

1° **Longueur de devant.** — Du milieu du devant, ceinture, au bas de la jupe.

2° **Longueur de derrière.** — Du milieu du dos, ceinture, au bas de la jupe.

Nous prendrons pour type une étoffe de largeur moyenne, de 60 cent., et nous indiquerons la manière de tailler la jupe, à l'aide de deux dessins (au dixième) représentant le demi-lé de devant et les deux lés de côté.

La figure 120 représente le lé de devant plié en deux par le milieu. Ce lé conserve dans le bas toute sa largeur; mais, dans le haut, il ne doit avoir que 15 centimètres pour demi-largeur (en comptant l'étoffe nécessaire aux deux plis de côté). On enlèvera l'excédent en taillant deux pointes de 20 centimètres de large par le haut et de 1 millimètre de large par le bas.

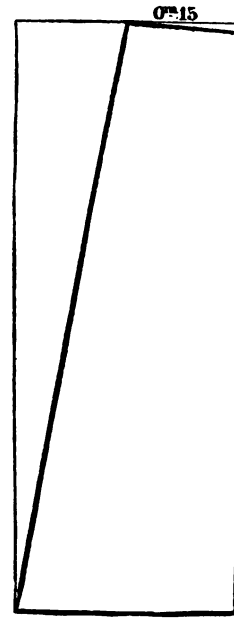

Fig. 120 (au 1/10). — Lé de devant.

De chaque côté du lé de devant, on place deux pointes, qu'on taille dans un lé si l'étoffe n'a pas d'envers (fig. 121). Dans le cas contraire, il faudra les tailler l'une sur l'autre et employer un lé par pointe. Il restera alors deux pointes semblables, qu'on emploiera pour le corsage, à moins qu'on ne veuille les placer dans la jupe comme seconds lés de côté.

On *assemble* les lés de la jupe en commençant par le haut, et en cousant la lisière du lé de côté avec le biais du lé de devant. On fera de même pour les seconds lés de côté (si l'on en met deux), de telle sorte que le côté *biaisé* des lés se trouve toujours par derrière.

On place des lés entiers par derrière, pour compléter la largeur que l'on désire donner à la jupe.

Une fois les lés *assemblés*, on égalise le bas de la jupe et l'on y place un faux-ourlet. Si l'on borde la jupe avec un lacet de laine, on aura soin de le passer dans de l'eau très

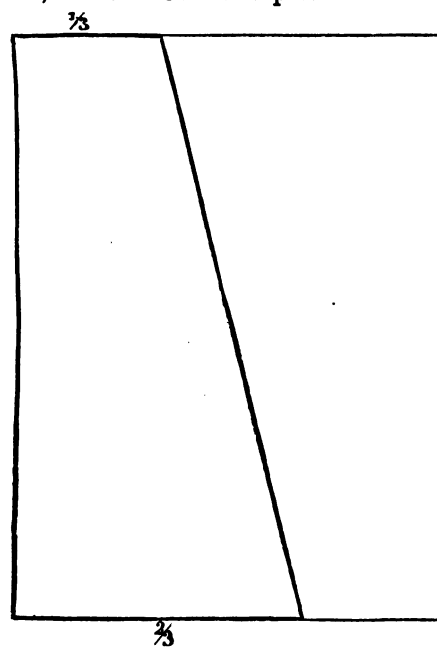

Fig. 121 (au /10). — Lés de côté.

chaude avant de l'employer ; à défaut de quoi, ce lacet se retirerait et ferait froncer le bas de la jupe.

On place la poche au côté droit de la jupe, en la dissimulant sous un pli.

Pour monter la jupe, on forme des plis plus ou moins creux, selon l'ampleur. Le premier de ces plis, qui doit avoir 3 centimètres de profondeur, sera pris sur le lé de devant; les autres, sur les lés de côté. Les lés de derrière sont ordinairement froncés.

On coud la jupe en surjet à la ceinture du corsage rond ; la fente de la jupe se trouve ainsi sur le côté gauche.

Lorsque le corsage est à basques, on monte la jupe séparément, après une ceinture faite avec un ruban de fil recouvert d'étoffe semblable à la robe. Cette ceinture s'attache par derrière en croisant de 3 à 4 centimètres.

GILET DE FLANELLE POUR JEUNE GARÇON

MESURES A PRENDRE

1° **Première longueur du dos.** — Du milieu du dos, encolure, au milieu du dos, ceinture.

2° **Deuxième longueur du dos.** — Du milieu du dos, encolure, au bas du gilet (longueur totale du gilet de flanelle)

3° **Largeur du dos.** — Voir page 183.

4° **Tour de poitrine.** — Voir page 184.

5° **Première longueur du bras.** — De la couture extérieure, entournure, en faisant plier le bras, on s'arrête au coude.

Deuxième longueur du bras. — On procède de même que pour la première mesure, mais on descend jusqu'au poignet.

Calculer et inscrire les divisions suivantes du tour de poitrine

1/4 ; 1/5 ; 1/16.

Dos du gilet de flanelle.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Tracer un rectangle A B C D ayant pour longueur la deuxième longueur du dos, et pour largeur le quart du tour de poitrine plus 4 centimètres.

Ligne E R. — Du point A, vers D, porter la moitié de la première longueur du dos, placer la lettre E. De ce point, tracer une ligne E R, parallèle à A B.

Ligne L M. — Du point A, vers D, porter le seizième du tour de poitrine, placer la lettre L ; de ce point, tracer la ligne L M, parallèle à A B.

CONTOURS DU TRACÉ DU DOS

Encolure A P. — Du point A, vers B, porter le seizième du

tour de poitrine plus 2 centimètres. Placer un point. Élever ce point d'un centimètre et demi et placer la lettre P. Réunir A, P par une courbe légèrement concave, qui doit rester en dehors du rectangle.

Épaulette P U. — Du point L, sur la ligne L M, porter la

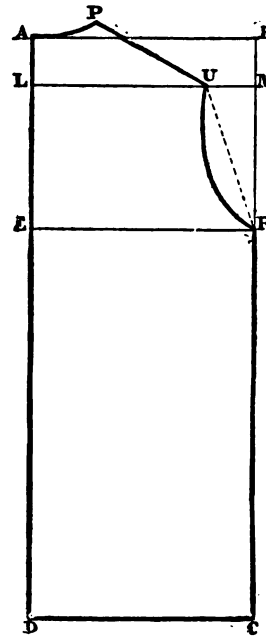

Fig. 122 (au 1/8). — Dos du gilet de flanelle.

demi-largeur du dos plus 3 centimètres ; placer la lettre U. Réunir P, U par une oblique.

Entournure U R. — Réunir U, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 centimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Dessous de bras R C. — Renforcer la ligne R C.

Bord inférieur D C. — Renforcer la ligne D C.

Milieu du dos A D. — Renforcer la ligne A D.

Devant du gilet de flanelle.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Tracer un rectangle A B C D ayant pour longueur la longueur du rectangle du dos plus un centimètre, et pour largeur le quart du tour de poitrine plus 5 centimètres.

Dessous de l'entournure R. — Du point A, vers D, porter la moitié de la première longueur du dos (ligne A E du tracé du dos) plus 1 centimètre. Placer la lettre R.

Ligne X Y. — Du point R, vers A, porter le seizième du tour de poitrine, placer la lettre X. De ce point tracer une ligne X Y, parallèle à A B.

Ligne L M. — Du point A, vers D, porter le seizième du tour de poitrine moins 2 centimètres. Placer la lettre L. De ce point, tracer la ligne L M, parallèle à A B.

CONTOURS DU TRACÉ DU DEVANT

Encolure P Z. — Du point B, vers A, porter le seizième du tour de poitrine plus 1 cent. et demi, placer la lettre P.

Du point B, vers C, porter le seizième du tour de poitrine plus 3 cent. et demi, placer la lettre Z.

Réunir P, Z par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 centimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Épaulette P U. — Du point P, jusqu'à la rencontre de la ligne L M, porter vers la gauche la longueur de l'épaulette du dos moins un demi-centimètre ; placer la lettre U. Réunir P, U par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 millimètres au milieu et au-dessus de l'oblique ponctuée.

Entournure U Y' R. — Du point Y, vers X, porter le cinquième du tour de poitrine, placer la lettre Y'. Réunir U, Y' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et à droite de l'oblique ponctuée.

Réunir Y', R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un cent. et demi au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Dessous de bras R D. — Renforcer la ligne R D.

CROISURE DU DEVANT

Croisure du gilet ZZ'Y''C'. — (Côté gauche croisant sur le côté droit.) Prolonger les lignes AB et DC de 10 centimètres vers la droite, placer les lettres B', C' et joindre ces deux points par une ligne verticale.

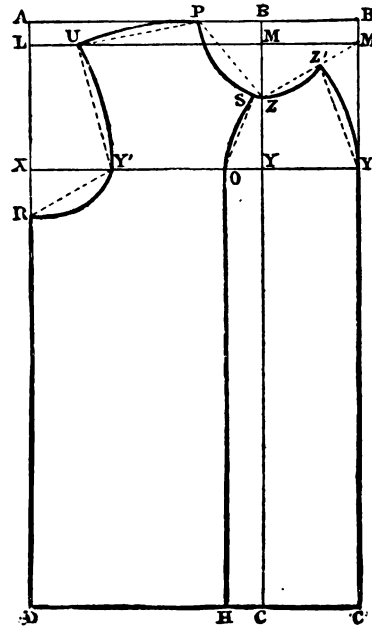

Fig. 123 (au 1/8). — Devant du gilet de flanelle.

Prolonger de même la ligne LM et la ligne YX, et placer les lettres M' et Y''.

Croisure de l'encolure Z Z'. — Joindre les points M', Z par une oblique ponctuée. Du point M', sur cette oblique ponctuée, compter 5 centimètres, placer la lettre Z'. Réunir Z', Z par une courbe s'écartant d'un centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Bord du devant Z'Y''C'. — Joindre Z', Y' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre environ au milieu et à droite de l'oblique ponctuée.

Renforcer la ligne Y'' C' en la fondant au point Y'' avec la courbe Y''Z'.

Côté droit SOH.

Bord du devant. — Du point Z, sur la courbe ZP, compter un centimètre, placer la lettre S. Du point Y, vers Y', compter 4 centimètres, placer la lettre O. Réunir S, O par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 millimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Du point C, vers D, compter 4 centimètres, placer la lettre H. Réunir O, H par une ligne droite, se fondant au point O avec la ligne SO.

Bord inférieur du devant DC. — Renforcer la ligne DC'.

Manche.

LIGNES DE CONSTRUCTION ET POINTS DE REPÈRE

Tracer un rectangle ABCD ayant pour longueur la deuxième longueur du bras plus 2 centimètres, et pour largeur le quart du tour de poitrine.

Ligne LM. — Du point A, vers D, compter 2 centimètres, placer la lettre L. De ce point, tracer la ligne LM, parallèle à AB.

Ligne XY. — Du point L, vers D, compter le dixième du tour de poitrine, placer la lettre X. De ce point, tracer la ligne XY, parallèle à AB.

Ligne ER. — Du point L, sur la ligne LD, mener la première longueur du bras, placer la lettre E. De ce point, tracer une ligne ER, parallèle à AB.

Avancer le point L d'un centimètre et demi vers la droite, placer la lettre L'.

Avancer le point E d'un centimètre vers R, placer la lettre E'.

Du point D vers C, porter le tiers de la longueur DC et placer la lettre H.

Du point C, vers B, porter 3 centimètres, placer la lettre V

Rentrer le point R d'un centimètre et demi vers E, placer la lettre P.

CONTOURS DE LA MANCHE

Dessus de l'entournure L'OY. — Prendre le milieu de la ligne AB, placer la lettre O.

Joindre L', O par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 4 à 5 millimètres au milieu et au-dessus de l'oblique ponctuée.

Joindre O, Y par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un cent. et demi au milieu et au-dessus de l'oblique ponctuée.

Dessous de l'entournure L' Y. — Joindre L', Y par une oblique ponctuée, puis par une ligne suivant l'oblique ponctuée pendant 6 à 7 centimètres, puis s'en écartant sur la gauche graduellement et jusqu'à un centimètre pour rejoindre le point Y.

Coutures de la manche YP, PV, HE', E'L'. — Joindre Y, P, et P, V par des obliques, puis par des courbes s'écartant de 3 millimètres au milieu et à gauche des obliques ponctuées. Joindre L', E' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre environ à gauche et au milieu de l'oblique ponctuée.

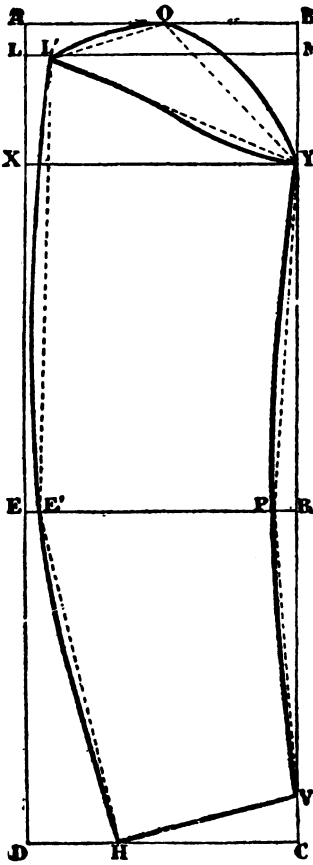

Fig. 124 (au 1/5). — Manche.

Joindre E', H par une oblique ponctuée, puis par une courbe

s'écartant de 7 millimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Bord inférieur de la manche VH. — Réunir les points V, H par une oblique pleine.

Coupe et assemblage du gilet de flanelle.

Le gilet de flanelle se fait habituellement sans coutures et dans le sens de la trame; la lisière, par conséquent placée dans le bas, reste visible. On pose l'étoffe pliée (non pas en deux, mais le dessus ayant 10 centimètres de moins que le dessous), sur la ligne AD du dos, après avoir placé les deux patrons l'un contre l'autre, les lignes RC et RD se touchant.

On taille le gilet tout d'une pièce. Le bord du devant droit est limité par les lettres P, S, O, H. Le devant gauche, qui croise sur le devant droit, est limité par les lettres P, Z, Z', Y'', C'. On laisse 7 millimètres pour les épaulettes, un demi-centimètre pour l'encolure, l'entournure et les bords du devant.

Fig. 125. — Gilet de flanelle.

On assemble les manches et les épaulettes en coutures rabattues et piquées; on laisse le dessous de l'entournure sans l'assembler sur un espace de 7 à 8 centimètres de chaque côté du point R. On fait un rempli par dessous à l'entournure et à la manche; on place sur ce rempli un ruban croisé piqué des deux côtés.

On peut supprimer la lisière au bas de la flanelle et la remplacer par un ourlet d'un cent. et demi piqué à l'endroit comme celui des manches.

Les manches se taillent à l'endroit sur le patron de la manche de veste que nous donnons ci-dessus; mais on peut supprimer complètement la couture extérieure, si l'on fait la manche courte, et en supprimer le haut, du point L' au point E', si l'on fait la manche longue.

Le point L' de la manche se place entre le point U et le point R de l'entournure du dos.

Il arrive souvent que la flanelle, étant trop étroite, ne per-

met pas de donner au gilet toute la hauteur que l'on voudrait; dans ce cas, on taille le gilet de flanelle le long de la chaîne et l'on fait deux coutures sous les bras.

CHEMISE D'HOMME ET DE JEUNE GARÇON

Le tracé ci-dessous peut servir à faire une chemise de our avec ou sans plastron et une chemise de flanelle. Pour une chemise de nuit, on laisse un peu plus de largeur à tous les patrons, et plus de longueur au corps de la chemise.

MESURES A PRENDRE

Pour prendre les mesures nécessaires à l'exécution de cette chemise on doit enlever la veste.

1° **Largeur du dos.** — Voir page 183.

2° **Longueur du devant,** du haut de l'épaulette, encolure, au milieu de la taille.

3° **Tour de poitrine.** — Voir page 183.

4° **Épaulette.** — Mesurer la longueur de l'épaulette, de l'encolure à l'articulation de l'épaule.

5° **Encolure.** — Mesurer la largeur de l'encolure en entourant le col de la chemise; si celui-ci est rabattu, on le relève afin de prendre la mesure sur le poignet du col.

6° **Grosseur de la main.** — Allonger les doigts en rentrant pouce, et entourer la main dans sa plus grande largeur avec le le ruban métrique.

DIVISIONS A CALCULER

Tour de poitrine : 1/2; 1/4; 1/5; 1/10; 1/16.

Dos.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour longueur la longueur du devant et pour largeur le demi-tour de poitrine.

Prolonger les deux verticales du rectangle comme lignes indéfinies.

Rectangle AA'D'D. — Du point A, vers B, compter 12 centimètres. Tracer la verticale A' D'.

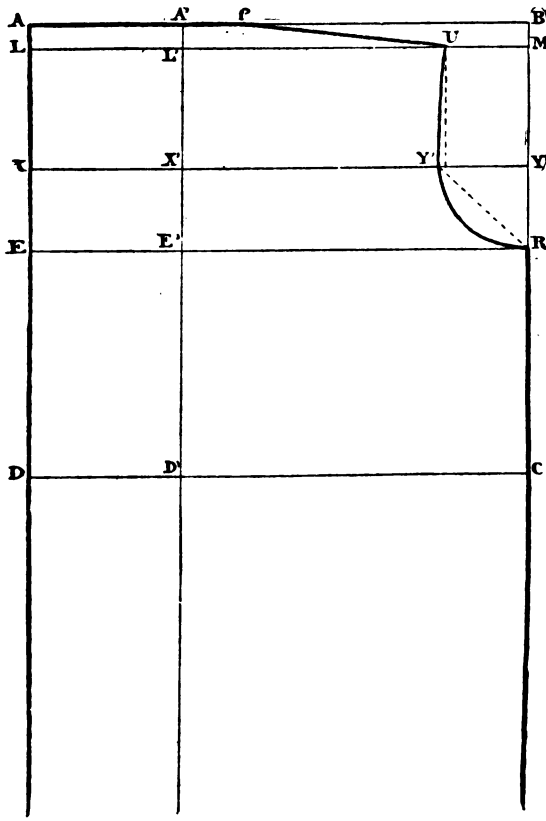

Fig. 126 (au 1/6). — Dos de la chemise.

Ligne ER. — Du point A, vers D, porter la demi-longueur du devant. Tracer l'horizontale ER.

Ligne LM. — Du point A, vers D, compter 2 centimètres. Tracer l'horizontale LM.

Ligne XY. — Du point E, vers A, porter le seizième du tour de poitrine plus 2 centimètres. Tracer l'horizontale XY.

A la rencontre de la ligne A'D' avec la ligne LM, placer la lettre L';

Avec la ligne XY, placer la lettre X';

Avec la ligne ER, placer la lettre E';

CONTOURS DU TRACÉ DU DOS

Encolure AP. — Du point A', vers B, porter le seizième du tour de poitrine, placer la lettre P. Renforcer la ligne AP.

Épaulette PU. — Du point L', vers M, porter la demi-largeur du dos plus 4 centimètres; placer la lettre U.

Réunir P, U par une oblique pleine.

Entournure UY'R. — Du point U, abaisser une perpendiculaire ponctuée sur la ligne XY. Placer un point. Rentrer ce point d'un demi-centimètre vers la gauche, placer la lettre Y'. Réunir les points U, Y' par une courbe légère, écartée d'un demi-centimètre aux deux tiers et à gauche de la ligne ponctuée.

Réunir les points Y', R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 centimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Dessous de bras RC. — Renforcer la ligne RC.

Remarque. — La chemise ne s'arrête pas à la ligne DC, elle se continue tout d'une pièce jusqu'au bas. Sa longueur totale par derrière est environ égale à 5 fois la longueur AE.

Devant.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD (la ligne DC ponctuée), ayant pour longueur la longueur du devant et pour largeur les 2/5 du tour de la poitrine.

Prolonger les deux verticales du rectangle comme lignes indéfinies.

Ligne RE. — Du point A, vers D, compter la demi-longueur du devant, plus un demi-centimètre. Tracer l'horizontale RE.

Ligne LM. — Du point A, vers D, porter le seizième du tour de poitrine moins 2 centimètres et demi. Tracer l'horizontale LM.

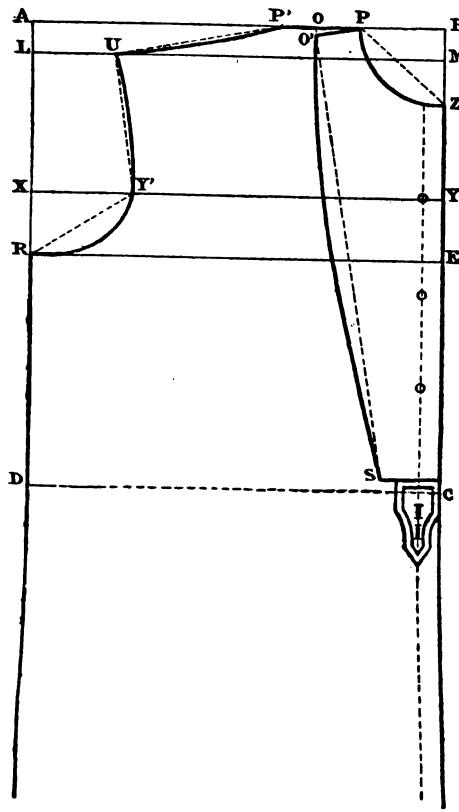

Fig. 127 (au 1/6). — Devant de la chemise.

Ligne XY. — Du point R, vers A, porter le seizième du tour de poitrine. Tracer l'horizontale XY.

CONTOURS DU TRACÉ DU DEVANT

Encolure PZ. — Du point B, vers A, porter le seizième du tour de poitrine plus 2 centimètres, placer la lettre P. Du point B, vers C, porter le seizième du tour de poitrine plus 1 centimètre, placer la lettre Z. Réunir les points P, Z par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 18 millimètres au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Espace réservé aux plis PP'. — Du point P, vers A, porter le seizième du tour de poitrine plus 1 centimètre et demi, placer la lettre P'. Renforcer la ligne PP'.

Épaulette du devant P'U. — Du point P', jusqu'à la rencontre de la ligne LM, porter vers la gauche la longueur de l'épaulette (quatrième mesure) plus 2 centimètres et demi, placer la lettre U.

Réunir les points P', U par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Entournure UY'R. — Du point X, vers Y, porter le dixième du tour de poitrine moins un demi-centimètre, placer la lettre Y'.

Réunir les points U, Y' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 millimètres au milieu et sur la droite de l'oblique ponctuée.

Réunir les points Y', R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 centimètres au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Dessous de bras RD. — Renforcer la ligne RD.

Remarque. — Le devant de la chemise se continue au-dessous de la ligne DC; on lui donne en longueur environ 10 à 12 centimètres de moins qu'au dos; on l'arrondit par le bas.

Empiècement.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour hauteur le dixième du tour de poitrine et pour largeur

la longueur de l'épaulette du devant plus le dixième du tour de poitrine.

Ligne LM. — Du point A, vers D, compter 2 centimètres, placer la lettre L. Tracer la ligne LM, parallèle à AB.

CONTOURS DE L'EMPIÈCEMENT

Encolure IP. — Du point A, vers B, porter le dixième du tour de poitrine, placer la lettre P.

Du point A, vers D, porter la demi-longueur AD, placer la lettre I.

Réunir les points I, P par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 18 millimètres aux deux tiers et au-dessous de l'oblique ponctuée.

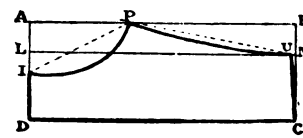

Fig. 128 (au 1/6). — Empiècement.

Épaulette PU. — Du point M, vers la gauche, compter un demi-centimètre, placer la lettre U. Réunir les points P, U par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Milieu du dos ID. — Renforcer la ligne ID.

Entournure UC. — Réunir les points U, C par une oblique

Bord inférieur DC. — Renforcer la ligne DC.

Col rabattu.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour hauteur 8 centimètres et pour largeur le demi-contour de l'encolure plus 2 centimètres et demi.

Ligne LM. — Du point A, vers D, compter un centimètre. Tracer l'horizontale LM.

Ligne XY. — Du point D, vers A, compter 2 centimètres, placer la lettre X. Tracer l'horizontale XY.

Ligne X'Y'. — Du point X, vers D, compter un centimètre, placer la lettre X'. Tracer l'horizontale X'Y'.

Ligne PS. — Du point B, vers A, compter 11 centimètres,

(10 centimètres pour les mesures au-dessous de 80 centimètres de tour de poitrine). Tracer la verticale P S parallèle à BC. A la rencontre de cette verticale avec la ligne L M, placer la lettre P'.

A la rencontre de cette verticale avec la ligne X' Y' placer la lettre S'.

CONTOURS DU COL

Devant du col Z O Y' C. — Du point B, vers A, compter 2 centimètres, placer la lettre Z.

Du point Y, vers X, compter 2 centimètres, placer la letre O.

Réunir les points Z, O par une verticale; les points O et Y' par une oblique.

Renforcer la ligne Y' C.

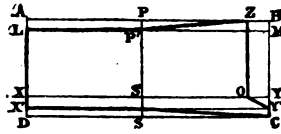

Fig. 129 (au 1/6). — Col de la chemise.

Bord supérieur Z P' L. — Réunir les points Z, P' par une oblique pleine. Renforcer la ligne P' L.

Bord inférieur X' S' C. — Réunir les points S', C par une oblique. Renforcer la ligne X' S'.

Milieu du col L X'. — Renforcer la ligne L X'.

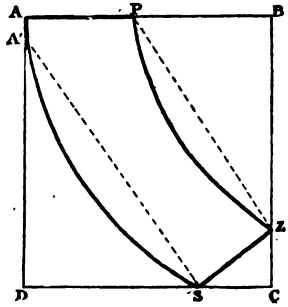

Fig. 130 (au 1/6). — Col rond.

Col rond.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle A B C D. — Tracer un rectangle A B C D ayant pour longueur le 1/5 du tour de poitrine plus 2 centimètres et pour largeur le 1/5 du tour de poitrine.

CONTOURS DU COL

Milieu du col par derrière A P. — Du point A, vers B, compter 7 centimètres, placer la lettre P. Renforcer la ligne A P.

Encolure PZ. — Du point C vers B, compter 4 centimètres, placer la lettre Z. Réunir les points P, Z par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 centimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Bord inférieur AA'S. — Du point A, vers D, compter 1 cent. et demi, placer la lettre A'. Du point C, vers D, compter 5 centimètres, placer la lettre S. Réunir les points A', S par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 centimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Renforcer la ligne AA en la fondant avec la courbe A'S au point A'.

Bord du devant SZ. — Réunir les points S, Z par une oblique pleine.

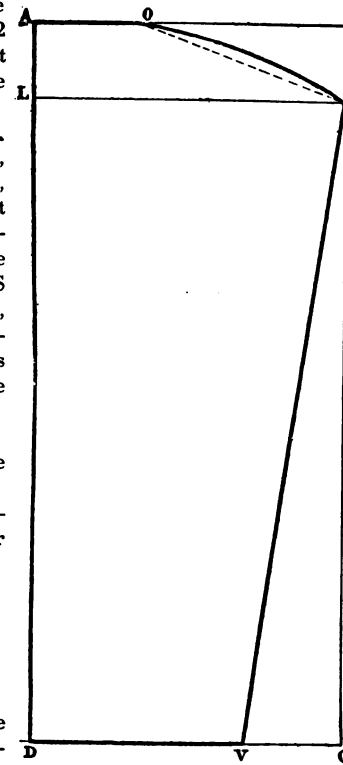

Fig. 131 (au 1/6). — Manche.

Manche.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour longueur la longueur du bras plus 5 centimètres, et pour largeur le quart du tour de poitrine plus 5 centimètres.

Ligne LM. — Du point A, vers D, porter le seizième du tour de poitrine plus un centimètre Tracer l'horizontale LM.

CONTOURS DE LA MANCHE

Entournure AOM. — Du point A, vers B, porter le tiers de la longueur AB, placer la lettre O. Réunir les points O, M par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre au milieu et au-dessus de l'oblique ponctuée. Renforcer la ligne AO et la fondre avec OM.

Bord inférieur DV. — Du point C, vers D, porter le dixième du tour de poitrine, placer la lettre V. Renforcer la ligne DV.

Couture intérieure MV. — Réunir les points M, V par une oblique pleine.

Renforcer la ligne AD.

Poignet.

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour hauteur 6 à 8 centimètres, selon la hauteur que l'on veut donner au poignet, et pour largeur la demi-grosseur de la main plus 2 centimètres.

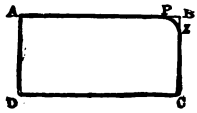

Fig. 132 (au 1/6). Poignet.

Bord du poignet PZ. — Du point B, vers A, compter un centimètre, placer la lettre P. Du point B, vers C, compter un centimètre, placer la lettre Z.

Réunir les points P, Z par une courbe légèrement convexe.

Renforcer les lignes AP, AD, DC et ZC.

Plastron.

Si l'ón veut mettre un plastron à la chemise, ce qui n'est pas nécessaire pour les chemises de garçonnets, nous donnons le moyen d'en tracer le patron.

Le plastron est dessiné sur le patron du devant de la chemise.

Du point P, vers A, compter 4 centimètres, placer la lettre O.

Du point C, vers la gauche, compter 5 centimètres, placer un point. Élever ce point verticalement d'un centimètre et placer la lettre S.

Tracer du point S, sur la droite, une horizontale de 5 centimètres de longueur, rejoignant par conséquent la ligne du rectangle.

Réunir les points O, S par une oblique ponctuée. Abaisser le point O d'un centimètre sur cette oblique, placer la lettre O'. Réunir O' et P par une oblique pleine.

Réunir O', S par une courbe écartée de cent. et demi au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

ASSEMBLAGE DE LA CHEMISE

Le patron du dos représente la moitié du dos de la chemise, l'ampleur comprise : on place l'étoffe pliée sur la ligne AD et on donne pour longueur environ 5 fois la longueur AE.

Pour tailler le devant, on place le patron sur l'étoffe pliée double, la ligne ZC à 4 centimètres en dedans du pli, et l'on taille le devant 10 ou 12 centimètres plus court que le dos.

Le milieu de la chemise est à 12 millimètres du point Z ; il est indiqué par la ligne ponctuée sur laquelle doivent se placer les boutons, sur le devant côté droit, et les boutonnières, sur le devant côté gauche. On fend l'étoffe à l'endroit du pli, en donnant à cette fente, à partir de l'encolure, 2 centimètres de plus que la longueur du devant. On fait de chaque côté de cette fente deux ourlets à l'endroit appelés gorges, celui de droite rabattu sur l'endroit, ayant 3 centimètres de large et piqué à l'endroit. Pour le côté gauche, un ourlet de 3 cent. et demi sur lequel on fait quatre piqûres, deux à chaque bord, l'une à un millimètre du bord, l'autre à 4 ou 5 millimètres de la première.

Les boutonnières, au nombre de trois, se font verticalement au milieu de cette gorge de gauche ; la première commence à environ 8 centimètres de l'encolure, et elles sont espacées toutes les trois de 7 centimètres.

On applique la gorge de gauche sur celle de droite, de façon qu'elle dépasse cette dernière de quelques millimètres ; on la fixe au moyen de deux points d'arrêt horizontaux placés à 4 centimètres du bas, faits sur les deux piqûres du milieu et reliés entre eux par une piqûre horizontale.

Le bas de la fente est caché par une barrette horizontale,

de 4 centimètres de longueur sur 1 centimètre de hauteur, piquée des quatre côtés, qui enferme en même temps les gorges et cache un pli creux destiné à employer l'ampleur du bas de la chemise. L'étoffe placée entre le point P et le point P′ sert à former deux ou trois plis qui donnent de l'ampleur au devant.

On assemble, au moyen de coutures rabattues, les côtés dos et devant de la chemise, à partir du point R jusqu'à la moitié environ de la partie de derrière; à cet endroit, on place un gousset, sorte de petit fichu taillé en biais, ayant dans sa grande largeur environ 10 centimètres de longueur; la pointe du milieu se place à l'endroit où finit la couture. Les deux côtés se cousent sur l'espace de 2 centimètres à droite et à gauche, puis on rabat cette pointe à l'envers en l'appliquant sur la chemise au moyen de petits points de côté. A l'endroit de la fente, ce gousset forme une sorte de petite poche, qui empêche la chemise de se déchirer. On fait un ourlet tout autour des pans derrière et devant.

L'empiècement se taille quatre fois, deux dessus et deux dessous; les deux dessus se réunissent aux deux lettres I et D. La lettre D se place au milieu du pli du dos, et l'on distribue l'ampleur du dos au moyen de fronces qui s'arrêtent au milieu de la ligne DC de l'empiècement. A partir de ce point, on pique l'empiècement jusqu'à l'entournure.

Le devant de l'empiècement se pique sur l'épaulette du devant, la lettre P et la lettre U de l'empiècement se confondant avec la lettre P et la lettre U du devant.

L'empiècement du dessous vient cacher tous les remplis; on le monte à points de côté, en faisant attention de ne pas faire traverser les points. Le col se taille double en plaçant le pli de l'étoffe sur la ligne LX′. On fait au bord de ce col deux piqûres espacées de 3 à 4 millimètres; on le monte au moyen d'un poignet de 2 à 3 centimètres, piqué en haut et en bas. La doublure de ce poignet dissimule les coutures de la chemise et du col.

Les manches sont prises toutes les deux dans la largeur de l'étoffe. On se sert des pointes qui tombent en bas pour compléter la largeur du haut. Quand il s'agit d'habiller de jeunes garçons ayant 78 à 80 centimètres de tour de poitrine, on ne peut plus agir ainsi. Il faut alors placer le patron de la manche qu'on a taillée double, de façon que le pli ne soit plus au

milieu de l'étoffe, mais que les deux manches se contrarient comme il est indiqué dans la figure 133.

Il reste à tailler deux pointes que l'on trouve dans le demi-lé de l'étoffe, encore tête-bêche.

Le reste s'emploie au col, à la barrette, à l'empiècement et au poignet; toutes ces pièces se taillent dans le droit fil de l'étoffe.

Le col montant se taille double et se monte sans barrette;

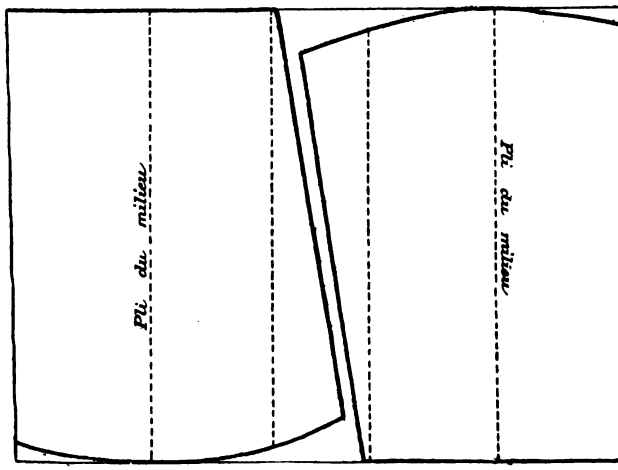

Fig. 133 (au 1/10). — Coupe des manches.

si on le monte avec une barrette, on donnera à celle-ci 3 centimètres de hauteur, et le col s'arrêtera à la ligne XO.

Les manches se cousent en coutures rabattues, se montent en plaçant la couture exactement aux deux points R de l'entournure; l'ampleur est distribuée en petites fronces dans tout l'espace de l'empiècement, la monture de ces manches en coutures rabattues ayant 6 millimètres environ de large.

Les poignets se taillent dans le droit fil de l'étoffe. On les fait doubles pour la chemise en flanelle, et avec une triplure pour la chemise en calicot.

On fait une fente de 12 centimètres environ au bas de la manche, couture intérieure, et on place 2 faux-ourlets; l'un,

de 2 centimètres, posé à cheval et débordant pour la partie de la fente qui croise, par-dessus, côté des boutonnières; l'autre de 12 ou 15 millimètres, posé dessous comme un véritable faux-ourlet, côté des boutons.

Le faux-ourlet de dessus formant barrette se termine par des piqûres et des points d'arrêt, comme la gorge de la chemise.

On enferme la manche, légèrement froncée, dans le bord supérieur du poignet.

On place une boutonnière en bas et en haut du poignet et deux boutons correspondants, après avoir piqué le poignet tout autour.

On fait le col rond surtout pour les chemises de madapolam blanc ou à dessins de couleurs destinées aux jeunes garçons (de 6 à 12 ans). On le taille en étoffe double et, pour le rendre plus ferme, on y met une triplure. Il se monte à la chemise à l'aide d'un poignet de 2 centimètres de hauteur fermé par une boutonnière horizontale et un bouton.

ASSEMBLAGE DU PLASTRON

Si l'on veut faire le plastron à même la chemise, on taille le patron tel qu'il est placé dans le rectangle, sans s'occuper du plastron. On coupe ensuite le plastron de O′ en S, en laissant 7 millimètres pour les rentrés ; puis on place le point P sur le point P′, la ligne P O′ suivant l'épaulette et en laissant l'ampleur en trop en dessous de la chemise, de façon que les deux étoffes, dessus et dessous, soient placées l'une sur l'autre, chaîne sur chaîne, absolument dans le même sens.

Le rempli du plastron se rentre à l'intérieur et se fixe au moyen d'une piqûre. On coupe alors à l'envers toute l'étoffe en trop, pour ne laisser que 4 ou 5 millimètres le long de cette piqûre. Ce rempli de l'envers est caché au moyen d'une doublure ayant exactement la même forme que le plastron. Au point S, on forme un pli creux pour utiliser l'ampleur, puis on place une barrette suivant l'horizontale bas du plastron. La croisure du plastron est la même que celle indiquée plus haut pour les gorges et les ourlets, ceux-ci n'ayant plus de raison d'être quand on fait un plastron.

On pique le plastron d'abord à un millimètre du bord, ensuite à 3 ou 4 millimètres de la première piqûre.

On pratique des boutonnières verticales sur le côté gauche du plastron et l'on pose des boutons correspondants sur le côté droit; si l'on veut remplacer les boutons fixes par des boutons doubles en nacre ou en métal, nous conseillons de faire les boutonnières du côté droit, non plus verticales, mais horizontales, de façon que les boutons ne s'échappent pas.

La barrette est la même que celle que nous avons décrite pour la chemise à plis ; seulement, pour cacher la doublure de ce plastron dans le bas, il faut mettre une seconde barrette à l'envers de la chemise.

Quand la chemise est en madapolam, on fait souvent le plastron, le col et les poignets en toile. Dans ce cas, on enferme entre le dessus et la doublure du plastron une étoffe lâche appelée *triplure*, qui prend facilement l'empois et donne de la raideur à la chemise.

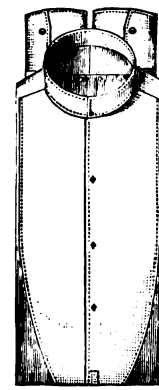

Fig. 134. — Chemise d'homme.

Le plastron se termine au bas par deux rangs de piqûres, et il enferme une patte que l'on taillera en s'inspirant du dessin (fig. 127). Cette patte, taillée double dans le sens de la chaîne, est doublée de même étoffe, piquée tout autour à un millimètre et à 3 millimètres, et comporte 2 boutonnières qui s'attachent aux boutons du caleçon ou du pantalon, ce qui empêche le devant de la chemise de remonter.

CHEMISE A COULISSE POUR FEMME ET POUR FILLETTE

Les mesures à prendre pour tracer le patron de la chemise de femme sont les suivantes :

1° **Longueur du devant.** — De la couture d'épaule, encolure, au milieu du devant, ceinture.

2° **Longueur totale de la chemise.** — De la couture d'épaule, encolure, au bas de la chemise.

3° **Contour des épaules.** — On entoure les épaules avec le ruban métrique, que l'on réunit par devant sans serrer.

4° **Tour de poitrine.** — Voir page 184.

Prendre les divisions suivantes du tour de poitrine : 1/3, 1/8, 1/16.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABC'D'. — Tracer un rectangle ABC'D' ayant pour longueur la longueur totale de la chemise et pour largeur le 1/3 du tour de poitrine moins 2 centimètres.

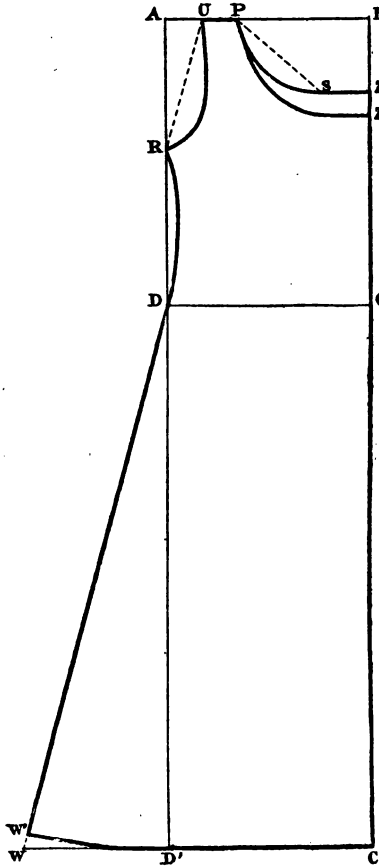

Fig. 135 (au 1/10) — Chemise à coulisse.

Ligne DC. — Du point A, vers D', porter la première longueur du devant, et tracer la ligne DC parallèle à AB.

Du point A, vers D, porter le 1/5 du tour de poitrine moins 1 centimètre et placer la lettre R.

Épaulette UP. — Du point A, vers B, porter le 1/16 du tour de poitrine, placer la lettre U. Du point U, porter sur la droite 4 centimètres. Placer la lettre P. (La largeur de l'épaulette varie selon que l'on veut faire la chemise plus ou moins décolletée ; on peut donner 5 ou 6 centimètres au lieu de 4.)

Encolure du dos PZ. — Du point B, vers C, porter le 1/8 du tour de poitrine plus 1 centimètre ; placer la lettre Z. Du point Z tracer sur la gauche une horizon-

tale de 7 centimètres, placer la lettre S. Réunir les points P, S par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 3 cent. et demi au milieu et à gauche de la ligne ponctuée et se fondant avec la ligne S Z au point S.

Encolure du devant P Z'. — Descendre verticalement le point Z de 3 centimètres, placer la lettre Z'. Reprendre la courbe P Z, la suivre d'abord l'espace de 5 ou 6 centimètres, puis s'en écarter graduellement pour rejoindre le point Z' en suivant parallèlement la ligne S Z pendant 7 centimètres.

Entournure U R. — Joindre U, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe rentrée de 3 centimètres à droite et aux 2/3 de l'oblique ponctuée et s'arrondissant vers le point R.

Couture de côté R D W. — Prolonger la ligne D'C' des 2/3 de sa longueur à gauche du point D'; placer la lettre W.

Réunir D, W par une oblique ponctuée. Remonter le point W de 2 cent. sur cette oblique ponctuée et placer la lettre W'.

Réunir les points R, D par une courbe rentrée d'un centimètre et demi au milieu et à droite de la ligne R D.

Réunir D, W' par une oblique pleine se fondant avec la courbe précédente au point D.

Bord inférieur W' C'. — Réunir W' à C' par une courbe très légère se fondant avec la ligne D' C'.

Manche.

LIGNES DE CONSTRUCTION ET POINTS DE REPÈRE

Rectangle A B C D. — Tracer un rectangle A B C D ayant pour longueur le 1/5 du tour de poitrine plus 3 cent., et pour largeur le 1/10 du tour de poitrine.

Porter 4 centimètres :

1° Du point A vers B; placer la lettre N;
2° Du point D vers A; placer la lettre V;
3° Du point C vers D; placer la lettre R.

Fig. 136 (au 1/10). — Manche de la chemise.

CONTOURS DE LA MANCHE

Bord de la manche N V. — Joindre les points N, V par une oblique ponctuée, puis par une courbe rentrée de 1 demi-centimètre au milieu et à droite de la ligne ponctuée.

Couture de la manche VR. — Réunir les points V, R par une oblique pleine.

Entournure BR. — Joindre les points B, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre à droite et au milieu de l'oblique ponctuée.

Renforcer la ligne NB.

Manche croisée.

LIGNES DE CONSTRUCTION ET POINTS DE REPÈRE

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour longueur le 1/5 du tour de poitrine plus 5 centimètres et pour largeur le 1/16 du tour de poitrine plus 2 centimètres.

Fig. 137 (au 1/10). — Manche croisée.

Du point D, vers A, compter 1 cent. et demi, placer la lettre V.

Du point C, vers B, porter le 1/16 du tour de poitrine, placer la lettre Y.

CONTOURS DE LA MANCHE CROISÉE

Bord de la manche AV. — Renforcer la ligne AV.

Couture de la manche VC. — Réunir les points V, C par une oblique pleine.

Entournure de la manche A, Y, C. — Réunir les points A, Y par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre au milieu et à droite de l'oblique ponctuée.

Renforcer la ligne YC en la fondant au point Y avec la courbe AY.

COUPE ET ASSEMBLAGE DE LA CHEMISE

On plie l'étoffe de la chemise d'abord les deux lisières l'une contre l'autre, puis on la replie en deux dans le sens de la largeur. On place la ligne ZC sur le pli de l'étoffe, et pour tailler les deux encolures, qui ne sont pas semblables, on taille d'abord, en prenant seulement deux doubles, l'encolure du dos, qui est la moins échancrée, et on taille ensuite celle du devant.

On laisse 1 centimètre pour les coutures des lés dans les

chemises de percale (1 cent. et demi dans les chemises de toile forte). On laisse 4 centimètres pour l'ourlet du bord et 7 à 8 millimètres pour le rabat des manches. On fait, à l'encolure, un ourlet d'un centimètre, que l'on pique à l'endroit, ou bien l'on place un ruban de percale comme faux-ourlet. On place à l'intérieur de cette coulisse un lacet étroit qui ressort par deux œillets placés par devant.

Les deux manches se placent sur l'étoffe comme elles sont placées dans le rectangle. Dans la manche ordinaire (fig. 136), l'étoffe pliée double dans le sens de la trame suit la ligne NB ; la couture se fait le long du biais VR. Dans la manche croisée (fig. 137), le droit fil suit la ligne AV, et la couture se

Fig. 138. — Chemise avec encolure au crochet.

fait le long du biais VC. La manche est montée d'abord à l'endroit, rabattue à l'envers et soutenue dans sa rondeur. Si l'on choisit la manche représentée figure 137, on la croise d'environ 2 cent. de chaque côté de l'épaulette à la lettre U. Cette croisure est cousue avec l'entournure. On fait une piqûre sur la chemise, tout autour de l'entournure.

L'étoffe employée pour les chemises de femme varie entre 80 et 90 centimètres de large. Pour compléter par le bas la largeur de la chemise, qui doit être de 1 m. 90 à 2 m. 10 (selon la largeur du tour de poitrine), on ajoute quatre pointes que l'on trouve dans les échancrures du haut. Ces pointes, que l'on réunit du côté de leur lisière à la lisière de la chemise au moyen d'un surjet, doivent être arrondies par le bas comme la chemise. On les joint ensuite par une couture rabattue qui se continue tout le long de la chemise jusqu'au point R.

CHEMISE A POIGNET

Le patron de la chemise à poignet diffère du précédent :

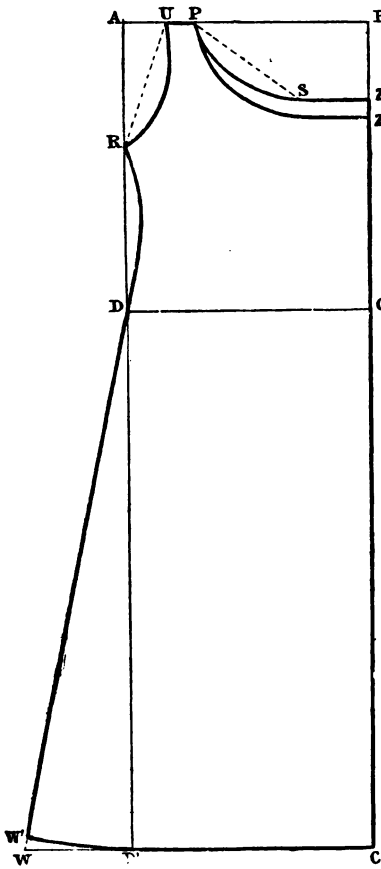

Fig. 139 (au 1/10). — Chemise à poignet.

1° Dans la largeur du rectangle, qui a le 1/3 du tour de poitrine plus 3 centimètres ;

2° Dans la couture du dessous de bras, qui se fait comme suit : prolonger sur la gauche la ligne C'D' de façon qu'elle ait pour longueur, à partir du point C', le demi-tour de poitrine plus 3 ou 4 centimètres, selon la longueur de la chemise ; placer la lettre W.

Dessous de bras RD. — Réunir R, D par une courbe rentrée de 2 centimètres au tiers et à droite de la ligne RD.

Faire la ligne DW'. — Comme la ligne DW' de la chemise à coulisse.

Cette chemise se taille et s'assemble comme la précédente, excepté l'encolure, qui diffère.

Au milieu de l'encolure, par devant, on fait une fente de 15 à 16 centimètres de longueur. La partie gauche de cette fente (côté droit de la chemise) est garnie d'une patte de 3 centimètres de largeur, qui dépasse la

fente d'un centimètre par le bas. Cette patte se place d'abord à l'endroit, se rabat à l'envers en dépassant la fente d'un cent. et demi. On la pique à l'endroit tout autour, à 7 millimètres environ de son contour, ce qui forme comme un petit pli se détachant sur la chemise. On place sur la fente droite (côté gauche de la chemise) une patte de la même largeur, dépassant la fente d'un cent. et demi et formant faux-ourlet à l'envers.

De chaque côté de l'ouverture de la chemise, on fait des fronces sur une longueur de 12 à 14 centimètres. On fait également par derrière 22 à 24 centimètres de fronces. La partie qui recouvre les épaules n'est pas froncée.

On taille le poignet en droit fil en lui donnant pour longueur la 3e mesure, *contour des épaules*, et pour largeur 3 centimètres, qui se réduisent à 1 cent. et demi une fois le poignet replié sur lui-même.

On le plie en deux dans sa longueur et l'on attribue la moitié plus 3 centimètres à l'encolure du devant et la moitié moins 3 centimètres à l'encolure du dos. Exemple : pour un contour d'épaules de 106 centimètres, le devant d'une épaule à l'autre aura 56 centimètres, le dos 50 centimètres.

On place alors le poignet à l'endroit, on le rabat à l'envers et on le pique à l'endroit au milieu.

Lorsqu'on garnit la chemise d'une bande brodée, on diminue d'un centimètre la largeur du poignet et celle de la patte (côté droit).

La chemise est fermée par une boutonnière *horizontale* placée sur le poignet (côté droit), et par une boutonnière verticale placée au milieu de la patte piquée. Deux boutons répondent à ces boutonnières sur le côté gauche de la chemise.

PANTALON DE FEMME ET DE FILLETTE

Mesures à prendre :

1° **Longueur du côté.** — Du creux de la hanche au milieu du mollet.

2° **Tour de poitrine.** — Voir page 184

3° **Tour de taille.** — Voir page 184

Prendre les divisions suivantes du tour de poitrine : 1/2, 1/3, 1/5, 1/10, 1/16.

LIGNES DE CONSTRUCTION ET POINTS DE REPÈRE

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour longueur la longueur du côté augmentée du dixième du tour de poitrine, et pour largeur le demi-tour de poitrine.

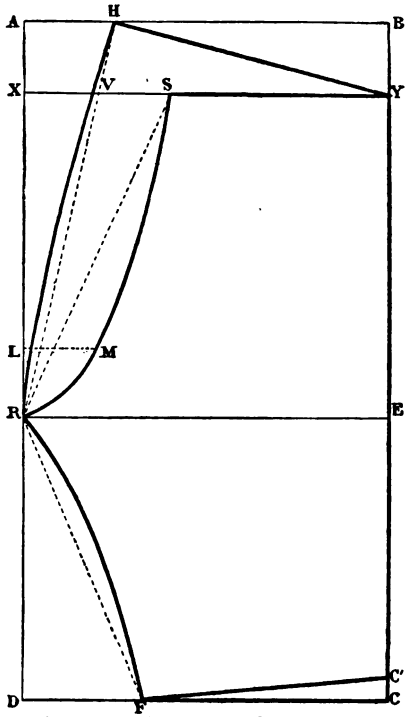

Fig. 140 (au 1/10). — Pantalon de femme.

Ligne XY. — Du point A, vers D, porter le dixième du tour de poitrine. Tracer la ligne XY, parallèle à AB.

Du point X, vers Y, porter deux fois successivement le dixième du tour de poitrine; placer les lettres V et S.

Du point X, vers D, porter le demi-tour de poitrine diminué du 1/16 et placer la lettre R.

Ligne LM. — Du point R, remonter vers X du dixième du tour de poitrine. Tracer une horizontale LM ayant pour longueur le dixième du tour de poitrine.

Du point C, vers D, porter le 1/3 du tour de poitrine ; placer la lettre F. Lorsque le tour de poitrine dépasse 98 centimètres, on doit négliger le surplus pour le pantalon ordinaire, mais en tenir compte pour le pantalon à jarretière.

CONTOURS DU PANTALON

Couture de milieu par derrière RH. — Placer la règle sur

les points R, V et tracer une oblique ponctuée rejoignant le rectangle, ligne AB. Placer la lettre H à l'extrémité supérieure de cette ligne.

Réunir R, H par une courbe s'écartant d'un cent. et demi à gauche et au milieu de la ligne ponctuée.

Ceinture de derrière et ceinture de devant HYS. — Joindre H, Y par une ligne oblique. Renforcer la ligne SY.

Couture de milieu par devant SR. — Réunir S, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe passant par le point M et s'arrondissant vers le point R.

Couture intérieure de la jambe RF. — Réunir R, F par une ligne ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 centimètres et demi à droite et au milieu de la ligne ponctuée.

Bord inférieur du pantalon ordinaire FC. — Renforcer la ligne FC.

Bord inférieur du pantalon à jarretière FC'. — Remonter le point C de 3 cent., placer C'. Réunir F et C' par une oblique pleine.

CEINTURE DU PANTALON

Construire un rectangle ABCD ayant pour hauteur le 1/5 du tour de poitrine moins 1 centimètre, et pour largeur le tiers du tour de taille.

Du point A, vers D, porter le 1/10 du tour de poitrine ; placer la lettre Z.

Du point B, vers A, compter 3 cent. ; placer la lettre R.

Du point B, vers C, compter 3 cent. ; placer la lettre S.

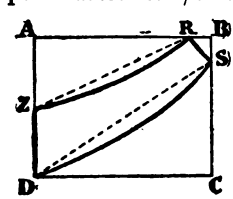

Fig. 141 (au 1/10). — Ceinture du pantalon.

Joindre Z, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de près de 2 cent. au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Joindre R, S par une ligne oblique.

Réunir D, S par une ligne ponctuée, puis par une courbe s'écartant de près de 2 centimètres au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

ASSEMBLAGE DU PANTALON

On taille séparément chaque jambe de pantalon en plaçant la ligne YC du patron sur le pli de l'étoffe et en laissant au

bas de la jambe l'étoffe nécessaire à l'ourlet et aux plis. On les réunit en faisant une couture rabattue sur la ligne R F. On pratique une fente de 26 à 28 centimètres environ et en droit fil à partir du point Y. On pose sous le bord de cette fente par devant un faux-ourlet d'un centimètre en ruban croisé. La fente de derrière se garnit d'une patte rapportée ayant 6 cent. de large et 3 cent. une fois repliée sur elle-même. Elle croise sur le devant et s'assujettit au moyen de piqûres sur trois côtés.

Le bas du pantalon ordinaire se termine par un ourlet de 6 centimètres surmonté de plusieurs petits plis (ces plis et cet ourlet ne sont pas compris dans le patron).

Pour faire le pantalon à poignet, on fronce le bas de la jambe et on l'enferme entre deux bandes en droit fil de 40 à 42 centimètres de long sur 2 cent. et demi de large. Ce poignet est terminé par une bande brodée ou par une dentelle légèrement froncée.

Fig. 142. — Pantalon à poignet.

On assemble les deux jambes en réunissant les lettres S, S; R, R; H, H.

On taille la ceinture en plaçant l'étoffe double et en *droit fil* sur la ligne Z D; on la double en enfermant un liséré dans son extrémité supérieure (ligne Z R de la ceinture).

On monte le devant du pantalon dans cette ceinture en cousant chaque fronce séparément, et on place un bouton à chaque extrémité un peu au-dessous du point R.

Le derrière du pantalon s'enferme dans une ceinture en droit fil ayant 50 centimètres de longueur et 8 centimètres de largeur (4 centimètres une fois repliée sur elle-même). On fait au milieu de cette ceinture une coulisse de 25 à 30 centimètres de long et l'on place deux boutonnières à ses extrémités.

Il faut environ 2 mètres d'étoffe de 0 m. 80 de largeur.

Pantalon de fillette.

Le pantalon de fillette se fait comme le pantalon de femme, avec cette seule différence qu'on obtient le point R en portant le demi-tour de poitrine à partir du point A, au lieu de le porter à partir du point X.

DE LA LAYETTE

La plupart des objets d'une layette doivent être faits sans les mesures de l'enfant auquel on les destine. On fait donc ces vêtements sur des mesures graduées, qui se rapportent à trois âges ou trois grandeurs : le premier âge, de la naissance à 2 ou 3 mois; le deuxième âge, de 2 à 6 ou 8 mois; le troisième âge, de 6 ou 8 mois jusqu'au moment où l'on cesse de mettre l'enfant en brassière.

TABLEAU

DES DIMENSIONS DES BRASSIÈRES ET DES BÉGUINS POUR LES TROIS AGES

DIMENSIONS DES RECTANGLES		1er AGE	2e AGE	3e AGE
		cent.	cent.	cent.
Chemise-brassière et brassière de dessous.	Longueur...	21	23	25
	Largeur....	24	26	28
Manche.....	Longueur...	17	18	19
	Largeur....	10	10,5	11
Brassière de dessus..	Longueur...	22	24	26
	Largeur....	25	27	29
Manche.....	Longueur...	18	19	20
	Largeur....	10,5	11	11,5
Col.....	Longueur...	15	16	17
	Largeur....	10	10,5	11
Béguin.. Pièce de côté.	Hauteur....	11	12	13
	Largeur....	9,2	10	10,8
Béguin.. Pièce de milieu.	Hauteur....	20	21	22
	Largeur....	4	4,2	4,4

On habille le nouveau-né avec trois brassières superposées. Comme ces trois brassières sont destinées à entrer l'une

dans l'autre sans faire de plis, il faut que leurs grandeurs respectives soient calculées très exactement. On taillera la brassière de dessous et la chemise-brassière sur les dimensions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-contre ; la chemise-brassière, semblable à la brassière de dessous, entrera facilement dans cette dernière, parce qu'elle est en étoffe fine et que ses coutures n'ont presque aucune épaisseur. Les dimensions indiquées pour la brassière de dessus sont calculées pour que cette dernière recouvre parfaitement les deux autres.

BRASSIÈRE SANS COL

Chemise-brassière.

Le tracé ci-dessous s'applique à la fois à la chemise-brassière, à la brassière de dessous et à la brassière de dessus, selon qu'on se sert de l'une ou de l'autre des dimensions indiquées dans le tableau de la page 239.

Avant de construire le rectangle qui doit contenir la moitié de la brassière, calculer et inscrire les divisions suivantes de la longueur indiquée :

1/2 ; 1/5 ; 1/10.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABCD. — Construire un rectangle ABCD ayant l'une des trois dimensions indiquées ci-dessus.

Ligne LM. — Du point A, vers D, porter le dixième de la longueur totale et tracer l'horizontale LM.

Ligne XY. — Du point A, vers D, porter la demi-longueur totale moins un demi-centimètre et tracer l'horizontale XY.

Rectangle du dos AFKD. — Du point B, vers A, porter la demi-longueur totale, tracer la verticale FK. Cette ligne partage le rectangle en deux rectangles inégaux dont le premier, AFKD, destiné au dos de la brassière, a 3 centimètres de plus que le second, destiné au devant.

A la jonction de la ligne FK avec la ligne LM, placer la lettre S.

A la jonction de la ligne FK avec la ligne XY, placer la lettre R.

CONTOURS DE LA BRASSIÈRE

Encolure du dos I P. — Du point A, vers B, porter le cinquième de la longueur totale plus 3 centimètres; placer la lettre P.

Du point L, vers A, compter un demi-centimètre; placer la lettre I. Réunir les points I, P par une oblique ponctuée, puis par une courbe rentrée d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Encolure du devant P'Z. — Du point B, vers A, porter le

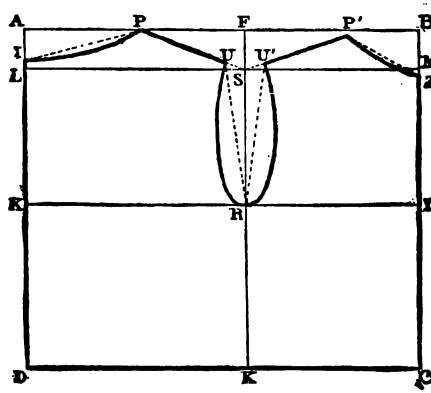

Fig. 143 (au 1/5). — Brassière sans col.

cinquième de la longueur totale; placer un point; abaisser ce point d'un demi-centimètre; placer la lettre P'.

Abaisser le point M d'un demi-centimètre vers C et placer la lettre Z.

Réunir les points P', Z par une oblique ponctuée, puis par une courbe rentrée d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Épaulettes du dos et du devant P U, P' U'. — Réunir le point S au point P et au point P' par des obliques ponctuées. Du point S, vers P, compter 17 millimètres et placer la lettre U. Renforcer la ligne P U, épaulette du dos. Mesurer la longueur P U, la porter du point P' vers S, placer la lettre U'. Renforcer la ligne U' P', épaulette du devant.

Entournure du dos UR. — Réunir les points U, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 14 millimètres environ aux deux tiers et à gauche de l'oblique ponctuée et s'arrondissant vers le point R.

Entournure du devant U'R. — Réunir les points U', R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 15 millimètres environ aux deux tiers et à droite de l'oblique ponctuée et s'arrondissant vers le point R. (Voir la figure 143.)

Milieu du dos ID. — Renforcer l ligne ID.

Bord inférieur DC. — Renforcer la ligne DC.

Milieu du devant ZC. — Renforcer la ligne ZC.

Manche de la brassière.

LIGNES DE CONSTRUCTION ET POINTS DE REPÈRE

Tracer un rectangle ABCD ayant l'une des trois dimensions indiquées au tableau, de la page 239.

Prendre le cinquième de la longueur AB; le porter : de B vers C, placer la lettre R; de C vers D, placer un point. — Remonter ce point d'un demi-centimètre et marquer la lettre V.

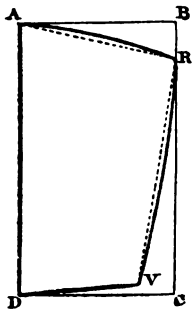

Fig. 144 (au 1/5). Manche de la brassière.

CONTOURS DE LA MANCHE

Entournure AR. — Réunir les points A, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 7 millimètres au milieu et au-dessus de l'oblique ponctuée.

Couture de la manche RV. — Réunir les points R, V par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 2 à 3 millimètres au tiers et à droite de l'oblique ponctuée, pour la rejoindre aux deux tiers de sa longueur et la suivre jusqu'au point V.

Bord inférieur DV. — Réunir le point D au point V par une oblique.

Renforcer la ligne AD.

COUPE ET ASSEMBLAGE DE LA BRASSIÈRE

En général, la toile fine et le piqué dont on se sert pour faire les chemises-brassières et les brassières de dessus, ont 0m,80 de large. On trouve dans la largeur la brassière et une manche, soit 4 brassières et 4 manches dans un mètre. Pour trouver les 4 autres manches, on prend encore 0m,20 d'étoffe, et l'on obtient 4 brassières complètes dans 1m,20.

On taille la brassière sur l'étoffe double, en plaçant la ligne ZC sur le pli de l'étoffe en droit-fil. On coud les épaulettes en réunissant les points P, P'; U, U'. Le contour de la brassière se termine par un ourlet d'un centimètre environ. Dans les brassières en flanelle, on fait cet ourlet à l'endroit, au point de flanelle ou point de chausson.

Les brassières en brillanté se doublent de calicot léger ou de percale, ce qui supprime tout ourlet. Les brassières en étoffe épaisse, comme le piqué pelucheux et la finette, se bordent tout autour au lieu de s'ourler.

Le dos de la brassière, ainsi que celui de la chemise, doit croiser de plusieurs centimètres; cette précaution est motivée par la conformation du nouveau-né et par sa croissance rapide, qui oblige très promptement à augmenter la largeur du petit vêtement qui l'habille. On place une bride et un bouton de lingerie à l'encolure, la bride au point I; à 7 ou 8 centimètres au-dessous, on place deux rubans de percale; puis deux autres encore à la même distance. On coud la manche de la brassière de piqué avec des coutures rabattues au point de chausson, et sans *rentrer* l'étoffe. Le bouton et les rubans du côté gauche sont d'abord placés à 3 centimètres du bord; puis on les avance vers le bord à mesure que l'enfant grossit, ce qui permet par conséquent d'élargir la brassière à volonté. Dans les étoffes plus minces, les coutures se rabattent au point de piqûre; mais elles doivent toujours être aussi *plates* que possible, pour ne pas blesser l'enfant.

Les entournures sont proportionnellement fort larges, ce qui permet d'habiller le nouveau-né sans trop de difficulté. On y fixe la manche en plaçant le point A de la manche au point U de l'entournure, et le point R de la manche au point R de l'entournure.

On garnit l'encolure, ainsi que le bord de la manche, d'une

petite broderie, que l'on fixe à l'aide du point d'épine, ou de tout autre point de fantaisie.

CHEMISE-BRASSIÈRE

On taille la chemise-brassière sur le même patron que la brassière.

On la fait en toile fine ou en batiste. Les coutures des épaules, ainsi que celles des entournures, se rabattent à l'endroit au point de piqûre. Les ourlets se piquent également à l'endroit. Si l'on veut éviter le travail que donnent les piqûres, on doit renoncer à faire ces diverses coutures *à l'endroit* et les faire à l'envers au point de côté, mais toujours aussi plates que possible.

On pique l'encolure et le bord des manches, et on les garnit d'une fine dentelle.

On ne place ni boutons ni cordons pour fermer la chemise par derrière. Elle se trouve maintenue par la brassière de dessus. On peut y placer une petite coulisse à l'encolure; mais en général on supprime cette coulisse, comme tout ce qui peut serrer l'enfant ou le blesser.

BÉGUIN OU BONNET A TROIS PIÈCES

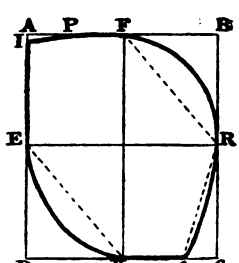

Fig. 145 (au 1/4). — Pièce de côté.

Le béguin se compose de deux pièces de côté semblables et d'une pièce de milieu.

PIÈCE DE CÔTÉ

Dimensions du rectangle. — Pour construire le rectangle, consulter le tableau des dimensions, page 239.

Lignes de construction et points de repère. — Construire un rectangle ABCD ayant l'une des dimensions indiquées ci-dessus. Du milieu de la ligne AD tracer une ligne ER, parallèle à AB.

Du milieu de la ligne AB tracer une ligne FK, parallèle à BC.

Du point A descendre de 4 millimètres vers D; placer la lettre I.

Du point A, sur la ligne A F, porter le tiers de la longueur de cette ligne; placer la lettre P.

Du point C, vers D, porter de même le tiers de la longueur A F, et placer la lettre S.

Joindre E, K; F, R, et R, S par des obliques ponctuées.

Couture supérieure de la pièce de côté. — Joindre les points I, F par une courbe qui passe par le point P et longe la ligne P F.

Réunir les points F, R par une courbe s'écartant de 1 cent. et demi à droite et au milieu de l'oblique ponctuée.

Joindre les points R, S par une courbe s'écartant de 3 millimètres à droite et au milieu de l'oblique ponctuée.

Bord de la pièce de côté. — Renforcer la ligne I E. Joindre E, K par une courbe s'écartant de 1 cent. et demi à gauche et au milieu de l'oblique ponctuée.

Renforcer la ligne K S.

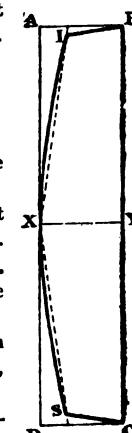

Fig. 146 (au 1/4). — Béguin. Pièce de milieu.

PIÈCE DE MILIEU

Dimensions du rectangle. — Consulter le tableau, page 239.

Les deux côtés de cette pièce de milieu étant symétriques, nous n'en traçons que la moitié.

Lignes de construction et points de repère. — Construire un rectangle A B C D ayant l'une des dimensions indiquées ci-dessus.

Partager ce rectangle dans sa longueur en deux parties égales au moyen de la ligne X Y, parallèle à A B.

Prendre le tiers de la longueur D C, le porter de D vers C; placer un point. Élever ce point de 2 millimètres et placer la lettre S.

Du point A, vers B, porter ce même tiers, moins 2 millimètres; placer un point. Descendre ce point de 2 millimètres et placer la lettre I.

Couture de côté. — Joindre I, X, et X, S par des obliques ponctuées, puis par des courbes s'écartant de 2 millimètres sur la gauche et au milieu des obliques ponctuées.

Bord de devant. — Réunir les points I, B par une ligne oblique.

Bord de derrière. — Réunir les points S, C par une ligne oblique.

Ligne de milieu. — Renforcer la ligne B C.

ASSEMBLAGE DU BÉGUIN

On taille les deux pièces de côté sur l'étoffe double en plaçant la ligne I E sur le droit fil et en laissant 6 à 7 millimètres pour les coutures.

La pièce de milieu, dont nous donnons la moitié, se taille également sur l'étoffe double et *en biais;* la ligne B C se place sur le pli de l'étoffe.

On assemble le béguin en réunissant les points I, I; S, S, au moyen de coutures rabattues, si le béguin est en étoffe fine, et de coutures ouvertes, si le béguin est en piqué. Dans ce cas, les coutures sont arrêtées des deux côtés avec un point de chausson. On place la deuxième pièce de côté de la même façon et de l'autre côté de la pièce de milieu.

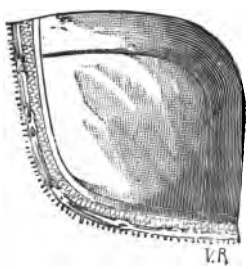

Fig. 147. — Béguin.

Comme le béguin est destiné à être placé sous un bonnet, on le fait en toile fine ou en batiste. On fait tout autour un ourlet de 4 à 5 millimètres, que l'on pique à l'endroit, ou que l'on festonne. On peut aussi l'orner d'une dentelle étroite et fine. On ne met pas de brides au béguin.

Le bonnet à trois pièces se taille sur le même patron que le béguin qu'il recouvre; on le fait en piqué ou en brillanté; on en festonne le contour ou on l'orne d'une petite broderie, que l'on rabat à l'envers en y enfermant une coulisse étroite nouée par derrière à la lettre S. On place par devant deux petites brides en percale.

BAVETTE ORDINAIRE

LIGNES DE CONSTRUCTION ET POINTS DE REPÈRE

Tracer un rectangle A B C D ayant pour longueur 25 centimètres et pour largeur 8 centimètres.

A 8 centimètres de A, vers D, tracer une ligne OX, parallèle à AB.

Du point O, vers D, compter 4 cent. 2 et tracer la ligne ER, parallèle à AB. Du point E, prendre le tiers de la ligne ER et placer la lettre Z.

Tracer des obliques de O en B et de O en R.

Compter 4 cent. 2 :

1° Du point O vers A; placer la lettre I;

2° Du point O vers B; inscrire 4 cent. 2;

3° Du point O vers X; placer la lettre M;

4° Du point O vers R; inscrire 4 cent. 2;

5° Du point O vers Z; inscrire 4 cent. 2.

Du point O, vers B, compter 8 centimètres et placer la lettre V. Du point O, vers R, compter également 8 centimètres et placer la lettre H.

Joindre les points A, V, et V, X par des obliques.

Au milieu de la ligne AV placer la lettre S.

Au milieu de la ligne VX placer la lettre N.

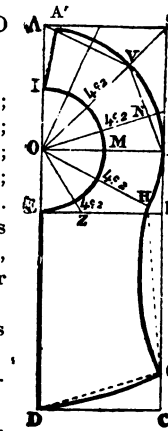

Fig. 148 (au 1/5). Bavette.

Placer la règle sur les points O, S, compter et inscrire, à partir du point O, 4 cent. 2 et 8 centimètres.

Placer la règle sur les points O, N, et inscrire de même 4 cent. 2 et 8 centimètres.

Placer la règle sur les points O, Z et inscrire 4 cent. 2.

Avancer le point A de 7 millimètres vers B et placer la lettre A'.

CONTOURS DE LA BAVETTE

Joindre I et A' par une ligne oblique qui indique la fermeture de la bavette par derrière.

Tracer un premier arc de cercle du point I au point E passant par tous les points marqués 4 cent. 2, et par le point M.

Tracer un second arc de cercle du point A' au point H passant par les points marqués 8 centimètres, et par les points V, X.

Il serait facile d'éviter toutes ces opérations au moyen d'un compas, dont on placerait l'une des pointes au point O et

auquel on donnerait un écartement de 4 cent. 2 pour le premier arc de cercle et de 8 centimètres pour le second.

Remonter le point C de 2 centimètres et demi vers B; placer la lettre C'. Joindre H et C' par une oblique ponctuée, puis par une courbe rentrée d'un centimètre sur la gauche et au milieu de l'oblique ponctuée.

Joindre D et C' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Renforcer la ligne E D.

ASSEMBLAGE

La bavette se fait ordinairement en piqué doublé de percale, ou mieux d'une finette légère. On la taille sur l'étoffe double en plaçant la ligne E D sur le pli de l'étoffe et en droit fil, en laissant 5 à 6 millimètres pour les remplis. On rentre le rempli à l'aide d'un bâti destiné à être enlevé, la bavette terminée; on place la garniture, en général une bande brodée, ayant pour longueur une fois et demie le contour de la bavette d'un point A' à l'autre, en la fronçant légèrement, surtout aux tournants du patron et aux angles. On fixe cette broderie à l'aide d'un point de fantaisie qui garnit tout le tour de la bavette et le tour de l'encolure.

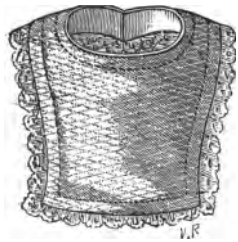

Fig. 149. — Bavette.

Puis on bâtit la doublure bien à plat sur l'envers de la bavette et on la fixe tout autour à l'aide d'un point de côté, fait à cheval de droite à gauche, en plaçant l'étoffe comme pour un surjet. L'encolure, ainsi que l'espace A' I, se termine par un petit biais de percale, dans lequel on a enfermé une ganse très mince presque en gros fil, et qui forme un tout petit liséré. On rabat ce biais à l'intérieur et on place, pour fermer la bavette, deux brides et deux boutons de lingerie aux points A' et I.

COUCHE-CULOTTE A POINTE POUR LES 2e ET 3e AGES

Tracer un rectangle ABCD ayant pour longueur 55 centimètres et pour largeur 40 centimètres.

De B, vers A, compter 11 centimètres; placer la lettre F. Tracer une verticale FG, parallèle à BC.

Du point F, vers B, compter 2 centimètres et demi; placer la lettre H.

Du point F, vers G, compter 31 centimètres; placer la lettre S.

Du point B, vers C, compter 16 centimètres; placer la lettre J. Réunir les points J, H, et J, S par des obliques pleines.

Du point S au point D tracer une oblique ponctuée. Au milieu de cette ligne ponctuée placer la lettre R.

Réunir D, R par une courbe s'écartant d'un centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Réunir R, S par une oblique ponctuée, puis par une courbe écartée de 5 cent. et demi au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Renforcer les lignes AH et AD.

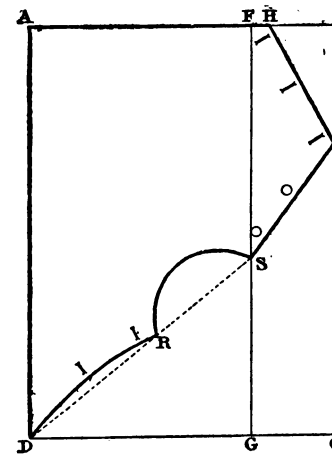

Fig. 150 (au 1/10). — Couche-culotte à pointe.

ASSEMBLAGE DE LA COUCHE-CULOTTE A POINTE

On taille la couche-culotte en flanelle blanche, sur l'étoffe double pliée en biais, en laissant un centimètre d'étoffe tout autour du patron. Ce patron, qui indique la moitié de la couche-culotte, doit être placé la ligne AD sur le pli de l'étoffe, qui représente le biais parfait ou diagonale du carré. On rentre l'étoffe aux lignes RD, SJ et JH, et l'on pose à l'envers un faux-ourlet en ruban croisé de 2 centimètres de large.

Sur cet ourlet, du côté droit, se placent trois boutonnières et deux boutons pour la partie supérieure; sur le côté gauche, cinq boutons, dont trois boutons correspondant à trois boutonnières, et les deux autres destinés à attacher la pointe de la culotte.

Cette pointe, RDR, une fois déployée, a cinq boutonnières;

Celle du milieu, située au point D, vient s'attacher au bouton central répondant à la boutonnière J.

La partie concave placée entre les points R, S peut se festonner ou se garnir d'une petite broderie.

Fig. 151. — Couche-culotte.

On enferme le haut de la couche-culotte dans une ceinture en droit fil de 58 à 60 centimètres de longueur, que l'on taille double pour qu'elle ait 5 centimètres de large une fois repliée, ou que l'on taille simple et que l'on double de calicot en droit fil, ce qui la rend plus ferme. On fait dans le haut de cette ceinture une coulisse longue de 30 centimètres; les rubans de cette coulisse sortent par des œillets placés chacun à 12 centimètres du milieu de la ceinture. Cette ceinture se ferme par devant à l'aide de deux boutons et de deux boutonnières.

Si l'on veut faire cette couche-culotte un peu plus petite, au lieu de laisser un centimètre pour les rentrés, on la taille juste au patron.

ROBE CACHE-LANGE SANS MANCHES POUR LE 1er AGE

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABCD. — Tracer un rectangle ABCD ayant pour hauteur 9 centimètres et pour largeur 33 centimètres.

Ligne FK. — Du point A, vers B, compter 12 centimètres; tracer la verticale FK.

CONTOURS DU CACHE-LANGE

Milieu du devant AD. — Renforcer la ligne AD.

Bord supérieur du devant AP. — Du point F, vers A, compter 3 cent. et demi; placer la lettre P. Renforcer la ligne AP.

Entournure POL. — Du point F, vers K, descendre de 4 centimètres; placer la lettre O. Du point F, vers B, compter 4 cent. et demi, placer la lettre L.

Réunir les points P, O, et O, L par des obliques ponctuées, puis par des courbes s'écartant d'un centimètre au milieu et au-dessous des obliques ponctuées.

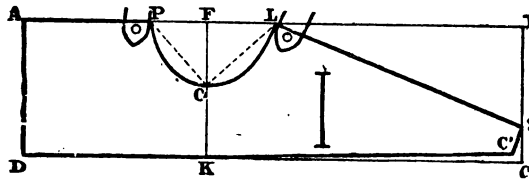

Fig. 152 (au 1/5). — Cache-lange sans manches.

Bord extérieur et croisure du dos LSC'. — Du point C, vers B, remonter de 2 cent. et demi; placer la lettre S.

Réunir les points L, S par une oblique pleine.

Du point C, vers D, compter un demi-centimètre; placer un point; remonter ce point d'un demi-centimètre; placer la lettre C'. Réunir les points S, C' par une oblique pleine.

Bord inférieur DC'. — Réunir les points D, C' par une oblique pleine.

Indiquer la place de la boutonnière à 7 cent. et demi du point K, vers C. Cette boutonnière est éloignée d'un demi-centimètre du bord et a une longueur de 5 centimètres. Nous figurons, à titre de renseignement, la place des épaulettes, mais on n'est pas obligé de les dessiner sur le patron.

Fig. 153 (au 1/4). Bretelle.

BRETELLE FORMANT ÉPAULETTE

Tracer un rectangle ABCD ayant pour longueur 14 cent. et demi et pour largeur 2 cent. et demi.

Des points A et B, vers D et C, compter 1 centimètre, placer les lettres L et M.

Prendre le milieu de la ligne AB, placer la lettre O.

Réunir les points O, L, et O, M par des obliques pleines.

Des points C et D, vers A et B, compter 1 centimètre; placer les lettres L' et M'.

Prendre le milieu de la ligne DC, placer la lettre O'.
Réunir les points O', L', et O', M' par des obliques pleines.
Renforcer les lignes LL' et MM'.

ASSEMBLAGE

Ce cache-lange se fait en piqué, en brillanté ou en flanelle.

Nous ne donnons que le corsage (par moitié), sorte de ceinture que-l'on croise plus ou moins à volonté, en entrant la patte de droite dans la longue boutonnière pratiquée dans la patte de gauche et en serrant plus ou moins les rubans de percale qui terminent les pattes à leurs extrémités.

On taille ce corsage en plaçant la ligne AD sur le pli de l'étoffe et en droit fil.

On taille deux épaulettes en droit fil, sur le patron donné

Fig. 154. — Cache-lange sans manches (devant).

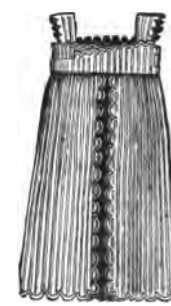

Fig. 155. — Cache-lange sans manches (dos).

On festonne ces épaulettes, si la robe longue est en flanelle; on les garnit d'une broderie haute d'un centimètre, si cette robe longue est en brillanté ou en piqué. Nous indiquons sur le tracé la place et la direction des épaulettes. On peut les fixer à l'une de leurs extrémités, et à l'autre pratiquer une boutonnière qui s'attache à un bouton placé sur le cache-lange.

Le petit corsage du cache-lange se garnit seulement par devant, à partir du point P, d'une broderie semblable à celle des épaulettes; on ne garnit pas la patte de derrière, mais on l'orne, ainsi que l'entournure, le devant et les épaulettes, d'un

point d'épine. On donne à la jupe 70 à 72 cent. de hauteur et un mètre environ d'ampleur. On la garnit tout autour d'un liséré et d'une broderie haute de 3 à 4 cent., que l'on soutient seulement aux deux angles. Le rempli de cette broderie est caché par un faux-ourlet de percale ayant 4 cent. de large. Cette jupe se monte à plat, pendant un espace de 20 cent.; on fait ensuite 6 plis plats, dirigés de devant en arrière. La jupe doit arriver à 7 cent. au delà de la boutonnière ; il reste par conséquent 5 cent. sans broderie à partir du point C'.

Lorsqu'on fait cette robe en flanelle, il est préférable de la festonner tout autour de la jupe et du corsage, au lieu de la garnir de broderie. On double la ceinture en flanelle pareille au dessus.

Avec trois hauteurs de l'étoffe employée, on fait deux cache-lange : un lé entier pour chaque jupe, un demi-lé sur lequel on prend les 11 centimètres nécessaires aux corsages, soit $2^m,20$, remplis compris, pour les deux robes longues.

Les épaulettes et le devant du corsage emploient un mètre de broderie étroite, et la jupe $2^m,80$ à 3 mètres de broderie large.

CORSET D'ENFANT

LIGNES DE CONSTRUCTION

Rectangle ABC'D'. — Tracer un rectangle ABC'D' ayant pour hauteur 18 centimètres et pour largeur 26 centimètres. Du point D', vers A, remonter de 3 centimètres, placer un point, tracer la ligne DC parallèle à D'C'.

Ligne LM. — Du point A, descendre de 12 millimètres, tracer l'horizontale LM parallèle à AB.

Ligne YZ. — Du point L, descendre de 4 cent. et demi, tracer l'horizontale XY parallèle à AB.

Ligne FK. — Du point A, vers B, compter 13 centimètres, placer un point, de ce point tracer la verticale FK parallèle à AD'.

A la jonction de la ligne FK avec la ligne XY, placer la lettre R ; à la jonction de la ligne FK avec la ligne DC, placer la lettre H.

A 3 cent. et demi au-dessus du point H, placer un point qui indique la place qu'occupera le bouton de côté. Le bouton du milieu se place au-dessus du point C.

CONTOURS DU CORSET

Entournures NRP. — Du point F, vers A, compter 5 centimètres, placer la lettre N ; du point F, vers B, compter 4 centimètres, placer un point, descendre ce point sur la ligne LM, placer la lettre P.

Réunir les points N, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un centimètre au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

Réunir les points P, R par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 7 millimètres au milieu et à gauche de l'oblique ponctuée.

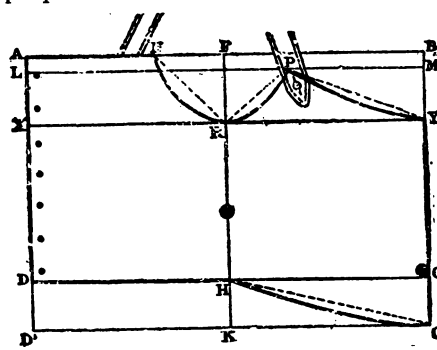

Fig. 156 (au 1/5). — Corset d'enfant.

Ligne PY. — Réunir les points P, Y par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de l'oblique ponctuée.

Milieu du corset par devant YC'. — Renforcer la ligne YC'.

Bord inférieur du corset DHC'. — Réunir H, C' par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant d'un demi-centimètre au milieu et au-dessous de la ligne ponctuée.

Renforcer la ligne DH et la fondre au point H avec la ligne HC'.

Milieu du corset par derrière AD. — Renforcer la ligne AD.

Renforcer la ligne AN.

ASSEMBLAGE

Ce corset se fait en coutil croisé et se double en calicot.

On taille une bande de coutil de 18 centimètres de haut et ayant la largeur du coutil, c'est-à-dire 80 centimètres ; on forme des plis se dirigeant par derrière ; on laisse le long de la lisière un espace de 2 centimètres sans plis, puis on fait six plis de près d'un demi-centimètre de profondeur avec un écart d'un centimètre entre chacun d'eux. Ces plis doivent arriver un peu plus loin que le point N. On laisse ensuite un espace sans plis jusqu'au point R. On place le patron sur ce dos du corset et on le taille en laissant un demi-centimètre pour les coutures RH et AD ; on taille juste au patron le bord inférieur et l'entournure.

Fig. 157. — Corset d'enfant (devant).

Pour le devant, on laisse un espace de 2 centimètres sans plis, ce qui fait 4 centimètres en tout, et l'on forme sept plis de chaque côté, ayant même profondeur et même distance que ceux du dos, se dirigeant par derrière comme ces derniers.

On place alors le patron, la ligne ZC sur le pli de l'étoffe, qu'on taille juste au patron, sauf à la ligne RH, où on laisse un demi-centimètre pour les rentrés.

Si les dimensions ont été bien prises et les plis bien formés, il doit rester environ 3 centimètres sans plis par devant et un peu plus de 4 centimètres sous le bras par derrière.

On réunit la ligne du dessous de bras jusqu'à 3 centimètres du point H au moyen d'une couture, couchée le devant sur le dos.

Cette couture et tous ces plis sont piqués à la machine à un millimètre du bord avec la doublure, qu'on a taillée juste sur le corset, une fois les plis formés.

On fait un petit rempli d'un demi-centimètre, au-dessous du bouton de côté, au coutil et à la doublure, ce qui forme une petite fente qui permet au corset de s'étendre un peu.

On borde le corset tout autour avec un ruban croisé posé à cheval et piqué, sauf par derrière, à l'ouverture, où les deux étoffes sont rentrées et piquées.

On place six ou sept œillets à droite et à gauche du bord par derrière ; le premier œillet à un centimètre du bord et tous les autres distants de 2 centimètres.

On pose 3 gros boutons aux places indiquées dans le tracé. On taille deux pattes en droit fil mesurant 21 centimètres de long, 2 cent. et demi de large à l'une de leurs extrémités et 2 centimètres à l'autre, cette dernière terminée en pointe ; on borde les pattes tout autour, comme le corset, mais on ne les double pas. Nous avons indiqué sur le tracé du patron la manière de placer ces épaulettes ; par derrière elles se placent à l'envers du corset, par devant à l'endroit ; là on place sur le corset un bouton qui se fixe à la boutonnière de la patte.

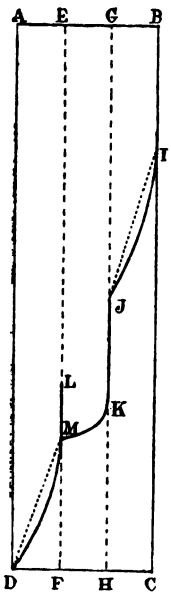

Fig. 158. — Bas recoupé.

BAS RECOUPÉ

MESURE A PRENDRE

La longueur du pied est l'unique mesure d'un bas ; on la prend ainsi : fermez la main en rentrant le pouce et mesurez-la en l'entourant du ruban métrique.

Prendre le 1/4 de la mesure.

LIGNES DE CONSTRUCTION

Tracer un rectangle ABCD ayant comme longueur trois fois la longueur du pied, et comme largeur les 3/4 de la longueur du pied.

1° De A vers B, porter le 1/4 de la largeur du pied ; placer la lettre E ; tracer une verticale EF, parallèle à AD.

2° De E vers B, porter le 1/4 de la longueur du pied ; placer la lettre G ; tracer une verticale GH, parallèle à BC.

3° De B vers C, porter les 3/4 de la longueur du pied ; placer I.

4° De G vers H, porter une fois et demie la longueur du pied ; placer J.

5° Réunir I, J par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 1 centimètre à droite et au milieu de la ligne ponctuée.

6° De J vers H porter les 3/4 de la longueur du pied et placer la lettre K.

7° De F vers E, porter la longueur du pied ; placer la lettre L.

8° De L vers F, porter le 1/4 de la longueur du pied, plus 1 centimètre ; placer la lettre M.

9° Renforcer la ligne JK ; réunir M, K par une oblique arrondie à l'angle K ; renforcer la ligne ML.

10° Réunir les points M, D par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 1 centimètre et demi à droite et aux deux tiers de l'oblique ponctuée.

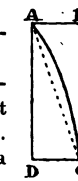

Fig. 159. Semelle.

Semelle. — Rectangle ABCD. Longueur, 3/4 de la longueur du pied.

Largeur, 1/4 de la longueur du pied.

Réunir A, C par une oblique ponctuée, puis par une courbe s'écartant de 1 centimètre et demi à droite et aux deux tiers de la ligne ponctuée.

Assemblage du bas. — Nous ne donnons ici que la moitié du patron ; le bas sera plié dans sa longueur sur la ligne ponctuée ; on coupe un demi-centimètre en plus pour les remplis.

Couture du bas. — On fait une couture à points arrière tout le long de la jambe, jusque et y compris le talon ; les deux bords sont rabattus sur le bas de chaque côté par un point de chausson, qui ne doit pas traverser.

Semelle. — On replie le demi-centimètre coupé en plus et on l'attache sur l'étoffe par un point de chausson. On fera de même pour le devant du pied et du talon. Le milieu de la semelle sera retenu par un point à la couture du talon ; les angles le seront par les angles formés par la naissance du talon et du devant du pied ; la pointe du pied, à celle de la semelle.

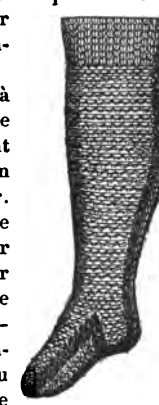
Fig. 160. — Assemblage du bas.

On fait ensuite un surjet tout autour, et pour l'aplatir on l'appuie fortement avec le dé, ou, si le tissu est épais, avec un fer chaud.

SIXIÈME PARTIE

TRAVAUX D'INTÉRIEUR

Rideaux. — Les petits rideaux de vitrage se font avec un ourlet en bas, un grand rempli dans le haut. On laisse une tête de 4 à 5 centimètres, puis on pose au bas du rempli un ruban de fil ou de coton croisé que l'on coud à plat des deux côtés. C'est dans ce ruban qu'on passe la tringle. Si l'on veut faire l'économie d'une tringle, on la remplace par un lacet de coton qui sera retenu d'un côté par une piqûre sur la coulisse et sur le rideau, et avec lequel on fera une bouclette où l'on engagera le piton ; de l'autre côté le lacet restera libre, afin de pouvoir être enroulé autour du piton correspondant. En blanchissant le rideau, on ne risque pas de perdre le lacet.

Grands rideaux. — Les grands rideaux sont en général doublés de satinette; dans les ameublements très soignés on place même un molleton entre la satinette et l'étoffe du rideau; mais la préparation en devient plus compliquée, et il est difficile de la faire soi-même; nous parlerons donc seulement des rideaux simplement doublés. Si le haut n'est pas caché par une galerie, on le termine par des têtes flamandes : un grand rempli de 8 à 15 centimètres dans le haut, puis des plis creux doubles, de distance en distance, sur lesquels on coud à l'envers une bande d'étoffe assez forte, destinée à recevoir les anneaux.

Rideaux doublés. — Pour doubler les grands rideaux, il est nécessaire d'avoir une table très longue, ou une grande planche posée sur des tréteaux. On plie séparément, à partir d'une largeur de 20 centimètres, le rideau et la doublure à l'envers. Le rideau est posé à l'endroit sur la table et l'envers devant soi (ce qui se déroule reste sur la table, *en haut, devant soi*). La doublure est posée à l'envers sur l'envers de l'étoffe, ce qui se déroule *en bas, devant soi*. Il faut avoir soin que les deux lisières soient mises l'une sur l'autre bien égale-

ment. On peut les fixer avec des épingles ou un large bâti. — On prend une aiguillée de fil très longue, s'il était possible de la longueur même du rideau; si le rideau est trop long, on divise le travail en deux ou trois parties. On commence alors ainsi à *baguer* le rideau. On fait de distance en distance un

Fig. 161. — Rideaux et portières à têtes flamandes.

point de surjet *lâche* en mordant très peu les étoffes. A mesure que le travail avance, on déroule les deux étoffes séparément et on enroule ce qui est *bagué*, c'est-à-dire les deux étoffes ensemble à l'endroit. Lorsque tout le rideau est doublé, on fait un large point devant tout autour, on l'entoure à plat d'un galon ou de la garniture que l'on a choisie, et on forme par le haut des têtes flamandes, comme nous venons de l'indiquer.

Pose des rideaux aux portières avec cordons de tirage. — Pour monter ces rideaux, on pose une tringle en fer qui tient tous les anneaux attachés aux rideaux. Cette tringle est percée aux deux extrémités d'un trou qui entre dans un crochet surmontant les poulies. A droite, une poulie simple, à gauche

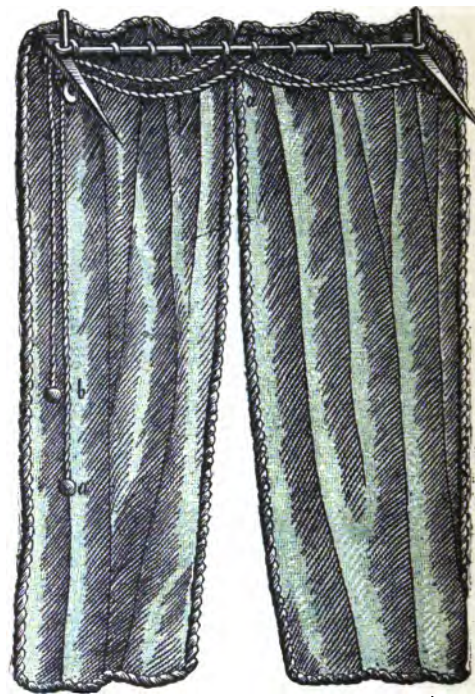

Fig. 162. — Pose de rideaux (envers).

une double poulie (*nous nous plaçons en face de notre dessin, qui montre l'envers des rideaux*). On plie en deux le cordon de tirage, on le passe sur la roue de la poulie droite (*poulie simple*) ; le côté de devant de ce cordon double est noué au premier anneau du deuxième rideau (*b*). L'autre moitié du cordon est nouée au dernier anneau de ce rideau (*a*), et enfin se pose sur la roue du fond de la double poulie On reprend

le cordon de devant attaché à l'anneau (*b*), on le passe dans le reste des anneaux et on le fait poser sur la roue de devant de la double poulie, on termine ces cordons par un gland. — Pour ouvrir les rideaux on tire le cordon *b*, et pour les fermer on tire le cordon *a*.

Les doubles portières pour les portes à deux battants se font de même. Les portières simples ne se font qu'avec un rideau; quand la porte s'ouvre en dehors, la portière se place simplement sur une tringle au-dessus de la porte; mais lorsque la porte s'ouvre intérieurement, il faut poser une planchette en haut et sur la porte et la dépassant, afin d'y pouvoir poser la portière. De cette manière la porte, en s'ouvrant, entraîne la portière, tandis que si on la posait sur la plinthe au-dessus de la porte, on ne pourrait ouvrir la porte ni la fermer sans tirer la portière ou la prendre dans la porte.

Confection d'un store à l'italienne. — Il n'est pas nécessaire d'avoir de la fortune pour embellir sa demeure et lui donner un confortable agréable à tous. Le goût est de toutes les positions; c'est pourquoi nous croyons être utiles à nos jeunes lectrices en leur donnant des conseils pour confectionner elles-mêmes tous les objets qui, s'ils étaient commandés à un tapissier, deviendraient des objets coûteux.

Le store relevé à l'italienne, lorsqu'on le fait en satinette, revient à un prix relativement peu élevé. On le taille en lui donnant $0^m,70$ par mètre en plus de la longueur que l'on veut qu'il ait une fois froncé. Pour un store qui doit avoir 2 m. de longueur une fois terminé, on prendra par conséquent $3^m,40$ de satinette en $1^m,30$ de largeur. On divise cette largeur en 6 parties égales de chacune 25 cent.; les 5 cent. restants seront pris pour les rentrés des côtés. On fronce chacune de ces divisions jusqu'à ce qu'elle n'ait plus que 2 m. de longueur, et l'on applique sur ces fronces 6 rubans de fil de 2 m. de long, cousus des deux côtés à points devant et terminés chacun dans le bas par un ou deux petits glands. Sur ces rubans, on pose des anneaux à 25 cent. environ l'un de l'autre, dans lesquels passeront les cordons de tirage, qui devront être retenus par le dernier anneau du bas.

Ce store se place par-dessus les petits rideaux. Quelquefois même il supprime ces derniers : à la campagne, par exemple, où l'on aime à conserver la vue du paysage, le store une fois relevé.

Pose du store à l'italienne. — On place sous la galerie ou sous la tringle supportant les grands rideaux une planchette de bois de la largeur de la fenêtre, supportée par un crochet d'un côté et un crochet à poulie de l'autre; on visse sur cette planchette des pitons disposés comme notre dessin l'indique:

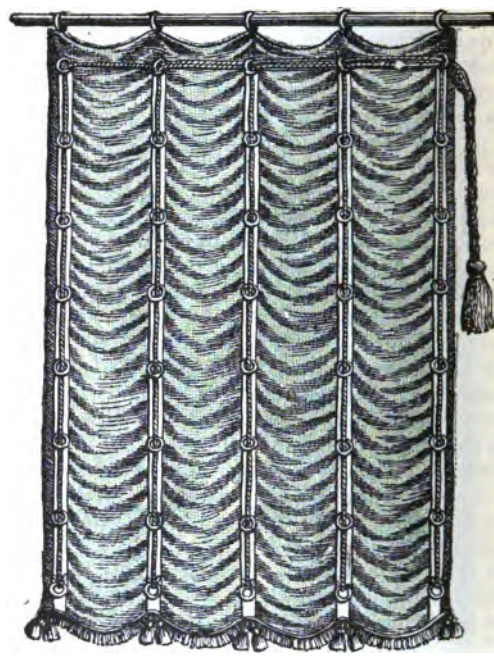

Fig. 163. — Store à l'italienne (envers).

un tout en haut de la planchette, un deuxième un peu plus bas et faisant vis-à-vis aux anneaux du store; un troisième encore plus bas, de même que le second, et le quatrième au bas de la planchette du côté de la poulie. De là quatre cordons: le premier a comme longueur la hauteur du store plus la largeur de la fenêtre; le deuxième, la longueur du store et la largeur de la fenêtre, moins la distance du premier piton au

second. De même pour les autres. Les quatre cordons sont réunis en un seul. Ce cordon unique passe sur la poulie ; il est terminé par un gland dont la tête est pourvue d'une longue bride qui, lorsque le store est levé, s'attache à un crochet

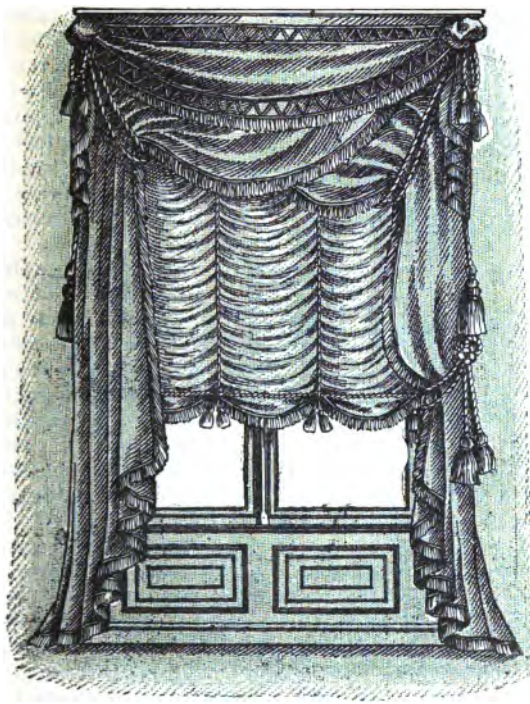

Fig. 164. — Store à l'italienne placé et baissé.

placé sous la patère des rideaux. Il est mieux encore de placer en cet endroit du mur un arrêt en fer appelé *taquet*, sur lequel on enroule le cordon, ce qui permet d'arrêter le store à la hauteur que l'on désire.

Rideaux de berceau. — On coupe en double de la mousseline ou de la guipure blanche de la longueur du haut de la flè-

che au bas des pieds du berceau, on plie cet unique rideau par le milieu; puis, à 40 centimètres de ce pli, on fait une couture jusqu'au bas du rideau. Le pli du milieu s'accroche à la flèche par la petite ouverture laissée dans la couture; on ourle tout autour et on garnit le rideau de dentelle. Lorsque le rideau est en guipure ou en tulle, il faut en faire un pareil en soie ou en satinette de couleur, afin d'intercepter les rayons de soleil qui pourraient, en venant se jouer sur le berceau, être nuisibles au bébé.

Fig. 165. — Rideaux de berceau.

Paillassons. — On fait en cretonne ou en coutil deux paillassons qu'on taille de forme ovale, le premier exactement comme le fond du berceau, le second un peu plus grand, dans lesquels on met de la paille d'avoine ou du crin végétal ou de la fougère.

Oreiller. — L'oreiller se taille horizontalement d'un côté et arrondi de l'autre; il est également rempli de crin ou de paille d'avoine.

Garniture du berceau. — On coupe en piqué blanc ou en toute autre étoffe une bande ayant la hauteur du berceau comme longueur, et comme largeur le tour du cercle supérieur On forme des pinces pour diminuer la largeur de cette bande par le bas. Lorsqu'on a bien ajusté cette bande, on coupe l'excédent des plis et on les retient par une couture rabattue. Le bas est ourlé; sur cet ourlet on pose des cordons de distance en distance pour attacher la garniture au cercle inférieur du berceau; on peut aussi mettre ou faire mettre des œillets, et on lace cette garniture autour du cercle inférieur du berceau, à 5 centimètres du fond supérieur de la bande; on coud tout autour une seconde petite bande qui retombe sur le berceau

et forme draperie. Cette dernière peut être festonnée ou ornée d'une broderie; puis on assujettit le bord supérieur de la bande autour du cercle supérieur du berceau, qu'on aura d'abord entouré d'ouate pour que le bébé ne puisse se faire du mal. Le rideau est retenu en haut de la flèche par un nœud de ruban blanc ou de la couleur de la garniture du berceau.

Garniture d'un berceau Moïse. — Ce genre de berceau convient surtout lorsque la mère ou la personne qui garde l'enfant est obligée de vaquer à diverses occupations qui l'entraînent loin de la chambre où doit rester le lit du bébé. Ce petit berceau peut facilement se déplacer.

On prend un grand morceau de percaline ou de satinette très large, on place au milieu le berceau en osier; on met un peu d'ouate autour et sur les bords du berceau, on rabat les bords de la satinette dans l'intérieur, on égalise les plis avec la main et on les retient à l'intérieur par des points qui traversent l'étoffe et passent entre les trous de l'osier. On peut recouvrir extérieurement cette satinette avec de la mousseline et garnir le tour d'un volant.

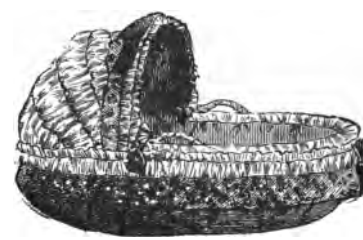

Fig. 166. — Berceau Moïse.

On coud si l'on veut deux rideaux sur la capote du berceau; ces deux rideaux retombent sur le corps du berceau. Les rideaux doivent être très clairs, simplement pour préserver l'enfant de la piqûre des insectes; car, ce berceau étant facilement maniable, on peut, en le tournant, le mettre à l'abri des rayons du soleil.

Nous recommandons aux jeunes mères de ne pas mettre ce petit berceau sur une table quand l'enfant devient assez fort pour le faire vaciller; la meilleure place est par terre, sur un tapis; il n'y a alors aucun danger.

Housses. — Les housses se font en toutes sortes d'étoffes : coutil rayé, cretonne à dessins, toile grise. On doit choisir en tout cas un tissu solide et qui se lave aisément. On place l'étoffe à l'endroit, sur le meuble, puis on l'épingle à distances rapprochées, pour bien prendre la forme du meuble. On coud

ensuite à points arrière, à un demi-centimètre au-dessus des épingles, puis on coupe l'étoffe à quelques millimètres du bâti, on la retourne et on enferme cette première couture dans une seconde à points arrière ou piquée à la machine ; c'est ce qu'on appelle la couture anglaise ou couture double. (Voir page 151.)

Fig. 167. — Housse de fauteuil.

On complète habituellement les housses en plaçant dans le bas un volant taillé en biais, sur 18 ou 20 cent. de hauteur, et que l'on fronce sur une ganse en laissant une petite tête de 2 cent.

Chaque housse doit être ainsi préparée, car aucun meuble n'a exactement les mêmes dimensions.

Housse volante. — Cette housse est d'un seul morceau droit en coutil ou en canevas Java sur lequel on fait une broderie orientale ou autre. On peut aussi la faire en andrinople à meubles, brodée au point à la croix avec du coton blanc. On place en bas et en haut un effilé de fantaisie assorti aux couleurs de la broderie, ou l'on termine chaque extrémité par un petit volant.

Fig. 168. — Housse volante.

Les cordons de la housse s'attachent aux pieds du siège. On en place deux en haut, deux au milieu et deux en bas.

Ce genre de housses convient parfaitement aux sièges de jardin. Elles ont l'avantage de se placer et de se retirer en un instant, elles sont faciles à laver et à repasser, enfin leur confection est des plus simples

Nécessaire pour chaussures et brosses. — Ce nécessaire peut se placer dans les privés ou dans le cabinet de toilette; il est utile en ce qu'il ne tient pas beaucoup de place. Selon l'endroit où il est placé, on le fait en coutil, en canevas Java brodé au point de croix, ou plus simplement en toile d'embal-

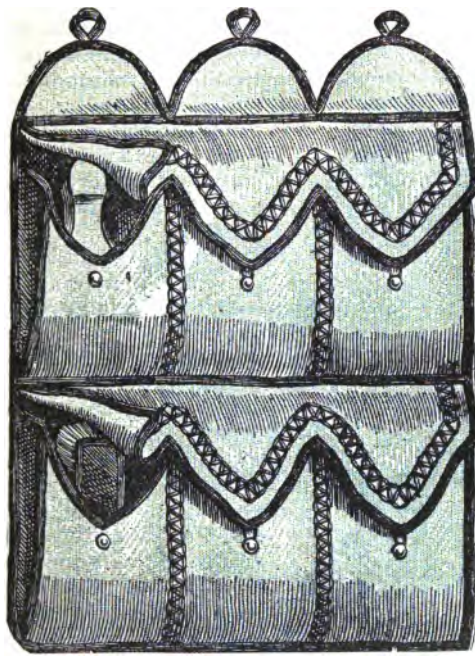

Fig. 169. — Nécessaire pour chaussures et brosses.

lage. Le fond rectangulaire prend 70 cent. de hauteur sur 40 centimètres de largeur. Chaque rangée de poches est une bande de 30 centimètres de hauteur sur 60 centimètres de largeur. On fait dans cette bande trois plis creux ayant chacun 12 centimètres de largeur; le reste est pris dans le creux des plis et forme soufflet. Le fond est doublé en toile grise, les poches et leurs couvercles sont doublés de même ou en étoffe de couleur.

Pour recouvrir ces poches on prend une bande de 15 centimètres de hauteur et de 40 centimètres de largeur, on forme trois dents de feston avec les ciseaux, chaque dent sert de couvercle à une poche; une boutonnière ou une bride est placée à l'extrémité de chaque dent. Les poches sont aussi échancrées en feston et séparées l'une de l'autre par un point de chausson; un bouton est placé à l'extrémité de l'échancrure, puis les poches sont bordées, ainsi que la bande dentelée qui les recouvre. Trois brides formées avec le lacet qui est employé à la bordure servent à accrocher le nécessaire au mur.

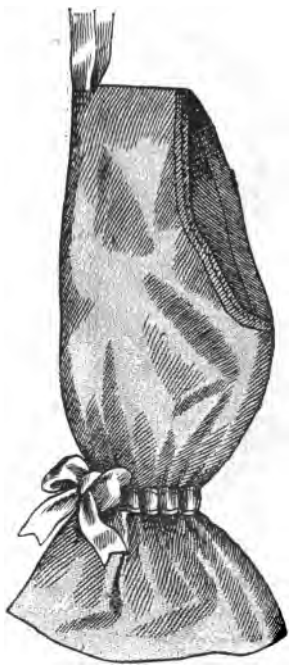

Fig. 170. — Poche de sûreté.

Lorsque les poches et leur couvercle sont cousus sur le fond, on borde entièrement, dessus et dessous, poches et couvercles, tout autour, d'un lacet de la couleur de la broderie, ou, si l'étoffe est grise, on prend un lacet rouge ou bleu.

Poche de sûreté pour voyage. — On fait une poche comme à l'ordinaire, mais de 12 centimètres plus profonde; on coud à 12 centimètres du fond un ruban de fil horizontalement, et sous ce ruban, cousu des deux côtés, on passe une coulisse, de manière à bien fermer le fond de la poche; c'est dans cet endroit qu'on place l'argent ou toute autre chose que l'on peut craindre de perdre. Le fond de la poche ordinaire commence alors à cette coulisse, qui ferme la poche de sûreté.

Si l'on veut pouvoir se servir de la poche sans avoir la peine de desserrer un cordon, on remplace celui-ci par un élastique très ferme, que l'on fait entrer dans la coulisse et qui peut s'ouvrir sous la pression de la main.

Confection d'un gland pour rideaux. — On roule ensemble deux morceaux de fil de laiton à fleurs ayant la longueur nécessaire et deux brins de laine, pour former une tige ayant 4 centimètres de longueur. On fixe l'extrémité supérieure de cette tige sur une pelote ou sur un plomb; d'un autre côté on forme des bouclettes avec des brins de laine que l'on enroule sur un crayon et un fil de laiton plié en deux; on replie les fils de laiton en les croisant derrière chaque bouclette pour

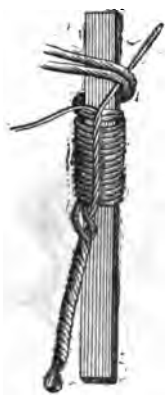

Fig. 171. — Gland (1er détail).

Fig. 172. — Gland (2e détail).

Fig. 173. — Gland terminé.

la fixer (1er détail d'un gland à bouclettes). Quand on a fait une longueur suffisante de bouclettes pour former un gland, on les enroule autour de la tige comme au 2e détail du gland, et l'on attache sur cette tige un brin de laine replié en deux, servant à fixer le gland. Un dessin spécial représente le gland achevé. Il peut servir à terminer un cordon de sonnette, de rideaux, etc.

Chancelière de voyage (fig. 174). — Cette chancelière peut également convenir pour un vieillard, un malade, un convalescent. Elle tient peu de place et s'emporte facilement en voyage. Elle se compose d'un petit tapis et de deux larges pantoufles doublées de fourrure. Pour faire ces pantoufles on coupe, d'après un modèle, une empeigne en drap ou en toute autre étoffe, que l'on double de fourrure. (Cette empei-

gne sera très large, car il faut tenir compte, en la coupant, que le pied est déjà chaussé lorsqu'on se sert de la chancelière.) Voici comment est fait notre modèle : l'empeigne est en drap brodé; la doublure et la semelle sont faites au crochet fourrure (voyez page 373).

On fait un petit tapis composé de deux morceaux de drap ayant 70 centimètres de largeur sur 40 de hauteur. Une toile grise de même dimension est cousue entre ces deux morceaux par un des côtés de la hauteur; l'autre côté est terminé en triangle; à l'extrémité de la pointe on coud un double cordon

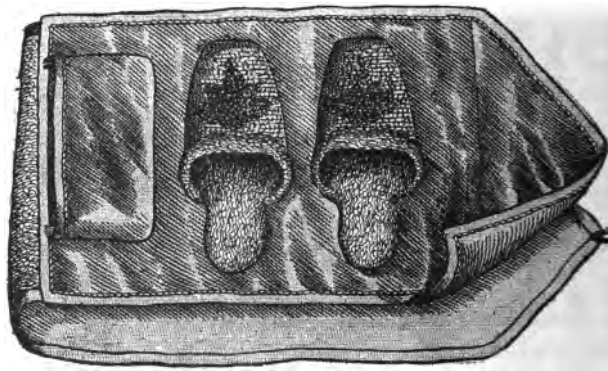

Fig. 174. — Chancelière de voyage.

qui sert à enrouler et à fermer la chancelière. Tous les contours des trois morceaux sont bordés d'un lacet de laine de couleur ayant environ 1 centimètre de largeur. Les deux pantoufles sont retenues au petit tapis de drap — l'un des morceaux — par un point de côté; sur ce même tapis on pose, près du côté transversal, une poche faite d'un morceau de drap ayant 25 centimètres de largeur sur 15 centimètres de hauteur. On forme dans la largeur un pli creux, et on attache cette poche sur le tapis par une couture appliquée (voyez au chapitre *Couture*); le haut de la poche est bordé d'un lacet de laine. Toujours du côté transversal, où sont cousus les trois morceaux, on met une anse en cordon de laine noire, entre les deux morceaux de drap Voici la ma-

nière de se servir de cette chancelière : la toile grise se met sur le parquet, afin de préserver le tapis sur lequel sont les pantoufles; le second morceau de drap se rabat sur les pieds. La poche sert à mettre différents objets. Lorsqu'on ne se sert plus de la chancelière, on la roule, en laissant la toile entre les deux morceaux de drap. Ainsi roulée, elle tient peu de place, et, avec l'anse, on la porte comme un sac.

Cosy ou kosy (fig. 175). — Le cosy, de provenance écossaise, est une sorte de capuchon destiné à conserver la chaleur du liquide contenu dans les bouilloires, les théières, etc. Il rend de grands services dans un ménage où tout le monde ne prend pas son déjeuner à la même heure; il est très utile aussi dans les cabinets de toilette, car il maintient la chaleur d'une bouilloire d'eau pendant toute une nuit. On le fait en différentes étoffes selon l'usage auquel on le destine, et on peut lui donner les formes les plus variées. Celle que nous choisissons est la plus simple à exécuter.

Le cosy se compose de six morceaux d'étoffe coupés comme notre modèle en forme de dôme, et de deux morceaux d'ouate taillés *justes*, couture non comprise.

Sur les six morceaux dont nous parlons, deux sont destinés à recouvrir le cosy et doivent être par conséquent taillés dans la plus belle étoffe; deux servent de doublure au cosy; les deux derniers sont placés à l'intérieur et par conséquent ne se voient pas (ils doivent être en étoffe assez forte, madapolam par exemple); les deux morceaux d'ouate se placent également à l'intérieur, mais ne sont pas pris dans les coutures.

Pour plus de clarté, nous numérotons les huit morceaux composant le cosy :

1 et 1′ pour l'étoffe de dessus;
2 et 2′ pour la doublure;
3 et 3′ pour le madapolam;
4 et 4′ pour la ouate.

Pour réunir ces huit pièces, une seule couture suffit, pourvu qu'on les dispose dans l'ordre suivant :

Placez endroit contre endroit les numéros 1 et 1′; sur l'envers du n° 1′ placez le n° 3 (madapolam), n'importe de quel côté; sur ce n° 3 placez le n° 2, auquel vous avez préalablement fixé la ouate (n° 4) par un glacé ou par une piqûre, en ayant soin qu'elle n'arrive pas jusqu'au bord; la ouate doit

être placée contre le madapolam. Le n° 2′, également ouaté, devra être placé contre le 2, endroit contre endroit, puis le madapolam 3′.

Voici les six morceaux en place. Il ne reste plus qu'à coudre, au moyen d'un arrière-point solide, tout autour, la partie arrondie jusqu'à la base. On retourne alors sur les cinq morceaux un des côtés de l'étoffe du dessus, ce qui cache la couture intérieure.

Par les deux ouvertures restantes on introduit soit de l'édre-

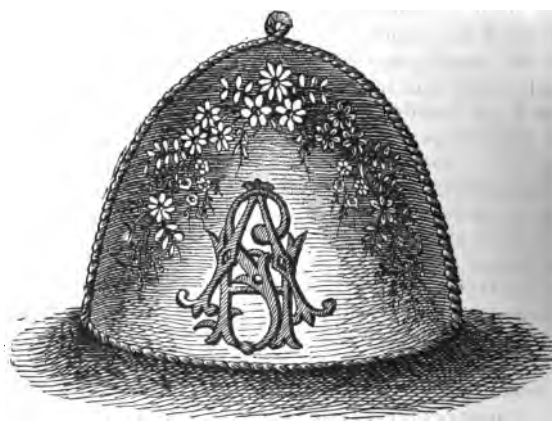

Fig. 175. — Cosy ou kosy.

don, soit de la plume bien épurée. On termine le bas par un point de surjet enfermant les trois étoffes de chaque côté.

On dissimule les coutures et le surjet du bas au moyen d'un galon ou d'une torsade, qui forme une boucle au sommet du cosy. On peut varier à l'infini les étoffes destinées à ce petit ouvrage; la peluche, les velours de soie, la simple toile perse, l'andrinople, le coutil, etc., s'emploient pour cet usage. Si l'on veut faire un cadeau, on le brode, et sur l'une des faces on met des initiales.

Quelques personnes trouvent plus économique de supprimer la plume et de la remplacer par de la ouate, mais le cosy perd ainsi une grande partie de son utilité, car il garde beaucoup moins bien la chaleur.

Ménagère pour aiguilles à tricoter (fig. 176). — Prenez un morceau d'étoffe quel qu'il soit; basane, coutil, reps, canevas brodé, etc., ayant 27 centimètres de longueur sur 10 centimètres de largeur, plus une doublure de soie ou de satinette ayant 10 centimètres de largeur sur 38 centimètres de longueur. On replie 6 centimètres d'un côté pour retenir les aiguilles, et de l'autre côté les centimètres en plus servent de couvercle pour enfermer les aiguilles; il reste un demi-centimètre de chaque côté, qui est replié et sur lequel on fait un point de chausson; du côté où s'ouvre cette poche, on met une bride à chaque coin, une bride au milieu, et 3 boutons sur la patte correspondante. On taille ensuite deux pattes de

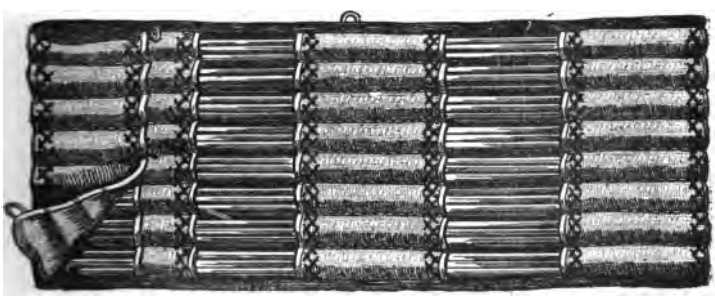

Fig. 176. — Ménagère pour aiguilles à tricoter.

10 centimètres de longueur l'une, ayant 6 centimètres, et l'autre 3 centimètres de hauteur. La première a deux rentrés, et la seconde un rentré d'un demi-centimètre, sur lesquels on fait un point de chausson. C'est sur la patte de 3 centimètres que se placent les boutons destinés à attacher les brides du rabat qui ferme la ménagère. Les pattes, la poche du bas, dans laquelle reposent les aiguilles, sont retenues sur la doublure par un point de chausson en travers, pour séparer chaque jeu d'aiguilles. La doublure, pourvue des pattes, poche et couvercle, est bordée tout autour avec l'étoffe de dessus. Un bouton au milieu de la longueur et un ruban élastique terminé par une bride ferment la ménagère. Cette ménagère, ainsi roulée, tient très peu de place.

Ménagère pour travaux de dames (fig. 177). — Cette ménagère est très utile en voyage, car elle contient à peu-

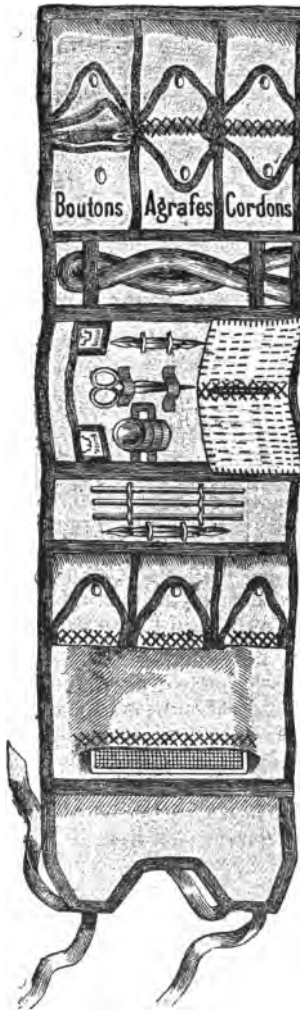

Fig. 177. — Ménagère pour travaux de dames.

près tout ce qui est nécessaire pour travailler. Les deux poches qui se touchent sont faites avec trois plis creux séparés par un point de chausson. La bande qui les recouvre est retenue au milieu également par un point de chausson; elle est taillée des deux côtés en forme de dents; chaque dent recouvre une poche.

Le milieu de la ménagère contient d'un côté tous les outils nécessaires, dé, ciseaux, navette, paquets d'aiguilles et un petit cahier de plusieurs feuilles de flanelle blanche, bordées d'un feston lâche en soie de couleur, sur lesquelles on attache les aiguilles et les épingles. — De chaque côté est un entre-deux ou endroit plat, garni de petits rubans attachés de chaque côté, pour retenir les écheveaux de soie et les moules et navette du filet ou de la frivolité. Enfin, faisant vis-à-vis aux deux premiers rangs de poches, en voici trois autres faites et recouvertes de même, puis une grande pour le cadre de guipure sur filet. Celui qui est dans la poche est tout monté. Ceci est l'intérieur de la ménagère; l'extérieur, qui est taillé exactement de même, se fait en toute étoffe, unie ou brodée. On le borde entièrement, ainsi que les poches, avec un lacet de couleur; on ajoute des rubans, et pour le

fermer on le roule et on l'attache avec les rubans. Cette ménagère tient peu de place ainsi roulée.

Pelote. — Le dessus des pelotes se fait à volonté en soie unie, ou brochée, ou brodée, en étoffe de fantaisie, en cretonne ; on le fait souvent aussi en soie ou en satinette de couleur vive recouverte d'un carré de guipure sur filet ou de dentelle Renaissance.

Tailler deux carrés de doublure, puis deux carrés d'étoffe dont l'un servira de dessus et l'autre de dessous à la pelote. Réunir les deux carrés de doublure sur leurs quatre côtés par une couture solide, en laissant une ouverture d'environ 5 centimètres au milieu de l'un des côtés, pour introduire le son. Réunir par une couture les deux étoffes formant le dessus, sur trois côtés seulement. On emplit de son le sac de doublure en le bourrant fortement, puis on ferme l'ouverture par un surjet. On glisse cette pelote dans la couverture, qu'on ferme aussi avec un surjet. On garnit avec une ganse, une ruche ou une petite frange, pour cacher les points de couture.

Coussin (fig. 178). — On peut parfaitement monter soi-même les coussins que l'on a exécutés en broderie ou en tapisserie. Le coussin se fait exactement comme la pelote, avec cette différence qu'au lieu de le bourrer comme cette dernière on le remplit beaucoup moins, et d'autant moins qu'on veut l'obtenir plus moelleux. L'intérieur du coussin se remplit à volonté de crin, de crin végétal ou varech pour les coussins plus grossiers, et de plume pour les coussins que l'on désire très doux.

Fig. 178. — Coussin.

Chaise de paille recouverte et drapée en étoffe. — A la campagne une chaise ou un fauteuil de jardin peuvent devenir un siège d'appartement si on les recouvre d'étoffe; il n'est pas rare d'avoir un châle qui ne sert plus, une étoffe passée de mode, une cretonne à vieux dessin ou bien de l'andrinople qu'on peut employer à ce travail. On drape le devant du dossier, comme notre modèle; le siège est recouvert par un coussin de même étoffe et de même forme. Ce coussin se fait comme une pelote; mais au lieu de le remplir de son, on y met du crin, de l'étoupe ou du crin végétal, et on le fait plutôt

plat que bombé. Si l'on veut donner à ces coussins une forme parfaite, on sépare le dessus et le dessous par une petite bande en droit fil de 6 ou 7 centimètres, qui donne à ce coussin la forme d'un petit matelas.

Fig. 179. — Chaise drapée.

Panier à bois. — Un panier à bois en osier grossier peut aussi être recouvert entièrement d'une toile d'emballage brodée ou de toute autre étoffe solide. Ce panier devient alors un meuble d'appartement.

Petite table recouverte d'étoffe. — Lorsqu'on a une table dont le bois est détérioré, ou simplement en bois blanc, on peut la recouvrir d'étoffe. On tend parfaitement sur la table d'abord du molleton ou de la flanelle, puis l'étoffe; on entoure de même les pieds, et on assujettit le tout avec des clous

Fig. 180. — Panier à bois.

Fig. 181. — Petite table recouverte d'étoffe.

dits *semence*. Ces clous sont cachés par un effilé Tom Pouce de la couleur de l'étoffe et cousu sur celle-ci.

SEPTIÈME PARTIE

TRAVAUX D'AGRÉMENT

CHAPITRE PREMIER

DE LA BRODERIE DE LINGERIE

La broderie est le complément des points de couture; elle est destinée à orner le linge. On brode la toile, le nansouk, le jaconas, la batiste, le drap, le velours, la soie, le tulle, etc. Nous ne nous occuperons ici que de la broderie de lingerie.

Impression sur étoffe. — Pour reporter le dessin sur l'étoffe que l'on désire broder, il y a plusieurs procédés :

1° On prend du papier-calque bleu ou rouge, on pose le côté résineux sur l'endroit de l'étoffe, puis l'on applique le dessin sur le côté opposé, et on en trace les contours avec un crayon ou une aiguille à tricoter; il suffit d'appuyer un peu pour imprimer le dessin.

2° Le dessin est piqué sur ses contours et placé sur l'étoffe; on passe alors sur le dessin une préparation nommée *poncif*, que l'on trouve chez tous les marchands de couleurs, et qu'on applique au moyen d'un tampon que l'on peut faire soi-même en roulant très serré une lisière de drap. On peut aussi faire le poncif avec de la poudre d'indigo et de gomme. On fixe cette couleur sur l'étoffe en la repassant à l'envers avec un fer chaud.

3° Lorsque l'étoffe est assez transparente, on la bâtit à grands points sur le dessin et on décalque celui-ci avec une plume fine trempée dans la préparation suivante : une pincée de sucre en poudre, avec égale quantité de gomme en poudre, délayées dans de l'indigo en poudre très foncé, et la quantité d'eau suffisante pour rendre ce mélange liquide comme de l'encre.

Méthode pour diminuer ou agrandir un dessin. — Faites un quadrillé sur du papier végétal très transparent, posez-le sur le dessin et tracez celui-ci dessus. Pour faire aisément ce quadrillé on n'a qu'à placer le papier végétal sur du papier quadrillé que l'on achète tout préparé. De cette façon on n'a plus qu'à suivre le quadrillé à la règle.

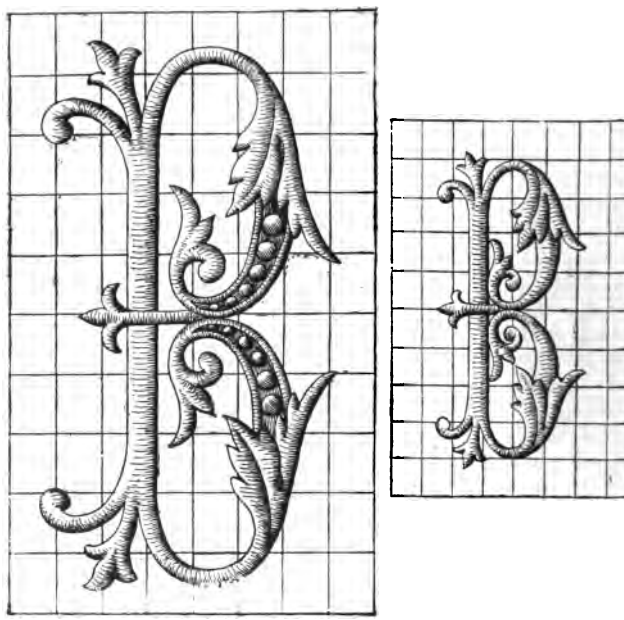

Fig. 182. — Agrandissement et diminution d'un dessin.

Si vous voulez agrandir le dessin, ayez un quadrillé plus grand (il n'est plus besoin de papier végétal), et vous dessinerez en suivant dans chaque carré la direction du dessin.

Pour le diminuer, vous prenez un quadrillé plus petit et vous faites de même. C'est ce procédé que les peintres emploient pour transporter leurs esquisses sur leur toile. Il demande une certaine habitude du dessin.

Si vous désirez l'allonger ou le rendre plus étroit ou plus large, vous diminuez ou augmentez le quadrillage dans sa hauteur ou dans sa largeur.

Préparation des dessins. — Le papier que l'on pique doit avoir quelques centimètres de plus, en largeur et en longueur, que l'étoffe même, de manière à ce que le tampon dont on se sert pour appliquer la poudre ne touche pas l'étoffe. On appliquera sur l'étoffe le côté sur lequel on a piqué, car la poudre pénétrera plus facilement que par l'autre côté.

Avant de commencer le calque, on jalonne son dessin, c'est-

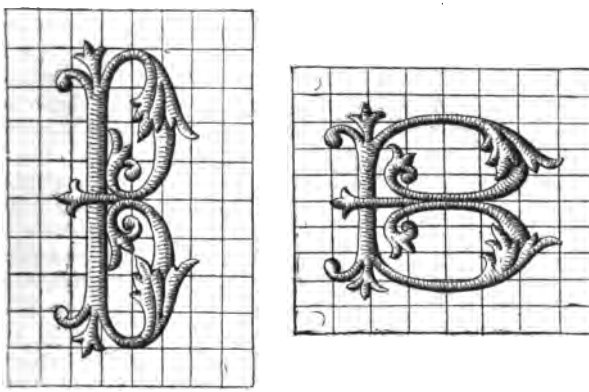

Fig. 183. — Allongement ou élargissement d'une même lettre.

à-dire qu'on divise l'étoffe et le dessin en quatre parties pour déterminer la distance du centre au bord. On plie donc l'étoffe d'abord en deux, puis encore en deux, de manière à former quatre cases et connaître le centre.

Pour exécuter des coins, si le dessin en comporte, on replie l'étoffe deux fois dans sa diagonale, c'est-à-dire de manière à former deux triangles. Pour fixer ce jalonnage dans l'étoffe, dont les plis peuvent se défaire, on prend une aiguillée de fil, au bout de laquelle on fait un nœud; on traverse ce nœud par une épingle, que l'on pique au centre de l'étoffe, se servant de l'épingle et de l'aiguille que l'on tient comme d'un compas; vous pouvez indiquer chaque angle et même tracer un cercle au moyen du fil tendu, en plaçant une épingle

de distance en distance. Cette épingle sera remplacée par un point de bâti, qui restera et pourra servir de jalonnage.

Décalquer un dessin au moyen d'une vitre. — Lorsqu'on veut décalquer un dessin sur papier en l'appliquant sur un carreau de vitre, il faut avoir soin de coller le papier sur le dessin, aux quatre coins, afin que les lignes ne se trouvent pas dérangées si le travail était interrompu.

Décalquer un dessin sur n'importe quel papier. — Il peut se faire qu'on n'ait pas sous la main du papier à décalquer; on peut le remplacer par le procédé suivant : prenez du papier ordinaire uni et fin ; imbibez-le légèrement de benzine au moyen d'une éponge. La benzine, ainsi que toutes les huiles, a la propriété de rendre le papier transparent; mais elle a de plus celle de se volatiliser, et le papier redevient opaque. C'est au moyen de cette transparence qu'on peut calquer les dessins sans crainte de les endommager. L'essence minérale peut remplacer la benzine.

Méthode pour transformer un dessin à l'aide de miroirs. — On peut à l'aide de miroirs transformer ou modifier des dessins à l'infini. Si l'on veut, par exemple, augmenter ou diminuer la largeur d'une bande ou d'une bordure, on place un petit miroir *sur champ* le long de la bande, et celle-ci se reflète rétrécie ou élargie selon qu'on rapproche ou qu'on éloigne le miroir du bord.

Si d'un dessin en ligne droite on désire faire un *coin*, on place le miroir en ligne diagonale sur le point où le dessin doit être arrêté, et le dessin s'y reflétera, soit doublé, soit renversé. Si on veut d'un coin faire un *carré*, il faut employer deux miroirs; on les place arête contre arête, et le carré se trouve dessiné en entier, moitié sur le dessin, moitié sur les miroirs.

On peut disposer soi-même deux petits miroirs ayant 7 cent. sur 11, sur un morceau de peau de 7 cent. sur 22 cent. et demi. On colle fortement les deux miroirs sur la peau en laissant entre eux un demi-centimètre, ce qui forme une sorte de petit calepin composé de deux miroirs, très commodes pour les transpositions que nous venons d'indiquer.

Colle pour les applications de mousseline sur tulle ou de broderie sur étoffe. — Se servir de la recette indiquée page 49, en remplaçant la farine de riz par de la farine de froment. N'employer cette colle que lorsqu'elle est refroidie.

Chiffres entrelacés. — Prenez deux lettres dans deux alphabets à peu près semblables. Calquez sur papier végétal, d'abord la lettre du nom de famille; appliquez votre dessin sur une autre lettre; vous calquez de même cette seconde lettre, en ayant soin de passer alternativement dessus et dessous la première.

Divers points de broderie peuvent entrer dans la composition

Fig. 184. — Chiffre pour serviettes ou taies d'oreiller.

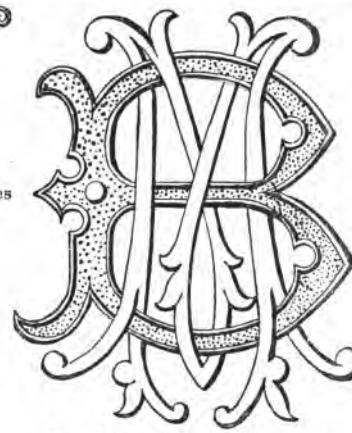

Fig. 185. — Pour draps ou nappes.

Fig. 186. — Pour mouchoirs.

d'un monogramme. On fait à volonté l'une des lettres au plumetis, l'autre au point de sable ou point serti de deux points cordonnet. On peut aussi composer de forts jolis monogrammes à l'aide de cotons de diverses couleurs, rouge et bleu, vert et rouge, blanc et rouge, etc., chacune des lettres d'une couleur différente. On peut aussi varier les couleurs pour chaque lettre, lorsqu'il y a un sertissage et un point de sable.

Apprêt du travail. — Pour toute broderie blanche, il est nécessaire de tendre l'étoffe *en droit fil*, à l'aide d'un bâti, sur un morceau de toile cirée ou de moleskine.

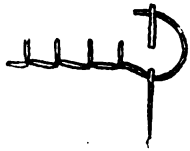

Fig. 187. — Point de feston lâche.

Tracé du dessin. — On passe ensuite sur tous les contours du dessin un point devant qui se trouvera enserré dans le travail.

Bourrer. — C'est remplir intérieurement les contours d'un dessin par de larges points devant ou bien des points arrière espacés faits avec du coton plus gros que celui qui est destiné à la broderie.

Point de feston lâche. — Piquez l'aiguille à quelques fils, droite devant vous ; ramenez-la sur le fil, que vous retenez sous le pouce gauche ; recommencez quelques fils plus loin ; ayez soin que les points aient toujours même hauteur et même distance.

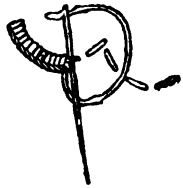

Fig. 188. — Feston simple.

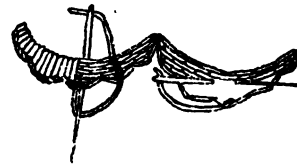

Fig. 189. — Feston bourré.

Point de feston. — Comme le feston lâche ; mais chaque fil, très près l'un de l'autre, enserre le tracé.

Feston bourré. — Tracé sur les contours et bourré dans l'intérieur, ce feston serré suit les contours du dessin.

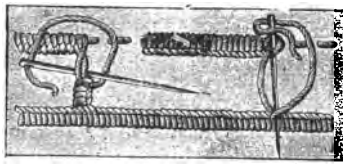

Fig. 190. — Brides festonnées.

Brides festonnées. — On trace d'abord le feston, au moyen d'un ou deux fils servant de bâtis, puis on fait le feston des deux côtés ; on passe ensuite deux ou trois fils d'un feston à l'autre, et l'on termine en festonnant chaque barrette.

Point cordonnet. — C'est un surjet dru qui enserre le fil du tracé. On fait ce point de droite à gauche.

Point de tige. — Ce sont des points arrière, courts et en biais, serrés à côté les uns des autres.

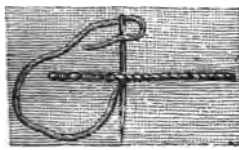

Fig. 191. — Point cordonnet.

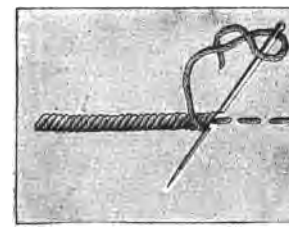

Fig. 192. — Point de tige cordonné.

Point de tige cordonné. — Ce point est semblable au précédent, mais enserrant un fil lancé; pour le rendre plus grenu, on fait ce point de droite à gauche.

Plumetis. — Le plumetis est bourré dans sa longueur et brodé au point arrière lancé dans la largeur; les points doi-

Fig. 193. — Feuille au plumetis.

Fig. 194. — Fleur au plumetis.

vent être très rapprochés, sans pourtant croiser l'un sur l'autre. Le travail va du sommet à la base.

Lorsqu'il s'agit d'un pétale ou d'une feuille avec nervure au milieu, on commence par le sommet; lorsqu'on est arrivé à la nervure, on continue le côté gauche jusqu'à la base; on reprend ensuite le côté droit par le sommet, pour terminer également à la base.

Différentes sortes de feuilles et de pois. — Les premières feuilles sont faites au plumetis et jour au milieu; les secondes, point cordonnet pour la feuille et la nervure. Les premiers pois sont au plumetis, entourés d'un point arrière; les autres sont entourés d'un point noué formant picots.

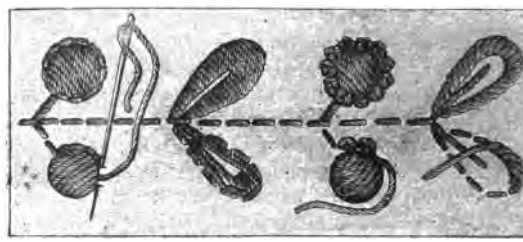

Fig. 195. — Différentes sortes de feuilles et de pois.

Point de poste. — On pique l'aiguille et on la fait revenir comme pour faire un large point arrière; on enroule le fil cinq ou six fois autour de l'aiguille, sur laquelle on appuie le pouce gauche; puis, en retenant légèrement ces points, on tire

Fig. 196. — Point de poste.

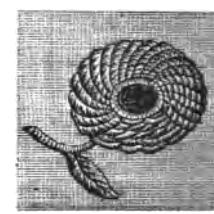

Fig. 197. — Point de poste bourré.

l'aiguille doucement. Enfin on la repique dans le trou primitif, qui forme l'extrémité de la feuille, pour la faire ressortir à l'endroit d'où l'on veut faire partir une feuille suivante.

Point de poste bourré. — C'est le même que le précédent; mais il est bourré au point arrière, pour lui donner plus de relief.

Point de Boulogne. — C'est un point de surjet lâche à l'aide duquel on retient soit une ganse, soit de la laine ou de la soutache. Ce point sert particulièrement pour contourner et fixer les applications d'étoffe sur étoffe. Il doit être fait très régulièrement.

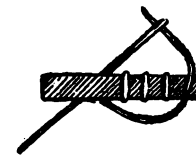

Fig. 198. — Point de Boulogne.

Feuille à nervure festonnée. — Cette feuille se fait au point de feston. On pique l'aiguille sur le contour extérieur de la feuille; on la fait revenir au milieu, en passant sur le fil qui est retenu par le pouce gauche, ce qui formera la nervure de la feuille.

On peut ainsi exécuter très vite des broderies d'ameublement qui n'ont pas, il est vrai, la perfection de la broderie au passé, mais qui font néanmoins un très joli effet.

Point de Bruges. — Piquez l'aiguille à l'envers, faîtes-la ressortir au milieu de la feuille, piquez-la au sommet de la feuille, faites-la ressortir au milieu du contour gauche; lancez le fil vers la droite; piquez l'aiguille à droite du sommet, de manière à la faire ressortir à gauche; lancez de nouveau le fil

Fig. 199. — Nervure festonnée.

Fig. 200. — Point de Bruges.

en bas à droite et piquez l'aiguille au milieu du contour de droite, de manière à revenir sous le point précédent du contour gauche.

Le dessin fig. 200 indique la feuille commencée, à moitié faite, et terminée.

Cette broderie, comme la précédente, ne remplace pas la broderie au passé; mais elle est exécutée assez vite et convient parfaitement à des travaux de fantaisie.

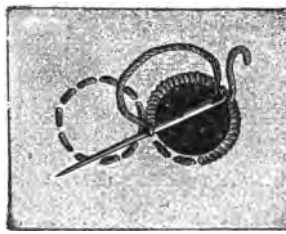

Fig. 201. — Œillet en broderie anglaise.

Broderie anglaise. — Œillet. — L'œillet étant tracé, à l'aide d'un ou deux rangs de points devant vous coupez l'intérieur comme le rayon d'une circonférence, et rabattez l'étoffe à l'aide de l'aiguille; vous faites ensuite un point de cordonnet tout autour.

Le point sera plus grenu s'il est fait de droite à gauche. Il sera au contraire très lisse si on l'exécute de gauche à droite.

Les dessins représentés par les figures 202 à 205 conviennent pour garnir des objets de lingerie. On peut en supprimer une partie à son gré lorsqu'on les trouve trop compliqués.

Fig. 206. — La seule difficulté que présente ce dessin, c'est le carré formant le treillage. Voici comme il faut le faire : on passe deux fils tout autour du carré, puis on le découpe, en ayant soin de bien terminer les angles par

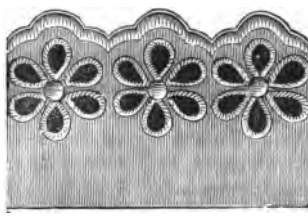

Fig. 202. — Broderie anglaise.

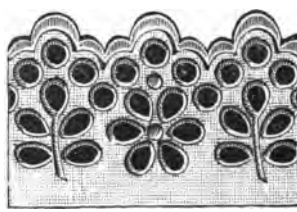

Fig. 203. — Broderie anglaise.

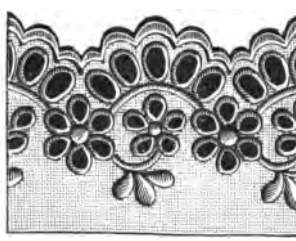

Fig. 204. — Broderie anglaise.

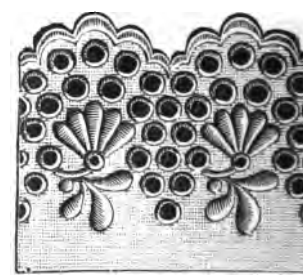

Fig. 205. — Broderie anglaise.

quelques points serrés; on passe deux fils dans le sens de la

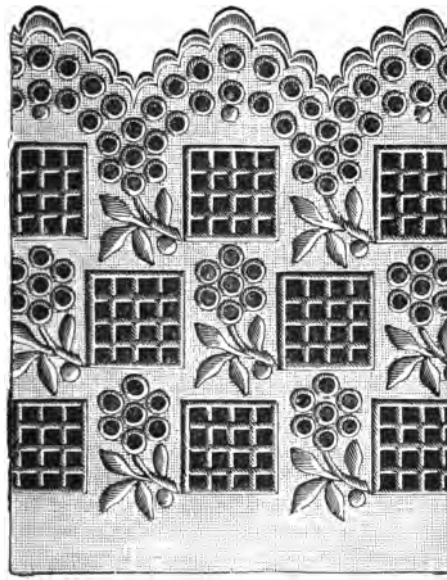

Fig. 206. — Broderie.

longueur, et on les cordonne très serrés, comme si l'on faisait un surjet. On fait de même dans le sens de la largeur et on a soin de retenir le point de jonction par un point noué. On a ainsi quatre petits carrés dans un grand, on les divise chacun en 4 nouveaux carrés au moyen de fils horizontaux et verticaux et on termine par le point cordonnet tout autour du grand carré.

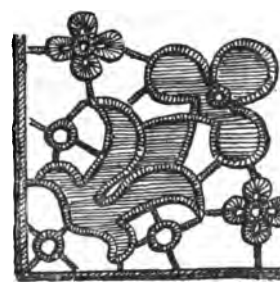

Fig. 207. — Guipure de Venise.

Guipure de Venise. — Commencez par relier un motif à l'autre; faites au feston des barrettes soulevées, c'est-à-dire sans prendre l'étoffe; on peut y

ajouter des picots, qui se font par deux points de feston ou un point noué, festonnez ensuite tous les contours du dessin. Lorsque le travail est entièrement terminé, vous le retirez de la toile cirée sur laquelle il était bâti, et vous enlevez l'étoffe sous les barrettes, ne laissant absolument que celle de l'intérieur des motifs; on peut même en découper aussi, s'ils sont trop épais, et remplacer l'étoffe enlevée par des points de dentelle.

Fig. 208. — Point d'armes.

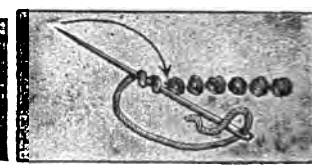

Fig. 209. — Point noué.

Point d'armes. — C'est un point de piqûre droit et disposé en lignes parallèles.

Point noué. On pique l'aiguille comme pour faire un point devant, on enroule le fil deux fois autour de l'aiguille, on tient ces deux fils avec le pouce gauche pendant qu'on tire doucement l'aiguille. Cela forme un petit nœud.

Point russe. — C'est un point arrière, tantôt long, tantôt court, suivant le dessin.

Point de chaînette. — Piquez l'aiguille à l'envers, faites-

Fig. 210. — Point russe.

Fig 211. — Point de chaînette.

la ressortir à l'endroit, retenez le fil sous le pouce gauche, reportez l'aiguille un peu au-dessus du point, prenez quelques fils sur l'aiguille en laissant toujous le fil dessous, ce qui forme un anneau; continuez de même en piquant l'aiguille dans l'anneau précédent. Le point de chaînette peut remplacer le point à la croix pour la marque du linge.

Point de plume. — Piquez votre aiguille au milieu et la

ramenez obliquement un peu plus bas à gauche; revenez au milieu, prenez obliquement quelques fils et ramenez l'aiguille à droite.

Fig. 212. — Point de plume.

Point turc. — On appelle points turcs des points à jour sur de la mousseline ou du nansouk dont on n'a pas tiré les fils. On se sert de fil très fin et d'une très grosse aiguille, afin de diviser les fils pour les cordonner; les deux bords sont cordonnés avec une aiguille ordinaire. Le n° 1 est un point turc droit ou point d'échelle. Le n° 2 montre qu'on peut faire ce point en biais et suivant les contours d'un dessin. Le n° 3 est un point en forme de lacet.

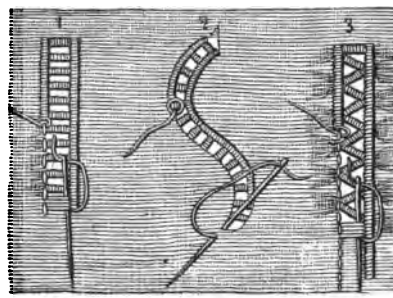

Fig. 213. — Point turc.

Point de corail. — On fait un point de feston à droite, près du milieu, on en fait un second un peu plus bas. Lorsqu'on a terminé à droite, on recommence de même à gauche.

Fig. 214. — Point d'épines.

Fig. 215. — Point de corail.

Point d'épines. — Piquez obliquement de droite à gauche, en tenant le fil sous l'aiguille comme dans le point précédent.

Vous recommencez de même de gauche à droite, à une égale distance du milieu.

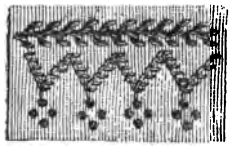

Fig. 216. — Point n° 1.

A l'aide des divers points que nous venons de décrire, point russe, point d'épines, point noué, etc., on peut exécuter une multitude de dessins, dont les uns, très serrés, sont destinés à la lingerie et les autres, plus lâches, s'appliquent à la confection. Nous donnons ici 23 points différents, qui peuvent donner lieu encore à un grand nombre d'autres combinaisons.

Fig. 217. — Point n° 2.

Le point n° 1, composé d'une rangée de points d'épines, de petites dents au point russe et de petits semis au point noué, peut se décomposer. La ligne horizontale de points d'épines forme à elle seule un point très employé dans la lingerie fine, où il se place au pied des garnitures brodées et des ourlets. On le fait en coton à crochet, par conséquent assez tordu. Le fil à coudre peut aussi s'employer, mais il est moins grenu et fait moins bon effet. Les dessins nos 2, 4 et 6 s'appliquent également à la lingerie très fine. Les nos 2, 3 et 5 sont un peu plus lâches et convien-

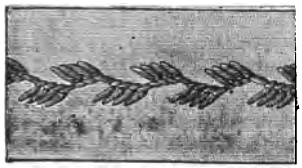

Fig. 218. — Point n° 3.

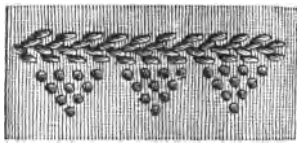

Fig. 219. — Point n° 4.

Fig. 220. — Point n° 5.

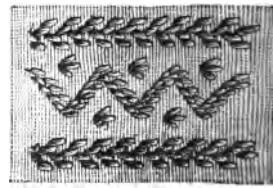

Fig. 221. — Point n° 6.

nent également au linge et à la confection; autrement dit, ils peuvent être faits en coton blanc ou de couleur pour les étoffes qui se lavent, et en cordonnet de soie pour les étoffes de laine; on garnit à l'aide de ces points faits au cordonnet des ourlets de robe, des ceintures, des empiècements, etc.

Le point n° 7 se fait en coton à broder ou à tricoter peu tordu. Il produit un très joli effet comme ornement d'un bavoir; les points de piqûre se placent à un demi-centimètre du bord, et les fils lancés se dirigent vers l'intérieur.

Les dessins n°s 8, 9 et 11 se font en feston lâche, sorte de point de corail; le n° 10 au point de chaînette. Pour les petites feuilles qui représentent les trèfles des dessins 8, 9 et 10, on procède comme suit : on fait sortir le fil à la tige de la feuille, on repique l'aiguille dans ce même trou et on la dirige vers la pointe de la feuille, enretenant le fil avec le pouce gauche et en faisant passer le fil par-dessus, comme pour le feston; il ne reste plus qu'à repiquer dans ce même trou pour recommencer une autre feuille.

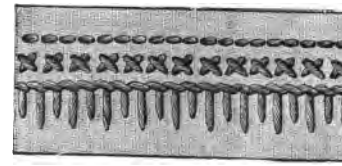

Fig. 222. — Point n° 7.

Fig. 223. — Point n° 8.

Fig. 224. — Point n° 9.

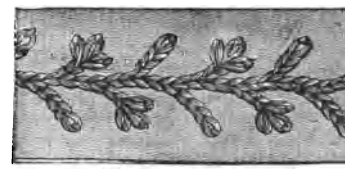

Fig. 225. — Point n° 10.

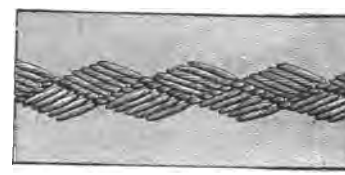

Fig. 226. — Point n° 11.

Fig. 227. — Point n° 12.

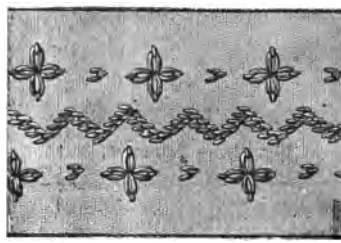

Fig. 228. — Point n° 13.

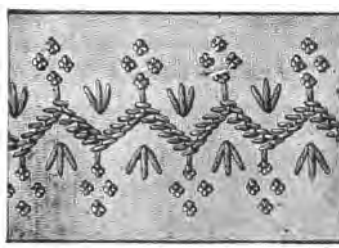

Fig. 229. — Point n° 14.

Fig. 230. — Point n° 15.

Les quatre dessins 12, 13, 14 et 16 conviennent encore à la lingerie, mais le dessin n° 14 contient des petits semis en fils lancés, qui, une fois lavés, ne seraient pas d'un très bon effet ; on pourrait diminuer la longueur de ces fils lancés ou les remplacer par un pois ou par un motif au point de poste. Dans ce cas on aura soin d'employer du coton tordu pour le point d'épines et du coton à broder pour les pois au plumetis ou pour les semis au point de poste.

Ces dessins conviennent aussi pour garnir des robes et des tabliers d'enfants. Si l'on fait ces vêtements en toile grise ou en toile écrue, les points peuvent s'exécuter en coton rouge, en coton bleu, ou en coton rouge et bleu mêlés ; on fait, par exemple, les branchages bleus et les fleurettes rouges.

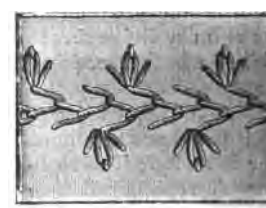

Fig. 231. — Point n° 16.

Les points n° 17, 18, 19, 20 et 21 sont destinés à la confection ; ils peuvent garnir un ourlet de robe, ton sur ton, des tabliers d'enfants, en couleurs tranchantes, bleu ou rouge sur gris ; on les exécute en coton ou en soie.

On se sert encore de ces divers points pour les ouvrages de fantaisie, coussins, petits tapis de table, dessous de lampes, etc., etc.

Les dessins n°s 21, 22 et 23 ne sont que des variétés du point de chausson. On les emploiera de préférence pour garnir des tapis de table, des têtières, enfin, d'une manière générale, des objets qui ne sont pas destinés à être lavés, car les points ne sont pas assez serrés pour supporter le lavage.

Le point n° 23 se fait en fils doubles, tant pour le semis que pour le point de chausson.

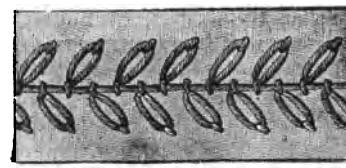

Fig. 232. — Point n° 17.

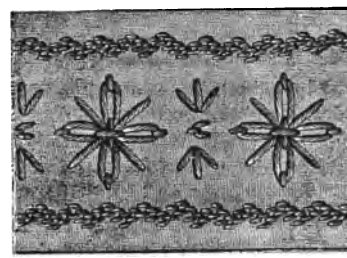

Fig. 233. — Point n° 18.

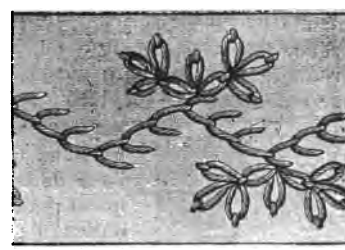

Fig. 234. — Point n° 19.

Fig. 235. — Point n° 20.

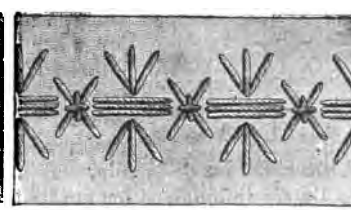

Fig. 236. — Point n° 21.

On emploiera pour ce point du cordonnet très tordu, afin

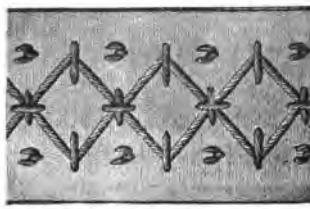

Fig. 237. — Point n° 22.

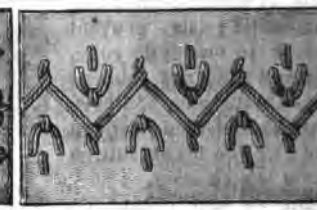

Fig. 238. — Point n° 23.

que les deux fils ne se confondent pas, et l'on aura soin de les dérouler s'ils s'enroulaient.

BRODERIE SUR TULLE

Broderie en application sur tulle. — Cette broderie est fort jolie. Exécutée avec des dessins bien choisis, elle imite la dentelle. Le dessin est calqué sur une mousseline très fine, du nansouk ou de la batiste. Cette étoffe est appliquée sur du tulle de Bruxelles à réseaux très fins, et le tout est bâti sur une toile cirée. On fait les contours du dessin au point cordonné ; puis, avec de fins ciseaux, on découpe la mousseline tour autour du dessin, en ayant soin de ne pas couper les mailles du tulle. On fait des ciseaux spéciaux qui ont une petite boule à l'une de leurs pointes, et par conséquent rendent plus aisé ce travail minutieux de découpage.

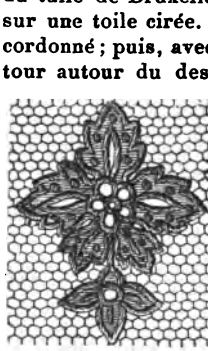

Fig. 239. — Application sur tulle.

On découpe souvent aussi l'intérieur d'une fleur d'un ornement qui, trop large, serait épais ; on fait alors des jours sur le tulle.

Broderie sur tulle. — La broderie sur tulle se fait soit au point devant, soit au point de reprise, au point de croix, au point de chaînette, avec du fil, du coton ou de la soie.

Elle s'emploie dans les applications imitant le point d'Angleterre ou le point de Bruges

Selon la grosseur des mailles du tulle, on prend un fil plus ou moins fin; lorsqu'on veut imiter la dentelle bretonne, on prend du petit fil plat, soyeux, nos 60 à 200. On peut choisir dans les semés suivants, et l'on ajoute un petit feston bourré seulement de deux fils. Ces semés peuvent encore se faire en soie noire ou de couleur pour l'exécution de voiles ou de volants.

N° 1. — Le fil passe sous deux réseaux obliquement puis de même sous deux réseaux horizontalement. Le second tour se fait de même, les deux lignes horizontales se touchant.

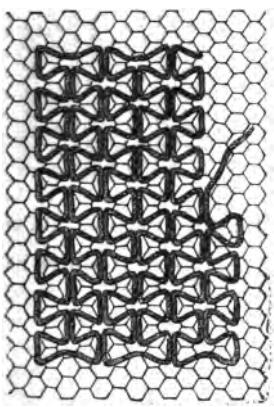

Fig. 240. — Points sur tulle, n° 1.

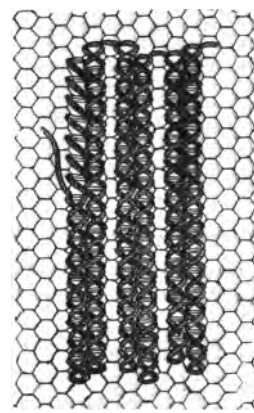

Fig. 241. — Points sur tulle, n° 2.

N° 2. — Point de tapisserie ou point à la croix sur tulle. Ce point se fait comme le point à la croix, mais il demande à être fait avec précaution et *sans serrer*, car en tirant le fil on ferait très facilement froncer le tulle, et le point perdrait sa régularité.

N° 3. — 1er rang. Point de surfil oblique passant par deux mailles. 2e rang. On procède de même, mais en faisant 3 points dans chaque réseau.

N° 4. — Un double rang de points suivis de points croisés; on passe d'abord le fil sous une bride — composée de deux mailles — et sur une maille; on fait le retour de même.

N° 5. — On recouvre obliquement trois brides et deux mail-

les du tulle par trois points, puis on revient dans la maille d'où sortent les premiers points; on en fait trois autres dans

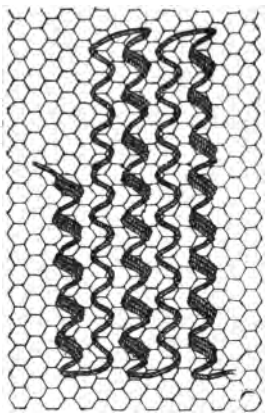

Fig. 242. — Points sur tulle, n° 3.

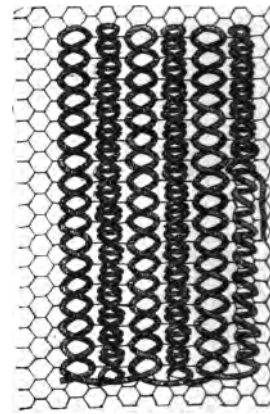

Fig. 243. — Points sur tulle, n° 4.

le rang opposé, de manière à ce que les deux autres rangs viennent se réunir tous dans la maille du milieu.

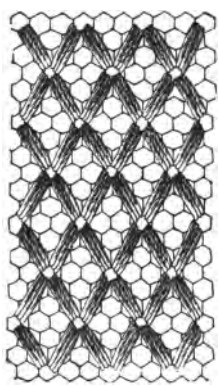

Fig. 244. — Points sur tulle, n° 5.

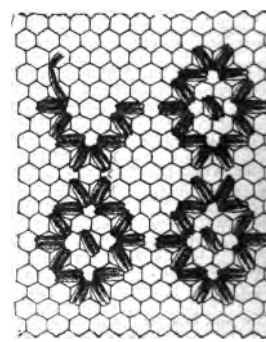

Fig. 245. — Points sur tulle, n° 6.

N° 6. — Les rayons de ces petites étoiles sont formés de deux points sur une bride ou deux mailles de tulle

N° 7. — Dans ce dessin, la reprise s'exécute ainsi : on prend une maille du tulle sur l'aiguille, on en laisse une en dessous; on revient dans les mêmes mailles en sens contraire, en pre-

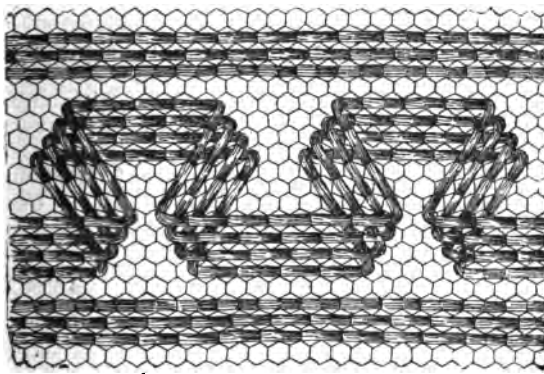

Fig. 246. — Points sur tulle, n° 7.

nant sur l'aiguille la maille de dessous et en laissant celle qui était dessus.

On n'a qu'à suivre le dessin.

POINTS A JOUR SUR TOILE

Ourlet à jour. — On trace l'ourlet après avoir enlevé au bas du rempli 3 ou 4 fils soit de la trame, soit de la chaîne, on festonne ensuite en prenant le rempli et 3 fils de l'étoffe. On fait de même de l'autre côté sur l'étoffe simple.

Fig. 247. — Ourlet à jour.

Jour n° 1. — Enlevez un certain nombre de fils de la trame, selon la hauteur que vous désirez. Retenez les deux bords par un point de feston ou un point cordonné, en enserrant les fils de chaîne 3 par 3. Prenez ensuite 3 fils du premier faisceau et 3 fils du second ; reliez-les par un point noué, et, sans

casser le fil travailleur, continuez de même tout le long du rang.

Le rang suivant, vous prenez 3 fils à gauche du premier faisceau et 3 fils à droite du second, que vous liez ensemble par un point noué. Continuez toujours ainsi jusqu'au bout du rang.

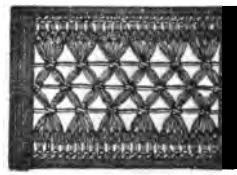

Fig. 248. — Jour n° 1.

Si vous le voulez, faites un point turc et ne tirez les fils de trame que 4 ou 5 fils après le point turc ; vous faites alors sur ces fils un point de chausson, prenant par le haut la base du point turc et enserrant par le bas 3 fils de chaîne.

Vous retournez l'ouvrage et faites de même par le bas.

Le milieu est un fil qui relie par un point noué 4 faisceaux de 3 fils.

Jour n° 2. — On le commence comme le jour n° 1, en tirant 3 ou quatre fils et en les fixant 3 par 3, comme il a été dit plus haut. On laisse 3 ou 4 fils sans les tirer, puis on en tire 10 ou 12, que l'on réunit en faisceaux au moyen du fil travailleur qui traverse cet espace de fils tirés et fixe chaque faisceau au moyen d'un nœud.

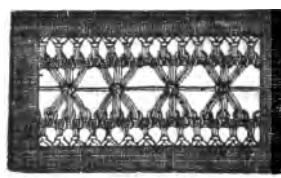

Fig. 249. — Jour n° 2.

Jour n° 3. — Se fait comme le précédent, mais en tirant 14 ou 16 fils. Au lieu d'un fil passant entre les faisceaux, il y en a 3, et le fil du milieu contrarie les faisceaux, comme le modèle l'indique.

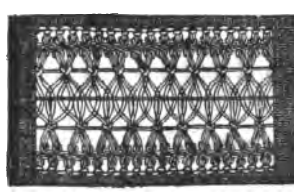

Fig. 250. — Jour n° 3.

Jour n° 4. — On tirera d'abord 6 fils, qu'on retiendra 2 à 2 en haut et en bas ; on laissera 6 fils sans les tirer ; on tirera 8 fils, que l'on entre-croisera 2 par 2 au moyen d'un fil passant au milieu. Pour passer ce fil avec plus de facilité, on fera entrer l'aiguille par le chas au lieu de la faire entrer par la pointe. Laisser de nouveau 6 fils, tirer 6 fils et terminer comme on a commencé.

Tous les jours que nous donnons ici peuvent servir non seulement à faire des ourlets, mais à garnir la lingerie, en formant des entre-deux qui font le plus joli effet. On les emploie avec avantage pour entourer les têtières, les tapis de table faits en étamine et brodés au point à la croix.

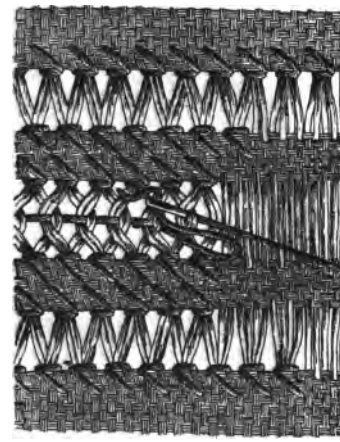

Fig. 251. — Jour n° 4.

Jours au point de reprise. — Enlever 18 ou 21 fils du tissu et réunir les fils de dix en dix au point de reprise en prenant 5 fils à la fois et en passant alternativement le fil travailleur dessus et dessous ces fils jusqu'à ce qu'on ait rempli environ un tiers de la longueur des fils isolés. On passe ensuite au deuxième groupe de points de reprise en faisant passer le fil par-dessous le premier, et l'on forme de nouveau un groupe de 10 fils dont 5 sont pris à la suite du premier groupe de 10, et 5 dans le groupe suivant. On continue ainsi pour le troisième rang.

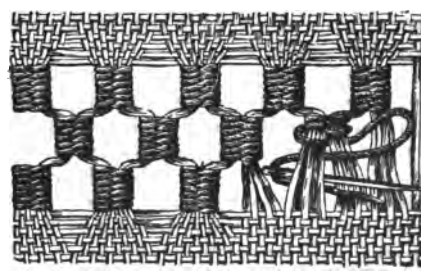

Fig. 252. — Jours au point de reprise.

Ce jour ressemble au point de toile de la guipure sur filet. Il convient surtout aux broderies exécutées dans des étoffes à tissus lâches comme l'étamine, la grosse toile. Il fait un très joli effet autour d'un petit tapis brodé au point à la croix.

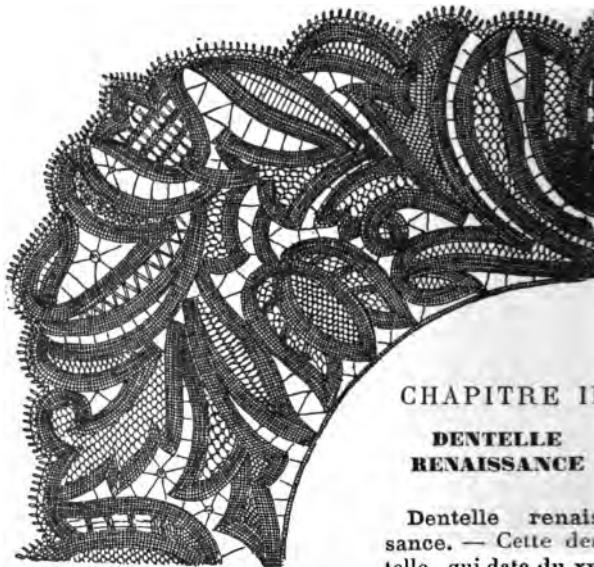

CHAPITRE II

DENTELLE RENAISSANCE

Dentelle renaissance. — Cette dentelle, qui date du XVIe siècle, imite la dentelle aux fuseaux. C'est un composé de galons ou de lacets que l'on dispose sur les lignes d'un dessin, et que l'on complète par des brides et des points divers faits à l'aiguille.

Les galons employés pour faire cette dentelle sont livrés au commerce sous des formes et des dimensions variées. Il y en a de larges et d'étroits, de fins, de gros, avec des lisières à jours formant échelle, ou bien encore avec des picots ; ils prennent aussi la forme de médaillons de différentes grandeurs. Le fil employé dans ces sortes de dentelles est le fil de lin à dentelle, ou le fil à dentelle D. M. C., qui est plus souple et plus facile à travailler que le lin.

Manière de décalquer le dessin et de coudre les galons. — Pour reporter le dessin, on le *décalque* sur une toile cirée blanche et transparente appelée toile cirée d'Angleterre. — C'est cette toile qu'emploient les architectes pour dessiner les plans. — On décalque le dessin avec de l'encre ordinaire, du côté mat de la toile (le côté verni ne retient pas l'encre).

On applique cette toile, toute dessinée, sur une toile cirée verte, afin de ne pas fatiguer la vue de la brodeuse. — On applique les galons sur la partie du dessin qui est entre deux lignes (ces lignes indiquent la place des lisières) ; on le bâtit à points devant, plus grands à l'endroit qu'à l'envers. Pour les lignes courbes, on coudra le galon sur la ligne extérieure, de manière à laisser ce qui *gode* à l'intérieur. Lorsque tout le galon est bâti, on prend un fil très fin et l'on fait un surjet froncé sur la partie intérieure des courbes, de manière à laisser intacte la partie extérieure du galon et à en faire disparaître l'excédent.

On devra commencer par les brides de raccord, qui se font au point de feston.

Lorsque l'ouvrage est terminé, on coupe tous les points de bâti par derrière, on enlève les fils coupés ; puis, lorsque l'ouvrage est détaché de sa toile, on enlève un à un les bouts de fils qui peuvent y être restés.

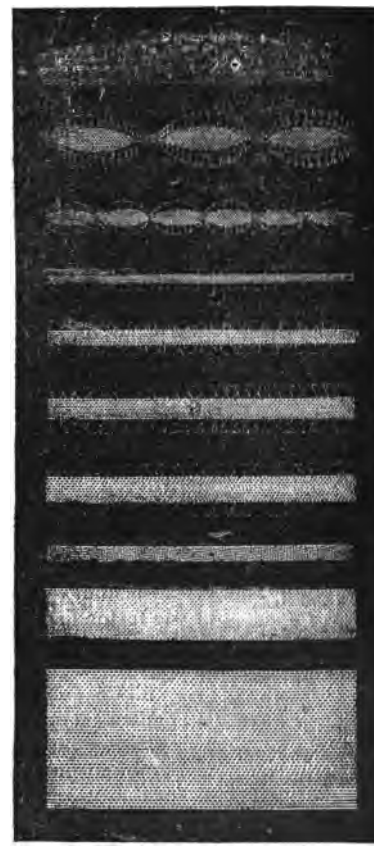

*Fig. 253. — Lacets irlandais.

* La figure 253 est tirée de l'*Encyclopédie des ouvrages de dames*, avec l'autorisation de l'éditeur, Th. de Dillmont.

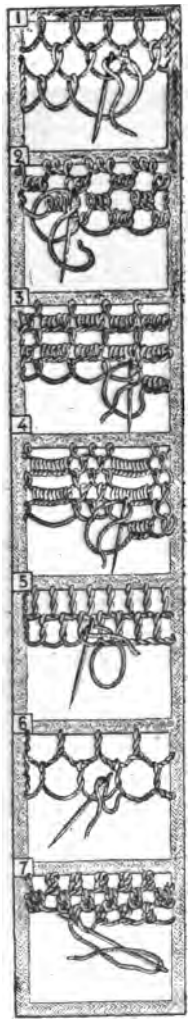

Fig. 254.

1. On fait des points de feston assez lâches pour former des mailles, dans lesquelles on fera ce même point dans les tours suivants. Pour que les mailles soient exactement réparties, on observera que si l'on fait une maille entière en allant, le retour ne doit faire qu'une demi-maille.

2. Ce point se fait de même, mais il y a trois points de feston de suite qui sont raccordés par une boucle de fil; cette boucle devra toujours être d'égale longueur et assez grande pour contenir les trois points de feston.

3. On commence par faire un point de feston et une boucle assez large pour en contenir six, et même huit si l'on veut. Chaque tour impair se fait comme le premier. On observera que le point de feston de ce tour se fait dans le jour produit par le saut des points de feston dans une autre boucle; la boucle de ce rang impair sera toujours proportionnée au nombre de points de feston qu'on voudra lui faire contenir

4. Premier tour : trois points de feston ou de tulle espacés d'un point; puis une boucle pouvant contenir huit à neuf points de feston. — Deuxième tour : neuf points de feston dans les deux jours produits par les trois points de feston du premier rang. Recommencer le tout.

5. Ce point se fait comme le premier. Seulement ensuite on tourne le fil deux fois sur la pointe de l'aiguille pour les rangs *impairs;* pour les rangs *pairs,* on revient par un point de surjet sur toutes les boucles pour les égaliser.

6. Même point avec boucles plus longues.

7. On fait d'abord un simple point de tulle à double feston; puis on lie le bas de la boucle au moyen d'un point de feston en travers.

8. On pique l'aiguille dans une lisière de côté; on lance le fil horizontalement de l'autre côté, et l'on revient en faisant un point de surjet pour gagner la seconde distance; on fait un petit point de surjet sur les lisières.

9. Point de tulle tourné. L'aiguille passe une fois dessus et une fois dessous le fil.

10. On lance le fil obliquement de droite à gauche, puis l'on revient dans l'autre sens en faisant passer la pointe de l'aiguille deux ou trois fois sur le fil oblique, pour former un point noué; on passe ensuite sous et sur chaque branche deux ou trois fois pour former une roue, on contourne encore le fil sur l'aiguille et l'on va rejoindre la lisière à la jonction des deux lignes; on fait un point noué, puis une demi-roue; on revient encore sur le fil pour faire la demi-roue de l'autre côté. — Ce même nº 10 nous montre un autre entre-deux qui se fait ainsi : aux deux lisières de l'entre-deux on fait un point de feston lâche également distancé; on relève ensuite chaque maillle en passant l'aiguille sous la maille, en la faisant ensuite tourner deux fois autour du fil, puis en l'entrant dans la maille correspondante de l'autre côté.

11. On fait de grandes brides surjetées comme au nº 8; puis on les groupe trois par trois au milieu par trois points de feston; l'aiguille remonte, en contournant la dernière branche du groupe, pour redescendre de même sur la première branche du groupe suivant.

12. On prépare les deux lisières comme au nº 10; on les raccorde par quatre boucles passées dans les mailles de tulle des lisières; il faut avoir soin qu'elles soient bien près l'une de l'autre et ne montent pas l'une sur l'autre. Pour gagner le groupe suivant, on fait quelques points de feston sur la boucle du bord inférieur, puis on continue.

13 Point de tulle noué à la lisière au lieu

Fig. 255

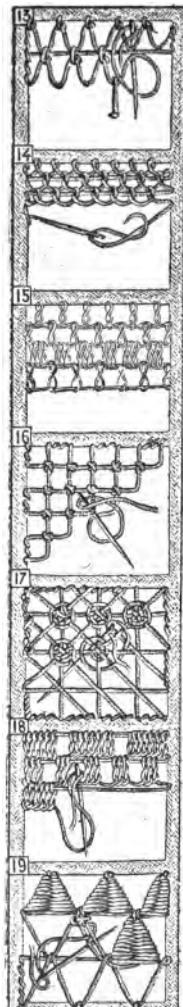

Fig. 256.

d'être festonné lâche; la boucle sera plus longue et retenue par une épingle, afin de les faire toutes d'égale longueur. Le second tour est un fil passé horizontalement, de droite à gauche, au bas des boucles; le troisième tour est semblable au premier, mais l'aiguille enlace la boucle et le fil tendu par un point de feston serré, autrement dit point *noué*.

14. Ce point est pareil au précédent; les points de tulle sont plus serrés, les boucles plus petites.

15. Même point qu'au n° 5; celui-ci montre quelles variétés on peut avoir avec ce genre de point. Le n° 18 représente une de ces variétés.

16. Ce point imite le filet carré; il prête ainsi à diverses combinaisons, car on peut le broder comme la guipure sur filet. On part de l'angle d'un carré et l'on travaille en biais après avoir indiqué, au moyen d'une épingle, la grandeur exacte du carré, comme à la figure 13.

17. On lance le fil horizontalement, puis verticalement, et enfin obliquement de gauche à droite; on revient ensuite obliquement de droite à gauche, en s'arrêtant au point de jonction formé par les lignes droites; on fait un point noué au centre, puis un point de roue, enlaçant les sept branches, en faisant passer l'aiguille sur et sous chacune d'elles; la huitième branche, qui va former la roue suivante, passera à travers cette roue.

18. Variété du dessin n° 15.

19. On prépare l'espace à remplir comme au n° 13, puis on recouvre cette sorte de filet par des points de cônes en reprise, c'est-à-dire passant sur et sous les deux branches, sans serrer le point.

20 On tend deux ou trois fils horizontale-

ment, on fait dessus un point de feston serré, mais assez distancé pour laisser une place au second point de feston qu'on fait dans l'autre sens, sur les mêmes fils.

21. On tend, comme pour le point précédent, deux ou trois fils ; puis on les festonne d'un seul côté en partant de droite et en se servant de l'aiguille du côté du chas et non de la pointe. On fait ensuite une maille longue au milieu, comme un picot; pour que tous les picots soient d'égale longueur, on les pique avec une épingle sur une ligne qui sert de point de repère.

22. Ce point se fait de même, seulement le picot est exécuté au point de minute, en enroulant le fil plusieurs fois sur l'aiguille.

23. Ce point est une variété du précédent. Le picot se fait au point de boutonnière, de droite à gauche; le fil revient sur quelques points de feston et forme une bride qu'on festonne; puis l'aiguille, étant à droite, revient à gauche en passant sous le point horizontal.

24. Préparation de cônes avec losanges à jours. (Voir le numéro 34.)

25. On tend le fil de bas en haut, dans le sens de la longueur; puis on le passe sur un des côtés; on revient sur le fil tendu dans toute la hauteur; on fait un premier point noué; on repasse le fil vis-à-vis de l'autre côté, puis on revient près du point noué en faire un second. Pour faire les autres feuilles, on redescend le fil sur la tige, en passant deux ou trois fois la pointe de l'aiguille sur le fil tendu.

26. On tend deux fils obliquement de droite à gauche et bien à côté l'un de l'autre, on fait quelques points de surjet sur la lisière, puis on tend de nouveau deux fils parallèles aux premiers, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'espace à remplir soit couvert. On croise sur ce premier fil de nouveaux fils qui le coupent perpendiculairement; mais à mesure qu'on

Fig. 257.

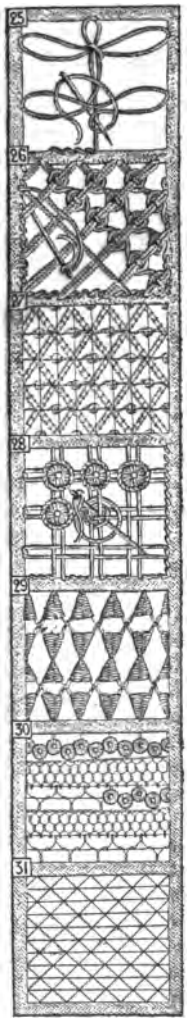

Fig. 258.

tend ces derniers, on fait des petites roues à la rencontre des premiers fils.

27. On forme des losanges en passant tout près l'un de l'autre deux fils obliquement de gauche à droite, et deux autres de droite à gauche; ces fils sont festonnés au feston lâche; on passe ensuite l'aiguille en dessous, en l'arrêtant à chaque angle du losange, c'est-à-dire un fil verticalement, et le second, qui se fait en dernier et termine l'ouvrage, horizontalement, en commençant soit par le haut, soit par le bas; mais pour arriver à l'extrémité, en parcourant chaque losange et en faisant un point noué, d'abord pour marquer le centre du losange, puis une petite roue de trois ou quatre tours, l'aiguille remonte ainsi d'un losange à l'autre.

28. On pose d'abord 2 fils en longueur, assez près l'un de l'autre, puis les autres de même deux par deux, en laissant entre chaque groupe de deux fils un intervalle double de celui qui sépare ces fils. On fait de même horizontalement. Chaque fil passant tantôt dessus, tantôt dessous le fil qu'il croise. On laisse toujours un fil à tendre, et de préférence le fil vertical de gauche, pour le terminer en faisant l'œillet; cependant notre modèle fait voir tous les fils tendus; dans ce cas, on remonte le fil qui va travailler l'œillet en passant la pointe de l'aiguille plusieurs fois sur un fil tendu.

29. On tend des fils obliquement de droite à gauche et de gauche à droite: l'aiguille remonte sur le fil à points de surjet et enlace chaque angle au point de *cônes*, c'est-à-dire au point de reprise formant *cône*. Elle fait quelques points de côté sur le galon et commence le second rang par la base d'un cône et l'autre rang par le centre. Le troisième rang, l'aiguille

redescend pour arriver à l'angle du cône précédent, travaille le faîte d'un autre et le termine jusqu'à sa base. On continue ainsi de rang en rang jusqu'à la fin de l'ouvrage.

30. On commence par faire des rayures composées de quatre rangs de points de tulle; le dernier et le premier rang de chaque rayure est un fil enfilé dans chaque maille et tendu qui forme lisière; sur chacune de ces lisières, on fait un rang de point de tulle lâche, dont le milieu est de même enfilé par un brin de fil tendu; c'est au point de jonction du feston, c'est-à-dire au milieu de la boucle, qu'on fait un petit œillet, de sorte qu'il y en a un en haut et un en bas.

31. On tend le brin horizontalement à distance régulière, puis obliquement de droite à gauche; on revient de même obliquement de gauche à droite, en enlaçant par un point noué le fil droit, le fil oblique de droite et celui de gauche que l'on travaille; l'aiguille fait ainsi son chemin et passe d'un intervalle à l'autre en faisant quelques points de côté sur le galon.

32. Les fils sont préparés comme dans le n° 25, puis chaque feuille est bourrée au point de reprise comme l'indique notre modèle.

33. On tend un fil vertical, on passe ensuite un fil obliquement d'un côté du galon à l'autre, en forme de dent, comme dans le n° 24; on le repasse dans l'autre sens, ayant soin d'enlacer le fil précédent et celui de la longueur; on tend un nouveau fil horizontal au milieu de chaque losange; l'aiguille fait quelques points de côté sur le galon et revient en surjet sur le fil horizontal; là elle fait une roue à la jonction formée des quatre branches du fil vertical et du fil horizontal.

34. Les fils sont tendus comme au n° 24; puis on forme des cônes dont le faîte touche le galon et dont les bases sont au milieu de l'ouvrage.

Fig. 259.

35. On fait de chaque côté des galons un point de feston lâche, que l'on cordonne en revenant dessus, pour lui donner de la régularité et former une sorte de lisière. On passe ensuite le fil dans une boucle de cette lisière, puis obliquement dans la deuxième boucle qui lui fait vis-à-vis, comme on le voit sur le dessin; on laisse toujours deux boucles d'intervalle. L'intérieur de ces fils forme un losange qu'on remplit au point de tulle ou point de feston serré, que l'on peut faire de droite à gauche ou de gauche à droite selon la position de l'aiguille.

36. On tend les fils obliquement de droite à gauche, puis de gauche à droite. Cette figure est le contraire du n° 34. La base des cônes se trouve près du galon, et le faîte se trouve être le faîte également du second cône.

POINTS A L'AIGUILLE

Les points à l'aiguille se font seuls, sans lacets pour guider le travail. On trace le dessin sur un morceau de toile; on tend cette toile sur une moleskine ou une toile cirée. On passe un bâti sur tous les contours du dessin; puis on bourre, comme pour le plumetis, les endroits qu'il faut festonner, surtout les parties principales. On coupe alors la toile tout près des bâtis et l'on festonne.

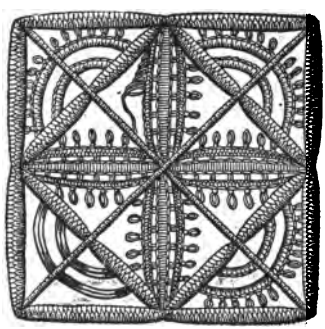

Fig. 260. — Point à l'aiguille (non achevé).

Fig. 260. — On trace le dessin sur un papier jaune bâti sur une toile cirée. On commence par le carré du contour, où l'on passe 3 ou 4 brins de fil plat, et l'on festonne pardessus (voy. *Brides festonnées*, page 281); on fait ensuite la grande croix qui partage le dessin en 4 parties, puis la deuxième croix en travers, enfin le losange qui partage chacun des quatre carrés dans sa diagonale. Pour le travail suivre le dessin, dans lequel on verra les deux arceaux du carré de gauche simplement bâtis. Ils doivent être achevés au moyen d'un point de feston avec picots.

Fig. 261. — Après avoir fait le carré en feston, on passe 8 fils qui s'y rattachent; le point de jonction, qui est noué, forme une roue; puis, un peu plus haut que la roue, un cercle cordonné retient encore les branches de la roue; une autre cercle, également festonné, sert de base à des cônes avec picots au point noué; ces cônes sont bourrés à leur base et viennent en pointe se rattacher au grand carré supérieur.

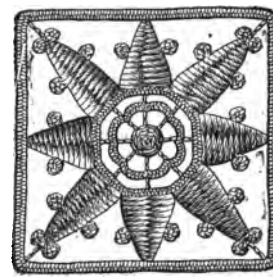

Fig. 261. — Point à l'aiguille.

Fig. 262. — Formation des carrés comme à la figure 260. Ces deux figures diffèrent par le milieu du dessin, qui est ici plus compliqué que dans la figure précédente. — Après avoir noué le point de jonction, on fait un premier cercle au feston, puis un point d'échelle, qui est une petite bride passée dans ce cercle, lequel est festonné en forme de

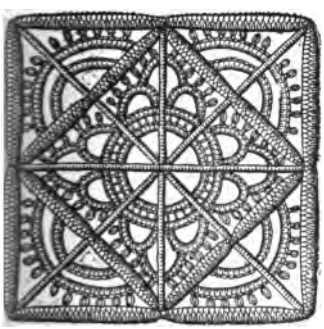

Fig. 262. — Point à l'aiguille.

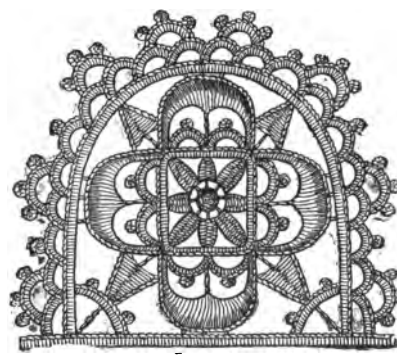

Fig 263. — Point à l'aiguille.

dents surmontées de picots. — L'exécution de ce dessin se fait facilement en suivant le modèle.

Fig. 263. — Ce demi-cercle est d'abord festonné et dentelé tout autour comme le modèle. On fait ensuite l'intérieur ou le petit carré, puis 8 branches qui s'y rattachent et dont le

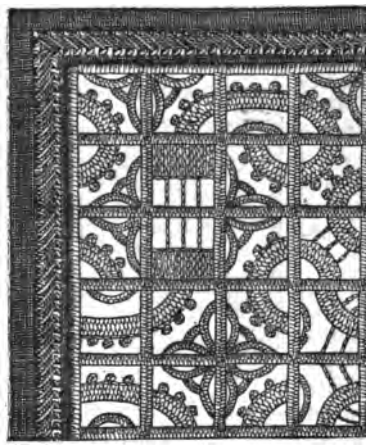

Fig. 264. — Point à l'aiguille.

point de jonction est une roue; chacune de ces branches est terminée par un petit point de cônes dont le sommet s'arrête au carré central.

Chaque angle du carré central est terminé par un point de cône attaché par le sommet à l'angle du grand carré; chaque côté du carré est surmonté de deux petites dents, avec un point noué formant picot, et d'une grande dent bourrée qui se rattache par le faîte au grand carré et par le milieu à une bride venant d'une des branches de la roue.

Fig. 264. — On fait d'abord au feston les grandes divisions; puis, en suivant le dessin, on forme les palmettes, festons et picots; puis les losanges avec des brides au milieu, qui sont faites au point de toile et de feston; enfin les petits losanges sont festonnés.

GUIPURE DE LAINE

Ces guipures servent à l'ornement des costumes. C'est une variété du point à l'aiguille. On peut les faire en laine ou en soie de cordonnet. Dans ce dernier cas elles imitent tout à fait la passementerie.

On pose une mousseline claire sur un morceau de toile cirée; on bâtit dessus la découpure en papier qui forme le dessin de la guipure. On recouvre cette découpure à l'aide d'un point de chausson ou d'un point de reprise, qui s'attache sur les fils de la mousseline sans prendre le papier.

Les ornements sont retenus entre eux et au bord par des barrettes soulevées, comme dans la guipure de Venise. L'intérieur est un point de dentelle.

L'ouvrage terminé, on enlève la toile cirée et l'on coupe la mousseline sur le papier-patron, ce qui empêche de couper

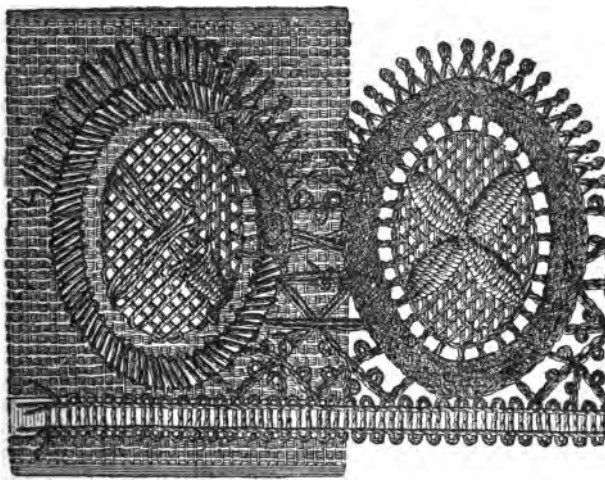

Fig. 265. — Guipure de laine.

le travail. Les fils de la mousseline s'échappent ainsi que le papier, et l'ouvrage est entièrement dégagé.

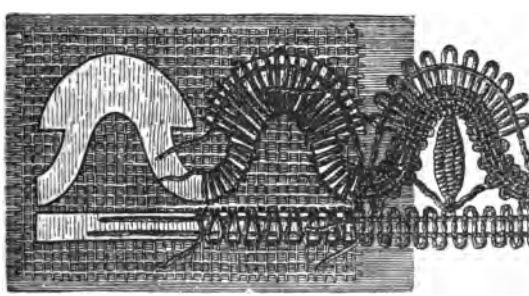

Fig. 266. — Guipure de laine.

Fig. 265. — Coupez un ovale de 4 centimètres de diamètre sur 3 d'ouverture, de 4 centimètres de hauteur et de 4 milli-

mètres de largeur ; couvrez-le au point de chausson, sur lequel vous ferez le point de toile. L'intérieur est un point de tulle attaché seulement au point de chausson de l'ovale ; on fait pardessus des feuilles en relief.

La bande du bas se fait comme la bande du cercle.

Fig. 266 — Coupez la carte semblable au modèle, retenez-la à la mousseline par un point de chausson ou de zigzag, — faites dessus 3 ou 4 rangs de point de toile, — de même pour la bande du bas.

Ces deux points seront rattachés par trois feuilles en relief.

CHAPITRE III

TISSAGE

Ce genre de travail paraît prendre une certaine extension, et comme beaucoup de mères de famille cherchent à utiliser l'adresse de leurs enfants, tout en craignant pour eux les accidents qui peuvent résulter de l'usage des crochets d'acier et des aiguilles à tricoter, nous pensons leur faire plaisir en leur indiquant un travail agréable et utile.

Matériel du tissage. — Une planchette assez grande pour y tracer le patron de l'objet qu'on veut faire. Quelques clous ou épingles placés de distance en distance, sur les contours du dessin, de manière à former des lignes droites en tout sens.

Travail du tissage lâche. — On se sert de laine, de soie ou de coton. On enroule le fil autour des épingles et on le dirige dans le sens qui sera la chaîne (le droit fil du patron), on fait de même en travers pour la trame, et on relie au point de jonction par un nœud.

On peut faire ainsi des manteaux d'enfant, des pèlerines, des couvertures, des chancelières, etc.

Pour habituer les enfants à faire plus tard du tissage sur étoffe ou reprises damassées (voir page 162), on peut leur mettre entre les mains un métier dit *compendium* des travaux manuels et scolaires. Un peu plus tard, on leur fera remplacer les fils de trame sur des canevas dont on n'aura laissé que la chaîne. Lorsqu'elles seront familiarisées avec ce tis-

sage, elles pourront sans difficulté travailler sur le linge damassé.

Tissage d'une jarretière. — Mesure : les deux tiers de la grosseur de la jambe. On coupe chaque élastique sur une longueur égale à deux fois cette mesure. On le plie en deux et on attache chaque boucle avec une épingle sur un plomb. On prend ensuite de la laine ou de la soie ; on attache le brin par un nœud aux deux premières ganses du haut.

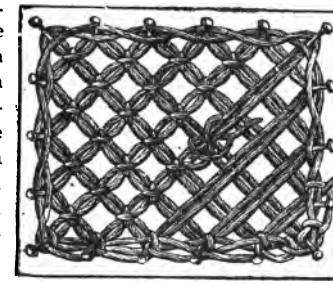

Fig. 267. — Travail du tissage.

On passe la laine sous deux ganses, puis sur les deux suivantes, et enfin sous les deux dernières. On fait le contraire en revenant, et ainsi de suite jusqu'à ce que les ganses soient recouvertes.

On arrête ensuite les quatre élastiques en les bordant d'un

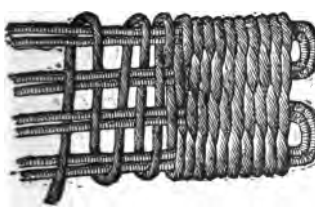

Fig. 268. — Travail de la jarretière.

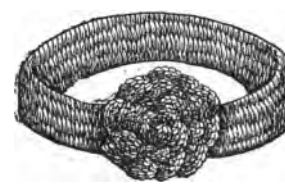

Fig. 269. — Jarretière élastique terminée.

petit ruban étroit ; on y pose deux boutons, sur lesquels les boucles des élastiques s'attacheront. On fait ensuite une petite rosette en ruban, que l'on coud de façon à dissimuler les boutons.

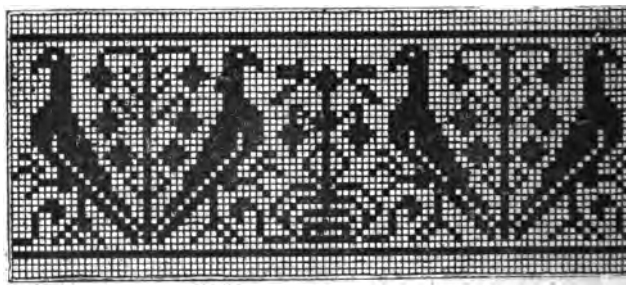

CHAPITRE IV

TAPISSERIE

« L'art de la tapisserie en haute lice, — nous dit M. Eugène Müntz dans l'introduction de son bel ouvrage sur les *Tapisseries* et les *Dentelles*, — en d'autres termes le moyen de peindre avec des fils s'enroulant sur une chaîne verticale et faisant corps les uns avec les autres, est aussi vieux que notre civilisation la plus reculée, pour ne pas dire aussi vieux que le monde.

« Les Égyptiens le connaissaient 3,000 ans avant notre ère, comme le prouvent les peintures de Beni-Hassan... Quelques siècles plus tard, les Grecs s'en servaient couramment à leur tour; si nous en croyons le dessin tracé sur un vase antique, le métier avec lequel la sage Pénélope tissait le jour la tapisserie qu'elle défaisait la nuit, n'était autre que le métier employé aujourd'hui encore aux Gobelins. »

L'art de la broderie ou tapisserie sur canevas a été de tout temps l'apanage des femmes. Sans remonter à Pénélope, nous apprenons dans l'histoire que la reine Berthe filait la laine pour le travail de ses femmes, et que Charlemagne faisait apprendre à broder à ses filles ; enfin, que les châtelaines du moyen âge étaient occupées dans leurs châteaux à reproduire en tapisserie les exploits de leurs aïeux et les grands faits de l'antiquité.

Le moyen âge s'est contenté de rappeler les enluminures des missels et les travaux d'art des moines pendant les XIVe et XVe siècles; l'époque de la Renaissance a emprunté les cartons

de Raphaël, de Jules Romain et de tous les grands maîtres italiens et flamands. Plus tard les peintres Lebrun, Téniers, Boucher, apportèrent leur concours à la fabrication de ces tissus merveilleux qui font notre admiration.

La tapisserie participe du dessin et de la peinture, et, si elle peut se passer de l'une et de l'autre, leur coopération rend son exécution plus facile et plus artistique

La connaissance du dessin et du coloris, les visites dans nos musées, sont très utiles aux jeunes filles qui veulent se distinguer dans l'art de la tapisserie

Pour l'apprentissage de la tapisserie artistique, la plus grande difficulté consiste à bien former les objets. Quant au coloris, ce sentiment doit être inné chez celle qui se livre à ce genre de travail, car le dessin est tracé à grands traits sur le canevas ; il faut donc que la mémoire des yeux et le goût suppléent à ce qui manque et donnent la vie et la chaleur au simple trait du dessinateur.

Jalonnage des points. — Pour exécuter un dessin de tapisserie correctement, c'est-à-dire pour qu'il ne penche ni à droite ni à gauche, il faut jalonner les points du canevas au moyen d'un fil de couleur lancé sur dix points et passé sous dix autres points. On commence en prenant le centre du canevas. — On fera de même pour une étoffe fixée sous un canevas auxiliaire.

La tapisserie se fait sur canevas treillis, dont les fils sont tissés régulièrement, ou sur canevas Pénélope, dont les fils sont rapprochés deux par deux, comme s'ils avaient déjà été travaillés[1].

Le canevas doit être ourlé ou bordé sur les côtés qui n'ont pas de lisière ; celle-ci doit toujours être sur les côtés de l'ouvrage.

Aiguille à tapisserie. — L'aiguille à tapisserie a le chas long et la pointe ronde. Pour travailler sur étoffe, les aiguilles à tapisserie sont pointues Pour enfiler l'aiguille, on replie l'extrémité de la laine, et on la tend en faisant glisser, du chas à la pointe, l'aiguille dans la boucle ainsi formée ; la laine, aplatie entre le ponce et l'index gauche, est passée facilement dans le chas.

1. Pénélope, femme d'Ulysse, roi d'Ithaque, attendit pendant dix ans le retour de son mari, de la guerre de Troie. Pour se délivrer des prétendants à sa main, elle leur promit de choisir un mari quand elle aurait fini un ouvrage de tapisserie commencé. Mais elle défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour.

Arrêt de la laine. — Lorsque la laine est trop fine et que le brin est trop court, on l'arrête par un nœud.

Fig. 270. — Manière de retenir la laine ou la soie dans l'aiguille.

Laine et soie. — Il faut éviter de pelotonner la laine ; on la coupera par le milieu de l'écheveau, on en fera une natte assez lâche, qui sera retenue en bas à l'aide d'un fil. La soie coupée sera mise dans du papier, la moitié de l'écheveau dans un pli du papier, l'autre moitié dans un nouveau pli ; le papier sera retenu par un fil. On prendra l'aiguillée de laine ou de soie par le haut, c'est-à-dire par l'endroit non coupé et qui forme une bouclette.

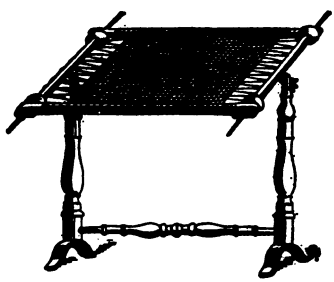

Fig. 271. — Métier.

Travail. — Il faut avoir soin de travailler toujours dans le même sens, de manière que le point soit recouvert de gauche à droite.

Métier. — Lorsqu'on entreprend un ouvrage considérable ou qui nécessite plus de soins, on le monte sur un métier. On place le canevas sur les petits clous de la traverse du métier ; cette tringle de bois se referme sur les clous et retient ainsi le canevas ; on fait de même des deux côtés du canevas.

Si l'on a un métier à bandes de coutil clouées sur les traverses, on coud le canevas sur ces bandes et on l'enroule d'un seul côté sur le bâton, puis on le tend au moyen des écrous. Les lisières qui doivent être sur les côtés sont tendues au moyen de gros fils sur les bâtons à vis

Nous allons indiquer ici les divers points employés dans la tapisserie.

Point de croix ou point de marque (fig. 272). — Il se compose de deux parties : l'aller et le retour. On prend 2 fils en hauteur et 2 en largeur, en allant de gauche à droite; on revient de droite à gauche; c'est ce qu'on appelle le point droit. Pour passer d'un point à l'autre, l'aiguille prend 4 fils droits. Si l'on veut faire un point de côté, l'aiguille recouvre le point par deux fils droits, puis passe obliquement sous deux fils de droite ou de gauche.

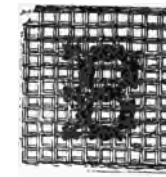

Fig. 272. — Point de marque.

Point croisé ou point de tapisserie (fig. 273). — Ce point se fait comme le précédent, avec cette différence que l'aller est de droite à gauche, et le retour de gauche à droite. Nous pensons que ce n'est pas sans motif que l'on a établi cette règle. En brossant la tapisserie on se rend compte qu'on l'abîmerait si le point croisé était fait de droite à gauche, tandis que le point de marque qui s'applique à la lingerie et qui, par conséquent, est souvent repassé, serait au contraire abîmé par le fer s'il n'était fait de droite à gauche, ce sens étant habituellement celui que suit le fer en repassant.

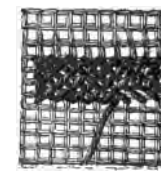

Fig. 273. — Point croisé ou point de tapisserie.

Point croisé à fil lancé (fig. 274). — Quand la laine est trop grosse, on peut supprimer le premier rang du point à la croix et le remplacer par le fil lancé de droite à gauche de 2 fils en hauteur et plusieurs en largeur.

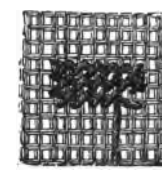

Fig. 274. — Point croisé à fil lancé

Double point de croix (fig. 275). — A l'aller, c'est-à-dire de droite à gauche, on saute en biais deux fils et on revient verticalement sur un seul fil. Au retour, on ne saute qu'un fil et on descend verticalement sur un seul fil

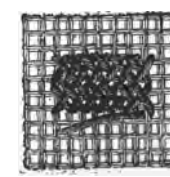

Fig. 275. — Double point de croix.

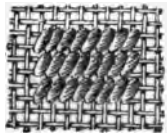

Fig. 276. — Point des Gobelins.

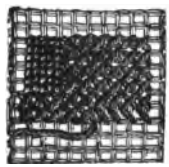

Fig. 277. — Petit point.

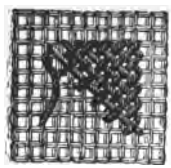

Fig. 278. — Points contrariés.

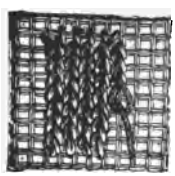

Fig. 279. — Point de chaînette.

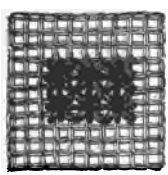

Fig. 280. — Point de Smyrne.

Point des Gobelins (fig. 276). — Ce point se fait de gauche à droite et ne se recouvre pas ; on prend 2 fils en hauteur et 1 en largeur.

Petit point (fig. 277). — Ce point se fait à l'aller seulement. Un fil en hauteur, et 1 en largeur de gauche à droite. Lorsqu'on a à faire du petit point sur du canevas Pénélope, on écarte les fils avec la pointe de l'aiguille, comme l'indique la figure 277, dans laquelle on trouve du petit point croisé sur canevas Pénélope.

Points contrariés (fig. 278). — On lance un fil en biais d'un angle à l'autre de l'espace à recouvrir, puis on fixe ce fil lancé au moyen de points simples qui le retiennent au canevas. Les points de retour alternent avec ceux du 1er rang, et ainsi de suite.

Point de chaînette (fig. 279). — Piquez l'aiguille par dessous, repiquez-la verticalement et faites-la descendre deux fils plus bas, en la faisant entrer dans la boucle de laine que vous avez retenue de la main gauche. Pour le point suivant, repiquez dans le trou du point précédent, descendez d'un point, et ainsi de suite. On peut également faire le point de chaînette un peu plus allongé, en descendant et en remontant de deux points au lieu d'un. Ce point doit être assez lâche ; il remplace le point de marque dans les étoffes où les fils sont difficiles à compter : serviettes à œil-de-perdrix, par exemple.

Point de Smyrne (fig. 280). — On fait d'abord le point à la croix sur 4 fils, en long et en large ; mais on ramène l'aiguille en bas, au milieu des 2 points ; on la repique verticalement en haut ; elle retourne alors horizontalement au milieu des 2 points en travers ; elle est repiquée de nouveau au milieu des deux points correspondants.

Point de riz (fig. 281). — On fait d'abord un point croisé de 4 en 4 fils. Puis, avec une laine ou une soie plus fine que la première et que l'on peut choisir d'une autre couleur, on coupe chaque angle du point croisé par un petit point à cheval.

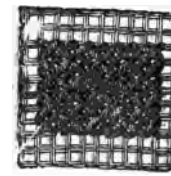

Fig. 281. — Point de riz.

Point au passé (fig. 282). — On commence par prendre un fil, comme pour le petit point, puis deux, trois, etc. On fait ainsi la moitié du losange d'une même couleur, plus claire ou plus foncée. On peut faire ainsi, en variant les couleurs, bleu et blanc, gris et rose, violet et jaune, bleu et jaune, gris et bleu, au passé.

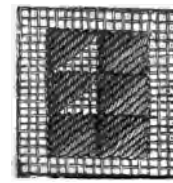

Fig. 282. — Point au passé.

Point au passé et point arrière (fig. 283). — Même genre de travail que ci-dessus, mais le point est vertical ou horizontal au lieu d'être en biais, et les losanges se font par moitié en graduant les couleurs, puis on les sépare au moyen d'un point arrière.

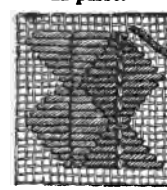

Fig. 283. — Passé et point arrière.

Point d'éventail (fig. 284). — Passer l'aiguille par un trou du canevas; prendre 2 fils en biais à droite, revenir dans le même trou; prendre 2 fils en biais à côté du précédent, revenir dans le même trou; faire 2 fois le même point, mais à gauche. Au rang d'éventails suivant, le trou commun, qui reçoit les quatre points, se trouve au milieu des 4 points du rang précédent. Ces points sont écartés et forment l'éventail au moyen d'un point arrière fait au milieu. Chaque rangée d'éventails change de couleur; le point arrière se fait en soie floche ou plate.

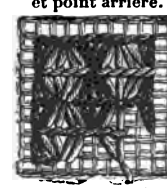

Fig. 284. — Point d'éventail.

Point oriental (fig. 285). — Ce point, qu'on pourrait aussi appeler point natté, est le plus souvent employé pour le fond des broderies orientales dont le dessin est fait au point réservé. Il s'exécute de gauche à droite. Piquez l'aiguille en biais en

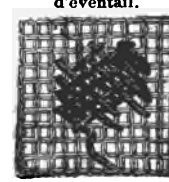

Fig. 285. — Point oriental ou point natté.

comptant deux trous, ressortez-la horizontalement sur la gauche dans le trou suivant. Descendez obliquement vers la droite en comptant deux trous, piquez l'aiguille et ressortez-la horizontalement sur la gauche en comptant deux trous. Ce point n'est en quelque sorte qu'un point de chausson irrégulier et serré. Il forme, une fois terminé, une sorte de natte. Quand on fait avec ce point des fonds à des broderies orientales, on emploie habituellement la soie d'Alger, et l'on n'en met que deux brins.

Point de velours ou point moquette (fig. 286 et 287). — On fait tout d'abord une rangée de points droits ou à la croix.

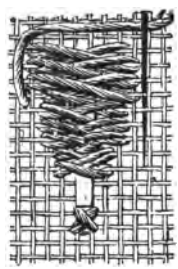

Fig. 286. — Point de velours (1er détail).

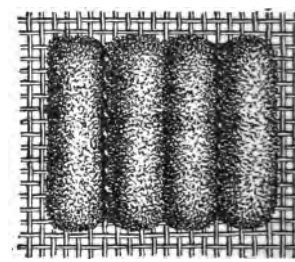

Fig. 287. — Point de velours (2e détail).

On pose dessus une petite bande de papier-carte de la largeur du point. Ce papier n'est placé ici que pour empêcher les ciseaux de couper la laine du premier point de croix. On laisse un point d'intervalle de chaque côté du point à la croix, et on recouvre la carte ainsi : 2 points en hauteur et 2 en largeur, de droite à gauche et dans le sens du point de marque ; on revient de l'autre côté en prenant encore 2 points en hauteur et 2 en largeur, et l'on continue, ayant soin de piquer l'aiguille dans le dernier point, qui devient alors le premier du point nouveau. En laissant un point d'intervalle entre chaque rang, on recouvre 2 et 3 fois le point de même manière.

Si on désire nuancer le point, le premier rang est fait avec la couleur la plus foncée, le dernier rang avec la couleur la plus claire. On passe ensuite les ciseaux entre la laine et le papier et l'on coupe droit. Les bords, s'écartant de chaque côté du point de marque, imitent parfaitement le velours.

Point florentin (fig. 288). — Ce point se fait en biais et en descendant de droite à gauche : alternativement une rangée de 1 point sur 1 fil et une rangée de 1 point sur 2 fils.

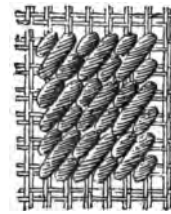

Fig. 288. — Point florentin.

Autre point florentin. — 1re rangée : en biais, un point sur un fil, un point sur 2 fils, 1 p. sur un fil, 1 sur 2 fils, etc. 2e rangée, toujours en biais ; 1 p. sur 2 fils, 1 p. sur un fil, etc., de telle façon que les points doubles se trouvent contrariés avec les points simples.

On peut encore le faire de gauche à droite ; on fait alors un point d'un fil, on descend l'aiguille sous le 1er point, 1 p. de 2 fils ; on descend verticalement l'aiguille sous le 2e point ; 1 p. d'un fil, 1 p. de 2 fils et toujours ainsi. Dans le rang suivant, on fait 1 p. de 2 fils sous le p. de 1 fil, 1 p. d'un fil sous le p. de 2 fils, et ainsi de suite. Exécuté de cette façon, le point est plus grenu et plus régulier.

Fig. 289. — Point allongé.

Point allongé (fig. 289). — 2 points en hauteur, un en largeur ; contrariez chaque rang.

Point de Paris (fig. 290). — Un point arrière de 4 fils en hauteur ; l'aiguille revient au-dessous du premier et fait un nouveau point arrière de 8 fils. Le dessin est contrarié à chaque rangée ; le point arrière de quatre fils se trouve toujours au milieu du point arrière de 8 fils.

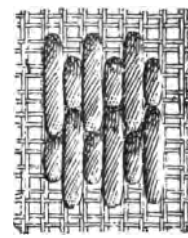

Fig. 290. — Point de Paris.

Point de plume (fig. 291). — Se fait obliquement : 2 points en hauteur, et en biais, l'aiguille revenant piquer un point au-dessous du premier. On fait ainsi tout un rang ; — le deuxième se fait de même, mais en sens inverse ; le milieu du point est une piqûre sur 2 fils.

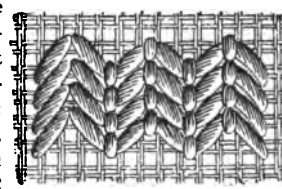

Fig. 291. — Point de plume.

Point sans envers (fig. 292 et 293). — Le point sans envers convient à ce genre de broderie orientale dont on se sert beau-

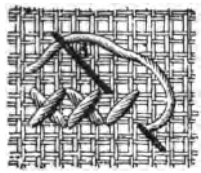

Fig. 292. — Point croisé sans envers (1er détail).

Fig. 293. — Point croisé sans envers (2e détail).

coup pour nappes et serviettes brodées sur toile flamande ; on peut aussi marquer les mouchoirs avec le point sans envers.

Fig. 294. — Point carré sans envers (1er détail).

Aller. — Vous faites la première partie d'un point à la croix ; mais, au lieu de faire revenir l'aiguille devant vous, deux fils plus bas, vous la faites ressortir en biais dans l'endroit d'où elle vient ; vous la ramenez au milieu et piquez l'aiguille au-dessus et en biais, ne prenant qu'un fil.

Retour. — Vous piquez votre aiguille comme pour croiser le point à la croix ; mais vous la ramenez en biais à son point de départ. Lorsque vous voulez changer la direction du point, vous passez l'aiguille en biais et en dessus, ne prenant qu'un fil. Ce passage de l'aiguille sera caché lorsque le point sera terminé.

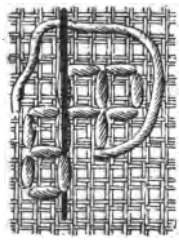

Fig. 295. — Point carré sans envers (2e détail).

Point carré sans envers (fig. 294 et 295). — *Aller.* — Lancez l'aiguille droit devant vous, faites comme un point de piqûre sur 2 fils en hauteur ; vous en laissez 2 et vous faites ce même point en travers également sur 2 fils.

Point de Smyrne sans envers (fig. 296). — Piquez votre aiguille au milieu et lancez votre fil droit sur 4 fils pour former la croix, ramenant l'aiguille au milieu, puis en travers des bras de la croix, revenant toujours au point de départ.

Pour changer la direction du dessin, vous passez l'aiguille en prenant un fil dessus et dessous le canevas pour reprendre le travail au milieu.

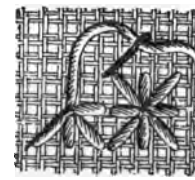

Fig. 296. — Point de Smyrne sans envers.

Point peluche (fig. 297). — Ce point convient pour bordure ; on commence par la dernière rangée. — On fait le premier point à la croix, de gauche à droite, retenant la laine sous le pouce ou à l'aide d'une aiguille à tricoter, pour que les boucles soient d'égale grandeur; puis on recouvre de droite à gauche, ce qui maintient les boucles. On coupe ensuite les bouclettes en passant les ciseaux au milieu.

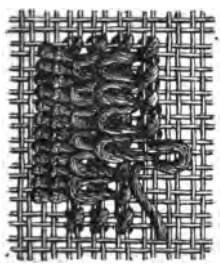

Fig. 297. — Point peluche.

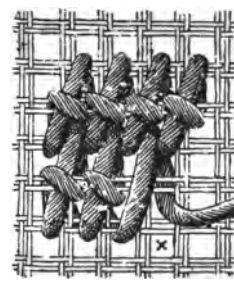

Fig. 298. — Point noué.

Point noué (fig. 298). — Prenez trois points en hauteur, descendez verticalement en n'en prenant que deux; croisez sur le point et revenez au point suivant celui du départ.

Dessin au point croisé et fils lancés (fig. 299). — Ce point est composé d'un point de Smyrne double et de points croisés pour le fond. Il se fait ordinairement de 2 couleurs, soit avec deux nuances d'une même couleur, ou deux couleurs tranchantes.

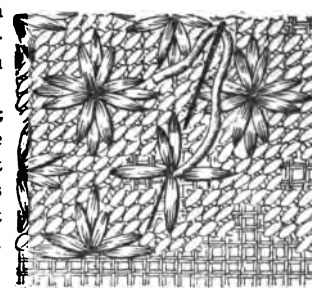

Fig. 299. — Fils lancés et point à la croix.

On peut aussi faire les fleurs en soie et le fond en laine.

Ces dessins très simples peuvent également servir pour broder sur toile au point à la croix, ou sur toile d'emballage.

Au point de croix. La tige bleue, les fleurs rouges.

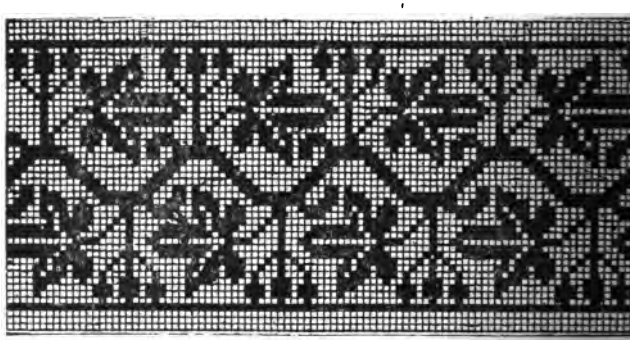

Fig. 300. — Bordure au point réservé.

On peut avec ce dessin et le suivant faire de jolies bordures de rideaux, de brise-bise, etc.

Dessin au point réservé. — Le fond seul est couvert, soit

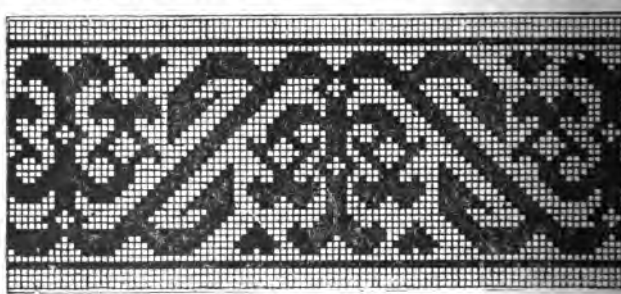

Fig. 301. — Bordure au point réservé.

en bleu, soit en rouge ou toute autre couleur; le dessin est représenté par le tissu. Pour la bordure, c'est un point de croix ordinaire fait de la couleur du fond. Les deux bordures fig. 300 et 301 se font ainsi.

Tapisserie au dessiné. — Ce genre de tapisserie demande autant d'intelligence que de goût. Après avoir fait dessiner

son canevas, il faut assortir les soies et les laines ; chaque

Fig. 302. — Couverture de livre (XIIe siècle).

nuance doit être composée d'une suite de tons allant du clair au foncé.

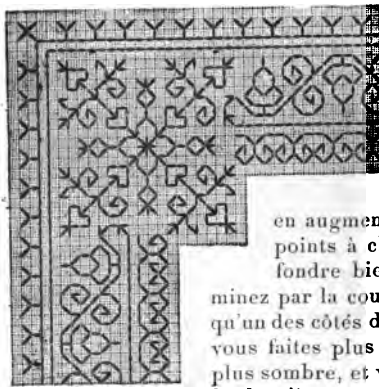

Fig. 303.
Coin au point russe.

Exemple : Vous avez une feuille à faire : vous commencez par la nervure avec la couleur la plus foncée ; vous contournez ensuite cette nervure par la couleur qui vient après, en augmentant ou en diminuant les points à chaque teinte, afin de les fondre bien ensemble, et vous terminez par la couleur la plus claire. Pour qu'un des côtés de la feuille soit plus foncé, vous faites plus de points de la teinte la plus sombre, et vous n'arrivez pas jusqu'à la dernière nuance claire.

Les fleurs se font de même ; l'intérieur commence toujours par la teinte la plus foncée.

Coin au point russe (fig. 303). — Ce coin peut servir pour encadrer des serviettes, des mouchoirs de poche, des tabliers d'enfants, des cols, etc. — On fait la bordure extérieure d'une couleur plus foncée, mais de même teinte que l'intérieur du dessin ; on peut aussi faire tout le dessin d'une seule couleur.

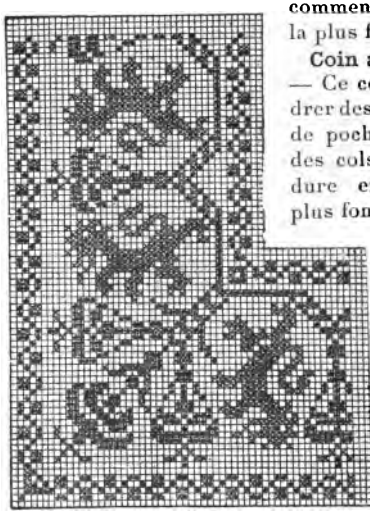

Fig. 304. — Tapisserie au signe.

Tapisserie au modèle. — C'est copier point par point, couleur par couleur, soit un modèle colorié sur papier, soit un ouvrage échantillonné.

Tapisserie au signe (fig. 304). — C'est un

1. La figure 304 est tirée de l'*Encyclopédie des ouvrages de dames*, avec l'autorisation de l'éditeur, Th. de Dillmont.

dessin non colorié et dont chaque couleur est indiquée par un signe différent. — Ce coin de tapis, fait au point à la croix, est de deux couleurs : bleu et rouge ; les motifs sont rouges, et les ornements sont mi-partis de rouge et de bleu.

Les oiseaux rouges, les ornements bleus.

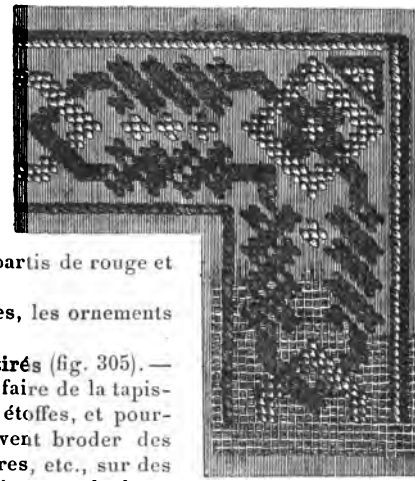

Fig. 305. — Tapisserie à fils tirés.

Tapisserie à fils tirés (fig. 305). — Il est impossible de faire de la tapisserie sur certaines étoffes, et pourtant on désire souvent broder des initiales, des bordures, etc., sur des étoffes à tissu épais et pelucheux telles que velours, peluche, etc. Voici comment il faut s'y prendre : On place du canevas ou de l'étamine sur l'étoffe ; on tapisse ou on brode comme sur le canevas seul, en ayant soin de *serrer* le point, et de traverser avec l'aiguille les deux étoffes. Lorsque le travail est terminé, on tire les fils du canevas, trame et chaîne : la broderie reste ainsi fixée sur l'étoffe. Nous recommandons toutefois de prendre grand soin de piquer l'aiguille entre les fils du canevas et non sur ceux-ci, car il serait très difficile ensuite de les enlever.

On a déjà vu à la description du point à la croix (page 177) l'utilisation du canevas auxiliaire pour la marque du linge.

Genre dans la tapisserie. — Le dessin et la couleur indiquent le style et le genre de l'époque où l'on faisait ces sortes de tapisseries, et toute femme de goût doit savoir le distinguer.

Ainsi une tapisserie représentant un paysage colorié, avec des teintes neutres et comme passées, indique le style Henri III, tandis que les ornements, les arabesques, les rinceaux jetés pêle-mêle, coloriés à teintes plates et sans ombre, appartiendront à l'époque dite *Louis XIII*.

Le genre Louis XIV nous donne des bouquets ombrés, des médaillons au petit point et dont les teintes sont douces ; pas de tons criards, mais des nuances bien fondues, ne se heurtant pas.

Pour les motifs Louis XV et Louis XVI, nous trouvons les pastorales, les copies de Watteau, de Boucher. Les couleurs sont plus vives et prennent des tons plus chauds.

Point majolique (fig. 306). — Le point majolique est un fil lancé embrassant presque la longueur de chaque motif du

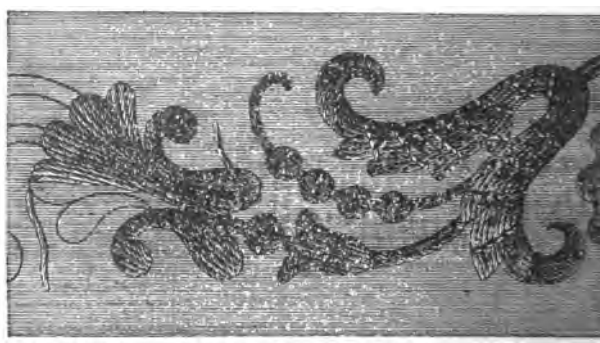

Fig. 306. — Point majolique.

dessin et suivant son contour; il est retenu de distance en distance par un point de piqûre en soie de même couleur ou d'une couleur différente. La bordure que nous donnons ici est en laine ombrée retenue par un fil de cordonnet jaune d'or.

Broderie au passé (fig. 307). — Il y a une autre sorte de tapisserie qui se range dans cet article; c'est la broderie au passé ou tapisserie au point allongé, qui se fait sur étoffe et imite les tapisseries ou tentures anciennes. Cette tapisserie est un point arrière plus ou moins long et inégal, ce qui permet de mieux fondre les nuances.

La suite des tons pour les laines ou les soies employées est aussi nécessaire que dans la tapisserie.

Au contraire de la tapisserie sur canevas, on commence les fleurs et les feuilles par le contour, et nécessairement par

la teinte la plus claire; on prend ensuite la deuxième nuance, et on procède de même pour le second contour, ayant soin que les points entrent bien dans la couleur précédente ; il faut qu'ils soient inégaux et tendent à se rapprocher du milieu, de manière qu'en arrivant à la dernière teinte il y ait juste la place pour marquer le milieu de la feuille. On peut terminer par une nervure ou piqûre couleur bois au milieu de la feuille; cela fait un fort joli effet.

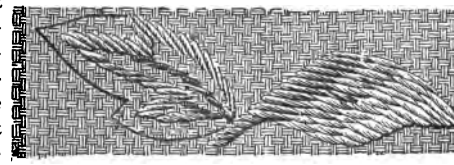

Fig. 307. — Broderie au passé sur canevas Java.

Pour les fleurs. — On traite chaque pétale comme autant de feuilles différentes, seulement on ne porte la couleur claire que d'un côté du pétale et on continue en le fonçant toujours davantage; de cette façon chaque pétale se trouve bien distinct, le côté clair retombant sur le foncé de l'autre. On peut, de même que pour les feuilles, nuancer les pétales avec plusieurs tons foncés, d'autres avec plusieurs tons plus clairs ; ceci est une question de goût.

Inutile d'ajouter que si le dessin représente des personnages, un paysage, on doit copier le modèle ou s'inspirer de la nature.

Broderie en application. — Cette broderie consiste à appliquer sur une étoffe quelconque faisant fond, des découpures prises dans une autre étoffe. On peut ainsi faire des stores, des panneaux, des rideaux, etc. Toute étoffe est propre à faire un fond; de la toile, de la mousseline, de l'étamine, ou bien encore des étoffes solides, peluche, satin, velours.

Presque toutes les étoffes appliquées doivent être doublées de papier de soie fin, afin qu'en les découpant elles aient une certaine consistance. On collera ce papier de soie avec la colle indiquée page 49, en remplaçant la farine de riz par de la farine de froment; il faut qu'elle soit légère et exempte de grumeaux. Lorsque l'étoffe est ainsi collée avec grand soin, de façon à ce que la colle ne la transperce pas, on la met sous presse pour la sécher et pour qu'elle ne forme aucun pli; pour cela elle sera appliquée sur une planche polie,

sur laquelle on collera plusieurs feuilles de papier très uni. On placera encore plusieurs feuilles de papier sur l'étoffe, puis un fort carton ou une planche, et enfin des objets lourds pour presser le tout.

Lorsque l'étoffe est bien sèche, on découpe tous les sujets, les ornements, les dessins, et on les transporte sur l'étoffe qui doit faire le fond, en les épinglant avec de fines épingles pour juger de l'effet; si l'on est sûr de soi, on peut coller les applications sur le fond avec la même colle, mais cette opération doit être très soigneusement et rapidement faite; puis, ayant monté l'étoffe sur un métier, on borde le contour des sujets soit avec une petite ganse cousue à points de surjet lâches, soit avec un point de feston lâche, soit avec un point cordonné, mais en faisant bien attention de retenir dans le point les bords de l'étoffe, de manière à ce qu'ils ne s'effilent pas.

On peut encore entourer les bords du dessin d'un sertissage au point de Boulogne (voir page 285) ou de tout autre point. On choisira de préférence pour ce sertissage des couleurs neutres ou rentrant dans le ton de l'étoffe appliquée.

Les sujets et ornements sont reliés les uns aux autres par un point cordonné fait sur le fond même.

Broderie d'Espagne. — On donne ce nom à un sertissage différent de celui que nous venons d'indiquer. Ce sertissage est fait avec deux fils d'or placés l'un au-dessus de l'autre; ces deux fils d'or sont retenus au point cordonné lâche soit avec un fil d'or plus fin, soit avec une soie jaune d'or, qui se confond parfaitement avec l'or et qui risque moins de *s'écailler*. Dans certaines broderies, le fil d'or extérieur forme des picots; en repliant le fil d'or de droite à gauche, cela fait une petite boucle, que l'on retient par un point de feston fait par-dessus les fils d'or réunis et dans la boucle même.

Fig. 308. — Broderie rococo.

Broderie rococo (fig. 308). — Cette broderie se fait avec de très petits rubans de soie appelés comètes-signets. On enfile le ruban dans une grosse aiguille à tapisserie pointue;

chaque point fait un pétale ou une feuille entière dans les branchages. Il faut avoir soin de régulariser le travail avec la pointe de l'aiguille pour que le ruban ne s'enroule pas. Le cœur des fleurs est un point noué en soie cordonnet. C'est avec la même soie qu'on lance un point arrière pour les nervures ou les étamines, et qu'on fait le point de tige pour relier les feuilles.

Manière d'employer les petits morceaux d'étoffe dépareillés. — Tous les morceaux de soie, de drap, de cretonne, etc., peuvent être utilisés pour différents travaux. Nous allons en donner deux exemples : 1° Coupez vos étoffes en forme de feuilles comme le modèle (fig. 308) ; entourez-les d'un point de feston lâche ; chaque feuille est retenue sous la précédente soit au moyen d'un point d'arête, soit avec un point de Smyrne. On fait autant de feuilles qu'il est besoin. Ce travail sert à faire des tapis, des tabourets, etc., etc. 2° Taillez en papier résistant des octogones réguliers ayant environ 15 millim. de côté. Taillez de même vos morceaux de soie en leur donnant 5 millimètres en plus sur chaque côté. Enveloppez le papier avec la soie, en tendant celle-ci au moyen d'un bâti. Disposez ensuite vos octogones en assortissant les couleurs et en formant une sorte de carrelage. Il ne reste plus qu'à réunir les octogones au moyen d'un surjet serré. Une fois ce surjet terminé, on enlève le papier en le déchirant, on double avec une mousseline claire et l'on a un store transparent fort joli.

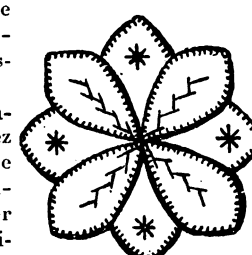

Fig. 309. — Morceaux d'étoffes dépareillées.

Moyen de relever les dessins imprimés sur étoffe. — Si vous désirez reproduire le dessin d'une vieille étoffe de soie ou de cretonne, appliquez dessus un morceau de papier quadrillé très fin, et dessinez, en suivant dans chaque carré la direction du dessin et en adoptant un signe différent pour chaque couleur. Votre dessin relevé sur papier, vous en marquerez les contours et les principales nervures avec un trait plus fort, de manière que le dessin se voie parfaitement au travers ; vous le calquez ensuite sur du canevas ou vous l'appliquez sur une étoffe.

CHAPITRE V

TRICOT

Le tricot est le plus classique de tous les ouvrages et l'un des plus anciens. Dans les campagnes les plus reculées, les femmes âgées, les enfants encore jeunes, vaquent à leurs occupations un tricot à la main.

« Femme qui ne sait pas tricoter se prépare une triste vieillesse, » dit un vieux proverbe. — En effet, la vue affaiblie par l'âge ne permet guère d'autre travail à la femme qui ne veut pas rester oisive.

Matériel du tricot. — On se sert d'aiguilles d'acier, de buis ou d'ivoire, et de laine, de soie, de coton ou de fil.

Mailles de fondation. — On appelle ainsi le premier rang d'un tricot.

Monter. — C'est charger l'aiguille des mailles de fondation.

On dévide une longueur de fil égale à 3 fois la longueur des mailles de fondation qu'on veut avoir, puis on forme sur le pouce gauche une bouclette, le fil étant retenu dans la paume de la main avec les trois derniers doigts ; le fil resté sur la pelote est tenu sur l'index droit.

Montage à une aiguille. — *1re position* (fig. 310). — On introduit la pointe de l'aiguille tenue de la main droite dans la bouclette.

Fig. 310. — 1re position.

Fig. 311. — 2e position.

2e position (fig. 311). — On passe le brin de fil retenu sur l'index droit derrière l'aiguille, de manière à le faire revenir entre l'aiguille et la boucle.

3e position (fig. 312). — On abaisse l'aiguille chargée du fil, sous la bouclette

Fig. 312. — 3e position.

4e position (fig. 313). — L'aiguille, chargée de sa nouvelle maille, sort tout à fait de la bouclette.

Fig. 313. — 4e position.

5e position (fig. 314). — La main gauche tire le fil qui formait la boucle, afin de régulariser et de maintenir cette nouvelle maille. On recommence de même jusqu'à l'épuisement du fil. Les mailles de fondation sont terminées.

Fig. 314. — 5e position.

Montage à 2 aiguilles. — *1re position* (fig. 315). — Avec la main gauche tenez l'aiguille droite croisée sous la gauche et gardez le bout du fil dans la paume de la main, tandis que vous retenez sur l'index gauche le fil du peloton dont vous avez fait une bouclette autour des aiguilles, laissant la main droite libre de prendre le fil travailleur et sa position.

2e position (fig. 316). — Prenez le fil du peloton sur l'index

droit; retenez-le avec le médium et l'annulaire, et enroulez-le

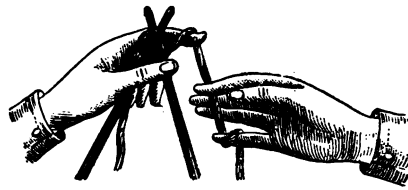

Fig. 315. — 1re position.

autour du petit doigt, afin qu'il ne se dérange que selon votre volonté.

Puis, sans quitter la position des deux aiguilles, tenez l'aiguille droite couchée sur le creux formé par le pouce et l'index droits. Jetez avec l'index par-dessus l'aiguille droite le fil travailleur.

Fig. 316. — 2e position.

3e position (fig. 317). — Retenez toujours le fil sur l'index, de manière que celui qui est jeté sur l'aiguille droite ne s'échappe pas lorsque vous le faites passer dans la bouclette gauche en inclinant l'aiguille droite de haut en bas.

4e position (fig. 318). — Faites sortir la maille en attirant sur l'aiguille droite la nouvelle bouclette et la maille qui l'a formée.

Fig. 317. — 3e position.

5e position (fig. 319). — Cette dernière position est le commencement d'un rang; l'aiguille droite lève une maille sans la tricoter, ce qui a lieu chaque fois qu'on travaille en bande, c'est-à-dire en allant et en revenant. L'aiguille de droite, qui

est chargée de mailles, passe dans la main gauche; l'aiguille libre devient la droite et va reprendre successivement toutes les mailles, comme nous venons de l'indiquer. C'est là toute la science du tricot

Fig. 318. — 4e position.

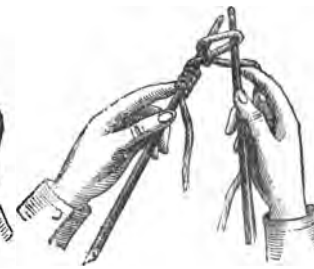

Fig. 319. — 5e position.

Maille à l'endroit (fig. 320). — L'aiguille droite entre de bas en haut *sur* la maille de l'aiguille gauche, qu'elle traverse (l'aiguille droite croise *sous* l'aiguille gauche). On jette le fil sur l'aiguille droite, qui le saisit et le sort de la maille gauche d'*arrière en avant*. (La maille à l'endroit est parfaitement indiquée dans les six figures précédentes.)

Maille à l'envers (fig. 321). — Le fil doit être devant l'ouvrage; si l'on vient de faire une maille à l'endroit, on ramène le fil

Fig. 320. — Maille à l'endroit.

Fig. 321. — Maille à l'envers.

Fig. 322. — Maille torse ou de biais.

par devant, en le jetant entre les 2 aiguilles avant de commencer la maille. On pique l'aiguille droite *sous* la maille gauche de bas en haut, de manière que l'aiguille droite croise *sur* l'aiguille gauche. On jette le fil sur l'aiguille droite, qui le saisit et le fait sortir de la maille gauche d'*avant en arrière*

Maille torse ou de biais (fig. 322). — On pique l'aiguille droite de haut en bas et derrière la maille gauche, et on la tricote à l'endroit.

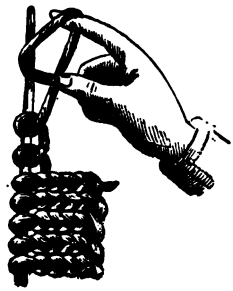

Fig. 323. — Mailles ajoutées.

Mailles ajoutées (fig. 323). — On forme une bouclette sur l'index droit, et on la fait entrer dans l'aiguille tenue de la main gauche.

Maille levée à l'endroit (fig. 324). — C'est une maille que l'aiguille droite enlève de l'aiguille gauche, en la prenant comme si elle devait être tricotée à l'endroit.

Maille levée à l'envers (fig. 325). — C'est une maille levée à l'envers sans la tricoter.

Surjet simple à l'endroit (fig. 326). — C'est rabattre sur une maille tricotée à l'endroit, une maille levée à l'endroit précédemment.

On fait aussi un surjet simple à l'envers.

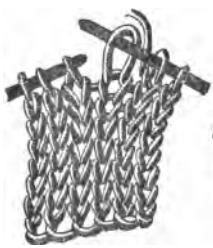

Fig. 324. — Maille levée à l'endroit.

Fig. 325. — Maille levée à l'envers.

Fig. 326. — Surjet simple à l'endroit.

Surjet double à l'endroit (fig. 327). — C'est tricoter à l'endroit 2 mailles ensemble, et rabattre sur la maille qui en résulte une maille qu'on aura levée à l'endroit précédemment.

On fait de même le surjet double à l'envers.

2 mailles ensemble à l'endroit : diminution. — C'est prendre à l'endroit 2 mailles ensemble et n'en former qu'une.

2 mailles ensemble à l'envers. — C'est prendre et tricoter à l'envers 2 mailles ensemble, pour n'en former qu'une.

2 mailles dans une (fig. 330). — On augmente d'une maille en faisant 2 mailles dans une seule avant de la tirer de l'ai-

guille gauche; la première de ces mailles se fait à l'endroit, la seconde à l'envers. On peut augmenter aussi de 3 mailles.

Fig. 327. — Surjet double à l'endroit.

Fig. 328. — 2 mailles ensemble à l'endroit.

Fig. 329. — 2 mailles ensemble à l'envers.

1 jeté à l'endroit (fig. 331). — C'est jeter le brin de fil sur l'aiguille droite avant de faire la maille à l'endroit.

Double jeté à l'endroit. — C'est jeter deux fois le fil autour de l'aiguille droite avant de faire la maille à l'endroit.

Fig. 330. — 2 maill dans une.

Fig. 331. — 1 jeté à l'endroit.

Fig. 332. — Double jeté à l'endroit.

Jeté à l'envers. — C'est jeter deux fois le fil sur l'aiguille droite, avant de faire la maille à l'envers.

Fig. 333. — 1 jeté à l'envers.

Fig. 334. — Double jeté à l'envers.

Double jeté à l'envers (fig. 334). — C'est jeter trois fois le fil sur l'aiguille droite avant de faire la maille à l'envers.

Relever les mailles de lisière (fig. 335). — On pique l'aiguille droite dans chaque maille de côté et on la tricote.

On peut encore prendre chaque maille dans l'aiguille gauche et tricoter ensuite avec l'aiguille droite.

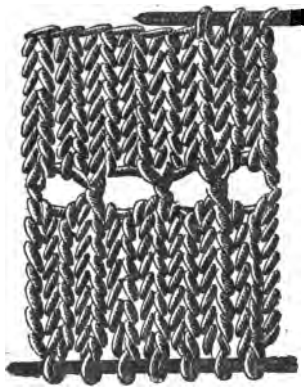

Fig. 335. — Relever les mailles de lisière.

Relever les mailles de fondation pour doubler le tricot. — On relève avec l'aiguille gauche toutes les mailles qui sont égales à celles de l'aiguille droite, et, avec une troisième aiguille, on prend une maille de chaque aiguille; on les tricote ensemble pour n'en former qu'une, jusqu'à ce que toutes les mailles soient passées sur une seule aiguille.

Terminer un tricot. — C'est tricoter deux mailles de suite et rabattre la première sur la seconde, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une maille; on casse alors le fil, et on le tire dans cette dernière.

Relever une maille. — Lorsqu'une maille s'est échappée, on la reprend avec l'aiguille droite, puis avec l'aiguille gauche on relève le fil au-dessus.

On reprend ensuite ce fil sur l'aiguille droite et on rabat la maille relevée par-dessus.

Ce fil forme alors une nouvelle maille qui sera rabattue sur le fil suivant.

On procède ainsi jusqu'à l'épuisement des fils, et on remet alors la maille à sa place.

Reprise treillagée dans le tricot. — On passe les fils de chaîne du haut en bas, ayant soin de faire, en deçà et en delà, quelques points de plus pour que le trou ne se reforme pas à côté; on agit de même pour la trame, et la reprise a lieu comme celle du linge.

Remmaillage (fig. 336). — On se sert du remmaillage lorsqu'il manque un fil de trame, ou pour ajouter un morceau de tricot à un autre, ce qui n'est qu'une des applications de la pièce, ou bien lorsque le haut d'un bas est encore bon et

qu'on veut y ajouter un pied. On vend à présent des chaussettes exprès pour ce genre de raccommodage.

On commence par défiler les deux côtés qu'on veut rapprocher jusqu'à ce que les mailles soient bien visibles et que le tissu soit tout à fait bon ; si l'on craint de laisser échapper des mailles, on peut les enfiler dans un fil d'une couleur différente, qu'on retirera ensuite. Le fil travailleur doit avoir la grosseur de celui du tricot.

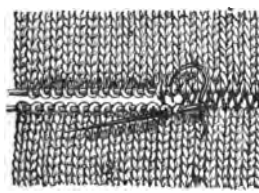

Fig. 336. — Remmaillage.

Fig. 337. — Talon garni.

On pique l'aiguille dans les deux premières mailles d'un côté et l'on revient prendre sur l'aiguille les deux mailles correspondantes ; on continue de même, en ayant soin de piquer dans la dernière maille du point précédent, qui devient la première du nouveau point. On arrête à l'envers.

Garnissage des bas (fig. 837). — Pour que les bas soient plus solides, on fait, à l'envers du talon et du bout de pied, une reprise lâche au fil lancé ou un point *devant* lancé de gauche à droite, ne prenant sur l'aiguille qu'une seule maille et en laissant plusieurs sous le fil.

BAS TRICOTÉS

Les bas se font en laine, en coton ou en soie.

On monte l'ouvrage sur quatre aiguilles pour les bas très larges ; mais le plus ordinairement on se contente de trois, et l'on tricote en rond à l'aide d'une quatrième. On fait pour le bord deux mailles à l'endroit, deux à l'envers, sur 5 à 6 centimètres de hauteur environ.

Bords dentelés (fig. 338). — On tricote l'espace de 3 centimètres de mailles à l'endroit, puis un rang composé d'un jeté, deux mailles tricotées ensemble à l'endroit; on recommence à l'endroit, en tricotant le jeté comme une maille; on tricote de nouveau à l'endroit un nombre égal aux premiers rangs; on relève ensuite, sur une aiguille, les mailles de fondation, tricotant à l'endroit chaque maille avec une des mailles de lisière. Ce bord est très solide et forme comme un ourlet festonné.

Fig. 338. — Bords dentelés.

Jambe du bas[1]. — Le tricot continue en rond; il faut commencer le point de couture qui marquera le milieu de la jambe par derrière. Le point de couture se fait par une maille à l'envers.

Mollet, I, J. — On commence à diminuer en prenant de chaque côté du point de couture deux mailles ensemble, sept tours sans diminuer; puis deux nouvelles diminutions, six tours sans diminuer, et ainsi de suite 5, 4, 3, 2 rangs unis après chaque diminution.

Bas de la jambe, J, L. — Sans diminution, à partir de l'endroit J, le bas doit avoir en longueur et en largeur la moitié de la longueur du pied.

Talon, L. — Ici on prend de chaque côté du point de couture le quart des mailles pour former le talon; l'autre moitié des mailles formera le dessus et restera sur une seule aiguille jusqu'à ce que le talon et le talonnet soient terminés.

Le talon, qui doit mesurer le quart de la longueur du pied, se tricote en allant et en revenant, un rang à l'envers et un à l'endroit. La première maille de chaque rang se lève et ne se tricote pas; le point de couture se fait seulement sur le rang de l'endroit.

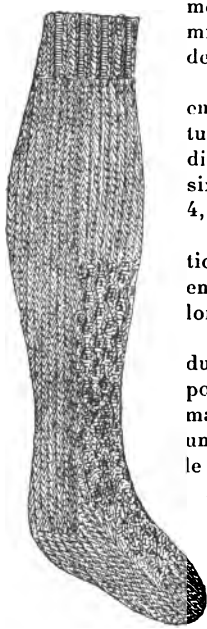

Fig. 339. — Bas à jours.

1. Voir pour les mesures le bas recoupé, page 256, fig. 158.

Talonnet. — Le talonnet est la partie arrondie du talon ; il se commence par le rang à l'envers. Après le point de couture on fait trois mailles à l'envers; deux ensemble à l'envers; une maille tricotée à l'envers; on retourne l'ouvrage. Le deuxième rang commence par une maille levée ; quatre mailles à l'endroit, le point de couture, trois mailles à l'endroit, un surjet, c'est-à-dire deux mailles à l'endroit tricotées séparément et la première rabattue sur la seconde, une maille à l'endroit ; retourner l'ouvrage.

On voit par ce qui précède que chaque rang à l'envers se termine par deux mailles ensemble à l'envers, puis une maille à l'envers prise sur celles du talon, et que chaque rang à l'en-

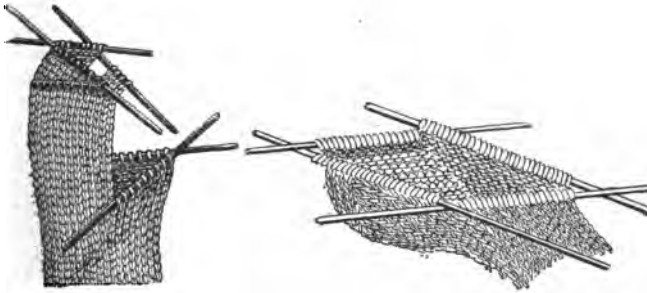

Fig. 340. — Talon et talonnet. Fig 341. — Régularisation du pied.

droit est terminé par un surjet et une maille à l'endroit enlevée à celles du talon, ce qui diminue celui-ci de deux mailles par rang et augmente d'autant le talonnet. Lorsqu'il ne reste plus qu'une maille sur le talon, on tricote un rang à l'endroit.

Régularisation du pied (fig. 341). — Avec l'aiguille qui vient de terminer le talonnet on reprend les mailles de lisière jusqu'à l'aiguille chargée des mailles de devant; on tricote celles-ci jusqu'au commencement de l'autre côté du talon; on relève également les mailles de lisière avec une quatrième aiguille, et l'on continue de tricoter en rond, comme on a déjà fait pour la jambe.

Tous les deux rangs, on diminue du côté du talon, à l'angle formé par celui-ci et le dessus du pied, soit à l'aide d'un surjet, soit en prenant 2 mailles ensemble. Les diminutions sont terminées lorsque les mailles du talon sont égales à celles du

bas de la jambe, c'est-à-dire à la moitié de la longueur du pied.

Le pied se continue sans diminution ni augmentation pendant le 1/3 de la longueur du pied.

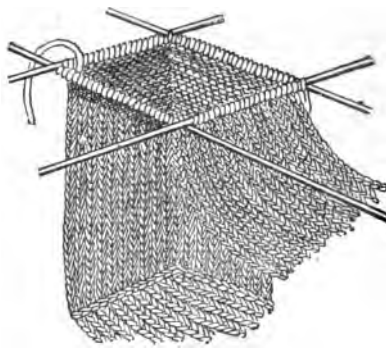

Fig. 342. — Pied.

Bout de pied (fig. 343). — Aux 2/3 de la longueur du pied, mesure prise à l'angle du talon et du dessus du pied, on commence les diminutions.

Toutes les 7 mailles on en prend 2 ensemble ; on fait ensuite 7 rangs sans diminuer. On diminue successivement : toutes les 6 mailles, puis 6 rangs pleins ; toutes les 5 mailles, puis 5 rangs pleins. Lorsqu'il ne reste plus que 10 à 12 mailles, on les partage sur 2 aiguilles et l'on tricote ensemble 1 maille de chaque aiguille ; on rabat 1 maille sur 2 jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une. On casse alors le fil et on le tire pour fermer le bas. A l'aide d'une aiguille à laine, on fait quelques points pour consolider le bout du pied ; on passe l'aiguille à l'envers, comme pour faire une reprise, et l'on coupe le fil.

Fig. 343. — Bout de pied.

Bas à jours. — On peut faire les bas avec presque tous les dessins. Le dessin commence ordinairement à la hauteur du mollet, jusqu'au commencement du bout de pied ; comme il ne se fait généralement que sur le devant de la jambe et du pied, on n'a pas à s'en occuper pour la conduite du bas.

Semelle et talon tricotés séparément pour être plus facilement réparés (fig. 344). — Le talon et le talonnet terminés, on relève les mailles des lisières ; on tricote comme pour le talon, en allant et en revenant ; à l'envers et à l'endroit, chaque pre-

mière maille est levée sans être tricotée ; — tous les 2 rangs, avant la dernière maille de la fin, on fait une diminution, à l'endroit par un surjet, et à l'envers par deux mailles ensemble. Lorsque les mailles ont un nombre égal aux mailles de dessus, on tricote sans augmentation ni diminution jusqu'aux deux tiers de la longueur du pied ; puis on commence les diminutions du bout du pied ; lorsqu'on n'a plus sur l'aiguille que 6 mailles, on les rabat et on termine la semelle. On reprend alors les aiguilles du dessus du pied ; on tricote en allant et en venant, 1 rang à l'envers et 1 à l'endroit, sans diminution ; c'est au dernier tiers que commencent les diminutions du bout du pied Lorsqu'il ne reste plus que 6 mailles sur l'aiguille, on les rabat comme il est indiqué plus haut. — Le bout du pied peut aussi se terminer en rond, comme pour le bas ordinaire. On réunit alors les aiguilles de la semelle et du devant du pied, lorsqu'on est arrivé au commencement des diminutions du bout du pied.

Fig. 344. — Semelle faite à part.

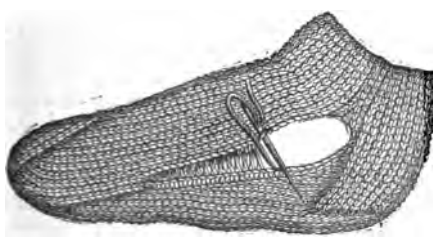

Fig. 345. — Semelle réparée.

Une couture ou un surjet retient le devant à la semelle. Comme le bout du pied et le talon s'usent plus rapidement que le devant du pied et la jambe, il suffira de défaire le bout de pied et la semelle, et de remplacer la partie endommagée par un nouveau tricot.

Cette manière de procéder évite de refaire le pied en entier à des bas tissés.

CHAUSSETTE A DEUX AIGUILLES

Le travail se fait en bande et avec deux aiguilles seulement. On prend les mêmes mesures que pour le bas ordinaire; pour une chaussette on ne diminue pas, et la longueur de la jambe égale 1 fois la longueur du pied. Si l'on fait un bas, les diminutions se font à la fin du rang à l'endroit par un surjet, et à la fin du rang à l'envers par 2 mailles ensemble. La 1re maille de chaque rang est levée.

Fig. 346. — Chaussette à 2 aiguilles.

Talon. — On ajoute une 3e aiguille.

La 1re contient le 1/4 des mailles ;

La 2e, la moitié des mailles qui resteront sur l'aiguille : ce sera le dessus du pied ;

La 3e, le reste des mailles.

La 1re et la 3e aiguille se tricotent seules ; de deux en deux rangs on diminue 1 maille avant la dernière, ou après la 1re de l'extérieur. Lorsqu'il ne reste plus qu'une maille, on relève les mailles de lisière des deux côtés, puis l'on continue de travailler en bande avec les 3 aiguilles. Les diminutions se font comme au bas en rond, c'est-à-dire à l'angle du talon et du devant du pied, tous les 2 rangs par 2 mailles ensemble à l'envers sur une des aiguilles du talon et 1 surjet à l'endroit sur l'autre. Lorsqu'il ne reste plus qu'une maille au talon, on peut continuer avec 2 aiguilles, jusqu'au commencement des diminutions du bout du pied, qui se font comme pour le bas ordinaire ; on termine en faisant un surjet tout le long du bas.

Fig. 347. — Talon et talonnet.

BAS A LA PARESSEUSE

Ce bas est tellement simple à faire, qu'on peut bien lui accorder ce nom de bas *à la paresseuse*. Il se fait aussi simplement qu'une jarretière, et sur deux aiguilles. Comme il est entièrement à jours, il convient en été pour de jeunes enfants. Nous conseillons même aux petites filles de n'en pas faire d'autres à leurs poupées.

Il se fait en bande avec 2 aiguilles ou en rond avec 4. Pour le bord, 2 mailles à l'endroit, 2 à l'envers, puis on rabat toutes les mailles comme si le tricot était terminé.

On reprend ensuite les mailles et l'on continue le tricot sans augmentation ni diminution.

Lorsque la bande ou le long manchon a la longueur voulue, on fait un rang ainsi : une maille tricotée et une qu'on laisse tomber

On fait ensuite 5 ou 6 rangs, en diminuant toutes les 5 mailles, et on ferme le bas.

Lorsque le bas est terminé, on le tire de bas en haut, assez fortement pour que les mailles tombées s'échappent jusqu'au rang des mailles rabattues. Lorsque le bas est fait en bande, on y fait une couture. Ce bas se moule parfaitement sur la jambe.

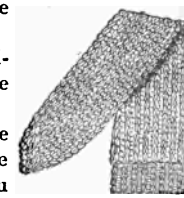

Fig. 348. — Bas à la paresseuse.

GENOUILLÈRE

Mesure. — Longueur, 2 fois 1/2 la longueur du pied ; largeur, 1 fois 1/3 la longueur du pied.

1° On tricote en rond comme pour un bas, sans diminuer ni augmenter, le 1/3 de la 1re longueur.

2° On partage ensuite les mailles en 3 parties.

3° Sur deux parties on fait une bande, comme pour le talon, qui ait le 1/3 de la 1re longueur.

4° De même que pour le bas, on fait le talonnet, qui se nomme ici le genou.

Fig. 349. — Genouillère.

5° On relève ensuite les mailles de lisière et on continue le travail avec la 3e partie des mailles restées sur l'aiguille.

6° On diminue 1 maille de chaque côté, dans l'angle formé par cette 3e aiguille, tous les 2 rangs, jusqu'à ce qu'on ait le même nombre de mailles qu'au commencement de la genouillère.

7° On tricote alors sans diminution jusqu'à la longueur que l'on veut donner à la genouillère.

8° La genouillère se termine par une dentelle soit au tricot, soit au crochet.

Le dessin de la figure consiste en 3 mailles à l'endroit et 3 à l'envers, contrariées tous les 3 rangs.

Une genouillère se fait en laine.

PETIT CHAUSSON AU TRICOT

Fig. 350. — Montez 55 mailles sur une aiguille.

1er *rang :* Mailles simples ou à l'endroit.
2e — Mailles simples ; dans la 27e et la 29e augmentez d'une maille en relevant la boucle qui est au pied de la maille.

Fig. 350. — Petit chausson au tricot.

3e *rang* : Mailles simples.
4e — Mailles simples ; augmentez dans la 27e et la 31e.
5e — Mailles simples ; augmentez dans la 27e et la 31e.
6e — Mailles simples ; augmentez dans les 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e.
7e — Mailles simples (vous devez avoir 65 mailles).

Faites encore 7 rangs unis sans augmenter.

15e *rang :* 26 mailles simples; 2 mailles ensemble à l'endroit, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble à l'endroit, 26 mailles simples.

16e — Mailles simples (63 mailles).

17e — 25 mailles simples; 2 mailles ensemble, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble, 25 mailles simples.

18e — Mailles simples (61 mailles).

19e — 24 mailles simples; 2 mailles ensemble, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble, 24 mailles simples.

20e — Mailles simples (59 mailles).

21e — 23 mailles simples; 2 mailles ensemble, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble, 23 mailles simples.

22e — Mailles simples (57 mailles).

23e — 22 mailles simples, 2 mailles ensemble, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble, 22 mailles simples.

24e — Mailles simples.

25e — 21 mailles simples, 2 mailles ensemble, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble, 21 mailles simples.

26e — Mailles simples.

27e — Surjetez toutes les mailles, mais en ayant soin d'en prendre 2 à la fois, pour diminuer de chaque côté des 9 mailles du milieu, ainsi qu'on l'a fait aux rangs précédents. Avec de la laine plus fine que pour le pied, relevez 51 mailles sur les mailles de derrière du rang surjeté.

1er *rang* : 30 mailles à l'envers; 2 mailles ensemble à l'envers; tournez l'ouvrage.

2e — 10 mailles simples; 2 mailles ensemble à l'endroit (on prend la 2e maille sur l'aiguille gauche pour diminuer). Tournez.

3e — 10 mailles à l'envers; 2 mailles ensemble à l'envers; tournez.

4e — 10 mailles simples; 2 m. ensemble à l'endroit; tournez.

5e — Tout à l'envers jusqu'à la fin de l'aiguille.

6e — 17 mailles simples, 1 surjet simple (c'est-à-dire faire sauter la 2me maille sur la 1re); 9 mailles simples, 2 mailles ensemble; à l'endroit, 17 mailles simples.

7e — Mailles à l'envers.

8e — 16 mailles simples, 1 surjet simple, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble, 16 mailles simples.

9e — Envers.

10e — 15 mailles simples, 1 surjet simple, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble, 15 mailles simples.

11e — Envers.

12e — 14 mailles simples, 1 surjet simple, 9 mailles simples, 2 mailles ensemble, 14 mailles simples.

13e *rang* : Envers.
14e — 13 mailles simples, 1 surjet simple, 9 mailles simples, 2 mailles à l'envers, 13 mailles simples.
15e — Envers.

Ici cessent les diminutions. Faites alternativement 3 mailles simples, 3 mailles à l'envers jusqu'à la fin de l'aiguille; en revenant, vous faites à l'envers les mailles que vous avez faites à l'endroit, et à l'endroit celles à l'envers, en reculant ou avançant toujours d'une maille, afin de former des côtes en biais. Au 3e rang, vous augmentez au commencement et à la fin du rang d'une maille, sans déranger l'ordre des raies en biais

Vous faites en tout 16 rangs, puis 4 rangs unis comme le commencement et surjetez toutes les mailles.

Après avoir cousu le chausson à l'envers, on fait dans le haut, au crochet :

1er *rang* : 1 maille double prise dans une maille, 3 mailles simples, 1 maille double dans la 2e maille suivante, 3 mailles simples.
2e — 1 maille double dans le feston de mailles simples inférieures, 3 mailles simples, 1 maille simple dans le feston suivant.

On garnit le haut et le bas de la petite dentelle avec une chainette de soie de Chine fine et blanche; on en garnit également le bord surjeté du petit soulier et on brode d'une nervure les 2 côtés des diminutions du dessous du pied. On pose une rosette de ruban blanc sur la pointe du petit chausson.

L'intérieur se garnit d'un morceau de tricot fait avec des aiguilles de bois très grosses.

CORSET POUR ENFANT ET JEUNE FILLE

Mesures. — *Longueur.* — Du dessous du bras à la moitié de la hanche.

Largeur. — Largeur de poitrine.

Le point s'exécute sur 2 aiguilles, à l'endroit et en allant et venant. Il n'y a ni augmentation ni diminution; elles ont lieu par le fait seul du changement des aiguilles.

Nous diviserons la longueur en deux parties :

1re, du dessous du bras au bas de la taille;

2e, du bas de la taille au bas du corset.

1re partie, divisée en trois. — Le *1er tiers* est fait avec des aiguilles un peu grosses, n° 8/0 : c'est le tour de poitrine.

Le *2e tiers,* avec des aiguilles de deux numéros au-dessous.

Le *3e tiers,* ou la taille, avec des aiguilles encore plus fines de deux numéros.

2e partie, divisée en trois. — Le *1er tiers* après le tour de taille, avec des aiguilles du 2e tiers de la 1re partie.

Le *2e tiers,* avec les premières aiguilles, et le *3e tiers,* avec des aiguilles plus grosses, deux numéros au-dessus des précédentes.

Lorsqu'on est arrivé au dernier rang, c'est-à-dire au bas des hanches, on rabat les mailles d'un côté, en en laissant 12 sur le devant, puis on rabat de même les mailles de l'autre côté.

On reprend les mailles du devant en commençant par en rabattre 3, on en tricote 6 et on rabat les 3 dernières; les 6 mailles sont rabattues au dernier rang; le fil tiré est arrêté à l'aide d'une aiguille à laine.

On termine en faisant en haut et en bas un point de crochet en mailles simples. Le haut est garni avec des brides croisées et une petite dentelle. On passe un ruban dans les brides croisées.

Fig. 351. — Corset d'enfant.

Préparation intérieure du corset. — Pour soutenir le tricot, qui s'élargit facilement, on pose intérieurement, à plat de chaque côté du dos, un ruban de fil croisé. On en coud un sous chaque bras et un autre plus large au milieu du devant.

Si ce corset est destiné à une jeune fille, on passe une baleine dans l'intérieur de ces rubans et un busc très doux dans celui du milieu.

Aux deux côtés du dos, on pose des œillets destinés au lacet.

Quatre boutons cousus à la taille et sur l'extérieur serviront à retenir les jupons : un à la taille par devant, un au milieu du dos et deux au-dessus des hanches.

Rubans-jarretières. — Un double ruban croisé sera atta-

ché au bas du corset, sous les bras, et servira à retenir les bas. Il est très nécessaire, surtout pour les enfants, de substituer ces cordons, appelés *jarretelles*, aux jarretières qui serrent la jambe et empêchent la circulation du sang.

GANT TRICOTÉ

On commence par le bord inférieur : 24 tours avec 2 mailles à l'endroit, 2 à l'envers, ou à bords festonnés. Le gant est tricoté entièrement à l'endroit; pour la couture, 1 maille à l'envers tous les 2 rangs, — 7 rangs simples; — au 8e rang, on fait une maille à l'endroit sur la maille à l'envers et une maille à l'envers de chaque côté : c'est le commencement du pouce. La maille à l'envers sera toujours faite d'un côté avant la maille à l'envers du rang précédent, et de l'autre côté après la maille à l'envers du rang précédent, — 7 rangs simples; — au 15e rang, on commence l'augmentation du pouce par une maille prise derrière chaque maille à l'envers tous les 2 rangs; jusqu'à ce qu'on ait augmenté de 9 mailles, — partagez toutes les mailles du pouce sur 3 aiguilles, laissant les mailles du gant sur les 2 aiguilles qui restent. Vous tricotez le pouce séparément en rond, faisant comme au commencement une maille à l'envers pour le point de couture; aux 2/3 de la longueur, vous diminuez et terminez en pointe comme pour le bas. On partage en 4 les mailles restant sur les aiguilles, et à l'aide d'une 3e on fait séparément chaque doigt comme le pouce, en ayant soin à la naissance de chaque doigt d'augmenter de 3 ou 4 mailles. On tricote les doigts selon leur longueur, le majeur plus grand, le dernier plus petit. Le gant terminé, on brode en soie 3 filets sur la main.

Fig. 352. — Gant tricoté.

PLEINS AU TRICOT

Les pleins serviront pour bas, fichus, jupons, brassières, etc. On en variera l'emploi en changeant la grosseur du coton, de la laine et des aiguilles.

Tricot double (fig. 353). — Un nombre de mailles divisible par 3.

1er *rang :* 1 levée, † 2 ensemble à l'endroit, 1 levée à l'envers; laissez le fil devant l'aiguille, retournez au signe †.

La dernière maille à l'endroit. Le rang d'après et les suivants se font de même; les 2 mailles ensemble à l'endroit sont faites avec

Fig. 353. — Tricot double.

la levée à l'envers et le fil laissé devant, qui forme un jeté; la maille levée est celle qui est formée des 2 ensemble du rang précédent.

Ce tricot est très chaud, il s'emploie pour gilet de chasse, camisole, etc.

Plein en chevrons (fig. 354). — Ce dessin est dirigé de droite à gauche, puis revient de gauche à droite. Il se compose de

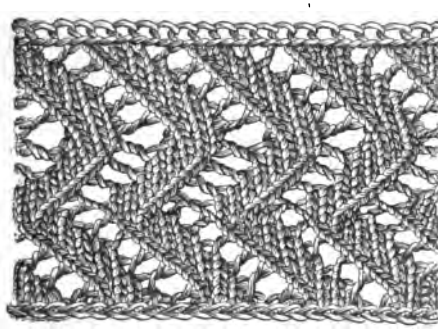

Fig. 354. — Plein en chevrons.

4 mailles ainsi réparties : 1 jeté, 2 mailles surjetées et 2 à l'endroit pour les 5 premiers tours du dessin ; 1 jeté, 2 mailles à l'endroit et 2 tricotées ensemble à l'endroit pour les 5 suivants.

Les tours pairs sont tricotés à l'envers pour une bande, à l'endroit pour un tricot tournant, soit un bas.

Plein à point olive (fig. 355). — Nombre de mailles divisible par 8.

1er *tour :* 2 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 1 maille, 1 jeté, 1 surjet, 1 jeté, 1 surjet. Recommencez au signe †.

Tous les tours pairs sont tricotés à l'envers. (Pour le tricot en rond, ces tours sont à l'endroit.)

2e — 3 à l'endroit, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet. Recommencez à †.

3e — 2 à l'endroit, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 1 surjet, 2 à l'endroit, 1 jeté, 1 à l'endroit. Recommencez à †.

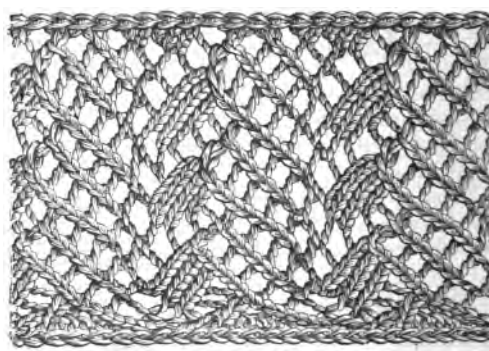

Fig. 355. — Plein à point olive.

4e *tour :* 3 à l'endroit, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 2 à l'endroit, 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet. Recommencez à †.

5e — 2 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 jeté, 1 surjet. — Recommencez à †.

6e — 3 à l'endroit, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 jeté, 1 surjet. Recommencez à †.

Fin du premier semis.

7e *tour :* 2 à l'endroit, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 3 à l'endroit. 1 jeté, 1 surjet. Recommencez à †.

8e — 2 à l'endroit, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 1 surjet, 2 à l'endroit, 1 jeté, 1 à l'endroit. Recommencez à †.

9e — 3 à l'endroit, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 2 à l'endroit, 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet. Recommencez à †.

10e — 2 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, † 1 jeté, surjetez 3 mailles,

1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 jeté, 1 surjet. Recommencez à †.

11e *tour :* Comme le 6e.

Fin du deuxième dessin. On recommence toujours ensuite du 7 au 11e tour inclusivement.

Plein formant gerbe (fig. 356). — Cette gerbe est très jolie en transparence, aussi s'applique-t-elle parfaitement à des rideaux de fenêtre.

1er *tour :* 1 à l'endroit, 1 jeté, 2 ensemble à l'endroit, 1 jeté, 2 ensemble, 1 à l'endroit, 1 jeté, 3 à l'endroit, 3 ensemble

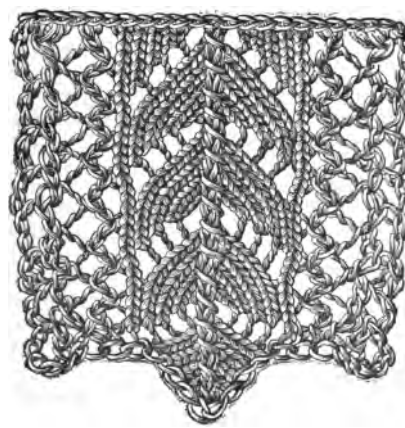

Fig. 356. — Plein formant gerbe.

(surjetez 3 mailles), 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 à l'endroit.

2e *tour :* A l'envers, ainsi que tous les rangs pairs.

3e — 1 à l'endroit, 2 ensemble, 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 2 à l'endroit, 1 jeté, 2 à l'endroit, surjetez 3 mailles, 2 à l'endroit, 1 jeté, 2 à l'endroit. Terminez chaque tour impair par une à l'endroit.

5e — 1 à l'endroit, 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 2 ensemble, 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 à l'endroit, surjetez 3 mailles, 1 à l'endroit, 1 jeté, 3 à l'endroit.

7e — 1 à l'endroit, 2 ensemble, 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 4 à l'endroit, 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 4 à l'endroit, terminez par 1 à l'endroit.

8e — A l'envers.

Plein formant feuillage à jours (fig. 357). — **Tricot en rond**; nombre de mailles divisible par 10.

1er *tour :* † 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 5 mailles à l'envers, 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 jeté, †.

2e — † 3 mailles à l'endroit, 5 mailles à l'envers, 5 mailles à l'endroit, terminez l'aiguille par 2 m. à l'endroit, †.

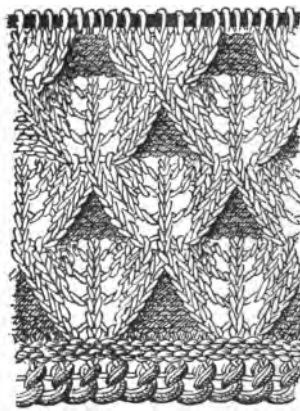

Fig. 357. — Plein formant feuillage.

3e *tour :* † 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 2 mailles ensemble à l'endroit, 3 mailles à l'envers, 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 maille à l'endroit, 1 jeté †.

4e — 4 mailles à l'endroit, † 3 mailles à l'envers, 7 mailles à l'endroit, †.

5e — † 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 maille à l'envers, 2 mailles ensemble à l'endroit, 2 mailles à l'endroit, 1 jeté, †.

6e *tour :* 5 mailles à l'endroit, † 1 maille à l'envers, 9 mailles à l'endroit, †.

7e — † 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 surjet double, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, †.

8e — A l'endroit.

9e — † 3 mailles à l'envers, 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 2 mailles à l'envers, †.

10e — † 3 mailles à l'envers, 5 mailles à l'endroit, 2 mailles à l'envers.

11e — † 2 mailles à l'envers, 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, un surjet, 1 maille à l'envers, †.

12e — † 2 maille à l'envers, 7 mailles à l'endroit, 3 mailles à l'envers.

13e — † 1 maille à l'envers, 2 mailles ensemble à l'endroit, 2

mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, 1 surjet, †.

14e *tour :* † 1 maille à l'envers, 9 mailles à l'endroit, †.

15e — 2 mailles ensemble à l'endroit, † 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 surjet double, †.

16e — A l'endroit.

Plein à petites feuilles (fig. 358). — Nombre de mailles divisible par 6.

1er *tour :* 2 mailles à l'endroit, † 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, diminution, 1 maille à l'endroit, diminution. Recommencez à †.

2e — A l'envers, ainsi que tous les tours pairs.

3e — 2 mailles à l'endroit, † 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, surjetez 3 mailles. Recommencez à †.

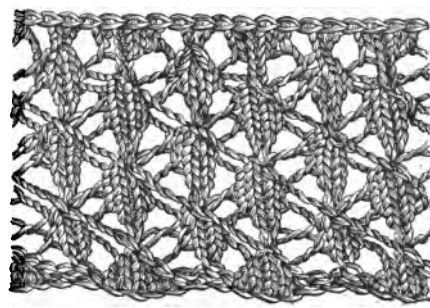

Fig. 358. — Plein à petites feuilles.

5e — 2 mailles à l'endroit, † 1 jeté, diminution, 1 maille à l'endroit, diminution, 1 jeté, 1 maille à l'endroit. Recommencez à †.

7e — 1 maille à l'endroit, diminution, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 3 mailles à l'endroit. Recommencez à †.

9e — 3 mailles à l'endroit, † 1 jeté, 1 mailles à l'endroit, 1 jeté, diminution, 1 maille à l'endroit, diminution. Recommencez à †.

11e — 1 maille à l'endroit, diminution, † 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, surjetez 3 mailles. Recommencez à †.

13e — 2 mailles à l'endroit, † 1 jeté, diminution, 1 maille à l'endroit, diminution, 1 jeté, 1 maille à l'endroit. Recommencez à †.

15e — 3 mailles à l'endroit, † 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 3 mailles à l'endroit. Recommencez à †.

17e — 1 maille à l'endroit, diminution, 1 maille à l'endroit, † 1

jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, diminution, 1 maille à l'endroit, diminution. Recommencez à †.

19e *tour :* 1 maille à l'endroit, diminution, † 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, surjetez 3 mailles. Recommencez à †.

Reprendre du 11e au 15e tour inclusivement.

Plein a trois feuilles formant entre-deux (fig. 359). — Nombre de mailles divisible par 11.

1er *tour :* 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 4 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 maille à l'endroit.

2e — 3 mailles à l'envers, 1 jeté, 2 mailles ensemble à l'envers, 9 mailles à l'envers, 1 jeté, 2 mailles ensemble à l'envers, 1 maille à l'envers.

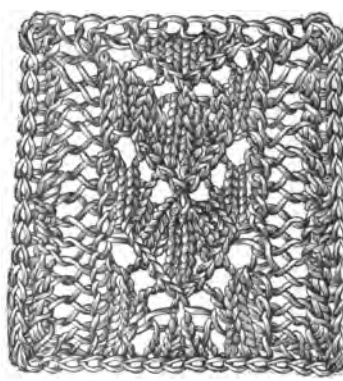

Fig. 359. — Plein à trois feuilles.

3e *tour :* 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 3 mailles à l'endroit 1 jeté, 1 surjet, 1 maille à l'endroit.

4e — Comme le 2e.

5e *tour :* 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 2 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 maille à l'endroit.

6e — Comme le 2e.

7e — Comme le 1er.

Le dessin, tel qu'il est représenté dans la figure 359 forme un entre-deux; si l'on veut en faire un plein, il faut supprimer au 1er tour la dernière maille (après le surjet) et recommencer avec : † 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 4 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, †.

Plein à feuilles de rose (fig. 360). — Nombre de mailles divisible par 10, les rangs pairs tricotés à l'envers (à l'endroit pour le tricot en rond).

1er *tour :* † 2 mailles ensemble à l'endroit, 2 mailles à l'endroit 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, 2 mailles ensemble à l'endroit, †.

2e — A l'endroit, ainsi que les autres tours pairs.

3e. — † 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 4 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 2 mailles ensemble à l'endroit.

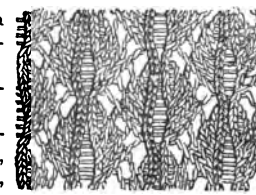

Fig. 360. — Feuilles de rose pour bas à jours.

5e — † 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 jeté, 6 mailles à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles ensemble à l'endroit, †.

7e — † 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, 2 mailles ensemble à l'endroit, 2 mailles ensemble à l'endroit, 2 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, †.

9e — † 2 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 2 fois de suite, 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit.

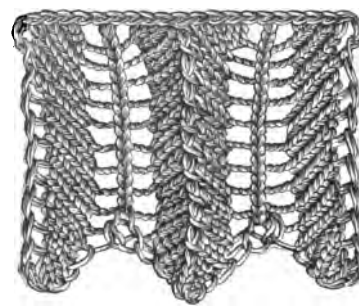

Fig. 361. — Plein formant épi.

11e — † 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 2 fois 2 mailles ensemble à l'endroit, 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, †. — On recommencera depuis le premier tour.

Plein formant épi (fig. 361).

1er *tour :* Nombre de mailles divisible par 8. 1 maille à l'endroit, 1 surjet simple, † 2 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, 1 surjet double, †.

2e — A l'envers pour une bande, à l'endroit pour un bas.

Plein à feuilles doubles (fig. 362).

1er *tour :* 2 mailles à l'endroit, 1 surjet, 4 mailles à l'endroit, † 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 4 mailles à l'endroit, surjetez 3 mailles à l'endroit. Recommencez à †.

2e — A l'envers, ainsi que tous les tours pairs.

3e — 2 mailles à l'endroit, 1 surjet, 3 mailles à l'endroit, † 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, surjetez 3 mailles, 3 mailles à l'endroit. Recommencez à †.

5e — 2 mailles à l'endroit, 1 surjet, 2 mailles à l'endroit, † 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, surjetez 3 mailles, 2 à l'endroit. Recommencez à †.

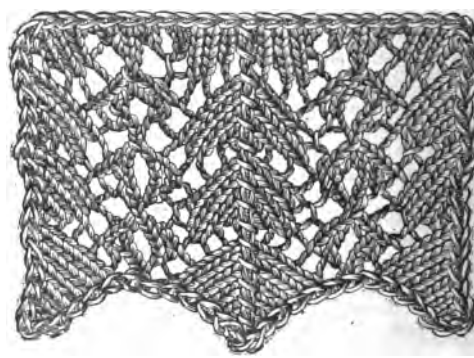

Fig. 362. — Plein à feuilles doubles.

7e *tour* · 2 mailles à l'endroit, 1 surjet, 1 maille à l'endroit, † 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 maille à l'endroit, 1 surjet, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, surjetez 3 mailles, 1 maille à l'endroit. Recommencez à †.

9e — 2 mailles à l'endroit, 1 surjet, † 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, surjetez 3 mailles, 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, surjetez 3 mailles. Recommencez à †.

11e — 2 mailles à l'endroit, 1 surjet, 4 mailles à l'endroit, † 1 jeté, 3 mailles à l'endroit, 1 jeté, 4 mailles à l'endroit, surjetez 3 mailles, 4 mailles à l'endroit. Recommencez à †.

Reprendre au 3e tour.

Tricot à feuilles pleines (fig. 363). — Pour faire le tricot à feuilles, il faut, selon la grandeur, monter autant de fois 8 mailles que l'on veut faire de feuilles.

1er *tour* : † 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, jetez la 3e maille sur la 4e et la 5e, 2 mailles à l'endroit, 1 jeté. Recommencez à †.
2e — A l'endroit.
3e — † 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit, jetez la 3e maille sur la 4e et la 5e, 2 mailles à l'endroit, 1 jeté. Recommencez à †.
4e — A l'endroit.
5e et 7e *tours* : Comme le 1er et le 3e.
6e et 8e — A l'endroit.

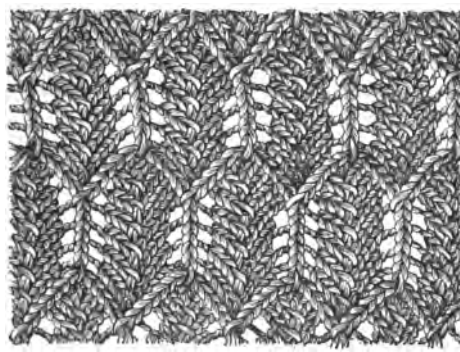

Fig. 363. — Tricot à feuilles pleines.

1re REMARQUE. — Pour que le tricot soit bien uniforme, il faut qu'à la fin de chaque feuille se trouve un jour, que doit suivre immédiatement une feuille nouvelle.

9e *tour* : Les feuilles se contrarient, et il faut que les 3 mailles surjetées se trouvent au-dessus de 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, du 7e tour. † Tricoter une maille et la jeter sur la 2e et la 3e, 2 mailles à l'endroit, 1 jeté, 1 maille à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles à l'endroit. Recommencez à †.
10e, 12e, 14e et 16e *tours* : A l'endroit.
11e, 13e et 15e *tours* : Comme le 9e tour.

Après le 16e recommencez au 1er.

2e REMARQUE. — Si on emploie ce dessin pour faire un bas,

lors de la formation du mollet, au jour de la 4e diminution, on ne passe pas le fil, afin que les 2 feuilles se joignent; on tricote ensuite 4 tours de jours sur cette diminution, et l'on commence à faire joindre les 2 feuilles suivantes.

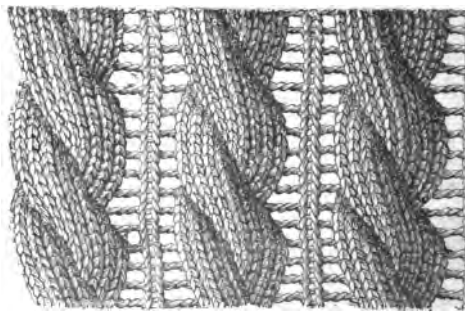

Fig. 364. — Tricot torsade.

Tricot torsade (fig. 364). — Ce tricot demande un nombre pair de mailles pour la torsade, plus une pour le jour.

1er *tour* : † Lever 7 mailles sur une aiguille, sans les tricoter ; tricoter les 7 suivantes, tourner l'aiguille et tricoter les 7 premières, ce qui fait la torsade ; passer le fil, 1 maille à l'endroit, passer le fil, et recommencer au signe † jusqu'à la fin de l'aiguille ou du tour.

2e *tour* : 13 mailles unies, 2 ensemble, 3 mailles (chaque jeté forme une maille), 2 ensemble, 13 mailles unies, 2 ensemble : il faut répéter 7 fois le 2e tour, et le 8e est comme le 1er, jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Fig. 365. — Tricot diamant.

Tricot diamant (fig. 365). — Nombre de mailles divisible par 2.

1er *rang* : 1 levée, tout le rang à l'endroit.
2e — 1 levée, tout le rang à l'envers.
3e — 1 levée, † 2 ensemble à l'endroit †, les deux dernières à l'endroit.

4e *rang :* 1 levée, † 1 à l'envers, relevez la 1re maille des deux mailles ensemble du rang précédent, en piquant l'aiguille dans le fil tendu entre les deux aiguilles; recommencez à †, les 2 dernières à l'envers.

Point capitonné (fig. 366). — Nombre de mailles divisible par 3; 2 mailles de plus pour les lisières.

1er *rang :* 1 m. levée; les autres à l'envers, la dernière à l'endroit.
2e — 1 levée, † 3 à l'endroit, jetez la première de ces 3 mailles sur les deux autres, 1 jeté, retournez au signe †.
3e — Comme le 1er.
4e — Comme le 2e; seulement le 2e rang est terminé par 1 m. à l'endroit et le 4e est terminé par 4 m., ce qui contrarie le dessin.

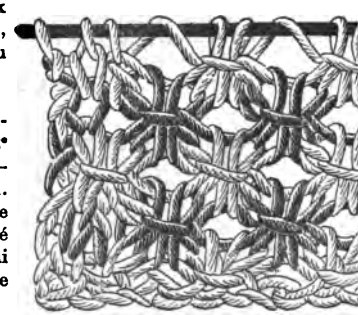

Fig. 366. — Point capitonné.

Quand on travaille avec 2 couleurs de laine, la couleur est changée aux rangs impairs

DENTELLES ET BORDURES

Dentelle à feuilles de rose (fig. 367). — Monter 10 mailles.

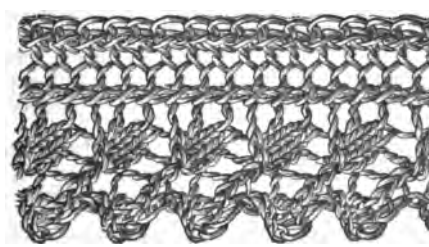

Fig. 367. — Dentelle à feuilles de rose.

1er *tour :* 3 à l'end., 1 jeté, 1 surjet, 1 jeté, 3 à l'end., 1 jeté, 2 à l'end.
2e — 9 à l'envers, 1 jeté, 1 surjet, 1 à l'envers.

3e *tour* : 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 jeté, 1 surjet, 1 à l'endroit, 1 surjet, 1 jeté, 2 à l'endroit.
4e — 9 à l'envers, 1 jeté, 1 surjet, 1 à l'envers.
5e — 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet double, 1 jeté, 3 à l'endroit.
6e — Rabattre 3 m., 6 à l'envers, 1 jeté, 1 surjet, 1 à l'envers.

Dentelle très claire (fig. 368). — Monter 10 mailles.

1er *tour* : 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 double jeté, 1 surjet, 1 double jeté, 1 surjet, 1 à l'endroit.
2e — 2 à l'endroit; dans le 1er jeté, 1 à l'envers et 1 à l'endroit; 1 à l'endroit. Dans le 2e jeté, 1 à l'envers et 1 à l'endroit; 2 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 à l'endroit.

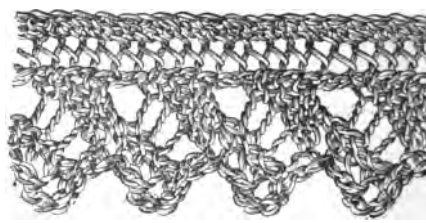

Fig. 368. — Dentelle très claire.

3e *tour* . 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 2 à l'endroit, 1 double jeté, 1 surjet, 1 double jeté, 1 surjet, 1 à l'endroit.
4e — On passe l'aiguille à l'endroit en faisant 2 mailles dans chaque double jeté; terminer le tour comme le 2e par 1 jeté, 1 surjet, 1 à l'endroit.
5e — 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 4 à l'endroit, 1 double jeté, 1 surjet, 1 double jeté, 1 surjet, 1 à l'endroit.
6e — A l'endroit, en faisant les jetés et en terminant comme le 2e tour.
7e — 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 6 à l'endroit, 1 double jeté, 1 surjet, 1 double jeté, 1 surjet, 1 à l'endroit.
8e — A l'endroit en faisant les jetés et en terminant comme au 2e tour.
9e — 3 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 13 à l'endroit.
10e — Démonter 8 m.; 6 à l'endroit, 1 jeté, 1 surjet, 1 à l'endroit.

Recommencer au 1er tour. — Cette dentelle peut accompagner le tricot *neige*.

Tricot neige. — Ce tricot, très léger, est double et sans envers. On le comprendra même sans gravure.

1er *rang :* 1 levée, 1 maille à l'endroit, 1 levée à l'envers.
2e *rang et suivants :* La maille à l'endroit est levée à l'envers, et la maille levée à l'envers est tricotée à l'endroit.

Ce tricot s'emploie pour cache-nez, capeline, etc.

Dentelle à rosaces (fig. 369). — On monte 13 mailles.

1er *tour :* Une levée, 5 à l'endroit, 1 jeté, 2 mailles tricotées ensemble en biais à l'endroit, 2 tricotées ensemble à l'endroit, 1 jeté, diminution, 1 à l'endroit.
2e — A l'endroit, ainsi que tous les tours pairs. On tricote sur chaque jeté simple 1 maille à l'endroit et sur les jetés doubles 1 maille à l'endroit, une à l'envers.
3e — Une levée, 3 à l'endroit, diminution, 1 jeté, 4 à l'endroit, 1 jeté, 2 à l'endroit.
5e — Une levée, 2 à l'endroit, diminution, 1 jeté, diminution, 2 à l'endroit, 2 jetés, diminution en biais, 1 à l'endroit, 1 jeté, 2 à l'endroit.
7e — Une levée, 1 à l'endroit, diminution, 1 jeté, 8 à l'endroit, 1 jeté, 2 à l'endroit.
9e — Une levée, diminution, 1 jeté, 1 à l'endroit, diminution, 2 jetés, diminution en biais, diminution, 2 jetés, diminution en biais, 1 à l'endroit, 1 jeté, 2 à l'endroit.
11e — Une levée, 2 à l'endroit, 1 jeté, diminution en biais, 6 à l'endroit, diminution, 1 jeté, diminution, 1 à l'endroit.
13e — Une levée, 3 à l'endroit, 1 jeté, diminution en biais, diminution, 2 jetés, diminution en biais, diminution, 1 jeté, diminution en biais, 1 à l'endroit.
15e — Une levée, 4 à l'endroit, 1 jeté, diminution en biais, 2 à l'endroit, diminution, 1 jeté, diminution, 1 à l'endroit.

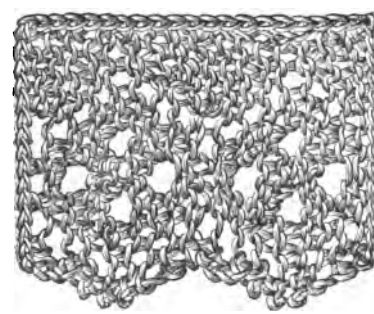
Fig. 369. — Dentelle à rosaces.

On tricote encore un rang à l'endroit, puis on recommence du 1er au 16e tour.

Bordure à deux coquilles l'une sur l'autre (fig. 370).

1er *tour :* 2 à l'endroit, † 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 4 à l'endroit, 2 fois de suite 2 ensemble à l'endroit, 4 à l'endroit. Recommencez à †.

2e — A l'envers, ainsi que tous les tours pairs.

3e — 2 tricotées ensemble, † 1 jeté, 3 à l'endroit, 1 jeté, 3 à l'endroit, 2 fois de suite 2 ensemble, 3 à l'endroit. Recommencez à †.

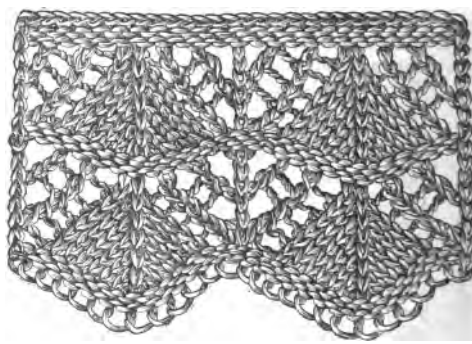

Fig. 370. — Bordure à deux coquilles l'une sur l'autre.

5e *tour :* 1 à l'endroit, † 1 jeté, 2 ensemble à l'endroit, 1 à l'endroit, 2 ensemble, 1 jeté, 2 à l'endroit, 2 fois de suite 2 ensemble, 2 à l'endroit. Recommencez à †.

7e — 1 à l'endroit, † 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 1 à l'endroit, 2 fois de suite 2 ensemble, 1 à l'endroit. Recommencez à †.

9e — 1 à l'endroit, † 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 3, à l'endroit, 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 2 fois de suite 2 ensemble. Recommencez à †.

11e — 1 à l'endroit, † 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 1 à l'endroit, 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 2 ensemble, 1 jeté, 2 à l'endroit. Recommencez à †.

12e — A l'envers.

13e *et* 14e *tours :* A l'envers et paraissant tels à l'endroit du travail.

CHAPITRE VI

CROCHET

Le crochet est un ouvrage fort apprécié, en ce qu'il est facile à faire et à comprendre, même sur un dessin quelconque et sans explication préalable; le crochet ordinaire a l'avantage de demander un matériel des plus simples : un crochet en acier, en bois ou en ivoire, et du fil, du coton, de la laine ou de la soie.

Ce travail aurait tout à fait détrôné le tricot s'il avait son élasticité.

Moule en cuivre. — Ce moule sert à reconnaître la grosseur des crochets, des aiguilles à tricoter, des moules à filets, soit en bois, soit en acier. Pour déterminer la grosseur de l'outil, on en présente l'extrémité à chaque cran successivement, jusqu'à ce qu'on trouve celui qui donne sa mesure.

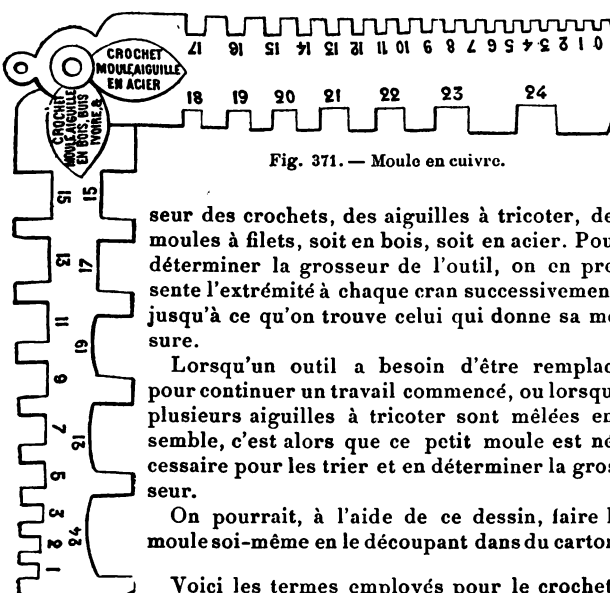

Fig. 371. — Moule en cuivre.

Lorsqu'un outil a besoin d'être remplacé pour continuer un travail commencé, ou lorsque plusieurs aiguilles à tricoter sont mêlées ensemble, c'est alors que ce petit moule est nécessaire pour les trier et en déterminer la grosseur.

On pourrait, à l'aide de ce dessin, faire le moule soi-même en le découpant dans du carton.

Voici les termes employés pour le crochet :

Monter. — C'est faire la chaînette de fondation.

Jeter. — C'est jeter le fil sur le crochet, ou plutôt passer le crochet sous le fil pour le saisir.

Pose des mains (fig. 372). — Nous donnons ici un ouvrage commencé, pour indiquer plus clairement la pose des mains et bien faire comprendre que tout le travail est tenu par la main gauche, afin que la main droite puisse faire manœuvrer le crochet avec plus de facilité.

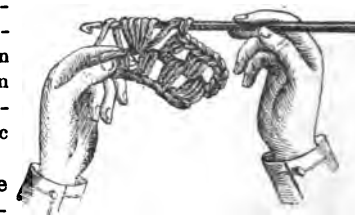

Fig. 372. — Pose des mains.

Montage ou première maille du crochet. — On forme une bouclette croisée sur le pouce; le bout du fil est dans la paume de la main gauche, le fil travailleur tendu sur l'index gauche.

Le crochet, tenu de la main droite, entre dans la bouclette, passe sous le fil travailleur, saisit celui-ci et lui fait traverser la bouclette en l'attirant d'arrière en avant. La première maille est formée. Cette maille remplace la bouclette, et l'on continue de même jusqu'à ce que la chaîne ait la longueur voulue (fig. 373).

Fig. 373. — Chaînette.

Chaînette double (fig. 374). — Lorsqu'on veut donner plus de force à ce premier rang, on emploie la chaînette double.

Fig. 374. — Chaînette double.

Après avoir fait la première maille, on en fait une seconde; on la garde sur le crochet; on pique le crochet dans la première maille; il prend le fil, lui fait traverser la maille, ce qui en fait deux sur le crochet. Celui-ci prend de nouveau le fil et lui fait traverser les deux mailles; il n'en reste plus qu'une sur le crochet.

Pour la deuxième et les suivantes, on pique le crochet dans la deuxième maille, comme sur notre dessin.

Maille serrée (fig. 375). — Les mailles de fondation étant faites, le crochet, armé d'une maille, pique au milieu d'une

maille du rang précédent, prend le fil et le tire dans les deux mailles.

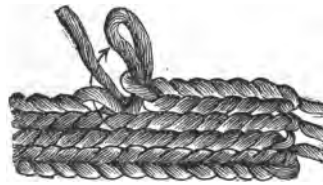

Fig. 375. — Maille serrée.

Maille simple (fig. 376). — Le crochet, armé au milieu d'une maille, pique au milieu d'une maille du rang précédent, prend le fil, lui fait traverser cette maille, reprend le fil et lui fait traverser les deux autres.

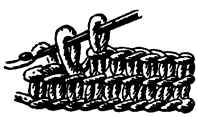

Fig. 376. — Maille simple.

Fig. 377. — Maille double.

Maille double ou demi-bride (fig. 376). — Le crochet qui tient une maille s'arme du fil avant d'entrer dans la maille supérieure du rang précédent, puis il reprend une seconde fois le fil et le fait passer par les trois bouclettes.

Barrettes ou brides (fig. 378). — Le crochet, armé d'une maille, prend une 1re fois le fil, pique au milieu d'une maille du rang précédent, prend une 2e fois le fil, lui fait traverser cette maille, prend une 3e fois le fil, lui fait traverser deux mailles, prend le fil une 4e et dernière fois et lui fait traverser les mailles qui restent.

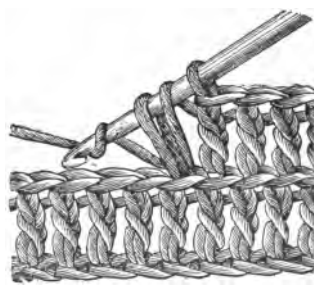

Fig. 378. — Barrettes ou brides.

Doubles brides, triples brides (fig. 379). — Ces points se font comme les précédents, avec cette différence que le fil est jeté ou enroulé sur le crochet 2 ou 3 fois avant de prendre la maille du rang précédent, et qu'il est passé et tiré à travers la 1re maille d'abord, et de 2 en 2 mailles ensuite.

Brides croisées (fig. 380 et 381). — Commencez comme une bride, chargez votre crochet, piquez dans une maille du bas, tirez le fil dans la maille, chargez le crochet, tirez-le dans 2 mailles, il vous en reste 3 sur le crochet; chargez-le de fil et piquez dans le rang précédent deux mailles après celle sur laquelle vous venez de travailler, reprenez du fil, tirez-le dans 2 mailles et continuez ainsi jusqu'à ce que vous ayez terminé votre première barrette; faites 2 mailles chaînettes, chargez le crochet, piquez à la jonction des deux barrettes du bas et de celle du haut, puis terminez la barrette comme à l'ordinaire.

Fig. 379. — Doubles brides.

A l'aide de ces brides croisées on peut remplacer la petite dentelle appelée *engrelure*.

On passe dans les trous soit un ruban, soit un velours étroit.

Fig. 380. — Brides croisées (1er détail).

Brides croisées superposées et contrariées. — On peut superposer des brides croisées pour une dentelle; on peut aussi les contrarier, c'est-à-dire faire la bride croisée de dessus sur l'ouverture de celle de dessous.

Picot dentelle (fig. 382). — Vous faites comme la maille simple; mais lorsque vous avez fait sortir le fil de la première maille, vous le faites également sortir de celle qui est sur le crochet; vous ôtez celui-ci, et vous le replacez dans la maille qu'il avait précédemment. Vous prenez le fil et lui faites traverser cette maille, ce qui enserre le picot.

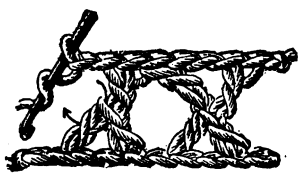

Fig. 381. — Brides croisées (2e détail).

Le picot de la figure 381 est fait toutes les deux mailles, par

conséquent deux picots sont séparés par une maille simple. Si vous voulez rapprocher les picots, vous supprimerez la maille simple qui les sépare et vous faites un picot à chaque maille.

Picots retombants (fig. 383). — 5 m. en l'air, sortir le crochet de la 5e maille; prendre le fil sur le crochet et faire passer cette 5e maille par la 1re des 5 mailles en l'air. Pour faire les picots un peu plus écartés, on fait 6 mailles en l'air et on fait passer la 6e maille dans la 2e au lieu de la faire passer dans la 1re. Le picot a, comme le précédent, 5 mailles.

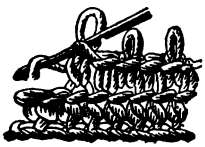

Fig. 382. — Picot dentelle.

Picot en l'air. — Le picot en l'air se fait exactement comme le picot retombant; seulement, au lieu de laisser les 5 mailles sur l'index gauche pour fermer le picot, on les dirige vers la droite et en l'air, ce qui fait remonter le picot au lieu de le faire descendre. Ce sont les picots en l'air qui sont les plus usités, parce qu'ils se font en général pour terminer une dentelle.

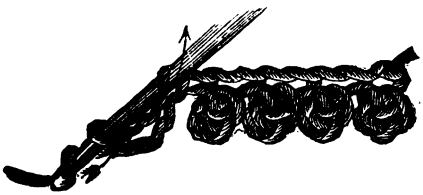

Fig. 383. — Picots retombants.

Picots à jour. — Les picots en l'air se font aussi à jour, c'est-à-dire formant une sorte de boucle; il suffit pour cela de tirer la dernière maille chaînette non plus dans la 1re, ce qui fermerait le picot, mais dans la maille suivante du rang précédent.

Demi-brides faites à cheval (fig. 384). — Au lieu de piquer le crochet à travers une maille, on le pique sous cette maille, de sorte qu'on prend sur le crochet les deux côtés de la maille. On fait ainsi des mailles simples et des demi-brides.

Point de rose et point russe. — Se compose de mailles simples piquées à cheval en allers et retours; ce point prend le nom de *point russe* lorsqu'on casse le fil à l'extrémité de chaque rang.

Point russe croisé (fig. 385). — On pique successivement le crochet dans la plus proche maille du rang précédent, puis à cheval, c'est-à-dire sous la maille suivante; prendre le fil et

le passer sous cette 2e maille, terminer la maille simple en passant le fil dans les 3 mailles restées sur le crochet.

Point double (fig. 386). — Piquer le crochet à cheval sur une maille du tour précédent et faire 1 maille; piquer le cro-

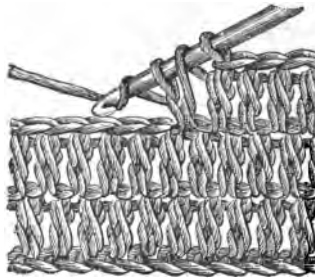

Fig. 384. — Demi-brides faites à cheval.

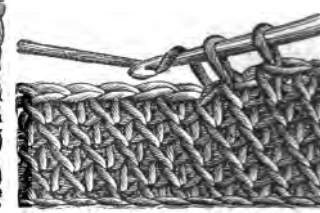

Fig. 385. — Point russe croisé.

chet sur la maille suivante, faire une 2e maille; prendre le fil et le passer par les 3 mailles (en comptant celle qui reste toujours sur le crochet). Continuer en piquant le crochet la 1re fois à côté de la maille que l'on vient de faire et en le pi-

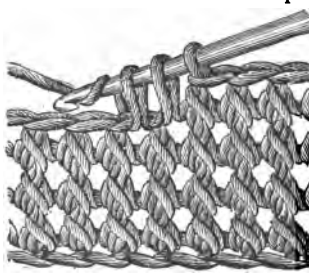

Fig. 386. — Maille double ou point double.

Fig. 387. — Point noué.

quant pour la 2me maille dans la maille suivante du tour précédent. — Ce travail se fait à l'endroit, en cassant le fil à l'extrémité de chaque rang.

Point noué (fig. 387). — Jeter le fil sur le crochet, piquer sous la maille du rang précédent, prendre le fil et le ramener par le 1er jeté, ce qui produit le nœud; reprendre le fil et terminer la maille.

Crochet ananas (fig. 388). — Faites un rang de mailles chaînettes; 2e rang, une barrette triple — Jetez le fil sur le crochet, passez le crochet à cheval sur les 3 mailles chaînettes du rang précédent, jetez de nouveau le fil et recommencez 3 fois, puis jetez une dernière fois le fil, passez-le dans toutes les mailles pour n'en former qu'une seule et terminez par une maille en l'air.

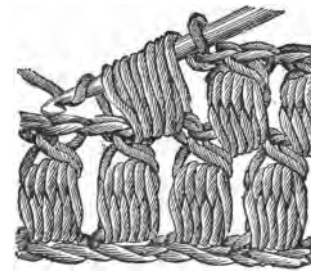

Fig. 388. — Crochet ananas.

Crochet à la croix (fig. 389). — Le crochet à la croix est une maille simple; on pique le crochet sous la maille en prenant les deux côtés, comme nous l'avons indiqué plus haut; puis le crochet prend le fil, non en passant dessous, mais dessus, il le tire ainsi dans la première maille; il reprend ensuite le fil comme à l'ordinaire et termine sa maille en lui faisant traverser les deux. On casse le fil à chaque rang, car ce travail a un endroit et un envers.

Fig. 389. — Crochet à la croix.

Crochet fourrure pour frange ou fourrures (fig. 390). — L'intérieur de la chancelière pour voyage se fait au point de fourrure. — On monte en points de chaînette la longueur voulue, et au 2e rang on fait une maille, puis on enroule la laine autour d'une petite bande de carton; cette grande maille est reprise par le crochet et retenue avec une maille serrée. Tous les rangs se font de même; il faut casser la laine à chaque tour. — Lorsqu'on veut une fourrure très épaisse, on prend la laine sur l'index, deux ou trois fois; ces 3 mailles sont reprises dans le crochet, et arrêtées par une maille serrée. Dans ce cas, on peut faire ce point en allant et en venant;

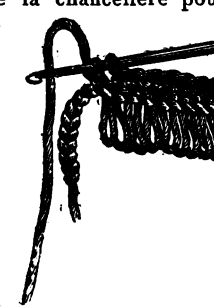

Fig. 390. — Crochet fourrure.

mais on revient par un rang de mailles simples, pour que la fourrure soit toujours du même côté.

Point marguerite dit aussi crochet étoile (fig. 391, 392, 393). — Ce crochet se fait en 2 rangées, l'une à l'endroit, l'autre à l'envers.

Il est d'un joli effet et convient pour capeline, manteau, etc. C'est avec ce dessin que nous avons fait la petite robe d'enfant, page 375.

Faites une chaînette composée d'un nombre pair de mailles.

1er *rang :* relevez 5 mailles sur la chaînette en plus de celle que vous avez sur le crochet, passez la laine dans les 6 mailles à la fois, puis une maille simple pour terminer le point. 2e marguerite : levez une maille dans le cœur de la 1re marguerite, une 2e dans le côté de derrière de la maille verticale de la même marguerite, une 3e au pied,

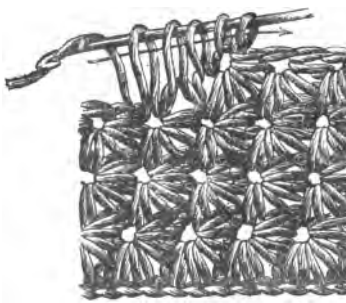

Fig. 391.— Point marguerite (1er détail).

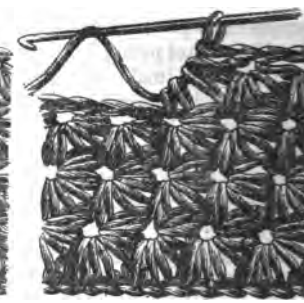

Fig. 392. — Point marguerite (2e détail).

une 4e et une 5e sur les 2 mailles suivantes de la chaînette primitive, passez dans les 6 mailles à la fois, et 1 maille simple ; toutes les autres se font comme cette 2e marguerite, en prenant chaque fois la 5e et la 6e boucle sur la chaînette ; à la fin du rang tournez.

2e *rang :* 2 mailles simples, 1 maille double dans le cœur de l'avant-dernière marguerite, 1 maille simple, 1 maille double dans le jour de la marguerite suivante, 1 maille simple, 1 maille double. Terminez le rang par 1 maille simple, 1 maille double dans la dernière maille de la chaînette primitive (pointe de la 1re marguerite).

On voit dans la figure 392 le 2e rang formant chaînette qui sépare les rangées de marguerites. Ce rang de chaînette est moins accusé dans les figures 390. et 391, mais il doit exister néanmoins.

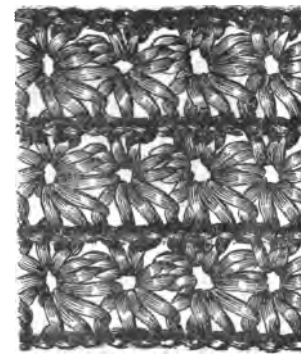

Fig. 393. — Point marguerite terminé.

Crochet astrakan. — Les mailles de fondation étant terminées, faites une maille chaînette, piquez dans une maille du rang précédent, jetez le fil sur le crochet, retirez-le de la maille : vous avez une maille chaînette; † faites 6 autres mailles chaînettes, passez la septième dans la première maille que vous avez sur le crochet, puis une maille simple, 1 maille chaînette, retournez au signe †; aux autres rangs on fera la bouclette sur la maille simple, et la maille simple sur la maille bouclette. On casse le fil à chaque rang.

Point écaille (fig. 394). — Ce point ne se fait qu'en travaillant d'un seul côté. Il faut par conséquent casser le fil au bout de chaque rang.

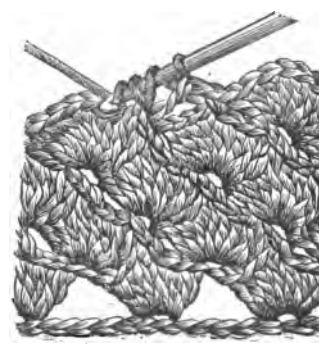

Fig. 394. — Point écaille.

Faites une chaînette de la longueur voulue.

1er *rang :* 2 mailles en l'air, 7 brides dans la 4e maille du tour précédent. † 1 maille en l'air, 7 brides dans la 5e plus proche maille; recommencez à †.

2e — †1 maille simple sur la 4e des 7 plus proches brides; 7 brides sur la plus proche maille en l'air; recommencez à †.

3e — Comme le 1er rang.

Crochet raccordé (fig. 395). — Lorsqu'on veut élargir un ouvrage au crochet, on coupe la lisière, et on défile chaque rang, jusqu'à ce que les mailles se superposent bien; on prend ensuite le crochet dans la maille du rang supérieur, puis successivement dans la maille des autres; on jette le fil sur le crochet et on le ramène dans toutes les mailles.

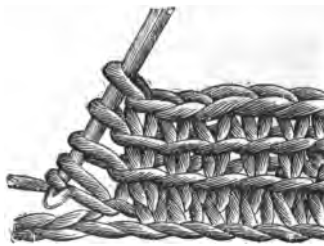

Fig. 395. — Crochet raccordé.

Si l'on veut raccorder des brides, on jette le fil à chaque maille.

Crochet tunisien (fig. 396 et 397). — *Aller.* — Les mailles de fondation faites, piquez le crochet dans une maille, tirez le brin de fil ou de laine, laissez cette nouvelle maille sur le crochet.

(Le crochet tunisien se fait en allant comme la maille simple du crochet ordinaire, sauf que toutes les mailles restent sur le crochet.)

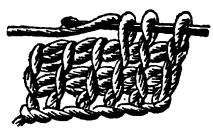

Fig. 396. — Crochet tunisien (aller).

Fig. 397. — Crochet tunisien (retour).

Retour. — Les mailles du rang précédent étant sur le crochet, vous passez le crochet sous la laine et prenez une maille pour commencer le rang, puis toutes les autres mailles sont tirées deux par deux, en y passant la laine prise par le crochet.

La dernière maille devient la première du rang suivant.

Le troisième rang consiste à faire un rang simple comme le premier, mais dans chaque maille verticale.

Augmentation. — On augmente dans le rang d'aller, en piquant une maille chaînette à côté de la maille verticale.

Diminution. — On diminue dans le rang de retour, en tirant le fil avec le crochet dans 3 mailles au lieu de 2.

Petite robe au crochet (fig. 398). — Cette petite robe se compose d'un corsage et d'une jupe de dessous faits en laine assez épaisse, puis d'un volant en laine légère et mousseuse. Chaînette de 48 mailles simples.

1er *et* 2e *rangs* : 22 marguerites ou point étoile (voir page 372), jusqu'à pointe de la 1re marguerite.

Les augmentations ont lieu du côté de l'encolure.

3e *rang* : 22 marguerites, 3 mailles simples, relevez 5 mailles en prenant toujours la boucle de derrière du point, passez la laine dans les 6 boucles, 1 maille simple (toutes les premières marguerites de chaque rang se font ainsi, les suivantes se font comme celles du 1er rang).

4e — 3 mailles simples, 1 maille double dans le jour de la dernière marguerite, 1 maille simple, 1 maille double dans la suivante.

5e — 23 marguerites.

6e — 3 mailles simples, 1 maille double dans la 1re marguerite, 1 maille simple, 1 maille double.

7e — 24 marguerites.

8e — 3 mailles simples, 1 maille double dans la 1re marguerite.

9e — 25 marguerites.

10e — 1 maille simple, 1 maille double dans la 2e marguerite.

11e — 24 marguerites.

12e — 1 maille simple, 1 maille double dans la 2e marguerite.

13e — 6 marguerites, tournez, 1 maille simple, 1 maille double dans l'avant-dernière marguerite (1 maille simple, 1 maille double, etc., encore 5 fois); tournez, 6 marguerites sur les 6 inférieures; pour la 7e on relève 1 maille dans la dernière marguerite, 1 maille entre les deux, 1 maille au pied de la marguerite inférieure, 3 mailles sur la chaînette (la 3e doit se trouver sur la maille double du rang inférieur). Continuez comme à l'ordinaire; il y a 23 marguerites.

14e — 1 maille simple, 1 maille double dans la 1re marguerite.

15e — 22 marguerites.

16e — 1 maille simple, 1 maille double dans la 2e marguerite.

17e — 15 marguerites pour le dessous de bras, à la suite faites 15 mailles simples (2e épaulette).

18e — 1 maille double dans la 4e maille, 1 maille simple, 1 maille double dans la 2e suivante 3 fois encore (en tout 4 mailles doubles), tournez, 1 maille simple, levez 3 mailles simples à la suite pour former une petite marguerite, faites-en trois autres comme à l'ordinaire, tournez.

19e *rang :* 3 mailles simples, 1 maille double dans la 1re marguerite, 1 maille simple, 1 maille double. On prend la 5e maille double dans la 4e maille double du 17e rang, 1 maille simple, 1 maille double 2 fois sur la chaînette, 1 maille simple, 1 maille double dans la marguerite du 16e rang

Fig. 398. — Robe au crochet.

20e *rang :* 23 marguerites.
21e — 3 mailles simples, 1 maille double dans la 1re marguerite.
22e — (24 marguerites). 6 marguerites pour commencer, tournez et faites le même travail qu'au 13e rang.
23e — 3 mailles simples, 1 maille double dans la 1re marguerite.
24e — 25 marguerites.
25e — 1 maille simple, 1 maille double dans la 2e marguerite.
26e — 24 marguerites.
27e — 1 maille simple, 1 maille double dans la 2e marguerite.
28e — 23 marguerites.

29e *rang :* 1 maille simple, 1 maille double dans la 2e marguerite.
30e — 22 marguerites.
31e — 1 maille simple, une maille double dans la 1re marguerite.
32e — 22 marguerites.

Ce rang est celui du milieu du dos ; vous recommencez en sens inverse le même travail déjà expliqué pour faire la 2e moitié.

Vous unissez par un rang de mailles doubles les deux côtés de chaque épaulette. Vous faites autour de l'encolure :

1er *rang :* 1 rang de mailles doubles, environ 52 à 54, tournez.
2e — 1 rang de mailles doubles prises dans le côté de devant du rang précédent, tournez.
3e — 1 maille double dans la 1re marguerite, 5 mailles simples, 1 maille double dans la 2e suivante, 5 mailles simples, 1 maille double, coupez la laine.
4e — Reprenez à l'endroit de l'ouvrage, 1 maille double dans le milieu des 5 mailles simples, 1 maille simple, 1 maille double dans le feston suivant, tournez.
5e — 1 rang de mailles doubles prises derrière le point, tournez.
6e — Mailles doubles comme le 5e.
7e — Comme le 5e, coupez.

Garnissez les côtés du dos et le tour du cou d'un rang de marguerites à 8 bouclettes formant festons ; pour cela, il suffit de faire 3 mailles simples avant chaque marguerite, et relever les mailles comme à l'ordinaire.

Jupe. — On croise les dentelles l'une sur l'autre et on forme le bas du corsage par :

1er *rang :* 1 rang de mailles doubles tout autour, environ 106 mailles doubles.
2e — 65 barrettes séparées par 1 maille simple, on saute dans le bas 1 maille double, excepté 24 fois où on n'en saute pas, on répartit également les barrettes.
3e — 1 barrette, 1 maille simple, 1 barrette prise dans le jour inférieur.
4e — 1 barrette, 1 maille simple. Augmentez 9 fois en faisant 2 barrettes séparées par 1 maille simple dans un seul jour.
5e, 6e, 7e, 8e, 9e *rangs :* Sans augmentation.
10e *rang :* 7 augmentations.
11e, 12e, 13e, 14e *rangs :* Sans augmentation.
15e *rang :* 7 augmentations.
16e, 17e, 18e, 19e *rangs :* Sans augmentation.

Dentelle du bord.

1er *rang :* 2 barrettes doubles séparées par 1 maille simple dans 1 maille du bord, 2 barrettes doubles dans la 3e maille suivante, 2 mailles simples, 2 barrettes doubles dans la même maille que les 2 précédentes, 2 barrettes doubles séparées par 1 maille simple, 2 barrettes doubles dans la 3e suivante.

2e — 1 maille double entre les 2 barrettes du 1er rang, 1 maille simple, 6 barrettes doubles séparées chacune par 1 maille simple dans les jours qui séparent les doubles barrettes du 1er rang, 1 maille simple, 1 maille double entre les 2 barrettes.

3e — 1 maille double sur la maille double du 2e rang, 3 mailles simples, 1 maille double entre les doubles barrettes, répétez encore 4 fois, puis 3 mailles simples, 1 maille double sur la maille double inférieure.

Volant. — Le volant se compose de 12 rangs de coquilles travaillées en rond avec de la laine très fine.

1er *rang :* Faites 240 mailles en rond pour 30 coquilles qui se font ainsi : 6 barrettes triples dans la même maille, 1 maille double dans la 4e maille simple de la chaînette. — 6 barrettes triples dans la 4e maille de la chaîne, 1 maille double dans la 4e maille suivante de la chaînette. On fait ainsi 30 coquilles.

2e — Après avoir uni la dernière coquille à la première, on fait des mailles passées jusqu'au milieu de la 1re coquille sur laquelle on fait 1 maille double, puis 7 barrettes triples dans la maille double faite sur la chaînette et qui sépare les 2 coquilles du 1er rang. 1 maille double entre la 3e et la 4e barrette triple du 1er rang, 7 barrettes triples dans la maille double suivante.

Quand on finit les rangs, on fait toujours des mailles passées pour rejoindre le milieu de chaque coquille qui est sur la 4e des 7. On fait ainsi 12 rangs. On égalise les coquilles par 1 rang de 4 barrettes prises dans les mailles du creux et 4 mailles doubles dans celles du haut.

Dentelle du volant.

1er *rang :* 1 maille double entre la 2e et la 3e barrette, 2 mailles simples, 1 coquille de 7 barrettes triples entre la 2e et la 3e maille double suivante, 2 mailles simples, 1 maille double après la 2e barrette.

2e *rang :* 8 barrettes séparées chacune par un picot de 4 mailles simples sur les barrettes triples du 1er rang, 2 mailles simples, 1 maille double sur la maille double du 1er rang, 2 mailles simples, 8 barrettes séparées chacune par un picot.

On fronce le volant et on le coud au bord du fond (marguerite du corsage).

En dessus, on fait une chaîne en zigzag de 4 mailles simples et 1 maille double prise tantôt en haut, tantôt en bas du 1er rang de marguerites, et dans laquelle on passe un petit ruban blanc noué sur le côté avec de longues boucles.

On garnit le haut du corsage avec un petit volant dans le même genre que celui du bas. Le 1er rang a 12 mailles et 15 coquilles de 5 barrettes doubles, le 2e 16 coquilles de 6 barrettes doubles, les 3e, 4e et 5e, alternativement de 15 et 16 coquilles, ont 7 barrettes doubles.

La dentelle du bord est formée d'une coquille de 6 barrettes doubles séparées chacune par 1 picot.

Les deux petits côtés ont la dentelle plus basse.

On entoure les manches des 4 premiers rangs de l'encolure, et à la suite on continue par 3 rangs de 21 barrettes séparées par 1 maille simple comme pour la jupe.

Au bord, on fait une dentelle de 5 barrettes séparées chacune par 1 maille simple et prises dans une seule maille du bord, 1 maille double dans la 3e maille suivante, 5 barrettes séparées par 1 maille simple dans la 3e suivante.

On termine le bord par des festons de 3 mailles simples, 1 maille double entre chaque barrette.

Le bas de l'entre-deux se garnit d'un petit volant composé de 3 rangs de 10 coquilles, comme pour l'encolure.

La dentelle est pareille en barrettes doubles.

On passe également un ruban dans le tour de cou et dans les manches en faisant un nœud en dessus.

Encolure de chemise. — Cette encolure de chemise est figurée en entier au chapitre *Coupe*, page 232.

1er *rang :* 1 bride, 2 mailles chaînettes.

2e — 3 mailles chaînettes, 1 maille simple, ┼ 3 mailles chaînettes, la dernière tirée dans la maille simple; 3 mailles chaînettes, 1 maille simple ┼.

3e — ┬ 3 mailles chaînettes, 1 maille simple, 3 mailles chaînettes, la dernière tirée dans la maille simple (2 fois de

suite), 3 mailles chaînettes, 3 brides, prises au milieu des 3 mailles chaînettes du rang précédent †.

4e *rang :* † 3 mailles chaînettes, 1 maille simple, 3 mailles chaînettes, la dernière tirée dans la maille simple (2 fois); 3 mailles chaînettes; 5 brides, †.

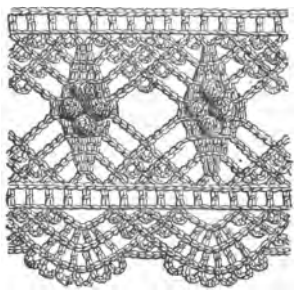

Fig. 399. — Détail du dessin de l'encolure.

5e *rang :* † 3 mailles chaînettes, 1 maille simple, 3 mailles chaînettes, la dernière tirée dans la maille simple du rang précédent; 3 mailles chaînettes, 3 brides posées, 1 en avant et 2 sur les 2 premières du rang précédent; 3 autres brides prises dans celles du milieu du rang précédent et la dernière tirée dans la première; 3 brides posées sur la 4e et la 5e et une maille après, †.

6e *rang :* Mailles chaînettes jusqu'au losange plein qui se fait ainsi : † 1 bride avant les 7 du rang précédent, 3 brides sur 2 brides, la dernière tirée dans la première; 1 bride sur 3 brides, la dernière tirée dans la première et piquée dans la dernière bride du rang précédent; 1 bride après celle du rang précédent; 9 mailles chaînettes †.

7e — Comme le 5e.

8e — Comme le 4e.

9e — Comme le 3e.

10e — Comme le 2e.

Dentelle de la chemise.

1er *rang :* 1 maille simple, 3 mailles chaînettes, la dernière tirée dans la maille simple; 3 mailles chaînettes, 1 maille simple, 3 mailles chaînettes, la dernière tirée dans la maille simple, 7 mailles chaînettes.

2e — † 1 maille simple, 3 mailles chaînettes, la dernière tirée dans la maille simple; 2 mailles chaînettes, 1 bride, 1 maille chaînette, 1 bride, 2 mailles chaînettes, 1 bride, 1 maille chaînette, 1 bride, 2 mailles chaînettes, †.

3e — † 1 maille simple, 3 mailles chaînettes, 1 bride sur la première bride du rang précédent, 1 maille chaînette, 1 bride, 1 maille chaînette, 1 bride, prise 2 fois de

suite sur les 2 mailles chaînettes du rang précédent ; 1 maille chaînette, 1 bride, 1 maille chaînette, 1 bride, 3 mailles chaînettes.

4e *rang :* † 1 maille simple, 3 mailles chaînettes, passez une maille 6 fois de suite ; la dernière maille simple doit être piquée sur la dernière bride du rang précédent ; 5 mailles chaînettes ; 1 maille simple, piquée sur la bride de la seconde coquille.

Bonne au crochet (fig. 400). — Matériel : coton à crochet et crochet en acier. — On commence par la rosace du fond. — Montez 8 mailles chaînettes, formez un cercle en faisant passer la dernière dans la première.

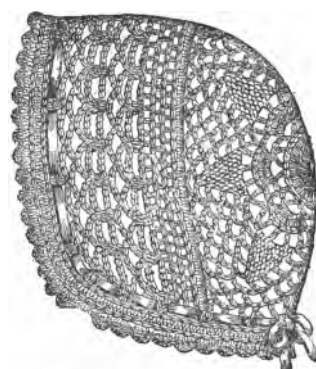

Fig. 400. — Bonnet d'enfant.

1er *rang :* 13 mailles simples à cheval dans le cercle.

2e — 2 barrettes sur chaque maille simple.

3e — 1 barrette sur chaque barrette du rang précédent et une maille chaînette.

4e — 3 barrettes, la 2e sur la barrette du rang précédent, 2 chaînettes.

5e — 5 barrettes, la 2e sur la 1re du rang précédent, 3 chaînettes.

6e — 7 barrettes, la 2e sur la 1re, 3 chaînettes.

Du 7e au 12e rang augmenter de 2 barrettes.

12e *rang :* Recommencez au milieu des 3 mailles chaînettes, 1 barrette, puis 3 mailles chaînettes et diminuez de 2 barrettes avant et après celle du rang précédent qui a formé la moitié du losange.

13e — A partir de ce rang vous augmentez de 2 barrettes, 1 avant et 1 après le losange nouveau, et vous diminuez 2 barrettes, 1 après et 1 avant la fin du 1er losange

Vous faites encore 12 rangs de même.

La passe du bonnet se fait en allant et en venant, selon la mesure de la tête, prise du sommet au bas de l'oreille. On ne travaille plus le bas du fond du bonnet que pour la dentelle qui tourne tout autour.

Dentelle n° 1 (fig. 401). — Se fait en deux parties :

1° L'entre-deux, en allant et revenant sur une chaînette de 30 mailles.

1er *tour :* 1 bride sur la 23e m. chaînette, 2 m. en l'air; 14 brides à partir de la 20e m. chaînette; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 4e m. chaînette; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 1re m. chaînette.

2e — 6 m. en l'air, 1 bride; 2 m. en l'air, 4 brides : 3 m. en l'air, 1 bride; 3 m. en l'air, 4 brides; 2 m. en l'air, 1 bride; 2 m. en l'air, 1 bride.

3e — 6 m. en l'air, 1 bride; 2 m. en l'air, 2 brides; 3 m. en l'air, 4 brides; 3 m. en l'air, 2 brides; 2 m. en l'air, 1 bride; 2 m. en l'air, 1 bride.

4e — Comme le 3e.

5e — Comme le 2e.

6e — Comme le 1er.

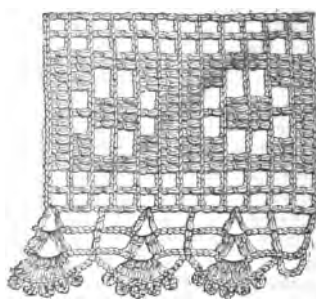

Fig. 401. — Dentelle n° 1.

2° L'encadrement, en allant et revenant :

1er *tour :* † 1 bride; 5 m. en l'air, 1 bride; 3 m. en l'air, 1 bride passée dans le même jour que la précédente; 5 m. en l'air. Recommencez à †.

2e — † 2 brides, 3 m. en l'air et 2 brides sur les plus proches; 3 m. en l'air du tour précédent; 4 m. en l'air, 1 bride sur la plus proche bride du tour précédent; 4 m. en l'air. Recommencez à †.

3e — 6 m. en l'air; † 1 m. simple sur la plus proche bride du tour précédent; 3 m. en l'air; 1 bride, puis 5 fois (1 picot de 4 m., la 4e passée dans la 1re, et 1 bride sur les 3 m. en l'air du tour précédent), 3 m. en l'air. Recommencez à †.

Dentelle n° 2 (fig. 402). — *Petit galon et crochet.* — Cette dentelle se fait en longueur, en cassant le fil à l'extrémité de chaque rang; elle est montée sur un galon de fantaisie.

1er *tour :* Attacher le fil au galon par une bride. — 3 m. en l'air (formant bride), puis 5 brides passées sous la 1re; † 1 bride entre le 2e et le 3e picot du galon, 3 m. en l'air formant bride, 5 brides passées sous la 1re. Recommencer à †.

2e — Attacher le fil à la droite du 1er groupe de brides du rang précédent, 2 m. en l'air, † 1 bride sur le haut des 3 m. en l'air faisant partie du rang précédent; 3 m. en l'air, 5 brides passées sous la 1re. Recommencer à †.

Pied du galon. — 1 bride, 3 m. en l'air, 1 bride, en laissant entre les deux brides deux petits picots.

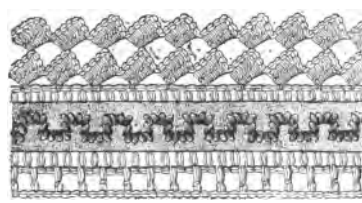

Fig. 402. — Dentelle n° 2.

Dentelle n° 3 (fig. 403). — Se fait en 3 parties :

1° Les petites feuilles formant le centre de la dentelle. Une chaînette de 12 mailles.

1er *tour :* 1 m. simple sur chacune des 11 premières m. de la chaînette, 3 sur la 12e; 1 m. sur le pied de chacune des 11 m. déjà faites. Cassez le fil.

2e — Prenez l'envers de l'ouvrage. A partir de la 4e m. simple (comptez de l'extrémité arrondie), 1 m. simple sur chacune des 9 plus proches m. simples; 3 sur la 10e; 1 m. simple sur chacune des 9 suivantes (soit 21 m. simples au total). Tournez. 1 m. simple sur chacune des 10 premières m. simples; 5 m. simples sur la 11e m. simple; 1 m. simple sur chacune des 10 m. simples suivantes; cassez le brin et dissimulez-en l'extrémité à l'aide de l'aiguille.

3e — Tournez l'ouvrage. A partir de la 3e m. simple du tour précédent : 1 m. simple sur chacune des 10 premières m. simples; 5 m. simples sur la 11e m. simple; 1 m.

simple sur chacune des 10 m. simples suivantes. Tournez. 1 m. simple sur chacune des 12 premières m. simples; 5 m. simples sur la 13e m. simple; 1 m. simple sur chacune des 12 m. simples suivantes. Cassez le brin et le dissimulez comme précédemment.

4e *tour :* Tournez l'ouvrage. A partir de la 3e m. du dernier tour: 1 m. simple sur chacune des 12 premières m. simples, 3 m. simples sur la 13e m. simple; 1 m. simple sur chacune des 12 m. simples suivantes. Tournez. 1 m.

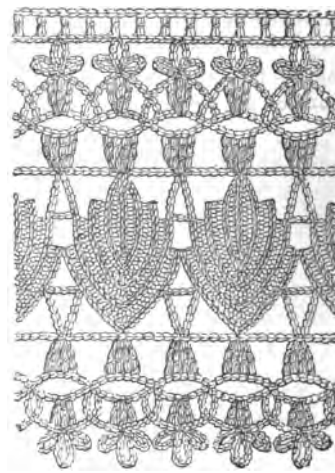

Fig. 403. — Dentelle n° 3.

simple sur chacune des 13 plus proches m. simples; 3 m. simples sur la 14e m. simple; 1 m. simple sur chacune des 13 m. simples suivantes. Cassez le fil et le dissimulez comme précédemment.

2° Le bord supérieur, sur 6 rangs, en cassant le brin à l'extrémité de chaque rang.

1er *rang :* † 1 m. simple sur le haut de la plus proche feuille: 15 m. en l'air, 1 m. simple sur la 2e pointe à gauche de la même feuille; 3 m. en l'air, 1 m. simple sur la pointe correspondante de la feuille suivante; 6 m. en l'air, la

6e passée dans la 9e des 15 m. en l'air précédentes ; 9 m. en l'air. Recommencez à †.

2e *rang :* † 4 doubles brides sur le haut de la plus proche feuille ; 5 m. en l'air, 4 doubles brides à l'intersection des 12 m. en l'air du rang précédent; 5 m. en l'air. Recommencez à †.

3e — † 1 m. simple, 5 m. en l'air; 1 m. simple sur le milieu des 5 plus proches m. en l'air. Recommencez à †.

4e — †1 m. simple sur le milieu des 5 plus proches m. en l'air; 3 m. en l'air. — Sur le milieu des 5 plus proches m. en l'air (2 doubles brides) 3 fois (7 m. en l'air, 1 m. chaînette sur la 2e de ces doubles brides, 1 double bride), 3 m. en l'air. Recommencez à †.

5e — †1 m. simple sur la 4e des 7 m. en l'air formant milieu; 9 m. en l'air. Recommencez à †.

6e — † 1 bride, 2 m. en l'air. Recommencez à †.

3o Bord inférieur : 1er rang comme le 1er rang du bord supérieur, en piquant les m. simples : 1o sur la 15e m. simple de chaque feuille; 2o sur la 11e m. simple suivante pour la feuille de droite, et sur la 5e plus proche m. simple du dernier rang pour la feuille de gauche. Continuez comme pour le bord supérieur jusqu'au 5e rang.

Dentelle no 4 (fig. 404). — Cette dentelle s'exécute en deux parties :

1o L'entre-deux, en allant et revenant :

1er *tour :* Une chaînette de 35 mailles; 1 bride sur la 30e chaînette; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 27e m. chaînette ; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 24e m. chaînette ; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 21e m. chaînette ; 9 m. en l'air, 1 bride sur la 11e m. chaînette ; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 8e m. chaînette ; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 5e m. chaînette ; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 2e et sur la 1re m. chaînette.

2e — 4 m. en l'air, 1 bride sur la 2e du rang précédent, 3 fois (2 m. en l'air, 1 bride), 9 brides sur les 9 m. en l'air, 3 fois (1 bride, 2 m. en l'air), 2 brides sur les 2 dernières du rang précédent.

3e — Comme le 1er.

2o La dentelle, en cassant le brin à la fin de chaque tour :

1er *tour :* 12 brides passées sous les deux premières à gauche de l'entre-deux; †4 m. en l'air; passez la hauteur de deux

brides de l'entre-deux, 19 brides passées sous les 2 premières de l'entre-deux (consulter le dessin). Recommencez à †.

2e *tour :* 10 brides sur les 10 premières du rang précédent ; † 2 m. en l'air (1 bride, 1 picot de 5 m., 1 bride sur la 1re des 4 m. en l'air) ; 3 m. en l'air (1 bride, 1 picot de 5 m., 1 bride sur la 4e m. en l'air) ; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 3e du rang précédent, 14 sur les 14 brides suivantes. Recommencez à †.

3e — 8 brides sur les 8 premières du rang précédent, † 2 m. en

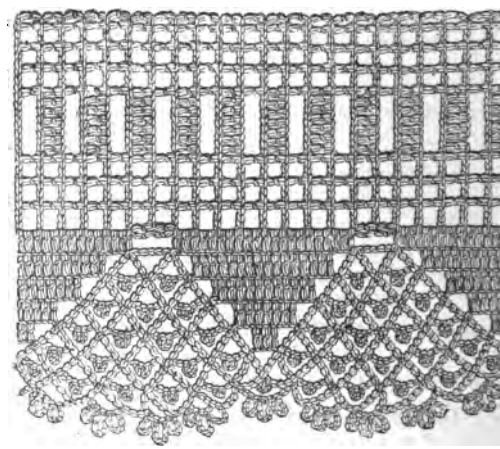

Fig. 404. — Dentelle n° 4.

l'air ; 1 bride, 1 picot de 5 m., 1 bride sur la 1re des 2 m. en l'air du tour précédent ; 3 m. en l'air, 1 bride, 1 picot de 5 m., 1 bride sur le milieu des 3 m. en l'air du rang précédent ; 3 m. en l'air, 1 bride, 1 picot de 5 m., 1 bride sur la 2e des 2 m. en l'air du rang précédent ; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 3e du rang précédent, 10 sur les 10 suivantes. Recommencez à †.

Faire ainsi deux tours encore, en portant le nombre des picots à 5 et réduisant celui des brides à 3.

6e *tour :* Se compose uniquement de picots séparés les uns des autres par 3 m. en l'air, et dont 1 au-dessus des 3 brides du rang précédent.

7e — † 1 bride, 3 picots de 5 m., 1 bride, entre le 1er et le 2e pi-

cot, 3 m. en l'air ; recommencez 3 fois encore à †; 3 m. en l'air, 1 m. simple sur les 3 m. en l'air, suivant le 5e picot du rang précédent ; 1 m. en l'air, 3 picots de 5 m., 1 m. en l'air ; 1 m. simple sur le milieu des 3 m. en l'air suivant le 6e picot du rang précédent ; 3 m. en l'air. Recommencez à †.

Dentelle n° 5 (fig. 405). — Une chaînette de 29 mailles.

1er *tour :* † 6 brides à partir de la 21e m. chaînette ; 3 m. en l'air ; 5 m. simples en passant 3 m. de la chaînette ; 3 m. en l'air ; 4 brides sur les 4 premières m. de la chaînette. Tournez.

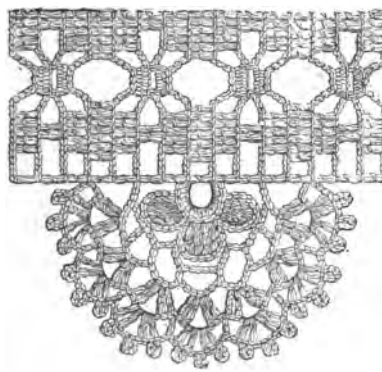

Fig. 405. — Dentelle n° 5.

2e *tour :* 3 m. en l'air, 1 bride sur la 3e du tour précédent ; 5 m. en l'air, 1 m. simple sur la plus proche m. simple du tour précédent ; 3 m. en l'air, 1 m. simple sur la 5e m. simple du tour précédent ; 5 m. en l'air, 2 brides ; 5 m. en l'air, 1 bride sur la 6e m. en l'air du tour précédent. Tournez.

3e — 6 m. en l'air, 6 brides à partir de la 4e des 5 m. en l'air du tour précédent, 5 m. en l'air, 5 m. simples ; 5 m. en l'air, 4 brides. Tournez.

4e — 3 m. en l'air, 5 brides ; 11 m. en l'air, 10 brides ; 1 m. en l'air, 1 bride. Tournez.

5e — 6 m. en l'air. Recommencez à †.

A la fin du 8e tour : 8 m. en l'air, attachées à l'entre-deux par 1 m. chaînette ; 19 m. simples dans la bouclette formée.

A la fin du 10e tour : 4 m. en l'air, 5 doubles brides réunies en une seule m. sur les m. simples du tour précédent ; 3 m. en l'air, 1 m. simple passée dans la même m. que la dernière double bride ; 5 m. en l'air, 5 doubles brides réunies en une seule m., 3 m. en l'air, 1 m. simple ; 3 m. en l'air, 5 doubles brides réunies en une seule m. ; 1 m. en l'air, 1 bride piquée dans l'entre-deux, tournez ; 7 m. en l'air, 1 m. simple sur le milieu des 3 m. en l'air à droite du 2e groupe de doubles brides ; 10 m. en l'air, 1 m. simple sur le milieu des 5 m. à gauche du même groupe de doubles brides ; 7 m. en l'air, 1 m. simple sur la plus proche des 4 m. en l'air du tour précédent ; tournez ; 5 m. en l'air, 1 bride sur le haut des doubles brides en embrassant les 7 m. en l'air du tour précédent ; 5 m. en l'air, 1 bride sur la 5e des 7 plus proches m. en l'air ; 5 m. en l'air, 1 bride sur la 3e des 10 plus proches m. en l'air ; 5 m. en l'air, 1 bride sur la 8e des 10 plus proches m. en l'air ; 5 m. en l'air, 1 bride sur la 3e des m. en l'air suivantes ; 5 m. en l'air, 1 bride sur le dernier groupe de doubles brides ; 3 m. en l'air, 1 bride piquée dans la même m. que la précédente. Tournez. † 2 brides sur le milieu des plus proches m. en l'air du tour précédent ; 3 m. en l'air, 2 brides dans la même m. que les 2 précédentes ; 1 m. en l'air. Recommencez 6 fois encore à † ; tournez. 5 m. en l'air ; † 1 bride, 1 picot de 5 m., 1 bride, 1 picot, 1 bride, 1 picot, 1 bride, 1 m. en l'air, 1 bride sur la m. en l'air du tour précédent, 1 m. en l'air. Recommencez 6 fois encore à †, puis : 1 m. en l'air, 1 bride sur la 1re du tour précédent, 1 m. simple rattachant la dent à l'entre-deux. Cassez le brin pour reprendre l'entre-deux.

Dentelle n° 6 (fig. 406). — Une chaînette de la longueur voulue.

1er *rang :* 12 m. simples, † 2 m. en l'air, 3 brides sur la 3e m. chaînette suivante ; 2 m. en l'air ; 23 m. simples à partir de la 3e m. chaînette suivante. Recommencez à †.

2e — 10 m. simples, † 2 m. en l'air, 3 brides sur la 1re des 3 brides du rang précédent ; 2 m. en l'air, 3 brides sur la 3e bride du rang précédent ; 2 m. en l'air ; 19 m. simples sur les 23 du rang précédent. Recommencez à †.

2e . 8 m. simples ; † 3 m. en l'air ; 1 bride sur chacune des 3 plus proches brides du rang précédent, 3 m. en l'air ; 3 brides sur l'une des 2 m. en l'air du rang précédent,

3 m. en l'air ; 1 bride sur chacune des 3 dernières du rang précédent, 3 m. en l'air ; 15 m. simples sur les 19 du rang précédent. Recommencez à †.

4e *rang :* 6 m. simples ; † 4 m. en l'air, 1 bride sur chacune des 3 plus proches brides du rang précédent, 3 m. en l'air ; 3 brides sur la 4e bride du rang précédent, 3 m. en l'air ; 3 brides sur la 6e bride du rang précédent, 3 m. en l'air ; 1 bride sur chacune des 3 dernières brides du rang précédent ;

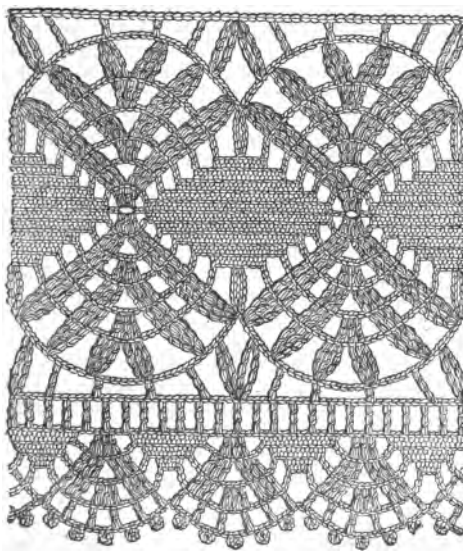

Fig. 406. — Dentelle n° 6.

4 m. en l'air, 11 m. simples sur les 15 du rang précédent. Recommencez à †.

5e *rang :* 4 m. simples ; † 5 m. en l'air, 1 bride sur chacune des 3 premières du rang précédent, 3 m. en l'air ; 1 bride sur chacune des 3 suivantes du rang précédent ; 3 m. en l'air ; 3 brides sur le milieu des 3 m. en l'air suivantes du rang précédent ; 3 m. en l'air, 1 bride sur chacune des 3 suivantes du rang précédent ; 3 m. en l'air, 1 bride sur chacune des 3 suivantes du rang précédent ; 5 m. en l'air ; 7 m. simples sur les 11 du rang précédent. Recommencez à †.

6e *rang :* 5 m. en l'air, 1 double bride sur la 1re m. simple du rang précédent ; †1 m. en l'air, 6 fois 3 doubles brides réunies 3 par 3 en une seule m. et séparées par 5 fois 5 m. en l'air ; 8 m. en l'air, 1 m. simple sur le milieu des 7 plus proches m. simples du rang précédent ; 6 m. en l'air, dont la sixième passée dans la 2e des 8 m. en l'air précédentes. Recommencez à †.

7e — Attachez le brin à la 3e des 5 premières m. en l'air du rang précédent ; 5 m. en l'air, 1 triple bride sur cette même 3e m. en l'air ; †5 m. en l'air, 1 double bride sur la 1re des 5 plus proches m. en l'air du rang précédent ; 5 m. en l'air, 1 bride sur les 3 plus proches doubles brides du rang précédent ; 4 m. en l'air, 1 bride sur les 3 doubles brides suivantes du rang précédent ; 5 m. en l'air, 1 double bride sur la 5e des plus proches m. en l'air du rang précédent ; 5 m. en l'air, 2 triples brides réunies en une seule m. sur la 3e des 5 plus proches m. en l'air suivantes ; 2 triples brides semblables sur la 3e des 5 m. en l'air suivantes, et réunies en une seule m. aux deux précédentes. Recommencez à †.

8e — 1 double bride, 1 m. en l'air, 1 double bride, 1 m. en l'air.

9e — †11 m. simples, 2 m. en l'air, 3 brides sur la 3e m. suivante du rang précédent ; 2 m. en l'air. Recommencez à †.

10e — †7 m. simples sur les 11 du rang précédent, 3 m. en l'air ; 3 brides sur la plus proche des 3 brides du rang précédent, 2 mailles en l'air ; 3 brides sur la 3e bride du rang précédent, 3 m. en l'air. Recommencez à †.

11e — † 3 m. simples sur les 7 du rang précédent ; 4 m. en l'air, 1 bride sur chacune des 3 plus proches brides du rang précédent, 3 m. en l'air ; 3 brides sur l'une des 2 m. en l'air suivantes du rang précédent, 3 m. en l'air, 1 bride sur chacune des 3 plus proches brides du rang précédent ; 4 m. en l'air. Recommencez à †.

12e — 1 bride, 1 picot de 5 m., 1 bride, 1 picot de 5 m.

Pour compléter le dessin, faire sur le côté libre de la chaînette de fondation les 7 premiers rangs.

Dentelle n° 7 (fig. 407) — Se fait en allant et revenant. Une chaînette de 26 mailles.

1er *tour :* Une bride dans la 19e maille de la chaînette, 1 maille en l'air, une bride dans la 17e m., 7 m. en l'air ; dans la 10e maille chaînette faire 4 brides séparées l'une de l'autre par 3 m. en l'air (soit : 1 bride, 3 m. en l'air.

1 bride, 3 m. en l'air, 1 bride, 3 m. en l'air, 1 bride), 7 m. en l'air, une bride dans la 5e maille chaînette, 1 m. en l'air, 1 bride dans la 3e maille chaînette, 1 m. en l'air, 1 bride dans la 1re maille chaînette. Tournez.

2e *tour :* † 6 m. en l'air, 1 bride sur la 2e du tour précédent, 1 m. en l'air, 1 bride sur la 3e du tour précédent, 3 m. en l'air, une m. simple sur la 4e des 7 mailles en l'air du tour précédent, 3 brides dans les 3 premières m. en l'air du tour précédent, 3 brides dans les 3 mailles en l'air

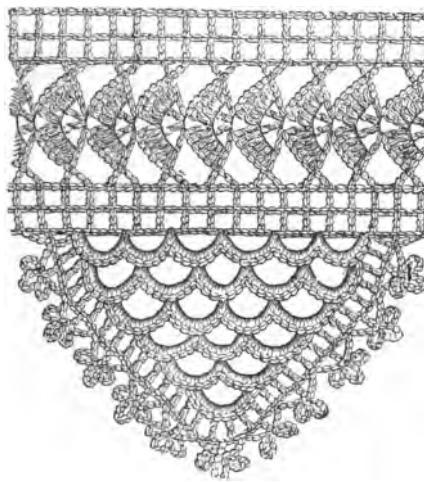

Fig. 407. — Dentelle n° 7.

suivantes, 3 m en l'air, 3 brides dans les mêmes m. en l'air que précédemment, 3 brides dans les 3 dernières m. en l'air du tour précédent, soit 12 brides séparées au milieu par 3 m. en l'air, 1 m. simple sur la 4e des 7 m. en l'air du tour précédent ; 3 mailles en l'air, 1 bride sur la troisième du rang précédent ; 1 m. en l'air, 1 bride sur la 2e du rang précédent ; 1 m. en l'air ; 1 bride sur la 1re du rang précédent. Tournez.

3e *tour :* 6 m. en l'air, 1 bride sur la 2e du rang précédent ; 1 m. en l'air, 1 bride sur la 1re du rang précédent ; 7 m. en l'air, faire sur les 3 m. en l'air séparant les 12 brides du rang précédent, 4 brides séparées les unes des autres par 3 m en l'air ; puis, 7 m. en l'air, 1 bride sur la

2e du rang précédent ; 1 m. en l'air, 1 bride sur la 1re du rang précédent ; 1 m. en l'air, 1 bride sur la 3e des 6 m. en l'air du tour précédent. Recommencez à †.

Faire ainsi 14 tours, soit répéter 7 fois le motif ; à partir de † à la fin du 14e tour, on commence la dent sur la gauche de l'ouvrage :

1er *tour :* † 8 m. en l'air, 1 m. simple sur la 2e bride à gauche. Répéter 6 fois de suite à partir de †.
2e — 11 m. simples dans chacune des 5 premières séries de 8 m. en l'air ; 6 m. simples dans la dernière.
3e — 8 m. en l'air, 1 m. simple sur la 6e du rang précédent.
4e — 13 m. simples dans chacune des 4 premières séries de 8 m. en l'air ; 7 dans la 5e.
5e — 8 m. en l'air, 1 m. simple sur la 7e des 13 m. simples.
6e — 13 m. simples dans chacune des 3 premières séries de 8 m. en l'air ; 7 dans la 4e.
7e — Comme le 5e.
8e — 13 m. simples dans les 2 premières séries de 8 m. en l'air ; 7 dans la 3e.
9e — Comme le 5e.
10e — 13 m. simples dans la 1re série de 8 m. en l'air ; 7 dans la 2e.
11e — Comme le 5e.
12e — 13 m. simples dans les 8 m. en l'air du 11e tour.

Revenir à l'entre-deux en terminant chaque tour par 6 m. simples à côté des 7 déjà faites (5 seulement pour le dernier rang).

Terminer le 15e tour du dessin.

16e *tour :* A la fin de l'entre-deux, faire le tour de la dent par 1 bride, 2 m. en l'air, 1 bride, 2 m. en l'air, en laissant 1 m. entre les deux brides ; il faut 32 brides. Rattacher la dent à l'entre-deux par une maille simple.
17e — † 3 m. en l'air, 1 bride entre la 1re et la 2e du rang précédent, un triple picot de 5 m. en l'air passées dans la bride au moyen d'une maille chaînette ; 3 m. en l'air, 1 m. simple entre la 2e et la 3e bride suivante du rang précédent.

Recommencer à † jusqu'à la fin de la dent, puis terminer le tour comme les précédents.

Reprendre l'entre-deux seul, à la fin de chaque 14e tour, recommencer une dent. On rattache les dents les unes aux autres par les picots.

Dentelle n° 8 (fig. 408). — Un rond de 10 m., sur lequel on fait 24 m. simples, 19 m. en l'air, tournez, † 25 brides sur les 19 m. en l'air, 1 m. simple sur la 2e m. simple du rond; tournez; 25 m. simples sur les 25 brides, 1 m. simple sur la plus proche m. en l'air (en piquant toujours le crochet dans le côté extérieur de la maille afin de donner le relief), tournez; 5 m. simples, 1 picot de 5 m.; 5 m. simples, 1 picot de 5 m., 5 m. simples, 1 picot de 5 m., 5 m. simples, 1 picot de 5 m., 5 m. simples, 1 m. simple sur la plus proche 2e m. simple du rond,

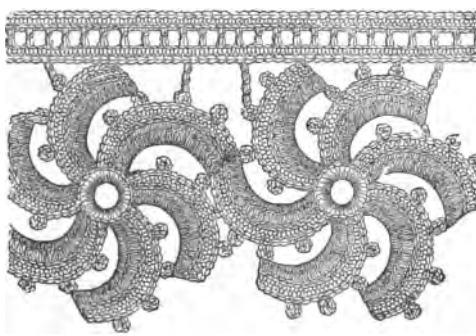

Fig. 408. — Dentelle n° 8.

tournez; 16 m. en l'air, 1 m. simple sur le 2e picot, tournez; 3 m. en l'air, continuez à †.

Pour rattacher les étoiles les unes aux autres, il suffit de consulter le dessin. Le petit bord qui les termine se fait sur 4 rangs, en cassant le brin à l'extrémité de chaque rang.

1er *rang :* † 5 m. en l'air, 1 bride sur la plus proche m. simple de l'étoile; 5 m. en l'air, 1 m. simple sur le plus proche picot; 5 m. en l'air, 1 bride sur le picot suivant; 5 m. en l'air, 1 bride sur la plus proche m. simple de la pointe suivante; 5 m. en l'air, 1 bride sur le picot suivant; 5 m. en l'air, 1 double bride sur le picot suivant; 5 m. en l'air, 1 quadruple bride sur le 2e picot de la pointe suivante. Recommencez à †.

2e — Mailles simples.

3e — 1 bride, 1 m. en l'air.

4e — Mailles simples.

Dentelle n° 9 (fig. 409).

1er *rang :* Une chaînette de la longueur voulue, sur laquelle on fait en revenant 1 bride, 2 m. en l'air, 1 bride, etc.; cassez le brin à l'extrémité de ce premier rang.

2e — ┼1 double bride, 2 m. en l'air, 1 triple bride, 3 m. en l'air, 1 triple bride, 2 m. en l'air, 1 double br. sur la plus proche 2e bride du rang précéd. Recommencez à ┼.

3e — ┼1 m. simple sur le milieu des 3 m. en l'air qui séparent les triples brides ; 7 m. en l'air, recommencez à ┼.

4e — ┼ 5 brides à partir de la 2e des 7 plus proches m. en l'air: 5 m. en l'air, 9 mailles simples à partir de la 4e des

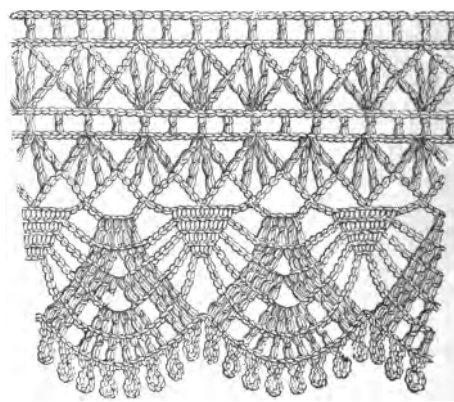

Fig. 409. — Dentelle n° 9.

7 plus proches m. en l'air suivantes ; 5 m. en l'air, recommencez à ┼.

5e *rang :* ┼1 br. sur chacune des 3 plus proches br. du rang précéd.; 3 mailles en l'air, 1 br. sur la même 3e br. que précédemment ; 1 br. sur chacune des 2 dernières ; 5 m. en l'air, 7 m. simples, 5 m. en l'air. Recommencez à ┼.

6e — ┼1 br. sur chacune des 3 premières br. du rang précéd.; 1 br. sur chacune des 2 premières m. en l'air suivantes; 5 m. en l'air, 1 bride sur la même 2e m. en l'air que la précédente ; 1 br. sur la 3e m. en l'air, et 3 br. sur les 3 dernières brides ; 5 m. en l'air, 5 m. simples, 5 m. en l'air, recommencez à ┼.

7e — ┼1 bride sur chacune des 3 plus proches br. du rang précéd., 2 m. en l'air ; 6 brides séparées par 5 fois 1 m en l'air sur les 5 plus proches m. en l'air suivantes;

2 m. en l'air, 1 br. sur chacune des 3 dernières br. du rang précéd. ; 5 m. en l'air, 3 mailles simples, 5 m. en l'air. Recommencez à †.

8e *rang :* † 1 br. sur chacune des 3 plus proches br. du rang précéd. 2 m. en l'air ; 7 brides séparées par 6 m. en l'air sur les 6 br. suivantes du rang précéd., 2 m. en l'air, 1 br. sur chacune des 3 dernières du rang précédent, 2 m. en l'air, recommencez à †.

9e — † 1 m. en l'air, 1 picot de 5 m., 1 en l'air, 1 m. simple sur la plus proche 3e m. du rang précéd. Recommencez à †.

Retournez l'ouvrage, et sur le côté libre de la chaînette de fondation répétez le 2e et le 3e rang, qui deviennent les 10e et 11e rangs.

12e *rang :* † 1 bride, 2 m. en l'air ; 1 bride, 2 mailles en l'air. Recommencez à †.

Dentelle n° 10 (fig. 410). — Lacet mignardise et crochet. Se fait sur 4 tours, en allant et revenant.

1er *tour :* † 4 brides séparées par trois fois 1 m. en l'air entre 5 picots du lacet ; 7 m. en l'air. Recommencez à † en passant 3 picots du lacet.

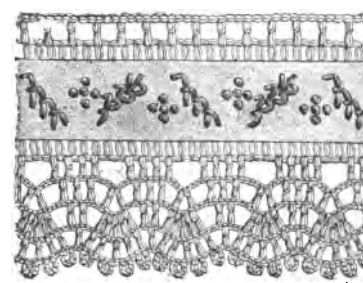

Fig. 410. — Dentelle n° 10.

2e — † 1 bride sur chacune des 3 m. en l'air séparant les 4 brides du tour précédent ; 3 m. en l'air, 1 bride, 3 m. en l'air, 1 bride sur le milieu des 7 plus proches m. en l'air ; 3 m. en l'air, recommencez à †.

3e — † 1 bride sur chacune des m. en l'air séparant les 3 br. du tour précéd., 2m. en l'air, 1 bride sur la plus proche du tour précédent ; 1 bride sur chacune des 3 plus proches m. en l'air suivantes, 1 bride sur la plus proche bride suivante, 2 m. en l'air. Recommencez à †.

4e — † 1 bride sur la m. en l'air séparant les 2 brides du tour précéd., 1 maille en l'air, 5 brides, 4 picots de 5 m. sur les 5 plus proches brides du tour précédent, 1 m. en l'air. Recommencez à †.

De l'autre côté du lacet, 1 rang de brides séparées par 1 m. en l'air.

Dentelle n° 11 (fig. 411). — Un rond de 40 mailles en l'air.

1er *tour :* 84 m. simples à cheval sur ce rond.
2e — 5 m. en l'air, 42 brides séparées par 1 m. en l'air.
3e — 6 m. en l'air, 42 brides séparées par 2 m. en l'air. Cassez le brin après avoir attaché les 2 dernières m. en l'air aux 6 premières. Pour enlacer les anneaux, il suffit, avant de fermer le rond, de passer la chaînette de 40 m. dans un anneau précédemment terminé.

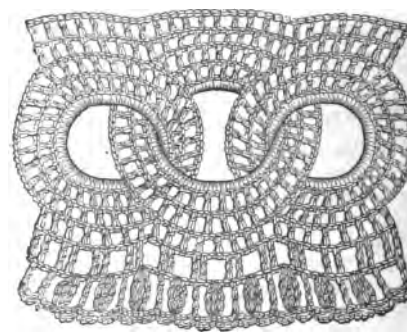

Fig. 411. — Dentelle n° 11.

La petite bordure qui encadre les anneaux se fait sur 4 rangs, en cassant le brin à l'extrémité de chaque rang ; on pourrait aussi l'exécuter en allant et revenant.

1er *rang :* 1 bride, 2 m. en l'air, 1 bride sur le haut des anneaux A chaque 10e bride, prendre ensemble une bride de chacun des deux anneaux enlacés ; et continuer sur le 2e.
2e — † 2 doubles brides, 3 m. en l'air. Recommencez à †.
3e — † 3 doubles brides réunies en 1 seule m. sur le milieu des 3 plus proches m. en l'air du rang précédent ; 2 m. en l'air, 1 double bride entre les 2 doubles brides du rang précédent ; 2 m. en l'air. Recommencez à †.
4e — † 3 m. en l'air, 1 m. simple sur chaque double bride. Recommencez à †.

Répétez deux fois le 1er rang de cette bordure sur le côté opposé des anneaux.

Dentelle n° 12 (fig. 412). — Une chaînette de 13 mailles.

Faites sur la 5e m. de la chaînette († 3 brides, 2 m. en l'air, 3 brides) ; 1 m. en l'air, 1 bride sur la 3e m. de la chaînette ; 1 m. en l'air ; 1 bride sur la 1re ; tournez. 1 picot de 5 m., 1 m. en l'air, 1 picot de 6 m., 1 m. en l'air, 1 bride ; 1 m. en l'air, 1 bride, 1 m. en

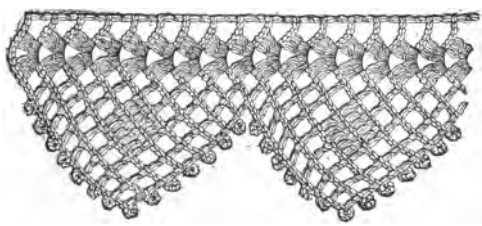

Fig. 412. — Dentelle n° 12.

l'air (3 br. 2 m. en l'air, 3 br.) sur les 2 m. en l'air du tour précédent ; 2 m. en l'air, 1 bride sur la 3e plus proche m. en l'air. Tournez. 5 m. en l'air, 3 brides, 2 m. en l'air, 3 brides ; 4 fois (1 m. en l'air, 1 bride sur les brides correspondantes du tour précédent) ; tournez. 1 picot de 5 m., 1 m. en l'air, 1 picot de 6 m., 1 m. en l'air ; 4 fois (1 bride, 1 m. en l'air) ; 3 brides, 2 m. en l'air, 3 brides, 2 m. en l'air, 1 bride ; tournez ; 5 m. en l'air, 3 brides, 2 m. en l'air, 3 brides ; 1 m. en l'air, 1 bride ; 1 m. en l'air, 6 brides, 1 m. en l'air, 1 bride, 1 m. en l'air, 1 bride ; tournez. 1 picot de 5 m., 1 m. en l'air, 1 picot de 6 m., 1 m. en l'air, 1 bride ; 1 m. en l'air, 6 brides, 1 m. en l'air, 2 fois (1 bride, 1 m. en l'air), 3 brides, 2 m. en l'air, 3 brides, 2 m. en l'air, 1 bride. Tournez. 5 m. en l'air, 3 brides, 2 m. en l'air, 3 brides ; 8 fois (1 m. en l'air, 1 bride) ; tournez. 1 picot de 5 m., 1 m. en l'air ; 1 picot de 6 m., 1 m. en l'air, 1 bride ; 6 fois (1 picot de 5 m., 1 bride) ; 1 m. en l'air, 1 bride ; 1 m. en l'air, 3 brides, 2 m. en l'air, 3 brides, 2 m. en l'air, 1 bride ; tournez. 5 m. en l'air Recommencez à †.

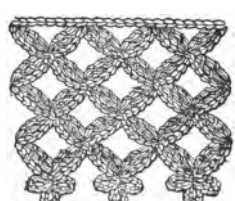

Fig. 413. — Dentelle n° 13.

Dentelle n° 13 (fig. 413). — Une chaînette de la longueur voulue. Tournez.

1er *rang :* 2 doubles brides réunies en une seule m. sur la plus

proche 5e m. — †Sur la plus proche 7e m. suivante : 2 doubles brides, 4 m. en l'air, 1 m. chaînette, 4 m. en l'air, 2 doubles brides. Recommencez à †. Cassez le brin à l'extrémité de chaque rang.

2e *rang :* † A l'intersection de 4 doubles brides du rang précédent, faire : 2 doubles brides réunies en une seule m., 4 m. en l'air, 1 m. chaînette, 4 m. en l'air, 2 doubles brides réunies en 1 m. Recommencez à †.

3e et 4e *rangs :* Comme le 2e.

Au 5e rang, entre les 4 doubles brides : 1 m. en l'air, 3 fois 5 m. en l'air, 1 m. chaînette sur cette m. en l'air.

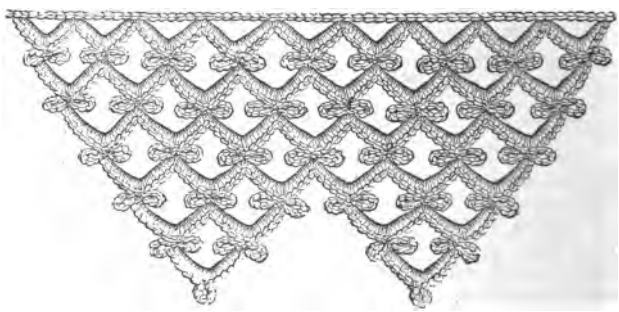

Fig. 414. — Dentelle n° 14.

Dentelle n° 14 (fig. 414).

11 m. en l'air, 1 m. chaînette sur la 1re; tournez. 4 m. simples, 2 picots de 4 m. sur la 4e m. simple, 4 m. simples sur les 11 m., tournez. † 11 m. en l'air, 1 m. chaînette sur la 4e m. simple précédente, tournez; 4 m. simples, 1 picot de 4 m. sur la 4e de ces m. simples, tournez; 6 m. en l'air, 1 m. simple entre les 2 plus proches picots, tournez; 4 m. simples, 2 picots de 4 m. sur la 4e m. simple, 4 m. simples sur les 6 m. en l'air, 1 picot de 4 m. à côté du picot déjà fait et 4 m. simples sur la partie laissée libre des 11 m. en l'air, tournez; recommencez à † en augmentant d'un rang de m. simples chaque fois, jusqu'à ce qu'il y ait 6 picots en hauteur; un seul picot de 4 m. forme la pointe; terminez le tour. Recommencez à † jusqu'au 4e picot, allez en augmentant jusqu'à 6 picots, terminez; recommencez une 3e dent à †.

Dentelle n° 15 (fig. 415). — Cette dentelle se fait en trois fois : 1° les médaillons, qui s'exécutent séparément; 2° le bord

supérieur formant entre-deux; 3° enfin le bord inférieur, qui relie les médaillons entre eux.

1er *tour :* Une chaînette de 20 mailles; passer la 20e m. dans la 1re, 1 m. simple sur chacune des 9 premières mailles, 3 sur la 10e; 1 m. simple sur chacune des 9 suivantes; 3 sur la dernière (total 24 m. s.).

2e — 1 m. simple sur chacune des 11 premières du tour précédent, 3 sur la 12e; 1 m. simple sur chacune des 11 suivantes, 3 sur la dernière (total 28 m. s.).

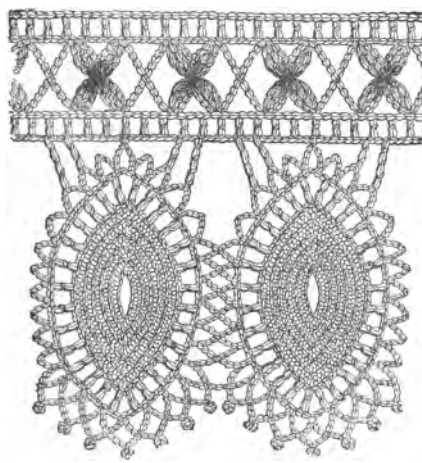

Fig. 415. — Dentelle n° 15.

3e *tour :* 1 m. simple sur chacune des 13 premières m. simples; 5 m. simples sur la 14e; 1 m. simple sur chacune des 13 suivantes, 5 sur la 28e m. s. (total 36 m. s.).

4e — 1 m. simple sur chacune des 15 premières m. simples; 5 m. simples sur la 16e; 1 m. simple sur chacune des 17 suivantes, 5 sur la 36e (total 44 m. s.).

5e — 1 m. simple sur chacune des 19 premières m. simples; 5 m. simples sur la 20e; 1 m. simple sur chacune des 21 suivantes, 3 sur la 44e (total 50 m. s.).

6e — 6 m. en l'air, 1 bride sur la plus proche m. simple; ┼ 2 m. en l'air, 1 bride sur la plus proche 2e m. simple. Recommencez à ┼ (total 28 brides, dont 2 sur la 25e m. simple et 2 sur la 50e).

7e *tour :* † 5 m. en l'air, 1 m. simple. Recommencez à †. 2 m. simples entre la 27e et la 28e bride. Les médaillons se rattachent les uns aux autres par 1 m. simple, en suivant les indications du dessin.

Bord supérieur, sur 6 rangs, en cassant le brin à l'extrémité de chaque rang :

1er *rang*. † 1 m. simple sur les 5 m. en l'air formant le milieu du médaillon ; 6 m. en l'air, 1 double bride sur les 2es plus proches 5 m. en l'air ; 2 m. en l'air, 1 triple br. sur les 5 plus proches m. en l'air suivantes ; 4 m. en l'air, 1 triple br. sur les 2es plus proches 5 m. en l'air du motif suivant ; 2 m. en l'air, 1 double br. sur les 5 plus proches m. en l'air suivantes ; 6 m. en l'air. Recommencez à †.

2e — † 1 bride, 1 m. en l'air. Recommencez à †.

3e — Entre la 1re et la 2e plus proches brides : † 1 m. simple, 5 m. en l'air, 2 doubles brides réunies en 1 seule m. ; entre la 3e et la 4e plus proches brides : 2 doubles br., réunies en 1 seule m., 5 m. en l'air, 1 m. simple ; 7 m. en l'air. Entre la 3e et la 4e plus proches doubles brides suivantes recommencez à †.

4e — † A l'intersection des plus proches doubles br. : 2 doubles brides réunies en 1 seule m. ; 5 m. en l'air, 1 m. simple, 5 m. en l'air, 2 doubles brides réunies en 1 seule m. ; 4 m. en l'air, 1 m. simple sur la 4e des 7 plus proches m. en l'air ; 4 m. en l'air. Recommencez à †.

5e — † 1 m. simple sur la 1re des 4 plus proches m. en l'air ; 6 m. en l'air, 1 m. simple sur la 4e des plus proches m. en l'air suivantes ; 6 m. en l'air. Recommencez à †.

6e *rang :* † 1 bride, 1 m. en l'air. Recommencez à †.

Fig. 416. — Lézarde au crochet.

Bord inférieur :

† 1 m. simple sur les plus proches 5 m. en l'air ; 1 m. en l'air, 1 picot de 5 m., 1 m. en l'air. Pour passer d'une dent à l'autre : 2 m. en l'air, continuez à †.

Lézarde au crochet pour cacher les clous des meubles des tentures (fig. 416).

6 m. ch., revenez dessus par 6 m. doubles, retournez l'ouvrage et faites de même 6 m. ch., revenez dessus par 6 m. doubles, continuez jusqu'à ce que vous ayez la longueur voulue.

Dentelle sans fil (fig. 417) — Matériel : lacet mignardise; crochet fin en acier. — Employer du lacet mignardise un peu gros.

Laisser un picot non employé, prendre deux picots consécutifs sur le crochet, tirer le second dans le 1er pour former un 1er point de chaînette. Avec le picot suivant, former un 2e point de chaînette ; avec le picot suivant, former un 3e point

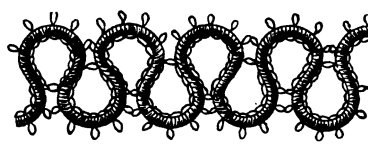

Fig. 417. — Dentelle sans fil.

de chaînette, et ainsi de suite jusqu'à 8 points de chaînette; quitter le crochet, le passer dans le picot non employé qui précède le 1er employé, puis fermer la boucle avec le 8e point de chaînette.

Pour la 2e boucle, prendre sur le bord opposé du lacet mignardise le picot correspondant au dernier employé et tirer pour former un 1er point de chaînette; avec le picot suivant former un 2e point de chaînette, etc. Après le 8e point de chaînette, quitter le crochet, le passer dans le dernier picot libre de la boucle précédente et fermer encore avec le 8e point de chaînette.

Procéder de la même manière pour les boucles suivantes.

La hauteur de cette dentelle dépend du nombre de points de chaînette qu'on met dans les boucles.

CROCHET A LA FOURCHE

Le crochet à la fourche est souvent ajouté à d'autres crochets; il est plus léger et sert surtout pour la lingerie. Avec le crochet à la fourche on peut imiter la passementerie et faire soi-même ces jolis galons ou lacets anglais qui servent à la guipure Renaissance.

Le crochet-fourche est une sorte d'épingle à deux branches, comme nos épingles à cheveux; on en fait aussi des variétés

à deux ou trois branches, plus larges; ces sortes de crochets servent pour les larges dentelles ou les entre-deux.

1re position (fig. 418). — Attachez le fil à une branche de la fourche, enroulez celle-ci et faites une 1re maille chaînette entre les deux branches de la fourche.

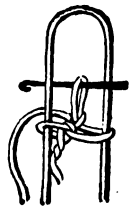

Fig. 418. — 1re position.

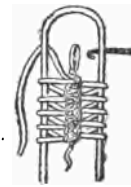

Fig. 419. — 2e position.

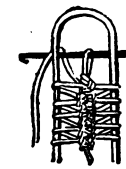

Fig. 420. — 3e position.

2e position (fig. 419). — Retirez le crochet, car la maille suivante sera de l'autre côté lorsque, tournant la fourche de gauche à droite, elle aura changé de position.

3e position (fig. 420). — Reprenez la maille avec le crochet, faites une maille chaînette. Piquez le crochet au milieu du fil que vient d'enrouler la fourche, jetez le fil sur le crochet, tirez une maille, jetez le fil une seconde fois, tirez les 2 mailles, retirez le crochet.

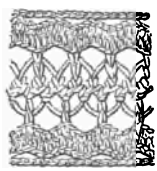

Fig. 421. — Dentelle détachée de la fourche.

Tournez la fourche de gauche à droite et recommencez à la 2e position; lorsque la fourche est remplie, on glisse l'ouvrage par le bas et l'on continue.

Dentelle détachée de la fourche (fig. 421). — Cette dentelle détachée de la fourche est terminée à l'aide du point de crochet simple, une bride triple passée à cheval sur 2 bouclettes et 3 mailles chaînettes.

Le 2e rang est formé de barrettes.

Pour les rosaces le crochet à la fourche doit être plus large d'un côté; on aura donc soin de faire la maille double toujours du même côté. On passe une aiguille ou un crochet dans chaque maille longue, on noue le fil, et le haut du travail, s'écartant, forme une rosace.

Entre-deux coquille (fig. 422). — Cet entre-deux est formé de deux dentelles au crochet à la fourche, à bouclettes larges d'un côté et étroites de l'autre.

Les deux rangs étroits sont réunis ensemble par une chaînette au crochet.

Côté extérieur : bouclettes larges. — Elles sont réunies 3 par 3, au moyen d'une maille simple qui les croise, puis 5 mailles chaînettes.

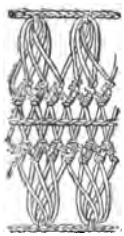

Fig. 422.— Entre-deux coquille.

Dentelle coquille (fig. 423 et 424). — Côté étroit : une maille simple dans chaque bouclette, 5 mailles chaînettes.

Côté large : réunissez 7 bouclettes par 7 mailles simples ; dans la 8e, faites 2 barrettes.

Cette 8e maille sera élargie à sa base au moyen des 2 barrettes, qui se serreront de chaque côté des mailles simples.

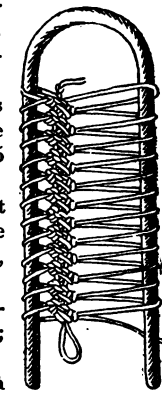

Fig. 423. — Dentelle coquille (1er détail).

2e *rang :* 5 mailles chaînettes, une barrette, 5 mailles chaînettes, une maille simple sur la barrette de la boucle du milieu, 5 mailles chaînettes, une barrette à cheval sur la grande bouclette, 5 mailles chaînettes, une barrette à côté de la précédente, 5 mailles chaînettes, une maille simple sur la barrette qui précède les 7 mailles simples du rang précédent.

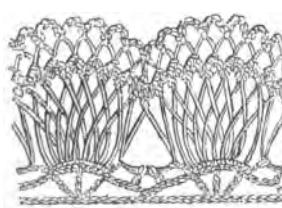

Fig. 424. — Dentelle coquille.

3e — 7 mailles chaînettes, une maille simple sur la barrette, prise au milieu des 7 mailles simples du 1er rang, 7 mailles chaînettes, une maille simple, prise à cheval sur les 5 mailles chaînettes réunissant les 2 barrettes du rang précédent, 7 mailles chaînettes.

Filet de nuit à la fourche (fig. 425). — Faites : 4 bandes de 88 points, 4 bandes de 92 points, 4 bandes de 96 points, une bande de 100 points. (Cette bande fait le milieu.)

Réunir les bandes deux à deux en prenant 3 points de gauche sur 3 points de droite, et ainsi de suite jusqu'à la dernière, que l'on arrête provisoirement par un nœud.

Lorsque les 12 bandes seront réunies deux à deux, il ne reste plus qu'à les joindre ensemble pour former le fond du filet ; on procède de même, mais en prenant 5 points au lieu de 3 aux bandes les plus longues (aux deux extrémités seulement), de façon à donner plus de longueur au milieu du filet.

On arrête ensuite chaque fourche dessous à l'aiguille, puis on réunit de nouveau la dentelle au filet par 3 rangs de chaînette, 2 seulement pour les côtés.

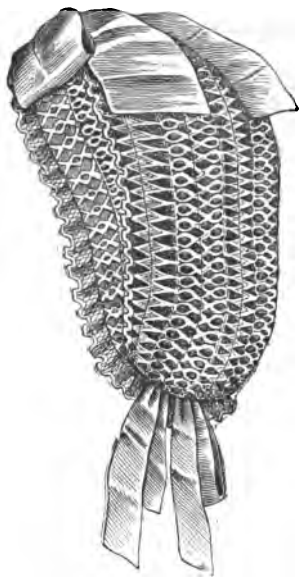

Fig. 425. — Filet de nuit à la fourche.

Dentelle. — Faites une bande de fourche ayant la longueur voulue, mais à côtés inégaux ; la partie la plus large est destinée à recevoir le ruban qui fait coulisse

Le bord de la dentelle faisant festons se fait en 2 tours :

1er *tour* : Prendre 3 fils sur le crochet, réunir aux 3 suivants par 5 mailles serrées, et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les mailles soient prises.

2e — Dans les 5 mailles en l'air : 1 maille, 2 demi-brides, 1 bride simple, 3 picots à mailles en l'air, 1 maille serrée dans la première des 3 mailles, 1 demi-bride, 1 maille, et ainsi de suite.

CHAPITRE VII

FILET

Il n'est guère possible de remonter à l'origine du travail du filet; car dans les temps les plus reculés et chez tous les peuples on a employé le filet comme engin de pêche et de chasse. Primitivement le filet n'était composé que de simples nœuds fait sans doute à la main; mais depuis, il a subi des transformations successives. Les perfectionnements ont été tels qu'on est arrivé à faire, avec l'aide du filet, de véritables ouvrages d'art. Sans parler du filet de Cluny, dentelle artistique de grande valeur, la Perse a des filets faits et brodés d'or, pour l'ornementation de vêtements de femme; en Italie, en Angleterre, partout, le travail du filet est en honneur.

Le filet est un tissu à larges mailles qui se fait à l'aide d'un moule et d'une navette.

On emploie le filet pour faire des pêchettes ou filets de pêche, des hamacs, des bourses, des carnassières; on peut en faire aussi de jolies pelotes, des bonnets, des dentelles; mais surtout des carrés sur lesquels on brode à la main et auxquels on a donné le nom bien mérité de guipure artistique.

Moule. — Le moule doit pouvoir être contenu exactement deux fois dans la maille que l'on veut faire. Autrement dit le fil, d'un nœud à l'autre, l'entoure exactement.

Navette. — La navette, que l'on doit de préférence choisir en acier, surtout pour les ouvrages fins, sera chargée de fil.

Choix du fil. — Le fil doit être uni, sans aucun nœud qui l'empêcherait de passer dans la maille précédente. Lorsqu'on désire rattacher un fil cassé, on fera un nœud de tisserand, qui se dissimule assez bien.

Méthode pour faire le filet. — Le filet se fait de deux sortes : la *maille au pouce* et la *maille au petit doigt.*

Pose des mains. — Le moule est tenu par la main gauche sur le creux formé par le pouce et l'index; le pouce, posé sur le devant du moule, l'appuie sur l'index placé horizontalement.

Travail. — On commence par faire un anneau en nouant un bout de fil de 10 à 15 centimètres, que l'on attache sur un plomb par une épingle

Le premier rang se fera dans cet anneau; pour les autres rangs, chaque maille se fait dans la maille du rang précédent. Le fil de la navette est attaché à l'anneau.

Mailles au pouce. — Entrez la navette de bas en haut dans l'anneau ou dans la maille; faites-la revenir sur le moule en tirant le fil par le bas.

1er détail (fig. 426). — Le fil passé dans la maille est retenu sur le moule par le pouce gauche. Avec le fil de la navette vous faites un demi-cercle de droite à gauche, puis de gauche à droite, de manière à rejeter le fil au delà du point; retenez-le avec le pouce.

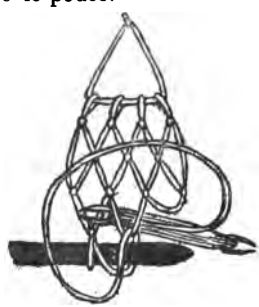

Fig. 426. — Mailles au pouce (1er détail).

Fig. 427. — Mailles au pouce (2e détail).

2e détail (fig. 427). — Passez la navette sous les 2 fils, celui qui vient d'être rejeté et celui qui est sorti de la maille; tirez le fil d'abord un peu à gauche pour le serrer et former le nœud, puis par un coup sec ramenez-le devant vous sur le moule, dans la première position.

Montage au petit doigt. — Le montage au petit doigt fait le double nœud en une fois.

1er détail (fig. 428). — Tenez le fil qui vient de terminer la maille, faites-le passer sous l'annulaire, le médium, l'index et le moule, ramenez-le près du pouce, qui le retiendra. Rejetez-le ensuite en arrière et revenez en avant en enserrant le petit doigt.

2e détail (fig. 429). — Passez la navette de bas en haut sous le fil qui entoure l'annulaire, puis sous le moule et enfin dans la maille du rang précédent, ou l'anneau, si c'est le commencement du travail.

3e détail (fig. 430). — Tirez la navette pour approcher la maille du moule ; le pouce ne doit plus retenir le fil, mais les mailles sont maintenues par l'index derrière le moule ; dégagez l'annulaire en tirant le fil.

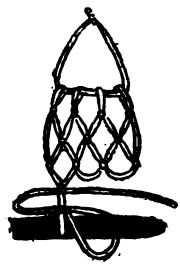

Fig. 428. — Mailles au petit doigt (1er détail).

Fig. 429. — Mailles au petit doigt (2e détail).

4e détail. — Lorsqu'il n'y aura plus de place entre le moule et le petit doigt, retirez ce dernier.

5e détail. — Tirez le fil en avant et serrez le nœud par un coup sec.

Augmentations. — On augmente en faisant 2 mailles dans une.

Diminutions. — On diminue en prenant deux mailles pour n'en faire qu'une.

Les mailles du filet sont faites en biais. Pour avoir un filet carré on procède par augmentation ou diminution.

Carré par augmentations (fig. 431). — Vous faites 2 mailles et tournez votre ouvrage à chaque rang. A la fin de chaque rang vous augmentez d'une maille en en faisant deux dans la dernière.

Fig. 430. — Mailles au petit doigt (3e détail).

Lorsque vous avez la grandeur voulue, vous faites un rang sans augmenter; puis vous diminuez en prenant 2 mailles ensemble à la fin de chaque rang, jusqu'à ce que vous n'ayez plus que 2 mailles.

Pointe par augmentations (fig. 432). — Lorsqu'on veut faire une pointe par augmentations, on s'arrête à la fin des augmentations.

Carré par diminutions (fig. 433). — Montez le nombre de mailles voulues pour la diagonale du carré, faites 2 rangs de suite; le premier, ne comptant pas et servant seulement à régulariser le travail, devra être coupé lorsque l'ouvrage sera terminé.

A chaque fin de rang vous laissez une maille, jusqu'à ce qu'il ne vous en reste qu'une

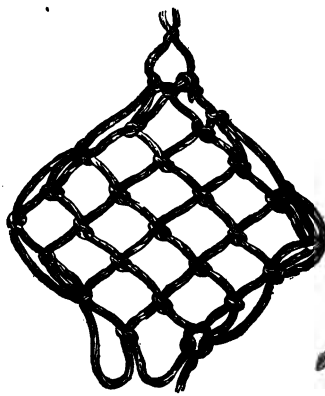

Fig. 431. Carré par augmentations.

Fig. 432. — Pointe par augmentations.

Vous coupez le fil et reprenez l'ouvrage au deuxième rang; vous agissez comme pour la 1re pointe. On coupe ensuite tout autour jusqu'aux nœuds, ce qui forme un carré parfait.

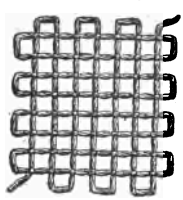

Fig. 433. — Carré par diminutions.

Pointe par diminutions.— La pointe par diminutions n'est autre que la première partie du carré que nous venons de décrire.

Bande par augmentations (fig. 434). — Vous montez le nombre de mailles voulues et vous augmentez d'une maille d'un côté et diminuez d'une maille de l'autre. Les augmentations doivent toujours être du même côté.

Bande par diminutions (fig. 435). — On augmente d'un côté, et on laisse une maille libre de l'autre.

Bandes droites à dents pour dentelle (fig. 436). — Vous

commencez par une maille et augmentez d'une maille à chaque fin de rang, jusqu'à ce que vous ayez la longueur voulue, c'est-à-dire la hauteur de votre dentelle

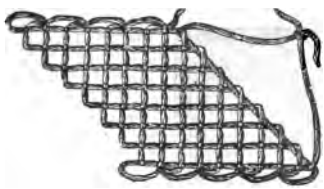

Fig. 434. Bande par augmentations.

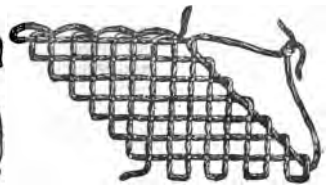

Fig. 435. — Bande par diminutions.

Vous continuez l'espace de 4 rangs en augmentant toujours du même côté, laissant les mailles libres de l'autre côté, pour l'endroit inférieur de la dent, puis vous travaillez toujours de même en augmentant à la fin de chaque rang, jusqu'au point extrême de la pointe, laissant libre le nombre de mailles voulu pour le bas de cette dent

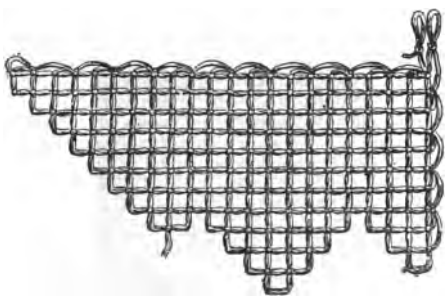

Fig. 436. — Bande festonnée par diminutions.

Filet avec perles. — Vous avez enfilé vos perles dans le fil qui doit servir au travail; tant que vous n'avez pas besoin de perles, vous les écartez de votre fil en les faisant glisser vers la droite ; mais dès qu'il vous en faut, vous faites remonter la perle sur la maille au-dessus du nœud que vous allez faire en serrant votre nœud · ce nœud rentre dans la perle.

Rosace au filet (fig. 437). — Montez 10 à 12 mailles, puis serrez le fil qui a servi au montage de ces mailles de manière à bien fermer le centre. Le premier rang se fait en alternant

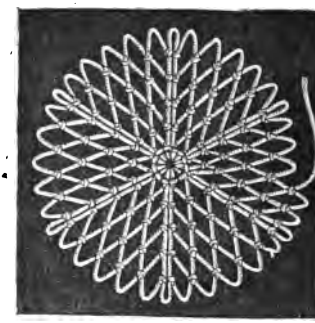

Fig. 437. — Rosace au filet.

une augmentation, c'est-à-dire 2 mailles dans une avec une maille simple.

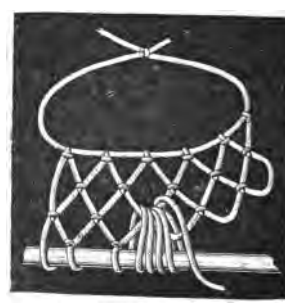

Fig. 438. — Mouches dans le filet.

Dans le rang suivant, on fait 2 mailles dans chaque maille augmentée et des mailles simples dans les autres.

Formation des mouches dans le filet (fig. 438). — On peut à l'aide de ces mouches produire des dessins réguliers

formant des *pleins* pour rideaux, couvre-édredon, etc., etc. Lorsqu'on est arrivé à l'endroit où l'on veut faire des *mouches*, on passe la navette dans la maille, le fil enveloppe le moule, et la navette passe trois ou quatre fois par le même chemin; on fait ensuite un nœud comme à l'ordinaire, mais par dessus et en prenant toutes les boucles, c'est-à-dire qu'on passe la navette de droite à gauche autour des boucles, au lieu de la passer par une maille du tour précédent.

Le tour suivant se continue comme à l'ordinaire en passant dans toutes les mailles, excepté dans celle formant les mouches.

Filet à éponges. — La rosace ci-contre (fig. 439) s'applique à la confection des filets à éponges, qu'il est si facile de refaire soi-même lorsqu'ils sont usés.

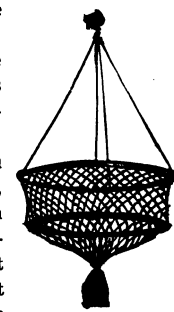

Fig. 439. — Filet à éponges

On emploiera pour ces filets du fil écru ou gris très tordu; le filet une fois terminé, on passera dans les mailles les cercles en jonc, qui se ferment ensuite au moyen de petits anneaux métalliques. On suspend le filet par quatre branches de fil tordu ou tressé et on l'orne au moyen de petits glands en laine de couleur, l'un placé au bas du filet et l'autre à l'extrémité supérieure, au point de réunion des quatre branches. C'est en dessous de ce second gland que l'on dissimule une bouclette de fil tordu ou un anneau de métal destiné à accrocher le filet.

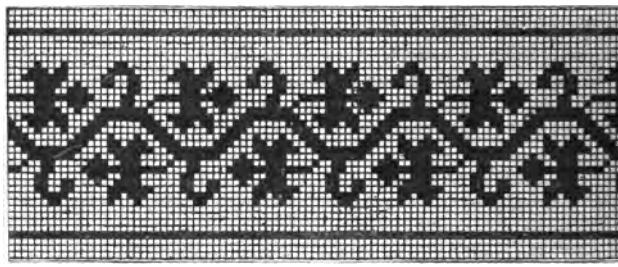

CHAPITRE VIII

GUIPURE SUR FILET

Pour exécuter les divers points qui entrent dans la composition de cette guipure, il faut que le filet soit bien tendu. On emploie à cet effet des cadres carrés ou rectangulaires de diverses grandeurs, que l'on peut confectionner soi-même en enveloppant d'ouate d'abord puis de tresse très serrée des rec-

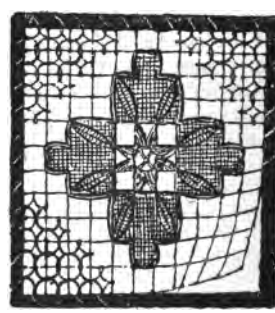

Fig. 440. — Filet monté sur cadre.

tangles en fil de fer. On tend sur ces cadres le filet à mailles carrées. Si celui-ci est plus petit que l'intérieur du cadre, on peut l'allonger avec un ruban de fil cousu plus ou moins lâche et qui lui permettra de joindre le bord auquel il doit être attaché. La guipure sur filet comprend un grand nombre de points. Nous allons donner ici les principaux.

1 et 2. — **Point de toile.** — On passe des fils alternativement sur et sous le filet, et en les rapprochant les uns des autres, comme dans la toile; puis on revient en sens contraire comme pour une reprise.

3. — **Point de reprise.** — On passe le fil en premier sous et sur un fil du carré, puis on revient en sens inverse.

4 et 5. — **Point d'esprit.** — Ce point sert à faire des fonds, à remplir l'intérieur des ornements. On attache le fil à droite, sur un fil du filet, on fait un point de feston lâche, reposant au milieu d'un carré, et laissant le nœud du filet dans l'intervalle. Pour le deuxième rang, on retourne l'ouvrage et on fait ce même point de feston dans le même carré. On commence en passant l'aiguille sur un des côtés; on le fait, de même que l'autre, horizontalement en sens inverse; mais au lieu de laisser la boucle lâche, flottant sur le fil du filet, on fait passer l'aiguille derrière le fil vertical du carré, de sorte que ce second point retient la maille du premier.

6. — **Étoiles en fils lancés, pose des premiers fils.** — On attache le fil au centre du carré de filet qui doit contenir l'étoile, on le lance obliquement et on le fait passer sous le nœud extrême du second carré; le fil revient dans le même sens et traverse alors 4 carrés; il passe sous le nœud extrême de ces carrés; l'aiguille fait 3 fois ce trajet, revient au centre et recommence dans l'autre sens; la 3e fois, elle prend 4 carrés horizontalement, puis 4 carrés verticalement, toujours en passant 3 fois le fil sur le même côté.

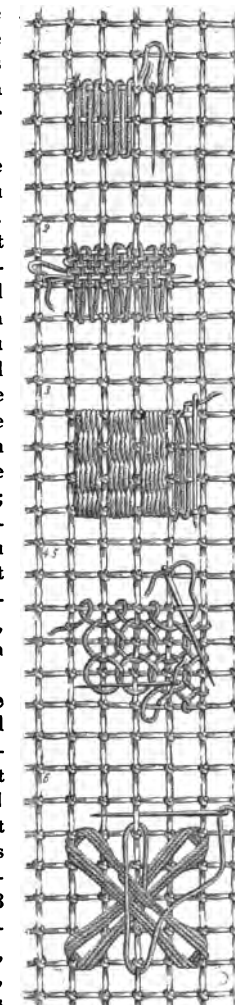

Fig. 441.

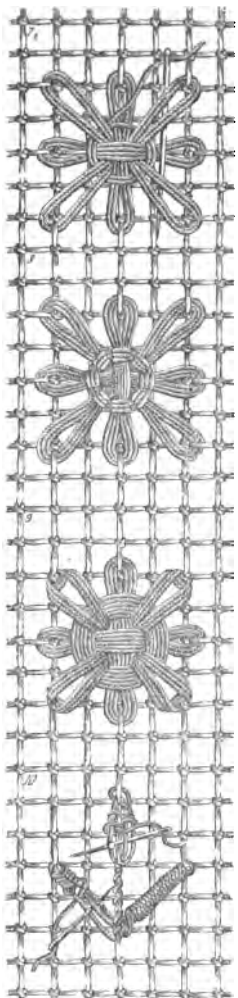

Fig. 442.

7. — **Étoile, 2e détail.** — On passe l'aiguille 2 ou 3 fois sur et sous chaque feuille et non sur les fils du filet.

8. — **Étoile terminée.** — Lorsque le 2e détail est terminé, on retient la roue, en même temps qu'on arrête les fils lancés par un point de piqûre ou de surjet assez serré ; l'aiguille passe toujours dessous et se mêle au fil, afin que son passage ne s'aperçoive pas à l'endroit.

9. — Cette étoile est exactement comme la précédente, seulement les fils sont plus nombreux et sont retenus en dessous par les fils du filet. Les feuilles sont soulevées davantage et forment relief.

10. — **Point de feuille.** — Après avoir lancé les fils, comme l'indique notre modèle, on fait les feuilles au point de reprise, en passant alternativement l'aiguille sous et sur le fil.

Pour que ces feuilles soient bien réussies, il faut que les points de reprise soient très réguliers et très serrés les uns contre les autres. On fait ainsi des feuilles à une ou à plusieurs nervures, comme l'indique le dessin n° 10.

11-12. — **Point d'olives et demi-roue.** — On attache le fil au nœud d'un carré ; on passe l'aiguille sous le nœud vertical suivant ; on revient sous le premier nœud 2 ou 3 fois.

Pour faire cette demi-roue au coin de filet arrondi, on attache le fil au nœud central de 4 carrés, puis on fait un point de reprise sur 3 carrés en passant l'aiguille sous le nœud vertical du 1er carré, sur le fil horizontal du 2e carré, sous le nœud vertical inférieur

du premier fil, puis enfin sur le fil horizontal du 3e carré; on revient en sens inverse autant de fois qu'il est nécessaire.

13. — **Étoile au point d'olive, demi-roue et point d'esprit.** — Cette étoile prend 16 carrés de superficie. On attache le fil au centre des 16 carrés et l'on fait un point d'esprit sur ces carrés. On lance des fils obliquement sur 2 carrés d'abord et l'on fait une demi-roue comme l'indique la figure 12; on revient au centre en cordonnant le fil lancé, on recommence de l'autre côté, puis des 2 autres côtés diagonalement.

Après être revenu définitivement au centre, et avoir fait les 4 demi-cercles en sens oblique, on lance de nouveau le fil du centre à l'extrémité de deux carrés en sens vertical, puis en sens horizontal, et on fait une olive, comme dans le nº 11. On retourne l'ouvrage, et l'on termine en faisant quelques points derrière la roue centrale.

14. — On attache le fil sur le nœud central de 4 carrés, on le lance obliquement au travers d'un carré, on le passe sous le nœud extrême du carré, on revient en cordonnant ce fil, on en fait autant des 3 autres carrés en revenant au centre, on fait une roue au point de reprise, on termine par quelques points par derrière. Ces deux dessins nous montrent le travail commencé et terminé.

15. — Même préparation que pour le numéro 14; seulement la roue est faite au point arrière, c'est-à-dire qu'on passe le fil à cheval sur 2 branches et qu'elle revient sur quatre

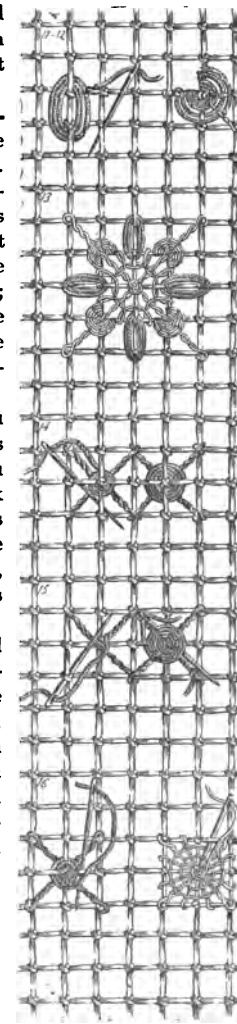

Fig. 443.

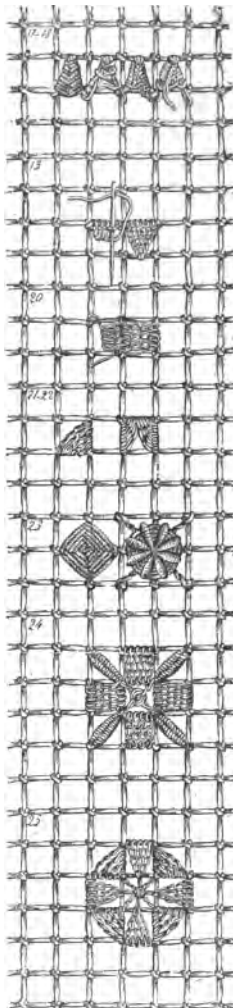

Fig. 444.

16. — **Point de roue étoilé.** — Se fait de même, seulement on double le nombre des rayons en ajoutant une boucle entre chacune des branches et des fils du filet; on passe le fil à cheval sur le fil du filet, de manière à revenir à l'intérieur en enroulant le fil, puis on fait un point de feston lâche en prenant alternativement en dessous et en dessus de chaque branche.

17-18. — **Point de cônes en reprise et point de cônes cordonné.** — Ce dernier point se fait en cordonnant, c'est-à-dire en surjetant chaque fil lancé du cône.

19. — Cône fait au point de tulle

20. — Point de tulle en travers embrassant deux carreaux. Ce point remplace le point de toile dans l'intérieur des feuilles et des ornements.

21. — Demi-losange au point de reprise.

22. — Deux demi-cônes au point de reprise.

23. — **Deux semés.** — Le premier losange se fait ainsi : on attache le fil au nœud central, on revient en dessus et l'on passe au suivant de droite sous le fil, ainsi de suite.

Le second semé est tout en rond et fait de même ; on le complète par 8 petites feuilles au point bourré, ou comme une bride cordonnée, sur fils lancés.

24. — Carré de 3 et de 9 de superficie. Les carrés verticaux et horizontaux sont faits au point de tulle, les carrés obliques sont faits au point de feuilles sur deux fils lancés; ces

ornements sont reliés au centre par une roue en reprise à 4 branches.

25. — **Rosace.** — Au centre une roue sur 8 branches surmontées horizontalement et verticalement de cônes au point de tulle, et obliquement de demi-losanges au point de reprise.

26. — Étoile à demi-point de cônes en reprise.

27. — Coins arrondis en demi-cercles autour de 4 carrés, en point de reprise ; au centre, roue à 4 branches ; c'est par la roue qu'il faut commencer pour avoir un 3e brin au demi-cercle.

28. — 4 carrés entourant un carré vide. Ces 4 carrés sont faits au point de toile et sertis à chaque coin par un demi-cercle en reprise.

29. — Même carré, serti par un point de feston.

30. — **Point rosette.** — On attache le fil au nœud d'un carré, puis on contourne le fil sur l'aiguille 8 à 10 fois ; on revient au nœud par un point noué, on recommence 4 fois pour former la petite fleur.

31. — **Damier pour fond.** — Un carré au point de reprise, un second carré avec une roue à 4 branches ; le carré plein et le carré ajouté doivent se contrarier à chaque rang.

Deux petits carrés en guipure sur filet. — N° 1 (fig. 446). — Au centre une roue prenant 4 carrés ; ces quatre carrés sont surmontés de 4 trèfles au point de feuille ou de toile faits sur 2 carrés en largeur et un en hauteur et formant la croix ; les fils sont lancés sur 2 carrés au milieu et les 2 feuilles de chaque côté, les fils sont obliquements lancés sur un carré.

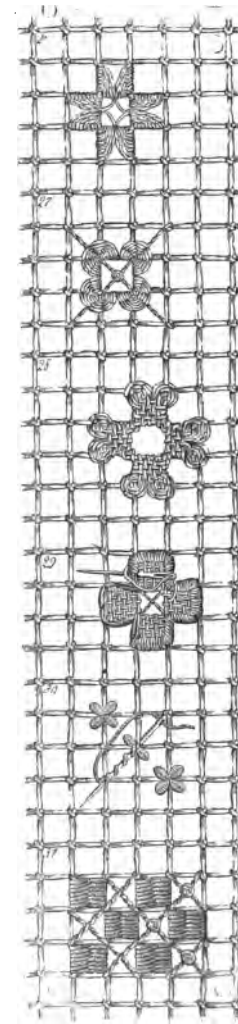

Fig. 445.

Le fond est rempli au point de roue.

N° 2 (fig. 447). — Au centre une roue à 4 branches, puis

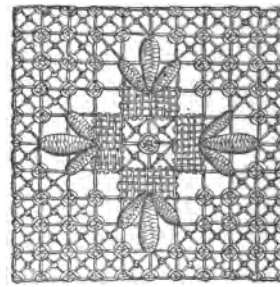

Fig. 446. — Carré n° 1.

une fleur à 8 pétales au point de feuille. — Les fils sont lancés droits sur 3 carrés, et obliquement sur deux.

Il existe un carré à jour tout autour de cette fleur, puis

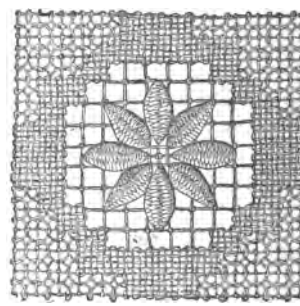

Fig. 447. — Carré n° 2.

2 carrés en hauteur et suivant le tracé sont faits tout autour au point de toile ; le reste du fond est au point d'esprit.

Ces carrés peuvent s'ajouter à d'autres carrés en frivolité, au point de Venise, jours *sur toile*, etc. Leurs dispositions peuvent varier à l'infini.

CHAPITRE IX

FRIVOLITÉ

La frivolité, connue dans presque tous les pays d'Europe, mais principalement en Orient et en Italie, date de la fin du XIIe siècle et était dans sa plus forte vogue au XIIIe. A cette époque, on se servait de ganse de soie, de fil d'or ; les navettes étaient plus volumineuses que ce délicat petit outil que nous employons aujourd'hui.

La navette dont nous nous servons est en buis, en os ou en ivoire; elle a la forme d'un noyau d'olive aplati, de 7 centimètres de longueur sur un centimètre et demi ou deux centimètres de largeur. Les feuilles à leurs deux extrémités doivent être assez rapprochées pour empêcher le fil de s'échapper trop aisément. Cette condition est surtout importante lorsqu'on emploie deux navettes : l'une d'elles restant toujours suspendue lorsqu'on emploie l'autre doit pouvoir retenir son fil.

Un trou percé dans la partie pleine qui réunit les deux feuilles de la navette sert à passer le fil et à le fixer, à l'aide d'un nœud. On enroule ensuite régulièrement celui-ci en serrant un peu jusqu'à ce qu'il atteigne les bords de la navette, qu'il ne doit pas dépasser sous peine de se défraîchir.

La frivolité exécutée avec du fil très fin remplace la dentelle et a le mérite d'être plus solide qu'elle. Si d'un autre côté elle est faite en gros fil, en cordonnet noir ou de couleur, elle donne de fort jolies passementeries; on la mélange avec des perles, ce qui peut convenir comme garnitures de costume, de vestes, de vêtements d'enfants, etc.

Que nos lectrices veuillent bien suivre exactement nos explications en même temps que nos dessins, et nous croyons qu'elles réussiront, presque du premier coup, à exécuter ce charmant travail. — Nous conseillons cependant de commencer avec du fil un peu gros, afin de mieux distinguer les nœuds.

Il y a deux sortes de nœuds : le nœud à l'endroit et le nœud à l'envers; c'est la réunion de ces deux nœuds qui forme le nœud double ou nœud complet.

Nœud à l'endroit (fig. 448, 449 et 450). — On forme avec le fil un nœud qui entoure le 2e, le 3e et le 4e doigt de la

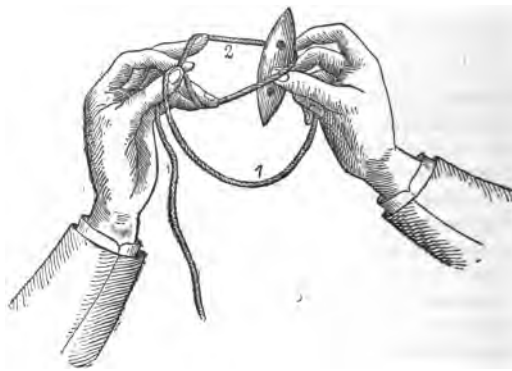

Fig. 448. — Nœud à l'endroit, 1re position.

main gauche; on le retient avec le pouce et l'index gauches de manière à ce que le brin de fil reste dans l'intérieur de la main

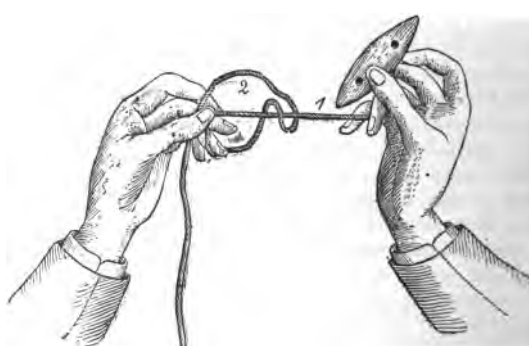

Fig. 449. — Nœud à l'endroit, 2e position.

On prend ensuite de la main droite la navette chargée de fil, le brin de la navette qui tient au nœud passe par-dessus le

pouce (voyez fig. 448, 1re position). On passe la navette d'arrière en avant, dans la boucle formée par les troisième et quatrième doigts de la main gauche, on tire la navette, c'est-à-dire le brin à droite horizontalement en le tendant fortement, comme le représente la figure 449 (2e position). On glisse le troisième doigt de la main gauche sous le brin 1, fortement tendu, au travers de la bouclette, par conséquent vers la place marquée dans la 2e position (fig. 448), derrière le brin 1, qui doit demeurer toujours tendu; le brin 2 forme alors une bouclette ou nœud, que le troisième doigt de la main gauche,

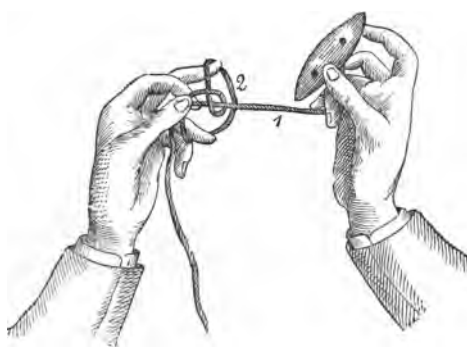

Fig. 450. — Nœud à l'endroit, 3e position.

en s'élevant graduellement, fait glisser sur le brin 1, jusqu'au pouce et à l'index de la main gauche (fig. 450, 3e position). — Le nœud à l'endroit est terminé.

Une règle absolue dans le travail de la frivolité est que le brin 1 après que la navette a été passée dans la boucle soit toujours *fortement, horizontalement* et *promptement* tendu, et qu'il demeure dans cette position, la main gauche seule devant faire les mouvements qui transforment cette bouclette en nœud. Autrement le nœud ne pourrait pas glisser, et il faut que les nœuds glissent sur le fil comme des anneaux formant coulisse.

Bouclette festonnée, ou rangée de nœuds. — Lorsqu'on a fait un nombre suffisant de *nœuds doubles*, on rétrécit la bouclette 2 en tenant la rangée de nœuds entre le pouce et

l'index jusqu'à ce qu'on ait obtenu le nombre voulu de nœuds pour former la bouclette festonnée.

Nœud à l'envers (fig. 451, 452 et 453). — Même position

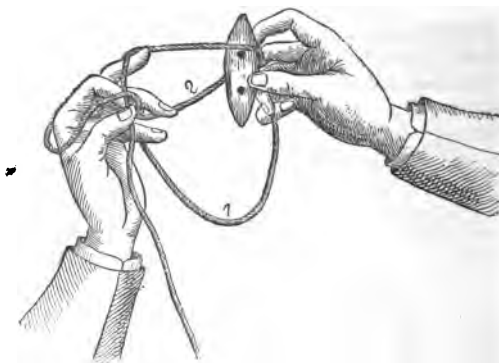

Fig. 451. — Nœud à l'envers, 1re position.

de la main que pour le nœud à l'endroit ; mais le brin 1, au lieu de rester à l'intérieur de la main et de passer autour du

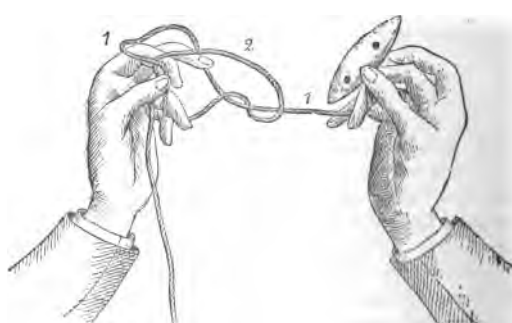

Fig. 452. — Nœud à l'envers, 2e position.

pouce, est rejeté sur le dessus de la main gauche. On fait passer la navette au travers de la bouclette 2 ; mais cette fois d'*avant en arrière* (3e position du nœud à l'envers) ; puis on tend horizontalement et fortement le brin 1 vers la droite, en

faisant glisser vers les doigts la partie du brin 1 qui se trouve sur le dessus de la main gauche, et retirant de la bouclette le 3e doigt de la main gauche (2e position du nœud à l'envers); la bouclette 2 a pris alors la forme qu'elle a dans la 3e position du nœud à l'envers ; on glisse de nouveau le 3e doigt au travers de la bouclette, derrière le brin 1, comme cela a été fait pour le *nœud à l'endroit*. Ce nœud à l'envers est glissé tout près du nœud à l'endroit. La réunion de ces deux nœuds forme le *nœud doublé*. Pour la beauté du travail, il est mieux de commencer le *nœud doublé* par le nœud à l'envers.

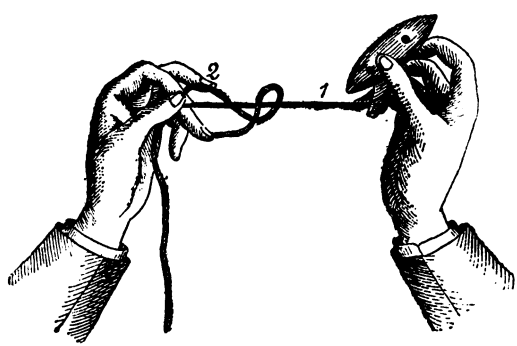

Fig. 453. — Nœud à l'envers, 3e position.

Lorsque dans le cours du travail la bouclette 2 se rétrécit, on l'élargit en tirant en avant le brin 1 depuis son point de départ.

Formation des picots. — Ce sont les picots qui font surtout la beauté de la frivolité. Pour former un picot, il faut laisser un intervalle de 4 à 5 millimètres entre deux nœuds, afin que lorsque le picot sera serré comme les autres nœuds, cet intervalle rapproché forme une petite bouclette qui s'élève au-dessus des autres nœuds. Ce fil ou cette bouclette réunissant deux nœuds forme le picot.

Réunion des anneaux ou bouclettes à l'aide des picots. — Les picots servent aussi à rattacher les anneaux ou bouclettes ; pour cela, il suffit d'élargir le picot de manière à pouvoir y passer la navette; puis on ferme le picot comme

à l'ordinaire. La réunion des picots et des nœuds forme des rosaces, des entre-deux, des bordures, etc.

Régularisation des picots. — Pour faire les picots réguliers, on se sert d'une épingle ou d'un crochet, à l'aide desquels

Fig. 454*. — Dents à picots.

on tire la bouclette à la longueur voulue, tandis que la main gauche la resserre à côté du nœud précédent.

Dents à picots (fig. 454). — 1re bouclette : faire 4 nœuds doubles, 1 picot, † 3 n. d., 1 p., 2 n. d., 1 p., 2 n. d., 1 p., 3 n. d., 1 p., 4 n. d., 1 p., fermer le rond pour la première bouclette. — Toutes se font de même.

Avant de commencer la boucle suivante on laisse environ 5 millimètres de fil libre. On fait ensuite : 4 n. d., passer le

Fig. 455*. — Entre-deux en frivolité.

fil par le 5e picot de la boucle précédente et reprendre depuis †.

Entre-deux en frivolité (fig. 455). — Faire une première boucle comme nous venons de l'indiquer, laisser 5 millimètres de fil libre, faire une nouvelle boucle comme la précédente, tourner l'ouvrage, laisser du fil, commencer 4 n. d., attacher

* Les figures marquées d'un astérisque sont tirées de l'*Encyclopédie des ouvrages de Dames*, avec l'autorisation de l'éditeur, Th. de Dillmont.

le fil au 5e picot de la première boucle et continuer la boucle; tourner l'ouvrage à chaque boucle, de manière à faire une boucle tantôt en haut, tantôt en bas.

Lorsque cet entre-deux doit servir pour la lingerie, on reprend chaque picot avec un crochet et on fait une lisière au point de chaînette.

Dessins en frivolité. — N° 1 (fig. 456). — *Petite rosace.* — On commence par les boucles intérieures. — † 8 doubles nœuds, 1 picot, 8 doubles nœuds ; on laisse 5 millimètres de fil et on commence la grande bouclette du bord. 4 doubles nœuds, 1 picot, 1 double nœud, 1 picot, 1 double nœud, 1 picot, 1 double

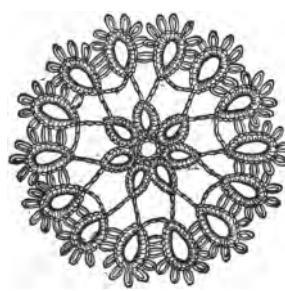

Fig. 456. — Petite rosace.

nœud, 1 picot, 1 double nœud, 1 picot, 1 double nœud, 1 picot, 1 double nœud, 1 picot, 1 double nœud, 1 picot, 4 doubles nœuds. Laisser 5 millimètres de fil, recommencez à †. Après cette seconde grande bouclette, laissez 5 millimètres de fil, retournez l'ouvrage et recommencez à †.

(Il ne faut pas oublier qu'un picot se compose de deux nœuds : le premier est celui du picot, et le second celui qui le serre près des autres ; un double nœud se compose toujours d'un nœud à l'endroit et d'un nœud à l'envers.)

Lorsque la rosace est terminée, on relie tous les picots des bouclettes intérieures avec une aiguille et du fil.

N° 2 (fig. 457). — *Demi-rosace.* — Pour cette demi-rosace on se sert de 2 navettes; avec la première on fait les grandes bouclettes, composées de 14 doubles nœuds, 1 grand picot, 14 doubles nœuds; puis, au lieu de laisser un brin de fil pour l'inter-

valle compris entre 2 boucles, on fait 4 doubles nœuds, puis on retourne l'ouvrage et on fait une petite bouclette de 2 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds,

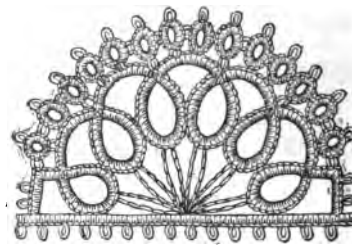

Fig. 457. — Demi-rosace.

1 picot, 2 doubles nœuds, on ferme cette bouclette bien près du fil de la traverse commencée, on reprend cette traverse, on fait 4 doubles nœuds et une autre petite bouclette pareille

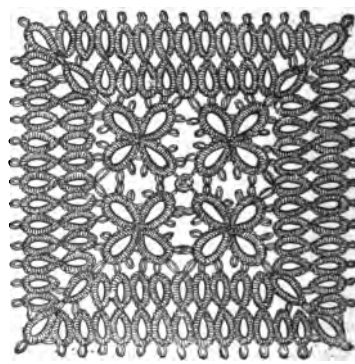

Fig. 458. — Carré en frivolité.

à la première; on revient une seconde fois sur la traverse, sur laquelle on fait de nouveau 4 doubles nœuds, puis une grande bouclette à un picot large, on laisse 2 millimètres de fil, on retourne l'ouvrage et l'on fait une petite bouclette comme les bouclettes extérieures; on laisse 2 millimètres de

fil, et on recommence une seconde traverse; ainsi 6 fois de suite. Les grandes bouclettes sont rattachées par leurs grands picots, par 2 doubles nœuds droits qu'on fait avec la seconde navette.

N° 3 (fig. 458). — *Carré.* — On fait d'abord les 4 feuilles intérieures reliées par une roue à 4 branches. Chacune de ces bouclettes se compose de 4 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds. L'entre-deux extérieur se fait comme celui que nous avons expliqué à la page 424. On se guidera, pour le rattachement des picots,

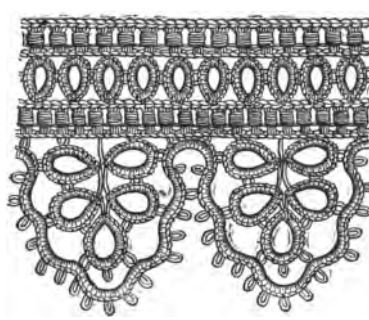

Fig. 459. — Dentelle à deux navettes.

sur notre dessin. Chaque bouclette intérieure est composée de 8 doubles nœuds, d'un picot et de 8 autres doubles nœuds. Chaque bouclette extérieure se compose de 10 doubles nœuds; aux 4 coins, à la place d'une seule bouclette, on en fait 3 qui se tiennent ensemble.

N° 4 (fig. 459). — *Dentelle à deux navettes.* — Chaque feuille se compose de 8 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds, 1 picot, 8 doubles nœuds, on laisse 4 millimètres de fil et on fait une seconde boucle; on laisse de nouveau 4 millimètres de fil et on fait une 3e boucle composée de 8 doubles nœuds, 1 picot, 6 doubles nœuds, 1 picot, 6 doubles nœuds, 1 picot, 8 doubles nœuds. On retourne l'ouvrage, on laisse 4 millimètres de fil et on fait la 4e et la 5e bouclette comme la 2e et la 1re. Avec la seconde navette on entoure ces feuilles, 1 picot attaché sur le lacet anglais qui

forme entre-deux, 4 doubles nœuds, prendre le picot du milieu de la première feuille, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds, prendre le picot de la 2e feuille. Recommencer de même entre la 2e et la 3e feuille; on prend pour cette 3e feuille le picot qui précède celui du milieu, qu'on laisse libre, et, après avoir pris le picot, on fait 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds; on prend le picot qui suit celui du milieu de la 3e feuille, et l'on continue pour la 4e et la 5e feuille comme pour la 2e et la 1re. Lorsqu'on a pris le picot de la première, on fait 2 doubles nœuds, 1 picot, en prenant le lacet 5 fois de suite, et l'on passe alors à la 2e feuille.

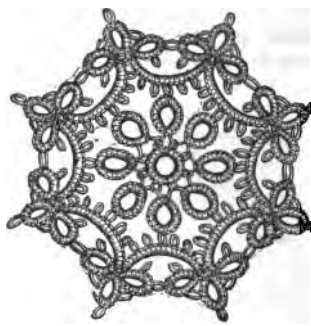

Fig. 460. — Étoile octogone.

N° 5 (fig 460). — *Étoile octogone*. — On fait le rond intérieur en même temps que les bouclettes qui rayonnent autour. 2 doubles nœuds, 1 picot; † laisser 2 millimètres de fil, tourner l'ouvrage, 10 doubles nœuds, 1 picot, 10 doubles nœuds, laisser 2 millimètres de fil, tourner l'ouvrage, 2 doubles nœuds, 1 picot; recommencer à †.

Le tour se fait avec 2 navettes. Le trèfle se compose de : † 4 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds, les 3 feuilles ainsi, puis sans laisser de fil faire une traverse en retournant l'ouvrage; 4 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, deux doubles nœuds, 1 picot attaché au picot des bouclettes de la rosace intérieure, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds. Recommencer le trèfle suivant à †.

N° 6 (fig. 461). — *Grande rosace*. — L'intérieur se compose d'un cercle formé de 2 doubles nœuds, 1 feuille de 4 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles

nœuds ; continuer le cercle intérieur par 3 doubles nœuds ; recommencer 8 fois de suite.

Les 4 pétales réunis se font ainsi pour chaque pétale : 4 doubles nœuds, 1 picot, 2 doubles nœuds, 1 picot rattaché au picot du milieu de la rosace intérieure, 2 doubles nœuds, 1 picot, 4 doubles nœuds. Chaque pétale de droite et de gau-

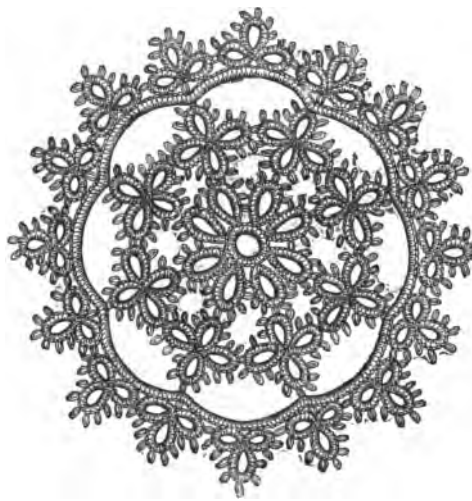

Fig. 461. — Grande rosace.

che est rattaché par le picot du milieu au picot du pétale correspondant.

Le grand cercle extérieur se fait avec 2 navettes, le trèfle comme celui du numéro 5 (fig. 460) ; mais la traverse est reliée d'un côté à l'intérieur du trèfle, et de l'autre au picot du milieu de la fleur à 4 pétales.

Cette traverse se compose, outre chaque trèfle, de 14 doubles nœuds.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

Pages.

Abcès 80
Ablutions 124
— journalières 66
Absinthe 77
Accidents 80
Accrocs (raccommodage des) .. 63
Acier (nettoyage de l') 46
Aération 7
Agrafes (pose d') 156
Agrandissement d'une nappe ou d'une serviette 182
Aiguille (points à l') 308
Aiguilles à tapisserie 315
— à tricoter (ménagère pour) 273
— (choix des) 149
— (moule à) 365
Albâtre (nettoyage de l') 46
Albumine 74
Alcool 77
— camphré 90
— (lampe à) 101
Alimentation (hygiène de l') 72
Aliments 73
Allumage d'une lampe 28
— du feu 18
Allumettes 36
— (empoisonnement par les) 83
Alphabet 178
— en biais 176
Amidon 36
Ananas (crochet) 371
Animaux (chair des) 75, 78
Antinévralgique 89
Antiparasitaire 90
Antiscorbutique 89

Pages.

Antiscrofuleux 89
Antispasmodique 90
Aphtes 80
Appareils de chauffage 7
— d'éclairage 7
Appartement (choix de l') 6
— (plantes d') ... 14, 146
Appétit (manque d') 80
Application (broderie en) 329
— de broderie (colle pour) 280
— sur tulle (broderie en) 294
Arbustes à mettre dans un jardin d'agrément 146
Argenterie (nettoyage de l') 46
Armoire 10
Arnica (teinture d') 95
Arrosage (eau d') 137
Artère 81
Assiettes 122
Assolement 140
Astrakan (crochet) 373
Astringent 90
Attache d'un cordon 152
— d'une ganse ronde 158
Attribution des aliments 75
Azote (quantités d') contenues dans divers aliments 78

B

Bail 9
Bains 66
Bal 125
Balai 25
Balance des recettes et dépenses 2, 4

Balancier d'une pendule..... 61
Baleine (couture d'une)..... 157
Bandes au filet..... 408
Baptême..... 119
Baromètre..... 62
Barrette..... 367
Barrique (mauvais goût d'une).. 34
Bas..... 339
— à jours..... 342
— à la paresseuse..... 344
— (garnissage de)..... 339
— recoupé..... 256
Batterie de cuisine..... 23
Bavette..... 246
Béguin..... 244
Benzine (nettoyage par la)..... 58
Berceau (garniture d'un)..... 264
— Moïse..... 265
— (rideaux de)..... 263
Beurre (conservation du)..... 35
— fondu..... 38
— salé..... 37
Bibliothèque..... 15
Bière..... 77
Bijoux (nettoyage des)..... 46
Billet de décès..... 116
— d'invitation..... 116
— de mariage..... 116
— de naissance..... 116
Blanchissage..... 40
Bleu..... 36
— (mise au)..... 42
Bois (charbon de)..... 34
— de chauffage..... 34
— de Panama..... 58
— (panier à)..... 276
Boiseries (nettoyage des)..... 46
Boissons..... 76
Bonnet au crochet..... 381
Bons de poste..... 110
Bordures au point réservé..... 324
Bouchage des bouteilles..... 33
Bouchons..... 33
— restés dans les bouteilles..... 57
Bougies..... 36
— (nettoyage des)..... 47
Bouillon aux herbes..... 90
— de veau..... 91
Boulogne (point de)..... 285
Bourdonnement d'oreilles..... 81
Bourrelets..... 47
Bourrer..... 282
Bourses (demandes de)..... 114
Bouteille ayant contenu de l'huile (nettoyage d'une)..... 47
Bouteille (bouchage d'une)..... 33
— (débouchage d'une)... 51
Bouteilles (emballage des)..... 32
— (empiler les)..... 33
— (rinçage des)..... 33
Bouton (pose d'un)..... 155
Boutonnières..... 154
Braise..... 34
Bras en écharpe..... 87
Brassière..... 240
Bride..... 367
Brides..... 154
— croisées..... 368
— festonnées..... 282
Broderie anglaise..... 286
— au passé..... 328
— (colle pour les applications de)..... 280
— (décalque des dessins de)..... 280
— de lingerie..... 277
— d'Espagne..... 330
— en application..... 329
— — sur tulle. 294
— (points de)..... 290
— (préparation des dessins de)..... 279
— rococo..... 330
— sur tulle..... 294
— (transformation des dessins de)..... 280
Broderies d'or et d'argent (nettoyage des)..... 48
Bronchite..... 81
Bronzes (nettoyage des).. 51
Brosses (entretien des)..... 24
— (nécessaire pour)..... 267
Brouillard..... 3
Bruges (point de)..... 285
Brûlures..... 81
Budget..... 2
Buffet..... 15, 30
Buffleteries (nettoyage des).... 48

C

Cabinet de débarras..... 12
— de toilette..... 24
Cache-lange..... 250
Cadeaux..... 120

Cadres dorés (nettoyage des)... 48
Café..... 36, 77
— (sirop de)..... 94
Caisse d'épargne et de retraites. 129
Canevas (dessin sur)..... 331
Caoutchouc (colle pour le)..... 49
Carafes (nettoyage des)..... 50
Carbone (quantités de) contenues dans divers aliments... 78
Carnet de poche..... 3
Carotte..... 143
Carrés en filet..... 407
— guipure sur filet..... 417
Cartes de visite..... 106
— lettres..... 107
— postales..... 107
Cataplasme..... 91
Caustiques..... 90
Cave (aménagement de la)..... 32
Cellulose..... 136
Cérémonie (conseils pour une).. 117
Cerveau (rhume de)..... 88
Chaînette (mailles de)..... 366
— point de..... 288, 318
Chair des animaux..... 75, 78
Chaise recouverte en étoffe..... 275
Chambre à coucher..... 10
— (entretien de la)..... 24
— de malade..... 99
Champignons (empoisonnement par les)..... 83
Chancelière de voyage..... 269
Chapeaux de paille (nettoyage des)..... 48
Charançons (destruction des)... 48
Charbon de bois..... 34
— (fourneau à)..... 18
Chauffage (appareils de)..... 7
— (bois de)..... 34
— de la cuisine..... 18
— des fers à repasser... 43
Chaussette à 2 aiguilles..... 344
Chausson au tricot..... 346
Chaussures (nécessaire pour)... 267
— (nettoyage des)..... 48
Cheminée (extinction d'un feu de)..... 53
— (garniture de)..... 12, 13
— (vernissage des rideaux de)..... 65
Chemise-brassière..... 244
Chemise de femme et de fillette. 229
Chemise d'homme..... 216
Chemise (encolure de)..... 379
Chenets (vernissage des)..... 65
Cheval (mailles à)..... 369
Chevelure (pommade pour la).. 68
Chevrons (plein en)..... 351
Chien enragé (morsure de)..... 84
Chiffres entrelacés..... 281
Chocolat..... 37, 77
Choix de l'appartement..... 6
— des aiguilles..... 149
— des graines..... 141
— des livres..... 15
Chou..... 143
Chute..... 81
Ciment pour manches de couteaux..... 48
Clous..... 83
Code du savoir-vivre..... 104
Coin au point russe..... 326
Coke..... 34
Col droit..... 203
Coliques..... 81
Colis postaux..... 113
Collage du vin..... 33
Colle de pâte..... 49
— pour application de broderie..... 280
— pour le caoutchouc..... 49
— pour raccommoder le verre et la porcelaine..... 49
Collections zoologiques (conservation des)..... 49
Collyre..... 81
Cols de pardessus (nettoyage des) 58
Combustible..... 34
Compresse..... 85
Comptes du ménage..... 1
Condiments (usage des)..... 76
Cônes (point de)..... 416
Confection des draps..... 171
— des housses..... 265
— des rideaux..... 258
— du linge de maison.. 171
— d'un glaçd pour rideaux..... 269
— d'un store à l'italienne..... 261
Confitures..... 37
Congé de l'appartement..... 9
Conseils du docteur..... 66
— pour une cérémonie... 117
Conservation de l'amidon..... 36
— de l'eau de javelle. 36

Conservation de l'encre..... 52
— de l'essence..... 35
— de l'huile..... 35
— des allumettes... 36
— des bougies..... 36
— des collections zoologiques.... 49
— des confitures.... 37
— des fourrures..... 54
— des fruits secs.... 40
— des livres 56
— des œufs..... 37
— des pâtes alimentaires..... 37
— des tomates..... 38
— du beurre..... 35
— du café..... 36
— du chocolat..... 37
— du pétrole..... 36
— du savon..... 36
— sel d'oseille..... 36
— sucre..... 36
— thé..... 36
— vin 33
Conserves..... 37
Contusion..... 81
Convalescence..... 103
Coquille (dentelle)..... 403
— (entre-deux)..... 403
Corail (point de)..... 289
Cordon (couture d'un)..... 152
Corne (nettoyage de la)..... 50
Cornichons..... 39
Cors aux pieds..... 89
Corsage de femme..... 187
Corset d'enfant..... 253
— tricoté..... 348
Coryza..... 88
Cosy..... 271
Couche-culotte..... 248
Coudre (machine à)..... 45
Coulage du linge..... 41
Couleur (influence de la)..... 79
Coup de soleil..... 81
Coupe des vêtments..... 183
Coupure 81
Coussin..... 275
Couteaux (ciment pour manches de)..... 48
— (repassage des)..... 50
Couture appliquée..... 151
— double..... 151
— d'un cordon..... 152
Couture d'une baleine..... 157
— en ourlet..... 151
— (étude des points de)... 147
— (matériel de)..... 147
— (tableau des objets nécessaires à la)..... 146
— (travaux de)..... 147
Couvert (manière de mettre le). 17
— (manière d'ôter le)..... 17
Couverts (place des)..... 122
— à salade (nettoyage des) 50
Couverture de livre..... 325
Couvertures de laine (nettoyage des)..... 50
Crampes 82
Cristal..... 50
— (débouchage d'un flacon de). 51
Cristaux (nettoyage des)..... 50
Crochet à la croix..... 371
— à la fourche..... 401
— ananas..... 371
— astrakan..... 373
— (bonnet au)..... 381
— (dentelles au)..... 382
— étoile..... 372
— fourrure..... 371
— (lézarde au)..... 400
— (matériel du)..... 365
— raccordé 374
— (robe au)..... 375
— tunisien..... 374
Croix (crochet à la)..... 371
— (point de)..... 317
Croup..... 82
Cuir (noircissement du)..... 60
Cuisine..... 18
— (éclairage de la)..... 19
— (nettoyage de la)..... 27
— (tabliers de)..... 174
Cuivres (nettoyage des)..... 50
— dorés (nettoyage des).. 51
Culture maraîchère..... 135

D

Damiers pour fond sur filet..... 417
Dartres..... 82
Débarras (cabinet de)..... 12
Débouchage d'une bouteille.... 51
— d'un flacon bouché à l'émeri..... 51
Décalquer (manière de)..... 280
Décès (lettres de)..... 116

Décoction 91
Déjeuner (ordonnance d'un).... 124
Demandes de bourses..... 114
— d'emploi 114
Dentelles au crochet..... 382
— au tricot..... 361
— coquille 403
— (nettoyage des)..... 59
— (points de)..... 302
— Renaissance 300
Dents à picots..... 424
— (mal de) 69
— (soins à donner aux)..... 69
Dépenses (balance des recettes et) 4
Désinfectants..... 90
Dessin au point de croix..... 323
— sur canevas 331
Dessins (agrandissements des).. 278
— (décalquer les)..... 280
— (préparation des)..... 279
— en frivolité..... 425
— imprimés (relever les).. 331
Desserts 122, 124
Destruction des charançons 48
— frelons..... 54
— guêpes..... 55
— limaces..... 56
— mouches 57
— punaises 63
Deuils..... 118
Devoirs dans la famille..... 126
— de prévoyance..... 129
— d'une maîtresse de maison..... 1, 125
Diarrhée..... 82
Digestif..... 90
Digestion pénible 82
Dîner (ordonnance d'un)..... .. 120
Doigt (montage au petit)..... 406
— (pansement d'un)..... 86
Douches..... 66
Drap (reprise dans le)..... 161
Draps (confection des)..... 171
— (raccommodage des)..... 171
Durillons..... 89

E

Eau albumineuse 91
— blanche..... 91
— d'arrosage..... 137
— de Goulard 91
Eau de javelle 36
— — (empoisonnement par l') 83
Eau de mélisse..... 91
— (digestibilité de l')..... 76
— ferrugineuse 91
— (robinet d') 20
— sédative 91
Eaux ménagères..... 8
Écaille (point)..... 373
Échantillons (envoi d')..... 110
Écharpe (bras en)..... 87
Éclairage..... 7, 19, 121
Écorchure..... 82
Eczéma 82
Élixir..... 92
Emballage des bouteilles..... 32
— des glaces..... 31
— des livres..... 32
— des marbres..... 31
— des pendules 31
— des tableaux..... 31
— de la vaisselle..... 32
Émollients 90
Empesage..... 43
Empiler les bouteilles..... 33
Emploi (demandes d')..... 114
Empois .....
Empoisonnement..... 82
Encaustique pour meubles..... 51
— pour parquets..... 52
Encolure de chemise..... 379
Encre (conservation de l')..... 52
— (enlèvement des taches d'). 40
— (moyen d'enlever un pâté d') 57
Encriers (nettoyage des)..... 52
Enfants (soins à donner aux jeunes)..... 97
Engagement de location..... 9
Engrais (rôle et utilité des).... 136
Enlèvement des taches..... 40, 59
Enrouement..... 83
Entre-deux coquille..... 403
— en frivolité..... 424
— (plein format).... 356
Entretien de la chambre à coucher..... 24
— de la cuisine 27
— de la maison..... 29
— de la salle à manger. 27
— des brosses..... 24
— des éponges..... 24

Entretien des garnitures de cheminée..... 26
— des gros meubles.... 26
— des lampes..... 28
— des peignes..... 24
— des vêtements 58
— du cabinet de toilette. 24
— du ménage et du mobilier..... 24
— du salon 27
Enveloppes..... 107
Envers (point sans)..... 322
Envoi des lettres..... 116
— de valeurs..... 108
Épargne (caisse d')..... 129
Éponges (entretien des)..... 24
— (filet à)..... 411
— (nettoyage des)..... 52
Érysipèle..... 83
Escargots (sirop d')..... 94
Essangeage du linge..... 8, 41
Essence minérale..... 36
— (feu par l')..... 53
Estomac (crampes d')..... 82
Étoffe (manière d'employer les petits morceaux d')... 331
— (chaise recouverte d')..... 275
— (table recouverte en).... 276
Étoffes (incombustibilité des).. 56
— et objets de laine (manière d'empêcher le retrécissement des).. 52
Étoffes noires (raviver les) 52
— (nettoyage des)..... 58
Étoile (crochet)..... 372
Étude des points de couture... 147
Évanouissement..... 83
Éventail (point d')..... 319
Évier..... 20
Excitants..... 90
Exercice..... 71
Expédition (note d')..... 32
Expéditions par la poste..... 108
Exposition..... 7
Extinction d'un feu de cheminée. 53

F

Faire part (lettres de)..... 116, 117
Famille (devoirs dans la)..... 126
— (savoir-vivre dans la).. 127
Fantaisie (points de)..... 290
Fébrifuge..... 90
Fécule..... 75
Fente (garniture d'une)..... 156
Fer forgé (nettoyage du)..... 53
Fers à repasser..... 43
Feston bourré..... 282
— (feuille au point de)..... 285
— (fronces en)..... 153
— (reprise en)..... 160
Feuillage à jours (plein formant) 354
Feu (allumage du)..... 18
— (extinction d'un)..... 53
— aux objets légers..... 53
Feuille (point de)..... 414
Feuilles (plein à petites)..... 355
— de roses (plein à)..... 357
— doubles (plein à)..... 358
— pleines (plein à)..... 359
— au point de feston..... 285
Fibrine..... 74
Fichus et châles de laine blanche (nettoyage des)..... 53
Fièvre..... 83
Fil (dentelle sans)..... 401
Filet à éponges..... 411
— avec perles..... 409
— (bandes au)..... 408
— (carres en)..... 407
— (damier pour fond sur)... 417
— de nuit à la fourche..... 404
— (guipure sur)..... 412
— (matériel du)..... 405
— (mouches dans le)..... 411
— (points de)..... 407
— (rosace au)..... 410
Fils (tableau des) pour la couture. 148
— tirés (tapisserie à)..... 327
Filtre (fontaine à)..... 20
Flacon de cristal (débouchage d'un)..... 51
Flanelle (nettoyage de la)..... 54
Fleur de soufre (usage de la).. 21
Fleurs sur la table..... 122
Fontaine à filtre..... 20
Fonte (vernis pour objets de)... 65
Formes rembourrées pour repasser..... 42
Formules finales des lettres... 115
Fourche (crochet à la)..... 401
— (filet de nuit à la)..... 404
Fourneau à charbon de bois.... 18
— à gaz..... 19
— à pétrole..... 19
— économique 18

Fournitures employées pour le linge de ménage (tableau des). 172
Fourrure (crochet)..... 371
Fourrures (conservation des)... 54
— (remise à neuf des).. 54
Fracture (pansement d'une).... 86
Frelons (destruction des)..... 54
Frictions..... 92
Frivolité (dessins en)..... 425
— (entre-deux en)..... 424
— (matériel de la)..... 419
— (travail de la)..... 420
Fronces..... 153
— en feston..... 153
— en rouleauté..... 153
— (montage de)..... 154
Fruits secs (conservation des).. 40
— (sirop de)..... 94
— (taches de)..... 41
Furoncles..... 83

G

Galon (pose d'un)..... 158
Galons pour la dentelle Renaissance..... 300
Ganse ronde (attache d'une).... 159
Gant tricoté..... 350
Gants de peau (nettoyage des).. 54
Garde-manger..... 21
Gargarisme..... 90, 92
Garnissage des bas..... 339
Garniture d'un berceau..... 264
— d'une fente..... 156
Garnitures de cheminée (entretien des)..... 26
Gaz (fourneau à)..... 19
Gélatine..... 74
Gencives (inflammation des)... 89
Genouillère..... 345
Genres dans la tapisserie..... 328
Gentiane (vin de)..... 96
Gerbe (plein formant)..... 353
Gerçures..... 83
Gilet de flanelle pour jeune garçon..... 209
Glace artificielle..... 55
Glaces (emballage des)..... 31
— (nettoyage des)..... 55
Gland pour rideaux (confection d'un)..... 269
Glucose..... 75
Gluten..... 75
Gomme (sirop de)..... 94
Goudron (taches de)..... 40
Goulard (eau de)..... 91
Gousset (pose d'un)..... 156
Goût..... 68
Graines (choix des)..... 141
Graisse..... 74
— (nettoyage des taches de) sur un livre ou sur une gravure..... 55
— (vêtements tachés de).... 58
Gravures (nettoyage des)..... 55
Grille pour fers à repasser..... 43
Grilles (vernissage des)..... 65
Gros meubles (entretien des)... 26
Guêpes (destruction des)..... 55
Guêtres (nettoyage des)..... 48
Guimauve (sirop de)..... 94
Guipure de laine..... 310
— Venise..... 287
— sur filet..... 412
— (carrés en)..... 417

H

Habitation..... 1
— (hygiène de l')..... 6
Harengs marinés..... 38
Haricots verts..... 39
Hémorragie..... 83
Herbes (bouillon aux)..... 90
— (jus d')..... 92
Heure des repas..... 73
Hoquet..... 83
Hors-d'œuvre..... 122
Houille..... 34
Housses..... 27
— (confection des)..... 265
Huiles..... 35
Hygiène de l'alimentation..... 72
— des enfants..... 97
— de l'habitation..... 6
— des sens..... 68
— des vêtements..... 79

I

Impôts..... 9
Impression sur étoffe..... 277
Incombustibilité des étoffes.... 56
Indigestion..... 84
Indigo ou bleu..... 36
Inflammation des gencives..... 89

Influence de la couleur..... 79
Infusion..... 92
Insectes (piqûres d')..... 88
Insolation..... 84
Intérieur (travaux d')..... 258
Inventaire et budget..... 2
— d'un ménage..... 5
Ivoire (nettoyage de l')..... 56
Ivresse..... 84

J

Jambières de cuir (nettoy. des).. 48
Jardin (agréments du)..... 134
— d'agrément..... 146
— (distribution du)..... 137
— et jardinage..... 134
Jardinage (travaux de)..... 135
Jardinet médicinal..... 145
Jarretière (tissage d'une)..... 313
Javelle (eau de)..... 36
Journal..... 3
Jours (bas à)..... 342
— (ourlet à)..... 297
— au point de reprise..... 299
Jupe..... 207
Jus d'herbes..... 92

L

Lacet (reprise en)..... 160
Lacets irlandais..... 301
Laine blanche (nettoyage des fichus et châles de)..... 53
— (guipure de)..... 310
— (manière d'empêcher le rétrécissement des étoffes et objets de)..... 52
Lait..... 75
— de poule..... 92
Laitue..... 142
Lampes à pétrole (manière d'empêcher l'appareil de se déranger)..... 29
— (moyen d'empêcher le suintement des).... 29
— (nettoyage annuel des). 56
— (nettoy. des verres de). 65
— (préparation et entretien des)..... 28
Laudanum (empoisonnement par le)..... 83
Lavabo..... 11
Lavage de la vaisselle..... 20
Lavette..... 20
Layette..... 239
Légumes..... 75, 78
Lessive, lessiveuse..... 41
Lettres..... 107
— chargées..... 108
— (commencement des)... 114
— (envoi des)..... 116
— de faire part..... 116, 117
— (formules finales des)... 115
— imprimées..... 116
— officielles..... 114
— (rédaction des)..... 114
— recommandées..... 108
— (suscription des)..... 108
Lèvres (pommade pour les).... 93
Lézarde au crochet..... 400
Limaces (destruction des)..... 56
Limonade..... 92
Linge (blanchissage du)..... 40
— (coulage du)..... 41
— de couleur..... 41
— de maison (confection du). 171
— des malades..... 100
— (manière de tabler le).... 44
— (marque du)..... 175
— (pliage du)..... 44
— (repassage du)..... 43
— roussi..... 41
— (taches sur le)..... 40
Lingerie..... 45
— (broderie de)..... 277
Liséré ou passe-poil..... 158
Lit..... 10
— des malades..... 100
— (manière de faire un)..... 24
Literie..... 24
Livres (choix des)..... 15
— (conservation des)..... 56
— (couverture de)..... 325
— (emballage des)..... 32
— (nettoyage des taches de graisse sur les)..... 55
Loyer..... 9

M

Macérer..... 92
Machine à coudre..... 45
Maillo à cheval..... 369
— double..... 367
— au pouce..... 406

Maille serrée..... 366
— simple..... 367
Mains (soins à donner aux)..... 70
Maîtresse de maison (devoirs d'une)..... 1
— — (rôle de la) pendant les repas.. 123
— — (toilette de la)... 126
Majolique (point)..... 328
Mal de tête..... 84
Malades (soins à donner aux)... 99
Maladies..... 80
— contagieuses..... 102
Mandat-poste..... 111
Manière de faire un lit..... 24
— de fixer les nœuds de souliers..... 60
— de mettre le couvert... 17
— d'ôter le couvert..... 17
— d'empêcher l'appareil d'une lampe à pétrole de se déranger..... 29
— d'empêcher le rétrécissement des étoffes et objets de laine..... 52
— d'employer les petits morceaux d'étoffe.... 331
— de raviver les étoffes noires..... 52
— de reconnaître les œufs frais..... 37
— de semer..... 141
Manuscrits (moyen de raviver les)..... 56
Marbres (emballage des)..... 31
— (nettoyage des)..... 57
Marguerite (point)..... 372
Mariage (billet de)..... 116
— (cérémonial d'un)..... 117
Marque du linge..... 175
— en biais..... 177
— en piqûre surjetée..... 175
— (point de)..... 317
Marraines..... 119
Massage..... 93
Matériel de couture..... 147
— du crochet..... 365
— du filet..... 405
— de la frivolité..... 419
— de la tapisserie..... 314
— du tissage..... 312
— du tricot..... 332
Mauvais goût d'une barrique... 34
Mèche neuve..... 28
Médecin (visite du)..... 102
Médicaments (préparation de). 90
Mélisse (eau de)..... 91
Ménage (comptes du)..... 1
— (inventaire d'un)..... 5
— (petites recettes utiles dans un)..... 46
— (provisions du)..... 35
Ménagère pour aiguilles à tricoter..... 273
— pour travaux de dames. 273
Menu..... 122
Mesures. (Voir Prise des mesures.)
Métal (vernis pour objets en)... 65
Méthode pour diminuer ou agrandir un dessin..... 278
Métier à tapisserie..... 316
Meubles (encaustique pour)..... 51
— (nettoyage des)..... 57
— (vernis pour)..... 66
Migraine..... 84
Miroirs pour transformer les dessins..... 280
Mise au bleu du linge..... 42
— à l'heure d'une pendule.... 61
Mobilier..... 10
Montage au petit doigt..... 406
Moquette (point)..... 320
Morsure de chien enragé..... 84
— de vipère..... 84
Mouches charbonneuses (Piqûres de..... 88
— dans le filet..... 411
— (destruction des)..... 57
Mouchoirs (pansement avec des). 87
Moule à aiguilles..... 365
— pour filet..... 405
Moyen d'empêcher le suintement d'une lampe à pétrole..... 29
— d'enlever le mauvais goût d'une barrique..... 34
— d'enlever les bouchons restés dans les bouteilles..... 57
— d'enlever un pâté d'encre sur le papier..... 57
— d'ôter le pli du genou à un pantalon..... 58
— de percer le verre et la porcelaine..... 58

Moyen de raviver les manuscrits. 56
— de relever les dessins imprimés sur étoffe..... 331

N

Naissance..... 119
— (billet de)..... 116
Nappe..... 121
— (agrandissement d'une)... 182
— de famille..... 16
Narcotique..... 90
Navette..... 405
Nécessaire pour chaussures et brosses..... 267
Nettoyage annuel des lampes... 56
— de l'acier..... 46
— de l'albâtre..... 46
— de l'argenterie..... 46
— des bijoux..... 46
— par la benzine..... 58
— par le bois de panama. 58
— des boiseries..... 46
— des bougies..... 47
— d'une bouteille ayant contenu de l'huile. 47
— des broderies d'or et d'argent..... 48
— des bronzes..... 51
— des buffleteries..... 48
— des cadres dorés.... 48
— des carafes..... 50
— des chapeaux de paille..... 48
— des chaussures..... 48
— des cols de pardessus. 58
— de la corne..... 50
— des couverts à salade. 50
— des couvertures de laine..... 50
— des cristaux..... 50
— de la cuisine..... 27
— des cuivres..... 50
— des cuivres dorés.... 51
— des dentelles..... 59
— des encriers..... 52
— des éponges..... 52
— des étoffes..... 58
— du fer forgé..... 53
— de la flanelle..... 54
— des fichus et châles de laine blanche..... 53
— des gants de peau... 54
Nettoyage des glaces..... 55
— des gravures..... 55
— des guêtres..... 48
— de l'ivoire..... 56
— des jambières de cuir. 48
— des marbres..... 57
— des meubles..... 57
— des paillassons..... 60
— du papier de tenture. 60
— du parquet..... 60
— des peaux de chamois, de daim..... 60
— des plantes d'appartement..... 14
— des plantes artificielles..... 59
— des plumes..... 59
— des rubans..... 59
— des sièges..... 64
— de la soie..... 59
— des tableaux..... 64
— des taches de graisse sur un livre ou sur une gravure..... 55
— des tapis..... 27, 64
— d'une toile cirée..... 18
— du velours..... 59
— des verres de lampe. 65
— des vêtements..... 58
Nez (saignement de)..... 83
— (soins à donner au)..... 69
Nœuds de souliers (manière de fixer les)..... 60
Noircissement du cuir..... 60

O

Objets de fonte (vernis pour). . 65
— en métal (vernis pour).. 65
— nécessaires à la couture (tableau des)..... 148
Obligations de quelques visites. 105
Œillet..... 286
Œufs (conservation des)..... 37
— (digestibilité des)..... 75
— frais (manière de reconnaître les)..... 37
Olive (plein à point)..... 352
Ongles (soins à donner aux)... 70
Ophtalmie..... 84
Orangeade..... 93
Oranges (sirop d')..... 95
Ordonnance d'un déjeuner..... 124

Ordonnance d'un dîner..... 120
— d'une soirée..... 125
Ordre de service des desserts .. 124
— — des vins..... 123
Ordre des places..... 123
Oreiller (taies d')..... 171
Oreilles (bourdonnement d')..... 81
— (soins à donner aux)... 69
Oreillons..... 84
Orteil (pansement d'un)..... 86
Oseille (conservation de l')..... 39
— (sel d')..... 36
Osmazôme..... 74
Ourlet à jours..... 297
— (couture en)..... 151
— (point d')..... 150
— rouleauté..... 152

P

Paillassons (nettoyage des)..... 60
Paille de fer (emploi de la)..... 60
Paillis..... 141
Pain..... 122
Panama (nettoyage par le bois de). 58
Panaris..... 83
Panier à bois..... 276
Pansement avec des mouchoirs. 87
— d'un doigt..... 86
— d'une fracture..... 86
— d'une plaie de la poitrine..... 86
— d'un orteil..... 86
— du talon..... 88
Pansements divers..... 84
Pantalon de femme et de fillette. 235
— (moyen d'ôter le pli du genou à un)..... 58
Papier de tenture (nettoyage du). 60
Pardessus (nettoy. des cols de). 58
Parements..... 205
Parfums (sachets à)..... 63
Parquet (encaustique pour).... 52
— (nettoyage du)..... 60
— (remise à neuf d'un).... 60
Parrains et marraines..... 119
Passé (broderie au)..... 328
— (point au)..... 319
Passe-poil ou liséré..... 158
Pâté d'encre (moyen d'enlever un) sur le papier..... 57
Pâtes alimentaires..... 37
Payement des loyers..... 9
Peau (nettoyage des gants de).. 54
Peaux de chamois, de daim (nettoyage des)..... 60
Peignes (entretien des)..... 24
Peinture (taches de)..... 41
Pelote..... 275
Peluche (point)..... 323
Pendule (emballage d'une)..... 31
— (mise à l'heure d'une).. 61
— (réparation d'une)..... 61
Perles (filet avec)..... 409
Petit point..... 318
Pétrole..... 36
— (feu par le)..... 53
— (fourneau à)..... 19
— (lampes à)..... 28
Pharmacie domestique..... 96
Picots dentelle..... 368
— (dents à)..... 424
— en frivolité..... 423
— retombants..... 369
Pièce en coutures rabattues.... 169
— en hirondelle..... 156
— en surjet..... 169
— festonnée..... 170
— invisible..... 170
Pièces à produire pour la célébration d'un mariage. 117
— (pose des)..... 168
Piqûre..... 150
— d'insectes..... 88
— de mouches charbonneuses..... 88
— surjetée (marque en).... 175
Place de la marque du linge.... 175
Places (ordre des)..... 123
Plaies (pansement des)..... 84
Planches de cuisine..... 21, 27
— à repasser..... 42
Plante (variétés d'une même)... 142
Plantes astringentes..... 97
— calmantes..... 97
— d'appartement..... 14
— émollientes..... 97, 145
— stimulantes..... 97, 145
— toniques..... 97, 145
— vertes artificielles (nettoyage des)..... 59
Plein à feuilles de rose..... 357
— feuilles doubles..... 358
— feuilles pleines..... 359
— petites feuilles..... 355
— point olive..... 352

Plein en chevrons..... 351
— formant feuillage..... 354
— formant gerbe..... 353
— formant entre-deux..... 356
Pleins au tricot..... 350
Pli du genou (moyen d'ôter le) à un pantalon..... 58
Pliage du linge..... 44
Plis (repassage)..... 43
Plume (point de)..... 288, 321
Plumeau..... 25
Plumes (nettoyage des)..... 59
Plumetis (broderie au)..... 283
Poche de sûreté..... 268
Poignée pour fers à repasser... 43
Point allongé..... 321
— d'armes..... 288
— arrière..... 150
— de Bruges..... 285
— de Boulogne..... 285
— capitonné..... 361
— carré sans envers..... 322
— de chainette..... 288, 318
— de chausson..... 157
— de cônes..... 416
— de corail..... 289
— de cordonnet..... 283
— coulé..... 149
— de côté..... 149
— de croix..... 317
— — (dessin au)..... 323
— devant..... 149
— double..... 370
— écaille..... 373
— d'épines..... 289
— d'esprit..... 413
— d'éventail..... 319
— de feston..... 282
— de feuilles..... 414
— florentin..... 321
— des Gobelins..... 318
— majolique..... 328
— marguerite..... 372
— de marque..... 317
— moquette..... 320
— noué..... 288, 323, 370
— oriental..... 319
— d'ourlet..... 150
— de Paris..... 321
— au passé..... 319
— peluche..... 323
— de plume..... 288, 321
— de poste..... 284
Point de reprise..... 413
— réservé..... 324
— de riz..... 319
— de rose..... 369
— rosette..... 417
— de roue..... 414, 416
— russe..... 288, 369
— — (coin au)..... 326
— sans envers..... 322
— de Smyrne..... 318
— — sans envers.... 323
— de tige..... 283
— de toile..... 413
— turc..... 289
— de velours..... 320
Pointe au filet..... 407
Points à l'aiguille..... 308
— de broderie..... 282
— de crochet..... 365
— de couture..... 147
— de dentelle..... 302
— de fantaisie..... 290
— de filet..... 405
— de frivolité..... 419
— de guipure sur filet..... 413
— à jours sur toile..... 297
— de tapisserie..... 317
— de tissage..... 162
— de tricot..... 332
Pois..... 143
Poissons..... 78
Poitrine (pansement d'une plaie de la)..... 86
Pommade pour la chevelure.... 68
— les lèvres..... 93
Pommes de terre..... 144
Pompes (préservation des)..... 61
Porcelaine (colle pour raccommoder la)..... 49
— (moyen de percer la).. 58
— (raccommodage de la). 63
Portemanteau..... 12
Porte-serviettes..... 173
Pose d'agrafes..... 156
— d'un bouton..... 155
— d'un galon..... 158
— d'un gousset..... 156
— de rideaux..... 260
— d'un store à l'italienne.... 262
Poste (bons de)..... 110
— (expéditions par la)..... 108
— (mandats-)..... 111
— (point de)..... 284

Poste restante 110
— (timbres-) 107
Pouce (maille au) 406
Poucette (montage de fronces à la) 154
Poule (lait de) 92
Préparation des dessins de broderie 279
Préparation de médicaments ... 90
— de quelques tisanes. 90
Préservation des pompes 61
Prévision du temps 62
Prévoyance (devoirs de) 129
Prise des mesures pour :
Brassière 239
Béguin 239
Chemise-brassière 239
Chemise de femme 229
— d'homme 216
Col droit 203
Corsage de femme 183
Gilet de flanelle 209
Jupe 207
Prise des mesures (observations sur la) 184
Production permanente 139
Provisions du ménage 35
Puisard 139
Punaises (destruction des) 63
Purgatifs 90, 93

Q

Quinquina (tisane de) 95
— (vin de) 96

R

Raccommodage des accrocs 63
— des draps 171
— de la porcelaine. 63
— des vêtements. 159
Radis 142
Râtelier à vaisselle 20
Réceptions 104
Recettes (balance des dépenses et) 4
— utiles dans un ménage. 46
Rédaction des lettres 114
Relever les dessins imprimés sur étoffe 331
Remmaillage 338
Rentes viagères 131
Réparation des meubles 57
— des pendules 61
Repas (devoirs de la maîtresse de maison après le) 125
— (heure des) 73
— (préparatifs avant un) ... 120
— (rôle de la maîtresse de maison pendant le) 123
Repassage des couteaux 50
— du linge 43
Repasser (fers à) 43
— (planche à) 42
— (table pour) 42
Reprise 159
— en biais 160
— dans le drap 161
— en feston 160
— (jours au point de) 299
— en lacet 160
— (point de) 413
— tissée 162
— dans le tricot 338
— tricotée 161
— dans le tulle 167
Retraites pour la vieillesse (caisse des) 129
Rez-de-chaussée 7
Rhumatisme 88
Rhumes 88
Rideaux 12, 13
— de berceau 263
— de cheminée (vernissage des) 65
— (confection des) 258
— (gland pour) 269
Rinçage des bouteilles 33
Riz (point de) 319
Robe cache-lange 250
— au crochet 375
Robinet d'eau 20
Rococo (broderie) 330
Rôle des engrais 136
— de la maîtresse de maison après les repas ... 124
— — avant les repas ... 120
— — pendant les repas. 123
Rosace au filet 410
Rose (plein à feuilles de) 357
— (point de) 369
Rosette (point de) 417
Roue (point de) 414, 416
Rougeurs 89
Rouille (taches de) 40

Rubans (nettoyage des)..... 59
Rubéfiant..... 90

S

Sachets à parfums..... 63
Saignement de nez..... 83
Saindoux..... 38
Salle à manger..... 15
— (entretien de la). 27
Salon..... 13
— (entretien du)..... 27
Sangsues..... 93
Savoir-vivre (code du)..... 104
— dans la famille.... 127
Savon..... 36
Savonnage du linge..... 41
Scorbut..... 89
Séchage du linge..... 42
Sel d'oseille..... 36
— (empoisonnement par le)..... 83
Semer (manière de)..... 141
Semis..... 141
Sens (hygiène des)..... 68
Service du déjeuner..... 124
— du dessert..... 124
— (ordre de)..... 123
— de la table..... 17
Serviette (agrandissement d'une) 182
— d'enfant..... 173
— (porte-)..... 173
— de toilette..... 173
Sièges (nettoyage des)..... 64
Signe (tapisserie au)..... 326
Sinapismes..... 94
Sirop de café..... 94
— d'escargots..... 94
— de fruits..... 94
— de gomme..... 94
— de guimauve..... 94
— d'oranges..... 95
Smyrne (point de)..... 318
— — sans envers... 322
Soie (nettoyage de la)..... 59
Soins à donner aux jeunes enfants 97
— malades..... 99
— ongles..... 70
— oreilles..... 69
— yeux..... 70
— à prendre pour la tête... 68
— de propreté..... 66
Soirée intime..... 125
Soirée (invitation à une)..... 116
— musicale et dansante.... 125
Soleil (coup de)..... 81
Sommeil (hygiène du)..... 70
Souliers (manière de fixer les nœuds de)..... 60
Store à l'italienne (confection d'un)..... 261
Sucre..... 36, 76
Sudorifiques..... 90
Surjet..... 150
— (pièce en)..... 169
— rouleauté..... 152
Syncope..... 89

T

Table..... 16
— recouverte d'étoffe..... 276
— à repasser..... 42
Tableau des dimensions des brassières et béguins..... 239
— des fournitures employées pour le linge de ménage.. 172
des impôts..... 9
— des objets nécessaires à la couture..... 148
— des plantes et arbustes à mettre dans un jardin d'agrément..... 146
— du prix des loyers. 9
des quantités d'azote et de carbone contenues dans divers aliments..... 78
— des ustensiles de cuisine et de ménage..... 23
Tableaux (emballage des)..... 31
— (nettoyage des)..... 64
Table-bureau..... 10
Tabliers de cuisine..... 174
Taches d'encre..... 40
— (enlèvement des) sur le linge..... 40
— de goudron..... 40
— de graisse sur un livre ou sur une gravure..... 55

Taches de graisse sur les vêtements..... 58
— sur le parquet..... 60
— de peinture..... 41
— de rouille..... 40
— sur la soie..... 59
— de vin..... 41
Taies d'oreiller..... 171
Talc..... 64
Talon (pansement du)..... 88
Tapis (entretien des)..... 27
— (nettoyage des)..... 64
Tapisserie..... 314
— au dessiné..... 324
— à fils tirés..... 327
— (genre dans la)..... 328
— (matériel de la)..... 315
— (métier à)..... 316
— au modèle..... 326
— (points de)..... 317
— au signe..... 326
Teinture d'arnica..... 95
Télégrammes..... 112
Temps (prévision du)..... 62
Tenture (papier de)..... 13
— (nettoyage du papier de) 60
Terreau végétal..... 64
Tête (mal de)..... 84
— (soins à prendre pour la).. 68
Thé..... 36, 77
Timbres-poste..... 107
Tisane..... 101
— de quinquina..... 95
— (préparation de)..... 90
Tissage d'une jarretière..... 313
— (matériel du)..... 312
— (points de)..... 162
Tissus..... 79
Toile (point de)..... 413
— (points à jour sur)..... 297
Toile cirée..... 16
— — (nettoyage de la).... 18
Toilette-commode..... 11
Toilette journalière..... 66
— des malades..... 100
— de la maîtresse de maison 126
— (serviettes de)..... 173
Tomates (conservation des).... 38
Torchons..... 173
Torsade (tricot-)..... 360
Torticolis..... 89
Travaux d'agrément..... 277
— de couture..... 147
Travaux de dames (ménagère pour)..... 273
— d'intérieur..... 258
— de jardinage..... 134
Transformation des dessins.... 280
Transplantation..... 144
Tricot (chausson au)..... 346
— (corset au)..... 348
— (dentelles au)..... 361
— double..... 351
— (matériel du)..... 332
— (pleins au)..... 350
— (reprise dans le)..... 338
— (termes du)..... 332
— -torsade..... 360
Tulle (broderie sur)..... 294
— (reprise dans le)..... 167
Tuyautage..... 43

U

Union postale..... 112
Usage des cartes de visite..... 106
— de la fleur de soufre..... 21
Ustensiles de cuisine et de ménage..... 23
Utilité des engrais..... 136
— du jardin..... 134

V

Vaisselle (emballage de la)..... 32
— (lavage de la)..... 20
— (râtelier à)..... 20
Valeurs (envoi de)..... 108
Vaporisateur..... 14
Variétés d'une même plante.... 142
Vaseline..... 87
Veau (bouillon de)..... 91
Velours (nettoyage du)..... 59
— (point de)..... 320
Venise (point de)..... 287
Ventilation..... 7
Ventouse sèche..... 95
Vernis pour meubles..... 65
— pour objets de fonte..... 65
— pour objets en métal.. .. 65
Vernissage des chenêts..... 65
— des grilles..... 65
— des rideaux de cheminée..... 65
Verre (colle pour raccommoder le)..... 49

Verres de lampe (nettoyage des). 65
Verre (moyen de percer le)..... 58
Verrues..... 89
Vert-de-gris (empoisonnement par le)..... 83
Vésicatoire..... 95
Vêtements (coupe et confection des)..... 183
— (hygiène des)..... 79
— (nettoyage des)..... 58
— (raccommodage des accrocs dans les).. 63
— tachés de graisse... 58
Viande (digestibilité de la)..... 75
Vieillesse (caisse des retraites pour la)..... 129
Vin..... 76, 123
— cacheté..... 33
— (collage du)..... 33
Vin (conservation du)..... 33
— de gentiane..... 96
— de quinquina..... 96
— (taches de)..... 41
Vinaigre..... 76
Vipère (morsure de)..... 84
Visite (cartes de)..... 106
— du médecin..... 102
Visites (obligation de quelques). 105
Vitre (décalquer un dessin sur une)..... 280
Vitres (nettoyage des)..... 55
Vomitif..... 90
Voyage (chancelière de)..... 269
— (poche de sûreté pour le). 268

Y

Yeux (soins à donner aux)..... 70

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE V

PREMIÈRE PARTIE. — **Habitation.**

I. — **Devoirs d'une maîtresse de maison.** — Comptes du ménage; carnet de poche; brouillard; balance 1

II. — **Inventaire et budget.** — Nécessité d'équilibrer son budget; comptabilité du ménage; inventaire d'un ménage 2

III. — **Hygiène de l'habitation.** — Choix de l'appartement; exposition; ventilation; aération; appareils de chauffage et d'éclairage; soins de propreté; eaux ménagères 6

IV. — **Loyer, impôts, bail, congé.** — Prix des loyers; engagement de location; congé de l'appartement; payement des loyers 8

V. — **Du mobilier.** — *Chambre à coucher :* lit; armoire; table-bureau; toilette-commode ou lavabo; portemanteaux; cheminée; rideaux; cabinet de débarras. — *Salon :* tentures; rideaux; ameublement et décoration; garniture de cheminée; plantes d'appartement. — *Bibliothèque :* choix des livres. — *Salle à manger :* buffet; table; toile cirée ou nappe de famille; manière de mettre et d'ôter le couvert. — *Cuisine :* chauffage : fourneau économique, fourneau à gaz, à pétrole; allumage du feu; éclairage; lavage de la vaisselle; râtelier à vaisselle; évier; robinet d'eau; fontaine à filtre; table; buffet; usage de la fleur de soufre; garde-manger; planches; arrangement de la cuisine; tableau des ustensiles de cuisine et de ménage; boîte à outils 10

VI. — **Entretien du ménage et du mobilier.** — *Entretien de la chambre à coucher et du cabinet de toilette.* — Literie; manière de faire un lit; balai; plumeau; entretien des gros meubles, des garnitures de cheminée; entretien du salon : tapis, housses; entretien de la salle à manger, de la cuisine; préparation et entretien des lampes; entretien de la maison : chaque semaine, chaque mois, chaque saison, chaque année, pendant une absence. — Emballage; expédition 24

VII. — **Cave.** — Conditions générales; exposition; aménagement; collage du vin; mise en bouteilles; moyen d'enlever le mauvais goût d'une barrique. — *Cave au combustible :* bois de chauffage; charbon de bois; braise; houille; coke 32

VIII. — **Provisions du ménage.** — Beurre; huiles; pétrole; essence; bougies; allumettes; savon; sel d'oseille; eau de javelle; indigo; sucre; café; thé; chocolat; pâtes alimentaires; conserves; confitures; conservation des œufs frais; beurre salé et beurre fondu; saindoux; harengs marinés; tomates; oseille; haricots verts; cornichons; fruits secs..... 35

IX. — **Blanchissage.** — Enlèvement des taches; linge roussi; essangeage; coulage du linge; savonnage; rinçage; linge de couleur; mise au bleu; séchage; empesage; empois cuit; table pour repasser; formes rembourrées; fers, poignée et grille; feu pour le repassage; tuyautage; plis; pliage du linge; manière de tabler le linge; parfums pour le linge. — Aménagement de la lingerie..... 40

X. — **Petites recettes utiles dans un ménage.** — Bourrelets; ciment pour manches de couteaux; colle de pâte; colle pour raccommoder le verre et la porcelaine; colle pour le caoutchouc; conservation des collections zoologiques, de l'encre, des fourrures, des livres. — Débouchage des bouteilles; destruction des charançons, frelons, guêpes, limaces, mouches, punaises; encaustique pour meubles, pour parquet; extinction d'un feu; glace artificielle; incombustibilité; manière de fixer les nœuds de souliers; moyen d'enlever les bouchons restés dans les bouteilles, d'enlever un pâté d'encre sur le papier, d'ôter le pli du genou à un pantalon, de percer le verre et la porcelaine. — Nettoyage de l'acier, l'albâtre, l'argenterie, des bijoux, boiseries, bougies, d'une bouteille ayant contenu de l'huile, des broderies d'or et d'argent, buffleteries, cadres dorés, chapeaux de paille, chaussures, guêtres et jambières de cuir; de la corne, des couverts à salade, couvertures de laine, cristaux, cuivres et bronzes, dentelles, cuirs, éponges; du fer forgé, des fichus et châles de laine blanche, de la flanelle, des gants de peau, glaces, gravures, de l'ivoire, des lampes, marbres, meubles, paillassons; du papier de tenture, parquet; des peaux de chamois, plantes artificielles, plumes, rubans; de la soie, des tapis, tableaux; du velours, des verres de lampe. — Noircissement du cuir; préservation des pompes. — Prévision du temps. — Raccommodage des accrocs, de la porcelaine; repassage des couteaux; terreau végétal; divers vernis..... 46

Deuxième partie. — Hygiène.

I. — **Conseils du docteur.** — Ablutions journalières; bains; douches; soins de propreté à prendre pour la tête, les dents, les oreilles, le nez, les yeux, les mains, les ongles; exercice; sommeil; quelques conseils..... 66

II. — **Hygiène de l'alimentation.** — Heure des repas; conditions d'une bonne alimentation; digestibilité et attribution des aliments; boissons; tableau des quantités d'azote et de carbone contenues dans divers aliments (d'après Payen)..... 72

III. — **Hygiène du vêtement.** — Des tissus; influence de la couleur; quelques conseils au sujet des vêtements..... 79

IV. — **Maladies et accidents.** — Abcès, appétit, aphtes; artère, bourdonnement d'oreilles, bronchite, brûlures, coliques, collyre, contusion ou chute, coup de soleil, coupure, crampes, croup, dartres, diarrhée, digestion pénible, écorchure, eczéma, empoisonnement,

enrouement, érysipèle, évanouissement, fièvre, furoncles, gerçures, hémorragie, hoquet, indigestion, insolation, ivresse, mal de tête, migraine; morsure de chien enragé, de vipère; ophtalmie, oreillons; pansements divers, compresses, vaseline; piqûres d'insectes, de mouches charbonneuses; rhumatisme, rhumes, scorbut, syncope, torticolis, verrues et cors aux pieds..... 80

V. — **Quelques termes de médecine usuelle utiles à connaître et médicaments applicables.** — Antinévralgique, antiscorbutique, antiscrofuleux, antispasmodique, antiparasitaire, astringent, caustique, désinfectant, digestif, excitants, émollients, fébrifuge, gargarismes, narcotiques, purgatifs, rubéfiant, sudorifique, vomitif..... 89

VI. — **Préparation des tisanes et de quelques médicaments.** — Alcool camphré, bouillon aux herbes, bouillon de veau, cataplasme, décoction, eau albumineuse, eau blanche, eau ferrugineuse, eau de Goulard, eau de mélisse, eau sédative, élixir, frictions, gargarisme, infusion, jus d'herbes, lait de poule, limonade, macérer, massage, orangeade, pommade pour les lèvres, purgatifs, sangsues, sinapismes, préparation de quelques sirops et tisanes, ventouse, vésicatoire, vin de gentiane, de quinquina; pharmacie domestique.. 90

VII. — **Soins à donner aux jeunes enfants**..... 97

VIII. — **Soins à donner aux malades.** — Chambre du malade; toilette du malade, linge; tisane; soins intellectuels; maladies contagieuses; convalescence..... 99

Troisième partie. — Petit code du savoir-vivre.

I. — **Réceptions, visites, cartes.** — Réceptions; visites; cartes de visite; usage des cartes de visite..... 104

II. — **Des lettres.** — Style, papier et enveloppe, affranchissement; cartes postales, cartes-lettres; lettres recommandées, chargées avec valeurs déclarées; envoi de valeurs, de journaux et imprimés; échantillons; poste restante; bons de poste, mandats; union postale; télégrammes; colis postaux. — Rédaction des lettres; lettres officielles, demandes d'emplois, de bourses; formules de commencement et formules finales des lettres; lettres officielles imprimées..... 107

III. — **Quelques conseils pour une cérémonie.** — Mariage : pièces à produire; lettres d'invitation et de faire part; signature du contrat et de l'acte de mariage; cérémonial. — Deuils : durée des deuils. — Naissance, choix d'un parrain et d'une marraine, cadeaux. 117

IV. — **Manière d'ordonner un dîner et de recevoir ses invités.** — Préparatifs; menu; places; ordre de service; vin; dessert; après le repas; service du déjeuner; soirée intime; soirées musicales et dansantes; devoirs de la maîtresse de maison après le départ des invités..... 120

V. — **Toilette.** — **Devoirs dans la famille.** — Toilette de la maîtresse de maison; savoir-vivre dans la famille, au dehors, en voiture..... 126

VI. — **Devoirs de prévoyance.** — **Épargne.** — Caisse des retraites pour la vieillesse; avantages et garanties; conditions des versements; rentes viagères; transferts des fonds déposés aux caisses d'épargne; tarifs; exemples..... 129

Quatrième partie. — Le jardin et le jardinage.

I. — **Utilité et agréments du jardin.** — Indifférence des paysans pour le jardinage; culture maraîchère..... 134
II. — **Exécution des travaux du jardinage.** — Rôle et utilité des engrais; eau d'arrosage..... 135
III. — **Etendue et distribution du jardin.** — Arbres, fleurs et légumes..... 137
IV. — **Production permanente.** — Tableau des récoltes successives; semis; choix des graines; manière de semer..... 139
V. — **Variétés d'une même plante.** — Radis, carottes, choux, pois, pommes de terre, transplantation. — *Jardinet médicinal :* plantes émollientes, adoucissantes, stimulantes, toniques, astringentes; tableau des plantes du jardin d'agrément..... 142

Cinquième partie. — Travaux de Couture.

I. — **Étude des points de couture.** — Matériel de couture; tableau des objets nécessaires à la couture; explication de tous les points de couture; fronces; pose d'agrafes, de boutons, d'une pièce en hirondelle, d'une ganse; couture d'un cordon, d'une baleine; garniture d'une fente, passe-poil ou liséré..... 147
II. — **Des raccommodages.** — Reprises en biais, en feston, en lacet, tricotée, tissée; dessins de tissage; reprise dans le tulle. — Pièces rabattues, en surjet, festonnées, invisibles..... 159
III. — **Confection du linge de maison.** — Confection et raccommodage des draps, taies d'oreiller, serviettes, essuie-mains, torchons, tabliers de cuisine. — Tableau des fournitures employées pour la confection du linge de ménage. — Marque du linge; place de la marque; marque en piqûre surjetée; alphabets droits et en biais; agrandissement d'une nappe ou d'une serviette..... 171
IV. — **Coupe et confection des vêtements.** — De la prise des mesures; corsage à basques; col droit et parements; jupe, gilet de flanelle; chemise d'homme, de femme et de fillette; pantalon de femme; brassière et chemise-brassière; béguin; bavette; couche-culotte; cache-lange; corset d'enfant; bas recoupé..... 183

Sixième partie. — Travaux d'intérieur.

Confection et pose des rideaux, d'un store à l'italienne; garniture d'un berceau; berceau Moïse; housses; nécessaire pour chaussures et brosses; poche de sûreté pour voyage; confection d'un gland pour rideaux; chancelière de voyage; cosy; ménagère pour aiguilles à tricoter, pour travaux de dames; pelote; coussin; chaise recouverte et drapée en étoffe; panier à bois; table recouverte d'étoffe..... 258

Septième partie. — Travaux d'agrément.

I. — **De la broderie de lingerie.** — Impression sur étoffe; diminution et agrandissement des dessins; manière de décalquer les des-

sins, de les transformer à l'aide de miroirs; chiffres entrelacés; explication des différents points de lingerie et de broderie; broderie anglaise; guipure de Venise; points de fantaisie pour orner la lingerie et les vêtements; application sur tulle; broderie; broderie sur tulle; points à jour sur toile..... 277

II. — **Dentelles Renaissance.** — Fournitures : lacets irlandais, fils; manière de décalquer le dessin et de coudre les galons; explication des différents points employés. — Points à l'aiguille; guipure de laine..... 300

III. — **Tissage.** — Matériel et travail du tissage; jarretière tissée.... 312

IV. — **Tapisserie.** — Historique de la tapisserie; matériel : métier, aiguilles, laine et soie; explication des points employés dans la tapisserie; dessins de tapisserie, couverture de livre; tapisserie au dessiné, au modèle, au signe, à fils tirés; genre dans la tapisserie; point majolique; broderie au passé, en application; broderie d'Espagne; broderie rococo; manière d'employer les petits morceaux d'étoffe dépareillés; moyen de relever les dessins imprimés sur étoffe; dessins sur canevas..... 314

V. — **Tricot.** — Matériel du tricot; vocabulaire des termes du tricot; montage à une et à deux aiguilles; explication des différentes mailles employées dans le tricot; relever les mailles de lisière; terminer un tricot; relever une maille; reprise dans le tricot; remmaillage; garnissage de bas; bas; talon; talonnet; régularisation du pied; semelle et talon tricotés séparément; chaussette à deux aiguilles; bas à jours, à la paresseuse; genouillère; chausson au tricot; corset au tricot; gant tricoté; pleins au tricot; dentelles et bordures..... 332

VI. — **Crochet.** — Moule servant à reconnaître la grosseur des crochets, aiguilles à tricoter et moules à filet; termes employés pour le crochet; différentes mailles; explication de quelques points; crochet tunisien; petite robe au crochet; encolure de chemise; bonnet; dentelles; lézarde au crochet; dentelle sans fil; crochet à la fourche; entre-deux et dentelle coquille; filet de nuit..... 365

VII. — **Filet.** — Matériel du filet : moule navette, fil; mailles au pouce; mailles au petit doigt; augmentations et diminutions; carrés, pointes; bandes droites et bandes festonnées; filet avec perles; rosace au filet; formation des mouches dans le filet; filet à éponge..... 405

VIII. — **Guipure sur filet.** — Matériel; cadre; explication des points employés; deux carrés en guipure sur filet..... 412

IX. — **Frivolité.** — Matériel de la frivolité; navette; nœud à l'endroit, à l'envers; formation des picots; réunion des anneaux ou bouclettes à l'aide des picots; dents à picots; entre-deux en frivolité; dessins en frivolité..... 419

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Jules Bardoux, Directeur.

RETURN TO the circulation desk of any
University of California Library
or to the
NORTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
Bldg. 400, Richmond Field Station
University of California
Richmond, CA 94804-4698

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
2-month loans may be renewed by calling
(510) 642-6753
1-year loans may be recharged by bringing books to NRLF
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

12/7/95

-100m

)00 (4/94)

YB 15278

65671
TX145
S3

Schäfer

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

A LA MÊME LIBRAIRIE

ENCYCLOPÉDIE DES ÉCOLES

LECTURE

Méthode de Lecture et de Prononciation, par Michel. In-12, broché..... » 20
— *Livre du Maître*. In-12, broché..... » 90

Premiers exercices de Lecture courante et de Prononciation, par [illegible]. In-12, cartonné..... » 0

Seconds exercices. In-12, cartonné..... » 80
(Pour les *Tableaux* voir le Catalogue.)

Livret de Lecture par Sauvagot et Sidon. In-[illegible], cart..... » 55
— *Tableaux*, [illegible] feuilles..... 2 50

LECTURE COURANTE

[illegible] **Lectures des Petits Enfants**, [illegible] d'après la méthode [illegible], Dupuis. In-12, avec nombreuses vignettes, cartonné..... » 65

[illegible] **Leçons de Choses usuelles**, [illegible] des enfants de 7 à 9 ans, par E. Dupuis. In-12, avec 113 figures explicatives, cart. » 80

Lectures courantes des Écoliers français (la famille. — la maison : *habitation, alimentation, vêtement*. — le village, notre pays, notre département), par Cadmont.
— *Livre de l'Élève*, avec lexique, exercices, vignettes. In-12, cartonné..... 1 50
— *Livre du Maître*. In-12, cartonné..... 2 50
(Édition spéciale pour chaque département).

MORALE. INSTRUCTION CIVIQUE

Éducation morale et instruction civique, par A. Mezières, de l'Académie française. In-12 avec vignettes, cart..... 1 25

DROIT USUEL

Éléments de droit usuel et d'Économie politique, par Louis de Lanz. In-12, avec vignettes, cart..... 1 50

LANGUE FRANÇAISE

Leçons et Exercices préparatoires de la langue française et de grammaire, par J. Wiehl, Inspecteur primaire à Lyon. In-12, cart » 75
— *Livre du Maître*. In-12, cartonné..... 1 25

Leçons et Exercices élémentaires de langue française et de grammaire, par le même. In-12 cartonné..... » 80
— *Livre du Maître*. In-12 cartonné..... » »

Cours de Langue française, par Morlet et Richebourg, agrégés de l'Université.
— *Cours préparatoire*. In-12, vign., cart.. » 60
— *Cours élémentaire*. In-12, vignettes, cartonné..... » 75
— *Livre du Maître*. In-12, cartonné..... 1 25
— *Cours moyen*. In-12 cartonné..... 1 25
— *Livre du Maître*. In-12, cartonné..... 2 50
— *Cours supérieur*. In-12, cartonné..... 1 50
— *Livre du Maître*. In-12, cartonné..... 3 50

Livret d'Orthographe, par Sauvagot et Sidon. In-12, cart..... » 70

HISTOIRE

Histoire de France, par A. Magin et L. Gréard. — Édition entièrement refondue par [illegible], professeur au lycée de Vanves.
— *Cours élémentaire*. In-12, cartonné... » 60
— *Cours moyen*. In-12, cartonné..... » 60
— *Cours supérieur*. In-12, cartonné..... 1 60

Histoire de France, par G. Hubault.
— *Petit Cours*. In-12, avec vignet., cart... » 85
— *Cours moyen*. In-12 (18 cartes dans le texte et 2 hors texte), cartonné..... 1 50
— *Cours supérieur*. In-12, cartonné..... 2 50

Histoire de France, sommaires et récits exercices oraux et écrits, vignettes, cartes par Louis Coste.
— *Cours élémentaire*. In-12, cart..... » 80
— *Cours moyen*. In-12, cart..... » 20
— *Cours supérieur*. In-12, cartonné..... » 80

GÉOGRAPHIE

Le premier livre de Géographie, par Nicot et Rekenbach, renfermant 30 cartes coloriées, nombreuses vignettes. In-12 [illegible], cart. » 80
— *Livre du Maître*. In-12, cartonné..... 1 50

Le deuxième livre de Géographie, par E. Levasseur et G. Nicot. In-4°, cart..... 1 50
— *Le même*, avec la géographie d'un département..... 1 75

Le troisième livre de Géographie, par E. Levasseur et G. Nicot, 96 pages, 67 cartes et nombreuses figures dans le texte. In-4°, cartonné..... 3 »
— *Le même*, avec la géographie d'un département..... 3 25
(Édition spéciale pour chaque département).

ARITHMÉTIQUE

L'arithmétique des écoles primaires avec un grand nombre de problèmes à résoudre, des notions de géométrie pratique et le dessin linéaire, par G. Hovine-Larivière et Ch. Fleurion.
— *Degré élémentaire*, élève In-12, cart..... » 90
— — Maître. In-12, cart..... 1 50
— *Degré moyen*. Élève, In-12, cart..... 1 25
— — Maître, In-12, cart..... 2 »
— *Degré supérieur*. Élève, In-12, cart..... 1 50
— — Maître, In-12, cart..... 2 50

Premiers éléments de Géométrie expérimentale, appliquée à la mesure des longueurs, des surfaces et des volumes, par Paul Bert. In-12, cart..... » 50

SCIENCES

Éléments usuels des sciences physiques et naturelles, par J.-H. Fabre. Cours moyen. In-12, fig., cart..... 1 25
— *Cours supérieur*. In-12, fig., cart..... 1 50

CHANT

Chants de l'École. *Recueil de Chants anciens et modernes* à une, deux et trois voix, [illegible] de A. Lionnet, musique de Mouret, [illegible] au Conservatoire national de Paris.
Première partie. In-12, broché..... » 75
Deuxième partie. In-12, broché..... » 75
Troisième partie. In-12, broché..... » 75

DESSIN

Cours de Dessin, par Charles Sauvageot, douze cahiers. Chacun 0 [illegible]. La collection. 1 80

Dessin à main levée expliqué d'après les nouveaux programmes officiels en [illegible] cahiers divisés en trois cours, par M. Dimmer. Chaque cahier..... » 10

IMP. SOINETTE ET Cie, 8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, PARIS